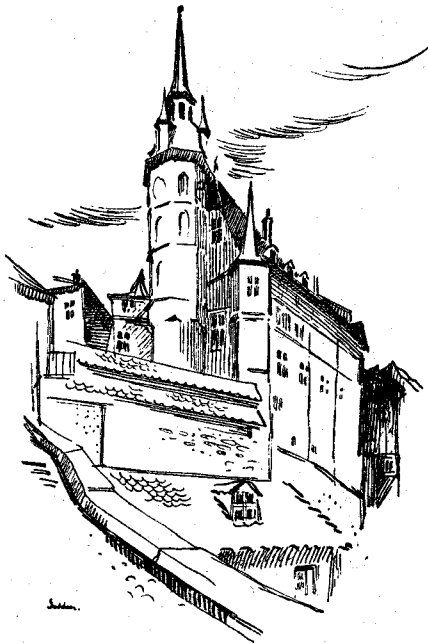


78/79^e années

Prix : 2 fr.

Nouvelles Etrennes Fribourgeoises



1945-46

**Discrétion, célérité
et bienveillance**

nous guident toujours lors de l'examen
ou de la conclusion d'opérations finan-
cières, quelle que soit leur importance.



BANQUE POPULAIRE SUISSE

*Nouvelles
Etrennes
Fribourgeoises*

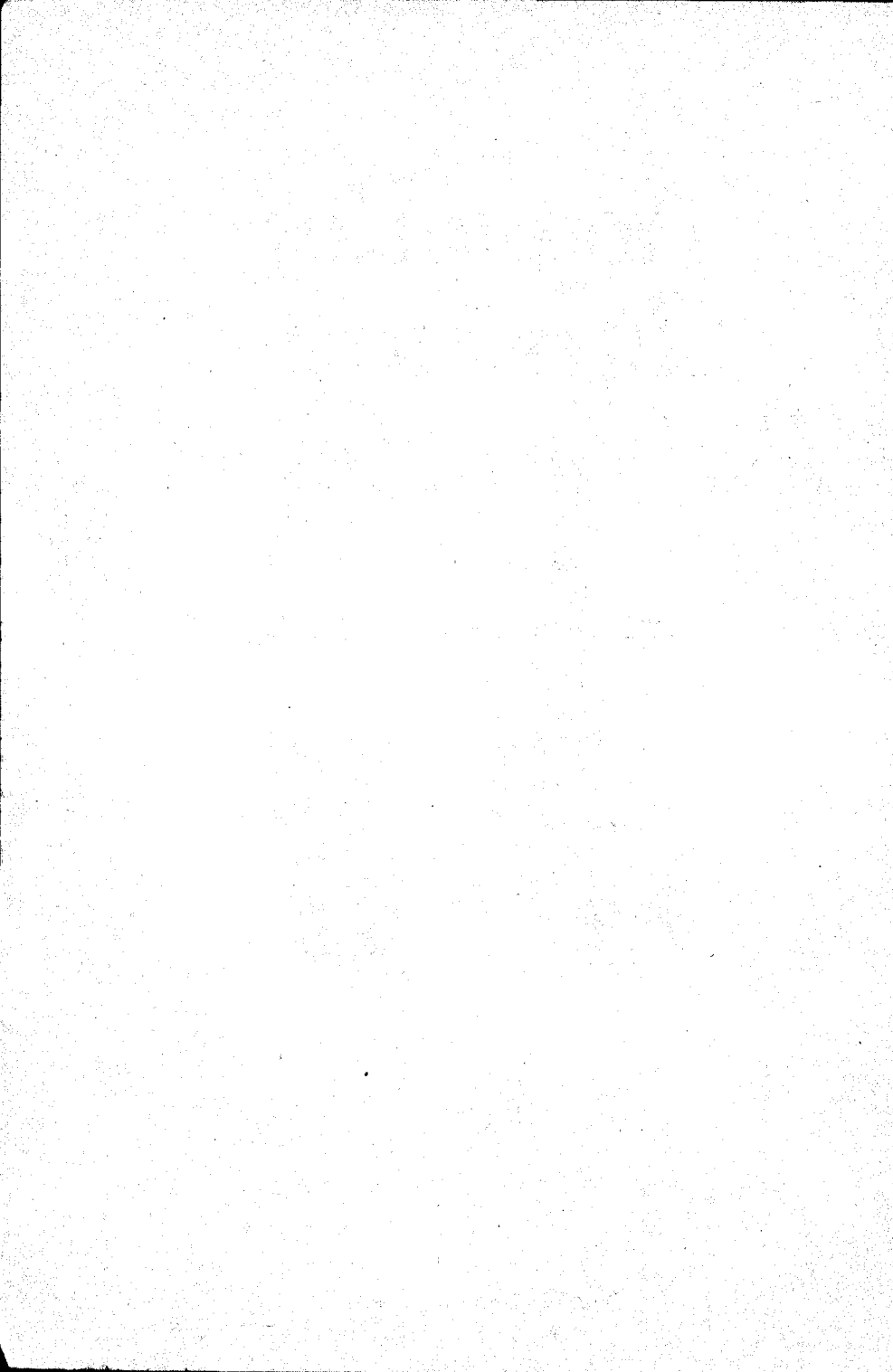
78/79^e années

Fondées par L. Grangier, professeur

Rédaction : G. Corpataux

1945-46

Fragnière Frères, éditeurs, Fribourg



CONFÉDÉRATION SUISSE
SCHWEIZERISCHE EIDGENOSSENSCHAFT

AUTORITÉS FÉDÉRALES
BUNDESBEHÖRDEN

CONSEIL FÉDÉRAL — BUNDES RAT

Membres — Mitglieder

Kobelt, Carl, de Marbach (St-Gall), président pour 1946.
 Etter, Philippe, de Menzingen (Zoug), vice-présid. pour 1946.
 Celio, Enrico, d'Ambri (Tessin), Conseiller fédéral.
 Stampfli, Walter, d'Aeschi (Soleure), » »
 von Steiger, Edouard, de Berne, » »
 Nobs, Ernest, de Seedorf (Berne) et Zurich, » »
 Petitpierre, Max, de Neuchâtel, » »

Chancellerie fédérale — Bundeskanzlei

Leimgruber, Oscar, chancelier — Bundeskanzler.
 Oser, Charles, vice-chancelier — Vizekanzler.
 Weber, Félix, » » »

Députation fribourgeoise aux Chambres fédérales
Freiburgische Abgeordnete in den eidgenössischen Räten

CONSEIL NATIONAL — NATIONALRAT

Aeby, Pierre, Fribourg — Gutknecht, Samuel, Morat —
 Mauroux, René, Fribourg — Meyer, Jacob, Morat — Pas-
 quier Albert, Sâles — Philipona, Eusébe, Fribourg — Quar-
 tenoud, Maxime, Fribourg.

CONSEIL DES ÉTATS — STÄNDERAT

Weck, Bernard, Fribourg. — Piller, Joseph, Fribourg.

TRIBUNAL FÉDÉRAL — BUNDESGERICHT

Membres — Mitglieder

Président: Bolla, Plinio, de Castro (Tessin) — *Vice-président*:
 Leuch, Georges, de Berne — Strehel, Joseph, de Muri (Arg.)
 — Steiner, Hans, d'Ingenbohl (Schwyz) — Blocher, Eu-
 gène, de Bâle — Hablützel, Jacob, de Benken (Zurich) —
 Guex, Robert, de Belmont (Vaud) — Python, Louis, de Por-

talban — Nägeli, Wlt., de Zurich — Huber, Hans, St-Gall — Petitmermet, Rob., d'Yvorne (Vaud) — Stauffer, Wilh., de Signau (Berne) — Ernst, Auguste, d'Aarau — Hasler, Eugène, de Winterthour — Leuenberger, Walter, de Melchnau (Berne) — Pometta, Carlo, de Broglio (Tessin) — Couchepin, Louis, de Martigny (Valais) — Schönenberger, Wilhelm, de Lütisburg (St-Gall) — Ziegler, Adolf, de Zuchwil (Soleure) — Fässler Franz, d'Appenzell (R. I.) — Rais, Albert, de La Chaux-de-Fonds — Logoz, Paul, de Genève — Comment, Albert, de Courgenay (Berne) — Arnold, Edouard, de Lucerne — Häberlin, Fritz, de Frauenfeld (Thurgovie) — Albrecht, Theodor, de Lengnau (Berne).

Suppléants — Ersatzmänner

Klöti, Emile, à Zurich — Lorétan, Raymond, à Sion — Bäschlin, Hans, à Berne — Lanz, Otto, à Baden — Spiro, Jean, à Lausanne — Zanolini, Attilio, à Locarno — ab Yberg, Aloys, à Schwyz — Ceppi, Pierre, à Berne — Bachmann, Hans, à Lucerne.

Greffiers — Gerichtsschreiber

Geering, Walter, de Bâle — Kind, Paul, de Coire — Simond, Frédéric, d'Yverdon — Welti, Max, de St-Gall — Balmer, Fritz, de Laupen — Rezzonico, Ulysse, de Lugano — Descheaux, Henri, d'Ursy.

**TRIBUNAL FÉDÉRAL DES ASSURANCES
EIDGENÖSSISCHES VERSICHERUNGSGERICHT**

Membres — Mitglieder

Pedrini, Fernando, d'Oscó, président — Kistler, Hermann, d'Aarberg, vice-président — Lauber, Werner, de Marbach (Lucerne) — Nietlispach, Emile, de Wohlen (Argovie) — Prod'hom, Louis, de Montheron (Vaud).

Suppléants — Ersatzmänner

Allemann, Paul, à Soleure — Wüthrich, Hans, à Berne — Isele, Eugène, à Fribourg — Gysin, Arnold, à Lucerne — Spahr, René, Sion.

Chancellerie — Kanzlei

Mona, Pietro, de Quinto, greffier.

**CANTON DE FRIBOURG
KANTON FREIBURG**

**POUVOIR LÉGISLATIF
GESETZGEBENDE GEWALT**

GRAND CONSEIL — GROSSER RAT

Elections du 7 décembre 1941 - Wahlen vom 7. Dezember 1941

BUREAU

<i>Président.</i>	Diesbach, Henri, Balterswil (St-Ours).
<i>1^{er} Vice-présid.</i>	Torche Paul, Estavayer-le-Lac.
<i>2^e »</i>	Pilloud, Sylvestre, Châtel-St-Denis.
<i>Scrutateurs.</i>	Bæchler, Louis, Vallon.
	Bæriswyl, Jean, Tavel.
	Brodard, Joseph, La Roche.
	Mæder, Jacob, Ried.
<i>1^{er} Secrétaire.</i>	Binz, René, chancelier d'Etat, Fribourg.
<i>2^e »</i>	Sallin, Aloys, Fribourg.
<i>Adjoint.</i>	Tschachtli, Adrien, Fribourg.

**NOMS DES DÉPUTÉS PAR CERCLES ÉLECTORAUX
VERZEICHNIS DER ABGEORDNETEN NACH WAHLKREISEN**

**CERCLE DE LA SARINE — 33 députés
WAHLKREIS SAANE — 33 Abgeordnete**

		Année de naiss. Geburtsjahr
1. Aeby, Pierre,	Fribourg.	1884 C
2. Bardy, Henri,	Fribourg.	1897 R
3. Bartsch, Wilhelm,	Fribourg.	1873 R
4. Bays, Séverin,	Fribourg.	1885 C
5. Bocard, Roger,	Le Claruz (Pierrafort.)	1878 C
6. Brodard, Anselme,	Corpataux.	1890 R
7. Brugger, Joseph,	Fribourg.	1901 C
8. Brulhart, Laurent,	Bonnefontaine.	1882 C
9. Bulliard, Louis,	Fribourg.	1904 C
10. Chatagny, Henri,	Corserey.	1897 C
11. Chatton, Etienne,	La Corbaz.	1877 C
12. Chavaillaz, Eugène,	Ecuwillens.	1896 C
13. Clerc, Louis,	Corpataux.	1879 C

C	= Conservateurs - Konservative:	84
R	= Radicaux - Radikale:	28
P	= Paysans - Bauernpartei:	3
DAT	= Défense de l'agriculture et du travail:	3

Total 118 députés

		Année de naiss. Geburtsjahr
14.	Collaud, Arthur, Fribourg.	1894 R
15.	Colliard, Roger, Fribourg.	1911 C
16.	Dafflon, Joseph, Neyruz.	1890 C
17.	Daler, Léopold, Fribourg.	1887 C
18.	Dousse, Raphaël, Arconciel.	1897 C
19.	Dossenbach, Robert, Fribourg.	1895 R
21.	Fragnière, Antoine, Fribourg.	1878 C
20.	Grossrieder, Albert, Vuisternens-en-Ogoz.	1889 C
22.	Gumy, Ernest, Avry-sur-Matran.	1880 C
23.	Heimo, Jean, Fribourg.	1905 C
24.	Leimgruber, Charles, Fribourg.	1888 C
25.	Lippacher, Hippolyte, Fribourg.	1876 R
26.	Lorson, Ernest, Fribourg.	1895 C
27.	Morel, Robert, Lentigny.	1896 C
28.	Peiry, Bernard, Treyvaux.	1894 C
29.	Rigolet, Louis, Belfaux.	1884 C
30.	Schönenberger, Ant., Fribourg.	1884 C
31.	Spicher, Armand, Fribourg.	1903 C
32.	Staudenmann, Wern., Le Mouret.	1903 R
33.	Weber, Edmond, Fribourg.	1886 C

CERCLE DE LA SINGINE — 19 députés

WAHLKREIS SENSE — 19 Abgeordnete

1.	Aebischer, Joseph, Menziswil.	1896 C
2.	Bæriswyl, Jean, Tavel.	1890 C
3.	Bertschy, Nicolas, Guin.	1892 C
4.	Bielmann, Robert, Dirlaret.	1879 C
5.	Brugger, Alphonse, Guin.	1887 C
6.	Burkhalter, Fritz, Alterswil.	1906 C
7.	Cattilaz, Fridolin, Guin.	1885 C
8.	Diesbach, Henri, Balterswil (St-Ours).	1880 C
9.	Fasel, Edouard, Bœsingen.	1888 C
10.	Guillebau, Albin, Schmitten.	1882 C
11.	Kolly, Joseph, Tinterin.	1872 C
12.	Marbach, Fritz, Ueberstorf.	1903 C
13.	Neuhaus, César, Plasselb.	1896 C
14.	Piller, Jost, Oberschrot.	1877 C
15.	Reidy, Johann, Schmitten.	1875 C
16.	Riedo, Louis, Planfayon.	1886 C
17.	Roux, Aloïs, Ueberstorf.	1888 C
18.	Spicher, Joseph, Wännrewil.	1878 C
19.	Vonlanthen, Albert, Fribourg.	1910 C

CERCLE DE LA GRUYÈRE — 21 députés

WAHLKREIS GREYERZ — 21 Abgeordnete

1.	Andrey, Laurent, Charmey.	1899 R
2.	Beaud, Augustin, Albeuve.	1889 C
3.	Brodard, Joseph, La Roche.	1893 C
4.	Charrière, Alfred, Cerniat.	1880 C

		Année de naiss. Geburtsjahr
5. Corboz, Paul,	Broc.	1904 C
6. Deillon, Fernand,	Bulle.	1893 DAT
7. Dupasquier, Félix,	Bulle.	1916 DAT
8. Glasson, Pierre,	Bulle.	1907 R
9. Gremaud, Jean,	Vuadens.	1882 C
10. Gremaud, Paul,	Echarlens.	1885 R
11. Noël, Henri,	Bulle.	1909 C
12. Overney, Pierre,	Charmey.	1898 C
13. Pasquier, Albert,	Sâles.	1892 C
14. Pillamet, Casimir,	Grandvillard.	1898 C
15. Ruffieux, Laurent,	La Tour-de-Trême.	1908 DAT
16. Sauer, Louis,	La Tour-de-Trême.	1901 R
17. Sudan, Emile,	Broc.	1900 R
18. Sudan, Pierre,	Bulle.	1893 R
19. Tercier, Paul,	Vuadens.	1895 R
20. Toffel, Ernest,	Bulle.	1912 R
21. Villos, Pierre,	Gumefens.	1899 C

CERCLE DU LAC — 13 députés

WAHLKERIS SEE — 13 Abgeordnete

1. Bæchler, Emile,	Morat.	1874 R
2. Chatton, Charles,	Barberèche.	1906 C
3. Feller, Albert,	Courtaman.	1892 R
4. Hayoz, Joseph,	Liebistorf.	1877 C
5. Herren, Fritz,	Lourtens.	1899 C
6. Mæder, Jacob,	Ried.	1890 R
7. Meuwly, Alphonse,	Cressier-sur-Morat.	1885 C
8. Monney, Léon,	Misery.	1883 C
9. Perrottet, Jules,	Cormérod.	1886 R
10. Schneiter, Rodolphe,	Morat,	1894 R
11. Schwab, Gottlieb,	Chiètres.	1885 C
12. Stoll, Walter,	Salvagny.	1897 R
13. Vacheron, Ernest,	Mur (Haut-Vuilly).	1892 R

CERCLE DE LA GLANE — 13 députés

WAHLKREIS GLANE — 13 Abgeordnete

1. Ayer, Théodore,	Romont.	1905 C
2. Berset, Antoine,	Villargiroud.	1891 C
3. Cosandey, Louis,	Siviriez.	1876 C
4. Gachet, Joseph,	Vauderens.	1879 C
5. Glardon, Louis,	Romont.	1876 R
6. Jaccoud, Joseph,	Promasens.	1880 C
7. Monney, Pierre,	Villariaz.	1888 C
8. Page, Louis,	Orsonnens.	1887 C
9. Perroud, Joseph,	La Neirigue.	1902 C
10. Pittet, Roger,	Villarimboud.	1907 C
11. Pochon, Roger,	Romont.	1904 C
12. Sallin, Pierre,	Villaz-St-Pierre.	1876 C
13. Surchat, Leonard,	Blessens.	1894 C

CERCLÉ DE LA BROYE — 12 députés
WAHLKREIS BROYE — 12 Abgeordnete

		Année de naiss. Geburtsjahr
1. Bächler, Louis,	Vallon.	1892 C
2. Bersier, Emile,	Cugy.	1888 R
3. Bourqui, Albert,	Murist.	1881 R
4. Catillaz, Joseph,	Cugy.	1903 C
5. Chassot, Charles,	Fribourg.	1885 C
6. Chuard, Gustave,	Nuvilly.	1879 C
7. Corminbœuf, Maurice,	Domdidier.	1904 R
8. Droz, Armand,	Estavayer-le-Lac.	1903 R
9. Pillonel, Louis	Mussillens-Font.	1894 R
10. Roulin, Gustave,	Estavayer-le-Lac.	1904 C
11. Stern, Alexandre,	Montagny-les-Monts.	1904 C
12. Torche, Paul,	Estavayer-le-Lac.	1912 C

CERCLE DE LA VEVEYSE — 7 députés
WAHLKREIS VIVISBACH — 7 Abgeordnete

1. Balmat, Henri,	Semsales.	1910 C
2. Colliard, Robert,	Châtel-St-Denis.	1887 P
3. Favre, Vincent,	Le Crêt.	1899 P
4. Kælin, Joseph,	Châtel-St-Denis.	1883 C
5. Pilloud, Sylvestre,	Châtel-St-Denis.	1890 C
6. Tâche, Tobie,	Remaufens.	1889 C
7. Vial, Hilaire,	St-Martin.	1885 P

COMMISSIONS PERMANENTES
STÄNDIGE KOMMISSIONEN

Commission d'économie publique
Staatswirtschaftskommission

Bays, Séverin, *président* — Ayer, Théodore — Bardy, Henry — Brugger, Alphonse — Catillaz, Joseph — Corboz, Paul — Kælin, Joseph — Schwab, Gottlieb — Sudan, Pierre.

Commission des grâces
Begnadigungskommission

Gumy, Ernest, *président* — Beaud, Augustin — Chuard, Gustave — Glardon, Louis — Hayoz, Joseph — Piller, Jost — Sallin, Pierre.

Commission des pétitions
Petitionskommission

Pilloud, Sylvestre, *président* — Bertschy, Nicolas — Gachet, Joseph — Grossrieder, Albert — Pasquier, Albert — Schneider, Rodolphe — Stern, Alexandre.

Commission de validation

Wahlprüfungskommission

Surchat, Léonard, *président* — Chatagny, Henri — Droz, Armand — Gremaud, Jean — Guillebeau, Albin — Meuwly, Alphonse — Tâche, Tobie.

Commission des naturalisations

Einbürgerungskommission

Bourqui, Albert, *président* — Balmat, Henri — Berset, Antoine — Daler, Léopold — Monney, Léon — Pillamet, Casimir — Riedo, Louis.

POUVOIR EXÉCUTIF
VOLLZIEHENDE GEWALT

CONSEIL D'ÉTAT — STAATSRAT

	Origine Bürgerort	Né en Geburtsjahr	Élu en Gewählt
Quartenoud, Max., <i>président</i> ,	Treyvaux	1897	1935
Ackermann, Joseph, <i>vice-prés.</i> ,	Guin et Plasselb	1901	1941
Weck, Bernard, cons. d'Etat,	Fribourg	1890	1919
Bovet, Jules,	» Estav.-le-Lac	1887	1927
Piller, Joseph,	» Bonnefontaine	1890	1933
Bæriswyl, Aloys,	» Alterswil	1889	1936
Corboz, Richard,	» Massonnens	1887	1936

CHANCELLERIE D'ÉTAT — STAATSKANZLEI

<i>Chancelier :</i>	Binz, René.
<i>Kanzler :</i>	
<i>Suppléants du Chancelier :</i>	Tschachtli, Adr., chef service.
<i>Stellvertreter des Kanzlers :</i>	Buman, Ernest, chef service.
<i>Econome-registrateur :</i>	
<i>Materialverwalter-Registrator :</i>	Brülhart, Amédée.
<i>Secrétaire — Sekretär :</i>	Moulet, Robert.
<i>Commis-dactylographe :</i>	Tercier, Pauline. Haymoz, Ernest.
<i>Huissiers d'Etat :</i>	Geinoz, Justin.
<i>Staatsweibel :</i>	Götschmann, Erwin.

**I. DIRECTION
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
ET DES CULTES
ERZIEHUNGS- UND KULTUSDIREKTION**

Directeur : Piller, Joseph, conseiller d'Etat.

Suppléant : Weck, Bernard,

Chef de service : Barbey, Firmin.

Secrétaires : Fleury, Fernand.
Schmutz, Charles.

Chef de service de l'enseignement ménager : Plancherel, Jeanne.

Commission des études — Studienkommission

Président : Le directeur de l'Instruction publique.

Section française — Französische Abteilung

Membres : Mgr Savoy, Hubert, R^{me} Prévôt — Castella, Gaston, professeur à l'Université — Daguët, Léon, directeur, Fribourg —

Section allemande — Deutsche Abteilung

Membres : Emmenegger, Pius, sup. du Grand Séminaire — Weber, Léonard, professeur à l'Université, Fribourg.

Section technique — Technische Abteilung

Membres : Bays, Séverin, professeur à l'Université — Renevey, Louis, préfet, Fribourg.

Section de Morat — Abteilung Murten

Vice-président : Meyer, Jacob, préfet, Morat — Rowedder, Fritz, directeur, Chiètres — von Känel, Maurice, pasteur, Morat — Häusler, Max, directeur, à Fribourg —
. — *Secrétaire* : Gutknecht, Ernest, inspecteur, Morat.

ENSEIGNEMENT — ERZIEHUNGSWESEN

INSTRUCTION SUPÉRIEURE

HÖHERER UNTERRICHT

Université de Fribourg — Universität

Recteur : Blum, Gebhard.

Vice-Recteur : Castella, Gaston.

Doyen de la Faculté de théologie : de Menasce, Pierre.

Doyen de la Faculté de droit : Legras, Henri.

Doyen de la Faculté des lettres : Vasella, Oscar.

Doyen de la Faculté des sciences : Diesbach, Henri.

Chancelier de l'Université : Aepli, Hubert.

Secrétaires de Chancellerie : Brulhart, Arthur;
Münzhuber, Agnès.

Maître des sports : Pally, Pius.

Professeurs — Lehrkörper

FACULTÉ DE THÉOLOGIE - THEOLOGISCHE FAKULTÄT

- S. Exc. Mgr Charrière, François, en congé. (Droit canon.)
 Manser, Gallus, professeur honoraire.
 Ramirez, Santiago, professeur honoraire.
 Braun, François. (Exégèse du Nouveau Testament.)
 Deman, Albert. (Histoire de l'Eglise.)
 Emmenegger, Pius. (Catéchétique.)
 Gigon, André. (Dogmatique positive.)
 Häfele, Gallus. (Apologétique.)
 Hering, Hyacinthe. (Morale pratique.)
 Hoffmann, Antoine. (Dogmatique spéculative.)
 de Hornstein, Xavier. (Théologie pastorale.)
 Löhr, Gabriel. (Histoire de l'Eglise.)
 Lüthi, Heinrich. (Droit canon.)
 Maltha, Andréas. (Dogmatique spéculative.)
 de Menasce, Pierre. (Histoire des religions, missiologie.)
 Morard, Meinrad, en congé. (Critériologie; histoire de la philosophie grecque.)
 Van den Oudenrijn, Marc-Antoine. (Exégèse de l'Anc. Test.)
 Perler, Othmar. (Patrologie et archéologie chrétienne.)
 Philippe, Marie-Dominique. (Critériologie et théodicée; histoire de la philosophie ancienne.)
 Vicaire, Marie-Humbert. (Histoire de l'Eglise.)
 Wyser, Paul. (Philosophie.)

FACULTÉ DE DROIT - JURISTISCHE FAKULTÄT

- Lampert, Ulrich, professeur honoraire.
 Aeby, Pierre. (Droit civil suisse.)
 Bongras, Eugène. (Economie politique et science financière.)
 Comte, Louis. (Médecine légale.)
 Favre, Antoine. (Droit pénal, procédure pénale, droit international public, poursuites pour dettes et faillites.)
 Gutzwiller, Max. (Droit romain; droit international privé et comparé.)
 Isele, Eugen. (Droit canon.)
 Jäggi, Pierre. (Droit civil suisse.)
 Legras, Henri. (Droit civil français et droit romain.)
 Liesker, Gerhard-Johann. (Economie politique.)
 Lorenz, Jacob. (Problèmes suisses d'économie politique appliquée.)
 Manser, Jean-Baptiste. (Psychiatrie légale.)
 Oswald, Wilhelm. (Droit public et philosophie du droit.)
 Schwander, Vital. (Droit pénal, procédure civile et pénale.)
 Schorer, Jean. (Statistique et science financière.)
 Schwarzfischer, Joseph. (Economie privée.)
 Steiner, Ernest. (Procédure civile fédérale et cantonale.)
 Trezzini, Célestin. (Droit ecclésiastique et Droit naturel.)
 Assistant à la Faculté de droit: Helfenstein, Fritz.
 - Assistants aux sciences économiques: Girod, Auguste —
 Gottrau, Paul — Siegwart, Rita.

FACULTÉ DES LETTRES - PHILOSOPHISCHE FAKULTÄT

- Max, prince de Saxe, professeur honoraire.
 Aebischer, Paul. (Philologie romane.)
 Alker, Ernst. (Littérature allemande.)
 Arcari, Paolo. (Littérature italienne.)
 Bady, René. (Littérature française.)
 Barrault, Serge. (Histoire ancienne et médiévale.)
 Bennett, Francis. (Littérature anglaise.)
 Bochenski, François. (Philosophie contemporaine.)
 Bovy, Adrien. (Histoire de l'art.)
 Brenn, Franz. (Science et histoire de la musique.)
 Bronarski, Alphonse. (Langue et littérature polonaises.)
 Castella, Gaston. (Histoire suisse; histoire générale moderne.)
 Contini, Gianfranco. (Langue et littérature romanes.)
 Duesberg, Hilaire. (Orientalisme.)
 Dupraz, Laure. (Pédagogie.)
 Foerster, Hans. (Hist. médiévale et sciences auxil. de l'hist.)
 Gigon, Olof (Philologie et archéologie classiques.)
 Giraud, Victor, en congé. (Littérature française.)
 Henzen, Walter. (Philologie germanique.)
 Laini, Giovanni. (Littérature italienne.)
 Luyten, Norbert-Alphonse. (Cosmologie et psychologie.)
 Müller-Büchi, Emile. (Journalisme.)
 Obermaier, Hugo. (Préhistoire.)
 Oehl, Wilhelm. (Philologie germanique.)
 Penido, Maurillo, en congé. (Philosophie contemporaine.)
 de Plinval, Georges. (Philologie classique.)
 Pobé, Marcel. (Littérature comparée.)
 Regamey, Constantin. (Langues indo-européennes.)
 Reynold, Gonzague. (Histoire de la civilisation et histoire
 littéraire de la Suisse romande.)
 Rohner, Antoine. (Phil. morale, histoire de la phil. moderne.)
 Schmidt, P. W. (Ethnologie.)
 Vasella, Oscar. (Histoire suisse.)
 Vonlanthen, Ad. (Pédagogie gymnasiale.)
- | | | |
|-------------------|---|----------------------------------|
| <i>Lecteurs :</i> | { | Zai, Walter. (Allemand.) |
| | | Benett, Francis. (Anglais.) |
| | | Wüest, Hugo. (Latin.) |
| | | Sugranyes de Franch. (Espagnol.) |
| <i>Lektoren :</i> | { | Georgesco, Valentin. (Roumain.) |

INSTITUT PRATIQUE DE FRANÇAIS

- Directeur :* Bady, René.
Corps enseignant : Bady, Barrault, Bennett, Cherix, Overney,
 M^{lle} Perrier.
Secrétaire : Cherix, Robert.

BÂTIMENTS DE MISÉRICORDE:

- Concierge et bedeau :* Kessler, Vincent.
Chauffeur-mécanicien : Mulhauser, Henri.

FACULTÉ DES SCIENCES
NATURWISSENSCHAFTLICHE FAKULTÄT

Dhéré, Charles, professeur honoraire.
 Joye, Paul, professeur honoraire.
 Bays, Séverin. (Mathématiques pures.)
 Blum, Gebhard. (Botanique.)
 Brasey, Edmond. (Physique.)
 Chardonnens, Louis. (Chimie physique et analytique.)
 Coulouma, Pierre. (Anatomie normale.)
 Dessauer, Friedrich. (Physique.)
 Diesbach, Henri. (Chimie inorganique et organique.)
 Dupont, Joseph. (Anatomie.)
 Giovannini, Edgar. (Chimie organique.)
 Girardin, Paul. (Géographie physique et géographie appliquée.)
 Kálin, Joseph. (Zoologie, anatomie comparée, anthropologie.)
 Lambosy, Paul. (Mathématiques.)
 Laszt, Ladislaus. (Chimie physiologique.)
 Müller, Aloys. (Physiologie-physique.)
 Nef, Walter. (Mathématiques.)
 Schuler, Werner. (Chimie physiologique.)
 Tercier, Jean. (Géologie et paléontologie.)
 Tonutti, Emile. (Histologie.)
 Ursprung, Alfred. (Botanique.)
 Wagner-Maas, Walter. (Photo-chimie.)
 Weber, Léonard. (Minéralogie et pétrographie.)

Lecteurs : Gerber, Paul. (Géométrie pratique et géodésie.) —
 Büchi, Othmar. (Muséologie.)

Cours didactiques : Blum, Gebhard — Dupraz, Laure —
 Halbig, Paul.

Assistants : Bernasconi, Antonio — Briner, Hermann —
 Bundi, Peter — Dalla Torre, Loredano — Diesbach, Serge
 — Duruz, Albert — Farquet, Jean — Hardung, Victor —
 Heinrich, Pierre — Kurth, Edmond — Lienert, Hermann
 — Læbenstein, Annie — Metzger, Silvio — Miserez, Al-
 phonse — Mornod, Léon — Pittet, Nelly — Portmann,
 Plato — Pugin, André — Pusterla, Francesco — Seg-
 müller, Johann — Weck, Marguerite-Marie — Wittwer,
 Suzanne. — Würmli, Albert.

Appariteurs : Birbaum, Max — Bovey, Louis — Dénervaud
 Pierre — Dougoud, Armand — Dougoud, François — Dumas
 Fernand — Geinoz, Pierre — Gross, Louis — Helbling, Er-
 nest — Lugin, Edouard — Maillard, Jules — Michaud,
 François — Papaux, Georges — Perroulaz, Jean — Renevey,
 Charles.

Jardiniers-chef : Neuhaus, Robert. Gauch, Jacob.
Concierge (à Pérolles) : Jonin, Alphonse.

**Bibliothèque cantonale et universitaire
Kantons- und Universitätsbibliothek**

a) *Commission — Kommission*

Président: Esseiva, François — *Membres*: Contini, Gianfranco — Häfele, Gallus — Gutzwiller, Max, professeurs à l'Université — Niquille, Jeanne.

b) *Personnel — Personal*

<i>Directeur</i> :	Esseiva, François.
<i>Bibliothécaires</i> :	Meyer, Lucienne. Rüegg, Ferdinand. Schnürer, Lioba.
<i>Sous-bibliothécaires</i> :	Dietrich, Joseph. Sattler, Paul.
<i>Aides-bibliothécaires</i> :	Grivel, André. Longchamp, Julien. Stajessi, Mathilde.
<i>Adjoint</i> :	Weck, Jean.
<i>Concierge</i> :	Clément, Henri.

Collège St-Michel — Kollegium St. Michael

<i>Recteur honoraire</i> :	Mgr Savoy, Hubert, Révérendissime Prévôt.
<i>Préfet honoraire de l'Intern.</i> :	Mgr Pasquier, Joseph, Doyen du Chapitre de St-Nicolas.
<i>Recteur</i> :	Pittet, Armand.
<i>Préfet du Collège</i> :	Michaud, Irénée.
<i>Directeur de la Villa St-Jean</i> :	Ehrburger, Marcel.
<i>Préfet de l'Intern. St-Michel</i> :	Rossel, Etienne.
» <i>du Pens. P. Girard</i> :	Stalder, Erasme.
<i>Vice-préfet de l'Internat</i> :	Juvet, Georges.
<i>Vice-préf. du Pens. P. Girard</i> :	Tschan, Ange.
<i>Secrétaire-comptable</i> :	Schweizer, Henri.
<i>Surveillants</i> :	Currat, Joseph. Ackle, Arthur.

I. COURS ACADÉMIQUES DU LYCÉE — LYZEUM

Philosophie	{	Morard, Meinrad.
et apologétique.		Gremaud, Joseph.
Esthétique et hist. de l'art.	{	Moulet, Maurice.
Littérature française.		Dutoit, Ernest.
Littérature allemande.	{	Vonlanthen, Adolphe.
		Dutoit, Ernest.
		Pittet, Armand.
Langue latine.	{	Rohrbasser, Anton.
		Dutoit, Ernest.
Langue grecque.	{	Rohrbasser, Anton.
Histoire.		Jordan, Joseph.

Langue allemande.	{ Wüest, Hugo.
	{ Wicki, Hans.
Langue française.	Bonfils, Yves.
Langue et littér. italiennes.	Laini, Giovanni.
Langue et litt. anglaises.	Eisenring, Albert.
Mathématiques, comptabilité	Descloux, Louis.
Géographie physique.	Bell, Ernest.
Physique.	Blanc, Emile.
Chimie et laboratoire.	Clément, Oscar.
Histoire naturelle.	Chatton, Max.
Culture physique.	Dousse, Jean.

2. GYMNASÉ FRANÇAIS — FRANZÖSISCHES GYMNASIUM

6 ^{me} classe.	{ Pillonel, Marcel.
	{ Cantin, Edouard.
5 ^{me} ,	Gachet, Joseph.
4 ^{me} ,	Marmy, Emile.
3 ^{me} ,	Carrier, Fernand.
2 ^{me} ,	Ducotterd, Conrad.
1 ^{re} ,	Rossetti, Georges.
Histoire.	{ Jordan, Joseph.
	{ Both, Casimir.
	{ Rossetti, Georges.
	{ Descloux, Louis.
Mathématiques.	{ Chatton, Max.
	{ Schweizer, Henri.
	{ Chatton, Max-Lucien.
	{ Hayoz, Roger.
	{ Bise, Gabriel.
	{ Strub, Marcel.
Langue française.	{ Currat, Joseph.
	{ Wiest, Alfred.
	{ Zwick, Gabriel.
	{ Humbert, Jean.
Langue latine.	{ Strub, Marcel.
	{ Monnard, Romain.
Langue grecque.	{ Pittet, Armand.
	{ Michaud, Irénée.
	{ Wüest, Hugo.
Langue allemande.	{ Wicki, Hans.
	{ Zai, Walter.
	{ Kælin, Gaspard.
Langue italienne.	Laini, Giovanni.
Langue anglaise.	Eisenring, Albert.
Dessin.	Reichlen, Eugène.
	{ Rossel, Etienne.
Géographie.	{ Bell, Ernest.
	{ Both, Casimir.
	{ Chatton, Max-Lucien.

Histoire naturelle.	Chatton, Max.
Gymnastique.	{ Dousse, Jean. Peissard, Otto.

3. GYMNASSE ALLEMAND — DEUTSCHES GYMNASIUM

6 ^{me} classe.	Rohrbasser, Anton.
5 ^{me} »	Geser, P. Gallus.
4 ^{me} »	Scherwey, Johann.
3 ^{me} »	Schwarzwälder, P. Valentin.
2 ^{me} »	Pauchard, P. Anselme.
1 ^{re} »	Steiner, P. Béat.
Mathématiques.	{ Hug, Albert. Vonlanthen, Edouard. Sturni, Johann.
Géographie.	Tschan, P. Ange.
Histoire.	Wicki, Hans.
Langue allemande.	Stalder, Erasme.
Langue française.	{ Clerc, Albert. Bonfils, Yves.
Langue grecque.	{ Wüest, Hugo. Grossrieder, Joseph.
Histoire naturelle.	Büchi, Othmar.
Dessin.	Reichlen, Eugène.
Gymnastique.	{ Dousse, Jean. Peissard, Otto.

4. ÉCOLE COMMERCIALE — HANDELSCHULE

Sciences commerciales.	{ Gottrau, Paul. Devevey, Hubert. Bianchi, Lino. Schweizer, Henri.
Langue française.	{ Wiest, Alfred. Clerc, Albert. Monnard, Romain. Bise, Gabriel. Both, Casimir. Humbert, Jean. Zwick, Gabriel. Roulin, Francis.
Littérature française.	{ Gachet, Joseph. Pillonel, Marcel. Ackle, Arthur.
Langue et littérature allemandes.	{ Zai, Walter. Grossrieder, Johann. Kälin, Gaspard. Rast, Henri.
Langue et littér. italiennes.	Laini, Giovanni.
Langue anglaise.	{ Eisenring, Albert. Rast, Henri.
Langue espagnole.	Rast, Henri.

Religion.	{	Rohrbasser, Antoine. Moulet, P. Maurice. Tschan, P. Ange. Jambé, Rodolphe. Gottrau, Paul.
Mathématiques et physique.	{	Weck, Edouard. Vonlanthen, Edouard. Chatton, Max. Chatton, Max-Lucien.
Philosophie.		Jambé, Rodolphe.
Géographie.		Bell, Ernest.
Economie politique.		Bianchi, Lino.
Droit commercial.		Hartmann, Henri.
Chimie et vérification des marchandises.		Weck, Edouard.
Histoire.	{	Bonfils, Yves. Bise, Gabriel.
Sténo-dactylographie.	{	Ducry, Oscar. Annen, Jean. Bianchi, Lino. Wüest, Hugo.
Histoire naturelle.		Chatton, Max.
Géographie administrative.		Both, Casimir.
Dessin.		Reichlen, Eugène.
Gymnastique.	{	Doussé, Jean. Peissard, Otto.

5. SECTION TECHNIQUE — TECHNISCHE ABTEILUNG

Apologétique		Jambé, Rodolphe.
Mathématiques.	{	Weck, Alphonse. Weck, Edouard.
Mécanique.		Weck, Alphonse.
Géométrie descriptive.		Michel, Ernest.
Philosophie.		Jambé, Rodolphe.
Dessin technique.	{	Genoud, Aug. Brulhart, Hiram.

Maîtres attachés à l'établissement — Hilfslehrer

Instruction religieuse pour les élèves réformés.		Ellenberger, Wilhelm, pasteur. pasteur.
Dessin artistique.		Ritter, Fernand-Louis.
Musique vocale.	{	Gogniat, Joseph. Gaimard, Louis. Rody, Auguste.
Musique instrumentale.	{	Sauteur, Louis. (Piano.) Stœcklin, Léon. (Violon.) Rody, Auguste. (Fanfare.)
Escrime.		Pally, Pius.
Préparateur.		Betticher, André.
Bedeau.		Neuhaus, Joseph.

**Lycée cantonal de jeunes filles
Kantonales Mädchengymnasium**

Comité d'études : D^r Pie Emmenegger, directeur. — Alfred Ursprung — Léonard Weber — Georges de Plinval, professeurs à l'Université — François Esseiva, directeur de la Bibliothèque cantonale.

Corps enseignant : M. l'abbé Georges Borel — D^r Max Overney, chanoine — R. P. Kuno Bugmann, O.S.B. — R. P. Michel Jungo, O.S.B. (professeur de religion) — R. P. Louis-Bernard Koller, O.P. (prof. de philosophie) — M^{lle} Hélène Castella — M^{lle} Denise Savoy — Les Rév. Sœurs enseignantes de la Ste-Croix de Menzingen.

**Ecole supérieure de commerce pour jeunes filles
Höhere Töchterhandelschule**

Directeur : Aeby, Pierre, professeur à l'Université. — *Professeurs* : Gottrau, Paul — Trezzini, Célestin — Morand, Elie — Devevey, Hubert — Evéquo, Adrien — Castella, Gaston — Renevey, Louis — Hug, Albert — R. P. Köhler, Bernard, O. P. — Bell, Ernest — Wiedmer, Julie — Mayer, Elisabeth — Grünenfelder, Berthe — Stüdeli, Anna — Les Révérendes Sœurs Ursulines.

Ecole normale de Fribourg — Lehrerseminar Freiburg

Directeur : Pfulg, Gérard. — *Professeurs* : Bovet, Joseph — Kathriner, Léo — Overney, Auguste — Biemann, Joseph — Vonlanthen, Edouard — Scherwey, Johann — Meyer, Jacob — Marmy, Emile — Bæriswyl, Joseph — Walther, Roger — Pally, Pius — Ellenberger, Wilhelm — Chavaillaz, Canisius. — Schmidt, Jules.

Concierge : Girod, Etienne.

**Technicum (Ecole des arts et métiers)
Technikum-Gewerbeshule**

Commission de surveillance — Aufsichtskommission

Président : Le directeur de l'Instruction publique. — *Membres* : Weber, Edmond, conseiller communal — Bardy, Henri, conseiller communal — Mauroux, René, conseiller communal — Joye, Paul, directeur — Clément, Jules, ingénieur — Lateltin, Edmond, intendant des bâtiments, Fribourg — Dumas, Fernand, architecte, Romont — *Secrétaire* : Fleury, Fernand, secrétaire, Fribourg.

Personnel enseignant — Lehrkörper

Directeur : Michel, Ernest. — *Secrétaire* : Castella Ernest. — *Comptable* : Chavaillaz, Canisius. — *Aumônier et directeur de l'Internat* : Schneuwly, Joseph.

Professeurs: Aeby, Théo — Berchier, Jean — Berther, Jean — Castella, Ernest — Cattani, Oscar — Chavaillaz, Canisius — Gerber, Paul — Hæring, Fernand — Honegger, Denis — Lambossy, Paul. — Lang, Ernest — Michel, Ernest — Oville, Eugène — Robert, Henri — Schneuwly, Joseph — Vez, Charles — Weber, Jules.

Professeurs auxiliaires: Antognini, Emilio — Blanc, Emile — Brasey, Edmond — Briod, Jean — Civelli, Paul — Claraz, Antoine — Colliard, Marcel — Cuony, Albert — Dousse, Emile — Ellenberger, Wilhelm — Gicot, Henri — Gumy, Raymond — Maurer, Hans — Mooser, Canisius — Saladin, Aloys — Stocker, Hermann — Thierrin, Gabriel.

Chefs d'ateliers: Andrey, Charles — Chanex, Paul.

Concierge: Dafflon, Paul.

Conservatoire de Musique (Académie de musique)

Musikkonservatorium

Conseil d'administration — *Verwaltungsrat*

Président: Bovet, Joseph, prof. Fribourg — *Membres*: Lombriser, Joseph, prof., Fribourg — Aeby, Pierre, prof., Fribourg — Vonderweid, Paul, rév. curé, Fribourg — Ryncki, Paul, médecin, Fribourg — Lipp, Louis, administrateur, Fribourg — Helfer, Max, instituteur, Fribourg — Hug, Albert, Fribourg.

Directeur: Gogniat, Joseph, Fribourg.

Professeurs — *Lehrkörper*

Mmes et Mlles Barone, Yolande — Brühlhart, Lydie — Guignard, Marcelle — Lombriser, Julie — Martin, Marguerite — Ménétreay, Jane — Meuwly, Juliette — Meyer, Graziella — Monnard, Pauline — Stierlin, Marguerite — Stückelberger, Elisabeth — Tschachtli, Marguerite — MM. Aeby, Georges — Bellay, Bernard — Brenn, Franz — Canivez, Georges — Dreisoerner, Charles — Gaimard, Louis — Gogniat, Joseph — Godard Ph.-Jules — Génin, Georges — Hegetschweiler, Rodolphe — Honegger, Henri — Kathriner, Léo — Lœw, André — Lombriser, Francis — Meyer, Karl — Perret, André — Python, Marcel — Rody, Auguste — Sauter, Louis — Schiess, Ernest — Schmidt, Ernest — Stœcklin, Léon — Vulliemin, Ernest.

Ecole secondaire professionnelle de la ville de Fribourg

Sekundarschule der Stadt Freiburg

Directeur: Spicher, Armand. — *Professeurs*: Vonderweid, Paul (religion) — Caille, Fernand — Plancherel, Louis — Cathomen, Adolphe — Aebischer, Jean — Duruz, Georges — Descloux, Léon — Repond Alfred — Moret, Marcel — Roggo, Johann —

**Ecole secondaire de jeunes filles de la ville de Fribourg
Mädchensekundarschule der Stadt Freiburg**

Directrice: Hug, Anna. — *Secrétaire-économe*: Gicot, Germaine. — SECTION D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL: Marmier, Henri; Zurkinden, Joseph (religion) — Perrier, Germaine — Niquille, Marie — Pilloud, Julia — Kaiser, Louise — Dafflon, Jeanne — Weck, Alphonse (physique) — Gicot, Germaine (allemand) — Tercier, Jeanne (sténographie et dactylographie) — Meyer, Graziella (chant) — Garreau, Lucienne (gymnastique) — Rio, Rina (dessin) — Oberson, Agnès — Guggenheim, Hermine. — Ellenberger, Wilhelm (religion réformée).

SECTION PROFESSIONNELLE: *Classe d'orientation*: Layaz, Marie — Pilloud, Hélène. — *Cours de coupe et confection*: Kowalska, Marie — Schouwey, Rosa. — *Ecole de lingerie*: Torche, Hélène. — *Ecole de cuisine*: Girodat, Mathilde — Galley, Marguerite — Berset, Marie-Thérèse.

**Ecole secondaire de la Singine — Sekundarschule des
Sensebezirks**

Directeur: Perler, Paul. — *Professeurs*: Thurler, Léonard — Rappo, Bernard — Suter, Hans — Felder, Emile.

**Ecole secondaire des jeunes filles de la Singine
Mädchensekundarschule des Sensebezirks**

Lehrschwwestern.

Ecole secondaire de Bulle — Sekundarschule Boll

Directeur: Demierre, Marcel. — *Professeurs*: Barras, André — Borcard, Alexandre — Corboz, André — Schouwey, Basile.

Ecole secondaire de Morat — Sekundarschule Murten

Directeur: von Känel, Maurice. — *Professeurs*: von Känel, Maurice — Thiébaud-Vœgtlin, Louis — Flückiger, Ernest — Fürst, Fritz — Helfer, Hans — Keller, Gottfried — Graf, Otto. — *Maître spécial*: Lerf, Fritz.

Ecole secondaire de Chiètres — Sekundarschule Kerzers

Directeur: Rowedder, Fritz. — *Professeur*: Hänni, Auguste.

Ecole secondaire de la Glâne — Sekundarschule der Glâne

Directeur: Roulin, Maurice. — *Professeurs*: Pasquier, Léon (religion) — Chatton, Auguste — Oberson, Octave — Page, Louis — Vermot, Jean — Dévaud, Marcel.

**Ecole secondaire des jeunes filles de la Glâne
Mädchensekundarschule der Glâne**

Institutrice: Rossier, Céline-Thérèse.

Ecole secondaire de la Broye — Sekundarschule der Broye

Directeur: Maudonnet, Jules. — *Professeurs*: Loup, Robert
— Plancherel, Hilaire — Brodard, François-Xavier.

**Ecole secondaire de la Veveysse
Sekundarschule des Vivisbachbezirkes**

Directeur et professeur: Sudan, Louis.
Directeur de l'école latine et professeur: Vienne, André.

Inspecteurs scolaires — Schulinspektoren

Ecoles secondaires: Barbey, Firmin, chef de service, Fribourg.

Ecoles primaires:

I ^{er} arrondissement:	Schönenberger, Fridolin, Fribourg.
II ^{me}	» Pfulg, Gérard, Fribourg.
III ^{me}	» Schuway, Aloys, Fribourg.
IV ^{me}	» Progin, Raymond, Fribourg.
V ^{me}	» Maillard, Louis, Bulle.
VI ^{me}	» Gutknecht, Ernest, Morat.
VII ^{me}	» Parmentier, Gaston, Romont.
VIII ^{me}	» Crausaz, Léon, Estavayer-le-Lac.

**Inspectrices des écoles ménagères et de l'enseignement
des ouvrages manuels****Inspektorinnen für Haushaltungsschulen und
für Handarbeitsunterricht**

1 ^{er} arrondissement:	Dessonnaz, Marie, Fribourg.
2 ^{me}	» Schærly, Hélène, Fribourg.
3 ^{me}	» Grand, Maria, Romont.

Ecoles régionales — Regionalschulen

Alterswil:	<i>Lehrer</i> : Bertschy, Albin.
Attalens:	<i>Maitre</i> : Castella, Augustin.
Courtion:	<i>Maitre</i> : Bossel, Albert.
Domdidier:	<i>Maitre</i> : Collomb, Marcel.
Giffers:	<i>Lehrer</i> : Hayoz, Joseph.
Gruyères:	<i>Maitre</i> : Dessarzin, Léon.
Gurmels:	<i>Lehrer</i> : Kolly, Aloys.
Plaffeyen:	<i>Lehrer</i> : Mulhauser, Firmin.
Ueberstorf:	<i>Lehrer</i> : Bächler, Félix.

**Instituteurs, institutrices et maitresses d'ouvrages
Lehrer und Lehrerinnen, Lehrerinnen für Handarbeit**

(Les chiffres marqués devant les localités sont les n^{os} des arrondiss. scol.
Les maitresses d'ouvrages sont indiquées en caractères italiques.)
(Die Schulkreise sind numeriert. Die Handarbeitslehrerinnen sind durch
Kursiv gekennzeichnet.)

District de la Sarine — Saanebezirk

IV ARCONCIEL: Thévoz, Alphonse; Vuillemez, Amédée;
Schouwey, M.-Yolaine.

IV AUTAFOND: Frésey, Auguste; *Bapst, Albertine.*

IV AUTIGNY: Michel, Joseph; Zimmermann, Jeanne-Louise; Ruffieux, Liliane.

IV AVRY-S.-MATRAN: Goumaz, René; *Ruffieux, Lucie.*

IV BELFAUX: Bertschy, Joseph; Corboud, Emélie; Brasey, M.-Liliane.

IV BONNEFONTAINE: Rossier, Raymond; Steiner, Franziska.

IV CHÉNENS: Terrapon, Victor; Nicolet, Marie-Louise.

IV CORMINŒUF: Goumaz, Gérard; Bapst, Antonie.

IV CORPATAUX: Pillonel, Robert; Moret, M.-Thérèse.

IV CORSEREY: Maradan, Ernest; *Vuarnoz, Louisa.*

IV COTTENS: Rey, Louis; Perriard, Anne-Louise; Gillard, Laurette.

IV CUTTERWYL: Rossier, Raymond; *Piller-Rohrbasser, Anna.*

IV ECUVILLEN: Zamofing, Benjamin; Bidal, Léonie; Bugnon, Jeanne.

IV EPEDES: Baillif, Max; Biolley, Adrienne; Seydoux, Nicole; Curty, Jacqueline.

IV ESSERT: Fragnière, Pierre; *Horner, Rose.*

IV ESTAVAYER-LE-GIBLOUX: Brunisholz, Marcel; Longchamp, L.-Agathe; Ulrich, M.-Rosine.

IV FARVAGNY: Rey, Louis; Renevey, Anne-Marguerite; Hegglin, Marie; Donzallaz, Blandine.

VI FERPICLOZ (fr. Sch.): Herren, Walter; *Sahli, Marie.*

II FRIBOURG (*Auge*), (cl. fr.): Schorro, Emile; Blanc, Madeleine; Magnin, Emma; Stajessi, Agnès. (*Bourg*): Brodard, Albert; Brunisholz, Maxime; Coquoz, Eugène; Ruffieux, Louis; Winckler, Josy; Hayoz, Zélie; Gendre, Céline; Ruffieux, Charlotte; Castella, M.-Thérèse. (*Neuveville*): Nydegger, Robert; Sudan, Cyprien; Jordan, Emma; Schorro, Edith; Mettraux, Joséphine; Seilaz, Juliette. (*Places*): Piller, Oscar; Dessibourg, Julien; Mossu, Paul; Verdon, Louis; Jaquet, Henri; Schnarenberger, Henri; Savoy, Esther; Piccand, Emerita; Vacheron, Marcelle; Aeby, Yvonne; Alber, Marguerite; Bochud, Julie; Gremaud, Pauline; Schorderet, Madeleine; Magnin, Germaine; Ruffieux, Marie-Ange; Corpataux, Jeanne; Chevroulet, Jeanne.

I FRIBOURG: (cl. allem.): Perler, Marcel; Zosso, Ida; Fontaine, Olga; Wicky, Thérèse; Poffet, Monique; Kümin, Johann; Annen, Hans; Birbaum, Joseph; Huber, Joséphine; Nonnast, Marie; Hæring, Sophie; Daguet, Marie-Louise.

VI FRIBOURG (fr. öff. Sch.): Helfer, Hedwige; Gränicher, Betty; Gerber, Germaine; Lehmann, Hans; Schmid, Gotthold; Hertig, Edouard; Kramer, Fritz; Helfer, Max; *Stauffer, Rosa.*

IV GIVISIEZ: Burgy, Gérard; *Page, Bertha.*

IV GRANGES-PACCOT: Jaquet, Fernand; *Page, Bertha.*

IV GROLLEY: Moret, Casimir; Ruffieux, Alice.

IV LA CORBAZ: Page, Henri; *Thomet-Stalder, Marie.*

- IV LENTIGNY: Ridoux, Fortuné; Demierre, Bernadette.
 IV LOSSY: Bavaud, Jonas; *Thomet-Stalder, Marie*.
 IV MAGNEDENS: Michel, M.-Thérèse.
 IV MARLY: Fragnière, Louis; Tinguely, Gustave; Cottet, Victoire; Panchaud, Emmanuelle; Carrard, Félicité.
 IV MATRAN: Brodard, Aloys; *Bochud, Cécile*.
 IV NEYRUZ: Chardonnens, Jules; Gillard, Marie-Rose; Tschann, M.-Antoinette.
 IV NORÉAZ: Charrière, François; Dessarzin, Elisa; Humbert, M.-Louise.
 IV ONNENS: Barras, Jean; Stucky, Marie-Madeleine; Chardonnens, Cécile.
 IV PONTAUX: Chassot, René; Buntschu, Louise.
 IV POSAT: Thorimbert, Marie-Antoinette.
 IV POSIEUX: Chassot, Joseph; *Bochud, Cécile*.
 IV PRAROMAN: Rossier, Léon; Poignant, Jeanne-Hermine; Livergnage, Nathalie.
 IV PREZ-V.-NORÉAZ: Bonfils, Isidore; Nicolet, Jeanne; Schafer, Monique.
 IV ROSSENS: Moullet, Louis; Carrel, Gabrielle.
 IV RUEYRES-ST-LAURENT: Cuony, Marc.
 IV TREYVAUX: Macheret, Henri; Butty, Georges; Schouwey, Jean-Bosco; Pamingle, Laure; Thorimbert, M.-Claire.
 IV VILLARLOD: Rey, Maurice; *Michel, Nicole*.
 IV VILLARSEL-LE-GIBLOUX: Zurich, Robert.
 IV VILLARS-S.-GLANE: Thierrin, Florian; Barras, Jeanne; Thurler, Hélène.
 IV VUISTERNENS-EN-OGOZ: Dévaud, Marcel; Mühlebach, Angèle; Joye, Marie-Félix.
 IV ZÉNAUVA: Genoud, Paul; Bugnon, Hélène; Brunisholz, Marie-Thérèse.

District de la Singine. — Sensebezirk

- III ALTERSWIL: Schaller, Meinrad; Liner, Cordia; Pfau, Felicitas; Hügli, Epiphania; Weissen, Theodora.
 VI BENNEWIL: (fr. öff. Sch.): Mäder, Alfred; Zwahlen, Lydia; *Burri, Rosa*.
 VI BERG (fr. öff. Sch.): Fasnacht, Marcel; Beyeler, Jeanne; *Fasnacht, Johanna*.
 III BÖSINGEN: Wæber, Othmar; Roggo, Albert; Hagen, Walburgis; Leutenegger, Iniga; Engeler, Paulina; Brugger, Dominika.
 III BRÜNISRIED: Brügger, Isidore; Zbinden, Agnès; *Zbinden, Agnès*.
 III DÜDINGEN: Schuwey, Oswald; Stritt, Max; Aeby, Peter; Bæriswyl, Max; Russi, M.-Adelrika; Meienberg, Notburgis; Fessler, M.-Lena; Furter, Antolina; Rast, M.-Concepta; Aeby, M.-Natalia; Müller, M.-Gordia.
 VI FENDRINGEN (fr. öff. Sch.): Gerber, Albert; *Renisch, Alice*.

VI FLAMATT (fr. öff. Sch.): Bærtschi, Hans; Helfer, Eugen; Häsler, Elisabeth; *Gilgen, Marie*.

III GIFFERS: Kolly, Germain; Tornare, Benita; Schwabenthan, M.-Blanda; Hauser, M.-Konradina; Willa, M.-Andrea.

III HEITENRIED: Schneuwly, Félix; Aebischer, Joseph; Bollhalder, Amandina; Bärswil, Thomasina.

VI HEITENRIED (fr. öff. Sch.): Helfer, Franz; *Gilgen, Marie*.

VI KESSIBRUNNHOLZ (fr. öff. Sch.): Schieb, Jules; Ruf, Edith; *Binggeli, Emma*.

VI OBERMETTLLEN: (fr. öff. Sch.) Herren, Werner; *Gilgen, Marie*.

III PLAFFEYEN: Gugler, Alphonse; Gauch, Ernst; Rappo, Antoine; Fides, M.-Holenstein; Tönz, Engelhelma; Bæchler, Holda; Bachmann, M.-Georgia; Zoller, Charlotta.

III PLAFFEYEN, LICHTENA: Julmy, Anton; Corpataux, Marie; *Corpataux, Marie*.

III PLASSELB: Corpataux, Eugène; Ziegler, Gerberga; Hauser, M.-Fidelis.

III RECHTHALTEN: Zbinden, Félix; Schneider, Félix; Anderau, Victoria; Vonlanthen, Herberta; Egloff, Antoniella; Düring, Editha.

VI RECHTHALTEN (fr. öff. Sch.): Forster, Albert; Forster, Lydia; Wolf, Gertrud; *Suter, Verena*.

III ST. ANTONI: Aerschmann, Peter; Stritt, Arnold; Vogler, Alwina; Elmer, Brigitta; Jenny, Bertellina; Sieber, M.-Eusebia.

VI ST. ANTONI (fr. öff. Sch.): Spielhofer, Lydia.

III ST. SILVESTER: Peissard, Canisius; Ackermann, Siegtraud; Schöpfer, Adelindis; Schwitzer, M.-Elmar.

III ST. URSEN: Zosso, Ludgerus; Bächler, Adeline; *Siritt, Maria*.

III SCHMITTEN: Lehmann, Pius; Schafer, Joseph; Künzle, Priscilla; Kessler, Alice-Beata; Meile, Ermengardis; Schönenberger, Reinlinda.

III TAFERS: Riedo, Daniel; Aebischer, Johann; Grossrieder, Célestine; Stärk, Prospera; Riedo, Antonia; Klaus, Philippa; Brulhart, Elisabeth.

III UEBERSTORF: Dillon, Marcel; Remy, Otto; Josuran, Venantia; List, Paula; Wæber, Larga; Wæber, Wilhelma; Pürro, Emerana.

III WÜNNEWIL: Brügger, Dominique; Tinguely, Victor; Dietrich, Anselma; Büttler, Klara; Kügler, Irmfrieda; Jörg, M.-Emerita.

III WÜNNEWIL-FLAMATT: Pürro, Adolphe; Reidy, Alfred; *Schneuwly, Regina*.

District de la Gruyère — Greyerzbezirk

V ALBEUVE: Michel, Justin; Boschung, Charlotte.

V LES SCIERNES D'ALBEUVE: Grangier, François de Sales.

V AVRY-DEVANT-PONT: Sottaz, Albert; Joye, Marie-Bernard.

I JAUN-IM FANG: Aebischer, Stephan; Baumgartner, Salutaris; Huber, Chantal; Buchs, Raymond; *Buchs, Philomène.*

V BOTTERENS: Pasquier, Louis; *Pasquier, Berthe.*

V BROC: Ecoffey, Henri; Vial, Vincent; Murith, Georges; Berger, Etienne; Angéloz, Hedwige; Bosson, Hélène; Cretin, Alice.

V BULLE: Descloux, André; Ducarroz, Max; Desbiolles, Eugène; Galley, Victor; Ruffieux, Yvette; Pasquier, Germaine; Remy, Madeleine; Pilloud, Béatrice; Menoud, Marthe; Blanc, Elisabeth; Noël, Anne-Marie; Gobet, Ursule; Morard, Claudine; Bosson, Hélène.

V CERNIAT: Dessibourg, Basile; Droux, M.-Dominique.

V CERNIAT-VALSAINTE: Seydoux, Joseph; *Charrière, Emma.*

V CHARMEY: Murith, Jean; Robadey, Auguste; Joillet, Fernande; Schwarz, Raymonde; Gasser, Claire; Jordan, Adèle.

V CHÂTEL-CRÉSUZ: Ruffieux, Camille; *Ruffieux, Léonie.*

V CORBIÈRES: Marchon, Francis; *Blanc, Yvonne.*

V ECHARLENS: Sudan, Joseph; Grandjean, Rosa.

V ENNEY: Ruffieux, Antoine; Portmann, M.-Thérèse.

V ESTAVANNENS: Clerc, Henri; *Jaquet, Thérèse.*

V GRANDVILLARD: Andrey, Maxime; Pernet, Emerentienne; Frossard, Julie.

V GRUYÈRES: Robadey, Louis; Bersier, Paul; Gremaud, M.-Victorine; Chatton, M.-Bernadette; Gummy, M.-Justine.

V GUMEFENS: Despond, Jean; *Meyer, Ida.*

V HAUTEVILLE: Villos, Séraphin; Plancherel, Esther.

V LA ROCHE: Terrapon, Louis; Bongard, Bernard; Gavillet, Blanche; Koller, M.-Rolande; Rey, Claudia.

V LA TOUR-DE-TRÈME: Descloux, Charles; Maillard, Henri; Maillard, Anne-Bernard; Berger, Hélène; Rolle, Edith.

V LE-PAQUIER: Jordan, Jean; Huguenot, Marie-Jeanne.

V LESSOC: Galley, Louis; *Fragnière, Delphine.*

V MARSENS: Chobaz, Alexis; Bovigny, Rogatienne.

V MAULES: Jaquet, Joseph; *Michel, Marie.*

V MONTBOVON: Thorimbert, Joseph; Périsset, Marie-Stanislas; Huguenot, Jeanne.

V MORLON: Chavaillaz, François; Vuarnoz, Hyacinthe.

V NEIRIVUE: Luisoni, Joseph; Andrey, Gabrielle.

V PONT-EN-OGOZ: Berset, Léon; *Bertschy, Simone.*

V PONT-LA-VILLE: Fontaine, Clément; Brünisholz, Marie.

V RIAZ: Vauthey, Gustave; Loup, Marie; Jolliet, Fernande.

V ROMANENS: Grandjean, Etienne; *Michel, Marie.*

V RUEYRES-TREYFAYES: Ducrest, Joseph; *Oberson, Lidwine.*

- V SÂLES: Gisler, Jules; Pillonel, Cécile.
 V SORENS: Brulhart, Alphonse; Favre, Simone; Marro, Marie-Christine.
 V VAULRUZ: Cardinaux, Robert; Modoux, Simone; Raboud, Julia.
 V VILLARS-S.-MONT: Vial, Félicien; *Vionnet, Marguerite*.
 V VILLARVÔLARD: Bourqui, Ernest; *Repond, Emilie*.
 V VUADENS: Bugnon, Paul; Barbey, Louis; Macheret, Antide; Saunier, Jeanne-Henri; Théraulaz, Antoine-Marie.
 V VUIPPENS: Oberson, Paul; *Magnin, Thérèse*.

District du Lac — Seebezirk

- VI AGRISWYL: Bosshard, Oscar; *Gaberell Louise*.
 VI ALTAVILLA: Herren, Hilde; *Kaltenrieder, Emilie*.
 IV BARBERÈCHE: Blanc, Willy; Chéseaux, Gérard; Colomb, Jeanne-Marcelle.
 II BELLECHASSE: Savary, Paul.
 VI BÜCHSLN: Mæder, Hedy; *Kaltenrieder, Emilie*.
 VI BURG: Hans, Robert; *Gaberell, Louise*.
 III CORDAST: Dillon, Joseph; *Bürgy, Louise*.
 IV CORMÉROD: Bæriswyl, Odilon; *Humbert, Cécile*.
 VI COURGEVAUX: Guillod, Ernest; Stucki, Marguerite; *Wuillemin, Léa*.
 VI COURLEVON: Eugster Fritz; *Wuillemin, Clara*.
 IV COURNILLENS: Roubaty, Arthur; *Biolley, Alice*.
 IV COURTEPIN: Roulin, Paul; Thierrin, Marie-Thérèse.
 VI COURTEPIN: (fr. öff. Sch.): Stauffacher, Henri; Matter, Hanna; *Stauffacher, Bertha*.
 IV COURTION: Clerc, Phocas; Bongard, Edith; Chappuis, Charlotte.
 IV CRESSIER-S.-MORAT: Pittet, André; Cardinaux, Madeleine.
 VI FRÆSCHELS: Glauser, Walter; *Hofer, Marie*.
 VI GALMIZ: Möri, Jacob; Probst, Berthe-Ida; *Probst, Berthe-Ida*.
 VI GEMPENACH: Kramer, Ernest; *Kaltenrieder, Emilie*.
 III GURMELS: Auderset, Pius; Bauer, Fulgentia; Jenny, Bertellina; Grossrieder, Lucina.
 VI GURMELS (fr. öff. Sch.): Gaberell, Robert; Herbster, Charlotte; *Rentsch, Alice*.
 III GUSCHELMUTH: Schaller, Marcel; *Mewly, Ida*.
 VI JEUSS: Scherzinger, Ernest; *Rentsch, Alice*.
 VI KERZERS: Gutknecht, Emma; Tschachtli, Margrit; Fasnacht, Alfred; Schwab, Gottlieb; Gutknecht, Ernest; Weber, Ernest; *Johner, Anna; Wasserfallen, Lina*.
 III LIEBISTORF: Kuster, Joseph; Pürro, Hildegard; *Mewly, Ida*.
 VI LÛRTIGEN: Fürst, Wilhelm; *Gaberell, Luise*.
 VI MEYRIEZ: L'Eplattenier, Alexandre; *Wuillemin, Léa*.
 VI MONTILIER: Urfer, Walter; *Gaberell Louise*.

VI MURTEN: Mesey, Marguerite; Stuber, Hilde; Herren, Fritz; Jacot, André; Hertig, Walter; Johner, Berthy; Auer, Hilde; Lerf, Fritz (gymnastique); *Pantillon, Lina; Pache, Liliane-Marguerite.*

III MURTEN (libre public): Meyer, Aleydis; Deillon, Irma.

VI RIED: Fürst, Hans; Grau, Caroline; *Schwab, Anna.*

VI SALVENACH: Helfer, Rudolf; Benninger, Elisabeth; *Wieland, Pauline.*

VI ULMIZ: Kung, Hermann; Stocker, Heidi; *Gaberell, Luise.*

VIII VILLAREPOS: Bächler, Séraphin; Dupasquier, Hortense.

VI VULLY-LE-BAS, SUGIEZ: Javet, André. — PRAZ: Lini-ger, Yvonne. — NANT: Derron, Samuel; *Schmutz, M.-Louise.*

VI VULLY-LE-HAUT, LUGNORRE: Etter, Louis; Derron, Suzanne. — MÔTIER: Javet, Henri-Emile.

III WALLENBUCH: Brohy, Henriette.

IV WALLENRIED: Marro, Philémon; *Biolley, Alice.*

District de la Glâne. — Glanebezirk

VII AUBORANGES: Renevey, Arthur; *Ducrest, Marie.*

VII BERLENS: Bays, Germain; *Python, Cécile.*

VII BILLENS: Carrel, Marcel; Knubel, Fernande.

VII BLESSENS: Dupont, Aloys; *Levat, Claire.*

VII CHAPELLE-GILLARENS: Rossier, Léon; Monney, Alice.

VII CHÂTELARD: Bord, Ernest; Thorimbert, Marguerite.

VII CHÂTONNAYE: Ducrest, Marcel; Péclat, Marthe.

VII CHAVANNES-LES-FORTS: Descloux, Robert; Chassot, M.-Thérèse.

VII CHAVANNES-SOUS-ORSONNENS: Rotzetter, Joseph; *Ri-choz, Yvonne.*

VII ECUBLENS: Menoud, Gérard; *Ducrest, Marie.*

VII ESMONTS: Monnard, Edmond; *Pasquier, Anna.*

VII ESTÉVENENS: Descloux, Max; *Perroud, Emma.*

VII GRANGETTES: Gisler, Robert; *Perroud, Emma.*

VII HENNENS: Bugnon, Louis; *Bourqui, M.-Louise.*

VII LA JOUX: Esseiva, Albert; Pittet, Rosalie.

VII LE SAULGY: Brunisholz, Henri; *Conus, Clara.*

VII LES ECASSEYS: Sansonnens, André; *Surchat, Marie.*

VII LES GLÂNES: Sudan, Clara.

VII LIEPFRENS: Ducrest, Henri; *Dumas, Marie.*

VII LUSSY: Chardonnens, Ernest; Margueron, Margue-rite.

VII MASSONNENS: Abriel, Joseph; Clerc, Angèle.

VII MÉZIÈRES: Bays, Léon; Francey, Colette.

VII MIDDES: Dubey, Henri; Rigolet, Marie-Louise.

VII MONTÉT: Bovet, Raymond; *Pasquier, Anna.*

VII MOSSEL: Brasey, Jean; *Dénervaud, Marie-Jeanne.*

VII ORSONNENS: Hemmer, François; Schaller, Brigitte; Gross, Marie-Jeanne.

VII PREZ-VERS-SIVIRIEZ: Cuony, Jean; Brasey, M.-Canisius.

VII PROMASENS: Mauron, Fernand; *Jaquier, Maria.*

VII ROMONT: Grandjean, Joseph; Schouwey, Athanase; Pasquier, Marcel; Carrard, Marthe; Schmoutz, Marie; Aubert, Charlotte; Clerc, Marguerite; Clerc, Elisabeth; Bondalaz, Jeanne-Thérèse.

VII RUE: Surchat, Alfred; Goumaz, Anne-Marie.

VII SIVIRIEZ: Philot, Julien; Perroud, Louise; Mauron, Victoire.

VII SOMMENTIER: Déglise, Joseph; Ecoffey, Thérèse.

VII TORNÉ-LE-GRAND: Bersier, Jules; Bidal, Eugénie.

VII URSY: Rey, Arthur; *Pasquier, Anna.*

VII VAUDERENS: Pasquier, Louis; Steinauer, Lucie.

VII VILLARABOUD: Joye, Paul; *Dumas, Marie.*

VII VILLARANON: Oberson, Gabrielle.

VII VILLARGIROUD: Gremaud, Max; *Richoz, Yvonne.*

VII VILLARIAZ: Sansonnens, Laurent; *Vaucher, Hermine.*

VII VILLARIMBOUD: Ducrot, André; Dunand, Canisia; Bongard, François-Xavier.

VII VILLARSIVIRIAUX: Abriel, François-Joseph; *Berset, Geneviève.*

VII VILLAZ-ST-PIERRE: Bugnon, Auguste; Despond, M.-Justine; Chéseaux, M.-Jeanne.

VII VUARMARENS: Ayer, Francis; *Pasquier, Anna.*

VII VUISTERNS-DEV.-ROMONT: Chassot, Georges; Chollet, Marguerite.

District de la Broye — Broyebezirk

VIII AUMONT: Banderet, Gérard; Maillard, Canisia.

VIII AUTAVAU: Monney, Jules; *Ducarroz, Christine.*

VIII BUSSY: Singy, Michel; Roulin, Geneviève.

VIII CHABLES: Bérard, Maxime; *Monney, Thérèse.*

VIII CHAPELLE: Rouiller, Henri; *Chappuis, Léonie.*

VIII CHEIRY: Perritaz, Elie; *Chappuis, Léonie.*

VIII CHEYRES: Collaud, Robert; *Bourqui, Marianne.*

VIII CUGY: Bugnon, Camille; Chuard, Anne-Marguerite; Vial, Berchmans.

VIII DELLEY-PORTALBAN: Loup, Eugène; Ludwig, M.-Cécile; Bossel, Anne-Catherine.

VIII DOMDIDIÉ: Dubey, Auguste; Briffod, Félicité; Delacombaz, Hélène; Sallin, M.-Léonide; Coppex, M.-Théodule.

VIII DOMPIERRE: Blanchard, Charles; Bersier, Marie; Steinauer, Yvonne.

VIII ESTAVAYER-LE-LAC: Monney, Léon; Rossier, Henri; Vuarnoz, Stéphanie; Crausaz, Gabrielle; Rossier, Yvette; Michaud, Marie-Thérèse.

VIII FÉTIGNY: Sauteur, Max; Bulliard, M.-Joseph; Sporenborg, Anne-Elisabeth.

VIII FONT: Chablais, Max; *Carrard, Thérèse.*

VIII FOREL: Duc, Alfred; *Rapelli, Marthe.*

- VIII FRANEX: Gisler, Albertine.
 VIII GLETTERENS: Sansonnens, Gilbert; *Collomb, Elisabeth.*
 VIII GRANGES-DE-VESIN: Chofflon, Eugène; *Berchier, Angèle.*
 VIII LA VOUNAISE: Chassot, Emile.
 VIII LÉCHELLES: Jorand, Louis; Volery, Claudine; Pamingle, Julienne.
 VIII LES FRIQUES: Brulhart, Lina.
 VIII LULLY: Lambert, Raymond; *Guinard, Agnès.*
 VIII MANNENS: Monney, Jean; Bapst, Marguerite; Ratzé, Anna.
 VIII MÉNIÈRES: Conus, Henri; *Vorlet-Marguet, Cécile.*
 VIII MONTAGNY-LA-VILLE: Barras, Gabriel; Berset, Marie-Louise.
 VIII MONTAGNY-LES-MONTS: Mottet, Charles; Chardonens, Véréne.
 VIII MONTAGNY-COUSSET: Carrel, Albert; Corminbœuf, Aline.
 VIII MONTBORGET: Thierrin, Paul; *Lozey, Rose.*
 VIII MONTBRELLOZ: Delley, Eugène; *Ducarroz, Christine.*
 VIII MONTET: Maradan, Alfred; *Guinard, Agnès.*
 VIII MORENS: Pillonel, Alfred; *Vésy, Agnès.*
 VIII MURIST: Piccand, Louis; Pittet, Jeanne.
 VIII NUVILLY: Mugny, Louis; Fumeaux, M.-Véronique.
 VIII PRÉVONDAVAUX: Vaucher, Marius; *Badoud, Marie.*
 VIII RUEYRES-LES-PRÉS: Thierrin, Germain; *Roulin Maria.*
 VIII RUSSY: Collaud, Marius; *Pochon-Pauchard, Louise.*
 VIII ST-AUBIN: Fontaine, Armand; Roggo, Anne-Marie; Guggenheim, Marie-Louise.
 VIII SEIRY: Musy, Isidore; *Bise, Clara.*
 VIII SURPIERRE: Chavallaz, Adrien; *Crausaz, Bertha.*
 VIII VALLON: Collomb, Louis; *Collomb, Elisabeth.*
 VIII VESIN: Ody, Auguste; *Berchier, Angèle.*
 VIII VILLENEUVE: Aeby, Oscar; *Crausaz, Bertha.*
 VIII VUISSENS: Egger, Irénée; Bugnon, Marie-Thérèse.

District de la Veveyse — Vivisbachbezirk

- VII ATTALENS: Plancherel, Joseph; Persoud, Marie-Ange; Desplan, Henriette.
 VII ATTALENS-TATROZ: Pachoud, Amédée; *Perroud, Esther.*
 VII ATTALENS-VUARAT: Cotting, Joseph; *Perroud, Esther.*
 VII BESENCENS: Genoud, Rosa.
 VII BOSSONNENS: Gremaud, Hubert; Grandi, M.-Antonie.
 VII BOULOZ: Sapin, Fernand; *Surchat, Marie.*
 VII CHÂTEL-ST-DENIS: Progin, Oscar; Both, Jean; Biolley, Ernest; Philipona, Joséphine; Plancherel, Rosalie; Porte,

- Henriette; Gremaud, Anne-Marie; Berthoud, Madeleine.
 VII FRUENCE (CHÂTEL): Karth, Alphonse; *Gäsler, Vincent*.
 VII PRAYOUD (CHÂTEL): Villard, Joseph; *Gäsler, Vincent*.
 V FIAUGÈRES: Droux, Jean-Louis; *Maillard, Marthe*.
 V GRANGES: Grandjean, Marcel; Plancherel, Jeanne.
 V GRATTAVALCHE: Ducrest, Fernand; *Bard, Pauline*.
 V LA ROUGÈVE: Maillard, Cécile.
 V LE CRÊT: Pfulg, Calybite; Bochud, Anne-Lucie.
 V PONT: Molleyres, Agnès.
 V PORSEL: Seydoux, Marius; Chuard, Edith.
 V PROGENS: Pichonnaz, Louis; *Suard, Eugénie*.
 V REMAUFENS: Moret, Bernard; Cardinaux, Lucienne.
 V SEMSALES: Schneuwly, Théophile; Züger, M.-Thaddée;
 Joye, M.-Stéphane; Perrin, M.-Antoinette.
 V ST-MARTIN: Simonet, Paul; *Molleyres, Marie*.
 V ST-MARTIN-LE JORDIL: Pfulg, Edmond; *Molleyres, Marie*.

Maitresses ménagères — Haushaltungslehrerinnen

1^{er} Arrondissement

SARINE

- BELFAUX: Meuwly, Marie-Justine.
 ECUVILLENS: Barras, Marthe.
 ESTAVAYER-LE-GIBLOUX: Bouvet, Francisca.
 FRIBOURG, ST-NICOLAS: Perrin, Joséphe-Marie.
 » » Progin, Marguerite.
 MARLY-LE-GRAND: Schorro, Angèle.
 NEYRUZ-COTTENS: Adam, Marie-Agathe.
 PRAROMAN: Daigle, Léonie.
 PREZ-VERS-NORÉAZ: Monico, Virginia.
 SONNENWYL: Barras, Marguerite.
 TREYVAUX: Gauch, Aurélie.
 VUISTERNENS-EN-OGOZ: Pittet, Lucile.

BROYE

- AUMONT: Hegglin, Augusta.
 CUGY: Richoz, Anne.
 DOMDIDIER: Chautemps, Joséphine.
 ESTAVAYER-LE-LAC: Dewarrat, Hélène.
 MONTAGNY-LA-VILLE: Pernot, M.-Alexandre.
 MURIST: Boog, Marie-Bernadette.
 ST-AUBIN: Clément, Joséphine.
 SURPIERRE: Maggi, Marie-Florian.

2^{me} Arrondissement

- FRIBOURG, PROVIDENCE: Schönenberger, Pauline; Schmid, Frieda.

SINGINE

- ALTERSWIL: Luschinger, Jrmhilda.
 BÖSINGEN-WÜNNEWIL: Wirth, Bernhilda.
 CHEVRILLES: Locher, Caritina.

DIRLARET: Föhn, Margaritha.
 FLAMATT: Tschannen, Rosy.
 GUIN: Vögeli, Lydia.
 HEITENRIED-ST-ANTOINE: Bircher, Landelina.
 SCHMITTEN-UEBERSTORF: Wülser, Canisia.
 TAVEL: Vettiger, Isabelle.

LAC

CHAMPAGNY: Hurni, Vèrène.
 PRAZ: Tschannen, Rosy.
 CHIÈTRES: Küng, Martha.
 COURTEPIN: Remy, Anne.
 COURTION: Fleury, Geneviève.
 CORMONDES: Meuwly, Caroline.
 MORAT: Tüscher, Rosalie.

3^{me} Arrondissement

GRUYÈRE

BROC-LA TOUR: Barras, M.-Louise.
 BULLE: Rérat, M.-Ignace.
 GRUYÈRES: Gremion, Anna.
 LA ROCHE: Bachmann, Thérèse-Marie.
 MARSENS: Keller, Marie-Madeleine.
 NEIRIVUE-MONTBOVON: Müller, Anselme.
 SÂLES-VAULRUZ: Dumas, Hermine.
 VUADENS: Dalloze, Constance.

GLANE

GILLARENS: Wütlibach, Marie-Robert.
 ORSONNENS: Morand, Constance.
 ROMONT: Ecoffey, M.-Olga.
 SIVIRIEZ: Molleyres, Valentine.
 TORNÉ-LE-GRAND: Bovet, Anna.
 URSY-CHÂTELARD: Brasey, Simone.
 VILLAZ-ST-PIERRE: Mégevand, M.-Denise.
 VUISTERNENS-DEV.-ROMONT: Rétornaz, Hélène.

VEVEYSE

ATTALENS: Hasler, Virginie.
 CHÂTEL-ST-DENIS: Pilloud, Aurélie.
 PORSEL: Meizonnier, Imelda.
 SEMSALES: Dalloze, Constance.

Caisse de retraite du corps enseignant
Lehrerversicherungskasse

Président: Helfer, Max, instituteur, Fribourg.
Caissier: Bondallaz, Antonin, institut. retraité, Fribourg.
Secrétaire: Carrel, Albert, instituteur, Cousset.
Membres: Thurler, Léonard, maître secondaire, Guin.
 Esseiva, François, directeur, Fribourg.
 Dessibourg, Julien, instituteur, Fribourg.
 Lanthmann, Pierre, instituteur retraité, Neirivue.

**Dépôt central du matériel scolaire
Lehrmittelverlag**

Commission — Kommission

Président : Gremaud, Emile, ancien chef de service — *Membres* : Schuwey, Aloys, inspecteur scolaire — Fleury, Fernand, secrétaire —

Administration — Verwaltung

Section A

Gérant : Plancherel, Lucien.
Employé : Devaud, Robert.
Emballeur : Kopp, Johann.

Section B

Gérante : Plancherel, Jeanne.
Employée : Kaser, Marie.

Mutualité scolaire — Schulkrankenkasse

Commission cantonale.

Président : Le directeur de l'Instruction publique. *Vice-président* : Joye, Paul, directeur. *Membres* : Crausaz, Joseph, ancien inspecteur scolaire, Lussy; Meyer, Jakob, préfet, Morat;; Cuony, Jean-Auguste, pharmacien; Esseiva, François, directeur, Fribourg. *D^r Pasquier*, Romain, médecin, à Bulle. — *Secrétaire-caissier* : Barbey, Firmin, chef de service.

Musées — Museen

**1. MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE
NATURHISTORISCHES MUSEUM**

a) *Commission — Kommission*

Président : Mgr Savoy, Hubert, prévôt. — *Membres* : Ursprung, Alfred — Weber, Léonard — Tercier, Jean — Kälín, Joseph, professeurs à l'Université — Cuony, Jean, pharmacien, Fribourg — Remy, Alfred, insp. forestier, Bulle — Thürler, Léonard, maître secondaire, Guin. — *Secrétaire* : Büchi, Othmar, Fribourg.

b) *Personnel — Personal*

Conservateur : Büchi, Othmar.
Préparateur : Noth, Bernard.
Concierger : Jonin, Alphonse.

2. MUSÉE ARTISTIQUE ET HISTORIQUE KUNSTHISTORISCHES MUSEUM

Commission du Musée et des monuments historiques
Aufsichtskommission des Museums und der historischen
Denkmäler

Président: Le directeur de l'Instruction publique. —
Secrétaire: François Esseiva. — *Membres*: MM. les profes-
seurs des chaires d'histoire de l'art et d'archéologie, à l'Uni-
versité; l'Intendant des bâtiments de l'Etat; R. P. M. Mou-
let, O.F.M.C.; Pierre Zurich; Hiram Brulhart, artiste-peintre;
Henri Næf, directeur du Musée gruérien, à Bulle.

Sous-commission du Musée d'art et d'histoire
Unter-Kommission des kunsthistorischen Museums

Président: Pierre Zurich. — *Secrétaire*: François Esseiva.
— *Membres*: R.P. M. Moullet, cordelier; Hiram Brulhart,
artiste-peintre; Henri Næf, direct. du Musée gruérien, à Bulle.

Sous-commission des monuments et édifices publics
Unter-Kommission der Denkmäler und öffentlichen Gebäude

Président: Pierre Zurich. — *Secrétaire*: François Esseiva.
— *Membres*: Edmond Lateltin, intendant des bâtiments
— Adrien Bovy, conservateur du musée — Edmond Weber,
conseiller communal.

Commission administrative du Château de Gruyères
Verwaltungskommission des Schlosses Greyerz

Président: Despond, Lucien, Bulle. — *Vice-président*:
Xavier Remy, directeur. — *Secrétaire*: François Esseiva,
avocat. — *Membres*: Joseph Ackermann, conseiller d'Etat;
Jean Oberson, prés. du trib. de la Gruyère; Auguste Murith;
Louis Blanc, notaire.

Personnel — Personal

Conservateur du Musée: Bovy, Adrien.

Conservateur du médailler: Jordan, Joseph.

Concierge: M^{me} Décaillet.

Archives de l'Etat — Staatsarchiv

Archiviste honoraire — Staatsarchivar h. c.: Raemy, Tobie.
Archivistes: Corpataux, Georges — Niquille, Jeanne.

Hôpital cantonal — Kantonsspital

Conseil d'administration — Verwaltungsrat

Président: Piller, Joseph, conseiller d'Etat.

Membres: Quartenoud, Maxime, conseiller d'Etat — Zur-
kinder, Joseph, chanoine — Glardon, Louis, député, Romont

— Gremaud, Jean, député, Vuadens — Derron, Henri, notaire, Morat — Pilloud, Sylvestre, député, Châtel-St-Denis — Torche, Paul, député, Estavayer-le-Lac — D^r Treyer, Adolphe, médecin, Fribourg — D^r Muller, Aloys, professeur à l'Université — Bertschy, Nicolas, député, Guin.

Administration

Lipp, Louis, administrateur, Fribourg.
Crausaz, André, secrét.-comptable.

Chefs de service — Abteilungsvorsteher

Ody, François, chirurgie.
Treyer, Adolphe, diagnostic et observation.
Fietta, Pierre, ophtalmologie.
Buman, Edouard, maternité.
Perrier, Henri, pédiatrie.
Morard, Casimir, oto-rhino-laryngologie.
Bise, Emmanuel, policlinique antivenérienne.
Bonifazi, Alex., adjoint maternité et pédiatrie.
Jordan, Auguste, policlinique psychiatrique.
Lazarus, Paul, radiothérapie.
Zimmer, E.-A., radiologie.

SANATORIUM CANTONAL POUR TUBERCULEUX A CRÉSUZ

KANTONALES LUNGENSANATORIUM IN CRÉSUZ

Commission préconsultative — Studienkommission

Présidence: Le directeur de l'Instruction publique. —
Membres: Treyer, Adolphe — Buman, Edouard — Meyer, Pius — Fietta, Pierre — Perrier, Henri, médecins, Fribourg — Lateltin, Edmond, architecte cantonal — ainsi que les membres du Conseil d'administration de l'Hôpital cantonal.

Cultes — Kultuswesen

COMMISSION DE SURVEILLANCE DES BIENS DU CLERGÉ CATHOLIQUE

AUFSICHTSKOMMISSION DES VERMÖGENS DES KATHOLISCHEN KLERUS

Président: Le directeur de l'Instruction publique. — *Membres:* Wæber, Louis, vicaire général — Marmier, Henri, professeur au Grand Séminaire — Aeby, Pierre, professeur à l'Université. — *Secrétaire et reviseur:* Joye, Joseph.

II. DIRECTION DE JUSTICE ET POLICE JUSTIZ- UND POLIZEIDIREKTION

Directeur: Bovet, Jules, conseiller d'Etat.

Suppléant: Quartenoud, Maxime, conseiller d'Etat.

Justice — Justiz

Chef de service: Tschachtli, Adrien.

Secrétaire: Corpataux, Edouard.

Secrétaire-adj.: Spicher, Franz.

1. BARREAU ET NOTARIAT ADVOKATUR UND NOTARIAT

A. *Commission examinatrice des aspirants au barreau*

Prüfungskommission für Anwälte

Président: Bovet, Jules, conseiller d'Etat. — *Membres*: Aeby, Pierre, professeur de droit — Merz, Alfred, juge cantonal — Legras, Henri, professeur — Favre, Antoine, professeur — Piller, Joseph, conseiller d'Etat — Bourgknecht, Jean, avocat — *Secrétaire*: Tschachtli Adrien. — *Suppléants*: Gardian, Marcel, juge cantonal — Ruffieux, Léon, juge cantonal — Lorson, Ernest, avocat — Marmier Jean, juge cantonal — Vonlanthen, Albert, président du tribunal — Glasson, Pierre, avocat, Bulle.

B. *Commission examinatrice des aspirants au notariat*

Prüfungskommission für Notare

Président: Bovet, Jules, conseiller d'Etat. — *Membres*: Aeby, Pierre, professeur — Piller, Joseph, conseiller d'Etat — Spycher, Franz, notaire — Savoy, Louis, notaire — Favre Antoine, professeur, — Willenegger, Fritz, notaire, Morat. *Secrétaire*: Tschachtli, Adrien. — *Suppléants*: Kælin, Joseph, notaire — Gaudard, Emile, juge cantonal — Ruffieux, Léon, juge cantonal — Ayer Théodore, not., Romont — Pasquier, Louis, not., Bulle — Oswald, Wilhelm, prof., Fribourg.

2. REGISTRE DU COMMERCE
 REGISTRE DES RÉGIMES MATRIMONIAUX
 OFFICES DES POURSUITES ET OFFICES DES
 FAILLITES

HANDELSREGISTER
 GÜTERRECHTSREGISTER, BETREIBUNGS-
 UND KONKURSÄMTER

PRÉPOSÉS — VORSTEHER

I. *Registres du commerce et des régimes matrimoniaux*
Handels- und Güterrechtsregister

Sarine: Brasey, Alfred, greffier, Fribourg.
Singine: Nicolet, Georges, greffier, Tavel.
Gruyère: Pfulg, Louis, greffier, Bulle.
Lac: Poffet Lucien, Morat.
Glâne: Magnin, Louis, greffier, Romont.
Broye: Huguet, Edouard, greffier, Estavayer-le-Lac.
Veveyse: Currat, André, greffier, Châtel.

II. *Offices des poursuites — Betreibungsämter*

Sarine: Bise, Louis, Fribourg.
Singine: Wæber, Maurice, Tavel.
Gruyère: Ayer, Aloys, Bulle.
Lac: Poffet, Lucien, Morat.
Glâne: Magnin, Louis, Romont.
Broye: Marmy, Emile, Estavayer-le-Lac.
Veveyse: Currat, André, greffier, Châtel-St-Denis.

III. *Offices des faillites — Konkursämter*

Sarine: Brasey, Alfred, greffier, Fribourg.
Singine: Nicolet, Georges, greffier, Tavel.
Gruyère: Pfulg, Louis, greffier, Bulle.
Lac: Poffet, Lucien, Morat.
Glâne: Magnin, Louis, greffier, Romont.
Broye: Marmy, Emile, préposé, Estavayer-le-Lac.
Veveyse: Currat, André, greffier, Châtel-St-Denis.

3. ÉTAT CIVIL — ZIVILSTANDSDIENST

A. AUTORITÉ CANTONALE DE SURVEILLANCE

A. KANTONALE AUFSICHTSBHÖRDE

La Direction de Justice.

Die Justizdirektion.

B. AUTORITÉ INFÉRIEURE DE SURVEILLANCE

B. UNTERE AUFSICHTSBHÖRDE

Les présidents des tribunaux d'arrondissement.

Die Gerichtspräsidenten.

C. OFFICIERS DE L'ÉTAT CIVIL — ZIVILSTANDSBEAMTE

District de la Sarine — Saanebezirk

Arrondissements Amtskreis	Officiers Zivilstandsbeamte	Suppléants Stellvertreter
Fribourg	Musy, Jean-Marie	Blanc, Paul.
Villars-s.-Glâne	Roubaty, Emile	Dreyer, Joseph.
Matran	Corpataux, Léon	Corpataux, Henri.
Neyruz	Dafflon, Joseph,	Mettraux, Louis.
Ecuwillens	Chavaillaz, Eug.	Galley, Antoine.
Autigny	Cudré-Mauroux, E.	Huguenot, Adrien.
Lentigny	Chappuis, Louis	Chappuis, Pierre.
Onnens	Hirt, Robert	Barras, Jean.
Prez	Rosset, Charles	Chollet, Pierre.
Grolley,	Page, Emile	Jaquet, Ernest.
Belfaux	Gremaud, Joseph	Roubaty, Ernest.
Givisiez	Limat, Ernest	Ardenti, Arthur.
Marly	Kuenlin, Romain	Jacob, Henri.
Praroman	Kolly, Raphaël	Clément, Fernand.
Ependes	Clément, Henri	Yutzet, Maxime.
Arconciel	Trinchan, Maurice	Python, Henri.
Treyvaux	Philipona, Louis	Roulin, Conrad.
Rossens	Moulet, Emile	Ducrest, Marcel.
Farvagny-le-Gr.	Jolion, Marcel	Rey, Louis.
Estavayer-le-Gi.	Clerc, François	Michel, Albert.
Vuistern-en-Og.	Marchon, Constant	Grossrieder, Albert.
Ponthaux	Mottas, Gustave	Jaquaz, Léon.
Corseroy	Chatagny, Pierre	Vuarnoz, Charles.
Bonnefontaine	Bæriswyl, Simon	Piller, Léon.
Corpataux	Clerc, François	Sallin, Raymond.
Villarlod	Perritaz, Rosius	Perritaz, Jules.
Cottens	Dubey, Marcel	Margueron, Pierre.

District de la Singine — Sensebezirk

Arrondissements Amtskreis	Officiers Zivilstandsbeamte	Suppléants Stellvertreter
Tavel	Aeby, Jean	Wæber, Albin.
Guin	Zurkinden, Arn.	Brügger, Ludwig.
Bœsingen	Schneuwly, Nic.	Schmutz, Edouard.
Wünnewil	Brügger, Domin.	Schneuwly, Peter.
Ueberstorf	Boschung, Moritz	Schmutz, Lorenz.
Heitenried	Aebischer, Joseph	Perler, Nicolas.
Dirlaret	Bielmann, Robert	Zbinden, Félix.
Chevrilles	Hayoz, Joseph	Vonlanthen, Edouard.
St-Sylvestre	Jelk, Peter	Jelk, Robert.
Plasselb	Ruffieux, Jean	Ruffieux, Al.-Jean.
Planfayon	Thalmann, Pierre	Brügger, Hippolyte.
St-Antoine	Müller, Léon	Sturny, Johann.
Alterswil	Stritt, Rodolphe	Bertschy, Albin.
St-Ours	Zosso, Ludgerus	Fasel, Canisius.
Schmitten	Lehmann, Johann	Bürgi, Wilhelm.

District de la Gruyère — Greyerzbezirk

Bulle	Demierre, Stéph.	Rappo, Marcel.
Riaz	Gremaud, Jean	Schwartz, Louis.
Echarlens	Gremaud, Pierre	Pugin, Joseph.
Vuippens	Philipona, André	Bochud, Maurice.
Sorens,	Ropraz, Robert	Romanens, Elie.
Avry-dev.-Pont	Bovigny, François	Bossens, Octave.
Pont-la-Ville	Rigolet, Simon	Yerly, Symphor.
La Roche	Brodard, Joseph	Brodard, Jean.
Hauteville	Passaplan, Eloi	Andrey, Joseph.
Corbières	Blanc, Alfred	Blanc, Emile.
Villarvolard	Jaquet, Louis	Publioz, Henri.
Botterens	Mossu, Antoine	Gillard, Arthur.
Crésuz	Ruffieux, Alph.	Ruffieux, Charles.
Cerniat	Charrière, Louis	Bourret, Laurent.
Charmey	Rime, Gustave	Overney, Const.
Bellegarde	Buchs, Siegfried	Buchs, Alphonse.
Broc	Mossu, Louis	Corboz, Paul.
Gruyères	Henning, Charles	Doutaz, Alfred.
Estavannens	Jaquet, Charles	Caille, Jean.
Grandvillard	Raboud, Henri	Dupont, Eugène.
Villars-s.-Mont	Thorin, Casimir	Ecoffey, Louis.
Neirivue	Geinoz, Félicien	Castella, Joseph.
Albeuve	Pythoud, Henri	Beaud, Augustin.
Lessoc	Fragnière, Maurice	Both, Marc.
Montbovon	Gillet, Louis	Pernet, Emile.
Morlon	Brasey, Auguste	Grandjean, Louis.

Arrondissements Amtskreis	Officiers Zivilstandsbeamte	Suppléants Stellvertreter
Tour-de-Trême	Caille, Jean	Ruffieux, Jules.
Vuadens	Genoud, Pierre	Despond, Andéol.
Vaulruz	Chollet, Louis	Seydoux, Roger.
Sâles	Pasquier, Albert	Oberson, Léon.
Le Pâquier	Gillet, Joseph	Morand, Jean.

District du Lac — Seebezirk

Morat	Mesey, Hans	Fasnacht, Robert.
Meyriez	Gander, René	Rentsch, Emile.
Môtier	Chautems-Risold, J.	Javet-Guillod, J.
Chiètres	Notz, Arthur	Schwab, Fritz.
Buchillon	Mæder, Fritz	Lehmann, Samuel.
Villarepos	Folly, Emile	Michaud, Maurice.
Courtion	Ratzé, Paul	Progin, Firmin.
Barberêche,	Folly, Arsène	Michel, Yves.
Cormondes	Hayoz, Joseph	Käser, Pierre.
Cressier	Muller, Fernand	Meuwly, Alphonse.

District de la Glâne — Glanebezirk

Romont	Bosson, Robert	Ayer, Antoine.
Middes	Péclat, Léon	Toffel, Emile.
Torny-le-Grand	Dougoud Jules	Bugnon, Charles.
Châtônay	Page, Léon	Vaucher, Gabriel.
Villarimboud	Renevey, Louis	Curty, Emile.
Villaz-St-Pierre	Sallin, Pierre	Gobet, Joseph.
Orsonnens	Page, Pierre	Chassot, Pierre.
Villarsiviriaux	Berset, Léon	Berset, Pierre.
Massonnens	Rey, Joseph	Menétrey, Joseph.
Berlens	Perroud, Henri	Uldry, Paul.
Châtelard	Delabays, Casimir	Uldry, Edmond.
Grangettes	Perroud, Maurice	Python, Joseph.
Vuisternens-d.R.	Oberson, Emile	Menoud, Claude.
Villaraboud	Mauron, François	Gremaud, Léonard.
Mézières	Dénervaud, Cal.	Demierre, Léon.
Billens	Sugnaux, Cyrille	Sugnaux, Florian.
Siviriez	Zaza, Ferdinand	Cosandey, Léon
Ursy	Deschenaux, Jules	Deschenaux, Henri.
Rue	Conus, Louis	Préraz, Joseph.
Promasens	Jaccoud, Joseph	Jacquier, Henri.
La Joux	Pittet, Adrien	Menoud, Joseph.
Chapelle	Rossier, Léon	Crausaz, Léon.

District de la Broye — Broyebezirk

Estavayer	Carrard, Jean	Bonny, Laurent.
Montbrelloz	Ducarroz, Octave	Bourdilloud, Hubert.
Rueyres-les-Prés	Cantin, Joseph	Brasey, Pierre.
Bussy	Chassot, Paul	Plancherel, Jean.

Arrondissements Amtskreis	Officiers Zivilstandsbeamte	Suppléants Stellvertreter
Cugy	Grandgirard, Henri	Grandgirard, André.
Montet	Rey, Antonin	Bersier, Henri.
Féligny	Bersier, Fernand	Monney, Pierre.
Ménières	Moret, Henri	Corminboeuf, Conr.
Nuvilly	Broye, Ernest	Chuard, Marcel.
Murist	Bourqui, Charles	Chammartin, Pierre.
Cheyres	Brasey, Henri	Rapo, Michel.
Font	Bersier, André	Brasey, Louis.
Lully	Banderet, Hippolyte	Lambert, Charles.
Surpierre	Dessarzin, Aloys	Thierrin, Germain.
Viussens	Fasel, Emile	Noël, Léon.
Mannens	Stern, Arthur	Joye, Louis.
Montagny-les-M.	Joye, Ernest-Phil.	Ducrot, Charles.
Léchelles	Progin, Léon	Pauchard, Louis.
Dompiere	Musy, Narcisse	Barbey, Louis.
Domdidier	Besson, Ignace	Chardonness, Hubert.
St-Aubin	Perriard, Louis	Favre, César.
Carignan-Vallon	Ballaman, Georges	Baudois, Jean.
Gletterens	Dubey, Raymond	Plancherel, Georges.
Delley	Déjardin, Marcel	Delley, Fernand.
Aumont	Volery, Justin	Volery, Fortuné
Seiry	Bise, Joseph-Julien	Lambert, Georges.
Forel	Duc, Eugène	Baudin, Ernest.
<i>District de la Veveysse — Vivisbachbezirk</i>		
Châtel-St-Denis	Genoud-Currat, H.	Colliard, Amédée.
Attalens	Savoy, Paul	Savoy, Arthur.
Remaufens	Vauthey, Joseph	Genoud, Louis.
Semsaies	Grivet, Albert	Balmat, Alphonse.
St-Martin	Molleyres, Lucien	Demierre, Henri.
Porsel	Dévaud, Albert	Dénervaud, Alfred.
Le Crêt	Pfulg, Calybite	Currat, Louis.
Progens,	Bochud, Louis	Suard, André.

Police — Polizei

Chef de service:
Secrétaires: Marguet, Joseph.
 Gilardi, Edouard.

SERVICE DE POLICE — POLIZEIABTEILUNG

CHEF DE POLICE — POLIZEICHEF

Gauthier, Louis.

Secrétaires: Galley, Nicolas.

Archiviste: Bulliard, Henri.

Casier judiciaire: Blanc, Louis.

COMMANDANT DE LA GENDARMERIE
KOMMANDANT DES POLIZEIKORPS

Brulhart, Laurent, major.

CHEF DE LA POLICE DE SURETÉ
CHEF DER SICHERHEITSPOLIZEI

Marro, Louis.

BUREAU DES ÉTRANGERS — FREMDENPOLIZEI

Secrétaires : Mathey, Louis.
Crausaz, Aloys.
Blanc, Ignace.
Robert, Paul.
Chenaux, Pierre.

GEÔLIERS DE DISTRICTS — GEFÄNGNISWÄRTER

A Fribourg, Tavel, Bulle, Morat, Romont, Estavayer,
Châtel-St-Denis, la gendarmerie.

COMITÉ DE LA CAISSE DE RETRAITE ET D'INVALIDITÉ
DE LA GENDARMERIE

Vial, Emile, sergent — Thorin, Ernest, caporal.

PRISON CENTRALE DE FRIBOURG
ZENTRALGEFÄNGNIS FREIBURG

Directeur : Remy, Adolphe.
Médecin :
Aumôniers catholiques : Philipona, Alphonse, chanoine,
Schœnenberger, Fridolin, chanoine.
Aumônier réformé : Ellenberger, Wilhelm, pasteur.

ETABLISSEMENT CANTONAL D'ASSURANCE
DES BÂTIMENTS
KANTONALE GEBÄUDEVERSICHERUNGSANSTALT

1. COMMISSION CANTONALE DE LA POLICE DU FEU ET DES
ASSURANCES CONTRE LES INCENDIES
KANT. FEUERPOLIZEI- U. BRANDVERSICHERUNGSKOMMISSION

Président : Bovet, Jules, conseiller d'Etat. — *Membres :*
Cuony, Albert, architecte — Auderset, Albert, avocat —
Dürr, Walter, à Morat — Joye, Joseph, commissaire général.

. — *Secrétaire :* Ding, Robert.

2. ADMINISTRATION — VERWALTUNG

Chef de service : Ding, Robert.
Employés : Oberlin, Marie-Lucie.
Bovard, Eugène.

3. INSPECTORAT DU FEU ET DES CONSTRUCTIONS
FEUER- UND BAUINSPEKTORAT

Inspecteur : Lateltin, Edmond, intendant des bâtiments.
Adjoint : Dreyer, Joseph, technicien.
Technicien : Savoy, Louis, technicien-architecte.
Secrétaire : Wuillemin, Adrien.

4. INSPECTORAT DES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES
INTÉRIEURES
KONTROLLSTELLE FÜR ELEKTRISCHE HAUSINSTALLATIONEN

Inspecteur : Monney, Alfred, ingénieur.

COMMISSIONS DES TAXES DES BÂTIMENTS
GEBÄUDE-SCHATZUNGSKOMMISSIONEN

Arrondissement de la Sarine — Kreis Saane

Taxateur d'arrond. : Hæring, Jean-Charles, arch., Fribourg.
Suppléant : Tercier, Auguste, géomètre, Fribourg.
Taxateurs de district : Yerly, Louis, Treyvaux.
Livio, Séverin, entrepreneur, Fribourg.
Suppléants : Pittet, Denis, entrepreneur, Magnedens.
Joye, Paul, géomètre, Fribourg.

Arrondissement de la Singine — Kreis Sense

Taxateur d'arrond. : Müller, Franz, ingén.-géom., Schmitten.
Suppléant : Ackermann, Jos., arch., Schmitten.
Taxateurs de district : Delmonico, Jean, entrepr. Heitenried.
Perler, Alphonse, entrepr., Wünnewil.
Suppléants : Gobet, Jean, charpentier, Guin.
Rappo, Joseph, entrepr., Alterswil.
Lötscher, Louis, charp., Planfayon.
Vonlanthen, Jos., entrepr., Schmitten.

Arrondissement de la Gruyère — Kreis Greyerz

Taxateur d'arrond. : Pochon, E., géom., La Tour.
Suppléant : Ansermot, Jean, géomètre, Gruyères.
Taxateurs de district : Gachet, Arthur, Gruyères.
Ruffieux, Marcellin, Charmey.
Suppléants : Bochud, André, méc., Bulle.
Morand, Xavier, Bulle.
Beaud, Emile, Albeuve.

Arrondissement du Lac — Kreis See

Taxateur d'arrond. : Petitpierre, H., architecte, Morat.
Suppléant : Spinelli, Mario, entrepr.-maçon, Morat.
Taxateurs de district : Malcotti, Jos., entrepr., Cressier.
Derron-Derron, Emile, agric., Praz.
Suppléants : Bouquet, Pie, entrepreneur, Courtepin.
Johner, E., marchand de bois, Chiètres.
Mæder, Fritz, charpentier, Lurtigen.

*Arrondissement de la Glâne — Kreis Glâne***Taxateur d'arrond. :** Dumas, Fernand, architecte, Romont.**Suppléant :** Barras, Jos., contr. routes, Romont.**Taxateurs de district :** Sallin, Ern., charp., Villaz-St-Pierre.
Corpataux, Charles, entrepr., Ursy.**Suppléants :** Pittet, Henri, menuisier, Fuyens.

Barras, Joseph, Romont.

Mauron, François, Villaraboud.

*Arrondissement de la Broye — Kreis Broye***Taxateur d'arrond. :** Pillonel, Gustave, géom., Châbles.**Suppléant :** Despond, Ami, à Domidier.**Taxateurs de district :** Curty, Louis, Cousset.

Marmy, H., entrepr., Estavayer.

Suppléants : Ducrot, Marcel, St-Aubin.

Périsset, Célestin, Estavayer-le-Lac.

Guerry, Paul, Delley.

Volery, Roger, Aumont.

*Arrondissement de la Veveyse — Kreis Vivisbach***Taxateur d'arrond. :** Chillier, Casimir, Châtel-St-Denis.**Suppléant :** Emonet, Raymond, entrepr., Attalens.**Taxateurs de district :** Cardinaux, Hilaire, Châtel-St-Denis.

Vuichard, Jean, Semsales.

Suppléants : Genoud, Auguste, Attalens.

Vuichard, Théophile, Semsales.

Pauli, Antoine, maçon, Progens.

Millasson, André, entr., Châtel-St-Denis.

COMMISSION DE SANTÉ — SANITÄTSKOMMISSION

Président : Bovet, Jules, conseiller d'Etat. — **Membres :**

Treyer, Adolphe, médecin — Buman, Edouard, médecin —

Plancherel, Charles, médecin — Thurler, Jean, médecin. —

Secrétaire :

INSTITUT D'HYGIÈNE ET DE BACTÉRIOLOGIE

HYGIENISCHES UND BAKTERIOLOGISCHES

INSTITUT

Directeur : Roggo, Joseph.**Préparateur-désinfecteur :** Schafer, Siegfried.

LABORATOIRE CANTONAL D'ANALYSES

KANTONALES CHEMISCHES LABORATORIUM

Chimiste cant. honoraire : Evéquo, Adrien.**Chef :** Burdel, Albert, chimiste cantonal.**Chimiste :** Landerset, René.**Garçon de laboratoire :** Käser, Ernest.

INSPECTEUR DES DENRÉES ALIMENTAIRES

LEBENSMITTELINSPEKTOR

Boschung, Edouard, Marly-le-Petit.

INSPECTEURS CANTONAUX DES LAITIÈRES

Macheret, François — Perroud, Alfred — Progin, Paul — Rudaz, Eloi.

COMMISSION ADMINISTRATIVE
DE LA FONDATION DEL SOTO N° 2, POUR LA LUTTE
CONTRE L'ALCOOLISME

Président: Bovet, Jules, Conseiller d'Etat — *Membres*: Villard, Louis, chancelier de l'Evêché — Schouwey, Aloïs, rév. chanoine — Hartmann, Henri, not. — Gasser, Walter, Fribourg — Crausaz, Joseph, Lussy — Emmenegger, Pius, rév. chanoine, sup. du Séminaire.

COMMISSION DE LA FONDATION JEANNE-MARIE
(Aide aux enfants tuberculeux.)
STIFTUNG JEANNE-MARIE

Président: Bovet, Jules, Conseiller d'Etat — *Membres*: Treyer, Adolphe, médecin — Papaux, Raymond, Les Ecas-seys — Remy-Repond, Henriette, Fribourg — Reymond, Alice, Fribourg — Blanc, Charles, médecin, Bulle — Musy, Jean-Marie, anc. cons. fédéral, Middel.

COMMISSION DES EXAMENS PROFESSIONNELS
POUR CAFETIERS-RESTAURATEURS
KOMMISSION FÜR WIRTEFACHPRÜFUNGEN

Président: Bovet, Jules, Conseiller d'Etat — *Membres*: Delley, Gaston, Fribourg — Menoud, Henri, Romont. — *Secrétaire*: Marguet, Joseph, Fribourg.

III. DIRECTION DE L'INTÉRIEUR
DIREKTION DES INNERN

Directeur: Quartenoud, Maxime, conseiller d'Etat.
Suppléant: Bæriswyl, Aloys, conseiller d'Etat.

Intérieur — Inneres

Chef de service: Buman, Ernest.
Secrétaire: Cardinaux, Emilie.

Préfectures — Oberämter*Sarine — Saane*

Préfet : Renevey, Louis.
Lieutenant de préfet : Spicher, Armand.
1^{er} secrétaire : Plancherel, Bernard.
2^{me} » : Cardinaux, Joseph.
3^{me} » : Théraulaz, Ernest.

Singine — Sense

Préfet — Oberamtmann : Meuwly, Augustin.
Lieutenant de préfet — Stellvertreter : Bæriswyl, Jean.
Secrétaire — Oberamtsschreiber : Vonlanthen, Joseph.

Gruyère — Gréyerz

Préfet : Barras, Pierre.
Lieutenant de préfet : Pfulg, Louis.
Secrétaire : Sudan, Jules.

Lac — See

Préfet — Oberamtmann : Meyer, Jacob.
Lieutenant de préfet — Stellvertreter : Derron, Henri.
Secrétaire — Oberamtsschreiber : Mæder, Fritz.

Glâne

Préfet : Bondallaz, Paul.
Lieutenant de préfet : Savoy, Louis.
Secrétaire : Ayer, Georges.

Broye

Préfet : Duruz, Léonce.
Lieutenant de préfet : Torche, Paul.
Secrétaire : Bise, Fernand.

Veveyse — Vivisbach

Préfet : Genoud, Hubert.
Lieutenant de préfet : Currat, André.
Secrétaire : Genoud, Emile.

Service social — Abteilung für Sozialfürsorge

Chef de service : Dietrich, Ulrich.
Adjoint : Grandgirard, Max.

ASSISTANCE PUBLIQUE — ARMENFÜRSORGE

Reviseur : Monney, Georges.
Inspecteur : Mooser, Meinrad.

ASSURANCES SOCIALES

Préposé : Grandgirard, Max.
Secrétaire : Wolhauser, Hubert.

AIDE AUX CHÔMEURS AGÉS
 BUNDESHILFE FÜR ÄLTERE ARBEITSLÖSE

Commission de prévoyance — Fürsorgekommission

Président : Dietrich, Ulrich, chef de service — *Membres :*
 Blanc, Jean — Bardy, Henri — Weber, Edmond — Aebischer, Johann, abbé — Aebischer, Max — Nicolet, Charles
 — — *Secrétaire :*
 Grandgirard, Max.

Commission de recours — Rekurskommission

Président : Quartenoud, Maxime, Conseiller d'Etat —
Vice-président : Merz, Alfred, juge cantonal. — *Membres :*
 Hogg, Henri — Mayer, Paul — Jambé, Rodolphe, abbé —
 Meuwly, Arthur. — *Secrétaire :* Grandgirard, Max.

ASSURANCE-CHÔMAGE
 ARBEITSLÖSENVERSICHERUNG

*Commission de recours en matière d'assurance-chômage
 Rekurskommission betreff. Arbeitslosenversicherung*

Président : Quartenoud, Maxime, conseiller d'Etat — *Mem-*
bres : Bæriswyl, Aloïs, conseiller d'Etat — Gaudard, Emile,
 juge cantonal — *Secrétaire :* Dietrich, Ulrich.

TRIBUNAL ARBITRAL EN MATIÈRE D'ASSURANCE
 EN CAS DE MALADIE ET D'ACCIDENTS
 SCHIEDSGERICHT FÜR KRANKEN- UND
 UNFALLVERSICHERUNG

MM. Marmier, Jean, juge cantonal, *président.*
 Merz, Alfred, juge cantonal, *suppléant.*
 Perrier, Henri, médecin, *membre.*
, *membre.*
 Muller, Max, chef de service, *suppléant.*
 Thurler, Jean, médecin, *suppléant.*
 Jordan, Auguste, médecin, *suppléant.*
 Cuony, J.-Auguste, pharmacien, *suppléant.*

Agriculture — Landwirtschaft

Chef de service: Ducotterd, Georges.
Adjoint: Python, Henri.
Secrétaires: Dévaud, Louis.
 Renevey, Albert.
 Neuhaus, Emma.

Office de contrôle de la production agricole et de la statistique
Kant. Amt. für die Kontrolle der landwirtschaftl. Produktion
und der Statistik

Chef de l'office: Ducotterd, Georges.

Office cantonal des blés — Kantonales Getreideamt

Chef de l'office: Ducotterd, Georges.
Adjoint: Spicher, Paul.

Institut agricole de Fribourg à Grangeneuve
Landwirtschaftliches Institut von Freiburg in Grangeneuve

Commission de surveillance de l'Institut agricole
Aufsichtskommission des landw. Institutes

Président: Quartenoud, Maxime, conseiller d'Etat. — *Membres:* Dupasquier, Gustave, Vuadens — Dafflon, Joseph, Neyruz — Leicht, Fritz, Salvagny — Grivet, Albert, Semsales — Guinard, André, Montet (Broye) — Cardinaux, Léonard, Rue — Jungo, Pius, Schmitten — Surchat, Léonard, Blessens. — *Secrétaire:* Ducotterd, Georges, Fribourg.

Commission pour l'étude des questions relatives
à l'enseignement agricole

Kommission zum Studium von Fragen betr.
landw. Unterricht

Président: Quartenoud, Maxime, conseiller d'Etat — *Membres:* Chardonnens, Jules, directeur, Grangeneuve — Etter, Ernest, Champagny — Maillard, Louis, Bulle — Philipona, Eusèbe, Fribourg — Schuwey, Aloys, Fribourg. — *Secrétaire:* Ducotterd, Georges, Fribourg.

Direction — Direktion

Directeur: Chardonnens, Jules.
Sous-directeur: Lemaire, Jean-Marie.
Sous-directrice: Emmenegger, Bertha.
Comptable: Aebischer, Adolphe.
Secrétaire: Progin, Simone.

1. ÉCOLE PRATIQUE D'AGRICULTURE PRAKTISCHE ACKERBAUSCHULE

Corps enseignant — Lehrkörper

Professeurs: Lemaire, Jean-Marie — Grillot, Alfred — Anthoine, Alexandre — Courtot, Henri — Gross, Henri — Rössle, Lucien. — *Aumônier*: Schweitzer, René. — *Professeurs spéciaux*: Chardonnens, Jules — Demont, Paul — Ducotterd, Georges — Jobin, Louis — Sallin, Aloïs.

2. ÉCOLE D'AGRICULTURE D'HIVER ET ÉCOLE NORMALE D'AGRICULTURE

LANDWIRTSCHAFTLICHE WINTERSCHULE
UND LANDWIRTSCHAFTLICHER NORMALKURS

Corps enseignant — Lehrkörper

Professeurs: Aebischer, Adolphe — Chardonnens, Jules — Clément, Henri — Ducotterd, Georges — Philipona, Eusébe — Rentsch, Max — Schaller, Georges. — *Aumônier*: Gremaud, Joseph. — *Pasteur*: — *Professeurs spéciaux*: Annen Hans — Demont, Paul — Jungo, Joseph — Reynaud, Pierre — Sallin, Aloïs — Schneuwly, Joseph. — *Surveillants*: Gremaud, Marcel — Ursprung, Albert — Portmann, Roger. — *Maîtres de pratique*: Corpataux, Louis — Rhême, Louis — Rappo, Paul.

3. ÉCOLE MÉNAGÈRE AGRICOLE A MARLY LANDWIRTSCHAFTLICHE HAUSHALTUNGSSCHULE

Corps enseignant — Lehrkörper

Professeurs: Cosandey, Rose — Brasey, Alphonsine — Kùchler, Ephrem — Emmenegger, Berthe — Winckler, Camille — Muller, Anselme — Wæber, Dorothee — Clément, Henri. — *Aumônier*: Pilloud, Louis. — *Pasteur*: Zindel, Octave. — *Professeurs spéciaux*: Perrier, Henri — Déglise, Charles — Philipona, Eusébe — Barbey, Firmin — Chardonnens, Jules — Schaller, Georges — Sallin, Aloïs — Rentsch, Max.

4. ÉCOLE FRIBOURGEOISE DE LAITERIE A GRANGENEUVE

FREIBURGISCHE MOLKEREISCHULE,
IN GRANGENEUVE

Corps enseignant — Lehrkörper

Professeur honoraire: Chardonnens, Auguste. — *Professeurs*: Chardonnens, Jules — Demont, Paul — Macheret,

François — Progin, Paul. — *Maitre-fromager*: Kæser, Alois.
— *Maitre-beurrier*: Pasquier, Jules. — *Maitre-porcher*: Mes-
serli, Alexis.

5. STATION LAITIÈRE CANTONALE KANTONALE STATION FÜR MOLKEREIWESEN

Chef de la Station: Chardonnens, Jules, directeur. — *Chef
du laboratoire*: Demont, Paul. — *Conseiller technique*: Mache-
ret, François. — *Inspecteurs des laiteries*: Progin, Paul —
Perroud, Alfred — Rudaz, Eloi. — *Garçon de laboratoire*:
Rhême, Fernand.

6. LABORATOIRE D'ANALYSES VÉTÉRINAIRES

Chef de laboratoire: Demont, Paul.
Aide: Perroud, Alfred.
Garçon de laboratoire: Rhême, Fernand.

7. STATION CANTONALE DE ZOOTECHNIE KANTONALE STATION FÜR TIERZUCHT

Chef de la station: Schaller, Georges.
Technicien: Corpataux, Louis.

8. STATION CANTONALE DE CULTURES ET DE PHYTOPATHOLOGIE KANTONALE STATION FÜR PFLANZENBAU UND PHYTOPATHOLOGIE

Chef de la station: Rentsch, Max.
Adjoint: Gross, Henri.
Technicien: Corpataux, Louis.
Personnel de bureau: Marmy, Ernest.

Commission cantonale pour l'extension des cultures

Kantonale Kommission für die Ausdehnung des Ackerbaues

Président: Quartenoud, Maxime, conseiller d'Etat. —
Membres: Gutknecht, Samuel, Morat — Pochon, Marc, Vesin
— Philipona, Eusèbe, Fribourg — Dupasquier, Gustave,
Vuadens — Neuhaus, César, Plasselb — Chardonnens,
Jules, directeur, Grangeneuve. — *Secrétaire*: Ducotterd,
Georges, Fribourg.

9. STATION CANTONALE D'ARBORICULTURE ET D'HORTICULTURE KANTONALE STATION FÜR OBST- UND GARTENBAU

Chef de la station: Clément, Henri.
Technicien: Corpataux, Louis.

**COMMISSION CANTONALE POUR L'AMÉLIORATION
DE LA RACE CHEVALINE**

**KANTONALE KOMMISSION
FÜR DIE VERBESSERUNG DER PFERDERASSE**

Président: Quartenoud, Maxime, conseiller d'Etat. — *Membres:* Rey, Louis, St-Aubin — Surchat, Léonard, Blessens — Badoud, Jules, Vuippens — Rytz, Fritz-Gottlieb, Chiètres — Bertschy, Nicolas, vétérinaire, Guin — Colliard, Robert, Châtel-St-Denis — Gendre, Henri, Villarsel-s.-Marly. — *Secrétaire:* Ducotterd, Georges, Fribourg.

**COMMISSION CANTONALE POUR L'AMÉLIORATION
DE LA RACE BOVINE**

**KANTONALE KOMMISSION FÜR DIE VEREDLUNG
DES RINDVIEHS**

Président: Quartenoud, Maxime, conseiller d'Etat. — *Membres:* Gremaud, Casimir, Echarlens — Brulhart, Charles, Givisiez — Mossu, Louis, Broc — Roggo, Pius, Schmitzen — Stoll, Fritz, Salvagny — Marbach, Fritz, fils, Grossried — Oberson, Pierre, vétérinaire, Fribourg — Balmat, Henri, Semsales — Moret, Edmond, Ménières — Jaquet, Julien, Les Glânes — Pasquier, Albert, Sâles (Gruyère) — Dévaud, Joseph, Treyvaux. — *Secrétaire:* Ducotterd, Georges, Fribourg.

**COMMISSION CANTONALE POUR L'AMÉLIORATION
DU PETIT BÉTAIL**

**KANTONALE KOMMISSION ZUR FÜRDERUNG DER
KLEINVIEHZUCHT**

Président: Quartenoud, Maxime, conseiller d'Etat. — *Membres:* Monnard, Emile, Attalens — Bæchler, Albert, Vallon — Mæder, Fritz, Champagny — Piller, Pius, Planfayon — Charrière, Joseph, Broc — Menoud, Louis, Vuisternens-dev.-Romont — Roulin, Pacifique, Treyvaux. — *Secrétaire:* Ducotterd, Georges, Fribourg.

**COMMISSION CANTONALE DE VITICULTURE
KANTONALE WEINBAUKOMMISSION**

Président: Quartenoud, Maxime, conseiller d'Etat. — *Membres:* Brasey, Isidore, Font — Noyer, Auguste, Nant, commissaires — Chervet, Louis, Praz. — *Secrétaire:* Ducotterd, Georges, Fribourg.

**COMMISSIONS PHYLLOXÉRIQUES
REBLAUS-KOMMISSIONEN**

Broye

Brasey, Isidore, Font — Pillonel, Léon, Cheyres — Pillonel Roger, Cheyres — Oulevey, Marc, Châbles.

Lac — See

Chervet, Louis, Praz — Johner, Gottlieb, Môtier — Pellet-Schmutz, Auguste, Nant — Javet, Paul, Lugnorre — Noyer, Auguste, Nant.

COMMISSION ADMINISTRATIVE DES CAISSES
D'ASSURANCE DU BÉTAIL
VERWALTUNGSKOMMISSION DER VIEH-
VERSICHERUNGSKASSE

Président: Quartenoud, Maxime, conseiller d'Etat. —
Membres: Balmat Henri, Semsales — Michel, Louis, Villarlod — Dupasquier, Gustave, Vuadens — Roggo, Pius, Schmitten — Etter, Ernest, Champagny — Jobin, Louis, vét. cant., Fribourg — Corminbœuf, Clovis, Domdidier — Python, Robert, Romont. — *Secrétaire*: Ducotterd, Georges, Fribourg.

COMMISSIONS DE TAXATION DU BÉTAIL
VIEHSCHATZUNGSKOMMISSIONEN

Sarine — Saane

Membres: Gumy, Ernest, Avry-sur-Matran — Yerly, Fabien, Treyvaux — Wæber, Aloys, Estavayer-le-Gibloux. — *Suppléants*: Chatton, Etienne, La Corbaz — Horner, Raphaël, Praroman — Lutzelschwab, Maurice, Chénens.

Singine — Sense

Membres: Huber, Othmar, Dirlaret — Jungo, Franz, Lanthen — Oberson, Alphonse, Tavel. — *Suppléants*: Blanchard, Joseph, Tavel — Neuhaus, César, Plasselb — Schneuwly, Alphonse, Ueberstorf.

Gruyère — Greyerz

Membres: Borcard, Henri, Vaulruz — Brodard, Emile, La Roche — Liard, Séraphin, Avry-dev.-Pont. — *Suppléants*: Seydoux, Sernin, Vaulruz — Pillamet, Jacques, Grandvillard — Pipoz, Constant, Charmey.

Lac — See

Membres: Cressier, Philippe, Lugnorre — Etter, Jacob, Ried — Monney, Léon, Misery. — *Suppléants*: Scheurer, Fritz, Agriswil. — Schorro, Aloïs, Liebistorf — Wieland, Pierre, Salvagny.

Glâne

Membres: Blanc, Jules, Villaz-St-Pierre — Progin, Louis, Billens — Surchat, Firmin, Blessens. — *Suppléants*: Richoz, Joseph, Fuyens — Prélaz, Joseph, Rue — Python, Eugène, Romont.

Broye

Membres: Roulin, Ernest, Estavayer — Noël, Léon, Vuisens — Volery, Justin, Aumont. — *Suppléants*: Collaud, Albin, St-Aubin — Corminbœuf, Clovis, Domdidier — Pillonel, Gustave, Seiry.

Veveyse — Vivisbach

Membres: Esseiva, Pierre, Grattavache — Monnard, Emile, Attalens — Perroud, Hubert, Prayoud — *Suppléants*: Cardinaux, Emile, Bouloz — Chaperon, Pierre, Fruence — Cottet, Alexis, Bossonnens.

VÉTÉRINAIRE CANTONAL — KANTONSTIERARZT

Jobin, Louis, Fribourg.

CANTONNEMENTS DE VÉTÉRINAIRES
TIERARZTKREISE

<i>Sarine.</i>	1 ^{er}	cantonnem.:	Oberson, Pierre, Fribourg. Eichenberger, Armin, Givisiez, sup.
»	2 ^{me}	»	Oberson, Pierre, Fribourg. Mauroux, Franç., Farvagny, suppl.
»	3 ^{me}	»	Eichenberger, Armin, Givisiez. Mauroux, Franç., Farvagny, sup.
»	4 ^{me}	»	Mauroux, François, Farvagny. Eichenberger, A., Givisiez, suppl.
<i>Singine.</i>	1 ^{er}	»	Kiener, Walter, Planfayon. Flury, Walter, Tavel, suppléant.
»	2 ^{me}	»	Weber, Aloys, Schmitten. Jendly, Auguste, Guin, suppléant.
»	3 ^{me}	»	Jendly, Auguste, Guin. Weber, Al., Schmitten, suppléant.
»	4 ^{me}	»	Flury, Walter, Tavel. Jendly, Auguste, Guin, suppléant.
<i>Gruyère.</i>	1 ^{er}	»	Gapany, Henri, Bulle. Lorétan, Ferd., Bulle, suppléant.
»	2 ^{me}	»	Lorétan, Ferdinand, Bulle. Gapany, Henri, Bulle, suppléant.
»	3 ^{me}	»	Jaquet, Aloys, Bulle. Gapany, Henri, Bulle, suppl.
<i>Lac.</i>	1 ^{er}	»	Ludwig, Hans, Morat. Imhof, Jacob, Chiètres, suppléant.
»	2 ^{me}	»	Deslarzes, Gabriel, Courtepin. Ludwig, Hans, Morat, suppléant.
»	3 ^{me}	»	Imhof, Jacob, Chiètres. Möhl, Ernest, Chiètres, suppléant.
<i>Glâne.</i>	1 ^{er}	»	Thévenoz, Louis, Romont. Ludwig, Pierre, Romont, suppl.
»	2 ^{me}	»	Ludwig, Pierre, Romont. Thévenoz, Louis, Romont, suppl.
<i>Broye.</i>	1 ^{er}	» Cantin, Joseph, Vallon, suppléant.
»	2 ^{me}	»	Cantin, Joseph, Vallon.
<i>Veveyse.</i>	1 ^{er}	» Rohrbasser, Ern., Châtel-St-Denis Lorétan, Fernand, Bulle, suppl.

INSPECTEURS DU BÉTAIL — VIEHINSPEKTOREN

District de la Sarine — Sagnebezirk

Cercles Kreise	Inspecteurs Inspektoren	Suppléants Stellvertreter
Arconciel	Dousse, Raphaël	Gross, Joseph.
Autafond	Litzistorf, Nicolas	Litzistorf, Emile.
Autigny	Huguenot, Meinrad	Sapin, Henri
Avry-sur-Matran	Gumy, Ernest	Gumy, André.
Belfaux	Mouret, Henri	Bossy, Alphonse
Bonnefontaine- Montécu	Bæriswyl, Honoré	Piller, Léon.
Chénens	Lutzelschwab, M.	Defferard, Théoph.
Chésalles	Horner, Félix	Dousse, Henri.
Chésopelloz	Chenaux, Paul	Mettraux, Jean.
La Corbaz	Chatton, Alexandre	Baudet, Emile.
Corjolens	Cantin, François	Dorand, Raymond.
Cormagens	Bourqui, Fernand	Bersier, Louis.
Corminbœuf	Angéloz, Auguste	Wyss, Henri.
Corpataux	Barras, Amédée	Clerc, Eugène.
Corserey	Chatagny, Pierre	Vuarnoz, Louis.
Cottens	Repond, Eugène	Margueron, Pierre.
Cutterwyl	Rohrbasser, Louis	Audergon, Léon.
Ecuwillens	Galley, Antoine	Chenaux, Eugène.
Ependes	Bongard, Auguste	Clément, Casimir.
Essert	Dousse, Ls-Max.	Kolly, Bernard.
Estavayer-le-Gib.	Wæber, Aloys	Ducrest, Jules.
Farvagny-le-Gr.	Ducrest, Joseph	Piccard, Paul.
Farvagny-le-Petit	Rolle, Victor	Glannaz, Patrice.
Ferpicloz	Berger, Constant	Jutzet, Denis.
Formangueires	Corpataux, Albert	Chassot, Paul.
Fribourg	Zurkinden, Georges	Rossier, Emile.
Givisiez	Gaillard, Emile	Egger, Joseph.
Granges-Paccot	Rudaz, Joseph	Ræmy, Michel.
Grenilles	Donzallaz, Ans.	Meyer, Cyprien.
Grolley	Cuennet, Félix	Jaquet, Oscar.
Lentigny	Morel, René	Morel, Emile.
Lossy	Schrœter, Alph.	Barras, Henri.
Lovens	Codourey, Léonard	Yerly, Paul.
Magnedens	Chenaux, Jean	Chassot, Julien.
Marly-le-Grand	Bæriswyl, Louis	Torche, Charles.
Marly-le-Petit	Biland, Vincent	Meyer, Pierre.
Matran	Corpataux, Léon	Roubaty, Gilbert.
Montévraz	Brunisholz, Jean	Schorderet, Robert.
Neyruz	Dafflon, Joseph	Mettraux, Louis.
Nierlet	Schrage, Louis	Buchs, Ernest.
Noréaz	Crausaz, Joseph	Julmy, Léon.
Oberied	Gremaud, Jos.	Thoos, Pierre.
Onnens	Bæchler, Joseph	Hirt, Joseph
Pierrafortscha	Oberson, Auguste	Portmann, Pierre.

Cercles Kreise	Inspecteurs Inspektoren	Suppléants Stellvertreter
Ponthaux	Mottaz, Gustave	Dougoud, Francis.
Posat	Reynaud, Olivier	Reynaud, Louis.
Posieux	Pasquier, Eugène	Gevisiez, Paul.
Praroman	Vonlanthen, Fern.	Eggerswyl, Max.
Prez-vers-Noréaz	Chollet, Pierre	Corminbœuf, Paul.
Rossens-Illens	Clerc, Olivier	Clerc, Emile.
Rueyres-St-Laur.	Macheret, Joseph	Maillard, Henri.
Sales	Zimmerman, Henri	Mauron, Xavier.
Senédes	Bays, Hilaire	Perler, Casimir.
Treyvaux	Bourguet, Jos.	Wæber, Gabriel.
Villarlod	Perritaz, Léon	Perritaz, Louis.
Villarsel-le-Gibl.	Michel, Joseph	Gobet, Adrien.
Villarsel-s.-Marly	Henguely, César	Python, Victor.
Villars-s.-Glâne	Mauron, Irénée	Etienne, Clovis.
Vuisternens-en-O.	Villet, Arthur	Nissille, Robert.
Zénauva	Schorderet, Arthur	Wicht, Raphaël.

District de la Singine — Sensebezirk

Alterswil	Birbaum, Johann-J.	Bærswil, Franz
Galtern	Sturny, Théodor	Sturny, Martin
Bœsingen	Schmutz, Eduard	Fasel, Hans
Ammerswil	Riedo, Kanisius	Käser, Peter
Uttewil	Grossrieder, Josef	Nösberger, Alfons
Brünisried	Zbinden, Emil	Brülhart, Josef
Düdingen	Bertschy, Alfons	Jendly, Johann
Angstorf	Perroulaz, Jakob	Schwaller, Josef
Bundtels	Roggo, Robert	Schaller, Alfons
St. Wolfgang	Gross, Emil	Ruffieux, Louis
Giffers	Neuhaus, Josef	Schwarz, Viktor
Heitenried	Schafer, Josef	Zahno, Max
Neuhaus	Hayoz, Aloïs	Neuhaus, Dominique
Oberschrot	Piller, Siegfried	Overney, Josef
Plaffeien	Remy, Peter	Brügger, Hippolyte
Plasselb	Ruffieux, Aloïs	Ruffieux, Viktor
Rechthalten	Huber, Othmar	Bächler, Johann
St. Antoni	Vonlanthen, Otto	Schwaller, Pius
Balbersmatt	Aerschmann, Peter	Aeby, Christof
St. Sylvester	Huber, Josef	Klaus, Raymond
St. Ursen	Oberson, Josef	Stritt, Franz
Balletswil	Fasel, Alfons	Gross, Johann
Schmitten	Lehmann, Johann	Wæber, Aloïs
Tafers	Blanchard, Josef	Gauch, Alphons
Tentlingen	Corpataux, Ignaz	Jenny, Alphons
Ueberstorf	Roux, Max	Schneuwly, Aloïs
Obermettlen	Spicher, Peter	Roux, Josef
Wünnewil	Gobet, Emil	Bertschy, Pius
Flamatt	Roos, Johann	Bill, Rudolf
Zumholz	Zbinden, Alphons	Baula, Dominique

District de la Gruyère — Gregerzbezirk

Cercles Kreise	Inspecteurs Inspektoren	Suppléants Stellvertreter
Albeuve	Castella, Aloys	Pythoud, Irénée.
Sciernes d'Alb.	Comba, Isidore	Delacombaz, Franç.
Avry-dev.-Pont	Grivel, Adolphe	Liard, Jean.
Botterens	Gillard, Adolphe	Mossu, Antoine.
Broc	Mossu, Henri	Mossu, Gaspard.
Bulle	Charrière, Jacques	Colliard, Joseph.
Cerniat	Andrey, Joseph	Meyer, Louis.
Charmey	Repond, Oscar	Repond, Jules.
Châtel-s.-Montsal.	Barras, Emile	Barras, Auguste.
Corbières	Blanc, Emile	Frossard, Léon.
Créruz	Albinati, Emile	Esseiva, Georges.
Echarlens	Gapany, Ernest	Pugin, Jules.
Enney	Gremion, Gustave	Geinoz, Jean
Estavannens	Jaquet, Charles	Jaquet, Charles, f. J.
Grandvillard	Tena, Boniface	Moura, François.
Gruyères	Gachet, Jules	Murith, Gustave.
Gumefens	Perrottet, Charles	Dupré, Gustave.
Hauteville	Schouwey, Eloi	Schouwey, Léon.
Bellegarde	Buchs, Pierre	Buchs, Othmar.
Lessoc	Fragnière, André	Robadey, Martin.
Marsens	Dey, Firmin	Gapany, Raymond.
Maules	Oberson, L.	Pasquier, Vincent.
Montbovon	Grangier, Simon	Pernet, André.
Allières	Jordan, Alfred	Genoud, Pierre.
Morlon	Sciboz, Lucien	Sciboz, Aimé.
Neirivue	Geinoz, Louis	Geinoz, Alphonse.
Le Pâquier	Morand, Louis	Tornare, François
Pont-en-Ogoz	Demierre, Amédée	Bertschy, Louis.
Pont-la-Ville	Maradan, Alph.	Kolly, Louis.
Riaz	Gremaud, Ed.	Gremaud, Fernand.
La Roche	Brodard, Emile	Rigolet, Joseph.
Romanens	Pittet, Joseph	Charrière, Camille.
Rueyres-Treyf.	Yerly, Paul	Overney, Louis.
Sâles	Pasquier, Joseph	Clerc, Bernardin.
Sorens	Gobet, Jules	Tornare, Jules.
La Tour-d.-Trême	Menoud, Paul	Cattilaz, Marcel.
Vaulruz	Borcard, Henri	Dunand, Maurice.
Villarbeney	Gillard, Arthur	Repond, Aloys
Villars-d'Avry	Pidoux, Pierre	Fragnière Jules.
Villars-s.-Mont	Ecoffey, Louis	Thorin, Casimir.
Villarvolard	Publioz, Louis	Repond, Raymond.
Vuadens	Gremaud, Nicol.	Déforel, Pierre.
Vuippens	Romanens, Jean	Badoud, Henri.

District du Lac — Seebezirk

Cercles Kreise	Inspecteurs Inspektoren	Suppléants Stellvertreter
Agriswil	Scheurer, Fritz	Mæder, Hans
Altavilla	Lehmann, Fritz	Pfister, Fritz
Barberêche	Bourqui, Oscar	Chatton, Charles
Grimoine	Gaillard, Pierre	Werro, Alphonse
Villaret	Michel, Joseph	Wæber, Henri
Büchslen	Lehmann, Samuel	Aebi, Alfred
Burg	Burla, Johann	Merz, Hans
Chandossel	Genilloud, Séraphin	Perriard, Julien
Cordast	Bürgi, Alphons	Bürgi, Konstant
Cormérod	Berset, François	Berset, Alexis
Corsalettes	Singy, Ernest	Rohrbasser, Emile
Courgevaux	Wuillemin, Louis	Wuillemin, René
Courlevon	Liniger, Emile	Liniger, Fritz
Cournillens	Monney, Alexis	Audergon, Roger.
Courtaman	Egger, Pierre	Folly, Jean
Courtepin	Michel, Yves	Déforel, Louis.
Courtion	Progin, Firmin	Progin, Edouard
Coussiberlé	Liniger, Emile	Liniger, Fritz
Cressier	Auderset, Alphonse	Muller, Alfred.
Fräschels	Kramer, Ernest	Kramer, Werner
Galmiz	Benninger, Alfred	Bongni, Karl
Gempenach	Steinmann, Johann	Meyer, Ernest
Greng	(Voir Meyriez)	
Grossgurmels-	Heiter, Josef	Kilcher, Paul
Grossguschelmuth	Egger, Philip	Bürgi, Johann
Jeuss	Benninger, Fritz	Benninger, Eduard
Kerzers	Gutknecht-Johner, S.	Schwab, Jakob
Kleinböesingen	Fontana, Alfons	Kurzo, Canisius
Kleingurmels	Heiter, Josef	Kilcher, Paul
Kleinguschelmuth	Egger, Philip	Bürgi, Johann
Liebistorf	Meuwly, Johann	Schorro, Aloïs
Lurtigen	Mäder, Fritz	Herren, Fritz
Meyriez-Greng	Käser, Hans	Hostettmann, Adolf
Misery	Rossey, Oscar	Progin, Joseph
Monterschu	Haas, Laurent	Haas, Eduard
Muntelier	Sommer, Emil	Fasnacht, Paul
Murten	Götschi, Emil	Gutknecht, Hans
Ried	Etter, Samuel	Gutknecht-Kramer.
Salvenach	Mæder, Jakob	Benninger, Eduard
Ulmiz	Knopf, Richard	Meyer-Mæder, Ernst
Villarepos	Folly, Ernest	Folly, Albert
Vully-le-Bas		
Bellechasse	Jendly, Joseph	Murith, Léonard
Nant	Burnier, Jules	Chervet, Henri
Praz	Guillod-Vuillemin A.	Javet, Maurice
Sugiez	Guillod-Widmer, H.	Perrotet, Henri

Cercles Kreise	Inspecteurs Inspektoren	Suppléants Stellvertreter
Vully-le-Haut		
Lugnorre	Perrotet, Louis	Chervet, Edouard
Motier	Guillot, Constant	Gaillet, Louis
Wallenbuch	Egger, Josef	Siffert, Otto
Wallenried	Blanchard, Jean	Stöhr, Alexandre

District de la Glâne — Glanebezirk

Auboranges	Crausaz, François	Bovet, André.
Berlens	Perroud, Jules	Perroud, Henri.
Billens	Jorand, Pierre	Jorand, Michel.
Bionnens	Gavillet, Martin	Vaucher, Louis.
Blessens	Surchat, Léonard	Conus, Jules.
Chapelle	Auguet, Emile	Rossier, Louis.
Châtelard	Roch, Elie	Delabays, Bernard.
Châtonnaye	Péclat, Raymond	Vaucher, Nestor.
Chavannes-les-F.	Dematraz, Louis	Barraz, Ulysse.
Chavannes-s.-Ors.	Dubey, Louis	Defferrard, Elie.
Ecasseys (Les)	Esseiva, Alfred	Papaux, Jules.
Ecublens	Deschenaux, Fr.	Pache, Henri.
Eschiens	Conus, Joseph	Jaquier, Antonin.
Esmonts	Gavillet, Alph.	Gavillet, Germain.
Estévenens	Oberson, Marcel	Oberson, Emile.
Fuyens	Débieux, Léon	Berset, Armand.
Gillarens	Dorthe, Emile	Périsset, Aimé.
Glânes (Les)	Jaquet, Julien	Jaquet, Auguste.
Grangettes	Python, Joseph	Monney, Henri.
Hennens	Mugny, Marius	Mugny, Maurice.
La Joux	Droux, Aloys	Menoud, Eugène.
Lieffrens	Girard, Oscar	Girard, Gaston.
Lussy	Rhême, Pierre	Bulliard, Jules.
Macconnens	Kern, André,	Defferrard, Jules.
La Magne	Menoud, Joseph	Dumas, Henri.
Massonnens	Menétrey, Joseph	Gobet, Eugène.
Mézières	Dénervaud, Cal.	Dumas, Charles.
Middes	Dougoud, Albert	Toffel, Pierre.
Montet	Demierre, Anton.	Demierre, Pierre.
Morlens	Magne, François	Moulet, Henri.
Mossel,	Monney, Henri	Currat, Eugène.
Neirigue (La)	Perroud, Louis	Defferrard, Armand.
Orsonnens	Chassot, Louis	Page, Elie.
Prez-vers-Siviriez	Cosandey, Flor.	Cosandey, Marcel.
Promasens	Pache, Irénée	Jaccoud, Louis.
Romont	Python, Robert	Menétrey, Antoine.
Rue	Bosson, Albin	Prélaz, Henri.
Saulgy	Savary, Raymond	Conus, Isidore.
Siviriez	Maillard, Auguste	Maillard, Emile.

Cercles Kreise	Inspecteurs Inspektoren	Suppléants Stellvertreter
Sommentier	Rouiller, Max	Castella, Emile.
Torny-le-Grand	Bugnon, Simon	Bugnon, Joseph.
Ursy	Deschenaux, Isidore	Conus, Firmin.
Vauderens	Richo, André	Gachet, Albert.
Villageaux	Dénervaud, H.	Wenger, Ernest.
Villaraboud	Clerc, Jonas	Dumas, Meinrad.
Villaranon	Giroud, Louis	Maillard, Marius.
Villargiroud	Berset, Antoine	Berset, Georges.
Villariaz	Monney, Pierre	Equy, Louis.
Villarimboud	Pittet, Gustave	Papaux, Marcel.
Villarsiviriaux	Berset, Eugène	Berset, Léon.
Villaz-St-Pierre	Sallin, Raymond	Gobet, Joseph.
Vuarmarens	Dutoit, Jules	Conus, Victor.
Vuisternens-d.-R.	Clerc, François	Chassot, Emile.

District de la Broye — Broyezbezirk

Aumont	Volery, Fortuné	Volery, Ernest.
Autavaux	Marmy, Charles	Marmy, Raymond.
Bollion	Monney, Louis	Pillonel, Raymond.
Bussy	Chassot, Michel	Chassot, Louis
Châbles	Oulevey, Marc	Chanez, Joseph.
Chandon	Barras, Simon	Christan, François.
Chapelle	Jauquier, Casimir	Torche, Henri.
Châtillon	Lambert, Etienne	Monney, Lucien.
Cheiry	Torche, François	Nicolet, Emile.
Cheyres	Noble, Georges	Rapo, Alphonse.
Cugy	Bersier, Florentin	Chuard, Max.
Delley	Delley, Lucien	Chambettaz, Cés.
Domdidier	Dubey, Didier.	Chardonens, Gérard
Dompierre	Musy, Louis	Mottaz, Vincent.
Estavayer	Jaquat, Joseph	Duc, Antonin.
Fétigny	Vorlet, Paul	Renevey, Paul.
Font	Brasey, Joseph	Brasey, Sulpice.
Forel	Duc, Robert	Duc, Eugène.
Les Planches	Marmy, Raymond	Marmy, Emile.
Franex	Bossy, Joseph	Egger, Aloys.
Frasses	Michaud, Arthur	Mændly, Raymond.
Friques (Les)	Collomb, Robert	Guerry, Lucien.
Gletterens	Dubey, René	Borgognon, Louis.
Granges-de-Vesin	Rey, Henri	Ruy, Martin.
Léchelles	Ribotel, Paul	Ducotterd, Léon.
Lully	Duc, Henri	Ballet, Marc.
Mannens	Renevey, Maurice	Joye, Léon.
Grandsivaz	Rossier, Jean	Stern, Arthur.
Ménières	Corminbœuf, Art.	Moret, Edmond.
Montagny-la-Ville	Pidoud, Fernand	Gendre, Alphonse.
Montagny-l.-Monts	Rossier, André	Overney, Ferdinand.
Cousset	Rossier, Marcel	Maradan, Lucien.

Cercles Kreise	Inspecteurs Inspektoren	Suppléants Stellvertreter
Montborget	Marguet, Raymond	Marguet, Adrien.
Montbrelloz	Marmy, Fernand	Lenweiter, Louis.
Montet	Chaney, Amédée	Rey, Robert.
Morens	Huguët, Ernest	Singy, André.
Murist	Krattinger, Louis	Bertschy, Fernand.
Nuvilly	Ding, Léon	Broye, Louis.
Portalban	Grandjean, Sylv.	Collomb, Jules.
Praratoud	Torche, Ernest	Thierrin, Louis.
Prévondavaux	Badoud, Louis	Andrey, Robert.
Rueyres-les-Prés	Roulin, Paul	Chanex, Tobie.
Russy	Pauchard, Narcisse	Pauchard, Alfred.
St-Aubin	Dessibourg, Jules	Collaud, Joseph.
Seiry	Lambert, Georges	Vez, Gustave.
Sévaz	Dubey, Joseph	Losey, Fernand.
Surpierre	Thierrin, Florentin	Dessarzin, Gabriel.
Vallon	Baechler, Louis	Cantin, Emile.
Vesin	Ansermet, Marcel	Bersier, Louis.
Villeneuve	Ballif, Canisius	Crausaz, Joseph.
La Vouanaise	Losey, Arthur	Mitchaud, Georges.
Vuissens	Noël, Joseph	Fasel, Auguste.

District de la Veveyse — Vivisbachbezirk

Attalens	Colliard, Amédée	Monnard, Léon.
Corcelles	Perroud, Emile	Grangier, Antonin.
Tatroz	Savoy, Louis	Monnard, Camille.
Vuarat	Monnard, Marcel	Monnard, Robert.
Besencens	Vial, Joseph	Sauteur, Jules.
Bossonnens	Cottet, François	Pesse, Ernest.
Bouloz	Dénervaud, Joseph	Dénervaud, Alfred.
Châtel-St-Denis	Colliard, Ernest	Pilloud, Germain.
Fruence	Pilloud, Aloys	Millasson, Camille.
Prayoud	Liaudat, Henri	Perroud, Hubert.
Fiaugères	Monney, Vital	Maillard, Léonard.
Le Crêt	Favre, Pierre	Grandjean, Albert.
Granges	Gabriel, Alexandre	Vienne, Cyrille.
Grattavache	Gachet, Alphonse	Grivet, Joseph.
Pont	Pichonnaz, Louis	Gachoud, Auxence.
Porsel,	Dévaud, Victor	Perriard, Paul.
Progens	Suard, Léon	Pauli, Eloi.
Remaufens	Tâche, Irénée	Déglise, Léon.
La Rougeve	Maillard, Arthur	Maillard, Jules.
St-Martin	Molleyres, Henri	Curat, Louis.
Le Jordil	Vial, Paul	Bossel, Louis.
Sémsales	Robin, Emile	Suchet, Amédée.

**INSPECTEURS DES RUCHERS
BIENENSTANDINSPEKTOREN**

Districts	Inspecteurs
Sarine	Joye-Rossier, Henri, Prez-vers-Noréaz ; suppl. Ridoux, Fortuné, Lentigny.
Singine	Schneuwly, Jean, Guin ; suppl. Vaucher, Félix, Alterswil.
Gruyère	Loup, Arthur, La Tour-de-Trême ; suppl. Pitet, Ernest, Vaulruz.
Lac	Haas, Edouard, Monterschu ; suppl. Weber, Ernest, Chiètres.
Glâne	Rey, Arthur, Ursy ; suppl. Bugnon, Paul, Romont.
Broye	Monney, Jules, Autavaux ; suppl. Torche, Ulysse, Montborget.
Veveysse	Pachoud, Amédée, Tatroz ; suppl. Molleyres, Louis, St-Martin.

**COMMISSION CANTONALE DE SECOURS
AUX PAYSANS OBÉRÉS
KANTONALE HILFSKOMMISSION FÜR
NOTLEIDENDE LANDWIRTE**

Président: Kramer, Fritz, Lourtens. — *Vice-président*: Chuard, Gustave, Nuvilly, — *Membres*: Brügger, Alphonse, député, Jetschwil — Bulliard, Louis, agent d'assurances, Fribourg — Dafflon, Joseph, député, Neyruz — Dupasquier, Gustave, Vuadens — Gachet, Joseph, député, Vauderens — Savoy, Paul, Attalens. — *Secrétaire*: Philipona, Eusèbe, secrétaire agricole, Fribourg.

**CONSEIL DE SURVEILLANCE DE LA CAISSE
D'AMORTISSEMENT DE LA DETTE AGRICOLE
AUFSICHTSRAT DER KANTONALEN LANDWIRTSCHAFTL. ENTSCULDUNGSKASSE**

Président: Quartenoud, Maxime, conseiller d'Etat, Fribourg. — *Vice-président*: Chuard, Gustave, Nuvilly. — *Membres*: Kramer, Fritz, Lourtens — Murith, Auguste, Epagny — Macherel, Ernest, directeur de la Banque de l'Etat, Fribourg — Cosandey, Louis, député, Siviriez — Droux, Joseph, Chavannes-sous-Romont — Despond, Lucien, Bulle — Leicht, Fritz, Salvagny — Bæriswyl, Jean, député, Tavel — Roggo, Alphonse, chef de service, Fribourg. — *Secrétaire*: Philipona, Eusèbe, Fribourg.

COMMISSION CANTONALE DE RECOURS
POUR LES MESURES JURIDIQUES

Président: Murith, Auguste, Epagny. — *Membres*: Pillo-
nel, Ernest, Seiry — Rytz, Fritz-Gottlieb, Chiètres. — *Sup-
pléant*: Gummy, Ernest, Avry-sur-Matran.

COMMISSION CANTONALE DES FERMAGES
KANTONALE PACHTKOMMISSION

Président: Aeby, Pierre, professeur, Fribourg. — *Membres*:
Clément, Pierre, Estavayer-le-Gibloux — Roggo, Pierre,
Guin. — *Suppléants*: Willenegger, Fritz, avocat et notaire,
Morat — Davet, Sulpice, fermier, Bossens s. Romont — Gei-
noz, Léon, fermier, Sorens. — *Secrétaire*: Ducotterd, Geor-
ges, Fribourg.

COMMISSION FONCIÈRE RURALE
KOMMISSION
FÜR LANDW. GRUNDSTÜCKVERKEHR

Président: Ruffieux, Léon, juge cantonal. — *Membres*:
Dousse, Max, président de l'ass. des greffons, Fribourg —
Zurkinden, Auguste, Guin. — *Suppléants*: Spycher, Franz,
notaire, Fribourg — Pochon, Marc, anc. député, Vesin —
Philipona, Eusèbe, cons. national, Fribourg, *secrétaire*.

GÉNIE AGRICOLE — KULTURINGENIEUR-BUREAU

Ingénieur agricole: Hausammann, Philippe.
Adj. à l'Ingénieur: Techtermann, Léon.
Personnel:
Widder, Max, technicien.
Thalmann, Georges, technicien.
Rentsch, Albert, technicien.
Ducrest, Georges, ass. technique.

Industrie, Commerce et Artisanat
Industrie, Handel- und Gewerbe

Chef de service: Roggo, Alphonse.
Secrétaire: Monnard, Marie.

COMMISSION CONSULTATIVE POUR L'EXAMEN DES REQUÊTES
CONCERNANT L'AIDE FINANCIÈRE A L'INDUSTRIE
PRÜFUNGSKOMMISSION DER GESUCHE BETREFFEND DIE
FINANZIELLE HILFE AN DIE INDUSTRIE

Président: Quartenoud, Maxime, conseiller d'Etat. —
Membres: Joyé, Paul, directeur, Fribourg — Protzen, Paul,
directeur, Fribourg — Gfeller, Hans, industriel, Flamatt
— Thalmann, Xavier, agent d'affaires, Fribourg — Bardy,
Henri, député, Fribourg. — *Secrétaire*: Roggo, Alphonse,
chef de service, Fribourg.

OFFICE CANTONAL DE CONCILIATION ET D'ARBITRAGE
EN MATIÈRE INDUSTRIELLE

KANTONALES EINIGUNGSAMT FÜR INDUSTRIELLE FRAGEN

Président: Bays, Séverin, professeur, Fribourg. —
Membres: Protzen, Paul, industriel, Fribourg — Folly, Mau-
rice, ouvrier retraité, Fribourg — *Suppléants*: Richard,
Emile, Fribourg — Jungo, Peter, administrateur, Guin. —
Secrétaire: Roggo, Alphonse, chef de service, Fribourg.

COMMISSION ADMINISTRATIVE FONDATION DEL SOTO N° 1
VERWALTUNGSKOMMISSION STIFTUNG DEL SOTO N° 1

Président: Quartenoud, Maxime, conseiller d'Etat. —
Membres: Schönenberger, Fridolin, Fribourg — Schuwey,
Aloys, Fribourg — Staub, Fritz, Morat — Remy, Adolphe,
Fribourg — Spicher, Armand, Fribourg — M^{me} C. Nuss-
baumer, Fribourg — Leipzig, Paul, Fribourg. — *Secrétaire-
caissier*: Roggo, Alphonse.

OFFICE CANTONAL DES APPRENTISSAGES
ET D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE
KANTONALES LEHRLINGSAMT UND
BERUFSBERATUNGSSTELLE

Secrétaires: Bossy, Raphaël.
Sudan Alfred.

Commission cantonale de la formation professionnelle
Kantonale Kommission für berufliche Ausbildung

Président: Quartenoud, Maxime, conseil d'Etat, Fribourg.
— *Membres*: Gottrau, Paul, professeur, Fribourg — Barraş,
Aloys, commerçant, Bulle — Bonnabry, Joseph, employé,
Fribourg — Fragnière, Antoine, député, Fribourg — Bochud,
André, mécanicien, Bulle — Gutknecht, Ernest, maître-char-
pentier, Morat — Favre, Oscar, directeur, Fribourg. — *Secré-
taire*: Roggo, Alphonse, chef de service, Fribourg.

Commission d'apprentissage du district de la Sarine
Lehrlingskommission für den Saanebezirk

Président: Spicher, Armand, directeur de l'Ecole secondaire professionnelle des garçons de la Ville de Fribourg.
 — *Membres*: Gougain, Ferdinand, maître-serrurier-constructeur, Fribourg — Cuony, Albert, architecte, Fribourg — Dubey, Jean, contre-maitre, Fribourg — Zwimpfer-Schmid, Dagobert, commerçant, Fribourg — *Secrétaire-Caissier*: Bossy, Raphaël, secrétaire de l'Office cant. des apprentissages, Fribourg.

Commission d'apprentissage du district de la Singine
Lehrlingskommission für den Sensebezirk

Président: Philipona, Louis, maître-charron, Guin. — *Membres*: Gfeller, Hans, industriel, Flamatt — Kolly, Pierre, maître-forgeron, Chevrilles — Neuhaus, Auguste, conseiller communal, Plasselb. — *Secrétaire-Caissier*: Schuwey, Oswald, instituteur, Guin.

Commission d'apprentissage du district de la Gruyère
Lehrlingskommission für den Greyerzbezirk

Président: Galley, Emile, maître boulanger-pâtissier, Bulle. — *Membres*: Bochud, Léon, industriel, Bulle — Mailard, Louis, inspecteur scolaire, Bulle — Dr Pasquier, Romain, médecin, Bulle — Gauthier, Isidore, maître menuisier, Bulle — Körber, Alfred, commerçant, Bulle — Philipona, François, march.-tailleur, Bulle — Vacchino, Gustave, ouvrier, Bulle. — *Secrétaire-Caissier*: Amberg, Joseph, Bulle.

Commission d'apprentissage du district de la Glâne
Lehrlingskommission für den Glanebezirk

Président: Lugrin, Marius, maître-boulangier, Romont. — *Membres*: Crausaz, Joseph, anc. inspecteur scolaire, Lussy — Rév. Père Ihle, Institut St-Nicolas, Drognens — Cassellini-Schorro, ouvrier-peintre, Romont — Parmentier, G., insp. scol., Romont. — *Secrétaire-Caissier*: Steinauer, Joseph, maître-tailleur, Romont.

Commission d'apprentissage du district du Lac
Lehrlingskommission für den Seebezirk

Président: Obrecht, Karl, maître-serrurier, Morat. — *Vice-Président*: Johner, Fritz, maître-sellier, Chiètres. — *Membres*: Joggi, Ernest, commerçant, Morat — Feller, Albert, député, Courtepin — Brechbühler, A., maître-coiffeur, Chiètres. — *Secrétaire*: Gutknecht, Ernest, inspecteur scolaire, Morat. — *Caissier*: Kneubühler, Ernest, maître-charpentier, Montilier.

*Commission d'apprentissage du district de la Broye**Lehrlingskommission für den Broyebezirk*

Président: Dessibourg, Paul, directeur des écoles, Estavayer-le-Lac — *Membres*: Bonfills, René, président de l'association des artisans, Estavayer-le-Lac — Blöchlé, Jean, maître menuisier-ébéniste, Estavayer-le-Lac — Francey, Arthur, typographe, Estavayer-le-Lac.

*Commission d'apprentissage du district de la Veveyse**Lehrlingskommission für den Vivisbachbezirk*

Président: Pilloud, Sylvestre, maître-charpentier, Châtel-St-Denis. — *Membres*: Rohrbasser, Nestor, maître-sellier — Châtel-St-Denis — Schrag, Auguste, maître-boulangier-pâtissier, Châtel-St-Denis — Colliard, Louis, ouvrier maçon, Châtel-St-Denis — *Secrétaire-Caissier*: Chillier, Casimir, architecte, Châtel-St-Denis.

*Commission d'apprentissage pour la profession de boucher-charcutier**Lehrlingskommission für den Metzger- u. Schweinemetzgerberuf*

Président: Gutknecht, Jakób, maître boucher-charcutier, Fribourg. — *Membres*: Bertschy, Albin, maître-boucher, Fribourg — Rotzetter, Robert, maître-boucher, Schmitten — Berthet, Albert, maître-boucher, Bulle — Meyer, Antoine, garçon-boucher, Fribourg. — *Secrétaire-Caissier*: Herren, Walter, maître-boucher, Morat.

*Commission d'apprentissage pour la profession de boulanger-pâtissier**Lehrlingskommission für den Bäcker- u. Bäcker-Pâtissierberuf*

Président: Gremaud, Albert, maître-boulangier-pâtissier, Fribourg. — *Membres*: Thalmann, Emile, maître boulangier-pâtissier, Planfayon — Tschachtli, H., maître boulangier-pâtissier, Chiètres — Maillard, Lucien, maître boulangier-pâtissier, La-Tour-de-Trême — Dousse, Marcel, ouvrier boulangier, Fribourg — Maradan, Edgar, ouvrier boulangier, Fribourg — *Secrétaire-Caissier*: Fasel, Laurent, maître boulangier-pâtissier, Fribourg.

*Commission d'apprentissage pour la profession de cartonier**Lehrlingskommission für den Kartonnageberuf*

Président: Kappeler, Henri, fondé de pouvoirs, Fribourg. — *Membres*: Vuille, Henri, directeur, Fribourg — Mooser, Victor, ouvrier cartonier, Fribourg — Gfeller, Victor, ouvrier cartonier, Fribourg. — *Secrétaire-Caissier*: Kolly, Alfred, ouvrier cartonier, Fribourg.

Commission d'apprentissage pour la profession de charron
Lehrlingskommission für den Wagenberuf

Président: Philipona, Louis, maître-charron, Guin. —
Membres: Grünig, Hans, maître-charron, Courtepin —
 Buchillier, Paul, maître-charron, Vauderens.

Commission d'apprentissage pour la profession de coiffeur
Lehrlingskommission für den Coiffeurberuf

Président: Simon, Yves, coiffeur, Fribourg. — *Membres*:
 Bourqui, Fernand, coiffeur, Châtel-St-Denis — Decroux,
 Emile, coiffeur, Bulle — Grat, Walter, coiffeur diplômé,
 Morat — Rossier, Julien, coiffeur, Guin — Jaquier, Pierre,
 ouvrier coiffeur, Fribourg. — *Secrétaire-Caissier*: Monney,
 Léon, coiffeur, Fribourg.

Commission d'apprentissage pour la profession de coiffeuse
Lehrlingskommission für den Coiffeuseberuf.

Président: Marti, Albert, coiffeur diplômé pour dames,
 Bulle. — *Membres*: Marti, Hans, coiffeur, Morat — Kolly-
 Salchli, M^{me} coiffeuse diplômée, Fribourg. — *Secrétaire-
 Caissière*: Handrick, M^{me}, Marguerite, coiffeuse diplômée,
 Fribourg.

*Commission de surveillance pour l'apprentissage
 commercial*

Aufsichtskommission für das Handelslehrlingswesen

Président: Kappeler, Henri, fondé de pouvoirs, Fri-
 bourg. — *Membres*: D^r Guhl, Marcel, directeur, Fribourg —
 Eigenmann, Guillaume, négociant, Fribourg — Feller, Al-
 bert, commerçant, Courlevon — Descloux, Léon, professeur,
 Fribourg — D^r Bianchi, Lino, professeur, Fribourg — Gex,
 Nicolas, commerçant, Bulle. — *Secrétaire-Caissier*: Braillard,
 Louis, caissier, Fribourg.

Commission d'apprentissage pour la profession de confiseur
Lehrlingskommission für den Konditorenberuf

Président: Tschäppât, A., maître-confiseur, Fribourg. —
Membres: Zapf, Albert, ouvrier-confiseur, Fribourg — Huber,
 E., ouvrier-confiseur, Fribourg. — *Secrétaire-Caissier*: Huber,
 Xavier, maître-confiseur, Fribourg.

*Commission d'apprentissage pour la profession
 de couturière*

Lehrlingskommission für den Damen-Schneiderinnenberuf

Présidente: Schneider, M^{me} Louise, couturière, Fribourg. —
Vice-présidente: Robert, M^{me} Léone, couturière, Fribourg. —
Membres: Kowalska, M^{me} Maria, maîtresse de coupe, Fri-
 bourg — Michaud, M^{lle} E., couturière, Estavayer-le-Lac —

Jenewein-Spicher, M^{me} M., couturière, Fribourg. — *Caissière*: Poffet, M^{lle} Marie, couturière, Fribourg. — *Secrétaire*: Garreau, M^{me} Hélène, couturière, Fribourg.

Commission d'apprentissage pour la profession de cordonnier

Lehrlingskommission für den Schuhmacherberuf

Président: Jeckelmann, Franz, maître-cordonnier, Tavel. — *Membres*: Bongard, Alphonse, maître-cordonnier, Romont — Jenny, Rudolf, maître-cordonnier, Chiètres. — *Secrétaire-Caissier*: Kolly, Louis, maître-cordonnier, Fribourg.

Commission d'apprentissage pour la profession de ferblantier et appareilleur

Lehrlingskommission für den Spengler- und Installateurberuf

Président: Bardy, Raymond, maître ferblantier-appareilleur, Fribourg. — *Membres*: Pilloud, Charles, maître-appareilleur, Bulle — Bonfils, René, maître-ferblantier, Estavayer-le-Lac — Reber, Emile, maître-ferblantier, Guin — Spicher, Henri, maître-ferblantier, Fribourg — H. Walthert, maître-ferblantier, Morat — von Büren, Franz, ouvrier-ferblantier, Fribourg — Rossier, Raymond, ouvrier-ferblantier, Fribourg. — *Secrétaire-Caissier*: Bæriswil, Albin, appareilleur, Fribourg.

Commission d'apprentissage pour la branche de l'imprimerie

Lehrlingskommission für die Buchdruckerbranche

Président: Claraz, Paul, imprimeur, Fribourg. — *Membres*: Perroud, Emile, imprimeur, Bulle — Jendly, Max, imprimeur, Fribourg — Aeby, Robert, conducteur-typographe, Fribourg — *Secrétaire-Caissier*: Rime, Emile, fondeur-mototypiste, Fribourg.

Commission d'apprentissage pour la profession de jardinier

Lehrlingskommission für den Gärtnerberuf

Président: Zurkinden, Pierre, maître-jardinier, Fribourg. — *Membres*: Volery, Lucien, maître-jardinier, Fribourg — Fasnacht, H., maître-jardinier, Morat — Moulin, Pierre, ouvrier jardinier, Belfaux. — *Secrétaire-Caissier*: Genoud, H., ouvrier-jardinier, Fribourg.

Commission professionnelle fribourgeoise pour les hôtels et les restaurants

Freiburgische Fachkommission für das Gastgewerbe

Président: Anthamatten, Oscar, hôtelier, Fribourg. — *Membres*: Delley, G., restaurateur, Fribourg — Gaillard, hôtelier, Bulle — Guillod, Jean, chef de cuisine, Fribourg.

*Commission d'apprentissage pour la profession de maçon
Lehrlingskommission für den Maurerberuf*

Président: Scheim, Walter, entrepreneur, Fribourg. — *Membres*: Hogg, Henri, entrepreneur dipl., Fribourg — Cériani, Séraphin, ouvrier maçon, Grolley — Julmy, Johann, ouvrier-maçon, Fribourg. — *Secrétaire-Caissier*: Civelli, Paul, entrepr. dipl., Fribourg.

*Commission d'apprentissage pour la profession
de maréchal-forgeron*

*Lehrlingskommission für den Schmiede- und
Hufschmiedeberuf*

Président: Bourqui, Ant., maître-maréchal-forgeron, Murist. — *Membres*: Cuony, Adrien, maître maréchal-forgeron, Treyvaux — Spicher, Joseph, maître maréchal-forgeron, Wünnwil — Lüdi, Walter, maître maréchal-forgeron, Morat. *Secrétaire-Caissier*: Bosson, Joseph, maître maréchal-forgeron, Siviriez.

*Commission d'apprentissage pour la profession de mécanicien
Lehrlingskommission für den Mechanikerberuf.*

Président: Blanc, Georges, mécanicien-constructeur, Fribourg. — *Membres*: Tâche, A., chef d'atelier, Fribourg — Hofmann, Fritz, chef-mécanicien, Flamatt — Bochud, Joseph, contre-maître, Bulle — Esseiva, Joseph, ouvrier-mécanicien, Fribourg. — *Secrétaire-Caissier*: Wittwer, F., directeur, Fribourg.

*Commission d'apprentissage pour la profession
de mécaniciens-autos*

Lehrlingskommission für Auto-Mechaniker

Président: Nussbaumer, Vitus, chef de garage, Fribourg. — *Membres*: Portenier, Henri, garagiste, Fribourg — Piller, Nicolas, garagiste, Fribourg — Gremaud, Félix, garagiste, Bulle — Krebs-Jenny, E., garagiste, Morat — Bill, Fritz, garagiste, Flamatt — Brändli, Auguste, ouv. dipl., Fribourg — *Secrétaire-Caissier*: Ræmy, E., chef de garage, Frib.

*Commission d'apprentissage pour la profession
de menuisier en bâtiment*

Lehrlingskommission für den Bauschreinerberuf

Président: Vonlanthen, Albert, maître-menuisier, Fribourg. — *Membres*: Papaux, Denis, menuisier, Treyvaux — Poncet, Fritz, contre-maître, Morat — Fragnière, Marcel, ouvrier-menuisier, Bulle. — *Secrétaire-Caissier*: Seydoux, Albert, ouvrier-menuisier, Fribourg.

Commission d'apprentissage pour la profession de menuisier-ébéniste

Lehrlingskommission für den Bau- u. Möbelschreinerberuf

Président: Berzotti, Alfred, menuisier dipl., Romont. — *Membres*: Leibundgut, Fritz, maître-menuisier, Fribourg — Comte, Camille, maître-menuisier, Romont — Gross, Peter, ouvrier menuisier-ébéniste, Guin. — *Secrétaire-Caissier*: Henseller, Joseph, ouvrier menuisier-ébéniste, Fribourg.

Commission d'apprentissage pour la profession d'ébéniste

Lehrlingskommission für den Möbelschreinerberuf

Président: Andrey, Charles, chef d'atelier, Fribourg. — *Membres*: Zbinden, B., maître-ébéniste, Tinterin — Blein, Fernand, ouvrier-ébéniste, Broc. — Dupré, Alfred, ébéniste, Gruyères. — *Secrétaire-Caissier*: Torche, Joseph, ouvrier-ébéniste, Estavayer-le-Lac.

Commission d'apprentissage pour la profession de meunier

Lehrlingskommission für den Müllerberuf

Président: Chatagny, Robert, maître-meunier, Corserey. — *Membres*: Lanzrein, Gottfried, directeur, Flamatt — Kolly, Casimir, chef-meunier, Fribourg.

Commission d'apprentissage pour la profession de plâtrier-peintre

Lehrlingskommission für den Gips- und Malerberuf

Président: Gantner, Louis, maître plâtrier-peintre, Fribourg. — *Membres*: Schwegler, Oscar, maître plâtrier-peintre, Fribourg — Chavaillaz, Armand, plâtrier-peintre, Fribourg — Fasnacht, Marcel, maître plâtrier-peintre, Morat — Sudan, Irénée, ouvrier plâtrier-peintre dipl., Fribourg. — *Secrétaire-Caissier*: Dubey, Léon, plâtrier-peintre, Fribourg.

Commission d'apprentissage pour la profession de sellier-tapissier

Kantonale Lehrlingskommission für den Sattler- und Tapeziererberuf

Président: Page, Pierre, maître sellier-tapissier, Neyruz. — *Membres*: Repond, Jules, maître sellier-tapissier, Bulle — Tinguely, Edouard, maître sellier-tapissier, Alterswyl, — *Secrétaire-Caissier*: Buntschu, Paul, ouvrier sellier, Fribourg.

Commission d'apprentissage pour la profession de serrurier en bâtiment

Lehrlingskommission für den Bauschlosserberuf

Président: Brandt, Willy, maître-serrurier, Bulle. — *Membres*: Stephan, Henri, serrurier, Fribourg — Kolly, Jean, contremaître, Fribourg.

Commission d'apprentissage pour la profession de tailleur
Lehrlingskommission für den Herren-Schneiderberuf

Président : Cotting, François, maître-tailleur, Fribourg. — *Membres* : Bernhard, Jules, père, maître-tailleur, Fribourg — Chammartin, Philippe, maître-tailleur, Fribourg — Philipona, François, maître-tailleur, Bulle — Schleith, Jacob, maître-tailleur, Morat — Grünig, Jean, ouvrier-tailleur Fribourg. — *Secrétaire-Caissier* : Bernhard, Jules, fils, maître-tailleur, Fribourg.

Commission d'apprentissage pour la profession
de vendeur et vendeuse

Lehrlingskommission für Verkäufer und Verkäuferinnen

Président : Heimo, Jean, député, Fribourg. — *Membres* : Overney, Charles, comptable, Fribourg — Bæriswyl, Félix, commerçant, Fribourg — Meyer, Paul, libraire, Fribourg — Braillard, Ernest, employé, Fribourg. — *Secrétaire-Caissier* : Wolf, Ed., détaillant dipl., Fribourg.

Commission d'apprentissage pour la profession
de tapissier-décorateur

Lehrlingskommission für den Tapezier-Decorateurberuf

Président : Brügger, Romain, tapissier-décorateur, Fribourg. — *Membres* : Jenny, Joseph, tapissier-décorateur, Fribourg — Marmy, Bernard, ouvrier tapissier-décorateur, Fribourg.

OFFICE ET MUSÉE CANTONAL DES ARTS
ET MÉTIERS

KANTONALES GEWERBEAMT UND
GEWERBEMUSEUM

Personnel — Personal

Directeur : Roggo, Alphonse, Fribourg.
Bibliothécaires : Ems, Jeanne, »
Moret, Marie-Thérèse, »

Commission — Kommission

Président : Clément, Jules, ingénieur, Fribourg. — *Membres* : Hertling Léon, architecte, Fribourg; Lorson Ernest, avocat, Fribourg; Gougain, Ferdinand, serrurier, Fribourg; Berchier, Jean, professeur au Technicum, Fribourg; Reichlen Eugène, prof. au Collège, Fribourg.

OFFICE CANTONAL DU TRAVAIL
KANTONALES ARBEITSAMT

OFFICE DE PLACEMENT POUR HOMMES ET D'AFFECTATION
DE LA MAIN D'ŒUVRE

MÄNNLICHE ABTEILUNG UND ARBEITSEINSATZ

Préposé : Riedo, Ernest.
Secrétaire : Jaquet, Félix.

OFFICE DE PLACEMENT POUR FEMMES— WEIBLICHE ABTEILUNG

Préposée : Emmenegger, Joséphine.
Secrétaire : Fasel, Cécile.

CENTRALE CANTONALE DES POSSIBILITÉS DE TRAVAIL
KANTONALE ZENTRALSTELLE FÜR ARBEITSBESCHAFFUNG

Préposé : Ménétrey, Alexandre.

Office cantonal des caisses de compensation
Kantonales Amt für Ausgleichskassen

Caisse cantonale de compensation pour militaires
Kantonale Wehrmannsausgleichskasse

Administrateur : Schorderet, Jacques.

Remplaçant : Schuler, Alfred.

Comptable : Magnin, Marcel.

Chefs de section : Roggo, Pius.

Zosso, Gustave.

Perrin, Hubert.

Chef-contrôleur : Déglise, René

Vérificateurs

des comptes : Lipp, Louis, administrateur, Fribourg.
Cacciami, Léon, comptable, Fribourg.

Commission d'arbitrage de la Caisse cantonale de compensation
Schiedskommission der kantonalen Wehrmannsausgleichskasse

Perte de salaire — Rentes aux vieillards et survivants
Lohnersatzordnung — Alters- und Hinterlassenenrenten

Président : Marmier, Jean, juge au Tribunal cantonal.

Membres : Fragnière, Antoine, député, Fribourg.
Aebischer, Martin, Fribourg.

Suppléants : Herren, Fritz, juge de paix, Lourtens.
Demierre, Robert, employé, Fribourg.
Secrétaire : Weck, Guillaume, Fribourg.
M. Morard, lic. en droit, Fribourg.

Perte de gain — Verdienstersatzordnung

Président : Marmier, Jean, juge Trib. cant., Fribourg.
Membres : Fragnière, Antoine, député, Fribourg.
Herren, Fritz, juge de paix, Lourtens.
Suppléants : Aebischer, Martin, Fribourg.
Weck, Guillaume, Fribourg.
Demierre, Robert, employé, Fribourg.
Secrétaire : M. Morard, lic. en droit, Fribourg.

Caisse cantonale de compensation pour allocations familiales

Kantonale Ausgleichskasse für Familienzulagen

Administrateur : Schorderet, Jacques.
Remplaçant : Wæber, Pius.
Vérificateurs des comptes : Lipp, Louis, administrateur, Fribourg.
Cacciami, Léon, comptable, Fribourg.

Commission cantonale de recours en matière d'allocations familiales

Kantonale Rekurskommission für Familienzulagen

Président : Pochon, Roger, présid. du Tribunal d'arrondissement, Romont.
Membres : Colliard, Roger, député, Fribourg.
Fragnière, Antoine, député, Fribourg.
Suppléants : Aebischer, Max, D^r secrétaire, Fribourg.
M^e Glasson, Pierre, D^r en droit, avocat, Bulle.

Commission de surveillance de la Caisse de compensation pour allocations familiales

Aufsichtskommission der kantonalen Ausgleichskasse für Familienzulagen

Président : Quartenoud, Maxime, cons. d'Etat, Fribourg.
Membres : Ackermann, Joseph, cons. d'Etat, Fribourg.
Bertschy, Nicolas, député, Guin.
Hogg, Henri, entrepreneur, Fribourg.
Nicolet, Charles, secr. perm. F.C.T.A., Broc.
Sallin, Aloïs, avocat, Fribourg.
Seydoux, Albert, menuisier, Fribourg.

IV. DIRECTION
DES COMMUNES ET PAROISSES
ET DES FORÊTS
GEMEINDEN-, PFARREIEN- UND FORST-
DIREKTION

Directeur : Bæriswyl, Aloys, conseiller d'Etat.
Suppléant : Bovet, Jules, conseiller d'Etat.

Communes et Paroisses — Gemeinden- u. Pfarreien

Chef de service : Buman, Pierre.
Vérificateur des comptes : Barbey, François.
Adjoint : Roggo, Adolphe.
Secrétaire : Zosso, Erwin.

**Administration des Forêts, Vignes et Domaines
Forst-, Weinberge- und Domänenverwaltung**

Inspecteur en chef des forêts : Jungo, Joseph.
Inspecteur adjoint : Ceppi, Jean.
Secrétaire : Boccard, Henri.

INSPECTEURS DES FORÊTS — FORSTINSPEKTOREN

1 ^{er} arrondiss.	Vonderweid, François, Fribourg.
2 ^{me} »	Dubas, Marcel, Tavel.
3 ^{me} »	Remy, Alfred, Bulle. <i>Adjoint</i> : Bays, Michel, Bulle.
4 ^{me} »	Roggen, Oscar, Morat.
5 ^{me} »	Gottrau, Raphaël, Fribourg.
6 ^{me} »	Darbellay, Jules, Estavayer-le-Lac.
7 ^{me} »	Fierz, Walter, Châtel-St-Denis.

FORESTIERS-CHEFS — OBER-BANNWARTE

1^{er} arrondissement

1 ^{er} triage.	Ottet, Albert, Corminbœuf.
2 ^{me} »	Bongard, Calyb., Posieux.
3 ^{me} »	Richard, Hippolyte, Zénauva.
4 ^{me} »	Risse, Alphonse, La Roche.

2^{me} arrondissement

- 5^{me} triage. Piller, Alphonse, Belfaux.
 6^{me} » Roos, Jean, Flamatt.
 7^{me} » Remy, Maxime, Planfayon.
 8^{me} » Zosso, Simon, Winterlingen.

3^{me} arrondissement

- 9^{me} triage. Overney, Paul, Charmey.
 10^{me} » Doutaz, Alfred, Gruyères.
 11^{me} » Rime, Benoît, Gruyères.
 12^{me} » Pasquier, Auguste, Le Pâquier.

4^{me} arrondissement

- 13^{me} triage. Kaeser, Pierre, Cormondes.
 14^{me} » Meyer, Alfred, Ormeu.
 15^{me} » Joye, Ernest, Montagny-la-Ville.

5^{me} arrondissement

- 16^{me} triage. a)
 16^{me} » b) Ducrest, Am., Rossens.
 17^{me} » Uldry, Albert, Le Châtelard.
 18^{me} » Jordan, Eugène, Lussy.

6^{me} arrondissement

- 19^{me} triage. Francey, Louis, Grandsivaz.
 20^{me} » Plancherel, Simon, Bussy.

7^{me} arrondissement

- 21^{me} triage. Gavillet, Martin, Bionnens.
 22^{me} } Robin, Emile, Semsales.
 23^{me} }
 24^{me} triage. Savoy, Séraphin, Attalens.

ADMINISTRATION DES VIGNES ET DOMAINES
 VERWALTUNG DER WEINBERGE UND DOMÄNEN

Administrateur : Jungo, Joseph.
Surveillants des vignes : Demierre, Auguste, à Vevey.
 Petter, Jules, Lugnarre.

CHASSE ET PÊCHE — JAGD UND FISCHEREI

Gardes-chasse : Mooser, Edwin, Bellegarde — Ducry, Aimé,
 Charmey — Braillard, Robert, Les Sciernes d'Albeuve —
 Riedo, Victor, Lac-Noir. — Beaud, Robert, Villars-sous-
 Mont — Müller, Martin, Motélon.

Gardes-pêche: Bossy, Séraphin, Chenaleyres — Fasel, Edouard, Alterswil — Michel, Romain, Maules — Rossy Ernest, Chandossel — Richoz, Auguste, Siviriez — Chatton, Aloys, Villeneuve — Schmutz, Arthur, Montagny-la-Ville — Dévaud, Albert, Attalens.

Lac de Neuchâtel: *Garde-pêche*: Débieux, E., Estavayer-le-Lac.

V. DIRECTION DES FINANCES FINANZDIREKTION

Directeur: Ackermann, Joseph, conseiller d'Etat.
Suppléant: Corboz, Richard, conseiller d'Etat.
Chef de service:
Secrétaire: Rossier, Eugène.

SERVICE CANTONAL DES CONTRIBUTIONS KANTONALE STEUERVERWALTUNG

Chef de service: Muller, Emile. — *Chef adjoint*: Perrin, Adrien. — *Commissaires*: Arnoux, Constant — Fasnacht, Georges — Magnin, Félix — Bæriswyl, Jean — Pernet, Francis — Seydoux, Hubert. — *Commissaires adjoints*: Rattaz, Marius — Aeby, Fridolin. — *Secrétaires*: Tarchini, Charles — Cardinaux, Firmin — Brugger, Canisius — Baudère, Louis — Winckler, Alfred — Michel, Pascal — Singy, Auguste — Niedegger, Jacques — Uldry, Ernest — Schuler, Jules — Bosson, Joseph — Kamm, Paul — Stucky, Raymond — Dupasquier, Paul — Jacquat, Lucien.

INSPECTORAT FISCAL ET FINANCIER STEUER- UND FINANZINSPEKTORAT

Chef: Girod, Auguste.

OFFICE D'IMPUTATION VERRECHNUNGSSTELLE

Chef: Seydoux, Hubert.
Commissaire-Adjoint: Seydoux, Gabriel.
Secrétaires: Chofflon, Pierre — Pillonel, René, Francey, Fernand — Weber, Joseph.

COMMISSION CANTONALE DE RECOURS EN
MATIÈRE D'IMPOT
KANTONALE REKURSKOMMISSION
IN STEUERSACHEN

Président : Ackermann, Joseph, conseiller d'Etat. — *Membres* : Droux, Paul, ancien juge cantonal — Ruffieux, Léon, juge cantonal — Brechbühl, Rodolphe, ancien fondé de pouvoirs — Dupraz, Louis, avocat, Fribourg.

TRÉSORERIE D'ÉTAT — STAATSSCHATZAMT

Trésorier : Muller, Emile.
Receveur général : Oberlin, Jean.
1^{er} secrétaire-comptable : Renevey, Louis.
2^{me} secrétaire-comptable : Curty, Fernand.
Secrétaire : Gobet, Paul.

RECETTES D'ÉTAT — STAATSEINNEHMEREIEN

Sarine.	Renevey, Marcel, receveur,	Fribourg.
	Bays, Francis, comptable.	
Singine.	Agence de la Banque de l'Etat,	Tavel.
Gruyère.	Broillet, Marcel,	Bulle.
Lac.	Agence de la Banque de l'Etat,	Morat.
Glâne.	Agence de la Banque de l'Etat,	Romont.
Broye, 1 ^{er} arr.	Torche, Joseph	Estavayer.
» 2 ^e »	Agence de la Banque de l'Etat,	Domdidier.
Veveysse.	Agence de la Banque de l'Etat,	Châtel-St-D.

SERVICE DE L'ENREGISTREMENT
EINREGISTRIERUNGSAMT

Chef de l'enregistrement : Muller, Emile.
Secrétaire : Bächler, Joseph.

COMMISSARIAT GÉNÉRAL — KANTONSGEOMETER

Commissaire général : Joye, Joseph.
Adjoint : Villard, Sévère.
Secrétaire : Rouiller, Joachim.
Technicien : Jendly, Albert.

COMMISSION CANTONALE DE SURVEILLANCE
DU REGISTRE FONCIER
KANTONALE AUFSICHTSKOMMISSION
DES GRUNDBUCHES

Président : Joye, Joseph, commissaire général.
Membre : Berset, Maurice, ancien receveur.
Secrétaire : Aeby, Pierre, professeur.

CONSERVATEURS DU REGISTRE FONCIER ET
PERCEPTEURS DE L'ENREGISTREMENT
GRUNDBUCHVERWALTER
UND EINREGISTRIERUNGSBEAMTE

District de la Sarine

1^{er}, II^me ET III^me ARRONDISSEMENTS (FRIBOURG)
(comprenant tout le territoire du district de la Sarine).

Conservateur : Gendre, Louis, à Fribourg.
Substitué : Oberson, François.
Secrétaire : Thalmann, Paul.

District de la Singine — Sensebezirk

IV^me ARRONDISSEMENT (TAVEL) — IV. KREIS (TAFERS)
(comprenant tout le territoire de la Singine)
(für den ganzen Bezirk)

Conservateur : Fasel, Conrad.
Substitué temporaire : Hungerbühler, Stephan.

District de la Gruyère

V^me ET VI^me ARRONDISSEMENTS (BULLE)
(comprenant tout le territoire du district de la Gruyère)

Conservateur : Ody, Albert.
Substitué temporaire :

District du Lac — Seebezirk

VII^me ARRONDISSEMENT (MORAT) VII. KREIS (MURTEN)
(comprenant tout le territoire du district du Lac)
(für den ganzen Bezirk)

Conservateur : Bossy, Edmond, Morat.
Substitué temporaire : Bossy, Auguste, Morat.

District de la Glâne

VIII^me ET IX^me ARRONDISSEMENTS (ROMONT)
(comprenant tout le territoire du district de la Glâne).

Conservateur : Schmidt, Jean-Louis, Romont.
Substitué temporaire : Ayer, Georges.

*District de la Broye***X^me ARRONDISSEMENT (DOMDIDIÉ)**Justice de paix du 1^{er} cercle (Dompière)

Conservateur : Crausaz, Pascal, Domdidier.
Substitut : Bovet, Roger, Domdidier.

XI^me ET XII^me ARRONDISSEMENTS (ESTAVAYER)Justices de paix des 2^me cercle (Estavayer), 3^me cercle (Cugy)
et 4^me cercle (Surpière).

Conservateur : Crausaz, Pascal.
Substitut : Bovet, Roger, Domdidier.

*District de la Veveyse***XIII^me ARRONDISSEMENT (CHATEL-ST-DENIS)**

(comprenant tout le territoire du district de la Veveyse)

Contrôleur : Perroud, Louis.
Substitut temporaire : Savoy, Albert, Châtel-St-Denis.

N.-B. — La nomenclature des communes dont se composent les cercles de justices de paix est donnée plus loin, dans la partie de l'annuaire qui est consacrée aux autorités judiciaires.

COMMISSIONS DES ZONES — ZONENKOMMISSIONEN**Président :** Muller, Franz, Schmitten.**Vice-Président :** Murith, Auguste, Gruyères.*Zone intermédiaire — Zwischenzone*

Membres : Murith, Auguste, Gruyères — Roggo, Pius, Fillistorf — Bæriswyl, Franz, Alterswyl — Gremaud, Nicolas, Vuadens — Liard, Séraphin, Avry-dev.-Pont — Gachet, Joseph, Vauderens — Dafflon, Joseph, Neyruz — Jungo, Joseph, Fribourg —

Zone de la Broye — Zone der Broye

Membres : Volery, Placide, Aumont — Monney, Léon, Misery — Benninger, Ernest, Jentes — Renevey, Alfred, Fétigny — Dubey, Louis, fils d'Auguste, Gletterens — Berset, Joseph, Cormérod.

Zone alpestre — Gebirgszone

Membres : Borcard, Marc, Grandvillard — Mossu, Louis, Broc — Rigolet, Joseph, La Roche — Rauber, Alexis, Bellegarde — Remy, Maxime, Planfayon —

Zone vinicole — Reblandzone

Membres : Guillod, Henri, Nant — Pilonel, Antonin, feu Marc, Cheyres — Chervet, Louis, Praz — Carrard, Laurent, fils Pierre, Font.

INTENDANCE DES SELS ET BOISSONS
SALZ- UND ALKOHOLVERWALTUNG

Intendant: Secrétariat des finances.

FACTEURS DES SELS — SALZFAKTOREN

Fribourg.	Audergon, Bernard.
Morat.	Mæder, Fritz.
Romont.	Comte, Camille.
Bulle.
Estavayer.	Rossier, Henri.

CAISSE DE PRÉVOYANCE DES FONCTIONNAIRES
ET EMPLOYÉS DE L'ÉTAT

FÜRSORGEKASSE

DER BEAMTEN UND ANGESTELLTEN DES STAATES

Président: Ackermann, Joseph, conseiller d'Etat. — *Membres*: Barbey, Firmin, chef de service — Aeby, Bernard, ingénieur cantonal — Muller, Emile, trésorier d'Etat — Gauthier, Louis, chef de police. — *Secrétaire*: chef de service. — *Suppléants*: Joye, Joseph, commissaire général — Oberlin, Jean, receveur général.

VI. DIRECTION MILITAIRE
ET DES ÉTABLISSEMENTS DE L'ÉTAT
MILITÄRDIREKTION UND
DIREKTION DER STAATLICHEN ANSTALTEN

Directeur: Corboz, Richard, conseiller d'Etat.
Suppléant: Piller, Joseph, conseiller d'Etat.

Affaires militaires — Militärische Angelegenheiten

SECRÉTARIAT — SEKRETARIAT

Chef de service: Kaltenrieder, Hans, major.
Secrétaire: Steinauer, Louis, sergent-major.
Secrétaire-adj: Kolly, Henri, fourrier.

CONTROLES — KONTROLLWESEN

Chef de bureau: Stemmer, Conrad, fourrier.
Secrétaire: Piller, Daniel, Plt.

COMMANDANT D'ARRONDISSEMENT
KREISKOMMANDO

Commandant d'arrond.: Zosso, Maurice, capitaine.
Secrétaires: Barras, François.
Corminbœuf, Raymond.
Stemmer, Hubert.

COMMISSARIAT DES GUERRES ET INSPECTION
DES ARSENAUX

KRIEGSKOMMISSARIAT
UND ZEUGHAUSVERWALTUNG

Commissaire: Bulliard, Fernand, Cap.
Secrétaire:
Casernier — Kasernenverwalter: Thalmann, Jean.

TAXES MILITAIRES — MILITÄRPFLICHTERSATZ

COMMISSION CANTONALE DE RECOURS
KANTONALE REKURSKOMMISSION

Président: Corboz, Richard, conseiller d'Etat. — *Mem-*
bres: Bardy, Henri, secrétaire — Ruffieux, Léon, juge can-
tonal — *Secrétaire:* Hayoz, Robert.

ADMINISTRATION — VERWALTUNG

Chef de service: Hayoz, Robert.
Secrétaires: Reyff, Jacques, Cap.
Jaccoud, André, Plt.
Magnin, Albert.
Castella, René.

MÉDECIN DE PLACE DE FRIBOURG
PLATZARZT VON FREIBURG

Perrier, Henri, lieut.-col.
Remplaçant: Ryncki, Paul, col.

**COMMISSAIRES CIVILS DE CAMPAGNE
FELDKOMMISSÄRE**

Commissaires : Gumy, Ernest, Avry-sur-Matran.
Boschung, Joseph, Ueberstorf.

Suppléant : Pillonel, Gustave, Seiry.

PROTECTION ANTIAÉRIENNE — LUFTSCHUTZ

Préposé : Buchs, Germain.

CHEFS DE SECTIONS — SEKTIONSCHIEFS

Section	Chef	Domicile — Wohnort
Praroman	Kolly, Raphaël	Praroman.
Marly-le-Grand	Stoudemann, P.	Marly-le-Grand.
Treyvaux		
Ecuwillens	Galley, Charles	Ecuwillens.
Vuisternens-en-Ogoz	Maillard, Henri	Rueyres-St-Laur.
Fribourg	Cdt. d'arrondis.	Fribourg.
Marsens	Morard, Félix	Pont-en-Ogoz.
Sâles (Gruyère)	Pasquier, Paul	Romanens.
Corbières	Brodard, Joseph	La Roche.
Charmey	Orney, Eugène	Charmey.
Bellegarde (Jaun)	Rauber, Alphonse	Bellegarde (Jaun)
Bulle	Bosson, Jules	Bulle.
Gruyères	Murith, Henri	Epagny.
Albeuve	Beaud, Augustin	Albeuve.
Châtel-St-Denis	Genoud, Emile	Châtel-St-Denis.
Attalens	Monnard, Camille	Attalens.
St-Martin	Colliard, Louis	Porsel.
Rue	Surchat, Léonard	Blessens.
Siviriez	Cosandey, Max	Prez-v.-Siviriez.
Romont	Morel, Joseph	Romont.
Vuisternens-d.Romont	Pittet, Henri	Vuisternens.
Massonnens	Deillon, Ernest	Massonnens.
Villarimboud	Pittet, Gustave	Villarimboud.
St-Aubin	Fornerod, Paul	Domdidier.
Surpierre	Torche, Louis	Cheyry.
Montet (Broye)	Conus, Henri	Ménières.
Châbles	Michel, Gustave	Cheyres
Estavayer-le-Lac	Carrard, Jean	Estavayer.
Montagny-la-Ville	Wicht, Séraphin	Léchelles.
Cottens	Chappuis, Alphonse	Chénens.
Corminbœuf	Gumy, Ernest	Avry-sur-Matr.
Belfaux	Chassot, Paul	Formangueires.
Prez (Sarine)	Rosset, Charles	Prez-v.-Noréaz.

Section	Chef	Domicile — Wohnort
Courtion	Rohrbasser, Firmin	Courtion.
Morat (Murten)	Fasnacht, Robert	Morat.
Vully	Chervet, Eugène	Sugiez.
Ried (Lac)	Schwab, Frédéric	Chiètres (Kerzers)
Lourtens (Lurtigen)	Benninger, Ernest	Salvagny.
Cormondes (Gurmels)	Rotzetter, Emile	Cormondes.
Courtaman
Guin (Düdingen)	Brügger, Louis	Guin.
Bœsingen	Jungo, Robert	Fendingen
Wünnewil	Schneuwly, Jean	Wünnewil.
Ueberstorf	Remy, Otto	Ueberstorf.
St-Antoine	Stritt, Arnold	St-Antoine.
Tavel (Tafers)	Riedo Daniel	Tavel (Tafers)
Dirlaret (Rechthalten)	Neuhaus, Joseph	Chevrières (Tifers).
Planfayon (Plaffeien)	Neuhaus, Joseph	Planfayon (Plaffeien).

INSTRUCTION PRÉPARATOIRE VORUNTERRICHT

Président cantonal — Kantonalpräsident

Corboz, Richard, conseiller d'Etat.

Bureau cantonal — Kantonales Bureau

Président (chef techn.) : Kaltenrieder, Hans.
Secrétaire (chef adm.) : Steinauer, Louis.
Chef du matériel : Bulliard, Fernand.
Comptable : Kolly, Henri.
Membres : Macheret, Georges.
 Wuilloud, André.
 Dousse, Jean
 Wicht, Léon.
 Lehmann, Gaston.
 Pally, Pius, tous à Fribourg.

Chefs de district — Bezirksleiter

Sarine: Wuilloud, André, à Fribourg.
 Singine—Sense: Schouwey, Oswald, in Düdingen.
 Gruyère—Greyerz: Genoud, Albert, à Bulle.
 Lac—See: Lerf, Fritz, in Murten.
 Glâne: Carrel, Marcel, à Billens.
 Broye: Thierrin, Germain, à Rueyres-les-Prés.
 Veveyse: Castella, Augustin, à Attalens.

Taxes diverses — Verschiedene Taxen

CONTROLE DES AUTOMOBILES AUTOMOBILKONTROLLE

Chef de service : Crotti, Eugène.
Secrétaires : Vorlet, Armand.
 Schorderet, Antoine.
Experts cantonaux : Crotti, Eugène, chef.
 Delley, Albert.
 Bersier, Pierre.
 Bächler, Hubert.

PATENTES DE MARCHANDS DE BESTIAUX VIEHHANDELSPATENTE

Commission cantonale de recours
Kantonale Rekurskommission

Président : Corboz, Richard, conseiller d'Etat. — *Mem-*
bres : Droux, François, Bulle — Bongard, Constant, mar-
chand de bétail, Villars-sur-Glâne. — Secrétaire : Buchs,
 Germain, Fribourg.

POLICE DU COMMERCE — HANDELSPOLIZEI

Chef de service : Buchs, Germain.
Secrétaire :

VÉRIFICATEURS DES POIDS ET MESURES EICHMEISTER

I^{er} ARRONDISSEMENT — I. KREIS
 (*Sarine, Singine, Lac et Broye*)

1^{er} sous-arrond. (Sarine et Singine). Wolhauser, Louis, Frib.
 2^{me} » (Broye). Bersier, Robert, Estavayer-le-Lac.
 3^{me} » (Lac). Maurer, César, Morat.

II^{me} ARRONDISSEMENT — II. KREIS
 (*Gruyère, Glâne et Veveyse*)

4^{me} sous-arrond. (Gruyère et Veveyse). Perrin, Jos., Bulle.
 5^{me} » (Glâne). Chammartin, Joseph, Romont.

Etablissements de l'Etat - Staatliche Anstalten

Secrétaire: Buchs, Germain, Fribourg.

Etablissements de Bellechasse — Anstalten von Bellechasse*Commission administrative — Verwaltungskommission*

Président: Corboz, Richard, conseiller d'Etat. — *Membres:* Spycher, Franz, anc. présid. du tribunal, Fribourg, vice-président — Kælin, Joseph, président du tribunal, Châtel-St-Denis — Oberson, Jean, président, Bulle — Mäder, Jacob, député, Ried — Sudan, Emile, député, Broc — Lorson, Ernest, député, Fribourg — Herren, Fritz, juge de paix, député, Lourtens — Bæchler, Louis, député, Vallon.

Personnel — Personal

Directeur: Grêt, Camille.
Secrétaire-comptable: Jendly, Joseph.
Aumônier catholique: R. P. Baudois, Christian.
Aumônier réformé: von Kænel, Maurice, Morat.

Institut St-Nicolas, à Drognens**Institut St. Nikolaus, Drognens***Commission de surveillance — Aufsichtskommission*

Président: Corboz, Richard, conseiller d'Etat. — *Membres:* Bondallaz, Paul, préfet, Romont — Reidy, Jean, député, Lanthen (Schmitten) — Bourqui, Albert, député, Murist — Monney, Pierre, député, Villariaz — Lippacher, Hippolyte, député, Fribourg — Abbé Roulin, Maurice, directeur, Romont.

Personnel — Personal

Directeur: R. P. Franz Emmenegger, S. D. S.
Aumônerie: RR. PP. Salvatoriens.

Etablissements de Marsens — Anstalt Marsens*Commission administrative — Verwaltungskommission*

Président: Corboz, Richard, conseiller d'Etat. — *Membres:* Curty Louis, Cousset — Berset, Maurice, anc. receveur, Fribourg — Brugger, Alphonse, député, Guin — Collaud, Arthur, médecin, député, Fribourg — Villoz, Pierre, député, Gumefens — Vacheron, Ernest, député, Mur (Vuilly) — Chaperon, Louis, médecin, Châtel-St-Denis — Gapany, Léon, révérend curé, Vuippens.

Personnel — Personal

Médecin-chef: Voïta, Pierre.
Médecin-adjoint: Lauber, Paul.
Aumônier catholique: Kessler, Henri.
Aumônier protestant: Dubois, Olivier, pasteur, Bulle.
Administrateur: Robadey, Pierre.
Secrét.-comptable: Morard, Louis.

Curatorium d'Humillimont — Anstalt Humillimont

Médecin-chef: Jordan, Auguste.
Administrateur: Robadey, Pierre.

**PATRONAGE DES DÉTENUS LIBÉRÉS
 ENTLASSENENFÜRSORGE (SCHUTZAUFSICHT)**

Commission administrative — Verwaltungskommission

Président: Corboz, Richard, conseiller d'Etat. — *Membres*:
 Droz Armand, député, Estavayer-le-Lac — Meuwly, Augustin, préfet, Tavel — Grêt, Camille, directeur, Bellechasse — Abbé Pachoud, René, Fribourg — Von Känel, Maurice, pasteur, Morat — Magnin, Louis, greffier, Romont — Genoud, Denis, substitut du Procureur général, Fribourg — Riedo, Ernest, adj. à l'Office du travail, Fribourg.

Directeur: Buchs, Germain.

**VII. DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
 BAUDIREKTION**

Directeur: Weck, Bernard, conseiller d'Etat.
Suppléant: Ackermann, Joseph, conseiller d'Etat.
Chef de service: Dorthe, Alphonse.
Secrétaire: Aebischer, Arnold.

Ponts et Chaussées**Strassen- und Brückenverwaltung**

Ingénieur cantonal: Aeby, Bernard.
Ingénieur cantonal adj.: Desbiolles, Léon.
Chef de service: Meuwly, Aloys.
Techniciens: Dreyer, Joseph.
 Kolly, Edmond.
 Wantz, Willy.
 Egger, Paul.
 Pasquier, André.
Secrétaires: Käser, Max.
 Andrey, Lucien.
 Meyer, Jacques.
 Haimo, Pierre.
Conducteur des travaux: Galley, Joseph.
Chef de chantier: Monney, Antonin.
Service du cylindrage: Guyer, Emile, mécanicien-chef.
 Knuchel, Ernest, chauffeur.

CONTRÔLEURS DES ROUTES — STRASSENKONTROLLEURE

Sarine.	Bongard, Vincent, Fribourg.
Singine.	Bæchler, Jean, Alterswil.
Gruyère.	Pasquier, Paul, Le Pâquier.
Lac.	Meyer, Jacques, Morat.
Glâne.	Barras, Joseph, Romont.
Broye.	Ducrot, Marcel, Estavayer-le-Lac.
Veveyse.	Genoud, Pierre, Châtel-St-Denis.

COMMISSION CANTONALE D'ENDIGUEMENT
KANTONALE VERBAUUNGSKOMMISSION

Président : Le Directeur des Travaux publics.

Secrétaire : L'ingénieur cantonal.

Membres : Pasquier, Louis, à Bulle — Cosandey, Louis, à Sviriez — Schmutz, Edouard, à Böesingen-le-Grand — Weber, Edmond, à Fribourg — Dougoud, Camille, à Promasens — Cottier, Jean, à Vuadens — Crausaz, Louis, à Fétingny — Pilloud, Victor, à Châtel-St-Denis — Bæchler, Jean à Alterswil, — Menoud, Ernest, à La Tour-de-Trême — Richoz, Louis, vice-syndic, Semsales — Pasquier, Auguste, forestier-chef, au Pâquier — Direction militaire, Fribourg — Collaud-Rey, Louis, St-Aubin — Etter, Jacob, Ried — Overney, Calybite, à Charmey. — Friedrich, Maurice, Morat — Pierre, Beaud, Albeuve,

En outre, MM. les syndics des communes de : Le Pâquier, Enney, Haut-Vuilly, Riaz, Bas-Vuilly, Liebistorf-Böesingen-le-Petit, Villarvolard, Montilier, Broc, Bonnefontaine-Montécu, Gruyères.

Bâtiments — Gebäudeverwaltung

Architecte cantonal : Lateltin, Edmond.

Adjoint : Jæger, Emile.

Assistants techniques : Savoy, Louis.

Aeby, Roger.

Vesin, Charles.

Secrétaire : Wullemin, Adrien.

» *technique* : Stœcklin, Albert.

Dessinateur : Nicolet, Henri.

Contremaître : Clerc, Jacob.

CONCIERGES — HAUSWARTE

Chancellerie d'Etat : Götschmann, Erwin.

Bâtiment, 26, Grand'rue : Geinoz, Justin.

Bâtiment, 29, Grand'rue : Cudry, Jean.

Hôtel cantonal : Egger, Maxime, caporal.

Bâtiment de la Grenette : Clerc, Jacob.

Archives d'Etat :

Préfecture de la Sarine : Purro, Appoline.

Chemins de fer — Eisenbahnen*Secrétaire*: Dorthe, Alphonse.*Secrét. adj.*: Aebischer, Arnold.**COMMISSION INTERCANTONALE DE NAVIGATION
SUR LES LACS DE NEUCHÂTEL, BIENNE ET MORAT
INTERKANTONALE SCHIFFFAHRTSKOMMISSION
DES NEUENBURGER-, BIELER- UND MURTENSEES***Président*: Dupasquier, Léo, cons. d'Etat, Neuchâtel.*Membres*: Weck, Bernard, conseiller d'Etat, Fribourg.

Grimm, Robert, conseiller d'Etat, Berne.

Despland, Gabriel, cons. d'Etat, Lausanne.

Suppléants: Ackermann, Joseph, cons. d'Etat, Fribourg.

Barrelet, J.-J., conseiller d'Etat, Neuchâtel.

Perret, Paul, conseiller d'Etat, Lausanne.

Seematter, Arnold, conseiller d'Etat, Berne.

Secrétaire: Fischer, René, 1^{er} secrétaire du Département
des Travaux publics, à Neuchâtel.*Inspecteur des bateaux*: Girardier, Henri, à Neuchâtel.**POUVOIR JUDICIAIRE
GERICHTSBEHÖRDEN****TRIBUNAL CANTONAL — KANTONSGERICHT***Président*: Merz, Alfred, de Burg.*Vice-prés.*: Gaudard, Emile, de Semsales.*Membres*: Gardian, Marcel, d'Estavayer-le-Lac.

Ruffieux, Léon, de Gruyères.

Marmier, Jean, de Sévaz.

Ems, Emile, de Guin et Fribourg.

Python, José, de Portalban.

Suppléants: Kælin, Joseph, président, Châtel-St-Denis.

Oberson, Jean, président, Bulle.

Reichlen, Marcel, président, Estavayer-le-Lac.

Descloux, Joseph, notaire, Romont.

Neuhaus, Xavier, président, Fribourg.

Blanc, Louis, notaire, Bulle.

Nicolet, Georges, greffier, Tavel.

Pochon, Roger, président, Romont.

Weck, Nicolas, président, Morat.

Torche, Paul, notaire, Estavayer-le-Lac.

Noël, Henri, avocat, Bulle.

Bise, Louis, Fribourg.

Richter, Max, avocat, Fribourg.

Vonlanthen, Albert, président, Tavel.

Greffe cantonal — Kantonsgerichtschreiberei

Greffier: Meyer, Francis.
Greffier-adjoint: Aeby, Henri.
1^{er} secrétaire: Geinoz, Paul.
2^e secrétaire: Roubaty, François.
Huissier: Guillaume, Henri.

Séances le lundi, le mardi et le mercredi.
 Séances de la Chambre d'Accusation, le samedi.

Cour d'Appel — Appellationshof

Président: M. Merz.
Membres: MM. Gaudard, Gardian, Ruffieux, Marmier, Ems, et Python.

**Cour de Cassation civile et pénale
 Kassationshof für Zivil- und Strafsachen**

Président: M. Merz.
Membres: 1^{er} trimestre: MM. Gardian, Ruffieux, Ems et Python.
 2^{me} » » Gaudard, Gardian, Marmier et Python.
 3^{me} » » Gaudard, Ruffieux, Marmier et Ems.
 4^{me} » » Gaudard, Marmier, Ems et Python.

Chambre d'Accusation — Anklagekammer

Président: M. Merz.
Membres: MM. Gardian et Ruffieux.
Suppléants: MM. Marmier et Python.

Chambre des Assurances — Versicherungskammer

Président: M. Python.
Membres: MM. Gaudard et Marmier.
Suppléants: MM. Ems et Gardian.

**Chambre des Poursuites et Fallites
 Betreibungs- und Konkurskammer**

Président: M. Gardian.
Membres: MM. Ruffieux et Ems.
Suppléants: MM. Gaudard et Python.

Chambre du Registre du commerce — Handelsregisterkammer

Président: M. Gaudard.
Membres: MM. Marmier et Python.
Suppléants: MM. Ems et Gardian.

**Commission de modération supérieure
 Kostenfestsetzungskommission**

Président: M. Gaudard.
Membres: MM. Ems et Python.
Suppléants: MM. Marmier et Ruffieux.

**Commission des Comptes
Rechnungsprüfungskommission**

Président: M. Ems.
Membres: MM. Marmier et Python.

Ministère public — Staatsanwaltschaft

Procureur général: Weck, Pierre.
Substitut: Genoud, Denis.
Secrétaire: Gendre, Robert.

**TRIBUNAL MILITAIRE CANTONAL
KANTONALER MILITÄRGERICHTSHOF**

Grand juge: Python, Louis, Lausanne.
Suppléant: Renevey, Louis, Fribourg.
Juges: Helfer, Max, Fribourg.
Kälin, Joseph, Châtel.
Gauthier, Louis, Fribourg.
Bersier, Martin, Fribourg.
Suppléants: Noël, Henri, Bulle.
Marbach, Fritz, Ueberstorf.
Ziegenbalg, Charles, Fribourg.
Murith, Léonard, Bellechasse.
Auditeur: Dupraz, Louis, Fribourg.
Juge d'instruction: Pochon, Roger, Romont.
Greffier: Bise, Louis, Fribourg.

**TRIBUNAUX D'ARRONDISSEMENTS
BEZIRKSGERICHTE**

**I. TRIBUNAL DE L'ARRONDISSEMENT JUDICIAIRE
DE LA SARINE**

AMTSGERICHT DER SAANE

Président: Neuhaus, Xavier, Fribourg.
Vice-présid.: Esseiva, François, Fribourg.
Juges: Weck, Guillaume, Fribourg.
Hartmann, Henri, Fribourg.
Roulin, Pierre, Grenilles.
Suppléants: Rosset, Paul, Prez-vers-Noréaz.
Kolly, Germain, Praroman.
Bourqui, Jean, Fribourg.
Reyff, Louis, Fribourg.
Greffier: Brasey, Alfred, Fribourg.
Huissier: Poffet, Célestin, Fribourg.

Affaires civiles: tous les jeudis.

• pénales: tous les mercredis.

Les audiences du président ont lieu tous les samedis.

II. TRIBUNAL DE L'ARRONDISSEMENT JUDICIAIRE
DE LA SINGINE

AMTSGERICHT DER SENSE

Président : Vonlanthen, Albert, Fribourg.
Vice-présid. : Wæber, Maurice, Tavel.
Juges : Wæber, Albin, Tavel.
 Carrel, Joseph, Dirlaret.
 Perler, Franz, Wünnewil.
Suppléants : Roux, Aloys, Ueberstorf.
 Jungo, Pius, Schmitten.
 Kröppli, Hans, Garmiswil.
 Meuwly, Rodolphe, Planfayon.
Greffier : Nicolet, Georges, Tavel.
Employé : Stritt, Alphonse, Alterswyl.
Huissiers : Blanchard, Nicolas, Tavel.
 Jungo, Peter, fils de Franz, Lanthen.
 Schafer, Johann, Planfayon.

Affaires civiles: 2^{me} et 4^{me} mardis du mois.

 » pénales: 1^{er} et 3^{me} mardis du mois.

Audiences du président: le vendredi.

III. TRIBUNAL DE L'ARRONDISSEMENT JUDICIAIRE
DE LA GRUYÈRE

AMTSGERICHT DES GREYERZBEZIRKS

Président : Oberson, Jean, Bulle.
Vice-présid. : Ayer, Aloys, Bulle.
Juges : Blanc, Louis, Bulle.
 Brodard, Albert, La Roche.
 Baudère, Charles, Bulle.
Suppléants : Pasquier, Albert, Sâles.
 Overney, Constant, Charmey.
 Charrière, Xavier, Riaz.
 Both, Pierre, Lessoc.
Greffier : Pfulg, Louis, Bulle.
Employé : Andrey, Louis, Bulle.
Huissier : Barras, Lucien, Bulle.

Affaires civiles: 1^{er} et 3^{me} samedis.

 » pénales: 2^{me} et 4^{me} samedis.

Audiences du président: le lundi.

IV. TRIBUNAL DE L'ARRONDISSEMENT JUDICIAIRE
DU LAC

AMTSGERICHT DES SEEBEZIRKS

Président : Weck, Nicolas, Morat.
Vice-présid. : Schwab, Gottlieb, Chiètres.
Juges : Hayoz, Joseph, Liebistorf.
 Chervet, Alfred, Praz.
 Muller, Philippe, Lœwenberg.

Suppléants : Schmutz, Auguste, Praz.
Folly, Emile, Villarepos.
Meuwly, Peter, Liebstorf.
Roggen, Hugo, Morat.
Greffier : Poffet, Lucien, Morat.
Employé : Klaus, Max, Morat.
Huissiers : Droz, Daniel, Morat.

Affaires civiles: 2^me et 4^me vendredis.
 , pénales: 1^{er} et 3^me vendredis.
Audiences du président: le samedi.

V. TRIBUNAL DE L'ARRONDISSEMENT JUDICIAIRE DE LA *GLANE*

AMTSGERICHT DER *GLANE*

Président : Pochon, Roger, Romont.
Vice-présid. : Cosandey, Louis, Siviriez.
Juges : Demierre, Louis, Rue,
Jaccoud, Joseph, Promasens.
Pittet, Gustave, Villarimboud.
Suppléants : Donzallaz, François, Romont.
Péclat, Nestor, Châtonnaye.
Berset, Georges, Villargiroud.
Monney, Pierre, Villariaz.
Greffier : Magnin, Louis, Romont.
Employé : Carrel, Georges, Romont.
Huissier : L'Homme, Auguste, Romont.

Affaires civiles: 1^{er} et 3^me lundis.
 , pénales: 2^me et 4^me lundis.
Audiences du président: le vendredi.

VI. TRIBUNAL DE L'ARRONDISSEMENT JUDICIAIRE DE LA *BROYE*

AMTSGERICHT DER *BROYE*

Président : Reichlen, Marcel, Estavayer.
Vice-présid. : Marmy, Emile, Estavayer.
Juges : Corminbœuf, Arthur, Domdidier.
Cantin, Joseph, Vallon.
Pillonel, Raymond, Font.
Suppléants : Torche, Henri, Coumin.
Volery, Henri, Aumont.
Renevey, Armand, Fétigny.
Holz, Ernest, Estavayer-le-Lac.
Greffier : Huguet, Edouard, Estavayer.
Huissier : Majeux, Maurice, Estavayer.

Affaires civiles: 1^{er} et 3^me vendredis.
 , pénales: 2^me et 4^me vendredis.
Audiences du président: le mercredi.

VII. TRIBUNAL DE L'ARRONDISSEMENT
JUDICIAIRE DE LA VEVEYSE

AMTSGERICHT DES VIVISBACHBEZIRKS

Président : Kælin, Joseph, Châtel-St-Denis.
Vice-Présid. : Savoy, Paul, Attalens.
Juges : Vauthey, Maurice, Châtel-St-Denis.
 Tâche, Tobie, Remaufens.
 Perroud, Alfred, Châtel-St-Denis.
Suppléants : Favre, Vincent, Le Crêt.
 Oberson, Paul, Châtel-St-Denis.
 Suard, André, fils d'Ernest, Progens.
 Maillard, Martin, St-Martin.
Greffier : Currat, André, Châtel.
Huissiers : Millasson, Oscar, Châtel.
 Millasson, Joseph, Châtel.

Affaires civiles: 2^{me} et 4^{me} mercredis.
 » pénales: 1^{er} et 3^{me} mercredis.
 Audiences du président: 1^{er} et 3^{me} samedis.

Cours d'assises — Schwurgerichte

1^{er} Ressort

Président : Kælin, Joseph, Châtel-St-Denis.
1^{er} assesseur : Oberson, Jean, Bulle.
2^{me} » : Pochon, Roger, Romont.
1^{er} suppléant : Savoy, Paul, Attalens.
2^{me} » : Ayer, Aloys, Bulle.

2^{me} Ressort

Président : Neuhaus, Xavier, Fribourg.
1^{er} assesseur : Reichlen, Marcel, Estavayer-le-Lac.
2^{me} » : Chervet, Alfred, Praz.
1^{er} suppléant : Esseiva, François, Fribourg.
2^{me} » : Marmy, Emile, Estavayer-le-Lac.

3^{me} Ressort

Président : Weck, Nicolas, Morat.
1^{er} assesseur : Vonlanthen, Albert, Tavel.
2^{me} » : Schwab, Gottlieb, Chiètres.
1^{er} suppléant : Wæber, Albin, Tavel.
2^{me} » : Wæber, Maurice, Tavel.

JUSTICES DE PAIX — FRIEDENSGERICHTEARRONDISSEMENT DE LA SARINE: 45 645 HABITANTS¹*1^{er} cercle. 4157 habit. Chef-lieu: FARVAGNY*

(Communes de Corpataux, Ecuwillens, Estavayer-le-Gibloux, Farvagny-le-Grand, Farvagny-le-Petit, Grenilles, Illens, Magnedens, Posat, Posieux, Rossens, Rueyres-St-Laurent, Villarlod, Villarsel-le-Gibloux, Vuisternens-en-Ogoz.)

Juge de paix: Chavaillaz, Eugène, Ecuwillens.
1^{er} assesseur: Jolion, Marcel, Farvagny.
2^e » Michel, Louis, Villarlod.
1^{er} suppléant: Clerc, François, Corpataux.
2^e » Maillard, Sylvain, Rueyres-St-Laurent.
Greffier: Sallin, Raymond, Corpataux.
Huissier: Chappuis, Joseph, Estavayer-le-Gibloux.

Audience du juge de paix: 1^{er} et 3^{me} mercredis du mois;Séance de la justice de paix: 1^{er} mercredi du mois.*2^{me} cercle. 5285 habitants. Chef-lieu: PREZ*

(Communes d'Autigny, Avry-sur-Matran, Chénens, Corjolens, Corserey, Cottens, Lentigny, Lovens, Neyruz, Nierlet, Noréaz, Onnens, Ponthaux, Prez.)

Juge de paix: Gumy, Ernest, Avry-sur-Matran.
1^{er} assesseur: Dafflon, Joseph, Neyruz.
2^e » Corminbœuf, Louis, Prez.
1^{er} suppléant: Mauroux, Alfred, Autigny.
2^e » Delley, Antoine, Lovens.
Greffier: Chatagny, Marcel, Corserey.
Huissier: Cuennet, Edouard, Cottens.

Audience du juge de paix: 2^{me} et 4^{me} mardis de chaque mois.

Séance de la justice de paix:

3^{me} cercle. 4864 habit. Chef-lieu: BELFAUX

(Communes d'Autafond, Belfaux, Chésopelloz, La Corbaz, Cormagens, Corminbœuf, Cutterwil, Formangeires, Givisiez, Granges-Paccot, Grolley, Lossy, Matran, Villars-sur-Glâne.)

Juge de paix: Barras, Joseph, Lossy.
1^{er} assesseur: Chatton, Etienne, La Corbaz.
2^e » Page, Emile, Grolley.
1^{er} suppléant: Guex, François, Matran.
2^e » Mauron, Irénée, Villars-sur-Glâne.
Greffier: Gremaud, Joseph, Belfaux.
Huissier: Bächler, Joseph, Belfaux.

Audience du juge de paix: 2^{me} et 4^{me} lundis du mois.

Séance de la justice de paix:

¹ Selon recensement fédéral de 1941.

4^{me} cercle. 26 045 habitants. Chef-lieu : FRIBOURG

(Commune de Fribourg)

Juge de paix : Devevey, Bernard, Fribourg
1^{er} assesseur : Fragnière, Joseph, Fribourg.
2^e » Deschenaux, Charles, Fribourg.
1^{er} suppléant : Dousse, Ernest Fribourg.
2^e » Lipp, Louis, Fribourg.
Greffier : Blanc, Paul, Fribourg.
Huissier : Poffet, Célestin, Fribourg.

Audience du juge de paix: tous les lundis avant midi.

Séances de la justice de paix:

- a) affaires civiles: chaque vendredi avant midi;
 b) affaires pupillaires: chaque lundi après midi.

5^{me} cercle. 5294 habit. Chef-lieu : LE MOURET

(Communes d'Arconciel, Bonnefontaine, Chésalles, Ependes, Essert, Ferpicloz, Marly-le-Grand, Marly-le-Petit, Montécu, Montévraz, Oberried, Pierrafortscha, Praroman, Sales, Senèdes, Treyvaux, Villarsel-sur-Marly, Zénauva.)

Juge de paix : Boccard, Roger, Pierrafortscha.
1^{er} assesseur : Brulhart, Laurent, Bonnefontaine.
2^e » Dousse, Henri, Chésalles.
1^{er} suppléant : Kuenlin, Romain, Marly-le-Grand.
2^e » Kolly, Stanislas, Treyvaux.
Greffier : Schorderet, Pierre, Montévraz.
Huissier : Bongard, Paul, Praroman.

Audience du juge de paix:

Séance de la justice de paix: 1^{er} et 3^{me} mardis du mois.**ARRONDISSEMENT DE LA SINGINE : 23 785 HABITANTS****KREIS SENSE : 23 785 EINWOHNER****1^{er} cercle. 6555 habit. Chef-lieu : DIRLARET
RECHTHALTEN**

(Communes de Brunisried, Chevilles, Dirlaret, Neuhaus, Oberschrot, Planfayon, Plasselb, St-Sylvestre, Tinterin, Zumholz.)

Juge de paix : Riedo, Louis, Planfayon.
1^{er} assesseur : Piller, Jost, Oberschrot.
2^e » Neuhaus, César, Plasselb.
1^{er} suppléant : Zbinden Bernard, Tinterin.
2^e » Jelk, Peter, St-Sylvestre.

Greffier : Tinguely, Joseph, Dirlaret.
Huissier : Schafer, Johann, Planfayon.

Audience du juge de paix: 4^{me} lundi du mois.
 Séance de la justice de paix: 4. *Montag des Monats.*

2^{me} cercle. 6726 habit. Chef-lieu: TAVEL — TAFERS

(Communes de Alterswil, Heitenried, St-Antoine, St-Ours, Tavel.)

Juge de paix : Haimoz, Victor, Alterswyl.
1^{er} assesseur : Schafer, Joseph, Heitenried.
2^e » : Riedo, Joseph, St-Ours.
1^{er} suppléant : Blanchard, Joseph, Tavel.
2^e » : Muller, Léon, St-Antoine.
Greffier : Aebischer, Joseph, Tavel.
Huissier : Blanchard, Nicolas, Tavel.

Audience du juge de paix: 2^{me} jeudi du mois.
 Séance de la justice de paix: 2. *Donnerstag des Monats.*

3^{me} cercle. 10 504 habit. Chef-lieu: SCHMITTEN

(Communes de Bœsingen, Guin, Schmitten, Ueberstorf, Wünnewil.)

Juge de paix : Zurkinden, Arnold, Guin.
1^{er} assesseur : Schmutz, Edouard, Bœsingen.
2^e » : Schneuwly, Peter, Wünnewil.
1^{er} suppléant : Roux, Joseph, Ueberstorf.
2^e » : Reidy, Peter, Lanthen.
Greffier : Boschung, Emile, Wünnewil.
Huissier : Jungo, Pierre, Lanthen.

Audience du juge de paix: 1^{er} et 3^{me} mercredis du mois.
 Séance de la justice de paix: 1. und 3. *Mittwoch des Monats.*

ARRONDISSEMENT DE LA GRUYÈRE : 26 107 HABITANTS

1^{er} cercle. 4048 habit. Chef-lieu: GRUYÈRES

(Communes de Broc, Enney, Estavannens, Gruyères, Le Pâquier.)

Juge de paix : Murith, Auguste, Epagny.
1^{er} assesseur : Jaquet, Charles, Estavannens.
2^e » : Corboz, Paul, Broc.
1^{er} suppléant : Morand, Jean, Le Pâquier.
2^e » : Geinoz, Jean, Enney.
Greffier : Mossu, Louis, Broc.
Huissier : Doutaz, Tobie, Gruyères.

Audience du juge de paix: 1^{er} vendredi du mois.
 Séance de la justice de paix:

2^{me} cercle. 2997 habit. Chef-lieu : CHARMEY

(Communes de Bellegarde, Cerniat, Charmey, Châtel-sur-Montsalvens Crésuz.)

Juge de paix : Ruffieux, Alphonse, Crésuz.
1^{er} assesseur : Rime, Gustave, Charmey.
2^e » Charrière, Auguste, Cerniat.
1^{er} suppléant : Cottier, Edmond, La Villette.
2^e » Bugnard, Nicolas, Charmey.
Greffier : Chappalley, Aug., Charmey.
Huissier : La gendarmerie du siège.

Audience du juge de paix: 2^{me} et 4^{me} lundis du mois.
 Séance de la justice de paix:

3^{me} cercle. 7284 habit. Chef-lieu : BULLE

(Communes de Bulle, La Tour-de-Trême, Morlon, Riaz.)

Juge de paix : Pasquier, Louis, Bulle.
1^{er} assesseur : Repond, Jules, Bulle.
2^e » Gremaud, Raymond, Riaz.
1^{er} suppléant : Grandjean, Robert, Morlon.
2^e » Pochon, Emile, Tour-de-Trême.
Greffier : Pasquier, Louis, Bulle.
Huissiers : Barras, Lucien, Bulle.

Audience du juge de paix: 1^{er} et 3^{me} mardis du mois.
 Séance de la justice de paix:

4^{me} cercle. 3296 habit. Chef-lieu : VUIPPENS

(Communes d'Avry-devant-Pont, Echarlens, Gumefens, Marsens, Pont-en-Ogoz, Sorens, Villars-d'Avry, Vuippens.)

Juge de paix : Villosz, Pierre, Gumefens.
1^{er} assesseur : Bovigny, Théodore, Avry-devant-Pont.
2^e » Dafflon, Emile, Marsens.
1^{er} suppléant : Badoud, Paul, Vuippens.
2^e » Gremaud, François, Echarlens.
Greffier : Jaquet, Vincent, Vuippens.
Huissier : Villosz, Séraphin, Sorens.

Audience du juge de paix: 2^{me} et 4^{me} mercredis de chaque mois
 Séance de la justice de paix:
 (de juin à octobre: 2^{me} mercredi).

5^{me} cercle. 2824 habit. Chef-lieu : LA ROCHE

(Communes de Botterens, Corbières, Hauteville, La Roche, Pont-la-Ville, Villarbeney, Villarvolard.)

Juge de paix : Rigolet, Simon, Pont-la-Ville.
1^{er} assesseur : Rigolet, Joseph, La Roche.
2^e » Gillard, Adolphe, Botterens.

1^{er} suppléant : Blanc, Emile, Corbières.
2^e » Duffey, Joseph, Hauteville.
Greffier : Brodard, Joseph, La Roche.
Huissier : Théraulaz, Marc, La Roche.

Audience du juge de paix: 2^{me} et 4^{me} mardis du mois.
 Séance de la justice de paix:

6^{me} cercle. 3285 habit. Chef-lieu : VAULRUZ

(Communes de Maules, Romanens, Ruyres-Treyfayes, Sâles, Vaulruz, Vuadens.)

Juge de paix : Seydoux, Louis, Vaulruz.
1^{er} assesseur : Pittet, Alphonse, Romanens.
2^e » Monney, Alphonse, Ruyres-Treyfayes.
1^{er} suppléant : Rouiller, Maurice, Vaulruz.
2^e » Pasquier, Louis, Sâles.
Greffier : Gremaud, Arsène, Vuadens.
Huissier : La gendarmerie du siège.

Audience du juge de paix: 1^{er} et 3^{me} mercredis du mois, après-midi.
 Séance de la justice de paix: 1^{er} mercredi du mois, après-midi.

7^{me} cercle. 2373 habit. Chef-lieu : ALBEUVE

(Communes d'Albeuve, Grandvillard, Lessoc, Montbovon, Neirivue Villars-sous-Mont.)

Juge de paix : Ecoffey, Louis, Villars-sous-Mont.
1^{er} assesseur : Beaud, Augustin, Albeuve.
2^e » Castella, Joseph, Neirivue.
1^{er} suppléant : Grangier, Simon, Montbovon.
2^e » Borcard, Bêat, Albeuve.
Greffier : Beaud, Raphaël, Albeuve.
Huissier : La gendarmerie du siège.

Audience du juge de paix: 1^{er} et 3^{me} mardis du mois
 Séance de la justice de paix:
 (de mai à octobre: premier mardi).

ARRONDISSEMENT DU LAC 16 486 HABITANTS

1^{er} cercle. 2602 habit. Chef-lieu : COURNILLENS

(Communes de Chandossel, Cormérod, Corsalettes, Cournillens, Courtepin, Courtion, Cressier, Misery, Villarepos, Wallenried.)

Juge de paix : Meuwly, Alphonse, Cressier.
1^{er} assesseur : Rohrbasser, Firmin, Corsalettes.
2^e » Michaud, Adolphe, Villarepos.
1^{er} suppléant : Déforel, Louis, Courtepin.
2^e » Berset, Fidèle, Misery.
Greffier : Berset, Alexis, Cormérod.
Huissier : Camélique, Léon, Cournillens.

Audience du juge de paix:
 Séance de la justice de paix: 1^{er} mardi du mois.

2^{me} cercle. 5330 habit. Chef-lieu: MORAT (MURTEN)

(Communes de Altavilla, Burg, Courgevau, Courlevon, Coussiberlé, Galmiz, Greng, Jentes, Lourtens, Meyriez, Montilier, Morat, Salvagny.)

Juge de paix: Herren, Fritz, Lourtens.
1^{er} assesseur: Hänni, Kurt, Morat.
2^e » Liniger, Louis, Courlevon.
1^{er} suppléant: Simonet, Fritz, Galmiz.
2^e » Stoll, Walter, Salvagny.
Greffier: Fasnacht, Robert, Morat.
Huissiers: Droz, Daniel, Morat.

Audience du juge de paix: 1^{er} et 3^{me} jeudis du mois.

Séance de la justice de paix: 1. und 3. *Donnerstag des Monats.*

3^{me} cercle. 3397 habit. Chef-lieu: CHIÈTRES (KERZERS)

(Communes de Agrimoine, Buchillon, Champagny, Chiètres, Frächels, Ormey, Ried.)

Juge de paix: Pfister, Jacob, Chiètres.
1^{er} assesseur: Kaltenrieder, Jacob, Chiètres.
2^e » Meyer, Hans, Ormey.
1^{er} suppléant: Kramer, Ernest, Frächels.
2^e » Meyer, Hans, Champagny.
Greffier: Guknecht, Jacob, Ried.
Huissier: Schwab, Fritz, Chiètres.

Audience du juge de paix: 2^{me} et 4^{me} samedis du mois.

Séance de la justice de paix: 2. und 4. *Samstag des Monats.*

4^{me} cercle. 2262 habit. Chef-lieu: PRAZ

(Communes du Bas-Vuilly et du Haut-Vuilly.)

Juge de paix: Javet-Gaillet, Em., Joressant.
1^{er} assesseur: Noyer, Auguste, Nant.
2^e » Perrottet-Vacheron, Louis, Lugnorre.
1^{er} suppléant: Chautems-Cressier, Samuel, Lugnorre.
2^e » Pantillon, Rodolphe, Praz.
Greffier: Guillod, Henri, fils d'Henri, Nant.
Huissier: Guillod, Albert, Praz.

Audience du juge de paix:

Séance de la justice de paix: 1^{er} et 3^{me} samedis du mois.

5^{me} cercle. 2895 habit. Chef-lieu: CORMONDES (Gurmels)

(Communes de Barberèche, Bœsingen-le-Petit, Cordast, Cormondes-le-Grand, Cormondes-le-Petit, Courtaman, Guschelmuth-le-Grand, Guschelmuth-le-Petit, Liebistorf, Monterschu, Wallenbuch.)

Juge de paix: Folly, Arsène, Courtaman.
1^{er} assesseur: Egger, Jean, Guschelmuth.
2^e » Rappo, Charles, Pensier.

1^{er} suppléant: Kilchœr, Arnold, Cormondes-le-Petit.
2^e » Burgi, Gaspard, Cordast.
Greffier: Schneuwly, Adolphe, Liebistorf.
Huissier: Kæser, Pierre, Cormondes.

Audience du juge de paix: 2^{me} et 4^{me} lundis du mois.

Séance de la justice de paix: 2. und 4. Montag des Monats.

ARRONDISSEMENT DE LA GLANE: 15 755 HABITANTS

1^{er} cercle. 4492 habit. Chef-lieu: VILLAZ-ST-PIERRE

(Communes de Berlens, Châtonnaye, Chavannes-sous-Orsonnens, Fuyens, Les Glânes, Lussy, Macconnens, Massonnens, Middel, Orsonnens, Torny-le-Grand, Torny-le-Petit, Villargiroud, Villarimboud, Villarsiviriaux, Villaz-St-Pierre.)

Juge de paix: Sallin, Pierre, Villaz-St-Pierre.
1^{er} assesseur: Gillon, Henri, Châtonnaye.
2^e » Berset, Antoine, Villargiroud.
1^{er} suppléant: Jaquet, Julien, aux Glânes.
2^e » Uldry, Paul, Berlens.
Greffier: Ménétrey, Jos., Massonnens.
Huissier: Maillard, Louis, Villaz-St-Pierre.

Audience du juge de paix: 1^{er} et 3^{me} mercredis du mois

Séance de la justice de paix:

(de mai à novembre: 1^{er} mercredi).

2^{me} cercle. 7550 habit. Chef-lieu: ROMONT

(Communes de Billens, Châtelard, Chavannes-les-Forts, Estévenens, Grangettes, Hennens, La Joux, La Magne, La Neirigue, Lieffrens, Mézières, Romont, Siviriez, Sommentier, Villaraboud, Villaranon, Villariaz, Vuisternens-devant-Romont.)

Juge de paix: Chatton, Auguste, Romont.
1^{er} assesseur: Dupraz, François, Romont.
2^e » Castella, Joseph, Sommentier.
1^{er} suppléant: Mauron, François, Villaraboud.
2^e » Perroud, Joseph, La Neirigue.
Greffier: Ayer, Théodore, Romont.
Huissier: L'Homme, Auguste, Romont.

Audience du juge de paix: 1^{er} et 3^{me} vendredis du mois, à 14 heures.

Séance de la justice de paix: 2^{me} et 4^{me} vendredis du mois, à 14 heures.

3^{me} cercle. 3713 habit. Chef-lieu: RUE

(Communes de Auboranges, Bionnens, Blessens, Chapelle, Ecublens, Eschiens, Esmonts, Gillarens, Les Ecasseys, Le Saulgy, Montet, Morlens, Mossel, Prez, Promasens, Rue, Ursy, Vauderens, Villangeaux, Vuarmarens.)

Juge de paix: Gachet, Joseph, Vauderens.
1^{er} assesseur: Surchat, Léonard, Blessens.
2^e » Conus, Léonard, Rue.

1^{er} suppléant : Dorthe, Emile, Gillarens.
2^e » Jaquier, Henri, Prez-vers-Siviriez.
Greffier : Conus, Louis, Rue.
Huissier : Prélaz, Joseph, Rue.

Audience du juge de paix: 2^{me} et 4^{me} jeudis du mois
 Séance de la justice de paix:
 (de juin à octobre: 4^{me} jeudi).

ARRONDISSEMENT DE LA *BROYE*: 15571 HABITANTS

1^{er} cercle. 5660 habit. Chef-lieu: DOMPIERRE

(Communes de Chandon, Delley, Domdidier, Dompierre, Gletterens, Léchelles, Les Friques, Mannens-Grandsivaz, Montagny-la-Ville, Montagny-les-Monts, Portalban, Russy, St-Aubin, Vallon.)

Juge de paix : Sautaux, Edouard, Montagny-les-Monts.
1^{er} assesseur : Pidoux, F., Montagny-la-Ville.
2^e » Pauchard, Maurice, Léchelles.
1^{er} suppléant : Collaud, Louis, St-Aubin.
2^e » Collomb, Edmond, Delley.
Greffier : Bovet, Roger, Domdidier.
Huissiers : Chaupond, Louis, Montagny-les-Monts.
 Perriard, Max, Vallon.

Audience du juge de paix: 1^{er} et 3^{me} mardis du mois.
 Séance de la justice de paix:

2^{me} cercle. 4726 habit. Chef-lieu: ESTAVAYER

(Communes de Autavaux, Bollion, Bussy, Châbles, Châtillon, Cheyres, Estavayer, Font, Forel, Lully, Montbrelloz, Morens, Rueyres-les-Prés Sévaz.)

Juge de paix : Losey, Fernand, Sévaz.
1^{er} assesseur : Oulevey, Marc, Châbles.
2^e » Cantin, François, Rueyres-les-Prés.
1^{er} suppléant : Pillonel, Roger, Cheyres.
2^e » Liardet, Henri, Estavayer-le-Lac.
Greffier : Bise, Fernand, Estavayer
Huissier : Majeux, M., Estavayer-le-Lac.

Audience du juge de paix: 1^{er} et 3^{me} lundis du mois.
 Séance de la justice de paix:

3^{me} cercle. 3851 habit. Chef-lieu: CUGY

(Communes de Aumont, Cugy, Fétigny, Franex, Frasses, Granges-de-Vesin, La Vounaise, Ménières, Montborget, Montet, Murist, Nuvilly, Seiry, Vesin.)

Juge de paix : Chuard, Gustave, Nuvilly.
1^{er} assesseur : Bourqui, Charles, Murist.
2^e » Catillaz, Charles, Cugy.
1^{er} suppléant : Moret, Max, Ménières.
2^e » Bersier, Florentin, Cugy.

Greffier : Ansermet, Marcel, Vesin.
Huissier : Bise, Paul, Montborget.

Audience du juge de paix :
 Séance de la justice de paix : 2^{me} et 4^{me} lundis du mois.

4^{me} cercle. 1334 habit. Chef-lieu : SURPIERRE

(Communes de Chapelle, Cheiry, Praratoud, Prévondavaux, Surpierre, Villeneuve, Vuissens.)

Juge de paix : Baillif, Aloys, Villeneuve.
1^{er} assesseur : Noël, Joseph, Vuissens.
 2^e » Torche, François, Cheiry.
1^{er} suppléant : Andrey, Charles, Prévondavaux.
 2^e » Nicolet, Edmond, Surpierre.
Greffier : Thierrin, Ernest, Praratoud.
Huissier : Catillaz, André, Villeneuve.

Audience du juge de paix :
 Séance de la justice de paix : 2^{me} et 4^{me} samedis du mois.

ARRONDISSEMENT DE LA VEVEYSE : 8704 HABITANTS

1^{er} cercle. 3479 habit. Chef-lieu : SEMSALES

(Communes de Besencens, Bouloz, Fiaugères, Grattavache, La Rougève, Le Crêt, Pont, Porsel, Progens, Semsales, St-Martin.)

Juge de paix : Grivet, Albert, Semsales.
1^{er} assesseur : Richoz, Louis, Semsales.
 2^e » Molleyres, Antoine, St-Martin.
1^{er} suppléant : Pichonnaz, Louis, Pont.
 2^e » Esseiva, Charles, Fiaugères.
Greffier : Suchet, Gérard, Semsales.
Huissier : Vuichard, Paul, Semsales.

Audience du juge de paix : 1^{er} et 3^{me} vendredis de chaque mois
 Séance de la justice de paix :
 (de mai à décembre : premier vendredi).

2^{me} cercle. 5225 habit. Chef-lieu : CHATEL-ST-DENIS

(Communes d'Attalens, Bossonnens, Châtel-St-Denis, Granges, Remaufens.)

Juge de paix : Genoud, Pierre, Châtel-St-Denis.
1^{er} assesseur : Cardinaux, Louis, Châtel-St-Denis.
 2^e » Déglise, Léon, Remaufens.
1^{er} suppléant : Monnard, Robert, Attalens.
 2^e » Cottet, Marcel, Bossonnens.
Greffier : Genoud, Pierre, Châtel-St-Denis.
Huissier : Millasson, Oscar, Châtel-St-Denis.
 Millasson, Joseph, Châtel-St-Denis.

Audience du juge de paix : 2^{me} et 4^{me} samedis du mois, à 14 heures.
 Séance de la justice de paix : 2^{me} et 4^{me} samedis, avant midi.

PROFESSIONS PATENTÉES
PATENTIERTE BERUFSARTEN

BARREAU — ANWALTSSTAND

A. Avocats en exercice — Praktizierende Anwälte

	Date de la patente Patentierung
Auderset, Albert, Fribourg	1903
Wohlhauser, Franz, Fribourg	1904
Bartsch, Wilhelm, Fribourg	1904
Savoy, Louis, Romont	1918
Richter, Max, Fribourg	1922
Dupraz, Louis, Fribourg	1923
Peter, Ernest, Fribourg	1924
Gottrau, François, Fribourg	1924
Depuoz, Joseph, Fribourg	1925
Lorson, Ernest, Fribourg	1926
Bourgknecht, Jean, Fribourg	1928
Droux, Henri, Fribourg	1929
Willenegger, Fritz, Morat	1930
Michel, Alfred, Fribourg	1931
Reyff, Jean, Fribourg	1936
Noël, Henri, Bulle	1936
Gottrau, Bernard, Fribourg	1937
Wuilleret, René, Fribourg	1937
Nordmann, Pierre, Fribourg	1937
Glasson, Pierre, Bulle	1938
Poffet, Stéphane, Fribourg	1938
Uldry, Pierre, Fribourg	1939
Grand, Louis, Romont	1939
Pillonel, Alfred, Estavayer	1940
Frossard, Joseph, Bulle	1941
Huwiler, Michel, Fribourg	1941
Ducry, René, Fribourg	1943
Guggenheim, Charles, Fribourg	1943
Vonderweid, Philippe, Fribourg	1943
Sallin, Aloys, Fribourg	1944
Weck, Philippe, Fribourg	1945
Murith, Albert, Bulle	1945
Remy, Jacques, Fribourg	1945
Weck, Yves, Fribourg	1945

Sont autorisés à pratiquer dans le canton :

Häberli, Otto-Alexandre, Bienne	1927
Ott, Arthur, Spiez	1930
Hügli, Werner, Berne	1931
Oesch, Werner, Berne	1932
Freiburghaus, Emile, Laupen	1936

	Date de la patente Patentierung
Nägeli, Wilhelm, Berne	1936
Nahrath, Charles, Neuveville	1936
Gutknecht, Hermann, Berne	1937
Kohli, Werner, Schwarzenbourg	1937
Lifschitz, Isidor, Berne	1937
Brunner, Hermann, Orpund-Bienne	1939
Choulat, Léon, Berne	1939
Bernhard, Ernst, Laupen	1942
Portmann, Bruno, Zurich	1943
Hug, Alfred-Johann, Berne	1943
Schwenter, Hans, Berne	1944
Wirz, Benjamin, Berne	1944
Schaer, Ruth, Zurich	1945
Käslin, Théodore, Lucerne	1945

**B. Licenciés en droit en stage
Rechtslizenziaten im Praktikum**

Nussbaumer, Lucien (étude Bourgknecht).
Noël, Pierre (étude Noël, Bulle).
Guisolan, Georges (étude Ducry).
Boccard, Pierre (étude Gottrau).
Andrey, Pierre (étude Grand, Romont).
Wohlauser, Pierre (étude Wohlauser).
Steinauer, Henri (étude Ducry).
Egger, Léon (étude Bartsch, Dupraz, Richter).
Menoud, Robert (étude Noël, Bulle).
Castella, Jean (étude Bourgknecht), Fribourg.
Morard, Jacques (étude Glasson, Bulle).
Chassot, Georges (étude Bartsch, Dupraz, Richter).
Marquart, Pierre (étude Sällin).

**C. Avocats revêtant des fonctions incompatibles
ou n'exerçant pas**

Nichtpraktizierende Anwälte

	Date de la patente Patentierung
Berset, Maurice, Fribourg	1894
Gross, Emile, Fribourg	1900
Musy, Jean, Middel	1906
Gaudard, Emile, Fribourg	1907
Perrier, Ernest, La Pierre-qui-Vire (France)	1908
Ems, Emile, Fribourg	1910
Aeby, Pierre, Fribourg	1911
Chassot, Aloys, Paris	1912
Broye, Eugène, Berne	1913
Bovet, Jules, Fribourg	1916
Duriaux, Oscar, Genève	1917
Piller, Joseph, Fribourg	1918
Python, Louis, Lausanne	1920

	Date de la patente Patentierung
Devevey, Bernard, Fribourg	1921
Ruffieux, Léon, Fribourg	1922
Maillardoz, Henri, Rome	1924
Zwimpfer, Dagobert, Fribourg	1925
Python, José, Fillistorf	1930
Ackermann, Joseph, Fribourg	1930
Nicolet, Georges, Tavel	1931
Meyer, Henri, Fribourg	1931
Marmier, Jean, Fribourg	1934
Barras, Pierre, Bulle	1934
Deschenaux, Henri, Lausanne	1935
Weck, Nicolas, Morat	1937
Buman, Ernest, Fribourg	1938
Widmer, Hans, Berne	1939
Vonlanthen, Albert, Fribourg	1942

NOTARIAT

A. Cantonnements des Notaires. — Notariatskreise.

DISTRICT DE LA SARINE — SAANEBEZIRK

Emery, Jules, Fribourg	1901
Spycher, Franz, Fribourg	1907
Blanc, Paul, Fribourg	1918
Auderset, Albert, Fribourg	1925
Gottrau, Othmar, Fribourg	1927
Hartmann, Henri, Fribourg	1928
Périsset, Henri, Fribourg	1937

DISTRICT DE LA SINGINE — SENSEBEZIRK

Wolhauser, Franz, Fribourg	1911
Stritt, Maurice, Fribourg	1928
Zollet, Joseph, Guin	1928
Aebischer, Joseph, Tavel	1936
.....

DISTRICT DE LA GRUYÈRE — GREYERZBEZIRK

Grandjean, Anselme, Bulle	1924
Pasquier, Louis, Bulle	1925
Dousse, Robert, Bulle	1927
Blanc, Louis, Bulle	1933
.....
.....

DISTRICT DU LAC — SEEBEZIRK

Derron, Henri, Morat	1911
Dupraz, Louis, Fribourg	1933
Willenegger, Fritz, Morat	1937
Gumy, Raymond, Morat	1939
Weck, Nicolas, Morat	1940

DISTRICT DE LA GLANE — GLANEBEZIRK

	Date de la patente Patentierung
Savoy, Louis, Romont	1920
Dupraz, François, Romont	1923
Descloux, Joseph, Romont	1928
Ayer, Théodore, Romont	1933
Bosson, Robert, Romont	1937

DISTRICT DE LA BROYE — BROYEBEZIRK

Reichlen, Marcel, Estavayer	1925
Holz, Ernest, Estavayer	1928
Torche, Paul, Estavayer	1937
Chuard, Marcel, Domdidier	1939
Liardet, Henri, Estavayer	1940

DISTRICT DE LA VEVEYSE — VIVISBACHBEZIRK

Kælin, Joseph, Châtel-St-Denis	1913
Curat, Gilbert, Châtel-St-Denis	1937

.....

B. Chambre des Notaires. — Notarenkammer.

<i>Président:</i>	M ^e Savoy, Louis, Romont.
<i>Vice-président:</i>	M ^e Spycher, Franz, Fribourg.
<i>Secrétaire:</i>	M ^e Reichlen, Marcel, Estavayer.
<i>Trésorier:</i>	M ^e Gottrau, Othmar, Fribourg.
<i>Membres:</i>	M ^e Kælin, Joseph, Châtel-St-Denis.
	M ^e Blanc, Louis, Bulle.
	M ^e Wolhauser, Franz, Fribourg.
	M ^e Derron, Henri, Morat.
	M ^e Auderset, Albert, Fribourg.

**C. Notaires revêtant des fonctions incompatibles
ou n'exerçant pas.****Nichtpraktizierende Notare.**

	Date de la patente Patentierung
Droux, Paul, à Fribourg	1892
Ems, Emile, à Fribourg	1916
Meuwly, Augustin, à Tavel	1920
Gaudard, Emile, à Fribourg	1924
Quartenoud, Maxime, à Fribourg	1924
Meyer, Jean, à Berne	1932
Perrin, Adrien, à Fribourg	1933
Curat, André, Châtel-St-Denis.	1937
Buman, Pierre, Fribourg	1940

COMMISSAIRES-GÉOMÈTRES — GEOMETER

Andrey, Jos., Fribourg — Weck, Paul, Fribourg — Bise, Arthur, La Tour-de-Peilz (Vaud) — Gendre, Louis, Fribourg — Chassot, Charles, Fribourg — Villard, Sévère, Fribourg — Pochon, Emile, La Tour-de-Trême — Joye, Joseph, Fribourg — Fasel, Conrad, Guin — Tercier, Auguste, Fribourg — Crausaz, Pascal, Domdidier — Genoud, Louis, Châtel-St-Denis — Grivel, Joseph, Fribourg — Pillonel, Gustave, Châbles — Ansermot, Jean, Gruyères — Müller, Franz, Schmitten — Weck, Ignace, Fribourg — Pasquier, Louis, Bulle — Pfanner Henri, Berne — Kuriger, Auguste, Morat — Gapany, Arnold, Fribourg — Schouwey, Conrad, Lausanne — Joye, Paul, Fribourg.

MÉDECINS ET CHIRURGIENS — ÄRZTE

Sarine: Comte, Louis — Treyer, Adolphe — Buman, Edouard — Favre, Charles — Perrier, Henri — Bonifazi, Alexandre — Weissenbach, James — Meyer, Pius — Plancherel, Charles, — Brunshwig, Sylvain — Ryncki, Paul — Morard, Casimir — Fietta, Pierre — Muller, Aloys — Collaud, Arthur — Déglise, Charles — Glasson, Henri — Bise, Emmanuel — Jordan, Auguste — Garnier, Paul — Fragnière, Gustave — Spycher, Charles — Schifferli, Emile — Ribordy, Jean — Rollier, Jean — Thurler, Jean — Wirz, Paul — Jæger, Louis — Ody, François — Spreng, Alfred et Liselotte — Dupont, Jos. — Contat, Ch. — Casanova, Geneviève — Weck, Ladislas — Heim, Max — Dettling, Walter, — Daguet, Bernard — Meyer, Gonzague — Strebhel, Hans, Fribourg. — Comte, Pierre, Le Mouret. — Perrier, François, Farvagny-le-Grand. — Girardet, Maurice, Lausanne.

Singine: Borsinger, Gaspard, Tavel — Gruber, Aloïs, Planfayon — Steiert, Antoine — Merkle, Charles, Guin. — Wälchli, Paul, Laupen. — Poffet, Charles, Chevrolles. — Boschung, Pierre, Flamatt. — Stauffer, Pierre, Berne.

Gruyère: Herzog, Louis — Joye, Edmond — Joye, Stéphanie-Marie, Broc — Voita, Pierre — Jordan, Auguste — Lauber, Paul, Marsens — Perroulaz, Louis — Pasquier, Joseph — Pasquier, Romain — Delabays, Benoît-François — Blanc, Charles, — Russbach, Arnold — Fragnière, Xavier, Bulle.

Lac: Schmalz, Hans — Semadeni Erhardt, Chiètres — Peillon, Georges-Louis — Amberg, Emmanuel — Marchand, Charles — Muller, Bernard, Morat — Urwyler, Charles, Anet — Renz, Charles, Courtepin. — Schutz, Rodolphe, Montilier.

Glâne: Fasel, Léon — Fraschina, Alfred — Girardin, André — Donzallaz, Emile — Lang, Francis, Romont — Charrière, Paul, Rue. — Rochat, Marcel, Oron-la-Ville.

Broye: Devevey, Henri — Liardet, Vincent, Estavayer-le-Lac — Guisan, Charles, Avenches (Vaud) — Fankhauser, René, Combremont-le-Grand — Guggi, Pierre — Chollet, Frédéric, Payerne.

Veveyse: Chaperon, Louis — Nicod, Paul, Châtel-St-Denis — Dudan, Alfred, Vevey.

DENTISTES — ZAHNÄRZTE

Sarine: Lippacher, Hippolyte — Nouveau, Georges — Martin, Robert — Ryssel, Charles — Favez, Georges — Grobety, Lucien — Müller, Joseph — Furrer, Willy — Chiesa, Mereo — Terraz, Paul — Maillard, Arthur — Corpataux, Gaston — Niehans, Egmont — Aegerter, Frédéric — Goldenberger, Pierre — Thalmann, Paula — Ruedin, Jean-Pierre — Boutelier, Robert — Leibzig, Paul-André, Fribourg.

Singine: Berger, Otto — Heibling, Marcel, Flamatt.

Gruyère: Demierre, Charles — Peyraud, Raymond — Berset, Jules — Dousse, Jeanne-Marie — Demierre, Bernard — Dousse, Georges — Niederhauser, Jean-Pierre, Bulle. — Capt, Maur., Lausanne, à Gruyères.

Lac: Barbezat, Frank — Vauthey, Marius — Stäheli, Charles, Morat — Morell, René — Dettwiler, Erwin, Chiètres.

Glâne: Clément, Alfred — Leuba, Georges, Romont.

Broye: Charbonnier, William, Lausanne.

Veveyse: Lovis, Norbert — Genoud, Robert, Châtel-St-Denis.

PHARMACIENS — APOTHEKER

Sarine: Cuony, Jean-Auguste — Bourgnécht, Arnold — Gottrau, Charles — Esseiva, Edith — Pharmacie Lapp, (gérant: Lehmann, Martin) — Wuilleret, Romain — a Marca, Auguste — Gottrau, Gabriel — Gross, Paul — Berset, Pierre — Auderset, Minna — Dessonnaz, Pierre — Bourgnécht, Claude, Fribourg.

Singine: Tarchini-Zufferey, Blanche.

Gruyère: Cardinaux, Louis — Strebel, Albert — Rime, Robert — Remy, Charles, Bulle — Marmillod, Hilaire, Broc — Gaillard, René, Bulle.

Lac: Roggen, Hugo, Morat — Oberholzer, Erika, Morat. — Friolet-Kurt, Théodore, Chiètres — Gaillard, Marguerite, Sugiez.

Glâne: Robadey, Léon — Frey, Otto — Gottofrey, Henri, Romont.

Broye: Bullet, Georges — Bullet, Jacques, Estavayer.

Veveyse: Berthoud, Marcel — Oberson, Paul — Blanc, Hubert, Châtel-St-Denis.

DROGUISTES — DROGISTEN

Egger, Auguste — Christinaz, Henri, Fribourg. — Dubas, Paul, Bulle — Colliard, Paul, Châtel-St-Denis — Aebi, Oscar, Morat — Ray, Marcel, Romont — Jost, Hélène, Morat — Gaillard, Paul, Sugiez — Flückiger, Hans, Chiètres.

VÉTÉRINAIRES — TIERÄRZTE

Sarine: Eichenberger, Armin, Givisiez — Mauroux, François, Farvagny — Oberson, Pierre — Jobin, Louis, Fribourg — Meyer, Charles, Corserey — Eichenberger, René, Givisiez — Vernier, Ernest, Le Mouret.

Singine: Kiener, Walter, Planfayon — Weber, Aloys, Schmitten — Jendly, Auguste, Guin — Bertschy, Nicolas, Guin — Flury, Walter, Tavel — Weis, Jörg, Gummenen.

Gruyère: Gapany, Henri, Bulle — Lorétau, Ferdinand, Bulle — Jaquet, Aloys, Bulle — Kiener, Jean-Victor, Château d'Ex. Henchoz, Ernest, Château-d'Ex.

Lac: Ludwig, Hans, Morat — Möhl, Ernest, Chiètres — Imhof, Jacob, Chiètres — Deslarzes, Gabriel, Courtepin — Ludwig, Pierre — Ludwig, Rodolphe, Morat — Pidoux, Jean, Avenches.

Glâne: Thévenoz, Louis, Romont — Gloor, Jean-David, Oron-la-Ville. — Grandchamp, Gustave, Moudon.

Broye: Michaud, Auguste, Estavayer-le-Lac — Cantin, Joseph, Vallon — Bouvier, Georges-Emile, Yverdon — Couard, Maurice, Granges-Marnand.

Veveysse: Jungo, Hubert — Rohrbasser, Ernest, Châtel-St-Denis — Zbinden, Alfred-Emile, Moudon.

DIVERS — VARIA

Nombre de communes et paroisses: — Zahl der Gemeinden und Pfarreien:

	Total	Françaises	Allemandes
Communes — Gemeinden . . .	284	237	47
Paroisses — Pfarreien	150	126	24

**Syndics et secrétaires communaux
Ammänner und Gemeindegeschreiber**

Législature 1942-1946

DISTRICT DE LA SARINE — SAANEBEZIRK

(Population de résidence ordinaire — Ansässige Bevölkerung: 45 645¹.)

Communes Gemeinden	Pop. Bevölk.	Syndics Ammänner	Secrétaires Gemeindegeschreiber
Arconciel	412	Python, Henri	Trinchan, Maurice
Autafond	96	Bossy, Séraphin	Frésey, Auguste
Autigny	613	Sapin, Joseph	Macherel, André
Avry-s.-Matran	421	Rossier, Alphonse	Gumy, Armand
Belfaux	831	Rigolet, Louis	Bertschy, Joseph
Bonnefontaine- Montécu	341	Bæriswyl, Honoré	Bæriswyl, Simon
Chénens	355	Defferard, Théoph.	Lutzelschwab, M.

¹ Recensement fédéral de 1941.

Communes Gemeinden	Pop. Bevölk.	Syndics Ammänner	Secrétaires Gemeindeschreiber
Chésalles	89	Horner, Félix	Dousse, Henri
Chésopelloz	137	Cuennet, Victor	Litzistorf, François
La Corbaz- Cormagens	152 } 104 }	Bourqui, Fernand	Baudet, Etienne
Corjolens	100		
Corminbœuf	431	Angeloz, Auguste	Ridoux, André
Corpataux	403	Zai, Joseph	Clerc, Jean
Corserery	246	Chatagny, Henri	Maradan, Ernest
Cottens	552	Borne, Jules	Dubey, Marcel
Cutterwyl	90	Tinguely, Pius	Rossier, Raymond
Ecuvillens	576	Chavaillaz, Eugène	Monney, Louis
Ependes	337	Jutzet, Maxime	Ballif, Max
Essert	218	Bertschy, Joseph	Kolly, Gabriel
Estav.-le-Gibl.	284	Fillistort, Vincent	Chappuis, Joseph
Farvagny-le-Gr.	406	Ducrest, Joseph	Rey, Louis
Farvagny-Petit	176	Rolle, Victor	Glannaz, Max
Ferpiéloz	141	Sottaz, Alphonse	Cuennet, Louis
Fribourg	26 045	Lorson, Ernest	Uldry, Raymond
Givisiez	298	Stalder, Robert	Burgy, Gérard
Granges-Paccot	363	Barbey, Firmin	Jaquet, Fernand
Grenilles	130	Fragnière, Hercule	Sautaux, Félicien
Grolley	468	Ducotterd, Louis	Volery, Victor
Lentigny	442	Morel, Pierre	Chappuis, Adolphe
Lossy- Formangueries	209	Barras, Joseph	Bavaud, Jonas
Lovens	208	Yerly, Paul	Rossier, Louis
Magnedens	110	Chappuis, Etienne	Chenaux, Jean
Marly-le-Grand	768	Kuenlin, Romain	Jacob, Henri
Marly-le-Petit	209	Biland, Vincent	Bucher, Joseph
Matran	368	Brunisholz, Pierre	Brodard, Aloys
Montécu	86	Bæriswyl, Honoré	Vial, Placide
Montévraz	287	Schorderet, Pierre	Schorderet, Simon
Neyruz	565	Dafflon, Joseph	Chardonens, J.
Nierlet	129	Buchs, Ernest	Cuennet, Michel
Noréaz	598	Corminbœuf, Luc	Gobet, Léon
Oberried	247	(sous tutelle)	Gremaud, Joseph
Onnens	257	Delley, Séraphin	Barras, Jean
Pierrafortscha	231	Boccard, Roger	Gumy, Hippolyte
Ponthaux	250	Jacquaz, Léon	Chassot, René
Posat	84	Reynaud, Louis	Reynaud, Olivier
Posieux	396	Pasquier, Eugène	Chassot, Eugène
Praroman	488	Kolly, Germain	Clément, Fernand
Prez	549	Corminbœuf, Louis	Robatel, Joseph
Rossens-Illens	370	Favre, Alfred	Ducrest, Fernand
Rueyres-St-Laur.	233	Maillard, Sylvain	Maillard, Gabriel
Sales	213	Clément, Jérôme	Mauron, Xavier
Senèdes	81	Perler, Casimir	Perler, M.
Treyvaux	1049	Papaux, Joseph	Purro, Pierre

Communes Gemeinden	Pop. Bevölk.	Syndics Ammänner	Secrétaires Gemeindeschreiber
Villarlod	210	Perritaz, Jules	Dessarzin, Philippe
Villarsel-le-Gibl.	189	Romanens, Jules	Raboud, Charles
Villarsel-s.-Marly	95	Gendre, Henri	Gendre, Pierre
Villars-s.-Glâne	1317	Mauron, Irénée	Tierrin, Florian
Vuistern.-en-Og.	590	Grossrieder, Albert	Villet, Arthur
Zénauva	88	Schorderet, Jean	Richard, Armand

DISTRICT DE LA SINGINE — SENSEBEZIRK (23 785)

Alterswil	1664	Haimoz, Victor	Stritt, Rodolphe
Bösingen	1887	Fasel, Edouard	Schmutz, Edouard
Brünisried	434	Ackermann, Mart.	Rüffieux, Albert
Düdingen	3634	D ^r Bertschy, Nikl.	Brulhart, Robert
Giffers	768	Hayoz, Joseph	Neuhaus, Joseph
Heitenried	886	Bæriswyl, Joseph	Schneuwly, Felix
Oberschrot	733	Overney, Robert	Mulhauser, Pirm.
Plaffeien	1466	Riedo, Louis	Brugger, Hippolyte
Plasselb-Neuh.	560	Neuhaus, César	Seewer, Canisius
Rechthalten	1118	Carrel, Joseph	Zbinden, Felix
Schmitten	1378	Vonlanthen, Josef	Lehmann, Joh.
St. Antoni	1628	Vonlanthen, Meinr.	Müller, Leo
St. Sylvester	766	Eggertswiler, Joh.	Jelk, Peter
St. Ursen	1085	Riedo, Jos.	Fasel, Canisius
Tafers	1463	Bæriswyl, Johann	Wæber, Albin
Tentlingen	407	Zbinden, Bernh.	Kolly, Josef
Ueberstorf	1642	Roux, Aloys	Boschung, Moritz
Wünnewil	1963	Spicher, Josef	Boschung, Emile
Zumholz	303	Ackermann, Joh.	Zbinden, Alfons

DISTRICT DE LA GRUYÈRE — GREYERZBEZIRK (26 107)

Albeuve	622	Pythoud, Alexis	Beaud, Louis
Avry-dev.-Pont	332	Bossens, Octave	Emaulaz, Alph.
Bellegarde	784	Cottier, Edmond	Aebischer, Steph.
Botterens	178	Mossu, Antoine	Pasquier, Louis
Broc	1553	Sudan, Emile	Sudan, Noël
Bulle	4644	Pasquier, Joseph	Sterchi, Arnold
Cerniat	645	Charrière, Alfred	Meyer, Gustave
Charmey	1309	Rime, Oscar	Overney, Pierre
Châtel-s.-Montsal.	124	Barras, Charles	Savary, Emile
Corbières	279	Bovet, Oscar	Marchon, Francis
Crésuz	135	Chollet, Victor	Ruffieux, Louis
Echarliens	421	Gremaud, Paul	Sudan, Joseph
Enney	340	Morand, Jean	Grandjean, Albert
Estavannens	313	Caille, Jean	Jaquet, Charles
Grandvillard	531	Raboud, Henri	Andrey, Maxime
Gruyères	1356	Bussard, Elie	Murith, Louis
Gumefens	344	Perrottet, Charles	Morard, Martin
Hauteville	522	Magnin, Emile	Plancherel, Fern.
Lessoc	278	Fragnière, Célestin	Fragnière, Maur.

Communes Gemeinden	Pop. Bevölk.	Syndics Ammänner	Secrétaires Gemeindeschreiber
Marsens	917	Morard, Louis	Vauthey, Libère
Maulès	222	Michel, Joseph	Pasquier, Vincent
Montbovon	534	Pernet, Emile	Thorimbert, Jos.
Morlon	369	Grandjean, Robert	Barbey, Joseph
Neirivue	280	Castella, François	Lanthmann, P.
Le Pâquier	486	Ruffieux, Louis	Morand, Alexis
Pont-en-Ogoz	188	Andrey, Laurent	Risse, Albert
Pont-la-Ville	389	Kolly, Louis	Yerly, Symphor.
Riaz	774	Savary, Pierre	Vauthey, Gustave
La Roche	1135	Rigolet, Joseph	Brodard, Jean
Romanens	232	Charrière, Louis	Pittet, Ernest
Rueyres-Treyf.	202	Ecoffey, Robert	Ducrest, Joseph
Sâles	543	Seydoux, Joseph	Pasquier, Louis
Sorens	784	Ayer, Jules	Villoz, Séraphin
Tour-de-Trême	1497	.	Dupasquier, Mar.
Vaulruz	760	Rouiller, Maurice	Dunand, Joseph
Villarbeney	80	Mossu, Antoine	Pasquier, Louis
Villars-d'Avry	49	Fragnière, Fernand	Fragnière, Jules
Villars-s.-Mont	128	Tinguely, François	Vial, Félicien
Villarvolard	241	Repond, Gaston	Jaquet, Joseph
Vuadens	1326	Genoud, Célestin	Tercier, Paul
Vuippens	261	Philipona, Philippe	Bosson, Léon

DISTRICT DU LAC — SEEBEZIRK (16 486)

Agriswil (Agrimoine)	139	Gutknecht, Fritz	Mæder, Fritz
Altavilla (Hauteville)	109	Pfister, Samuel	Gaberell, Werner
Barberêche (Bærfischen)	619	Rappo, Charles	Blanc, Willy
Bœsingen-Petit Buchillon	241	Schorro, Aloïs	Kuster, Joseph
(Büchslen)	127	Kramer, Hermann	Mæder, Fritz
Burg (Châtel)	222	Merz, Hans	Helfer, Emil
Champagny (Gempenach)	185	Mœri, Samuel, fils	Etter, Fritz
Chandossel	146	Genilloud, Henri	Perroud, Jacques
Chiètres (Kerzers)	1768	Herrli, Hans	Schwab, Gottlieb
Cordast	356	.	Bürgy, Philippe
Cormérod	197	Berset, Alexis	Berset, Jules
Cormondes-le-Gr. (Gr. Gurmels)	604	Guerig, Peter	Repond, Aloïs
Cormondes-le-Pet. (Kl. Gurmels)	77	Guerig, Peter	Repond, Aloïs
Corsalettes	76	Singy, Ernest	Rohrbasser, Emile
Courgevaux (Gurwolf)	384	Bula, Emile	Wuillemin, Osc.

Communes Gemeinden	Pop. Bevölk.	Syndics Ammänner	Secrétaires Gemeindegeschreiber
Courlevon	180	Helfer, Gottlieb	Eugster, Fridolin
Cournillens	318	Monney, Alexis	Camélique, Léon
Courtaman	209	Meyer, Emile	Meuwly, Joseph
Courtepre	425	Déforel, Louis	Chassot, Henri
Courtion	257	Progin, Edouard	Ratzé, Paul
Coussiberlé	63	Helfer, Gottlieb	Eugster, Fridolin
Cressier	372	Auderset, Léon	Meuwly, Alph.
Fräschels	303	Hurni, Edouard	Hurni, Ernst
Galmiz	463	Bongni, Fritz	Götschi, Johann
Greng	65	Patthey, Oscar	L'Eplattenier, R.
Guschelmuth-le-Grand	132	Vonlanthen, Lin.	Egger, Meinrad
Guschelmuth-le-Petit	113		
Jentes (Jeuss)	265	Benninger-Flühm.	Hans, Emile
Liebstorf	343	Schorro, Aloïs	Kuster, Joseph
Lurtigen (Lourtens)	178	Herren, Fritz	Herren, Ernest
Meyriez (Merlach)	233	Patthey, Oscar	L'Eplattenier, R.
Misery	241	Progin, Joseph	Schuwey, Louis
Monterschu	132	Guerig, Peter	Repond, Aloïs
Montilier	402	Kramer, Emile	Ernst, Johann
Morat (Murten)	2405	Dr. Willenegger, Fr.	Zehnder, Emile
Ormev (Ulmiz)	338	Etter, Ernest	Meyer, Hans
Ried	537	Mæder, Jakob	Gutknecht, Jacob
Salvagny (Salvenach)	361	Leicht, Fritz	Stoll, Walter
Villarepos	305	Michaud, Adolphe	Bæchler, Séverin
Vuilly-le-Bas	1395	Chervet, Louis	Derron, René
Vuilly-le-Haut	667	Gaillet, Henri	Guilland, Aug.
Wallenbuch ¹	69	Hayoz, Joseph	Kuster, Joseph
Wallenried	265	Stöhr, Alexandre	Etter, Alfred.

DISTRICT DE LA GLANE — GLANEZIRK (15 755)

Auboranges	192	Bovet, Louis	Crausaz, Alfred
Berlens	196	Python, Gustave	Uldry, Paul
Billens	424	Jorand, Pierre	Rotzetter, Pierre
Bionnens	83	Gavillet, Oscar	Richoz, Fernand
Blessens	162	Conus, Jules	Seydoux, Louis
Chapelle	153	Crausaz, Auguste	Monney, Henri
Le Châtelard	449	Roch, Marcel	Delabays, Louis
Châtonnaye	453	Péclat, Léonard	Péclat, Raymond

¹ Administration extraordinaire — Ausserordentliche Verwaltung.

Communes Gemeinden	Pop. Bevölk.	Syndics Ammänner	Secrétaires Gemeindeschreiber
Chav.-les-Forts	319	Crottaz, Raymond	Descloux, Robert
Chav.-s.-Orson.	311	Noël, Oscar	Chammartin, Pie
Les Ecasseys	88	Papaux, Raymond	Droux, Alfred
Ecublens-Eschien-			
Villageaux	324	Deschenaux, Franc	Monney, Jean
Esmonfs	201	Equy, Joseph	Levrat, Rodolphe
Estévenens	211	Uldry, Maurice	Oberson, Aimé
Fuyens	108	Fragnière, Emile	Magne, Henri
Gillarens	209	Dorthe, Emile	Crausaz, Léon
Les Glânes	123	Jaquet, Eugène	Piller, Alfred
Grangettes	195	Python, Joseph	Perroud, Maurice
Hennens	186	Reynaud, Victor	Mugny, Marcel
La Joux	446	Menoud, Eugène	Pittet, Maurice
Lieffrens ¹	120	Monney, Pierre	Dumas, Emile
Lussy	320	Oberson, Léon	Jordan, Eugène
La Magne	74	Menoud, Louis	Dumas, Emile
Macconnens	83	Kern, Firmin	Kern, Joseph
Massonnens	401	Rey, Joseph	Menétrey, Joseph
Mézières	417	Dénervaud, Calixte	Demierre, Léon
Middes	329	Toffel, Pierre	Dubey, Henri
Montet	147	Demierre, Louis	Demierre, Henri
Morlens	71	Magne, Albert	Richoz, Pierre
Mossel	216	Dévaud, Jules	Dévaud, Emile
La Neirigue	63	Margueron, Marius	Perroud, Joseph
Orsonnens	497	Page, Albert	Mottet, Félicien
Prez.-v.-Siviriez	360	Cosandey, Florian	Dutoit, Charles
Promasens	237	Jaccoud, Joseph	Gauderon, Denis
Romont	2467	Ayer, Théodore	Comte, Charles
Rue	432	Prélaz, Joseph	Prélaz, Joseph
Le Saulgy	92	Conus, Paul	Savary, Raymond
Siviriez	742	Maillard, Jean	Carrel, Alfred
Sommentier	317	Rouiller, Henri	Rouiller, Emile
Torny-le-Grand	358	Joye, Fidèle	Bugnon, Léon
Ursy	256	Deschenaux, Jos.
Vauderens	267	Gachet, Joseph	Magne, Joseph
Villaraboud	313	Mauron, François	Guillaume, Emile
Villaranon	131	Maillard, Jules	Giroud, Pierre
Villargiroud	229	Berset, Antoine	Berset, Georges
Villariaz	237	Monney, Pierre	Gobet, Joseph
Villarimboud	368	Nicolet, Pierre	Nicolet, François
Villarsiviriaux	240	Raboud, François	Berset, Ernest
Villaz-St-Pierre	476	Raboud, Joseph	Bugnon, Aug.
Vuarmarens	222	Dutoit, Auguste	Richoz, Eugène
Vuisternens-			
dev.-Romont	439	Oberson, Lucien	Deillon, Ernest

¹ Administration extraordinaire. — Ausserordentliche Verwaltung.

DISTRICT DE LA BROYE — BROYEBEZIRK (15 571)

Communes Gemeinden	Pop. Bevölk.	Syndics Ammänner	Secrétaires Gemeindeschreiber
Aumont	456	Volery, Ernest	Berchier, Raym.
Autavaux	156	Marmy, Joseph	Monney, Jules
Bollion	100	Pillonel, Raymond	Chanex, Henri
Bussy	304	Grandgirard, Geor.	Joye, Louis
Châbles	327	Chanez, Joseph	Bérard, Maxime
Chandon	188	Clerc, Léon	Chassot, Pierre
Chapelle	129	Jauquier, Casimir	Torche, Henri
Châtillon	124	Rossier Séraphin	Chardonnens, M.
Cheiry	244	Torche, Louis	Rosset, Louis
Cheyres	358	Bovet, Oscar	Michel, Alfred
Cugy	643	Cattilaz, Joseph	Bugnon, Camille
Delley	339	Delley, Jules	Delley, Jean
Domdidier	1087	Corminbœuf, Clovis	Despond, Ami
Dompierre	582	Ducry, Charles	Musy, Narcisse
Estavayer-Lac	2137	Huguet, Edouard	Bonny, Laurent
Fétigny	457	Renevey, Armand	Sauteur, Max
Font	228	Carrard, Georges	Chablais, Max
Forel	192	Duc, Raoul
Franex	118	Demierre, Irénée	Sansonnens, Pierre
Frasses	120	Mændly, Raymond	Mændly, Jean
Les-Friques	72	Bovet, Albert	Collomb, Aloys
Gletterens	269	Dubey, René	Borgognon, Louis
Granges-de-Vesin	112	Hug, Christian	Chofflon, Eugène
Léchelles	319	Pauchard, Maurice	Marmy, Emile
Lully	167	Martin, François	Banderet, Hipp.
Mannens-			
Gandsivaz	416	Rosset, Paul	Joye, Louis
Ménières	292	Corminbœuf, Arth.	Marguet, Léon
Montagny-Ville	422	Pidoux, Fernand	Joye, Arthur
Montagny-Monts	753	Curty, Louis	Ducrot, Charles
Montborget	135	Bise, Fernand	Marguet, Raym.
Montbrelloz	183	Bourdilloud, Hub.	Delley, Eugène
Montet	379	Guinard, André	Maradan, Joseph
Morens	165	Huguet, Ernest	Pillonel, Alfred
Murist	287	Bourqui, Antonin	Pillonel, Max
Nuvilly	345	Ding, Emile	Bondallaz, Aloys
Portalban	159	Grandjean, Sylvain	Collomb, Jules
Praratoud	88	Thierrin, Louis	Andrey, Fernand
Prévondavaux	100	Badoud, Alfred	Andrey, Robert
Rueyres-les-Prés	177	Dubey, Maurice	Roulin, Paul
Russy	206	Pauchard, Narcis.	Pauchard, Maurice
St-Aubin	625	Collaud, Paul	Collaud, Pierre
Seiry	145	Pillonel, Gustave	Pillonel, Nestor
Sévaz	108	Losey, Fernand	Dubey, Félix
Surpierre	242	Dessarzin, Aloys	Baillif, Henri
Vallon	223	Bæchler, Albert	Cantin, Jean

Communes Gemeinden	Pop. Bevölk.	Syndics Ammänner	Secrétaires Gemeindeschreiber
Vesin	247	Ansermet, Robert	Bersier, Louis
Villeneuve	247	Ballif, Aloys	Jacob, Ernest
La Vounaise	115	Duruz, Gustave	Losey, Charles
Viüssens	284	Fasel, Emile	Dessingy, René

DISTRICT DE LA VEVEYSE — VIVISBEZIRK (8704)

Attalens	1133	Monnard, Robert	Chevalley, Roger
Besencens	131	Boverat, François	Currat, Léonard
Bossonnens	384	Cottet, Alexis	Cottet, Marcel
Bouloz	246	Currat, Oscar	Dénervaud, Jos.
Châtel-St-Denis	2835	Pilloud, Sylvestre	Perrin, Robert
Fiaugères	328	Mesot, Jules	Monney, Vital
Granges	367	Vienne, Cyrille	Gabriel, Louis
Grattavache	164	Grivet, Louis	Ducrest, Fernand
La Rougève	73	Maillard, Joseph	Maillard, Jules
Le Crêt	475	Favre, Vincent	Favre, Pierre
Pont	157	Pichonnaz, Louis	Dervev, Louis
Porsel	364	Dévaud, Albert	Colliard, Louis
Progens	253	Suard, Henri	Pichonnaz, Louis
Remaufens	456	Tâche, Tobie	Tâche, Irénée
Semsaies	844	Balmat, Henri	Grand, Armand
St-Martin	444	Maillard, Martin	Simonet, Paul

**ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT PUBLIC
KREDITINSTITUTE**

Banque de l'Etat de Fribourg — Staatsbank

Conseil d'administration — Verwaltungsrat

Président :	Daguet, Léon, directeur, Fribourg.
Vice-président :	Ackermann, Joseph, conseiller d'Etat.
Membres :	Despond, Lucien, industriel, Bulle.
	Piller, Joseph, conseiller d'Etat, Fribourg.
	Cosandey, Louis, député, Siviriez.
	Dousse, Maxime, agent général d'assurances, Fribourg.
	Muller, Philippe, gérant, Lœwenberg, Morat.
	Chuard, Gustave, député, Nuvilly.
	Oberson, Jean, président, Bulle.
	Bæriswyl, Jean, député, Tavel.
	Balmat, Henri, député, Semsales.

Commission de Banque — Bankkommission

Président: Daguët, Léon, directeur, Fribourg.
Membres: Merz, Alfred, juge cantonal, Fribourg.
 Bardy, Henri, conseiller communal, Fribourg.
Suppléant: Gottrau, Bernard, avocat, Fribourg.

Censeurs — Zensoren

Bartsch, Wilhelm, avocat, député, Fribourg.
 Fragnière, Antoine, député, Fribourg.
Suppléant: Michel, Alfred, avocat, Fribourg.

Direction — Direktion

Directeur: Macherel, Ernest.
Sous-directeurs: Kramer, Paul.
 Gremaud, Pierre.

Contrôleur — Kontrollstelle

Desbiolles, Anselme, fondé de pouvoirs, Fribourg.

Fondés de pouvoirs — Prokuristen

Aeppli, Otto — Corpataux, Joseph — Kolly, Pierre —
 Sidler, Rodolphe — Stadelmann, François — Zehntner,
 Emile — Zosso, Léon — Agence de St-Pierre, Fribourg:
 Dorthe, André — Schneider, Charles.

Agents — Agenten

Bulle: Rappo, Marcel.
 Châtel-St-Denis: Kælin, Joseph.
 Chiètres: Schwab, Gottlieb.
 Domidier: Chuard, Marcel.
 Estavayer-le-Lac: Huguet, Edouard.
 Farvagny-le-Grand: Jolion, Marcel.
 Morat: Michaud, Charles.
 Romont: Donzallaz, François.
 Tavel: Wæber, Alphonse.

Caisse hypothécaire — Hypothekarkasse*Conseil de surveillance*

Président: Vonderweid, Marcel, anc. conseiller d'Etat, Fribourg. — *Vice-président*: Hertling, Léon, Fribourg. — *Membres*: Ackermann, Joseph, conseiller d'Etat, Fribourg — Emery, Emile, Fribourg — Maillardoz, Albert, Fribourg — Kramer, Fritz, Lourtens — Meuwly, Auguste, Tavel — Marmy, Emile, Estavayer-le-Lac — Boccard, Roger, Le Clarus — Marmier, Jean, Fribourg — Quartenoud, Maxime, conseiller d'Etat, Fribourg — Vonderweid, René, Fribourg — Bourgnecht, Jean, Fribourg.

Direction

Directeur: Favre, Oscar.
Adjoints: Remy, Xavier, ingénieur, directeur G.F.M. Weissenbach, Ed., commerçant.
Suppléant: Blancpain, Paul, industriel.

Fondés de pouvoir

Perroulaz, Louis — Egger, Charles.

Mandataire commercial

Bapst, Georges.

Entreprises électriques — Freiburgische Elektrizitätswerke*Conseil d'administration — Verwaltungsrat*

Président: Le Directeur des Travaux publics. — *Vice-président*: Buchs Victor, anc. cons. d'Etat. — *Membres*: Ackermann, Joseph, conseiller d'Etat. — Berset Maurice, Fribourg — Diesbach, Henri, St-Ours — Jaccoud, Joseph, Promasens — Piller, Joseph, conseiller d'Etat — Pilloud, Sylvestre, Châtel-St-Denis — Roulin, Gustave, Estavayer-le-Lac — Pasquier, Albert, Sâles — Willenegger, Fritz, Morat.

Comité de direction — Direktionskomitee

Président: Le Directeur des Travaux publics. — *Membres*: Buchs, Victor, anc. conseiller d'Etat. — Berset, Maurice — *Suppléant*: Diesbach, Henri, professeur.

Contrôleurs — Rechnungsrevisoren

Lipp, Louis, Fribourg.
 Bourqui, Jean, Fribourg.

*Direction — Direktion**Directeur: Joye, Paul, Fribourg.**Ingénieur en chef — Oberingenieur**Muller, Emile, Fribourg.**Secrétaire général — Generalsekretär*

.....

CULTES — KULTUSWESEN**Eglise catholique romaine — Römisch-katholische Kirche****a) ÉVÊCHÉ — BISTUM**

S. Exc. Mgr Charrière, François, Evêque de Lausanne, Genève et Fribourg.

Mgr Wæber, Louis, R^{me} Vicaire général — Mgr Petit, Henri, R^{me} Vicaire général, Genève — Mgr Trezzini, Célestin, Official — Chanoine Villard, Louis, chancelier épiscopal — Abbé Adalbert Kûmin, secrétaire épiscopal.**b) CHAPITRE DE LA CATHÉDRALE DE ST-NICOLAS
DOMKAPITEL VON ST. NIKLAUS**CHANOINES RÉSIDANTS (COLLÈGE DE ST-NICOLAS)
RESIDIERENDE DOMHERREN (ST. NIKLAUSSTIFT)Mgr Savoy, Hubert, R^{me} Prévôt.

Mgr Pasquier, Joseph, Doyen.

Mgr Wæber, Louis, Chantre et Vicaire général.

Mgr Bossens, Lucien, chanoine.

MM. Schonenberger, Fridolin, curé de St-Maurice.

Vonderweid, Paul, curé de ville.

Zurkinden, Joseph, curé de Saint-Pierre.

Philipona, Alphonse, curé de St-Jean.

Overney, Max, professeur au Grand Séminaire.

Kern, Léon, chanoine.

CHANOINES NON RÉSIDANTS
NICHTRÉSIDIERENDE DOMHERREN

Mgr Petit, Henri, R^me vicaire général, Genève.
Mgr Cottier, Athanase, curé-doyen, La Chaux-de-Fonds.
MM. Emmenegger, Pius, Sup. du Gd. Séminaire, Fribourg.
Dalbard, Marc, aumônier, Fribourg.
Pahud, Auguste, curé-doyen, Montreux.
Pittet, Armand, recteur du Collège, Fribourg.
Villard, Louis, chancelier de l'Evêché, Fribourg.
Despont, Ferdinand, doyen, Rueyres-Treyfayes.

.....

ADMINISTRATION DES FONDATIONS DE L'ÉVÊCHÉ
VERWALTUNG DER BISTUMS-STIFTUNGEN

et

REVISEUR DES BÉNÉFICES CURIAUX

Bureau, rue des Alpes 49, Fribourg

Joye, Joseph, receveur, Fribourg.

Eglise réformée — Evangelisch Reformierte Kirche

COMMISSION SYNODALE RÉFORMÉE
REFORMIERTER SYNODALRAT

Président: Leicht, Fritz, syndic, Salvagny.
Vice-président: v. Känel, M., pasteur, Morat.
Secrét.-Caissier: Hartmann, R., pasteur, Ferenbalm.
Membres: Ellenberger, W., pasteur, Fribourg.
Hugentobler, T., fonct. postal, Bulle.
Pellet, Aug., agriculteur, Nant-Vully.
Schneider, Chr., agricult., Zelg, Brünisried.

COMMUNE DE FRIBOURG**Conseil communal, élu le 8 février 1942**

	Né en	Elu en
MM. Lorson, Ernest, syndic-président.	1895	1938
Bardy, Henri, vice-président.	1897	1928
Meuwly, Charles, conseiller.	1884	1922
Weber, Edmond, »	1886	1926
Bays, Séverin, »	1885	1932
Daler, Léopold, »	1887	1934
Michel, Alfred, »	1901	1938
Leimgruber, Charles, »	1888	1941
Mauroux, René, »	1912	1942

Conseil général

(80 conseillers généraux dont 49 conservateurs-progressistes,
17 socialistes et 14 libéraux-radicaux.)

Bureau :

- MM. Lorson, Ernest, syndic, président.
Bardy, Henri, vice-président.
Uldry, Raymond, 1^{er} secrétaire.
Macherel, Louis, 2^e secrétaire.
Christinaz, Gérard, scrutateur.
Corpataux, Alfred, scrutateur.
Schaller, Jean, scrutateur.
Ceresola, Antoine, scrutateur.

Secrétariat communal

- MM. Uldry, Raymond, secrétaire de ville.
Macherel, Louis, secrétaire de ville-adjoint.
Andrey, Auguste, secrétaire-traducteur.

Bureau de recensement

- MM. Schœnenweid, Jules, préposé.
Perroulaz, Antoine, employé.

Commission des écoles

- MM. Lorson, Ernest, président.
Mauroux, René, conseiller communal.
Hug, Albert, directeur, vice-président.
Bonifazi, Alexandre, vice-président.
Vonderweid, Paul, Rd chanoine, curé de ville.

- MM. Zurkinden, Joseph, Rd chanoine.
 Lippacher, Hippolyte, dentiste.
 Schönenberger, Fridolin, Rd chanoine.
 Philipona, Alphonse, Rd. chanoine.
 Marro, Albert, agent général d'assurances.
 Bays, Emile, fondé de pouvoirs.
 Dr Müller-Büchi, Emile, rédacteur.
 Gendre, Charles, mécanicien C. F. F.
 Spicher, Armand, directeur.
 M^{lle} Sormani, Alexandrine, secrétaire.

Commission d'hygiène scolaire

- MM. Lorson, Ernest, président.
 Schönenberger, Frid., Rd chanoine, inspect. scol.
 Weck, Ladislav, docteur, médecin scolaire.

Médecin des écoles

- M. Weck, Ladislav, Dr médecin.

Secrétariat scolaire

- M^{lles} Sormani, Alexandrine, secrétaire ad intérim.
 Berset, Maria, préposée au matériel scolaire.
 Robert, Marguerite, infirmière scolaire.

Mutualité scolaire

- MM. Meuwly, Charles, cons. com., président.
 Caisse d'épargne de la ville, caissier.

Commission de l'impôt

- MM. Mauroux, René, président.
 Bays, Séverin, vice-président.
 Gendre, Ernest, membre.
 Poffet, Paul, ancien commerçant, membre.
 Bise, Louis, prép. aux poursuites, membre.

Commission examinatrice des comptes de la ville

- MM. Suter, Joseph, administrateur postal.
 Wassmer, Edouard, négociant.
 Bapst, Georges, employé.
 Vicarino, Jean, commerçant.
 Thévenaz, Gaston, gérant.

Commission des finances

- MM. Bays, Séverin, président.
 Bardy, Henri, vice-président.
 Leimgruber, Charles, membre.
 Muller, Max, secrétaire.

Service des finances*Employés*

- MM. Muller, Max, chef de service.
, caissier de ville.
 Weck, André, secrétaire aux finances.
 Gaillard, Albert, comptable.
 Muller, Alfred, commis à l'impôt.
 Wæber, Max, préposé à l'impôt.
 Bæriswyl, Pius, commis à l'impôt.
 Mændly, Alfred, employé aux finances.
 M^{me} Fornerod, Marguerite, aide-comptable.
 Jonin, Emile, commis à l'impôt.
 Spielmann, Pierre, employé aux finances.

Inspecteur des forêts communales

- MM. Vonderweid, Pierre, inspecteur.
 Cacciami, Léon, comptable.

Bucher communal (Beauregard)

- M. Macherel, Jules.

Direction de police et des cimetières

- MM. Michel, Alfred, directeur.
 Daler, Léopold, suppléant.

Employés

- MM. Renevey, Louis, secrétaire.
 Lorson, Robert, employé.
 Spielmann, Léon, commissionnaire.
 Ding, Ernest, huissier.

Commission de santé

- MM. Michel, Alfred, président.
 Buman, Edouard, D^r médecin.
 Perrier, Henri, » »

Abattoirs

- MM. Oberson, Pierre, D^r vétérinaire, inspecteur.
 Zurkinden, Georges, sous-inspecteur.

Sergents de ville

- MM. Ding, Ernest, concierge de la Maison de Ville.
 Piccand, Victor.
 Mauron, Max.
 Cotting, Roland.

Affichage

Société générale d'affichage, Genève.
M. Vonderweid, Léon, rue de Lausanne.

Commissionnaires

MM. Lauper, Jean-Joseph.
Hayoz, Armand.
Mauron, Léon.

Surveillant du cimetière

M. Fasel, Bernard, Saint-Léonard.

Officiers du corps des sapeurs-pompiers

MM. Kolly, Edmond, major, commandant.
Longchamp, Julien, adjudant, capitaine.
Markwalder, Eugène, lieutenant-quartier-maître.
Déglise, Charles, capitaine-médecin.
Ribordy, J., 1^{er} lieutenant-médecin.
Challamel, Louis, 1^{er} lieutenant, chef du P. P. S.
et de la section technique.
Bernhard, Jules, lieutenant, sous-chef du P. P. S.
Ducrest, Charles, capitaine, chef du 1^{er} secteur.
Sesti, A., lieutenant, sous-chef du 1^{er} secteur.
Dubey, Jean, capitaine, chef du 2^e secteur.
Rossmann, Ed., 1^{er} lieutenant, sous-chef du 2^e secteur.
Lauper, Joseph, chef du 3^e secteur.
Widmer, Edouard, capitaine, chef de la Comp. de
la garde.
Von Dach, Otto, lieutenant, sous-chef de la Comp.
de la garde.

Poste de premier secours

MM. Challamel, Louis, 1^{er} lieutenant, chef de poste.
Bernhard, Jules, sous-chef.

Commission locale de la P. A.

MM. Michel, Alfred, cons. com., président.
Daler, Léopold, cons. com., vice-président.
Cuony, Jean, pharmacien, chef local.
Jæger, Robert, technicien, rempl. du chef local.
Gilardi, Edouard, secrétaire.
Kolly, Edmond, technicien.
Dubey, Jean, peintre.
Déglise, Charles, docteur-médecin.
Burdel, Albert, chimiste cantonal.
Chardonnens, Louis, professeur à l'Université.
Baillifard, Alfred, géomètre.

MM. Hertig, Paul, directeur.
 Weber, Albert, architecte.
 Clerc, Albert, professeur.
 Brugger, Joseph, menuisier.
 Renevey, Louis, secrétaire.
 Jæger, Emile, intendant adjoint.

Commission de l'Edilité

MM. Weber, Edmond, président.
 Meuwly, Charles, vice-président.
 Leimgruber, Charles, membre.
 Weber, Albert, chef de service.
 Andrey, Alois, secrétaire.

Services de l'Edilité

Employés

MM. Weber, Albert, architecte, chef de service.
 Baillifard. Alfr., chef de la section du génie civil.
, chef de la section de la voirie.
 Gerber, Paul, chef de la section bâtiments.
 Bianchi, Joseph, conducteur des travaux.
 Andrey, Alois, secrétaire de l'Edilité.
 Sieber, Vincent, comptable.
, technicien.

Inspectorat du feu

M. Wæber, François.

Jardinier de Ville

M. Nicolet, Marcel.

Concierges des bâtiments communaux

Ecole du Gambach: M. Louis Jungo.
 Pensionnat: M. Henri Macherel.
 Ecole du Bourg: M. Paul Spielmann.
 Maison de Bienfaisance: M. Joseph Sauteur.
 Palais de Justice: M. Maxime Dupraz.
 Anc. Ecole de l'Auge: M. Henri Gross.
 Nouvelle Ecole de l'Auge: M. Philippe Brulhart.
 Ecole de la Neuveville: M. Edouard Zillweger.
 Halle de gymnastique des Grand'Places: M. Jos. Sauteur.
 Halle de gymnastique de la Motta: M. Jean Grand.
 Maison de Ville: M. Ernest Ding.
 Maison du St-Home-Bon: M. Charles Zwick.
 Ecole ménagère: M^{me} Marguerite Huber-Dumont.
 Ecole secondaire prof. des garçons: M. Charles Zehntner.

Service social et Office communal du travail

MM. Blanc, Jean, chef de service.

Action en faveur des familles à ressources modestes	} Blanc, Jean, chef de serv. Kaech, Henri, adjoint. Kolly, Eugène, employé. Emery, Léon, » Barras, Ernest, »
Office communal pour la culture des champs	
Agence communale de la Caisse cantonale de compensation	
Orientalion professionnelle	
Caisse publique d'assurance-chômage de la ville de Fribourg	

Commission du chômage.

MM. Lorson, Ernest, président.
Bays, Séverin, membre.
Leimgruber, Charles, membre.
Meuwly Charles, »
Blanc, Jean, secrétaire.

Commission d'orientation professionnelle

MM. Lorson, Ernest, syndic.
Spicher, Armand, directeur.
Blanc, Jean, chef de service.

Contrôle des assurances mobilières

MM. Mauroux, René, préposé.
Bays, Séverin, suppléant.

Tutelles et curatelles

MM. Meuwly, Charles, préposé.
Michel, Alfred, suppléant.
Ayer, Michel, tuteur général.
Cacciami, Léon, comptable.
Muller, Max, tuteur général-suppléant.

Office communal de l'économie de guerre

M. Meuwly, Charles, cons. com., président.

Ravitaillement	} Gougler, Edouard, chef de service.
Combustibles	
Contrôle des prix	

Délégués à la Commission de surveillance du Technieum

MM. Weber, Edmond, conseiller communal, délégué.
Bardy, Henri conseiller communal, délégué.
Mauroux, René, cons. comm., délégué.

Délégués au Conseil d'administration des Tramways

MM. Bardy, Henry, conseiller communal.
Bays, Séverin, conseiller communal.

**Délégué au Conseil d'administration
de la Compagnie de chemin de fer Fribourg-Morat-Anet**

M. Bays, Séverin, conseiller communal.

Délégués à la Commission régionale de la Mutualité scolaire

MM. Meuwly, Charles, conseiller communal.
Michel, Alfred, conseiller communal.
Folly, Maurice.

**Caisse de prévoyance du personnel
de l'administration communale**

MM. Bays, Séverin, cons. comm., président.
Daler, Léopold, vice-président.
Muller, Max, secrétaire-caissier.
Uldry, Raymond, secrétaire, suppléant.

Service du gaz*A. Commission administrative*

MM. Daler, Léopold, président.
Leimgruber, Charles, vice-président.
Meuwly, Charles, conseiller communal, membre..
Thalmann, Xavier, agent d'affaires.
Bettin, Jean, fondé de pouvoirs B. P. S.
Gilardi, Edouard, secrétaire D. J. P.
Büchi, Othmar, professeur.

B. Comité directeur

MM. Daler, Léopold, président.
Thalmann, Xavier, agent d'affaires.
Büchi, Othmar, professeur.

C. Commission des censeurs

MM. Meuwly, Charles, président.
Leimgruber, Charles, conseiller communal.
Bettin, Jean, fondé de pouvoirs B. P. S.
Gilardi, Edouard, secrétaire D. J. P.

D. Personnel

- MM. Delley, Edmond, directeur.
 • Bœsch, Charles, comptable.
 Roggo, Louis, comptable.
 Creux, Charles, encaisseur.
 Gremaud, Roland, employé.
 Rauss, Albert, »
 Schmid, Joseph, »
 Fasel, Hermann, »

Commission de la caisse d'épargne

- MM. Michel, Alfred, président.
 Meuwly, Charles, suppléant.
 Schœnenberger, Antoine, boulanger.
 Zellweger, Robert, négociant.
 Gauthier, Louis, chef de service.
 Sieber, Arnold, fonctionnaire postal.
 Joye, Joseph, commissaire général.
 Weck, Edmond, secrétaire.

Employés

- MM. Weck, Edmond, caissier.
-
-

BOURGEOISIE DE LA VILLE DE FRIBOURG**Bureau de l'assemblée bourgeoisiale**

- MM. Lorson, Ernest, syndic, président.
 Bardy, Henri, vice-président.
 Uldry, Raymond, 1^{er} secrétaire.
 Macherel, Louis, 2^e secrétaire.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE DES SECOURS**A. Commission générale des secours**

- MM. Lorson, Ernest, syndic, président.
 Weck, Antonin, industriel, vice-président et président de la Commission de l'Intérieur de l'Hôpital.
 Thalmann, Xavier, président de la Commission des finances.
 Meuwly, Charles, conseiller communal.
 Bardy, Henri, conseiller communal.

MM. Perrier, Henri, D^r médecin.
 Techtermann, Léon, ingénieur.
 Sieber, Pierre, industriel.
 Spicher, Armand, directeur.
 Thurler, Gabriel-E., secrétaire.

B. Sous-commissions de la Commission générale des secours

1. Commission de l'Intérieur de l'Hôpital

MM. Weck, Antonin, industriel, président.
 Bardy, Henri, cons. com., vice-président.
 Perrier, Henri, D^r médecin.
 Spicher, Armand, directeur.
 Thurler, Gabriel-E., secrétaire.

2. Commission des finances (Hôpital et Fonds Pies)

MM. Thalmann, Xavier, président.
 Meuwly, Charles, cons. com., vice-président.
 Techtermann, Léon, ingénieur.
 Sieber, Pierre, industriel.
 Thurler, Gabriel-E., secrétaire.

C. Charitable grand Hôpital des bourgeois

MM. Thurler, Gabriel-E., économé-administrateur.
 Jacquat, Pierre, abbé, aumônier.
 Buman, Edouard, docteur-médecin.
 Bonifazi, Alexandre, docteur-médecin.
 Mændly, Camille, chirurgien-opérateur.
 Un médecin-assistant.

D. Inspectorat des forêts et administration des vignes et domaines de l'Hôpital et des Fonds Pies

M. von der Weid, Pierre, inspecteur et administrateur.

E. Recette de l'Hôpital et des Fonds Pies

gérée par la Caisse d'épargne de la ville de Fribourg.

F. Aumônerie de la chapelle de Bourguillon (Fonds Pies)

M. Comte, Aloys, révérend chanoine.

G. Chambre des pauvres

MM. Leimgruber, Charles, président.
 Mauroux, René, suppléant.
 Perrier, Henri, docteur-médecin, vice-président.
 Richard, Emile, menuisier.
 Corpataux, Georges, archiviste d'Etat.

- MM. Fragnière, Joseph, imprimeur-éditeur.
 Vonderweid, Paul, Rd chanoine, curé de ville.
 Heimo, Jean, négociant.
 Robert, Joseph, mécanicien.
 Glasson, Henri, docteur-médecin.
 Muller, Max, délégué du Service des Finances.
 Blanc, Jean, délégué de l'Office communal du travail.

Employés

- MM. Haymoz, Pierre, économiste et secrétaire.
 Bardy, Fernand, économiste-adjoint.

H. Physiciens de ville

- MM. Perrier, Henri, D^r médecin.
 Glasson, Henri, D^r médecin.

I. Sages-femmes pensionnées

- M^{lles} Schœnenweid, Elise.
 Schneuwly, Liliane.

Commission de l'Orphelinat bourgeois

- MM. Leimgruber, Charles, cons. com., président.
 Vonderweid, Marcel, ancien conseiller d'Etat, vice-président.
 Daguët, Léon, directeur.
 Bocard, Henri, chef de service.
 Buman, Edouard, docteur-médecin.
 Cuony, Albert, architecte.
 Vonderweid, Paul, Rd. Chanoine, Curé de ville.
 Hertling, Léon, architecte.
 Weck, Guillaume, agent d'affaires.
 Thurler, Gabriel-E., secrétaire.

Employés

- MM. Hug, Albert, directeur.
 Thurler, Gabriel-E., secrétaire.
 Schneuwly, Henri, caissier.

Chambre des Scholarques

- MM. Bays, Séverin, président.
 Æby, Pierre, professeur à l'Université.
 Ræmy, Tobie, archiviste d'Etat.
 Zurkinden, Joseph, Rd chan., curé de St-Pierre.
 Cuony, Jean, pharmacien.
 Schœnenberger, Fridolin, Révérend Chanoine.
 Weck, Edmond, secrétaire-caissier.

Direction de la Régie des copropriétés bourgeoiales

MM. Michel, Alfred, directeur.
Bardy, Henri, suppléant.

Employés

MM. Vonderweid, Pierre, inspecteur des forêts.
Muller, Max, receveur.
., garde-forêts.

Commission examinatrice des comptes de la bourgeoisie

MM. Schöenenweid, Jules, préposé, président.
Corpataux, Alfred, chef service F.M.A., vice-présid.
Rohrbasser, Pierre, secrétaire-comptable.
Chiffelle, Marcel, négociant.
Gendre, Ernest, commerçant.

Commission des biens bourgeoisiaux

MM. Comte, Louis, docteur-médecin, président.
Blanc, Paul, notaire, vice-président.
Schöenenweid, Jules, préposé.
Macherel, Ernest, directeur.
Challamel, Louis, technicien aux E. E. F.
Chiffelle, Marcel, négociant.
Weck, Ignace, géomètre.
Bardy, Paul, chef-monteur.

CACAO
 CHOCOLAT
 BISCUITS

THE
 TALISMALT
 CAFE

CHOCOLAT VILLARS

TAXES POSTALES

SUISSE

I. Lettres et petits paquets

Jusqu'à 250 gr : dans le rayon local (10 km à vol d'oiseau), 10 cent. ; dans le rayon général, 20 ct. ; au delà de 250 gr, jusqu'à 1000 gr : dans le rayon de la localité de dépôt, 20 ct., et pour le reste du pays, 30 cent. ; non affranchis ou insuffisamment affranchis : le double de l'affranchissement manquant.

II. Cartes postales

Simple, 10 cent. ; double (avec réponse), 20 cent. ; cartes postales simples non affranchies ou insuffisamment affranchies : le double de l'affranchissement manquant ; les cartes postales doubles (avec réponse) doivent être affranchies complètement pour l'aller et le retour.

III. Echantillons de marchandises

a) Ordinaires (avec adresse) : jusqu'à 250 gr, 10 cent. ; au delà de 250 jusqu'à 500 gr, 20 cent. ; insuffisamment affranchis : le double de l'affranchissement manquant ; non affranchis : pas admis à l'expédition ; affranchis en numéraire et à la machine à affranchir, jusqu'à 50 gr, lors de la consignation d'au moins 50 envois, 5 cent.

b) Echantillons de marchandise sans adresse¹ : jusqu'à 50 gr, 3 cent. ; au dessus de 50 gr, comme sous lettre a.

Les dimensions maxima des envois déposés à la taxe réduite des échantillons de marchandises affranchis en numéraire ou à la machine ainsi qu'à celle des échantillons de marchandises sans adresse sont fixées à 25 cm. de longueur et 18 cm. de largeur. L'épaisseur de ces envois doit être telle qu'il soit possible de les introduire, au moins partiellement, dans les boîtes aux lettres.

IV. Imprimés

Dimensions minima : 10 cm. de longueur et 7 cm. de largeur.

a) ordinaires (adressés) jusqu'à 50 g, 5 cent. ; au delà de 50 jusqu'à 250 g, 10 cent. ; au delà de 250 jusqu'à 500 g, 15 cent. ; au delà de 500 jusqu'à 1000 g, 25 cent. Affranchis en numéraire ou à la machine, jusqu'à 50 g, dimensions maxima 18 × 25 cm, 3 cent. ; affranchis en numéraire ou à la machine au delà de 50 jusqu'à 100 g, dimensions maxima 18 × 25 ou 11 × 30 cm, 5 cent. (seulement en cas de dépôt d'au moins 50 envois).

b) sans adresse¹, jusqu'à 50 g, dimensions maxima 18 × 25 cm : 2 cent. ; au delà de 50 jusqu'à 100 gr, dimensions maxima 21 × 29,7 cm : 3 cent. ; au delà de 100 jusqu'à 250 gr, dimensions maxima 21 × 29,7 cm : 6 cent.

¹ Il est perçu, en outre, pour le transport des paquets d'imprimés et d'échantillons sans adresse aux offices de distribution, en dehors du lieu de dépôt, la taxe des petits envois ou des colis.

c) à l'examen (retour franco s'il est fait sous l'emballage original) jusqu'à 50 g, 8 cent. ; au delà de 50 jusqu'à 250 g, 15 cent. au delà de 250 jusqu'à 500 g, 20 cent. ; au delà de 500 jusqu'à 1000 g, 30 cent. ; envois affranchis en numéraire ou à la machine (seulement en cas de dépôt d'au moins 50 envois) : par exemplaire, jusqu'à 50 g, 6 cent. ; par exemplaire de plus de 50 jusqu'à 100 g, 10 cent. (dimensions maxima comme sous a).

d) en prêt par des bibliothèques publiques (aller et retour compris) : jusqu'à 500 g, taxe comme sous c ; au delà de 500 g jusqu'à 2 1/2 kg, 30 cent. ; au delà de 2 1/2 kg jusqu'à 4 kg, 50 cent.

Les envois adressés de ces quatre catégories peuvent être recommandés moyennant une taxe fixe d'inscription de 20 cent.

Pour les envois recommandés, les récépissés sont gratuits et obligatoires

V. Colis postaux

	Rayon régional (45 km. de parcours réel)		Tarif local dans le cercle de distribution de la localité de dépôt		Rayon général	
	Trafic local	Encombr.	Ordin.	Encombr.	Ordin.	Encombr.
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
Au delà de 250 gr jusqu'à 1 kg	-.30	-.40	-.40	-.50	-.40	-.50
» » 1 kg » 2 1/2 »	-.30	-.40	-.60	-.75	-.50	-.60
» » 2 1/2 » » 5 »	-.40	-.50	-.90	1.10	-.60	-.75
» » 5 » » 7 1/2 »	-.50	-.60	1.20	1.45	-.80	1.—
» » 7 1/2 » » 10 »	-.60	-.75	1.50	1.80	1.—	1.20
» » 10 » » 15 »	2.—	2.40	2.—	2.40	2.—	2.40

au delà de 15 kg jusqu'à 50 kg selon la distance ; se renseigner au guichet de l'office de poste.

Non affranchis, 30 cent. en plus.

VI. Articles de messagerie

Selon la distance.

Poids	Jusqu'à 100 km		de 101 à 200		de 201 à 300 km.		au-delà de 300	
	ord.	enc.	ord.	enc.	ord.	enc.	ord.	enc.
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
par 5 kg :	-.60	—	1.10	—	1.50	—	1.80	—
de 15 à 20 kg	2.40	2.90	4.40	5.30	6.—	7.20	7.20	8.65
» 20 » 25 »	3.—	3.60	5.50	6.60	7.50	9.—	9.—	10.80
» 25 » 30 »	3.60	4.35	6.60	7.95	9.—	10.80	10.80	13.—
» 30 » 35 »	4.20	5.05	7.70	9.25	10.50	12.60	12.60	15.15
» 35 » 40 »	4.80	5.80	8.80	10.60	12.—	14.40	14.40	17.30
» 40 » 45 »	5.40	6.50	9.90	11.90	13.50	16.20	16.20	19.45
» 45 » 50 »	6.—	7.20	11.—	13.20	15.—	18.—	18.—	21.60

non affranchis, 30 cent. en plus.

Envois avec valeur déclarée. — Outre la taxe de colis, il est perçu une taxe à la valeur qui s'élève à : jusqu'à fr. 300 de valeur déclarée, 20 cent. ; au delà de fr. 300 jusqu'à fr. 500 de valeur déclarée, 30 cent. ; en sus, par fr. 500 ou fraction de fr. 500 en plus (déclaration de valeur illimitée), 10 cent.

Pour les envois de valeur, le récépissé est gratuit et obligatoire.

VII. Remboursements

(Montant maximum fr. 2000.—) : jusqu'à fr. 5.—, 15 cent. ; au delà de fr. 5.—, jusqu'à fr. 20.—, 20 cent. ; en sus, par fr. 20.— ou fraction de fr. 20.—

en plus, jusqu'à fr. 100.—, 10 cent. ; en sus, par fr. 100.— ou fraction de fr. 100.— en plus, jusqu'à fr. 500.—, 30 cent. ; de fr. 500.— à 1000.—, fr. 2.20 ; de fr. 1000.— à 2000.—, fr. 2.60.

Les remboursements-lettres peuvent être recommandés moyennant la taxe d'inscription de 20 cent.

VIII. Mandats-poste

a) mandats ordinaires (montant maximum fr. 10.000.—) jusqu'à fr. 20.— 20 cent. ; de plus de fr. 20.— jusqu'à fr. 100.— 30 cent. ; en sus, par fr. 100.— ou fraction de fr. 100.— jusqu'à fr. 500.—, en plus, 10 cent. ; en sus, par fr. 500.— ou fraction de 500.—, en plus, 10 cent.

b) Mandats télégraphiques (montant maximum fr. 3000.—) : taxes ordinaires plus les taxes du télégramme. (Voir chap. XII) et taxe fixe de 20 ct.

IX. Chèques et virements postaux

Toute personne peut se faire ouvrir un compte de chèques à la poste. Dépôt minimum 50 fr., productif d'intérêt (0,2^o/o). Les virements de sommes du compte d'un titulaire sur le compte d'un autre titulaire, ne coûtent rien. Les versements payent 5 cent. jusqu'à 20 fr., de 20 à 100 fr. 10 cent. puis, en sus, 5 cent. par 100 fr. jusqu'à fr. 500.— et, au-delà de fr. 500.—, 10 cent. en sus par fr. 500.— ou fraction de fr. 500.—¹.

Pour les prélèvements au comptant (à la caisse de l'office des chèques) :

a) jusqu'à 100 fr. 5 cent. ; au-delà de 100 fr. jusqu'à 500 fr. 10 cent. ; au-delà de 500 fr., par 500 fr. = ou fraction de 500 fr., en sus, 5 cent.

b) les prélèvements auprès de l'office de poste du domicile ou de la localité où le titulaire de compte a le siège de ses affaires, coûtent pour chaque cas : la taxe de paiement comptant et le droit de 20 cent., ainsi que la taxe téléphonique simple, mais au maximum 50 cent., pour demander l'autorisation de paiement à l'office de chèque postaux.

c) par assignation (par mandat de paiement ordinaire) jusqu'à fr. 100.— 15 cent ; au-delà de fr. 100.— jusqu'à fr. 500.— 20 cent. et, en sus, par fr. 500.— ou fraction de fr. 500.— 5 cent. en plus ; par télégraphe, ajouter à la taxe du mandat de paiement ordinaire celle du télégramme, plus droit de 20 cent.

X. Expres.

Le droit est de 40 cent. pour les lettres, cartes, et petits envois et de 60 cent. pour les paquets.

XI. Télégrammes

La taxe d'un télégramme est de fr. 1.— jusqu'à 15 mots et pour chaque mot en plus 5 ct. — Dans le service local : 80 ct. jusqu'à 15 mots et pour chaque mot en plus 2 1/2 ct. La fraction est arrondie aux 5 ct. supérieurs.

¹ Pour les versements que le titulaire effectue sur son propre compte, il est prévu une taxe uniforme de 10 ct. La mention « Sur propre compte » doit figurer sur la partie principale du bulletin de versement, immédiatement au dessus du montant.

LETTRES COMMERCIALES-RÉPONSES

Le port des lettres commerciales-réponses à payer par l'expéditeur primitif quand la lettre lui parvient en retour s'élève à 10 cent. pour celles qui proviennent du rayon local et 20 cent. pour celles qui arrivent du rayon général, plus un droit de 2 cent. par pièce à titre d'indemnité pour les prestations spéciales de la poste.

CARTES COMMERCIALES-RÉPONSES

Le port d'une carte commerciale-réponse, à payer par l'expéditeur primitif quand la carte lui vient en retour, s'élève à 10 cent. pour les cartes postales et à 5 cent. pour les imprimés (taxe d'affranchissement) plus un droit de 1 cent. par pièce à titre d'indemnité pour les prestations spéciales de la poste.

Les cartes doivent être imprimées et répondre aux prescriptions concernant les cartes postales et les imprimés sous forme de cartes.

XII. Ordres de recouvrement

(Montant maximum fr. 10 000.—; illimité, si la somme recouvrée est à inscrire au crédit d'un compte de chèques) : dans le rayon local : 50 cent. ; hors du rayon : 60 cent. Si l'ordre doit être remis à un agent de poursuites ou de protêt : 20 cent. en plus.

Transmission des montants recouverts :

a) par mandat de poste : taxe des mandats de poste.

b) inscription au crédit du compte de chèques : taxe pour les versements.

E T R A N G E R

a) Une lettre affranchie coûte 30 cent.¹ jusqu'à 20 gr et 20 cent. par 20 gr. en plus. Une lettre non-affranchie le double. Pour les lettres recommandées, 30 cent. en sus du port ordinaire.

b) Carte de correspondance simple, 20 cent. Double 40 cent.

c) Imprimés, livres, etc., 5 cent.² par 50 gr. Poids maximum 2000 gr. ; 3 kg. pour les volumes expédiés isolément.

d) Echantillons, poids maximum, 500 gr. : 5 cent. par 50 gr. mais 10 cent. au minimum³.

Dimensions maxima pour les objets de la poste aux lettres (sans les cartes) longueur, largeur et épaisseur additionnées : 90 cm, sans que la plus grande dimension puisse dépasser 60 cm ; *en rouleaux* : longueur et deux fois le diamètre : 100 cm, sans que la plus grande dimension puisse dépasser 80 cm.

Les envois de ces quatre catégories peuvent être recommandés moyennant une taxe fixe d'inscription de 30 cent.

Pour le reste, s'adresser aux bureaux de poste.

¹ Les lettres et cartes insuffisamment affranchies sont taxées du double de l'affranchissement manquant.

² 3 cent. pour les journaux et écrits périodiques édités dans le pays de dépôt et expédiés directement par les éditeurs ou leurs mandataires, ainsi que pour les livres et pour les brochures ou papiers de musique (quels que soient les exp.). Ce tarif spécial n'est valable que pour certains pays ; se renseigner auprès des offices de poste.

³ Les imprimés, échantillons et papiers d'affaires non ou insuffisamment affranchis ne sont pas admis.

RAYON LOCAL ET GÉNÉRAL

pour les lettres (10 km à vol d'oiseau) et pour les colis
(45 km de parcours réel)

Les localités du rayon local des lettres sont en caractères gras.

Aarberg	Chapelle (Glâne)	Ependes (Fribourg)
Albeuve	Charmey (Gruyère)	Erlach
Albligen	Châtel-sur-Montsalvens	Estavannens
Allmendingen b. Bern	Châtelard-p.-Romont, Le	Estavayer-le-Gibloux
Alterswil (Frib.)	Châtonnaye	Estavayer-le-Lac
Areonciel	Chavannes-les-Forts	Estévenens
Aumont	Cheiry	
Autavaux	Chénens	Faug
Autigny	Chesalles-sur-Moudon	Farvagny-le-Grand
Avenches	Chesalles-sur-Oron	Fétigny
Avry-devant-Pont	Chevroux	Fiaugères
	Cheyres	Flamatt
Bargen (Bern)	Combrement-le-Grand	Font
Bäriswil	Combrement-le-Petit	Forel-sur-Lucens
Belfaux	Corbières	Fräschels
Belp	Corcelles-près-Payerne	Frauenkappelen
Bern	Cordast	Fribourg
Bern 18 Bümpliz	Corpataux	
Bern 19 Oberbottigen	Corserey	Galmiz
Bern 20 Riedbach	Cottens (Frib.)	Gampelen
Billens	Courgevaux	Gasel
Boll	Courlevon	Gempenach
Bolligen Dorf	Courtaman	Giffers
Bolligen Station	Courtepin	Gletterens
Bollion	Cousset	Grandcour
Bonnefontaine	Cremin	Grandvillard
Botterens	Cressier (Fribourg)	Granges-Marnand
Bouloz	Crésuz	Grangettes-près-Romont
Bourguillon	Crêt-pr.-Semsales, Le	Grolley
Bremgarten b. Bern	Cudrefin	Grossbödingen
Brenles	Cugy (Fribourg)	Gruyères
Broc		Guggisberg
Brünisried	Delley	Gumefens
Brüttelen	Domdidier	Gümligen
Bry, Le	Dom pierre (Fribourg)	Gümnen
Bulle	Dom pierre (Vaud)	Gurbrü
Bümpliz	Donatyre	Gurmels
Bussy (Fribourg)	Düdingen	Gurten Kulm
Bressonnaz		
Cerniat	Echarlens	Hauterive
Châbles (Fribourg)	Eichholz	Hauteville
Chabrey	Enggiststein	Heitenried
Champmartin	Englisberg	Henniez
Champtauroz	Enney	
	Epagny	Ins

Jegenstorf
Jeuss
Joux (Frib.), La

Kallnach
Kappelen
Kehrsatz
Kerzers
Kirchlindach
Köniz
Kriechenwil

Laupen (Bern)
Léchelles
Lentigny
Lessoc
Liebelfeld
Liebistorf
Lobsigen
Lovatens
Lucens
Lugnorre
Lüscherz

Mamishaus
Mannens
Marin

Marly-le-Grand

Marnand
Marsens
Massonnens

Matran

Meikirch
Ménières
Mézières (Fribourg)

Middes

Milken

Misery

Missy
Mittelhäusern
Montagny-la-Ville
Montbovon
Montet (Broye)
Montmagny
Moosseedorf
Morlon
Môtier (Vully)
Moudon
Mühleberg
Münchenbuchsee

Münchenwiler
Müntschemier
Muri b. Bern
Murist
Murten
Murzelen

Neuenegg
Neirivue
Neyruz (Fribourg)
Niederscherli
Niederwangen b. Bern
Noréaz
Nuvilly

Oberbalm
Oberbottigen
Oberwangen b. Bern

Oleyres

Onnens (Fribourg)
Orsonnens
Ortschwaben
Oron-la-Ville
Oron-le-Châtel
Ostermundigen
Ottenleue Bad

Papiermühle b. Bern
Pâquier-Montbarry, Le
Payerne

Pensier

Plaffeien
Plasselb
Pont (Veveyse)
Pont-la-Ville
Porsel
Portalban

Posieux

Praroman-le-Mouret
Praz (Vully)
Prévonloup
Prez-vers-Noréaz
Prez-vers-Siviriez
Pringy
Promasens

Radolfingen b. Aarberg
Rechthalten
Ressudens
Riaz

Richigen
Ried b. Kerzers
Riedbach
Riedstätt
Riffenmatt
Rizenbach
Roche (Fribourg), La
Romanens
Romont (Fribourg)
Rosé
Rossens (Fribourg)
Rosshäusern
Rubigen
Rue
Rueyres-les-Prés
Rüfenacht (Bern)
Rüschegg Gambach
Rüschegg Graben

St. Antoni

St-Aubin (Fribourg)
St-Blaise
St-Martin (Fribourg)

St. Silvester

St. Ursen

Salavaux
Sâles (Gruyère)
Salvenach
Sangerboden
Sarzens
Sassel
Schmitten (Fribourg)
Schönbühl-Urteneu
Schwarzenburg
Schwarzsee
Sedeilles
Semsales
Siselen (Bern)

Siviriez
Sommentier
Sorens
Stettlen
Stuckishaus
Sugiez
Surpierre

Tafers

Täuffelen
Thörishaus
Torny-le-Grand

Tour-de-Trême, La	Vesin	Vuarmarens
Treiten	Villaraboud	Viüssens
Trey	Villarepos	Vuippens
Treytorrens	Villariaz	Vuisternens-d.-Romont
Treyvaux	Villarimboud	Vuisternens-en-Ogoz
Tschugg	Villarlod	
	Villars-Bramard	Wabern
Ueberstorf	Villars-le-Grand	Wahlendorf
Uettligen	Villars-sous-Mont	Wileroltigen
Ulmiz	Villars-sur-Glâne	Witzwil
Ursy	Villarsiviriaux	Wohlen b. Bern
Utzigen	Villarvolard	Worb Dorf
	Villarzel	Worb Station
Vallamand	Villaz-St-Pierre	Worblaufen
Valsainte, La	Villeneuve (Fribourg)	Wünnewil
Vauderens	Vinelz	
Vaulruz	Vounaise, La	Yvonand
Verrerie, La	Vuadens	
Vers-chez-Perrin		Zollikofen

OUVERTURE DES BUREAUX

Les bureaux de la *Poste* principale, à Fribourg, sont ouverts toute l'année de 7 $\frac{3}{4}$ h. à 12 h. 15 et de 13 h. 30 à 18 h. 30. La succursale du Bourg est ouverte de 7 $\frac{3}{4}$ h. à 12 h. $\frac{1}{4}$ et de 14 h. à 18 h. 30; les autres succursales sont ouvertes de 7 $\frac{3}{4}$ h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. 30. Le samedi, les bureaux se ferment à 17 h.

Le dimanche et les jours fériés suivants, tous les bureaux restent fermés : Nouvel-An, Epiphanie (6 janvier), Ascension, Fête-Dieu, Assomption (15 août), Toussaint (1^{er} novembre), Immaculée Conception (8 déc.) et Noël (25 déc.)

Moyennant paiement d'une taxe spéciale de 20 cent. par envoi on peut consigner en dehors des heures ordinaires d'ouverture des guichets, jusqu'à 21 h., même le dimanche et les jours fériés (sauf de midi à 17 h. 30 et de 18 h. 30 à 20 h. 30) des articles de messagerie et des objets recommandés de la poste aux lettres avec ou sans valeur déclarée; de 12 h. 15 à 13 h. 30, seuls les envois par express sont acceptés.

Pour les petits envois déposés en masse, la taxe est de 20 cent. pour toute la consignation.

Le bureau principal est chargé de recevoir ces envois au guichet N^o 7.

Télégraphe

Le bureau principal est ouvert, tous les jours, de 7 h. à 21 h. 30.

On peut remettre à chaque facteur de messageries (spécialement à ceux utilisant des fourgons attelés) des colis destinés à être expédiés. Taxes: on prélève par colis jusqu'au poids de 5 kg., 20 cent.; au-delà de 5 kg., jusqu'à 15 kg., 40 cent.; au-delà de 15 kg., jusqu'à 25 kg., 60 cent.; au-delà de 25 kg., 1 fr.

POMPES FUNÈBRES CATHOLIQUES

A. MURITH

(SOCIÉTÉ ANONYME)

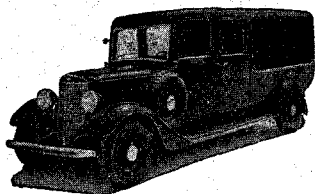
RUE CÉARD 13 **GENÈVE** TÉLÉPHONE 5 02 88

Seul bureau autorisé par MM. les Curés de Genève à régler, au point de vue religieux, les ensevelissements catholiques romains

FABRIQUE DE CERCUEILS FABRIQUE DE COUVRONNES

L'Administration se charge, sans aucun déplacement pour les familles, de toutes les démarches et formalités relatives aux

INHUMATIONS-EXHUMATIONS



TRANSPORTS
dans n'importe quelle
localité.

**AUTOMOBILES
FUNÉRAIRES**

Matériel spécial pour catafalques, tentures, chapelles ardentes
CONFECTION DE DRAPS MORTUAIRES

Succursale à FRIBOURG : Téléphone 2 31 43

MAGASINS et BUREAUX : Rue de Romont, 20

CIERGES, ENCENS, BRAISES-ENCENS

HUILE POUR LE SANCTUAIRE

MÈCHES — RAT DE CAVE

FLEURS ARTIFICIELLES

FLEURS NATURELLES

REPRÉSENTANTS ET DÉPOSITAIRES :

BULLE: Louis Paquier, tél. 2.73.92.

CHATEL-ST-DENIS: J. Millasson.

ROMONT: C. Comte, tél. 5.22.06

MORAT: Poncet frères, tél. 7.23.24

SION: Vve O. Mariethod, tél. 2.17.71

SIERRE: H. Vicarini, tél. 5.14.71

Ed. Caloz, tél. 5.10.21

BIENNE: Murith & C^{ie}, rue d'Aarberg, 121, tél. 2.51.06.

DELÉMONT: J. Ory-Nappez, tél. 2.14.34.

NEUCHÂTEL: Central-deuil, rue du Seyon, 30, tél. 5.23.00.

MONTANA: R. Métrailler, tél. 5.22.02

FULLY: R. Taramarcas, tél. 6.30.32

MARTIGNY: M. Moulinet, tél. 6.12.25

MONTHEY: Galletti, tél. 4.23.51

ORSIERES: F. Troillet, tél. 6.81.20

BAGNES: G. Lugon, tél. 6.61.83.

TARIFS TRÈS MODÉRÉS

AYER FRÈRES

COMBUSTIBLES / CHAUFFAGES CENTRAUX

TÉL. 2 33 46

FRIBOURG

Anémie — Chlorose — Surmenage
Dépressions nerveuses — Convalescence — Insomnies

Dragées MARAVILHA

aux plantes du Brésil

Reconstituant de premier ordre

Adjuvant des globules blancs

Favorise la lutte phagocytaire

Supplée aux déficiences de l'organisme

Prix de la boîte: **Fr. 4.80**

Concessionnaire: R. WULLERET, pharm., FRIBOURG

Adénites — vieux rhumes — Affections
des voies respiratoires — Prétuberculose

COMMERCE DE VIN

ESSEIVA & C^{IE}, FRIBOURG

SUCC. DES FILS D'IGNACE ESSEIVA

MAISON FONDÉE EN 1855

Si vous voulez une bonne installation de **CHAUFFAGE CENTRAL**
AUX MEILLEURES CONDITIONS, adressez-vous à la maison

ALBIN BAERISWYL

FRIBOURG - PÉROLLES, 30 - TÉL. 2 15 65 (BUREAU) - 2 15 75 (APPART.)

CHAUFFAGES CENTRAUX de tous systèmes - Installations
sanitaires - Laiteries et fromageries à vapeur - Chauffages
d'églises - Transformations - Réparations

BUREAU TECHNIQUE: Projet et devis sans frais ni engagement

BREGGER ZWIMPFER & C^{IE}

MAISON FONDÉE EN 1785

CI-DEVANT SCHMID-BAUR & CIE

**FERS / MACHINES AGRICOLES
ARTICLES DE MÉNAGE
MACHINES A COUDRE**

G. Eigenmann & C^{ie} S. A., Fribourg

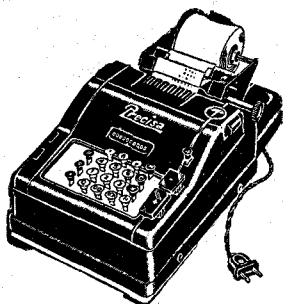
Successors de Eigenmann, Chatton & C^{ie}

*Epicerie fine - Spécialité de cafés
verts et torréfiés - Rôtisserie de
cafés - Spiritueux - Conserves
Tabacs et cigares*

Téléph. 23023

La machine suisse

Precisa



additionne

soustrait

multiplie

Simple, solide et pratique, la Précisa a été adoptée officiellement par l'administration fédérale et par les grandes maisons en général.

Précisa Junior . . Fr. 690.—

Précisa M 2 . . . Fr. 880.—

Précisa électrique Fr. 1550.—

+ ICA

Essai gratuit au

bureau complet

41, rue de Lausanne

FRIBOURG

Tél. 2.30.89

AUGUSTE VICARINO

VINS

FRIBOURG

TARTAGNIN	(Clos de Roussillon)
FÉCHY	(Clos de Martherey)
MONT D'OR	(Clos du Soleil)
»	» Perle du Valais «Pétillant»
»	» Johannisberg
»	» Goût du Conseil
»	» Dôle.

LA TUILERIE DE FRIBOURG A GUIN S. A.

TÉLÉPHONE 45 17

RECOMMANDE

TOUS SES PRODUITS EN TERRE CUITE

BRIQUES

TUILES

DRAINS

J. Handrick-Morigeau

Rue Grimeux, 6 FRIBOURG Téléphone 23891

Reliure en tous genres

Travaux d'art

Registres

Articles de bureaux



TÉLÉPHONE:
FRIBOURG
2 32 52
MORAT
7 26 56

FAITES UNE CURE DE
YOGHOURT

NATUREL ET AROMATISÉ: VANILLE
FRAMBOISE - ORANGE

Exigez la marque: LAITERIE CENTRALE, FRIBOURG

*Un homme averti
en vaut deux!
La "ROMANDE"
fait des heureux*

Les Fils d'Ernest Michel & C^{ie}

FRIBOURG

Tivoli, 3 - Chèques postaux II a 69 - Tél. 2 34 42

Tous les matériaux de construction



Bernina

la machine
à coudre suisse
de qualité

*100 travaux aussi faciles
qu'une couture ordinaire.*

Demandez prospectus
à l'agence exclusive
pour le canton de Fribourg:

E. WASSMER S. A.

Hogg-Mons & Fils S. A.

Ing. — Entrepr. dipl.

TOUS TRAVAUX CIVILS ET BATIMENTS

Av. du Midi, 23

Téléphone

Fribourg

bureau 2 33 48

appartement 2 33 51

EN ACHETANT VOS MEUBLES

DIRECTEMENT A LA FABRIQUE, VOUS
AUREZ LA CERTITUDE DE POSSÉDER
UN MOBILIER DE VALEUR

C'EST AUSSI LE BON MOYEN
POUR RÉALISER UNE ÉCONOMIE

NOTRE MAISON, RÉPUTÉE DEPUIS
25 ANS, EST A MÊME DE VOUS FOURNIR
DES MEUBLES DE

QUALITÉ

A PRIX TRÈS AVANTAGEUX

VISITEZ NOTRE GRANDE EXPOSITION

FABRIQUE DE MEUBLES



P. LEIBZIG S.A.

FRIBOURG

GRANDS-PLACES 28

Cardinal

la bonne Bière

LA « ZURICH »

Compagnie générale d'assurances contre les accidents
et la responsabilité civile, à Zurich

Assurances individuelles, collectives,
de responsabilité civile,
et toutes assurances
d'autos

Agents généraux pour le canton de Fribourg :

X. THALMANN & FILS, FRIBOURG

Inspecteurs :

LOUIS VIGNOLA, FRIBOURG

ROBERT MAURON, FRIBOURG

L. SCHNEIDER-BRULHART

LAINAGES

SOIERIE

MERCERIE

ECHANTILLONS

FRIBOURG

RUE ST-PIERRE, 10

TÉL. 2 3777


J. AMMANN DE/16
AMMANN
 RUE DE L'INDUSTRIE, 8
Stempel in Gummi und Metall
FRIBOURG
 TÉL. 21029

Banque Populaire de la Gruyère

Fondée en 1853

BULLE

Avenue de la gare

CHAMBRE-FORTE
LOCATION DE CASIERS
SÉCURITÉ
DISCRÉTION

CAPITAL ET RÉSERVES : Fr. 1 300 000

BUREAU D'AFFAIRES

Ernest Spicher, Fribourg

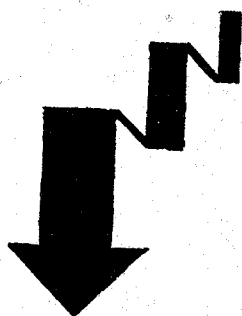
RUE DE LAUSANNE, 30 — TÉLÉPHONE 2 29 71

Travaux de comptabilité, expertises, revisions,
 etc. — Agence immobilière et gérances. — Re-
 couvrement. — Renseignements commerciaux
 et privés.

BERNARD COTTING
MAÇONNERIE

PLANCHE SUP. 209

TÉL. 2 21 24



PIANTINO
FRÈRES

ENTREPRISE
GÉNÉRALE
DU BATIMENT

CETTE MAISON, ÉTABLIE DEPUIS 40 ANS A FRIBOURG,
A EXÉCUTÉ DANS TOUT LE CANTON DE NOMBREUX ET
IMPORTANTES TRAVAUX; ELLE S'EST SPÉCIALISÉE DANS
LA TRANSFORMATION A FORFAIT DES VIEILLES MAISONS

DEVIS SANS ENGAGEMENT

TÉLÉPHONE 2 38 24


Commerce de fer
RUE DE LAUSANNE
FRIBOURG **FRIBOURGEOIS** S À

Fourneau à gazéification
de bois

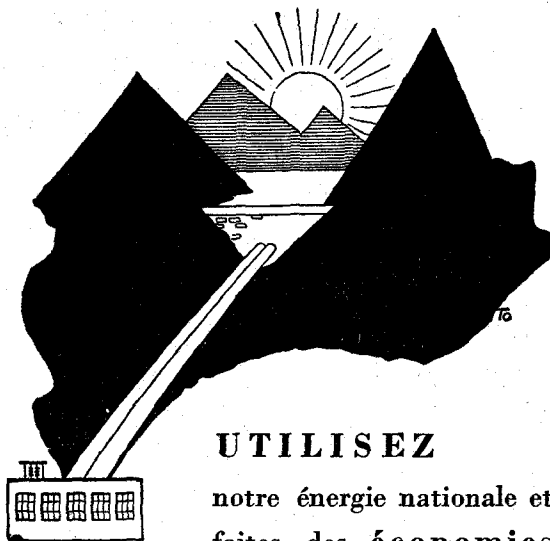
Sarina

moderne, agréable, propre
et idéal

Eau chaude pour cuisine
et les bains

Cuiton sur la plaque

ÉTABLISSEMENTS
SARINA S. A.
Fribourg



UTILISEZ

notre énergie nationale et
faites des économies

en adoptant pour la C U I S S O N

pour L'EAU CHAUDE

pour la F O R C E

l'électricité

Renseignements gratuits aux

**ENTREPRISES ELECTRIQUES
FRIBOURGEOISES**

Baume Siccol

Plaies variqueuses, démangeaisons, eczémas,
rougeurs chez les enfants et les adultes,
brûlures et toutes les affections de la peau.

Efficacité reconnue. — En vente à la

Pharmacie Cuony (Pharmacie Principale)

Avenue de la Gare, Fribourg

CRÉDIT GRUYÉRIEN

à Bulle

TOUTES OPÉRATIONS DE
BANQUE ET DE CHANGE

aux conditions les plus favorables

VINS

ADRESSEZ VOS COMMANDES EN TOUTE
CONFIANCE A LA MAISON

JULES GEX, Bulle

TÉL. 275 66

CHÈQ. POST. II 2589



Chemins de fer fribourgeois

Gruyère-Fribourg-Morat

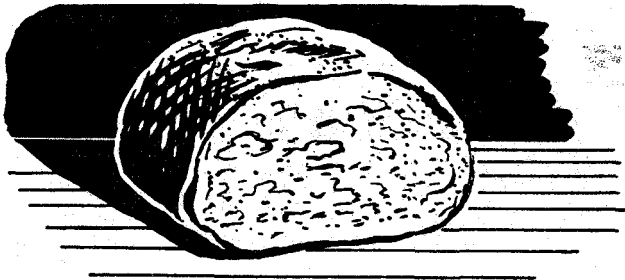
et Autobus GFM

*En vêtements pour hommes
et garçons*

C'est vite
belle jardinière
qu'on trouve chez eux

Place de la gare 38

Fribourg



LE PAIN

nous est proposé sous diverses formes, mais, qui dit « pain quotidien », songe au pain complet, aliment de base.

L'assurance sur la vie du type mixte est aussi la forme complète et classique de l'assurance.

L'assurance mixte réunit les deux qualités essentielles qu'exige l'assuré: un capital pour ses vieux jours ou, en cas de décès prématuré, le versement immédiat, à sa famille, du même capital. La prévoyance est ainsi doublement satisfaite.

*L'assurance mixte est économique.
Elle s'adapte à tous les besoins.*

LA SUISSE

ASSURANCES VIE ET ACCIDENTS
LAUSANNE

Agent général pour le canton de Fribourg:

Jacques Madoerin

Bureau: Place de la Gare 38

Téléphone 2 29 74



FONDERIE DE FRIBOURG

S. A.



TOUTES PIÈCES EN FONTE GRISE
CANALISATIONS, REGARDS, GRILLES
VANNES ET COUDES A PURIN
SEMELLES POUR CHARRUES
PERCÉES OU NON



LIVRAISONS RAPIDES TÉLÉPHONE 2 30 25

BANQUE SUISSE D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT

PLACE DE LA GARE

TÉLÉPHONE N° 2 39 40

FRIBOURG

Crédits en compte-courant

Avances par billets

Réception

de dépôts d'épargne avec privilège légal

Emission d'obligations

Toutes opérations de banque

aux meilleures conditions

CHAUFFAGES / VENTILATIONS

BUANDERIES / SÉCHOIRS

CUISINES

INSTALLATIONS SANITAIRES

ÉCONOMISEURS OFA

pour toutes chaudières.

Economie garantie 25 %.

*Représentant exclusif pour le
canton de Fribourg :*

LOUIS POCHON, FRIBOURG

RUE MARCELLO 12 / TÉLÉPHONE 2 11 31

40 ans d'expérience à votre disposition.

DU BEAU ET DU BON VIN PAR:

JEAN MEYER S. A.

VINS ET LIQUEURS

FRIBOURG

INDUSTRIE 12

POUR VOTRE ASSURANCE
INCENDIE, VOL, DÉGATS
D'EAU, BRIS DE GLACES,
CHOMAGE OU CONTRATS
COMBINÉS

ADRESSEZ-VOUS A

L'HELVETIA-INCENDIE
COMPAGNIE SUISSE D'ASS. CONTRE L'INCENDIE, A ST-GALL

LOUIS BULLIARD

AGENT GÉNÉRAL

FRIBOURG

RUE DE ROMONT, 18
TÉLÉPHONE 2 25 13

E. Glasson & C^{ie} S. A., Bulle

Tél.: Bulle 2 71 17 et 2 75 63 - Palézieux 9 36 06 - Château-d'Œx 4 61 12

Cpte de chèques et virements postaux II-35

Branche I: Matériaux de construction.

Branche II: Huiles, graisses industrielles. Engrais chimiques.

Branche III: Vins en gros et détail.



le «fruit liquide» qui plaît à tous

«Guin», jus de pommes sans alcool (cidre doux)

boisson naturelle, composée de pur jus de pommes; elle convient par conséquent aux personnes de tout âge.

«Boisson de Chacun, Régál de Tous »

est livrée en bonbonnes de 25 litres, cageots de 12 litres, 30 bout. 3/10 et 50 chopines.

Cidre fermenté (pommes et poires mélangées ou pommes pures)

désaltérant populaire, à la saveur agréable, livré en fûts, à partir de 50 litres.

«Guinness», vinaigre de fruits

particulièrement apprécié pour ses propriétés culinaires parfaites; livré en cageots de 20 bouteilles 7/10.

Concentré de poires (miel de poires)

livré en bidon de 5 kg.

Belle et bonnes

Pommes et poires de table et de ménage

sont livrées par cageots de 30 kg durant la saison d'automne jusqu'au printemps.

Demandez le prix-courant

SE RECOMMANDE:

LA CIDRERIE DE GUIN (FRIBOURG)

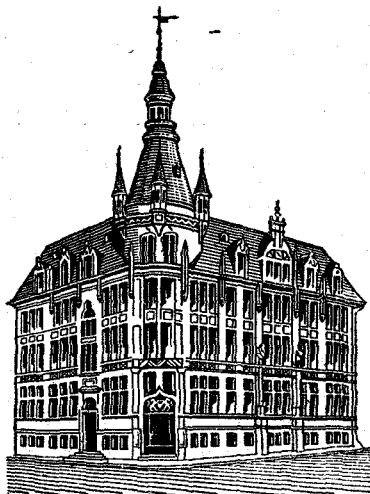
TÉLÉPHONE 43187

BANQUE DE L'ÉTAT DE FRIBOURG

CAPITAL ET RÉSERVES: FR. 40 600 000.—

GARANTIE DE L'ÉTAT

10 AGENCES ET
107 CORRESPONDANTS
D'ÉPARGNE DANS LES
PRINCIPALES LOCALITÉS
DU CANTON DE
FRIBOURG



ACCORDE DES PRÊTS PAR:

CÉDULES ET COMPTES HYPOTHÉCAIRES
CRÉDITS COMMERCIAUX AVEC
CAUTIONNEMENT
AVANCES SUR TITRES ET VALEURS

ESCOMPTE DE BILLETS ET PAPIER COMMERCIAL
CONDITIONS TRÈS AVANTAGEUSES

BANQUE DE L'ÉTAT DE FRIBOURG

GARANTIE DE L'ÉTAT

AGENCES:

**ST-PIERRE A FRIBOURG, BULLE,
CHATEL-ST-DENIS, CHIÈTRES, DOMDIDIER,
ESTAVAYER-LE-LAC, FARVAGNY, MORAT,
ROMONT, TAVEL**

**GARDE D'OBJETS DE VALEUR
LOCATION
DE CASES DE COFFRES-FORTS
PAIEMENT DE TOUS COUPONS**

T R A I T E

**TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE
ET DE BOURSE
REÇOIT DES DÉPÔTS D'ARGENT**

DISCRÉTION ABSOLUE

LA DIRECTION

LA FUSION

DES CHEMINS DE FER FRIBOURGEOIS

Aujourd'hui que la fusion de nos entreprises ferroviaires fribourgeoises a été heureusement réalisée, on pourrait, à bon droit, se demander comment il se peut que deux compagnies, celle du chemin de fer Fribourg-Morat-Anet (F.M.A.) la plus ancienne, et celle des chemins de fer électriques de la Gruyère (C.E.G.) à traction électrique aient pu vivre péniblement côte à côte pendant plus de quarante ans, sans se réunir pour réduire, en les concentrant, leurs frais d'exploitation, surtout depuis que l'automobile, particulièrement redoutable dans les trajets à courte distance, les menaçait dans leur existence même.

Et pourtant, l'Etat était, de beaucoup, le plus fort actionnaire des deux entreprises et des membres du gouvernement occupaient la présidence des deux Conseils d'administration.

Il faut en rechercher la cause principale dans le « régionalisme » si ancré dans l'esprit et le cœur de nos populations qui rendait une fusion presque impossible, chaque région voulant garder son chemin de fer, avec son propre directeur, son Conseil d'administration, ses services et tous ses rouages, l'une avec siège à Fribourg, l'autre à Bulle. On a été très loin dans ce dualisme, puisque les C.E.G. et le B.R. ne purent jamais s'entendre au sujet de la gare de Bulle. Chacune des compagnies ayant sa gare à elle, se faisant vis-à-vis.

Le Département cantonal des chemins de fer ne perdait toutefois pas la question de vue, dans l'intérêt même des compagnies.

Un premier pas fut cependant réalisé en 1927. Après la mort de M. Rodolphe Weck, directeur du F.M.A. et des Tramways de Fribourg, survenue le 23 avril 1927, la compa-

gnie F.M.A. désigna comme directeur M. Xavier Remy, ingénieur, déjà depuis le 15 octobre 1917, à la tête des C.E.G. et de son important service de transports par autobus qui, aujourd'hui, rayonne dans tout le canton. M. Remy assumait en même temps la direction des Tramways de Fribourg. La nomination se fit avec l'assentiment des C.E.G.

Cette concentration des trois entreprises sous le même chef eut des résultats heureux, des économies importantes, par la réunion de certains services, furent réalisées et sous l'habile direction de M. Remy, les trois compagnies vécurent des jours moins pénibles.

Il ne fut alors pas possible d'aller plus loin et d'obtenir la fusion du F.M.A. et des C.E.G., comme cela eût été désirable et on dut, bon gré mal gré, en rester là et se contenter de cette première étape dans la réalisation du but qui était recherché par le Département cantonal des chemins de fer, en attendant une occasion qui, peut-être, un jour pourrait se présenter. Quant au chemin de fer du Bulle-Romont (B.R.) à voie normale et à vapeur qui était la propriété d'une société par actions privée avec siège à Bulle et dont l'Etat ne possédait pas d'actions et n'avait par conséquent pas de siège au sein de son Conseil d'administration, mais y était intéressé, comme nous le verrons plus tard, par une subvention allouée à la compagnie, lors de sa *fondation* le 9 février 1865, des démarches furent faites, il y a 25 ans déjà, puis renouvelées plus tard, auprès du principal représentant des actionnaires en vue du rachat de ses titres, mais elles n'eurent aucun succès.

La loi du 6 avril 1939.

Voilà la situation de nos chemins de fer régionaux jusqu'au moment où les Chambres fédérales votèrent la loi du 6 avril 1939 sur l'*aide aux entreprises privées de chemins de fer et de navigation*. Cette loi prévoit la nomination d'une commission d'experts chargée d'examiner les requêtes; M. Amstalden, conseiller aux Etats, en fut nommé président et le directeur de l'Office fédéral des transports, notre distingué compatriote, M. le Dr Raphaël Cottier, fut chargé

d'assister la Commission dans ses travaux et ses délibérations. La loi ouvre au Conseil fédéral un crédit de 125 millions pour venir en aide aux entreprises obérées qui, en raison de leur importance économique ou militaire, intéressent la Suisse ou une partie considérable du pays. Un second crédit de 15 millions est prévu pour permettre à d'autres compagnies qui ne remplissent pas ces conditions, mais tiennent une place importante dans le trafic général du pays ou d'une de ces régions, de perfectionner leur appareil de transport par des acquisitions nouvelles, des renouvellements ou des améliorations techniques.

La Commission opéra une classification préliminaire des entreprises et fit une distinction entre celles rangées sans réserve dans le chapitre 1^{er} de la loi et celles considérées comme chemins de fer dont le redressement financier est subordonné à une fusion juridique.

Le F.M.A. et les C.E.G. furent classés dans cette dernière catégorie et le rapport général de la Commission d'experts s'exprime, au sujet de nos deux compagnies, comme suit :

« Bien que ces deux chemins de fer ne soient pas raccordés, ils forment ensemble une communauté d'exploitation et assurent des correspondances importantes. L'entreprise comprend, en outre, un vaste réseau d'autobus, s'étendant sur tout le territoire cantonal et assurant la liaison entre les lignes ferroviaires. Nous avons voulu, d'autre part, faciliter la constitution d'une entreprise publique de transport qui engloberait, avec le *Bulle-Romont*, tous les chemins de fer privés du canton ainsi que les transports publics par route. Enfin, nous avons tenu compte de l'importance militaire des C.E.G. qui s'est considérablement accrue depuis la guerre. »

Se basant sur l'art. 1 (assainissement financier) et sur les art. 14 et 15 (assainissement technique) de la loi du 6 avril 1939, les deux compagnies adressèrent, en date des 1^{er} et 29 février 1940 leurs requêtes longuement motivées au Département fédéral des Chemins de fer à Berne pour solliciter l'aide de la Confédération en vue de l'assainissement financier et de la modernisation technique des entreprises.

Les C.E.G. estimaient à 2 500 000 fr. le montant nécessaire pour libérer la compagnie de ses charges obligatoires et à 1 200 000 fr. dont la moitié à la charge de la Confédération pour l'achat de trois compositions de trains rapides, pour la transformation de la ligne aérienne et les réfections à la voie de fer.

Elle proposait, afin de résorber le solde passif du compte « profits et pertes », qui s'élevait au 31 décembre 1938 à 234 473 fr. 18, ainsi qu'un compte « dépenses à amortir » ascendant à la même date à 66 241 fr. 34 et enfin de renforcer le fonds de renouvellement, jugé insuffisant, la réduction de la valeur normale des actions formant le capital actuel de l'entreprise.

Le F.M.A., de son côté, demandait pour son assainissement financier une souscription à un capital actions privilégié d'un million de francs en la combinant avec une réorganisation du capital actions, afin de résorber le solde passif du compte de « profits et pertes », qui était au 31 décembre 1938 de 177 968 fr. 76 et de doter le fonds de renouvellement d'un montant de 172 031 fr. 24. Enfin, la compagnie sollicitait une subvention à fonds perdu d'un montant de 600 000 fr. réservée à l'achat de deux automotrices électriques légères, aux réfections de voie et compléments de signaux de protection, ainsi qu'au remplacement du rail conducteur de courant par une ligne de contact aérienne, la somme de 600 000 fr. constituant environ la moitié de la dépense nécessaire à l'assainissement technique.

Les deux compagnies faisaient valoir que pour apprécier l'utilité de leurs lignes il fallait tenir compte de la communauté administrative déjà réalisée depuis 1927 et que l'art. 12 de la loi en question tend à favoriser. Bien qu'elles n'aient pas fusionné *il n'y aurait aujourd'hui plus d'obstacles majeurs à une fusion* si cette exigence était posée. Les deux lignes, en effet, desservent la plus grande partie du canton et les régions les plus importantes du point de vue économique. Elles relient le canton de Fribourg à ceux de Neuchâtel et Vaud par leur jonction avec les lignes B.-N. à Anet, Fribourg-Lausanne à Palézieux et avec les chemins de fer veveysans à Vevey. De plus par leur raccordement à Montbovon avec la Compagnie du M.O.B., les C.E.G. réu-

nissent la Gruyère, centre industriel et touristique, avec le Pays d'Enhaut, le Simmental et le Léman. Le F.M.A. étant une ligne à voie normale, s'incorpore techniquement au réseau principal et avec les C.E.G. il a adhéré aux conventions internationales sur le service direct des voyageurs et des marchandises.

On priaient enfin le Département fédéral de tenir compte du fait qu'en 1920, donnant suite à des revendications pressantes du personnel et à l'instar de ce qui existait déjà dans les administrations fédérales et cantonales, nos deux compagnies avaient créé une caisse de pension et qu'étant donné l'impossibilité d'exiger des assurés le rachat de leurs années de service antérieures et l'insuffisance du capital de dotation de cette institution pour équilibrer le bilan d'entrée, la caisse de pension des C.E.G. avait débuté avec un déficit technique de 489 732 fr., somme que l'on espérait pouvoir amortir ultérieurement par des prélèvements sur les bénéfices d'exploitation. En fait, la compagnie s'est constamment acquittée de l'intérêt du découvert au taux de 4% mais dès 1922, les résultats des exercices annuels ne permirent plus de procéder aux amortissements, de sorte que le déficit théorique de la caisse, qui s'était quelque peu amélioré entre temps, s'élève encore à 388 000 fr. et constitue une lourde charge pour l'entreprise. Enfin il fallait considérer que le canton de Fribourg avait déjà satisfait antérieurement aux exigences de l'art. 5 de la loi en cause, en participant à la constitution du capital des C.E.G. par une prise d'actions de 7 305 000 fr.

On souleva également l'importance des C.E.G. au point de vue militaire et des services que la ligne est appelée à rendre depuis la mobilisation.

Le Département fédéral des chemins de fer transmet les deux pétitions à la Commission d'experts.

Les négociations.

Dès lors, commencèrent des pourparlers longs, laborieux et difficiles entre cette Commission et l'Office fédéral des transports d'un côté, les délégués de l'Etat, les représentants des compagnies et la direction, de l'autre. De très

nombreuses conférences eurent lieu de 1941 à 1943. La Commission faisait dépendre de la fusion des deux compagnies le montant de son aide pour leur assainissement financier et technique, fusion avec laquelle celles-ci étaient maintenant en principe d'accord; elle exprimait, en outre, le vœu pressant que la société du B.R. fut incorporée aux compagnies fusionnées pour former ainsi une seule entreprise de toutes nos lignes fribourgeoises qui comporterait entre les trois environ *100 km. de ligne*. Il fallut dès lors entamer aussi des pourparlers avec le Conseil d'administration du B. R. sur le principe même du rachat et sur le montant éventuellement exigé en le basant sur le dernier bilan de cette compagnie.

Ces entrevues avec les délégués du B.R. eurent lieu le plus souvent, sous les auspices du directeur de l'Office fédéral des transports, M. le Dr Raphaël Cottier, et nous devons rendre ici hommage à son savoir faire, son objectivité et sa bienveillance envers son canton d'origine.

L'accord avec le B. R.

Grâce à la bonne volonté que l'on mit de part et d'autre, le prix de rachat au B.R. fut, après de multiples tractations, établi à 640 000 fr. par la reprise, suivant le bilan de la Société au 31 décembre 1941, de l'actif et du passif par l'Etat de Fribourg pour être apporté dans la suite aux deux compagnies C.E.G. et F.M.A. L'acquisition s'est effectuée en tenant compte du droit de réversion conféré à l'Etat en contre-partie de sa subvention de 750 000 fr. lors de la création du B.R. en 1865 et venant à échéance en 1958.

Dans ces conditions, la Commission d'experts proposa au Conseil fédéral d'allouer à la nouvelle compagnie des Chemins de fer fribourgeois, englobant nos trois lignes, un montant de quatre millions de francs, dont 2 500 000 fr. à fonds perdu et 1 500 000 fr. en actions de priorité.

Le Conseil fédéral, constatant de son côté, que la nouvelle société avait entièrement satisfait aux réserves préliminaires mises à l'octroi de l'aide prévue par la loi du 6 avril 1939 prit, le 3 mars 1943, un arrêté dans le sens des propo-

sitions de sa Commission d'experts. Enfin, la Confédération renonça à exiger de la part du canton l'apport équivalent de quatre millions, le considérant comme couvert par ses prestations précédentes et les énormes sacrifices consentis à ce jour pour ses chemins de fer régionaux se chiffrant par 12 452 342 fr. et cela sans tenir compte que l'Etat avait dépensé pour la construction du réseau nationalisé (ligne dite d'Oron et Versoix-Genève) une part considérable de sa fortune, soit 32 000 795 fr. 25¹, intérêts non compris. A cette somme il y a lieu d'ajouter 144 500 fr. pour la ligne Fribourg-Estavayer-Yverdon, et 350 000 fr. pour la ligne Palézieux-Morat-Lyss.

La fusion et ses conditions.

Nous résumons ci-après les principales étapes des opérations de fusion. Le 2 juillet 1942, l'assemblée générale des actionnaires du B.R. vote la cession avec actifs et passifs de sa ligne à la compagnie des chemins de fer fribourgeois pour le prix de 640 000 fr. Cette dernière n'étant pas encore fondée, le rachat fut opéré, à titre provisoire, par l'Etat qui se substituerait momentanément à l'ancienne société. La stipulation eut lieu le 10 juillet 1942. Les C.E.G. avancèrent la somme convenue de 640 000 fr. pour le rachat à l'Etat qui, de son côté, leur confia l'exploitation et l'administration de la ligne B.R. jusqu'au moment où il en fera apport à la « Compagnie des chemins de fer fribourgeois », une fois celle-ci constituée.

En contre-valeur de son droit de réversion, dont nous venons de parler, le canton de Fribourg recevra pour 1 500 000 fr. d'actions privilégiées de la nouvelle entreprise. Le 30 juillet 1942, les Conseils d'administration des C.E.G. et F.M.A. passaient une convention de fusion.

Le 5 août 1942, les assemblées générales des actionnaires des deux compagnies adoptaient les statuts de la nouvelle société et votaient la dissolution des deux anciennes par

¹ Voir: *La Construction des chemins de fer dans le canton de Fribourg*, par Victor Buchs, p. 219.

la constitution de la « Compagnie des chemins de fer fribourgeois » (G.F.M. Gruyère-Fribourg-Morat).

Les décisions des assemblées d'actionnaires portaient aussi sur un assainissement comptable du bilan des deux sociétés par une réduction de la valeur nominale des actions composant le capital-actions ordinaire et privilégié.

Par arrêté du 11 décembre 1942, les Chambres fédérales transfèrent les concessions des C.E.G., F.M.A. et B.R. à la Compagnie des chemins de fer fribourgeois.

Il est pris acte que le Conseil fédéral exige par contre, de l'Etat de Fribourg — qui a été exonéré d'un versement en argent frais de quatre millions — pour tenir compte des sacrifices antérieurs consentis par le canton pour ses chemins de fer — la garantie des intérêts des futurs emprunts de la nouvelle compagnie jusqu'à concurrence de 3 500 000 fr., de même des déficits d'exploitation éventuels, y compris les versements obligatoires ou facultatifs au fonds de renouvellement selon le règlement du 29 avril 1940.

Le gouvernement, par arrêté du 7 juillet 1942, avait déjà accepté ces conditions, dont seul l'engagement concernant les déficits d'exploitation était nouveau, car il était déjà garant envers les compagnies dissoutes de leurs emprunts conclus jusqu'à concurrence de 3 500 000 fr. L'arrêté du Conseil fédéral du 9 mars 1943 spécifie en outre que le montant de l'aide fédérale, la participation de l'Etat, les mesures d'ordre organique, administratif, financier et juridique auxquelles est astreinte l'entreprise, doivent faire l'objet d'une convention entre la Confédération et le canton, d'une part, et la Compagnie d'autre part. Cette convention a été signée entre les parties le 30 juillet — 14/24 août 1943. Indépendamment des points déjà énoncés, elle précise que la Confédération dispose de deux sièges au Conseil d'administration et que l'Office fédéral des transports peut déléguer aux séances du Conseil un représentant avec voix consultative, la compagnie ne peut pas décider l'exécution de travaux importants ni participer financièrement à d'autres entreprises sans l'autorisation de cet office. Enfin, les contestations qui pourraient surgir entre les parties contractantes seront tranchées par le Conseil fédéral comme instance unique.

L'apport juridique par l'Etat de Fribourg de la ligne B.R., en contre-valeur d'une remise de 1 500 000 fr. d'actions privilégiées, et la souscription par la Confédération de 1 500 000 fr. d'actions privilégiées, constatés en assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 17 décembre 1943, furent le dernier acte de la constitution de la Compagnie des chemins de fer fribourgeois.

Etant donné les formalités juridiques complexes et délicates qu'exigèrent toutes ces opérations de fusion on s'adjoignit un avocat-conseil très versé dans ces questions, en la personne de Me Louis Dupraz, avocat, à Fribourg.

L'exercice 1942 fut le premier de la nouvelle compagnie.

La Compagnie

des chemins de fer fribourgeois G. F. M.

L'assemblée des actionnaires et le Conseil d'administration ont respectivement désigné comme président de la compagnie et du Comité de direction, M. le Conseiller d'Etat Bernard Weck, directeur des Travaux publics qui, jusqu'ici présidait la compagnie dissoute des C.E.G. Le Conseil d'administration confirma dans ses fonctions de directeur M. Xavier Remy ingénieur.

Le Conseil d'Etat, auquel la compagnie s'en était remise, pour décider du siège de l'entreprise, voulant donner une certaine satisfaction à la Gruyère porta son dévolu sur la ville de Bulle. Le Conseil d'administration est composé des anciens administrateurs des C.E.G. et du F.M.A., de deux membres de la ville de Bulle, dont l'un avait fait partie du B.R. et de deux représentants du Conseil fédéral, conformément aux accords intervenus avec cette autorité.

Le Comité de direction comprend cinq membres y compris le directeur.

Le capital social est de 9 751 000 fr. et se décompose ainsi :

3500	actions privilégiées	de 1000 fr.	=	3 500 000 fr.,
5588	» ordinaires	» 1000 »	=	5 588 000 »
3315	»	» 200 »	=	663 000 »

Les emprunts consolidés s'élèvent à 3 251 000 fr. Le fonds de renouvellement ascende au 31 décembre 1942 à 6 273 579 fr. 37 et les différentes réserves, à la même date à 4 229 272 fr. 01.

Les déficits antérieurs des caisses de pensions furent comblés en cours d'exercice.

Enfin, il convient d'ajouter que l'Etat conserve la majorité des voix aux assemblées d'actionnaires.

Les tâches de la nouvelle compagnie.

Et maintenant, que l'assainissement financier est réalisé dans des conditions heureuses, une grande tâche attend la Direction, il s'agit des améliorations techniques, elles sont très nombreuses ; nous ne pouvons citer que les principales. La voie ferrée doit être remise en état de manière à obtenir plus de souplesse dans le roulement, la signalisation perfectionnée afin d'augmenter la sécurité des convois et la possibilité de rouler à 75 km./h. Le renforcement des ponts spécialement sur le trajet Bulle-Romont. La modernisation du matériel roulant léger tout en élevant sa puissance. Déjà depuis quelques mois sur le réseau C.E.G., à voie métrique, de nouvelles automotrices construites par la Fabrique suisse de wagons et d'ascenseurs à Schlieren-Zurich avec équipement électrique de commande automatique du démarrage et du freinage réalisé par les Etablissements Brown-Boveri à Baden sont en service. Les conditions de confort et de suspension ont été étudiées très particulièrement pour ces nouvelles voitures à grandes baies. Les sièges sont parfaitement compris, les bogies ont un roulement très doux et amortissent les chocs, toute la construction des automotrices est en acier soudé électriquement.

Les portières sont commandées pneumatiquement par le conducteur.

Pour le tronçon F.M.A. on prévoit l'achat de quatre nouvelles automotrices et, pour des raisons d'économie, la transformation subséquente des cinq automotrices existantes. Lorsque le parc de neuf automotrices sera complet, il pour-

ra être utilisé aussi bien sur le F.M.A. que sur le B.R., une fois ce dernier électrifié.

L'électrification de ce tronçon, au courant monophasé de 15 000 V. qui mettra cette ligne en contact direct avec le réseau des C.F.F. et, par ce dernier, avec celui du F.M.A., est envisagée, mais comme la compagnie du B.R. ne remplissait pas les conditions voulues pour être mise au bénéfice de la loi fédérale du 6 avril 1939, la question financière reste à résoudre pour cette transformation qui est absolument nécessaire. En effet la traction à vapeur est, surtout actuellement, beaucoup trop onéreuse. Ainsi les frais d'exploitation de cette ligne ont passé de 403 452 fr. 37 en 1941 (soit 21 234 fr. 33 par km. de ligne) à 511 053 fr. 34 en 1942 (soit 26 897 fr. 55 par km. de ligne, ou une augmentation de 26,8%) provenant surtout du renchérissement du charbon et de sa qualité inférieure. Un km./train a coûté sur le B. R. en 1942 4 fr. 67, contre 1 fr. 01 au F.M.A. et 92 cent. aux C.E.G.

* * *

Arrivés au terme de leurs fonctions, les présidents des deux compagnies susnommées et l'administrateur délégué du B.R. se firent un devoir de présenter à leurs Conseils d'administration respectifs un exposé historique des entreprises ferroviaires pour lesquelles ils avaient, pendant de longues années, œuvré et lutté, souvent au milieu de grandes difficultés. Nous avons tiré de ces rapports les données principales qui nous servent à retracer, dans les notices que nous faisons suivre, la vie parfois mouvementée et pénible de nos compagnies aujourd'hui dissoutes, mais qui, en fait, si elles perdent leur entité propre, ne disparaissent pas, puisqu'elles participent à la création d'une société plus grande, plus robuste, mieux assise et qu'ainsi elles continueront à vivre sous une autre forme et à servir les intérêts du pays.

La Compagnie des chemins de fer électriques de la Gruyère (C. E. G.).

C'est le 11 juin 1896 que fut présentée une demande de concession d'un chemin de fer routier à traction électrique de Châtel-St-Denis à Château-d'Ex, par Bulle et Montbovon, demande signée par le Comité d'initiative que présidait M. Louis Morard, notaire et député à Bulle. La concession fut accordée par arrêté fédéral du 26 mars 1897, mais elle était limitée au parcours Châtel-St-Denis-Montbovon. Deux ans plus tard se constituait une société par action dont le but était l'établissement et l'exploitation de chemins de fer régionaux sur le dit parcours : la société fut inscrite au registre du commerce de l'arrondissement de la Gruyère le 8 juin 1899 ; le 29 du même mois, l'assemblée des actionnaires, présidée par M. Alphonse Théraulaz¹, conseiller d'Etat, choisit la raison sociale : « Compagnie du chemin de fer électrique Châtel-Bulle-Montbovon, au capital de 2 500 000 fr. et décida la construction sur le principe de la voie indépendante. La raison sociale devait être modifiée trois ans plus tard : le 10 juillet 1902, en effet, elle était remplacée par la dénomination : « Chemins de fer électriques de la Gruyère ».

On entreprit les travaux de construction de la ligne le 21 février 1900, en commençant par les tronçons Châtel-Vuadens et la Tour-Montbovon qui purent être inaugurés le 22 juillet 1903 et ouverts à l'exploitation le lendemain. Furent ensuite construits les tronçons Vuadens-Bulle et Bulle-La Tour, tous deux ouverts en 1904, le premier le 11 juillet et le second, le 21 novembre.

Le jour même où avait été décidée la construction de la ligne Châtel-Bulle-Montbovon, c'est-à-dire le 29 juin 1899, l'assemblée fédérale avait octroyé une concession pour un chemin de fer Châtel-Palézieux à un Comité d'initiative présidé par M. Bucher, directeur de la Fabrique de chaux de Châtel-St-Denis. Les travaux de construction avaient

¹ * 27 novembre 1840, † le 1^{er} février 1921, conseiller d'Etat de 1874 à 1911.

débuté le 19 avril 1900 et l'ouverture de l'exploitation avait eu lieu le 29 avril 1901. Au bout de deux ans, soit le 25 avril 1903, les C.E.G. avaient repris la gare de Châtel et s'étaient chargés de l'exploitation de la ligne Châtel-Palézieux au capital de 420 000 fr. Ils se décidèrent plus tard à racheter la compagnie. La convention de rachat, portant effet rétroactif au 1^{er} janvier, fut signée le 8 juin 1907. A la suite de cette extension de son réseau, la Société des chemins de fer électriques de la Gruyère se reconstitua pour une durée de 50 ans dès le 20 décembre 1907, au capital de 3 192 000 fr.

Enfin, la Compagnie obtint le 26 mars 1909 une nouvelle concession concernant le parcours La Tour-Broc, concession qui avait déjà été sollicitée en 1905 par un Comité d'initiative ayant à sa tête M. Auguste Barras, député, à Bulle. Les travaux de construction ayant été entrepris en octobre 1910, l'ouverture à l'exploitation intervint le 25 juin 1912. Ainsi s'achevait l'établissement du réseau actuel des C.E.G., réseau qui comporte une longueur de 49 km.

Ce fut en 1916, le 1^{er} mai, que les C.E.G., s'étant fait céder la concession obtenue par MM. Fasel frères, à Fribourg, commencèrent l'exploitation du service d'autobus Fribourg-Bulle par la Roche, dont ceux-ci avaient eu l'initiative et assuré le fonctionnement à partir du 1^{er} novembre 1915. Successivement vinrent s'ajouter à cette première section les services d'autobus de la Singine (repris également de MM. Fasel) en septembre 1917, de Bulle-Farvagny en octobre 1919, de Farvagny-Romont en juin 1920, de Broc-Charmey-Bellegarde, puis de Bulle-Broc-Charmey-Bellegarde en juin 1920 et décembre 1921, d'Estavayer-Vuissens-Cugy, en janvier 1923, de Bellegarde-Boltigen, pendant la belle saison, en juin 1928, de Fribourg-Farvagny, ce qui permettait les transports Fribourg-Bulle par Farvagny en août 1929, enfin Bossonnens-Vevay, en juin 1931.

La Compagnie de trolleybus (système Mercedes-Stoll), Fribourg-Farvagny, qui avait d'abord confié l'exploitation par trolleybus et ensuite par autobus aux C.E.G., a été rachetée par ceux-ci le 7 juillet 1930, pour le prix de 85 000 fr. Relevons encore que, le 5 juillet 1926, le Conseil

d'administration a décidé d'organiser un service de transport marchandises par camions qui fonctionne depuis le mois d'août de la même année.

Si nos C.E.G. ont pris un essor réjouissant quant à l'extension de leur activité, leur situation financière, par contre, malgré les efforts de la direction et des autres organes compétents, a été la source de nombreux soucis. Le coût élevé de la construction, la nécessité de certaines dépenses, la concurrence toujours plus sensible de l'automobile, le marasme des affaires, la crise économique ont compromis le rendement de l'entreprise. Il a fallu procéder à des réductions du capital-actions, demander de nouveaux sacrifices financiers à l'Etat. Le total des fonds publics engagés pour le chemin de fer s'élève à 11 220 000 fr., la participation des communes figurant dans ce chiffre pour 1 415 000 francs et celle des particuliers s'y ajoutant par 441 500 fr. De 1932 à 1939 inclusivement, l'Etat est intervenu en outre par plus de 741 000 fr. pour le paiement d'intérêts et de subventions d'exploitation.

Les conjonctures actuelles sont exceptionnellement favorables à notre compagnie comme aux entreprises similaires, bien que l'accroissement des frais généraux (notamment des salaires) et les restrictions de circulation ne soient pas compensés par une augmentation des tarifs, et nous ajouterons que les déficits techniques des caisses de pension instituées en faveur du personnel ont pu être amortis par les bénéfices des deux derniers exercices en même temps que par les sacrifices des assurés. Personne cependant ne peut prévoir combien de temps dureront les circonstances favorables. Aussi longtemps que nous pourrons en bénéficier, il faudra profiter des résultats des exercices pour consolider l'entreprise et augmenter ses réserves. Même une diminution du rendement actuel ne doit pas inspirer trop d'inquiétude, tant que la nouvelle société conservera la structure du bilan de départ, qui la soulagera en particulier du service des dettes remboursées et de l'intérêt du déficit technique des caisses de pension. Mais il s'agira de compter avec les améliorations techniques des diverses lignes.

La ligne Fribourg-Morat-Anet (F. M. A.).

Pour bien situer le problème ferroviaire chez nous au moment où l'idée surgit de créer une relation entre Fribourg et Morat, il convient de rappeler les luttes épiques qu'entreprirent, entre les années 1850 et 1870, deux hommes d'Etat fribourgeois, de caractère et de conception philosophiques diamétralement opposés, mais animés de la même tenacité, de la même clavoyance, du même patriotisme et de la même volonté de servir le pays en dotant le canton et sa capitales de voies ferrées entre l'Ouest et l'Est de la Suisse; je veux parler des conseillers d'Etat Julien Schaller¹ et Louis Weck-Reynold².

Sous l'impulsion puissante de ces deux hommes, notre canton fut amené à consentir des sacrifices énormes pour créer la ligne dite d'Oron (Thœrishaus-Lausanne, par Fribourg, et celle de Versoix-Genève) dont il dût assumer tout le poids et tous les risques.

En 1872 survint la fusion des trois compagnies de la Suisse occidentale³; l'Etat de Fribourg cessa dès lors d'être propriétaire des deux lignes que nous venons de citer; elles passèrent dans les mains d'une société par actions qui prit le nom de « Compagnie des Chemins de fer de la Suisse occidentale » (S.O.). Cette nouvelle organisation déploya ses effets à partir du 1^{er} janvier 1872.

Par traité de fusion du 31 mars 1873, la Compagnie de la Broye longitudinale⁴ fut absorbée par la Compagnie S.O.

¹ Julien Schaller * 1807, † 1871, conseiller d'Etat de 1848 à 1856, directeur des chemins de fer Berne-Fribourg-Lausanne puis des chemins de fer de l'Etat, à Berne.

² Louis Weck-Reynold * 1823, † 1880, conseiller d'Etat de 1861 à 1880, président du Conseil d'administration des lignes Lausanne-Thœrishaus et Genève-Versoix.

³ Etat de Fribourg (ligne d'Oron), Ouest. Suisse (O.S.) et Franco-Suisse (F.S.).

⁴ Cette ligne qui n'était que projetée en 1873 devait comprendre le parcours Palézieux-Lyss par Payerne et Morat en deux tronçons, l'un de Palézieux à Frasses (Fräschels) et l'autre de la frontière bernoise à Lyss.

Le district du Lac, Morat en particulier, s'était intéressé à cette entreprise par des souscriptions dont le total s'élevait à 685 000 fr., somme considérable à l'époque.

Le tronçon touchant Morat fut mis en exploitation temporaire en 1876 en vue de la grande fête du 4^e centenaire de la bataille de Morat, qui amena dans la petite cité une foule énorme. L'inauguration de la ligne et sa mise en exploitation régulière eurent lieu l'année suivante.

Le *Fribourg-Morat* (F.-M.). Déjà avant cette époque, l'idée d'une liaison ferroviaire entre Morat et Fribourg germait dans les esprits, et le gouvernement, qui voulait donner au district du Lac et spécialement à son chef-lieu une compensation du fait que la grande ligne Berne-Lausanne passait par Fribourg et non par Morat, comme il en avait été très fortement question au début, soumit au Grand Conseil le décret du 22 février 1870, assurant à la construction d'un embranchement de chemin de fer de Morat à Fribourg, une subvention, au minimum de 840 000 fr. et au maximum, de 1 200 000 fr. L'art. 2, premier alinéa, de ce décret est ainsi conçu: « Aussitôt qu'une demande de concession aura été adressée au Grand Conseil, elle fera partie des clauses de la concession qui en déterminera, d'accord avec les concessionnaires, le chiffre définitif, ainsi que les époques et le mode de paiement ».

L'art. 3, premier alinéa, ouvre au budget de l'Etat un crédit de 5000 fr. pour l'élaboration des plans et devis de l'embranchement que le Conseil d'Etat est chargé de faire exécuter le plus promptement possible. L'art. 5 prévoit que la subvention assurée sera supprimée et retirée de plein droit si, d'ici au 1^{er} mars 1872, il n'a été présenté aucune demande de concession.

Ce décret, faute de demande de concession jusqu'au terme fixé, resta lettre morte; cependant, au vu de l'importance du chiffre maximum de la subvention promise, après tous les autres sacrifices faits pour les chemins de fer, si on le compare avec le budget de l'Etat pour 1870, dont le total des dépenses des services ordinaire et extraordinaire ascende en tout et pour tout à 3 545 039 fr., on ne peut qu'admirer le courage et la confiance dans l'avenir des chemins de fer des hommes d'Etat d'alors.

Il semblait que, comme tant d'autres projets de chemins de fer qui, dans notre pays, surgissaient à jet continu et de toute part — je citerai le Fribourg-Farvagny-Bulle, Fribourg-Le Bry-Bulle, Fribourg-La Roche-Bulle, Fribourg-Pont de Pérolles-Planfayon, Fribourg-Heitenried-Schwarzenbourg, Guin-Planfayon, Romont-Payerne, Rosé-Payerne, Bulle-Vevey-Thoune et d'autres encore — la ligne Fribourg-Morat ne verrait jamais le jour.

On continuait donc, pour se rendre de Fribourg à Morat ou vice-versa, à utiliser la poste qui mettait deux heures à faire le trajet, puis on eut la transversale Fribourg-Payerne et depuis 1877, la longitudinale Payerne-Morat, avec de très longs arrêts à Payerne, point de jonction des deux lignes. (Le train du soir comportait deux heures d'arrêt à Payerne.)

Mais on ressentait à Morat ce manque de liaison directe entre le chef-lieu du district et la capitale reliée elle-même à la grande ligne Berne-Lausanne, dont Morat avait été tenu à l'écart. Dès ce moment, les gens du Murtenbiet, tenaces et ardents, ne cessèrent de s'agiter et de batailler pour obtenir, à leur tour, la voie ferrée convoitée. Il est vrai que la mise en activité de la longitudinale Palézieux-Payerne-Morat-Lyss leur donnait déjà une certaine satisfaction, mais continuait à les éloigner de Fribourg et à les rapprocher de Berne.

Le 7 novembre 1888, MM. Ernest Girod, avocat à Fribourg, Alfred Tschachtli, président du Tribunal du Lac, F. Stock D^r médecin, Louis Cardinaux, major, les trois à Morat, et R. Beyeler, ingénieur à Berne, présentaient au Conseil fédéral une demande de concession pour l'établissement et l'exploitation d'un chemin de fer régional à voie normale de Morat à Fribourg.

A remarquer ici que la Constitution fédérale de 1874 attribuait à son art. 26 à la Confédération et non plus aux cantons la législation et l'exploitation des chemins de fer.

Cette concession fut octroyée le 21 décembre 1888 pour une durée de 80 ans, avec siège social à Morat.

Le 7 novembre 1891, ce même comité réclamait l'extension de la concession jusqu'à Anet par Sugiez, ce qui fut accordé par le Conseil fédéral le 28 janvier 1892.

Entre temps, les concessionnaires, se basant sur l'arrêté fédéral du 21 décembre 1888, adressèrent le 11 mai 1891 une pétition au Conseil d'Etat pour solliciter une subvention pour la construction de la ligne Fribourg-Morat et le Grand Conseil, par décret du 16 mai 1891, leur assurait une somme de 600 000 fr. en précisant toutefois qu'elle ne serait exigible qu'après l'achèvement complet des travaux et la mise en exploitation de la ligne, contre remise à l'Etat d'actions qui ne seront prises et acceptées qu'aux conditions déterminées par une convention ratifiée par le Grand Conseil. L'art. 2 de ce décret prévoit, en outre, que les plans des travaux à exécuter sur le territoire fribourgeois (on sait que la ligne emprunte l'enclave bernoise de Villars-les-Moines, 1 km. 860 m.), seront soumis au Conseil d'Etat et que les concessionnaires devront y apporter toutes les modifications et prendre toutes les mesures qui seraient requises dans l'intérêt de la sécurité publique.

Cinq ans plus tard seulement, les actionnaires étaient enfin trouvés et réunis; ils désignèrent comme membres du Conseil d'administration MM. Louis Cardinaux (conseiller d'Etat et directeur du Travaux publics dès 1894); Constant Dinichert, père, conseiller national; Alphonse Hayoz, juge; Ernest Girod, avocat; Emile Auderset, syndic; Alphonse Théraulaz, conseiller d'Etat; Jean Benninger, juge; Edouard Bielmann, avocat; Xavier Menoud, directeur de la Banque de l'Etat et Charles Wuilleret, préfet de la Sarine.

Le Conseil se constitua en sa première séance, tenue le 22 mai 1897, et procéda à la nomination de MM. Louis Cardinaux, comme président, Constant Dinichert, vice-président, et Ernest Girod, administrateur délégué. Rodolphe Weck fut désigné comme secrétaire et ingénieur de la Compagnie. Il n'y avait donc pas de directeur; l'administrateur délégué gérait les affaires de l'entreprise et avait la signature sociale. Cette organisation présentait bien des inconvénients. Le siège de la Société était maintenu à Morat.

Furent élus en qualité de censeurs MM. Gustave Watterlet, administrateur de la Caisse d'Epargne de Morat, et Emile Emery, trésorier d'Etat. M. Emery est le seul sur-

vivant de ces premiers pionniers de la Compagnie; il a fonctionné pendant près de 50 ans comme contrôleur des comptes de la société.

Le 21 novembre 1895, le Conseil s'adressa à l'autorité exécutive pour solliciter une modification de la disposition du décret du 16 mai 1891 relative au paiement de la subvention de 600 000 fr. dans ce sens que cette somme soit versée contre remise à l'Etat d'actions de la Société anonyme à constituer au capital de 850 000 fr. sous réserve d'approbation des statuts par le Conseil d'Etat, et que le versement se fasse conformément au C.O. Par décret du 12 mai 1896, le Grand Conseil adhéra à cette requête.

Le J.S. (Jura-Simplon) qui avait succédé à la Compagnie de la Suisse occidentale (S.O.) s'intéressa à la construction du F.M. par une prise d'actions de 50 000 fr., portée lors de l'établissement du tronçon Morat-Anet à 60 000 fr., se réservant toutefois un représentant au sein du Conseil d'administration du F.M., puis par la suite du F.M.A.

L'assemblée générale des actionnaires du 19 mai 1897 adopta les statuts du F.M., mais en transférant le siège de la Société à Fribourg et en fixant le capital à 900 000 fr., divisé en 1800 actions nominatives de 500 fr. qui seront, après libération, transformées en titres au porteur. Le Conseil est composé de 7 à 11 membres et les communes qui sont intéressées à l'entreprise par une prise d'actions d'au moins 40 000 fr. ont droit à un représentant au sein du Conseil. Ces statuts furent approuvés par le Conseil fédéral le 3 mai 1898.

Le 22 mai 1897, les travaux de la construction de la ligne F.M. furent adjugés à M. Lussy, entrepreneur à Belfaux, au prix forfaitaire de 790 000 fr. (fourniture des rails et branchements non comprise).

La ligne fut ouverte à l'exploitation le 23 août 1898 avec quatre trains journaliers dans chaque sens.

Le mode de traction était « à vapeur », assuré par le J.S. qui en assumait l'exploitation. Les recettes des cinq premières années varièrent entre 4712 et 5657 fr. par km. de ligne et les dépenses entre 6473 et 6957 fr. par km. de ligne, le compte d'exploitation bouclait ainsi par un déficit relativement important. Ce premier tronçon avait une longueur de 22 km.

Le Fribourg-Morat-Anet (F.M.A.). Le projet de la prolongation de la ligne de Morat par Sugiez à Anet faisait son chemin, d'autant plus que la Directe Berne-Neuchâtel (B.N.) était en exploitation et que la jonction des deux lignes à Anet, en assurant la liaison pour Neuchâtel ne pouvait être que profitable à notre Compagnie. Le trafic entre Morat et Neuchâtel se faisait alors par bateau à vapeur (trajet deux heures environ); il était parfois interrompu pendant des périodes plus ou moins longues par le gel ou par les eaux trop basses dans le canal de la Broye.

Le 14 mai 1898, une convention fut signée entre les Etats de Berne et de Fribourg par laquelle l'Etat de Berne s'engageait à subventionner le chemin de fer F.M.A. qui emprunte le territoire bernois sur une longueur de 4 km. 478 (soit 1 km. 860 sur l'enclave de Villars-les-Moines et 2 km. 618 entre la frontière des deux cantons et Anet), à raison de 50 000 fr. par km., soit 215 000 fr. De son côté, et prenant en considération que la Directe B.N. a une grande importance pour le canton de Fribourg, tant en ce qui concerne le raccordement de la ligne F.M.A. à Anet que dans l'intérêt des communes de Chiètres et de celles situées sur le parcours même de la B.N. et que cette dernière emprunte 4 km. du territoire fribourgeois, l'Etat de Fribourg s'engagea à subventionner la B.N. pour une somme égale, soit 215 000 fr. Les subventions réciproques étaient accordées dans le sens d'une prise d'actions, par les parties contractantes, des deux entreprises de chemin de fer, l'Etat de Berne recevant un nombre d'actions du F.-M.-A. égal au montant de la subvention et vice-versa. La convention prévoit que les parties contractantes devront être représentées dans les conseils d'administration des deux compagnies par un membre désigné par les deux Etats.

Sans tarder, le Conseil F.M. se mit à l'étude de la prolongation de sa ligne et se préoccupa de son financement. Dans ce but, il adressa une pétition au Conseil d'Etat tendant à obtenir une nouvelle subvention, sous forme de prise d'actions, pour la construction, ainsi que pour l'établissement de la traction électrique sur toute la longueur de la ligne de Fribourg à Anet et enfin pour l'acquisition du matériel roulant, celui en usage sur le F.M. appartenant

au J.S. Le Conseil d'Etat, soucieux des intérêts de la collectivité et du développement économique du pays, soumit à cet effet au Grand Conseil, un projet de décret, qui fut adopté en séance du 30 novembre 1900, allouant au F.M. une subvention supplémentaire de 450 000 fr., à condition que les communes intéressées complètent jusqu'à concurrence de 400 000 fr. leurs subventions antérieures pour le tronçon Morat-Anet. Ce nouvel apport de l'Etat serait payé contre remise d'un même montant nominal d'actions de la future Compagnie F.M.A. et il se réservait l'approbation des plans. On pouvait maintenant aller de l'avant et la construction de la prolongation de la ligne fut immédiatement mise en chantier.

Les travaux furent adjugés à l'entreprise G. Wampfler, à Bienne et les dépenses, pour les 10 km. de ligne que comporte ce tronçon, s'élevèrent à 70 881 fr. (fourniture des rails et branchements non comprise).

La différence de coût par km. entre ce parcours et celui beaucoup plus élevé, comme nous l'avons vu, de Fribourg à Morat provient du fait qu'il ne comporte pas d'œuvres d'art (sauf au petit pont) et que le profil de la ligne est régulier, sur terrain plat et peu accidenté. La longueur totale de la ligne de Fribourg à Anet est de 32,3 km.

L'électrification de la ligne. En même temps, on s'employait aux travaux d'électrification. Au lieu du fil de contact aérien, partout en usage actuellement, du moins pour les parcours à air libre, on adopta un troisième rail conducteur, méthode qui fut par la suite très vivement critiquée. Et pourtant on ne peut pas prétendre, en toute objectivité, que ce fut une erreur technique, comme on l'entend dire parfois, car, par ce système, on obtient une meilleure conductibilité du courant électrique. Il est employé aujourd'hui encore dans les voies souterraines, comme par exemple, par les métropolitains, c'est-à-dire là où il n'est pas à la portée des gens et des animaux. Sur notre ligne, avec ses nombreux passages à niveau et la possibilité de traverser les haies et les protections bordant la voie, le rail de contact présente de graves inconvénients. Malgré toutes les précautions prises par la Compagnie, de trop fréquents sinistres, dus généralement

à l'imprudence et à l'inadvertance du public, se produisirent au cours des années. Faute de moyens financiers, la Compagnie n'a pas été en mesure jusqu'ici de remédier à cet état de choses, mais au moment où j'écris ces lignes, grâce à l'aide que la Confédération a accordée à nos chemins de fer, on entreprend les travaux pour remplacer le fameux rail de contact par le fil aérien et en même temps on établit la pose du câble souterrain pour le téléphone de service.

Pour l'énergie électrique, on adopta le courant continu, à la tension de 750 volts, porté dans la suite à 900 volts. Ce système permit aux Entreprises électriques fribourgeoises de fournir l'énergie nécessaire à la traction, mais il rend impossible le passage de nos automotrices sur le réseau des C.F.F. et de la B.N. et l'inconvénient sera plus grand encore, en gare de Morat, lorsque la longitudinale sera électrifiée, ce qui ne saurait tarder, les travaux étant en cours. Il faudra donc, en procédant aux modifications de la traction, si le G.F.M. veut pouvoir faire circuler ses convois directement entre Fribourg et Neuchâtel, même sur le réseau des C.F.F., marcher en parallèle avec les grandes lignes électrifiées et adapter le même courant, soit le monophasé de $16\frac{2}{3}$ périodes à la seconde et à la tension de 15 000 V.

L'électrification fut établie sur le parcours Fribourg-Morat le 1^{er} janvier 1903 et le nombre des trains porté de 4 à 7 par jour, dans chaque sens.

Quant au tronçon Morat-Anet, on l'ouvrit à l'exploitation régulière le 1^{er} mai 1903, mais encore avec des locomotives à vapeur. La ligne entière était toutefois électrifiée le 23 juillet 1903.

L'exploitation de la Compagnie. Le F.M.A. renonça à l'exploitation par le J.S. à partir du 1^{er} octobre 1902 et reprit le service à son propre compte.

Les nouveaux apports de fonds, l'électrification, la prolongation de la ligne jusqu'à Anet et la reprise de l'exploitation exigèrent de la part de la Société de nouveaux statuts.

Ils furent adoptés par l'assemblée générale des actionnaires le 28 mai 1901. Le capital social est porté à la somme de 1 750 000 fr., divisée en 3500 actions de 500 fr., nominal qui, après libération, seront transformés en titres au por-

teur. Les membres du Conseil sont nommés pour six ans. Le Conseil est autorisé à contracter un emprunt hypothécaire jusqu'à concurrence de 1 250 000 fr.

Une assemblée générale extraordinaire, qui eut lieu le 26 mai 1902, modifia ces statuts comme suit: le Conseil d'administration, composé, dès lors, de 9 à 15 membres, est autorisé à contracter un emprunt hypothécaire par obligations jusqu'à concurrence de 1 450 000 fr. et, sur la demande du Conseil fédéral, il est prévu que l'Etat de Fribourg sera représenté au Conseil par trois membres nommés par le Conseil d'Etat et celui de Berne par un représentant délégué par le Conseil exécutif de ce canton.

La gérance de la Compagnie, par un administrateur délégué, présentait de sérieux inconvénients; on modifia ce système en nommant M. Rodolphe Weck, ingénieur, le 5 mars 1902, directeur de la Compagnie.

A partir de ce moment, les recettes s'améliorèrent quelque peu et parvinrent au moins à couvrir par de modestes excédents les dépenses d'exploitation, mais la situation de la Compagnie demeurait précaire, le compte de profits et pertes présentait des déficits de plus en plus importants.

Le capital social. En 1905, il fallut contracter un emprunt de 700 000 fr. et en 1908 la société dut s'adresser une fois de plus à l'Etat. Par décret du 17 novembre 1908, le Grand Conseil lui consentit une troisième subvention de 950 000 fr. sous forme d'actions de priorité.

Les recettes demeurant insuffisantes, une nouvelle consolidation financière se révéla par la suite indispensable si on voulait maintenir l'exploitation et l'Etat, autorisé par décret du Grand Conseil, du 10 mai 1906, souscrivit un million de francs d'actions de priorité sous la réserve du droit de pouvoir convertir en obligations le capital-action de priorité dès que les recettes permettraient de renter le capital au taux de 4%. On sait que cette condition ne s'est jamais réalisée et que le capital-actions est toujours demeuré sans rétribution quelconque, malgré une administration prudente, économe et avisée des deux directeurs qui se sont succédés à la tête de la Compagnie.

Enfin, par décret du 14 novembre 1929, le F.M.A. est autorisé à convertir l'emprunt de 700 000 fr. de 1905 en

actions de premier rang et l'Etat accorde, en outre sa garantie à un nouvel emprunt de 500 000 fr. que la Compagnie contractera auprès de la Caisse de secours et de pensions de son personnel.

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 26 juillet 1930 adopta de nouveaux statuts et porta le capital social de la Compagnie à 3 175 000 fr., formé de trois parts, savoir 700 000 fr., divisés en *1400 actions de premier rang*, au capital nominal de 500 fr.; 525 000 fr. divisés en *3500 actions ordinaires*, au capital nominal de 150 fr.; 1 950 000 fr. divisés en *3900 actions de priorité*, au capital nominal de 500 fr.. La réserve faite, en faveur de l'Etat, de pouvoir convertir en obligations le capital-actions premier rang et le capital-actions de priorité, dès que les recettes permettront de rentrer ces capitaux au taux de 4½ et 4% ne s'est jamais réalisée.

De tout ce qui précède, il résulte à l'évidence que l'Etat de Fribourg n'a jamais marchandé son concours compréhensif, ni sa bienveillance à la Compagnie et ne l'a jamais abandonnée dans les périodes difficiles et lui a consenti des sacrifices très importants. Le gouvernement a compris, dès le début, qu'il fallait considérer une ligne de chemin de fer comme une route qui est indispensable à la collectivité, qui est au service de tout le monde, qui sert au développement harmonieux de tous les genres d'activité. Mais cette route est onéreuse, elle exige de grosses dépenses d'exploitation et d'entretien et son rendement direct est, le plus souvent, problématique.

Les institutions de prévoyance du F.M.A. Aux termes de l'art. 26 de la concession fédérale du 21 décembre 1888, la Compagnie est tenue d'alimenter des fonds de renouvellement et de réserves suffisants (au 31 décembre 1940, ils s'élevaient à 1 689 511 fr. 45) et de créer *une caisse de maladie et de secours* pour son personnel ou l'assurer à une société d'assurance. Il ne s'agit donc pas d'une *caisse de pensions* que la Compagnie n'avait pas l'obligation de fonder, mais que, soucieuse du bien-être de son personnel et malgré la situation difficile dans laquelle elle se trouvait, elle voulut créer spontanément.

La *Caisse de maladie et de secours* obligatoire a été constituée en octobre 1899. Le solde actif de cette institution, s'élevant à 51 210 fr. 83 au 30 septembre 1920, a été versé à la *Caisse de secours et pensions* lors de sa fondation, le 1^{er} octobre 1920. L'institution de « dépôts d'épargne » fut créée à cette même date, au bénéfice des agents qui ne peuvent fournir le certificat de santé exigé pour l'admission à la Caisse de secours et de pensions. Le 1^{er} janvier 1936, la Caisse de maladie et de secours fut séparée de la Caisse de pensions, cette solution ayant été jugée préférable par l'autorité de surveillance et par la Compagnie.

Les règlements qui régissent ces institutions sont soumis à l'approbation de l'Office fédéral des Transports.

A fin décembre 1940, la Caisse de pensions comptait 45 membres assurés et 23 secourus ; l'institution de dépôts d'épargne, 14 membres assurés et 6 membres secourus, la Caisse de maladie, 45 membres assurés et 23 secourus. Ces institutions présentaient, à la même date, un déficit technique de 198 000 fr., que la Compagnie est tenue de couvrir. Les sacrifices que la Compagnie consent pour ces différentes caisses se sont élevés pour l'exercice 1941 à 44 477 fr. 35 et les cotisations du personnel à 23 855 fr.

La Compagnie

de chemin de fer Bulle-Romont (B. R.).

En 1856 déjà, alors qu'on ne savait pas encore si la ligne Fribourg-Lausanne passerait par Romont ou par Bulle, les ingénieurs Blotnisky et Nardling qui étudiaient ces différents tracés, prévisaient pour Romont. Ces Messieurs donnaient toutefois aux Gruyériens, comme fiche de consolation, l'idée de tout concilier, en construisant un embranchement qui se détacherait en dessous de Chavannes-les-Forts de la ligne principale pour arriver à Bulle en passant par Vaulruz.

Ce fut, croyons-nous l'idée première du Bulle-Romont. Le Conseil communal de Bulle et les quelques industriels de la cité, en majeure partie des marchands de bois, de

paille et de fromages, discutèrent fort de cette question. En 1858, dans une assemblée tenue à Bulle, M. Julien Schaller, ancien Conseiller d'Etat, exposa le problème. On nomma un comité d'action et la ville de Bulle prit à sa charge les dépenses à titre d'avance, des premiers frais d'études. Les démarches et les pourparlers se continuaient, mais l'Etat de Fribourg, qui avait de lourds soucis avec l'énorme entreprise du chemin de fer Lausanne-Fribourg-Theris-haus, ne se montrait pas très empressé d'investir des fonds dans une nouvelle affaire que l'on jugeait très problématique.

Mais six ans plus tard, en octobre 1864, une réunion des citoyens de la Gruyère fut convoquée à Bulle dans le but de connaître l'opinion du district au sujet de la construction d'un embranchement de chemin de fer de Bulle à Romont.

Le futur conseiller d'Etat Jaquet¹ y prononça un discours que nous trouvons dans ses Mémoires². Il y fait part de ses soucis. Il désirait, disent ses Mémoires, d'abord voir la situation financière du canton se rétablir, terminer les routes de la Haute-Gruyère, corriger la route Broc-Charmey et en établir une nouvelle de Vaulruz à Vuisternens par Sâles. Il avait aussi peur des nouveaux impôts (que dirait-il aujourd'hui ?). Il craignait en outre que le programme de l'amélioration des routes fût à jamais compromis. Néanmoins, la réunion se prononça pour l'embranchement. On allait bientôt arriver à une décision.

En effet, dans la séance du Grand Conseil du 22 novembre 1864, sur un rapport élaboré consciencieusement, nous dit la chronique, par le député Fracheboud, rapporteur de la commission, cette autorité accorda à la ville de Bulle une concession pour l'exploitation d'un chemin de fer de Bulle à Romont.

La durée de la concession avait été fixée à 94 ans [échéance 1958]. L'Etat allouait aux concessionnaires une subvention de 800 000 fr. dont 50 000 fr. revenaient à la ville de

¹ Joseph Jaquet, * 14 août 1822, † 3 août 1900, conseiller d'Etat de 1872 à 1874.

² *Les Souvenirs d'un Gruyérien 1822-1878*, 4 vol.

Bulle. A l'échéance de la concession, la ligne devait revenir gratuitement à l'Etat de Fribourg sous certaines conditions.

Nous citons un passage du discours qui intéresse spécialement la Gruyère et que M. Jaquet¹ prononça à cette séance du Grand Conseil: « Cet embranchement est d'ailleurs une réparation due à la contrée et à la ville de Bulle, c'est à travers la Gruyère que le chemin de fer (il parlait de la grande ligne) devait être établi, cette contrée étant considérée comme la partie du canton qui exporte la plus grande quantité de marchandises. Une cause que je ne m'explique pas encore est venue lui enlever ce qu'il était si naturel de lui donner. Il est juste aujourd'hui de lui accorder une compensation et le Grand Conseil peut d'autant moins la refuser, que, comme cela a été démontré, elle est toute dans l'intérêt de l'Etat ».

Notons en passant que l'octroi de la concession et la subvention furent votés par 66 voix contre 16, la Société anonyme du chemin de fer Bulle-Romont s'est constituée le 9 février 1865 par devant le notaire Joseph Jaquet (qui nous dit, dans ses Mémoires, avoir refusé tout honoraire, étant donné qu'il s'agissait d'une œuvre d'utilité publique). Le contrat comprenait 45 articles et fut signé par seize contractants.

Le fonds de société, comme il est nommé dans l'acte, était de 1 000 000 de fr. divisé en 2000 actions de 500 fr. Il n'a jamais changé. L'art. 14 stipule l'émission de 1500 obligations de 500 fr., soit 750 000 fr. à 6 %, remboursables à partir de la 3^e année par tranches de 20 titres.

A l'art. 2 il est dit que la Compagnie Bulle-Romont a son siège social à Bulle et que, dans aucun cas, pendant la durée de la société, il ne pourrait être transféré ailleurs. Le premier Conseil d'administration fut composé de MM. *Hubert Charles*², président du Conseil d'Etat de Fribourg; *Albert Collaud*, agent de la Banque cantonale, à Bulle; *Jules Dupré*, notaire à Bulle; *Nicolas Duvillard*, syndic de Bulle; *Louis Giroud*; *Louis Spühler-Dénéreaz*, banquier

¹ A ce moment (1868), le notaire Joseph Jaquet était député.

² *Hubert Charles de Riaz*, * 1793, † 1882, conseiller d'Etat de 1831 à 1846 et de 1856 à 1882 (?).

à Lausanne; et Philippin, administrateur des lignes fusionnées de la Suisse occidentale.

La Société était créée, mais non le chemin de fer. Les difficultés ne tardèrent pas à se présenter. Elles furent d'ordre divers, mais surtout relatives à la construction et à la situation financière.

Construction. Rappelons que c'est en 1863 que l'Etat de Fribourg chargea l'ingénieur Leuba de l'étude d'une voie ferrée allant de Bulle à Romont. L'Etat s'était rendu compte de la nécessité de procurer à la grande ligne, dont il était devenu propriétaire, les sources de trafic et de rendement.

A cet effet, le gouvernement avait jeté les yeux sur la Gruyère dont les nombreux produits échappaient en majeure partie à la voie ferrée Lausanne-Fribourg.

Le 3 mai 1864, le Conseil d'Etat était nanti d'un projet dont le devis ascendait à 1 818 000 fr., soit 100 000 fr. par km. La longueur de la ligne est de 18 km. Pour donner plus de valeur à cette estimation, l'ingénieur, auteur du projet, le fit examiner par un entrepreneur, M. Bergeron, lequel déclara se charger à forfait de la construction à ce prix, les expropriations toutefois restant à la charge de la Compagnie à constituer. C'était un grand pas de fait.

Après différents pourparlers, survint un autre entrepreneur, M. Burn, ingénieur à Londres, avec lequel une convention provisoire fut passée le 27 septembre 1864, qui présentait de sérieux avantages sur celle de M. Bergeron et n'exigeait le paiement qu'après la construction et la collaudation de la ligne.

Nous constatons donc que déjà avant la constitution de la Société, la construction de la ligne était assurée à des conditions très favorables qui firent l'objet d'une convention avec M. Burn, le 14 février 1865. Ce contrat prévoyait un forfait pour la construction de 2 250 000 fr., payables, au cours des travaux, par 750 000 fr., en actions entièrement libérées, 750 000 fr., en obligations 6 % et le solde de 750 000 fr. après l'achèvement complet et la reconnaissance de la ligne.

Les acquisitions de terrains, qui intéressaient 238 parcelles, appartenant à 177 propriétaires, ont toutes été réglées

à l'amiable, sauf sept, dont deux sur territoire de Bulle, quatre à Vaulruz et une à Sâles.

Ces parcelles comportaient une surface de 67 poses 206 perches, 61 pieds et furent payées 144 774 fr. 65, soit au prix moyen de 2145 fr. la pose, y compris les indemnités pour dépréciations des domaines. Le prix des terrains, sans dépréciations, s'est élevé à 1350 fr. la pose et la dépréciation à 785 fr. la pose. Les travaux commencèrent le 17 juillet 1865. Presque immédiatement, les difficultés financières surgirent. M. Burn, qui ne recevait durant les travaux que des actions et des obligations, se trouva bientôt dans une situation très difficile, aggravée par une crise désastreuse qui sévit en 1866 en Angleterre, où M. Burn, qui n'était pas entrepreneur lui-même, mais financier, avait ses appuis. En effet, il avait remis les travaux à des sous-traitants. D'autre part, l'Etat de Fribourg exigeant des sûretés, tardait à donner son approbation définitive. Les travaux furent suspendus au bout de quelques mois et la situation devint critique, car la subvention de 800 000 fr. de l'Etat n'était payable qu'après la reconnaissance de la ligne et celle-ci devait être terminée en deux ans, soit pour le 17 juillet 1867.

C'est alors que certains particuliers et membres du Conseil firent quelques avances de fonds, trop promptement absorbés. On appela au secours la ville de Bulle qui se décida à contracter un emprunt auprès de banquiers de Lausanne et fit l'avance de 800 000 fr. contre subrogation des droits sur la subvention de l'Etat. D'autre part, celui-ci consentit à prolonger d'une année l'échéance des travaux. Grâce à cet appui de la ville de Bulle, les travaux reprirent sans interruption. Ce geste de la ville de Bulle donna lieu à des démêlés sans fin ; de septembre 1867 à septembre 1870 le Conseil communal s'occupa au cours de 103 séances de l'affaire du Bulle-Romont et au moins les deux-tiers de ces séances furent consacrées à la question de son apport financier.

L'inauguration de la ligne eut lieu le 29 juin 1868, la chronique nous dit que le temps était splendide, la ville superbement décorée et au banquet de nombreux toasts furent portés. On cite spécialement ceux de MM. Hubert Charles, président du Conseil d'Etat ; Louis Weck-Reynold,

conseiller d'Etat, Schenk, conseiller fédéral, Alfred von der Weid, du chemin de fer de la Suisse occidentale; Hubert Thorin et Jaquet, députés, etc.

L'exploitation. Le B.R. pensa au début se procurer son matériel roulant, locomotive à vapeur et wagons, mais devant sa trésorerie en détresse, la compagnie recula devant la dépense et confia l'exploitation, d'abord aux chemins de fer de la Suisse occidentale (S.O.) aux conditions suivantes: paiement de 19 000 fr. par an pour location du matériel roulant, de 6500 fr. par km. de ligne et par an pour l'exploitation, soit en tout 123 500 fr. La ville de Bulle dut encore une fois se porter caution. Ces prestations se révélèrent trop onéreuses, au moment surtout où la guerre de 1870 avait été déclarée et, contrairement à ce qui se passe actuellement, provoqué une diminution considérable des recettes. Par une nouvelle convention élaborée en 1871 il fut convenu que la S.O. exploiterait le B.R. sans faire ni bénéfice ni perte. En novembre 1877 les deux compagnies s'entendirent pour mettre en vigueur un tarif à forfait. Enfin, en septembre 1887, l'exploitation fut reprise par la Compagnie de la Suisse occidentale et du Simplon (S.O.S.) et en 1894 par le Jura Simplon (J.S.) qui lui avait succédé, enfin par les C.F.F. lors du rachat des chemins de fer suisses par la Confédération.

Le 1^{er} janvier 1929, le B.R. reprit à son propre compte le service des gares et des trains et, le 1^{er} janvier 1934, celui de la traction. Ces mesures furent dictées par les prix toujours plus élevés exigés par les C.F.F. et aussi par les diminutions de recettes provenant surtout de la concurrence automobile.

L'économie réalisée en 1929 sur les frais d'exploitation du service des gares et des trains par le B.R. s'éleva à 35 mille francs et celle obtenue en 1934 par la reprise du service de la traction à plus de 64 000 fr., abstraction faite de 20 000 fr. économisés sur la location des wagons.

Difficultés financières. La Compagnie put facilement placer son capital-actions, car, comme nous l'avons vu, après avoir versé 750 000 fr. à M. Burn, la ville de Bulle avait souscrit le solde par 250 000 fr., si bien, qu'au début, il

n'existait pas d'actionnaires privés, mais, à la fin décembre 1866, la ville céda 156 actions (78 000 fr. nom.) à différentes communes et particuliers de la région, soit de 1 à 10 actions à 15 communes, tandis que 26 autres ne réagirent point. Un nouvel appel en 1868, resta lettre morte.

Par contre, le capital-obligations de 750 000 fr. à 6 % donna lieu à des démêlés qui ont risqué d'aboutir à l'effondrement de l'entreprise. L'exploitation laissait bien un petit excédent d'actif, mais insuffisant pour le service des intérêts et encore moins pour le remboursement partiel de l'emprunt qui devait débiter en 1871. La charge des intérêts obligataires arriérés croissait d'année en année, si bien qu'en 1892 le montant des coupons impayés s'élevait à 630 000 fr. La situation de la compagnie devenait des plus précaires ; une demande de faillite avait été déposée le 17 janvier 1893. Depuis 1886 déjà, le Conseil d'administration avait cherché à réduire le taux exorbitant de l'intérêt de 6 %. Les propositions de 2 ½, 3 et ensuite 4 % furent toutes repoussées par un seul groupe de quatre porteurs d'obligations possédant 37 titres sur 1500. L'affaire fut enfin portée devant le Tribunal fédéral et aboutit à un arrangement. Le B.R. put alors conclure en 1894 un nouvel emprunt hypothécaire à 4 % qui permit de payer les 25 coupons arriérés et d'établir enfin une situation normale. Le capital-obligations fut porté à 1 125 000 fr. et dès ce moment soit les intérêts soit les amortissements prévus par le plan de tirage furent régulièrement acquittés.

Le développement du commerce et de l'industrie en Gruyère et spécialement l'établissement de la fabrique Cailler, à Broc, apportèrent au B.R. un trafic intéressant.

Le premier dividende aux actionnaires fut distribué pour l'exercice 1895 par 2 ½ %, il varia ensuite de 3 ½ à 6 % jusqu'en 1932. Seuls les exercices 1932, 1933 et 1935 ne donnèrent lieu à aucune répartition.

Le minimum des recettes de transport fut enregistré en 1870 par 128 106 fr. et le maximum en 1920 par 790 891 fr.

L'année 1884 vit l'exhaussement de la gare de Bulle qui coûta 13 250 fr.

Les années 1900 et suivantes furent marquées par les discussions et les pourparlers avec le chemin de fer Châtel-

Bulle-Montbovon, incorporé par la suite aux C.E.G., pour son entrée en gare de Bulle. Ce furent des tractations très pénibles et nous ne pouvons que réitérer l'expression de notre profond regret qu'une entente pour la gare commune à Bulle n'ait pas abouti, car cela aurait économisé aux deux compagnies des sommes considérables.

En terminant ces notes, il convient de rendre hommage et d'accorder une pensée de reconnaissance aux hommes courageux qui ont fondé nos trois compagnies fribourgeoises, aujourd'hui réunies, à ceux qui les ont développées, à ceux qui les ont conduites, à ceux qui, par leur énergie et leur savoir faire ont surmonté tous les obstacles et les difficultés financières rencontrées sur leur chemin, ainsi qu'au personnel qui a fidèlement accompli sa tâche. Ces hommes ont grandement favorisé notre économie et, constituant une œuvre d'intérêt public, ils ont contribué dans une large mesure, à promouvoir le progrès du pays. Et comme l'affirmait, dans son exposé, le président de la nouvelle Compagnie des chemins de fer fribourgeois, le rôle éminemment utile qu'ils ont joué, la nouvelle société le remplira à son tour, avec d'autres moyens et avec des horizons plus étendus.

VICTOR BUCHS,
ancien président du F.M.A.

LA SOCIÉTÉ FRIBOURGEOISE DE BERNE

Les *Etrennes fribourgeoises*, le plus sympathique mémorial de la vie fribourgeoise, ont bien voulu nous demander une notice sur la Société fribourgeoise de Berne qui, le 25 novembre 1944, a eu l'honneur de célébrer le 25^e anniversaire de sa fondation.

Nous accédons à ce désir d'autant plus volontiers que notre groupement est, sur les rives de l'Aar, comme une portion vivante de l'âme fribourgeoise, et que tout ce qui intéresse la cité et le canton est, pour nous les Fribourgeois de Berne, ce qui nous tient le plus à cœur. Comme l'a fort bien dit M. le Conseiller d'Etat Ackermann à la soirée anniversaire, nous sommes un essaim de Fribourgeois hors-les-murs, appelés à perpétuer les traditions du pays et à être un des liens les plus importants entre Fribourg et Berne.

Le cap des vingt-cinq ans est, pour toute société, le moment où l'on rappelle les faits marquants de cette période. La Société fribourgeoise n'y a pas manqué.

L'occasion de sa fondation a été l'élection de M. Musy au Conseil fédéral en décembre 1919. Les initiateurs furent MM. Henri Duruz (†), Oscar Leimgruber, Paul Dinichert, Emile Noyer (†) et Gonzague de Reynold. M. Noyer, professeur à l'université de Berne, en fut l'enthousiaste premier président et l'assemblée constitutive acclama M. Musy président d'honneur.

Durant ces vingt-cinq années, sous les présidences successives de MM. Emile Noyer, Arsène Niquille, Oscar Leimgruber, Léon Jungo, Hans Tschachtli, Francis Jæger et Victor Meyer, la vie de la société s'est affirmée par de multiples manifestations où la ferveur patriotique se donnait libre cours. Rappelons les banquets en l'honneur de M. Musy, conseiller fédéral qui, par deux fois, fut président de

la Confédération ; de MM. Emile Savoy et Bernard de Weck, présidents du Conseil des Etats ; de M. Oscar Leimgruber, chancelier de la Confédération ; et, le 7 décembre 1944, en un dîner de 150 couverts à l'Hôtel Bristol, de M. Pierre Aeby, le premier Fribourgeois appelé à la présidence du Conseil national.

Certaines manifestations sont devenues traditionnelles : la soirée familière où règne l'amitié, la fête des enfants où fleurit le bonheur. Il y en eut cent en 1944 au cours de cette matinée féerique où saint Nicolas, patron de Fribourg, se montre réellement aux petits avec sa crosse et sa barbe ouatée. Au début de chaque été, les Fribourgeois de Berne rendent visite à leur canton. Ils furent successivement à Romont, à Fribourg, à Estavayer, à Gruyères. En 1946, ils iront à Morat. Depuis 1936, ils vont régulièrement à la Foire aux provisions, la dernière fois avec leurs amis du Cercle valaisan.

Que dire des charmantes agapes des fondues fribourgeoises, si ce n'est que la pénurie des matières premières empêche d'en faire aussi souvent qu'on le désirerait. Tous les mercredis soirs, d'octobre à juin, les Fribourgeois de Berne se retrouvent au Bristol où ont lieu, le mercredi également, les répétitions de leur groupe choral mixte. Ils disposent d'un organe officiel hebdomadaire, le *Courrier de Berne*.

Les Fribourgeois ne sont pas des exilés dans cette ville pour laquelle ils ont une amitié que nourrissent des raisons profondes. Ils en apprécient les agréments, la large hospitalité. Ils savent se plaire sur les rives de l'Aar où ils forment vraiment une grande famille. Les compatriotes s'y affilient avec plaisir, sachant qu'ils font là un acte de bonne solidarité en approuvant et en soutenant de louables efforts. Ne sont-ils pas tous parents par le sang ou par l'esprit ? Tout en cultivant avec soin l'amour de leur canton d'origine ou de naissance, ils sympathisent avec le milieu où ils vivent. Ils organisent en hiver des visites « pour mieux connaître Berne » et, aux premiers beaux jours, un pique-nique dans les environs. Ils font aimer le pays de Fribourg autour d'eux et soutiennent les efforts du délégué de la société, chargé de mieux faire connaître notre canton à nos combourgeois et amis de Berne.

En effet, à la demande de la Commission fribourgeoise du tourisme, la société patronne un service de propagande pour notre tourisme. Un courant toujours plus fort se dessine entre Berne et le canton de Fribourg, dont personne ne saurait se lasser d'admirer le charme naturel et les merveilles artistiques, d'apprécier l'accueil aimable de la



M. Celio, conseiller fédéral, prend la parole au cours du banquet offert par la Société fribourgeoise de Berne à M. Pierre Aeby, président du Conseil national.

(Photopress, A.-G., Berne.)

bres défunts s'est déroulée le 19 novembre 1944 sur la tombe population et les agréments d'une table soignée. Nos lieux de séjours et nos stations de sports d'hiver ressentent déjà les heureux effets d'une propagande à laquelle les Bernois répondent d'autant plus volontiers qu'ils ne demandent qu'à lier plus intime connaissance avec leurs plus proches voisins et amis de la Suisse romande.

Le 25^e anniversaire de la société a été célébré simplement mais dignement. Une manifestation à la mémoire des mem-

du premier président, M. Noyer, dont M. Oscar Leimgruber, en une émouvante allocution, donna l'enthousiasme patriotique en exemple à la jeune génération. Puis vint l'inoubliable fête dans les salons de l'Hôtel Bristol où se trouvaient 350 personnes. Elle fut honorée notamment de la présence de M. Joseph Ackermann, conseiller d'Etat, de M. le professeur Bays, conseiller communal de Fribourg, de M. Musy, président d'honneur, de M. le chancelier Leimgruber, membre d'honneur, de M. Léonce Duruz, préfet d'Estavayer, fils du premier membre d'honneur que compta la société.

Après le loto traditionnel, on entendit quelques brefs discours de circonstance empreints du plus aimable esprit fribourgeois. Des diplômes de membres d'honneur, dessinés artistiquement par M^{lle} Rio, de Fribourg, furent remis à quatre membres très méritants, MM. Henri Bise, écrivain, *Léon Jungo*, directeur des Constructions fédérales, Gustave Schneuwly, peintre-gypseur, et Hans Tschachtli, ingénieur. Dirigé par M. Marcel Schröter, du quatuor du Régiment 7, un chœur de membres de la société agrémenta la soirée de belles chansons de chez nous. M. Charles Jauquier, le réputé ténor, souleva des applaudissements sans fin et la soirée se poursuivit dans le tourbillon de la danse et le plaisir des amicales conversations.

Sur l'initiative de l'Association romande, les sociétés romandes de Berne eurent la très délicate attention d'offrir une magnifique channe valaisanne avec plateau et gobelets en étain. La channe fut baptisée quelques jours plus tard avec un vin d'honneur offert par la Ville de Berne. Cette joyeuse agape, à laquelle participèrent M. Bärtschi, président de la ville, et de nombreuses personnalités romandes, permit aux Fribourgeois de raffermir les liens d'amitié qui les rattachent si naturellement à tous les Romands établis à Berne, belle mission d'union et de compréhension mutuelle qu'entretiennent les fils d'une même terre, d'une patrie commune.

A l'occasion de son 25^e anniversaire, la société a publié une élégante plaquette commémorative dont la rédaction fut confiée à M. Henri Bise, « notre poète national », comme l'a appelé M. Ackermann. M. Bise a écrit sur « Les Fribourgeois et Berne » une page de haute inspiration. Est-il plus

belle image que celle-ci: « La cathédrale de Fribourg et la collégiale de Berne semblent être des navires arrivant du fond des siècles, avec des saints et des bannerets comme passagers et des anges comme équipage », ou encore: « Des hôtels du XVIII^e siècle mettent un accent français au fond du décor bernois tandis que, à l'horizon, les sommets glacés resplendissent, signes souverains d'orgueil, d'oisiveté et de gloire » ! Nous lisons ailleurs: « La Singine, qui sépare les terres des deux cantons, fait penser bien moins à une barrière qu'à un fil précieux courant au long d'une tapisserie d'histoire ». Après avoir célébré l'amitié séculaire des deux villes-sœurs, cités médiatrices entre l'est et l'ouest, le nord et le sud, « l'ancienne histoire des deux villes, commencée par une dispute s'acheva, comme dans un conte, par un échange de présents: le Vully contre le Guggisberg, un trophée de verre contre une tiare d'émeraude », M. Bise dit avec pertinence la raison d'être de la Société fribourgeoise de Berne qui, « comme ses sœurs des autres cantons, affirme dans la ville fédérale, avec son caractère et les nuances de son âme, la diversité de notre pays ».

Les 250 membres de la société, représentant avec leurs familles plus de mille compatriotes, ont attesté, une fois de plus, leur profond attachement à la terre natale. Un étroit chaînon a été noué entre la génération d'hier et celle de demain. La Société fribourgeoise de Berne a franchi le seuil de son deuxième quart de siècle avec confiance, avec l'indéfectible volonté de toujours œuvrer pour le bon renom du canton dont elle est l'ambassadrice à Berne, avec la pensée encourageante que la ville et le canton de Fribourg suivent son activité avec une sympathique attention.

V. M.

LE BÉTAIL, NOTRE CAPITAL VIVANT

I

Le paysan fribourgeois, qui a tendu au maximum l'arc de l'extension des cultures, vient de recevoir, pour 1945, des directives nouvelles. Tout en cherchant à consolider l'acquis, c'est-à-dire plus de 30 000 ha de labours, contre les 15 000 ha qui avaient représenté l'effort suprême de l'« autre guerre », on lui demande de s'orienter délibérément vers des productions fourragères, afin de recréer une certaine abondance de viande, de lait, de beurre et de fromage. Il doit multiplier les cultures intercalaires, les mélanges de vesces, d'avoine et de colza-fourrage, de ray-grass et de trèfle incarnat. Le montagnard est même exonéré de certaines obligations de labours, s'il transforme une partie de ses champs en prairies artificielles. Après une rude montée, le col est atteint et l'on redescend l'autre versant. La guerre ne permet pas de dire : « moins de cultures », cependant que les préoccupations de l'après-guerre et l'instinct imposent déjà leur orientation vers « plus de bétail ».

Dans le canton de Fribourg, le beau et bon bétail est la passion du paysan. Notre paysan est un éleveur né. Il est habile multiplicateur d'animaux de toutes les espèces. Plus qu'ailleurs, du moins dans une proportion bien plus forte, on trouve ici des paysans qui font l'élevage non seulement de bovins, mais en même temps, de chevaux et de porcs. Et lorsqu'ils s'occupent de chèvres ou de moutons, ce n'est de nouveau pas d'une façon quelconque, mais avec un souci visible de la forme, de la pureté de race. Si bien que le jour où l'on veut faire de l'élevage, systématiquement, on trouve d'emblée du matériel intéressant. On possède la base, il est possible d'édifier tout de suite, sans importation préalable de femelles destinées à faire souche. Et, fait aussi important, dû à une ouverture d'esprit réa-

liste et à des relations commerciales qui se perdent dans la nuit des temps, notre éleveur n'est pas casanier. Il visite les centres d'élevage et les marchés des cantons voisins et n'hésite pas à y acheter des reproducteurs mâles qui amélioreront ou renouvelleront le sang du troupeau. Enfin, disons-le aussi, avec le sourire qui vient tout naturellement lorsque l'on porte son attention sur les espèces mineures, cette tendance à élever, le paysan, la paysanne, l'enfant, la manifestent encore avec la volaille, les lapins, les abeilles. Peu de cantons où l'on trouve pareille densité de cuniculteurs et d'apiculteurs.

Les vastes pâturages à abeilles : prés en fleurs et forêts gluantes de miellée, ne déploient pas leurs richesses en vain. Tout ce que produit une nature généreuse et soignée est capté, utilisé par l'intermédiaire de l'animal domestique ou de l'insecte.

Quelle est la valeur de ce cheptel multiforme, de ces innombrables transformateurs à fourrages qui fournissent du travail, de la viande, du lait, des œufs, du miel, des cuirs, des soies et du crin, des engrais ?

Additionnons :

120 millions pour les bovins, 25 millions pour les chevaux, 15 millions pour les porcs, 2 millions pour les chèvres et les moutons, autant pour la volaille et les lapins, et encore autant pour les abeilles, cela donne la somme respectable de 166 millions de francs. Mais cette fortune rend et donne une plus-value à une condition, c'est qu'elle soit entourée de soins attentifs, qu'elle soit nourrie abondamment et, enfin et surtout, qu'elle soit en progrès constant, *ne se laissant pas surclasser*.

Une machine se démode et ne vaut que pour le vieux fer dès que son rendement, comparativement à un nouveau modèle, est surpassé ; ainsi en va-t-il du bétail. Seul le bétail en santé, fécond, fournissant de hauts rendements en viande, en lait, etc. et approchant au plus près du « type standard », est capable de soutenir la concurrence. Seul le meilleur s'impose sur les marchés nationaux et étrangers et laisse un produit économique net, assure un revenu à l'agriculteur dont il est le principal instrument.



ZAMBO: par Habile, né en 1932.

Propriétaire: M. Peiry, Alphonse, La Riedera.

Etalon du Jura aux aplombs parfaits, à l'encolure puissante et aux allures correctes. Cet animal a beaucoup d'action.

Notons ici ce que tout le monde sait, mais qui n'en projette pas moins une forte lumière sur ces considérations, *plus de 70% du revenu brut de l'agriculture fribourgeoise*, même en période de plan Wahlen, découle directement de l'exploitation des animaux. Il en va de même pour l'ensemble de l'agriculture suisse. L'on conçoit que l'Etat voue une très grande attention à ce facteur vraiment « capital », aux deux sens du terme, de l'économie rurale et nationale. Passons en revue les principales espèces.

II

Les chevaux. Le cheval a toujours été et il reste aujourd'hui le compagnon par excellence du guerrier. Et comme la guerre sévit à l'état endémique en Europe, l'élevage du cheval n'a pas cessé d'être influencé par les événements

militaires. Au XVII^e siècle, Fribourg, Berne et Soleure étaient les cantons fournisseurs non seulement de soldats, mais de chevaux pour la France. Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, on voit les mêmes cantons fournir plus de 12 000 remontes aux armées du roi Louis XV, lors de la guerre de 7 ans. Alors il était fréquent de trouver dans nos exploitations agricoles plus de chevaux que de bovins.

Le gouvernement de 1830, sorti de la « Journée des bâtons », établit un premier dénombrement général selon les principes encore appliqués de nos jours. En 1833, onregistra un effectif de 11 367 chevaux dans le canton. Depuis lors, lentement, régulièrement, l'effectif ne cessa de rétrograder. Il atteignit un minimum de 7806 têtes en 1871, effet des graves épizooties qui ravagèrent nos troupeaux à la suite de la guerre franco-allemande. L'effectif remonta ensuite à 8800, pour retomber et atteindre son niveau le plus bas en 1891, année où le paysan toucha le fond du gouffre de la terrible crise agricole qui bouleversa l'Europe à la fin du siècle passé.

Mais en 1901, redressement ! nous dépassons les 9000. Pendant deux décennies, notamment à travers l'autre guerre, cet effectif se maintient. Il faut arriver en 1926 pour dépasser les 10 000. Et c'est la seconde guerre mondiale qui va faire franchir le cap des 11 000, en 1940. Depuis, l'effectif n'a cessé de croître ; aujourd'hui il dépasse les 12 000. C'est un sommet ; il surpasse le maximum enregistré 110 ans plus tôt. Jamais le canton de Fribourg n'a élevé et gardé autant de chevaux.

Ce développement extraordinaire est dû à la rapide mécanisation de l'agriculture et tout récemment à l'extension donnée aux cultures. Mais voici que surgit et se multiplie le principal concurrent du cheval, *le moteur à explosion*, tracteurs, motoculteurs, auto-transformées, faucheuses à moteur. Le nombre de ces moteurs *mobiles* a passé de 1200 avant cette guerre, dans le canton de Fribourg, à 2850 en 1944, malgré les difficultés de ravitaillement en carburants.

L'après-guerre tranchera-t-il en faveur du cheval ou du moteur ? Certainement, l'emploi de moteurs à explosion, de tracteurs, d'autos, va augmenter dans d'énormes proportions à la campagne. Quant au cheval, il sera toujours

nécessaire. Il suffit que nous intensifions énergiquement le rendement de notre agriculture pour qu'il trouve sa place partout. Cependant l'effectif de 12 000 atteint en 1945 constitue probablement un record. La perspective, hélas vite évanouie, de voir la guerre se terminer à Noël 1944, avait déjà provoqué un brusque reflux des prix. L'obligation de vivre encore un an en camp retranché, a de nouveau renversé la vapeur. A ces signes, il faut reconnaître que l'élevage du cheval est soumis à des influences spéculatives très fortes. D'ores et déjà il faut prendre des mesures qui en assurent la prospérité malgré les circonstances qui seront moins favorables.

L'aile marchante de l'élevage chevalin est constituée par les syndicats, au nombre de sept, soit un par district, et par les stations de monte. Fin février ou début de mars a lieu, chaque année, à Fribourg, le concours central des étalons, manifestation enthousiaste des « amis du cheval ». Le nombre des étalons présentés s'accroît chaque année. Il était de 28 en 1945. Fait nouveau et important, des primes ont pu être attribuées à des élèves étalons, plusieurs de nos éleveurs ayant vu sortir leurs sujets en excellent rang. Enfin, en 1945, pour la première fois, le Haras fédéral d'Avenches a présenté, à ce concours, les étalons de ses propres stations de monte du canton de Fribourg, créant ainsi une émulation nouvelle.

Au mois d'août et de septembre ont lieu les concours des syndicats. La présentation des juments et de leurs poulains est toujours charmante. En 1941, 854 sujets furent présentés, en 1942 950, et en 1943, 1147. Ainsi l'élevage d'élite se développe parallèlement à l'augmentation des effectifs. En 1944, Fribourg s'est classé en Suisse en second rang, après le Jura Bernois, berceau de la race, pour l'accroissement du jeune élevage et des effectifs.

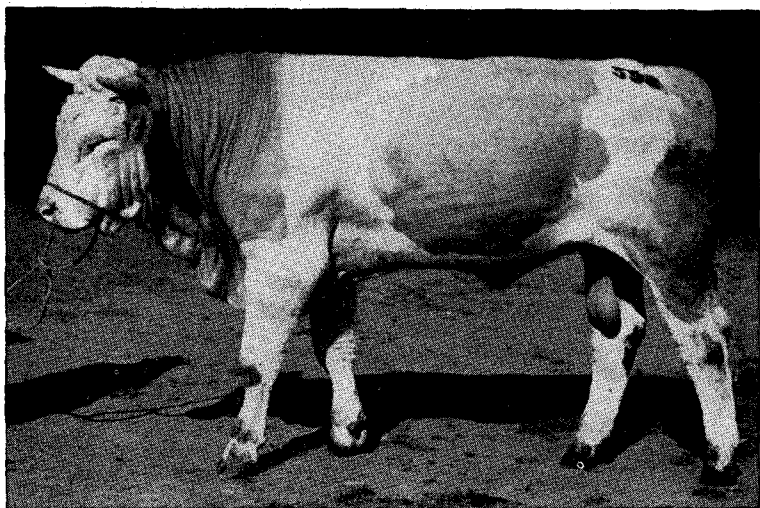
Un tel développement crée des besoins et des devoirs nouveaux. Il n'est pas d'élevage chevalin qui tienne sans pâturages. Le nombre des pâturages à poulains encore trop faible, s'est accru d'un bon alpage en 1944, par l'achat du « Sapalé » par le syndicat chevalin de la Sarine. Il est indispensable de vouer une attention bien plus grande au problème du parcours. Les syndicats doivent y consacrer

des moyens importants et n'avoir de repos qu'ils n'y aient tous donné une solution.

Autre devoir, il s'agit « d'assurer » un cheptel de cette importance. Trois sociétés d'assurance libre se sont constituées dans le canton, celles du Lac, de la Singine et de Fribourg romand. Chacune possède actuellement une fortune d'environ 100 000 fr. Ensemble, elles assurent à peu près la moitié de l'effectif chevalin du canton. Afin de coordonner leurs efforts et d'étendre systématiquement les bienfaits de l'assurance, les trois sociétés fribourgeoises viennent de se constituer en une fédération cantonale, ce qui en fait d'emblée un des groupements d'assurance chevaline parmi les plus importants de Suisse.

L'essentiel est de garantir un rendement économique régulier à tout le travail d'élevage. La forte demande du temps de guerre a créé momentanément des conditions très favorables. Mais il faudra encore vendre après. C'est afin d'attirer l'attention des acheteurs paysans ou marchands, et des milieux d'élevage de la Suisse, sur l'importance et la qualité de notre production, que la Fédération fribourgeoise de l'élevage du cheval a pris, avec le Département de l'agriculture, l'initiative d'organiser un grand marché-concours de chevaux à Fribourg, en avril 1945. L'intention est à la fois d'éduquer les éleveurs, de leur démontrer quels sont les buts d'élevage auxquels ils doivent se tenir strictement et de faciliter l'écoulement des bons produits. Cette manifestation, suspendue depuis une dizaine d'années, avait déjà eu lieu 19 fois. Elle est reprise avec une ampleur beaucoup plus grande et elle doit devenir une institution régulière.

Dans cette longue évolution, l'Etat cantonal appuie vigoureusement et parfois provoque les initiatives privées. En 1944, il a dépensé en faveur de l'élevage chevalin 25 787 fr. dont les $\frac{2}{5}$ lui furent remboursés par la Confédération, et en faveur des sociétés d'assurance libre 24 635 francs, ce qui fait un chiffre global de 50 000 fr. en faveur du cheval. La moitié de ce montant est fourni par l'ensemble des agriculteurs propriétaires de chevaux qui se subventionnent ainsi directement. La communauté de travail est étroite entre l'Etat, les organisations privées et les particuliers.



RIGHI: MM 108 Grandvillard. Né le 3 décembre 1938. P. 88.

Propriétaire: Syndicat d'élevage de Grandvillard.

Taureau de la race tacheté-rouge, bien dans le type avec les membres secs et solides. Tête racée, poitrine descendue, belle ligne du dos, finesse de peau il représente bien la race demandée actuellement.

Les bovins. Ils sont notre plus grande richesse. Il n'est pas d'exploitation agricole véritable où ils ne jouent le rôle principal. Font exception un certain nombre de propriétés viticoles et des entreprises de culture maraîchère.

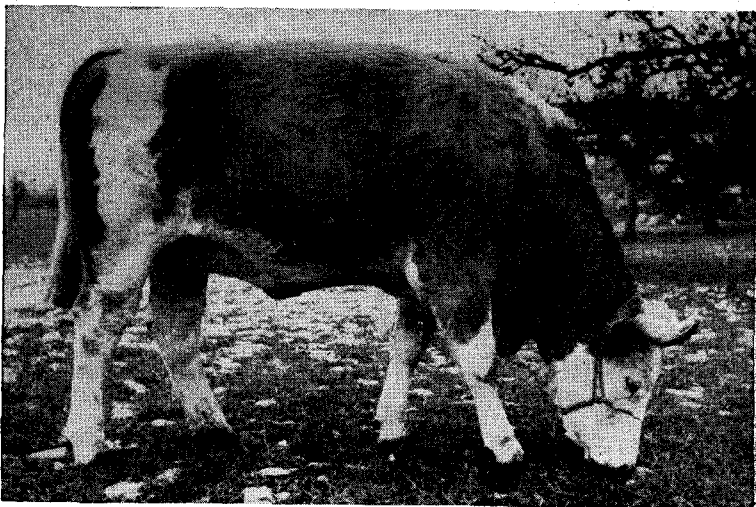
Ce sont les Burgondes, ces barbares chrétiens venus des portes du Caucase, qui introduisirent le « Bos » tacheté, au cœur des Alpes, et en firent la race alpine par excellence. Race tachetée avec manteau variant du noir le plus compact, en passant par le rouge foncé, et le froment, au blanc « pâle », avec taches régulières... ou mouchetées, comme le dit l'immortel « Ranz des vaches ». Jusqu'en 1840, même dans les régions d'élevage d'élite du Simmental, la couleur du manteau ne constituait pas un caractère principal de race: on trouvait partout le mélange de noir et de rouge le plus pittoresque sinon le plus beau. C'est alors que les éleveurs de « la » Simmental adoptèrent le rouge et éliminèrent le noir. Alors aussi se joua le sort de la race fribourgeoise... qui n'était pas spécifiquement noire et

blanche, mais simplement du type tacheté, tantôt rouge, tantôt noir, caractérisée par son grand poids et sa rusticité: bien en viande et d'excellente réputation pour le travail et le lait.

Sous l'aiguillon de la concurrence et afin de profiter de magnifiques possibilités de vente dans toute l'Europe, il fallut donc, à l'image du Simmental, choisir la couleur. La plupart des éleveurs optèrent pour le rouge « international » tandis que certains noyaux compacts restèrent fidèle au noir. La Gruyère, principalement, devint une « réserve » de la race fribourgeoise et, avec le temps et le sentiment, une sorte de parc national.

Quant à ceux qui avaient opté « rouge », ils n'étaient qu'au début de leurs peines. Le manteau est dorénavant le même que celui de « la » Simmental, mais la race reste fribourgeoise. Ce que l'on demande au dehors, c'est du « type » Simmental. Alors avec une continuité inlassable, nos éleveurs iront, année après année pendant un siècle, dans les centres d'élevage du Simmental, acheter des taureaux qui peu à peu opéreront une véritable substitution de sang et rapprocheront la tachetée, canton de Fribourg, de « la » Simmental jusqu'à l'identification. En ce moment, 40 % des taureaux primés servant à la monte dans le canton, ont les papiers de première génération d'origine du Simmental. C'est dire l'intensité du courant. Le mouvement inverse se produit aussi, dans une mesure plus faible, mais qui tend à prendre de l'ampleur. Il y a donc échange. Il faut nommer ici le centre d'élevage remarquable de Schmitten, d'où sortit le taureau Milano, qui fut roi dans la race Simmental, en son temps. Nous atteindrons peut-être le point d'équilibre d'ici dix ans.

Pendant ce temps, de 1840 à 1940, l'effectif bovin avait doublé largement, passant de 49 000 à 127 000, atteignant ainsi sa pointe la plus haute la première année de la présente guerre. Depuis, la raréfaction des fourrages, suite de la suspension des importations de concentrés et aussi de l'extension donnée aux labours, a ramené ce chiffre à 114 000, ce qui constitue dans les difficultés actuelles un niveau très remarquable.



SILVA: 697 Bulle. MM 506 Bulle. P. 95.

Propriétaires: MM. Thürler Frères, Bulle.

Génisse de la race tachetée-rouge, remarquable par sa puissante charpente osseuse. L'avant-main est spécialement développé avec une poitrine fortement descendue et une épaule oblique.

Avec quelques grands éleveurs qui ont le sens inné de l'élevage et sont les artisans des perfections ajoutées et stabilisées, les syndicats d'élevage jouent un rôle décisif pour la vulgarisation et la généralisation des progrès obtenus. Le canton compte 85 syndicats de la race tachetée rouge groupés en Fédération fribourgeoise et 37 syndicats de la race tachetée noire constituant l'essentiel de la Fédération suisse de cette race. Les syndicats « rouge » groupent 19 502 femelles sur un effectif de 95 000 têtes et les syndicats « noir » 6112 femelles sur un effectif de 19 000 têtes élevées dans le canton. Ces données permettent de mesurer et la proportion des animaux inscrits dans les registres des syndicats par rapport à l'ensemble du troupeau, et l'importance relative des deux races dans le canton. Il en ressort une double conclusion: qu'un effort énorme reste à accomplir pour porter à un haut niveau tout notre élevage, et aussi qu'il ne peut s'agir en aucun cas de négliger l'une ou l'autre des deux races.

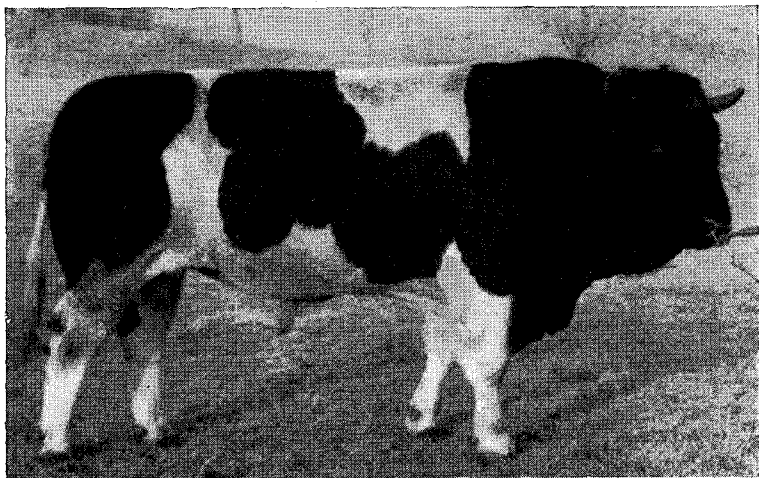
Nous nous trouvons devant un état de fait. Il faut l'accepter tel quel et pousser vigoureusement la démonstration: il est possible de perfectionner simultanément deux races, d'éviter tout métissage parmi les sujets d'élite, et de porter à leur plus haut rendement les prestations de l'une et de l'autre. La présence simultanée de deux couleurs, qui est devenue une sorte de fait historique, héréditaire et sacré, ne doit avoir d'autre effet que de porter à son plus haut point l'émulation.

Les bovins forment le secteur de notre élevage le plus travaillé, dont l'organisation est la plus poussée. Sa principale manifestation, le marché-concours de taureaux de Bulle, a un demi-siècle d'existence. Il réunit un nombre impressionnant de sujets et tend irrésistiblement à occuper une place de choix parmi les manifestations de ce genre. En 1944, on y compta 794 taureaux dont 200 de la race tachetée noire, et le 90% des sujets à vendre trouvèrent acquéreurs. Fait important et résultat d'un effort récent et systématique, de tous les marchés-concours de taureaux en Suisse, celui de Bulle seul a accusé, en 1944, une hausse des prix moyens des ventes, relativement à l'année précédente. Les sujets de la race tachetée noire, auparavant à quelque 200 fr. en dessous des prix de la race tachetée rouge, s'en rapprochèrent beaucoup. Il faut préciser que les prix de Bulle restent encore inférieurs à ceux de Thoun et d'Ostermundigen. Le concours de Fribourg, une semaine après celui de Bulle, et les expertises de janvier en constituent le complément et le prolongement. Les jeunes taureaux ou tous autres qui n'ont pas accès à Bulle, doivent être soumis à l'examen et à l'approbation d'experts au début de la période de monte. Le régime de ces expertises vient d'être remanié profondément. Il y a quelques années, on n'y voyait guère plus de 300 sujets; l'an dernier ce furent 800, et pour janvier 1945, on enregistra 1100 inscriptions. Ainsi on tend rapidement au résultat voulu par de récentes prescriptions fédérales: bientôt la presque totalité des reproducteurs mâles, servant à la monte publique ou privée, seront soumis à l'appréciation de commissions compétentes, et l'instrument principal pour assurer une amélioration radicale de l'ensemble du trou-

peau sera contrôlé entièrement. Il s'agit en effet de conseiller tous les éleveurs et de les amener à éliminer les reproducteurs sans qualité qui ne peuvent que laisser des descendants médiocres et diminuer la valeur du troupeau.

Les syndicats ont leurs concours avec présentation des femelles en octobre. Ici aussi se manifeste le souci et la volonté de rendre l'appréciation plus uniforme et plus sévère, et d'augmenter la valeur éducative des concours. Les résultats en sont publiés avec le plus grand soin, dans un fort volume abondamment illustré: une centaine de clichés attestent le niveau supérieur atteint un peu partout par les éleveurs. Cette brochure est remise à tous les présidents et secrétaires de syndicat, aux experts, aux inspecteurs du bétail, donc aux cadres sur lesquels reposent l'élevage en masse. L'information de ces cadres, leur formation, leur rajeunissement, la consolidation de leur statut, l'exigence de services plus grands, plus décisifs que dans le passé, sont autant de problèmes auxquels les responsables de l'élevage entendent donner des solutions complètes. En 1943, un cours de deux jours réunit à Grangeneuve 60 experts, chevronnés à dix chevrons et nouveaux. En 1944, tous les inspecteurs du bétail du canton participèrent à une journée où furent définies les tâches nouvelles de notre élevage. En 1945, si la guerre et la séquelle de troubles qu'elle entraîne le permettent, les secrétaires de syndicat seront appelés à un cours théorique et pratique où ils prendront note des consignes en matière de contrôle laitier généralisé, d'assainissement d'étables et de santé du bétail, de sélection et de tenue des registres généalogiques. Cette sèche énumération laisse deviner que ça bouge, qu'il s'accomplit du travail méthodique, que l'élevage bovin dans ce canton ne restera pas sur les positions acquises, bientôt dépassées de toutes parts, mais qu'il pousse en avant, tous les secteurs du front donnant à fond.

La race tachetée noire mérite une mention spéciale. Le 6 mai 1944, ses éleveurs se réunissaient à Marsens en une vibrante assemblée. L'automne déjà, on recueillait les premiers fruits de ce renouveau de vitalité, les taureaux noirs accusant des prix excellents à Bulle. En janvier 1945, les éleveurs, propriétaires de bétail d'élite, se sont constitués



DIAMANT: MM 204 La Roche. Né le 26 novembre 1938. P. 96.

Propriétaires: Etablissements de Marsens.

Taureau de la race tacheté-noire remarquable par la profondeur de la poitrine, caractère propre à la race. Diamant se distingue par l'harmonie qui existe entre les différentes parties de son extérieur.

en un groupement dont les membres s'imposent une discipline rigoureuse en matière de santé du bétail, de type, de contrôle laitier, de l'accouplement des animaux d'élite, de choix des élèves, et acceptent les directives d'un conseiller d'élevage. Enfin un avenir proche verra sortir un film soigné et vivant sur les centres d'élevage de la race tacheté noire.

Or tout ce qui se réalise ici doit aussi trouver son accomplissement, avec modalités analogues, dans la race tacheté rouge.

Un développement aussi intense et systématique ne peut pas être le simple fait du hasard et d'initiatives privées dispersées. L'Etat donne largement la main, par l'Institut agricole de Grangeneuve, cerveau scientifique clair et sûr, par le soutien du marché de Bulle et des syndicats, pour lesquels le budget de 1945 prévoit 170 000 fr., par le subventionnement des caisses d'assurance locale auxquelles va une somme de 170 000 fr. La Confédération assume environ $\frac{2}{5}$ des dépenses ainsi engagées.



AVENIR: 1468 La Roche MM 825 Fribourg, P. 97.

Propriétaire: M. Brodard François, La Roche.

Vache de la race tachetée-noire avec un avant-main extraordinairement développé et des aplombs parfaits. Le membre est court et solide, la ligne du dos impeccable.

Quant au rendement pour l'économie nationale, il est impressionnant. En 1943/44, l'apport de lait dans les laiteries a dépassé les 105 000 000 de kg. Ils ont servi à la consommation locale par 17 000 000 de kg. de lait, et 20 000 000 de kg. furent expédiés comme lait de secours à Lausanne et Genève, ou en condenserie et chocolaterie. Puis il y a le lait qui a servi à la fabrication de 4 500 000 kg. de fromage, dont les $\frac{3}{4}$ servent au ravitaillement de nos Confédérés, et 650 000 kg. de beurre.

Soulignons toutefois que, malgré ces états de service, les Fribourgeois ne contrôlent pas leur industrie laitière. Gros producteurs, ils sont écartelés entre quatre fédérations laitières. Les $\frac{4}{5}$ du commerce de fromage sont entre les mains de Confédérés; le bénéfice commercial et les entreposages nous échappent ainsi en grande partie. Il y a là une grande faiblesse de notre organisation paysanne. C'est une très difficile tâche de demain de redresser une situation que l'on doit taxer, sans exagération, de déplorable.

Le canton est un gros exportateur de bétail. Pour les jeunes élèves et le bétail de rente, nous ne possédons pas de données précises. Il suffit de relever le fait intéressant qu'en 1944, l'année de guerre la plus dure, nous avons réussi à exporter à l'étranger environ 500 pièces de bétail de rente.

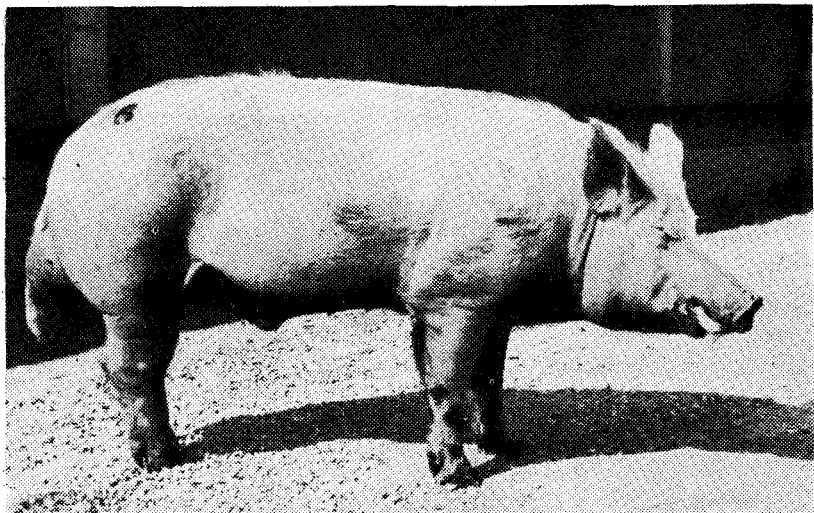
Par contre, grâce à l'organisation officielle pour le bétail de boucherie, nous sommes exactement renseignés sur ce qui va à l'étal. En 1944, 16 045 génisses et bœufs, vaches et taureaux ont été livrés pour la boucherie. Les $\frac{4}{5}$ à peu près en ont été expédiés hors de nos frontières cantonales pour le ravitaillement de Genève, Zurich, Bâle, Berne, Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, Lucerne, St-Gall, Coire, Lugano, etc. Un nombre appréciable de bêtes ont trouvé le chemin des petites agglomérations du Valais et du Tessin. La valeur de ce bétail se monte à 17 millions de francs.

Le commerce des veaux pour la boucherie est aussi extraordinairement intense. Nous expédions annuellement, hors du canton, de 30 000 à 35 000 veaux.

La discipline officielle actuelle crée les bases d'une organisation fribourgeoise qui pourra assumer pleinement la responsabilité du secteur « bétail de boucherie » après la guerre.

Les espèces mineures. Les porcs suivent le mouvement ascensionnel le plus rapide, quadruplant leurs effectifs en l'espace d'un siècle, pour atteindre un maximum de 82 000 têtes en automne 1935. Par contre, caprins et ovins, dont les troupeaux comptaient respectivement 8000 chèvres et 28 000 moutons vers 1840, n'en ont plus que 7000 et 8000 aujourd'hui. Les effectifs ovins sont en régression constante, sans pallier d'arrêt. La question se pose si cette espèce est destinée à disparaître de notre canton. En vérité, elle constitue un moyen irremplaçable pour tirer parti des montagnes abruptes, appelées justement « pâturages à moutons ». Le point le plus bas a probablement été atteint.

Mais revenons aux porcs. Ils sont, dans chaque ferme fribourgeoise un facteur important du revenu. Il suffit de savoir que les porcs abattus ou vendus en une année représentent une valeur supérieure aux chiffres impressionnants cités pour les bovins, veaux de boucherie compris, soit plus de 30 millions de fr. en 1944.



HUMORISTE: MM 2004 E. P. 97.

Propriétaire: Hospice St-Joseph, Châtel-St-Denis.

Verrat de la race du grand porc blanc, remarquable par son développement musculaire, sa ligne du dos et son caractère docile.

On élève énormément dans notre canton. On peut livrer au Valais près de la moitié des porcelets qui seront engraisés par ses paysans montagnards. Par contre, on ne fournit pas entièrement nos laitiers, grands engraisseurs de porcs qui, à eux seuls détiennent environ le tiers de l'effectif porcin du canton; ils demandent des porcelets de trois mois prêts à utiliser les résidus de fromagerie ou de beurrerie.

Une élite d'éleveurs travaille à multiplier le type « Grand porc blanc », fécond, précoce et de haut rendement en viande. Voici quelques données sur les animaux primés depuis une décennie:

en 1934:	175 verrats	et	749 truies
en 1939:	144 verrats	et	691 truies
en 1943:	100 verrats	et	611 truies
en 1944:	118 verrats	et	702 truies

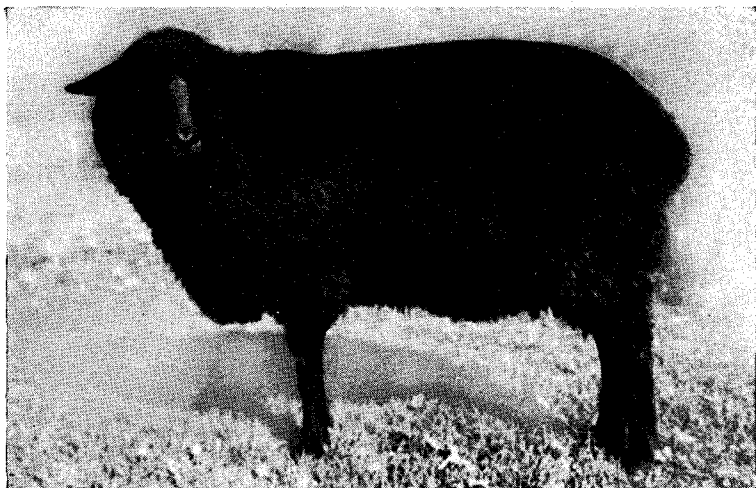
On enregistre une certaine régression du meilleur élevage, avec renversement de la tendance en 1944; ceci traduit l'effet du premier marché-concours intercantonal exclusive-

ent porcin, qui eut lieu à Fribourg en mai 1944, qui se répétera en 1945 et deviendra une institution régulière.

Si l'on totalise verrats et truies, on constate qu'un millier d'animaux sont soumis à un élevage systématique. C'est une proportion non négligeable puisque le recensement général de 1944 dénombrait 4500 truies et 200 verrats dans le canton en tout.

Depuis une année, un travail obstiné s'accomplit : grand marché-concours avec présentation et vente de sujets d'élite, développement et réorganisation des syndicats porcins, établissement régulier et contrôle des registres généalogiques. De nouveaux statuts ont été donnés à la Fédération cantonale et ceux des syndicats ont été adaptés. La situation financière a été éclaircie et consolidée, des ressources régulières assurées. Enfin, les problèmes d'abattage, de frigorifique, d'écoulement des porcelets ont été examinés et ce dernier a trouvé une solution qui peut jouer au jour J de la nécessité.

Pour la « chèvre chamoisée », pour le « mouton brun-noir » du pays et pour le prestigieux mouton « Oxford », les questions analogues se posent et les solutions sont les mêmes : un marché-concours intercantonal a été institué en 1943 à Bulle ; il y a rencontré le même succès en 1944, avec une présentation de sujets si nombreuse que ce marché se classe parmi les premiers de la Suisse. Les éleveurs se sentent soutenus et encouragés. Ils retrouvent l'allant nécessaire. Là aussi intervient la consolidation des cellules de base que sont les syndicats caprins et ovins. Cet hiver on construit, avec les syndicats, des assises résistantes pour le travail ultérieur. Enfin, pour favoriser les ventes en Suisse, et à l'étranger, les relations sont renouées ou provoquées. Rien de ce qui peut humainement se prévoir n'est laissé au hasard. Mais il faudra un long effort et beaucoup de discipline de la part des petits propriétaires de chèvres et de moutons, pour renverser l'évolution qu'ils ont subie et s'affirmer par la qualité des produits de leur élevage.



BISMARK: MM 920 Fribourg, P. 90.

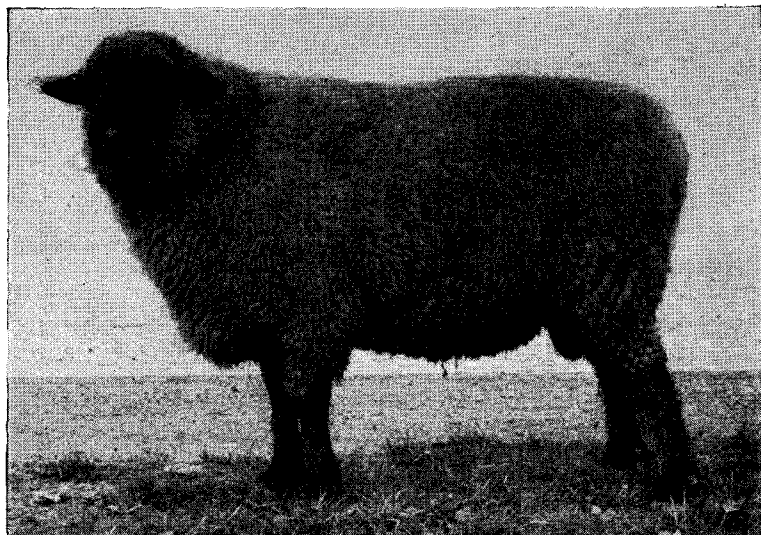
Propriétaire: Piller Pius, Planfayon.

Bélier de la race brun-noir avec une toison régulière et très dense, possédant de bons aplombs. La largeur du dos et de la croupe en font un sujet remarquable.

III

Les problèmes d'élevage dans les diverses races sont donc semblables, les moyens pour les résoudre analogues: contrôle sévère des reproducteurs mâles, contrôle de productivité des femelles quant à la fécondité et à la lactation, marchés-concours, syndicats, alpage et élevage rustique, assainissement des troupeaux et réfection des étables.

Mais l'élevage se perfectionne, il réalise ses progrès et passe d'un palier au suivant, s'approchant toujours plus de la perfection, par le savoir-faire décisif de quelques rares éleveurs nés, ceci aussi bien pour la chèvre et le mouton que pour le cheval, pour le porc que pour les bovins. Ils sont donc quelques-uns qui accomplissent le travail essentiel et constituent, par leur savoir et leur art une sorte de grade universitaire dans l'élevage. Les syndicats correspondent, les meilleurs, aux classes secondaires, et le grand nombre aux

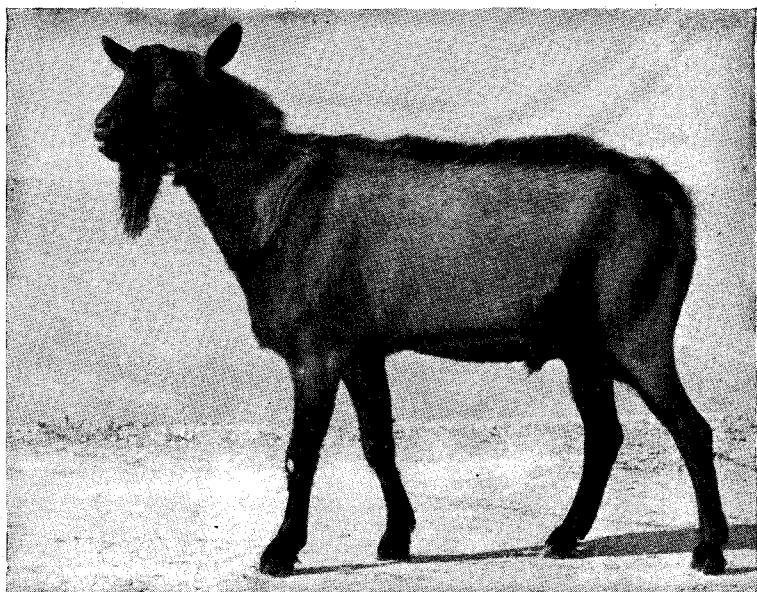


SAMSON: MM. 1177/7. P. 98.

Propriétaire: M^{me} V^{ve} Romanens, Bulle.

Superbe spécimen de la race Oxford avec un énorme développement. Sa toison est particulièrement fine pour les animaux de sa race.

classes primaires. Ils répandent les bienfaits de certains progrès, ils généralisent les résultats acquis en élevage et en font profiter la masse. Ils sont indispensables dans les agglomérations rurales de plaine comme en montagne. Dans notre démocratie économique, on doit en établir *partout*. Comme le syndicat vaut ce que vaut son secrétaire, l'effort de formation scientifique et pratique des secrétaires doit être poussé sans relâche. Ils doivent être connaisseurs et instruits en matière de bétail, ils doivent être rigoureusement honnêtes, car ils assument des contrôles quant à l'ascendance et à la productivité qui engagent tout l'élevage, ils doivent être dévoués. Il s'agit, sans doute, de les rétribuer mieux et de vouer une attention plus grande à cet aspect du problème, mais si les secrétaires n'entendent travailler que pour l'argent qu'ils reçoivent, ils ne sont pas à leur place et le syndicat devra les remplacer au plus tôt. Il faut des hommes qui aient le sens du service.



CHAMOIS: MM 1304, P. 90.

Propriétaire: M. Gaillard Jean, La Roche.

Bouc de la race chamoisée remarquable par le développement de sa charpente osseuse et la profondeur de la poitrine. Sa grande vivacité et son oeil clair et bien ouvert sont des signes d'une santé parfaite.

Une technique nouvelle, *l'insémination artificielle* a provoqué récemment une prise de position d'éleveurs influents; Les Arabes la pratiquent depuis un millénaire avec les chevaux; les Russes l'appliquent à la multiplication des moutons; les Américains, à celle des bovins. La méthode expérimentée permet de tirer partie au maximum de la capacité génitale de reproducteurs d'élite. Cependant, on renoncerait en Suisse à cette possibilité par crainte de créer une concurrence économique redoutable, un seul géniteur pouvant en remplacer dix.

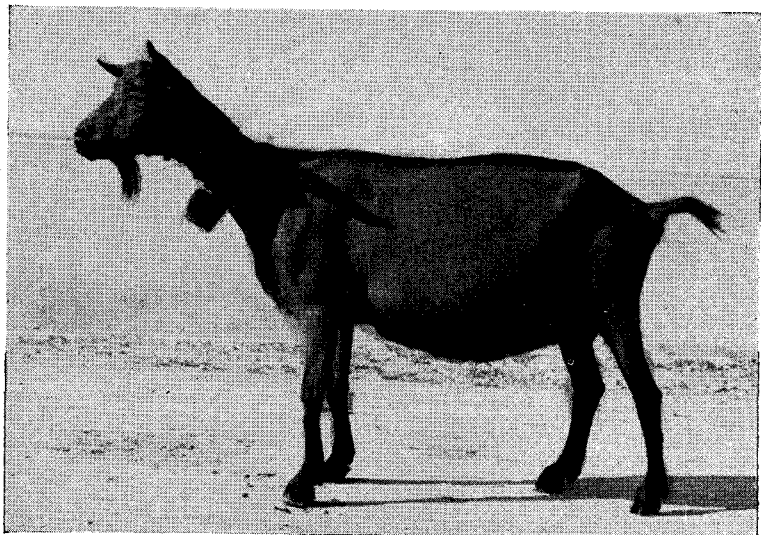
De quoi s'agit-il? de consolider la position d'une aristocratie d'éleveurs, ou encore de répandre le plus largement et le plus rapidement possible dans tout le troupeau certaines qualités supérieures et stables d'un nombre forcément restreint de reproducteurs.

Quand parcourant les places de livraison de bétail « gras » ou les étables « tout venant » ou les chemins vicinaux, on trouve encore tant de caricatures de bétail sans rendement économique, il semble que rien de ce qui permet d'élever le niveau du troupeau ne devrait être négligé ; un moyen puissant doit-il être rejeté ? D'ailleurs les difficultés-mêmes de technique et la consanguinité à éviter, en limitent l'application.

Cela pose le problème de la concurrence sur le marché national, où chaque région veut faire valoir son bétail, et surtout sur le plan international. Passé le temps des livraisons immédiates, pour reconstituer des noyaux d'élevage dans les régions de l'Europe dévastée, notre élevage suisse se trouvera en face d'une concurrence acharnée, les « autres » faisant usage des moyens que nous prétendons négliger. Dès 1900, déjà, nous avons perdu le terrain que nous occupions sur les marchés étrangers comme maîtres en élevage.

Vis-à-vis de notre économie nationale elle-même, on se trouve aussi devant un impératif catégorique. Si, grâce à l'emploi aussi complet que possible des qualités de reproducteurs mâles avec ascendance laitière remarquable, on peut faire passer rapidement la productivité par vaches de 3000 l. en moyenne, à 3500 l., puis à 4000 l. et abaisser ainsi les frais de production au l. et le prix du lait pour le consommateur, tout en assurant une rentabilité normale à l'agriculteur, comment pourrions-nous, économiquement et socialement parlant, renoncer à tel progrès ?

L'année 1884, vit les premiers arrêtés du Conseil fédéral tendant, très timidement, à soutenir l'élevage. 1893 vit sortir une loi fédérale de soutien de l'effort agricole, loi de subventionnement dont les crédits allaient à ceux qui disposaient de capitaux pour pouvoir entreprendre, donc aux plus riches. 1929 vit un essai de réforme de la loi de 1893, et l'on fit pencher un peu la balance en faveur des cantons de montagne. Mais cet essai donna la preuve pénible de l'impossibilité où l'on était alors de sortir des formules anciennes et de prendre des mesures qui assurent un échange intense de bétail entre les régions alpestres d'élevage et la plaine, et qui ranime organiquement notre exportation. Été 1944, le Conseil fédéral prend un arrêté obligeant à la



ARKINA: MM 162, P. 94.

Propriétaires: Etablissements de Bellechasse.

Chèvre de la race chamoisée, solide de membre, avec la croupe large et bien musclée. Son extérieur possède un trait de noblesse dû à la sélection.

présentation pour approbation de tous les reproducteurs mâles des espèces chevaline, bovine, porcine, caprine et ovine, qu'ils servent à la monte privée et publique, et prévoyant une certaine délimitation des zones d'expansion des diverses races. En outre, une série de dispositions éparses amorcent l'assainissement des troupeaux et les réfections d'étables, afin que la base de tout élevage, la santé du bétail, soit solidement acquise. Cette fois, il y a du nouveau. Et ces décisions une fois entrées dans la pratique et mises au point, exerceront une influence profonde sur notre élevage.

Le canton de Fribourg mettra une loyauté parfaite, et a déjà pris toutes les mesures, pour assurer l'exécution des directives nouvelles. Tout n'est pas également éprouvé dans ces directives. Mais avec la prudence requise, il tentera l'expérience et gardera le meilleur. Il ne négligera aucun moyen qui puisse le situer sur un plan d'égalité dans la concurrence nationale et internationale.

L'élevage, activité essentiellement économique dans ses résultats, est soumis, en effet, à une perpétuelle concurrence, donc à un perpétuel renouvellement. Pas un éleveur, quel que soit son âge et les services acquis, n'est dispensé de concourir et de se renouveler.

La nouvelle législation doit être le prélude à l'établissement d'un vaste courant allant de la montagne, zone d'élevage par excellence avec son million d'ha d'alpages, à la plaine, zone d'exploitation intensive. Le courant doit être organique et assez puissant pour que les produits d'élevage soient absorbés même en système clos. Alors sera créé le système équilibré en lui-même et présentant une masse suffisante pour forcer et alimenter régulièrement les marchés étrangers. Ce n'est rien d'exporter 50 000 têtes de bétail de choix en une année, puis de retomber épuisé sur soi-même. Tout le pays doit contribuer à former le troupeau homogène, standard, exigé par les puissantes économies modernes. La montagne n'en conservera pas moins sa position inaliénable de source jaillissante où se constituent et se retrempe à chaque génération, les races de bétail, richesse vivante du pays.

GEORGES DUCOTTERD.



Les grands bœufs noir et blanc au labour.

EUGÈNE RAMBERT ET LA GRUYÈRE

La Gruyère a inspiré plus d'un poète vaudois. Dans son remarquable ouvrage sur *Louis Bornet et le patois de la Gruyère*, M. Jean Humbert a marqué le rôle du doyen Bridel comme initiateur du « gruyéranisme » et le créateur de toute une tradition littéraire. M. G. de Reynold avait déjà au cours de sa thèse sur le vénérable doyen, souligné l'étendue de son influence, qui aurait été plus grande assure M. Humbert, si, ainsi Mistral plus tard, Bridel avait écrit en patois. Alors Eugène Rambert eût suivi ses traces et ses *Gruyériennes* seraient admirables. Telles qu'elles sont, et sans vouloir le moins du monde en pallier les défauts, *Les Gruyériennes* n'ont pas perdu tout intérêt.

Comme beaucoup de Vaudois, Eugène Rambert éprouva un réel attachement pour la contrée qu'il aimait à appeler « ma Gruyère ». Certains pourraient y voir un inconscient regret du temps où Bulle était comprise dans les possessions vaudoises des Savoyards. Qu'on se rassure: les rêves annexionnistes n'ont pas hanté le cerveau de nos poètes, et si plusieurs d'entre eux ont chanté le Moléson et le Vanil Noir, c'est que le charme de ce pays les a conquis, qu'ils ont apprécié les qualités de son peuple, parent du leur, sa finesse, sa sensibilité, son réalisme un peu terre à terre, son esprit critique et gai. C'est enfin qu'ils ont trouvé dans la verte Gruyère une civilisation agreste bien vivante, « des vertus qui s'en vont bienheureuse héritière », et dans un cadre sain et vrai l'attachement aux mœurs ancestrales, aux contes rustiques et aux « refrains qu'aux anciens ont appris les aïeux ».

Eugène Rambert entra tôt en contact avec la Gruyère. A douze ans, en séjour à Rossinières, il gravissait le Moléson. Le plus ancien manuscrit que nous possédions de lui est précisément une lettre à sa sœur où, le 21 août 1842, il décrivait cette course:

« Nous suivions un chemin pittoresque et très sauvage qui pouvait avoir cinq pieds de largeur ; à gauche un abîme profond, au fond duquel coule un assez grand torrent... Après avoir voyagé peut-être une demi-lieue dans ce chemin sauvage et désert, vous voyez, taillé dans le roc, un dessin de la Vierge Marie, au-dessous duquel on lit ces mots : « Ave Maria ». Ceci est pour rappeler aux voyageurs que dans cet endroit un Français qui voulait escalader le Moléson, s'est précipité dans l'abîme à une profondeur de 95 pieds... »

Souvent, au cours de sa carrière, Rambert revint en Gruyère. C'était pour lui mieux qu'un lieu de villégiature, un foyer, une patrie, dont il aimait à fouler l'herbe drue, à gagner par les sentiers serpentant parmi les noisetiers les hameaux, dont le clocher à l'angelus « sonne son carillon à l'angle d'un rocher ». De retour à Lausanne ou à Zurich, de ses livres sa pensée s'envolait parfois vers le chalet, où il avait bu le lait écumeux, en écoutant les antiques coraules et en regardant l'armailli rassemblant le caillé. Délégué à l'Exposition de Vienne, n'inscrivit-il pas dans ses notes, au soir d'une réception à la cour : « Je songeais à l'air pur des montagnes, à l'odeur du foin dans les prés fauchés et au rhododendron qui devait commencer à fleurir ». Au musée de La Haye, il admira avant tout « Le petit taureau » de Paul Potter, un « miracle de vérité ». Il y découvrait non seulement l'amour de l'art, mais l'amour du taureau. « Nous voici ramené au principe de toute esthétique : l'amour est le seul créateur... C'est ainsi que toutes les fautes de cette pastorale se retournent en beautés. » Lui aussi emporté par son sujet a décrit le sultan taciturne des pâturages de Gruyère.

*Seul, loin de son troupeau, par le sentier pierreux.
Il est noir tout entier, sauf une étoile blanche,
Une étoile d'argent qui brille sur son front.*

Sa passion pour la Gruyère, Rambert voulut l'exprimer en vers, lui accordant ainsi une place à part dans la vaste épopée qu'il consacra aux Alpes suisses. Ce fut son œuvre de prédilection durant ses dernières années. Déjà en 1879, il parlait de sa « grosse machine A Moléson ». Commencées à Zurich, *Les Gruyériennes* devaient l'accompagner à Lau-

sanne. La mort l'empêcha de les achever. Mais à les écrire, il dut les plus beaux moments de ses ultimes mois. Dès que ses cours le lui permettaient ou dès qu'il pouvait interrompre des travaux plus austères, il reprenait le manuscrit favori. En 1886, il en entrevoyait la publication prochaine. Il se lamentait que les loisirs lui fussent si mesurés. Il ne put revoir et parachever ses poèmes.

En 1888, Henri Warnéry dans les *Dernières Poésies* de son maître, publiait *Les Gruyériennes*. Il ne cachait pas que plusieurs morceaux portent dans le manuscrit la mention : « Texte à peu près définitif », et que l'auteur aurait fait plus d'une retouche avant de donner le bon à tirer. Et sans doute il y a bien des lourdeurs et des gaucheries, des rimes pauvres et des détails inutiles. « Cent fois sur le métier remettez votre ouvrage. » Le conseil du vieux Boileau ne vaut pas pour les collégiens seulement. Et Rambert, comme trop de nos poètes, n'a point eu pour la forme les exigences nécessaires : on croit volontiers chez nous que le fond seul importe...

Cependant, *Les Gruyériennes* méritent de ne pas être oubliées. Dans l'œuvre de Rambert, elles rendent un son spécial. Alors que la plupart de ses poèmes laissent une impression de pessimisme et parfois même de désespoir, dans ses croquis de la Gruyère, il a une sérénité et un sain équilibre. L'atmosphère du pays lui-même l'a pénétré. D'autre part, dans notre littérature romande et même dans la littérature française, ce recueil a quelque chose de rare. On a dit qu'il y avait introduit les accords les plus heureux de la flûte virgilienne. N'allons pas si loin. Voyons-y, avec Warnéry, une tentative de peindre dans la vraie nature un peuple campagnard tel qu'il est, ni embelli ni enlaidi par la convention, poétisé seulement.

Des *Gruyériennes* que reste-t-il ? Un choix s'impose. Si touchante qu'elle soit, l'histoire de Michel, le jeune comte intrépide, allant, sur les conseils de Chalamala, lutter à Sazime avec les bergers et s'éprenant d'une charmante bergère, est d'une désespérante monotonie, et quatre chants, c'est beaucoup pour une idylle, même « héroïque », surtout si le conteur n'a pas un talent de dramaturge. La triple aventure matrimoniale de Jeanne-Marie pourrait se passer

ailleurs qu'en Gruyère, car il n'y a pas qu'au pied du Moléson que fillette se marie ou que femme se remarie pour des raisons que la raison ignore. La conversation des deux moines de la Valsainte n'est point d'une mystique profonde. « La Dzolette de Montbovon » a un équilibre et un bon sens qui n'est pas l'apanage des habitants de ce charmant village, seulement... et certains servants malicieux se retrouvent dans d'autres contrées. Mais il y a de la grâce dans les vers sur le lac Lioson ou la flore du Vanil Noir. Si le chanoine Bovet ou la capitaine-aumônier Kælin nous ont rendu difficiles dans la transcription des vieux refrains, nous trouverons pourtant quelque charme à celui-ci :

*Sautez garçons, sautez fillettes,
Chevreaux, chevrettes,
A l'armailli des Colombettes,
Mariette a donné sa main.*

Nous goûterons l'agilité du chevreau de l'Hongrin, et nous comprendrons le désir du poète: « être bouvillon, tse-vette ou modzon,

*Pour brouler l'herbe aromatique:
Roses des monts sans aiguillon...
A Moléson.*

Et dans les longs poèmes que Rambert intitule: « A la Gruyère » et « A Moléson », de précieuses découvertes peuvent être faites. Le combat des taureaux a une majesté digne d'Homère:

*Les deux genoux ployés comme un ressort tendu,
Il s'élançait, il bondit et de sa masse inerte
Devant son noir rival il tombe, inattendu.*

Et quel réalisme précis pour décrire le labeur du fromager... Le fumet du fromage,

*Pantelant, ruisselant, succulant, tendre, énorme,
De son cercle élargi débordant le pourtour,
Le void, le void, le fromage du jour...*

entraîne le savant historien à des hypothèses hardies:

*On conte que jadis un empereur de Rome,
Antonin, le Pieux, — ainsi l'a-t-on nommé, —
O Gruyère, mourut pour l'avoir trop aimé.*

Malgré leurs imperfections, les pastorales de Rambert ne manquent point de saveur. Sans doute en patois gruérien, elles auraient un autre accent et une densité, un relief qu'elles n'ont pas. M. Humbert a raison. Mais elles ne pourraient être comprises que d'un public plus restreint. Il est bon que des poètes chantent la verte Gruyère dans sa langue, et il l'est aussi que d'autres en fassent pénétrer dans les lettres françaises la libre rusticité, le sourire des bergères en tablier de serge grise et aux foulards garance, la poésie des œillets qui brillent à la croisée, la fécondité d'une terre vigoureuse, la chanson des sonnailles dans les hauts pâturages, le labeur des chalets et le chœur mystérieux des légendes qui, dans les refrains naïfs et les ranz mélodieux, monte vers les vanils pierreux.

J'entendais l'armailli chanter à Moléson.

Surtout *Les Gruyériennes* sont un témoignage. Eugène Rambert y a mis son attachement et son amour :

Gruyère, doux pays, fraîche et verte Gruyère.

Elle était pour lui un refuge, un « réduit » moral. Alors que partout des dangers menaçaient ; elle lui paraissait épargnée. N'y plantait-on pas encore

Ces croix, signe d'amour que la montagne arbore ?

Et quand, malade et fatigué, il tirait de son tiroir le manuscrit inachevé, il le relisait avec ferveur. Ses soucis disparaissaient. Il revivait les heures claires et belles.

*Le clocher du hameau vient de sonner midi,
L'air, baigné de lumière, est pur, mais alliédi.
Les herbes dans le pré scintillent, immobiles...
J'écoute, je regarde et je savoure en paix
Cette tranquillité des monts et des vallées
Et des odeurs des foins au soleil exhalées.*

HENRI PERROCHON.

RECTEUR ET PRORECTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE FRIBOURG

*Sans cesse en écrivant variez vos discours.
Un style trop égal et toujours uniforme
En vain brille à nos yeux.*

(BOILEAU, *L'art poétique.*)

L'un des caractères de nos institutions helvétiques est bien cette variété dont nous parle Boileau. Et cette variété se retrouve jusque dans la formation de nos élites et notamment de nos professeurs.

Fières de leur autonomie, les universités des divers pays se sont donné des aspects particuliers qui accentuent leur charme. Les Hautes Ecoles de Suisse reflètent dans leur organisation le fédéralisme des cantons qui les ont vu naître.

Selon la loi fribourgeoise de 1899 et les statuts de 1931, les autorités de notre université sont l'assemblée plénière, le Sénat, le Recteur.

L'assemblée plénière élit le Recteur. Cette élection est soumise à la ratification du Conseil d'Etat. Le Recteur est à la tête de l'Université. Il a des fonctions et des responsabilités qui font de lui l'autorité suprême de l'Université, sous réserve des compétences de l'assemblée plénière, du Sénat et des attributions réservées par la loi au Grand Conseil, au Conseil d'Etat ou à la Direction de l'Instruction publique.

Le Recteur est élu pour une année. Le Recteur sortant de charge a, pendant l'année suivante, le titre et les fonctions de vice-recteur. Il est alors beaucoup plus généralement appelé « Prorecteur », application exacte du titre qui lui est donné par les statuts rédigés en allemand.

Ce n'est pas sans raison que j'insiste sur ce terme de Prorecteur. En effet, il est d'usage dans les autorités can-

tonales et fédérales de voir une personnalité accéder d'abord à la charge de vice-président puis, après s'être initié comme tel aux plus hautes fonctions, devenir président du Gouvernement cantonal ou du Conseil fédéral.

Il en va tout autrement à l'Université. L'assemblée plénière élit le Recteur parmi les professeurs ordinaires, mais sans que l'élu ait été préparé par des fonctions spéciales. L'année des fonctions rectorales une fois écoulée, le Recteur sortant de charge devient Prorecteur, comme le Consul romain devenait Proconsul. Les statuts déterminent ses attributions par la phrase lapidaire: « Il remplace le Recteur lorsque celui-ci est empêché ».

Il n'est pas inutile de rappeler ces règles de l'administration de notre Haute Ecole que chacun croit connaître, mais dont une notion claire permet seule d'apprécier l'autorité universitaire et celui qui en est investi.

Or tout Fribourgeois est fier de savoir que ces hautes fonctions, les plus hautes qui soient conférées à un professeur d'Université, sont confiées à deux Fribourgeois.

Le Recteur de l'année scolaire 1943-1944, devenu Prorecteur de 1944-1945 est M. le Dr Louis Comte. Le Recteur de l'année scolaire 1944-1945 est M. le Professeur Gaston Castella.

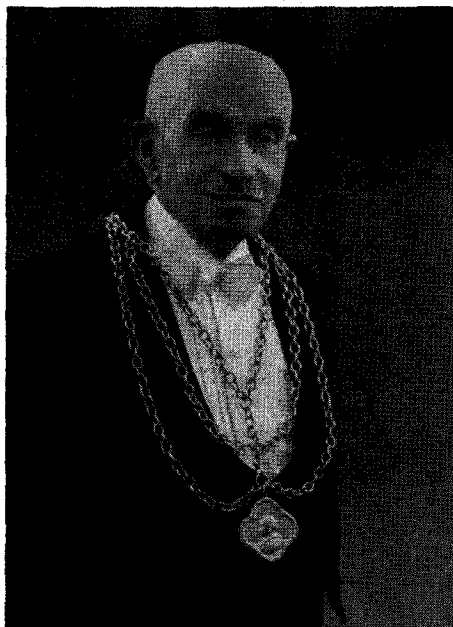
Pourquoi désigner les deux dignitaires par deux titres différents? Tous deux sont Docteurs, tous deux sont Professeurs? Certes. Mais il y a dans la carrière de l'un et de l'autre des particularités qui justifient, appellent même, ces différences de désignations.

Il est, dans l'ordre des dignitaires, des appellations honorifiques qui leur sont propres. Un Cardinal est une Eminence, un Evêque, un Ambassadeur, un Ministre sont des Excellences. Tout Recteur d'une Université a droit au titre de Magnificence.

C'est avec tout le respect qui s'attache à ce titre, et c'est avec toute l'affection que nous avons pour ceux qui en sont investis que nous suivrons Prorecteur et Recteur de cette année 1944-1945 depuis qu'ils sont devenus nos Recteurs Magnifiques.

Toute Université est un monde en petit. L'esprit démocratique du peuple suisse se reflète jusque dans la constitu-

tion de ses autorités. Il serait bien peu au courant de la vie universitaire ou bien mal renseigné, celui qui croirait que la nomination du Recteur n'est qu'une question de pure forme et que chacun avance à son tour et prend place par



M. le D^r Louis Comte,
Recteur de l'Université en 1943-1944.

ordre d'ancienneté sur le siège rectoral. En fait, dès le mois de juin de chaque année les conversations entre professeurs commencent fréquemment par cette question: « Qui nommerons-nous Recteur ? » Cette question et la solution qui lui a été donnée ont eu fréquemment trait à la nationalité des candidats. Ainsi, au cours des années de ce qu'on appelle maintenant la première guerre, les professeurs se prononcèrent-ils dès le début pour que le

Recteur soit un Suisse, afin d'éviter toutes compétitions ou frottements quelconques. Quatre fois de suite l'assemblée plénière élit comme Recteur le Révérend Père Manser, professeur à la Faculté des lettres. Le professeur Tuor, aujourd'hui Recteur Magnifique de l'Université de Berne, a, pour la même raison revêtu deux fois cette charge. Au mois de juillet de l'année 1940 l'élection du Recteur avait été assez mouvementée et des voix s'étaient fait entendre pour que le Recteur alors en charge restât à ce poste aussi longtemps que durerait la guerre — qui eut cru alors que ce serait au moins pour six ans? Les avis étant partagés, le nouveau Recteur envisagé étant encore un Suisse, le Recteur alors en charge déclina formellement une réélection. Les éléments de discussion peuvent être d'une autre nature. Le nombre des heures de cours dont un professeur est chargé peut être plus ou moins grand. Un professeur ordinaire n'ayant qu'une heure de cours hebdomadaire a-t-il le droit d'être nommé Recteur tout aussi bien qu'un professeur enseignant dix heures ou plus par semaine? La question fut posée. Tout professeur ordinaire peut revêtir la charge de Recteur, quelque soit le nombre de ses heures de cours. Le choix du Recteur appartient aux professeurs; ceux-ci sont des électeurs et tiennent à ce privilège. Or la quasi-unanimité fut vite faite sur le nom du Dr Comte. Successeur du Dr Fabre dont la mémoire est restée si vivante dans notre bonne ville de Fribourg, le Dr Comte donne à l'Université le cours de médecine légale. Ce cours, qui fut pendant longtemps le seul cours de médecine donné à l'Université de Fribourg, est d'une grande importance. Il touche non seulement au domaine de la médecine et à celui du droit, mais se rattache étroitement à la morale et même à la théologie. Que l'on songe aux problèmes que soulèvent les notions de discernement, les maladies mentales, les attentats à la vie et à la santé des personnes, les avortements et tant d'autres. Aussi les cours de médecine légale sont-ils suivis aussi bien par les étudiants en théologie et en philosophie que par les étudiants en droit. Aucune preuve ne pouvait d'ailleurs mieux faire ressortir la qualification du professeur de médecine légale à la charge de Recteur que le magistral discours inaugural qui a fait

l'objet de rapports élogieux non seulement en Suisse mais à l'étranger: « *L'interruption thérapeutique de la grossesse* » (Fribourg, Librairie de l'Université 1943). Par ses cours d'une haute tenue scientifique, lumineux de clarté, par les démonstrations pratiques que peut donner mieux que personne le Dr Comte, médecin de la Préfecture de la Sarine, le professeur actuel de médecine légale est l'une des personnalités en vue de l'Université de Fribourg et son élection fut brillante. Et ce n'est en aucune façon diminuer les mérites ni les titres des autres Recteurs à l'attachement des Fribourgeois que de dire que l'élection du Dr Comte fut saluée avec un plaisir particulier à Fribourg et dans les milieux suisses les plus divers. Professeur remarquable, le Dr Comte revêt encore tant d'autres titres à la sympathie de ses concitoyens. Le Dr Comte est un ancien élève du Collège Saint-Michel, certes, mais aussi du Collège de l'Abbaye d'Einsiedeln. Il fut, chez les Bénédictins, l'élève du célèbre Père Albert Kuhn. L'empreinte de ce maître reste marquée sur ses élèves. Sa devise fut: « *Velox et praece-lens* » — rapide et supérieur dans l'action. Il suffit de voir le Dr Comte alerte et soigneux en toutes choses pour voir à quelle école il fut formé. Peu d'hommes ont une activité aussi variée que le Prorecteur de notre Université. Sa profession de médecin lui a fait rendre et lui fait rendre encore les services les plus signalés à ses malades qu'il suit avec la plus affectueuse attention; à l'Etat en sa qualité de médecin de la Préfecture, ne se laissant rebuter par aucune intervention quelque sinistre qu'elle soit; à l'armée en sa qualité de capitaine médecin, fonctions qu'il assumait jusqu'à ces dernières années. Et qui n'a vu en lui, coiffé de son casque d'or, le capitaine-médecin du corps des sapeurs-pompiers de la ville de Fribourg? Citoyen et bourgeois de la Ville, droit qu'il tient de ses aïeux et notamment de son père, l'un des fondateurs du Cercle catholique, le Dr Comte est depuis longtemps l'homme de confiance des Bourgeois, président depuis on ne sait plus quand de la commission des biens bourgeoisiaux et ne manquant à aucune des assemblées bourgeoises. Patriote du meilleur aloi, le Dr Comte n'a jamais refusé son concours à la plupart de nos sociétés patriotiques. Parmi celles-ci, cependant

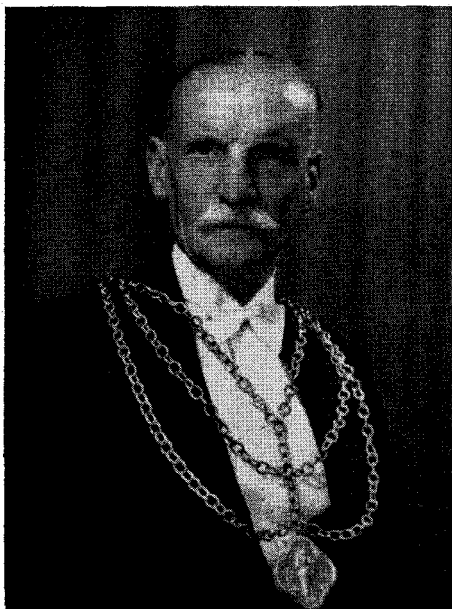
il en est où il est roi : les sociétés de tir. Pendant 24 ans, il a été le président cantonal des tireurs fribourgeois ; il en est maintenant le président d'honneur.

Le D^r Comte a incorporé à Fribourg la Société suisse des Carabiniers : il fut pendant près de 25 ans membre et vice-président de son comité central ; il en est actuellement membre d'honneur. A ce titre, Fribourg doit au Prorecteur de notre Université une gratitude particulière. Si notre cité a été choisie parmi les villes qui briguaient l'honneur d'être le siège du Tir fédéral de 1934 — il y avait notamment sur les rangs Bâle, Lausanne, Zurich — n'est-ce pas pour une très grande part au vice-président du comité central de la Société des Carabiniers qu'elle le doit ? Et ne fut-ce pas que justice d'investire le D^r Comte de la vice-présidence du Comité d'organisation de cette fête qui attirera l'attention de tous les confédérés sur notre Fribourg et qui contribua puissamment à la faire connaître et aimer. Tir fédéral et Université, quoi de commun, dira-t-on ? Ceci : toute manifestation patriotique dûment préparée et particulièrement réussie est une pierre à la citadelle de la solidarité helvétique et le Suisse se souvient, au moment opportun, de ceux qui ont su lui ouvrir leur cœur. Mais le D^r Comte possède encore des trésors cachés pour ceux qui ont le privilège d'entrer dans son intimité. Notre Prorecteur est un ami des belles choses et ce que l'on ne sait que dans certains cercles, c'est qu'il a des collections uniques : celle de ses timbres suisses et celle des timbres turcs. Les médailles d'or obtenues aux expositions internationales en sont l'indéniable consécration. L'Université apprécie comme elle le doit un tel maître. Elle s'assura les services du professeur Comte dès 1917, fit honneur à ses travaux scientifiques, l'investit par deux fois de la charge de Doyen de la Faculté de droit. De son côté le Conseil fédéral distingua le médecin et le professeur et le nomma l'un des douze membres du comité directeur suisse des examens fédéraux de médecine. En cette qualité, il préside depuis 1920 la commission locale des examens fédéraux de médecine à Fribourg.

Tel est le Prorecteur de l'Université de Fribourg. En élisant le D^r Comte, l'assemblée plénière a montré combien elle apprécie l'éminent professeur et en même temps le

citoyen qui, à des titres si variés, dans un tempérament d'inaltérable jeunesse, se dévoue au service de sa patrie suisse et de l'humanité.

Lorsque, après avoir fait un rapport substantiel des événements dont avait été faite sous son rectorat la vie univer-



M. Gaston Castella,
Recteur de l'Université en 1944-1945.

sitaire de Fribourg, le Recteur en charge passa au cou de son successeur la chaîne qui a été offerte à notre Université par Sa Sainteté le pape Léon XIII, la Haute Ecole fribourgeoise voyait son sort confié à un Recteur dont la formation et l'activité avaient été bien différentes de celles de son prédécesseur.

La nature, ou mieux, la Providence, se plaît à préparer les vocations au cours des générations. On naît juriste

d'une famille de gens de robe, militaire d'une famille qui, de père en fils, se consacra au métier des armes. Le grand-père de Gaston Castella, lui, fut précepteur. Et il le fut dans une famille qui tient dans l'histoire une grande place, puisqu'il fut précepteur dans la famille du Prince Metternich, le grand diplomate autrichien qui présida le Congrès de Vienne. Et comme par hasard, un grand-oncle de notre Recteur, ancien élève des Jésuites de Fribourg, fit, avec les troupes pontificales, la campagne de Castelfidardo en 1860. J'ouvre au hasard le programme des cours de la Faculté des lettres et j'y trouve, au semestre d'hiver 1942-43: « Castella, Du Congrès de Vienne au Traité de Francfort »; au semestre d'hiver 1944-45: « La Suisse et l'Europe de 1813 à 1914 ». Et un coup d'œil sur les nombreuses publications de notre Recteur me rappelle son bel ouvrage *La Garde fidèle du Saint-Père*, tandis que je feuillette les premiers volumes de sa splendide *Histoire des Papes* !

Dès les premiers pas dans sa carrière, le Prorecteur fait ses armes dans la vie pratique, s'adonne à la médecine, devient médecin de la Préfecture, se lance dans les sociétés qui se vident à l'art du tir, fréquente les comices communaux et monte sur la chaire du professeur riche des expériences faites comme médecin légiste, membre correspondant de la Société de médecine légale de France. Le Recteur, lui, sait dès sa première année d'études universitaires qu'il sera professeur d'histoire. Toute sa formation est celle d'un professeur. A Fribourg dès 1905 il est inscrit à la Faculté des lettres, mais bien persuadé que pour comprendre l'histoire, il faut avoir du droit une connaissance approfondie, il suit régulièrement aussi de nombreux cours de droit. Que de souvenirs communs de ces deux années de 1905 à 1907 où nous avons suivi ensemble les cours des Gottofrey, des Tuor, des Pedrazzini, des Philipona, soit de ces professeurs des branches d'histoire du droit, de droit ecclésiastique et de droit public qui présentent le plus de contact avec les doctrines et la philosophie de l'histoire. Puis, c'est le départ pour Paris où l'on rencontre Castella soit à la Sorbonne, soit à l'École libre des Sciences politiques; puis c'est Breslau et enfin le retour à Fribourg où sa thèse « Buchez, historien », préparée sous la direction des profes-

seurs Schnürer et de Munnynck lui fait obtenir le titre de docteur, couronnement de ses belles études.

Gaston Castella passe, comme tant de nos professeurs d'Université quelques années au Collège Saint-Michel où il enseigne le français et l'histoire. De 1917 à 1923 il est adjoint à l'Archiviste cantonal, Tobie de Ræmy qui lui révéla les secrets et les richesses de nos archives. En 1919, il publia sa thèse d'agrégation « Un mémoire inédit du Chancelier Gurnel » épisode fribourgeois du XVI^e siècle. Professeur à l'Université de Fribourg, dès 1923, il devient deux ans plus tard directeur de la Bibliothèque cantonale et universitaire, poste de confiance qu'il occupa jusqu'en 1942, soit pendant près de vingt ans, successeur des Gremaud, de Diesbach et Ducrest.

Il est un autre enseignement auquel le professeur Castella s'est consacré, et avec quel succès, depuis vingt sept ans : celui de l'histoire à l'École supérieure de commerce des jeunes filles. Avec quel enthousiasme elles fêtèrent le nouveau Recteur, nos élèves et nos anciennes élèves et de quelle reconnaissance firent-elles preuve à l'égard du professeur qui ne leur avait pas seulement appris le cours des événements dont se compose l'histoire et plus spécialement l'histoire économique, mais qui leur avait appris à discerner ce que l'histoire nous révèle de la culture de l'humanité à travers les âges.

Professeur de carrière, notre Recteur a su faire rayonner, lui aussi, sa science au dehors. A la Bibliothèque cantonale et universitaire à laquelle il a consacré les meilleures années de sa vie, entouré de collaborateurs avec lesquels il formait une seule famille, il a imprimé les traits de sa personnalité. Pendant exactement la même période de dix huit ans le professeur Castella a été président de la Société d'histoire du canton de Fribourg. Seuls les lecteurs attentifs des *Annales fribourgeoises*, l'organe officiel de la Société d'histoire du canton de Fribourg, peuvent se rendre compte de la féconde activité de celui qui l'a présidée durant ces années où elle a pris un magnifique essor. Sans vouloir énumérer les sociétés du dehors qui se sont assurées la collaboration du savant historien, signalons son activité d'expert à la Commission internationale de Coopération Intel-

lectuelle de la Société des Nations, de 1922 à 1925, commission dans laquelle il fut, dès sa fondation le représentant de l'Université de Fribourg.

Le professeur Castella se double d'un écrivain de grande classe. Le premier important ouvrage qu'il publia est *l'Histoire du Canton de Fribourg* (Fragnière Frères), un livre devenu classique auquel recourt quiconque cherche un renseignement précis sur l'histoire fribourgeoise. Le nom de Castella est familier à quiconque a fait ses études en Suisse, en raison de l'adaptation française qui est son œuvre de *l'Histoire de la Suisse* du professeur lucernois Louis Suter. Profondément attaché à celui qui fut son maître, il traduisit les trois volumes de *l'Eglise et la civilisation au moyen âge*, de Gustave Schnürer. Nous avons cité déjà sa *Garde fidèle du Saint-Père* (édition la Clef d'or, Lausanne) 1935, et cette magistrale *Histoire des Papes* dont trois volumes viennent de paraître au « Fraumünsterverlag » de Zurich. Les rapports de Castella, ses monographies, ses contributions aux revues les plus diverses ne sauraient être citées dans ce court hommage que les *Etrennes fribourgeoises* tenaient à consacrer aux deux savants fribourgeois.

Tels sont nos Recteurs des années 1943-44 et 1944-45.

L'un et l'autre, hommes de science, ils ont été et restent par leurs initiatives et leur activité pratique de ces éléments si précieux d'union entre la Ville, le Canton et cette institution déterminante de l'orientation de la vie et de la vitalité fribourgeoise, l'Université.

Le Prorecteur Comte et le Recteur Castella resteront deux grandes figures de Fribourg.

PIERRE AEBY.

L'INAUGURATION DE LA CHAPELLE DES NOUVEAUX BATIMENTS UNIVERSITAIRES

La date du 7 mai 1944 marquera en lettres d'or dans les annales de l'Université catholique de Fribourg. Ce fut celle, en effet, de l'intronisation du Saint-Sacrement dans sa nouvelle chapelle. On ne saurait se représenter une Haute école catholique sans un lieu réservé à la prière, lieu établi de telle sorte que tout l'ensemble des bâtiments, aula magna, auditoires, séminaires, bibliothèques, convergent vers ce sanctuaire, dépositaire du tabernacle, d'où rayonnent toutes les lumières, et afin que professeurs et étudiants, puissent se recueillir, réfléchir et solliciter du St-Esprit les conseils, les grâces et les forces nécessaires à leurs travaux et à leurs études.

Pendant le premier demi-siècle de son existence l'Université de Fribourg souffrit souvent de cette carence, et nombreux furent ceux qui, à maintes reprises, appelaient de tous leurs vœux semblable réalisation. Avant l'ère des nouveaux bâtiments on pouvait voir, à chaque heure du jour, des étudiants en théologie, et d'autres aussi, profiter du « quart d'heure académique » pour faire un acte d'adoration dans l'église du collège St-Michel et pour adresser à Dieu leurs pieuses requêtes. Aujourd'hui, ils peuvent, eux et leurs maîtres, se livrer avec une joie intense, à cette pratique de dévotion dans une chapelle qui est la leur, dont l'atmosphère de recueillement et tous les détails de construction et d'ornementation contribuent à une ardente prière.

On s'est demandé pourquoi les initiateurs des nouveaux bâtiments avaient attendu jusqu'à ce jour pour ouvrir cette chapelle au public universitaire. L'explication en est bien simple. Ils ne voulaient pas permettre l'intronisation

des Saintes Espèces dans un local inachevé, dans un parvis qui ne fût pas digne d'elles. Les difficultés et les restrictions du temps de guerre, spécialement celles ayant trait à l'édification du riche tabernacle et des flamboyants vitraux ne permirent pas — au grand chagrin des intéressés — une réalisation plus rapide et plus complète. Au lieu de leur en vouloir, soyons leur reconnaissants d'avoir su réaliser d'une façon si parfaite l'exécution d'une telle œuvre.

C'est donc le 7 mai 1944 qu'eut lieu la cérémonie solennelle de l'inauguration et de la bénédiction de la nouvelle chapelle. Dans une magistrale brochure intitulée « Le Saint-Sacrement, à l'Université » M. le professeur Serge Barrault définit si justement cette déposition du Saint-Sacrement comme un grand événement, le plus grand de toute l'histoire de notre Université et il dit avec beaucoup d'autorité que la plus grande lumière venait habiter parmi nous : la Lumière même. Entrevoyant, dans son âme de fervent chrétien toutes les grâces qui découleront sur les familiers de ce sanctuaire le voisinage de l'hostie sacrée, il les résume ainsi : « le devoir scientifique, intellectuel, exige de continuels efforts, de pénibles recherches et des veilles. La présence eucharistique de Jésus crucifié, voilé dans le sacrement qui est le mémorial de sa Passion, nous communiquera la force de nous laisser clouer par nos obligations de professeur ou d'étudiant sur la croix, dressée en permanence, du devoir quotidien. La préparation d'un cours, d'un examen, deviendra un exercice bien supérieur à l'effort intellectuel : un acte d'amour envers le Père invisible, par Jésus-Christ, et envers nos frères ». D'autre part se souvenant du professeur Maximilien Westermaier, en faveur duquel notre Université demandait récemment à Rome l'introduction de la cause de béatification, il ajoute : « Alors qui sait ? le Cœur eucharistique de Jésus, vivant dans la chapelle de l'Université, engendrera mystiquement, peut-être, certaines âmes de professeurs et d'étudiants à la sainteté ». Rappelant enfin sainte Marguerite-Marie à qui Jésus avait dit : « Je suis celui qui est, et tu es celle qui n'est pas », M. Barrault dit encore : « Nous aussi nous entendrons chaque jour cette parole éclatante sortir du sanctuaire de notre Université, à moins que nous soyons sourds ! »

Belle, noble, imposante assemblée, celle du 7 mai ! Ce fut celle des grandes journées universitaires. Public de gala, en un mot toute l'aristocratie de l'intelligence catholique. Parmi les prélats : son Excellence Mgr Hilarin Felder, remplaçant l'évêque vénéré du diocèse, dont tous regrettèrent l'absence due à son état de santé. Autour de lui s'étaient groupés de nombreux représentants du clergé régulier et séculier ; plusieurs de nos couvents avaient tenu à être représentés à cette solennité.

Les autorités civiles, cantonales et communales, avaient répondu avec empressement à l'invitation que leur avait fait tenir le Recteur de l'Université. Nous étions fiers et heureux de voir à leur tête M. Bovet, président du Haut Conseil d'Etat, et tout spécialement M. le conseiller d'Etat Dr Piller, l'initiateur de la construction de la chapelle et des principaux bâtiments universitaires, qui assistait ce jour-là à la réalisation d'un de ses vœux les plus chers. Une place d'honneur, certes bien méritée, avait été réservée aux délégations de l'Association des Amis de l'Université et du Tiers-Ordre suisse de St-François, dignement représenté par M. et M^{me} Spieler de Soleure. Ces deux groupements figurent parmi les mécènes de la nouvelle chapelle. La grande masse de la foule qui se pressait ce jour-là à l'entrée, derrière toutes ces notabilités, comprenait d'une part la famille universitaire proprement dite, soit le corps professoral au complet avec les étudiants et leurs associations, auxquels s'étaient joints quelques professeurs honoraires, dont le vénéré P. Manser, O.P., et d'autre part de nombreux amis de notre Ecole, dont plusieurs avaient fait un long trajet pour partager nos joies. Tous, ils étaient venus dans ce nouveau et si sympathique quartier des études supérieures, afin de pouvoir assister pieusement à l'entrée du Christ-Roi dans ce nouveau sanctuaire.

On avait craint que la chapelle ne fût trop petite pour grouper tous les participants à cette cérémonie. En effet on y compte environ de 80 à 100 places assises. Mais cette enceinte est dotée d'une grande extensibilité, réalisable par l'ouverture de la grille de la chapelle sur le hall d'accueil des nouveaux bâtiments et de celle qui s'ouvre sur les jardins de l'Université. Grâce à cela et grâce à la clémence

du temps, toute la foule présente réussit à se loger et à suivre les différentes phases de la cérémonie.

Nous devrions dire quelques mots de la construction elle-même de la chapelle et des principes qui guidèrent les fameux architectes F. Dumas et D. Honnegger dans leurs brillantes conceptions artistiques. Nous ne nous sentons pas de taille à aborder cette description. Nous dirons simplement qu'en tous points cette réalisation répond pleinement aux cinq principes qui font règle dans l'art de l'architecture. Le premier principe, le plus essentiel, est celui de la solidité. Personne ne saurait le contester ici. Le deuxième principe est celui de l'ornementation ou de modénature qui donne aux matériaux employés les formes les plus adaptées à leur fonction. Le troisième principe, celui de la symétrie vient ensuite et tend à l'équilibre des proportions et des rapports de volumes entre eux. Ces masses doivent avoir entre elles une correspondance, une unité souple et variée; et cela représente le quatrième principe, le principe d'harmonie et d'eurythmie. Enfin un édifice doit convenir à son but; il n'atteint sa perfection que par le cinquième et ultime principe, la convenance.

Il serait facile de démontrer que dans le cas particulier les architectes ont réalisé une œuvre, que l'on peut estimer de géniale, et qui est conforme aux cinq principes classiques de l'art de construire.

La première partie de la journée du 7 mai, la partie profane, en opposition à la seconde qui revêtit un caractère essentiellement religieux, se déroula en dehors de la chapelle, soit dans le hall d'accueil, devant le magnifique portail en fer forgé de celle-ci. Elle fut ouverte par des chants sacrés exécutés magistralement par la maîtrise du Salesianum. Ce concours précieux collabora largement à l'éclat de toute la manifestation. Puis M. le Dr J. Piller, directeur de l'Instruction publique, agissant, dans la circonstance, en sa qualité de président de l'Association des « Amis de l'Université » s'avança devant l'assemblée pour faire remise de la chapelle aux autorités de notre Haute école. Cet instant fut impressionnant: c'est avec émotion que les participants se rendirent compte de l'importance de ce moment qui marquait la réalisation de vœux

exprimés depuis si longtemps, ainsi que le couronnement de la grande œuvre de la construction des nouveaux bâtiments de l'Université.

Voici la teneur de cet émouvant discours :

« Il nous tardait de voir cette chapelle aménagée suffisamment pour que, après qu'elle eût été bénite, celui qui est venu apporter la vérité au monde prenne, en y fixant sa demeure, lui-même possession de cette cité académique.

» Aussi saluons-nous avec une émotion que nous avons peine à contenir et avec une joie qu'il nous est difficile d'exprimer, cet heureux jour et cette grande date, qui marquent le parachèvement des constructions entreprises pour l'Université dans sa forme actuelle.

» Cette chapelle, nous l'avons voulue harmonieuse et belle. Et elle l'est pleinement, grâce au génie des architectes qui, dans le cadre d'un espace restreint, ont su faire apparaître la beauté dans sa plénitude, grâce aussi aux collaborations qu'ils ont su provoquer, grâce au maître-verrier qui, jouant avec la lumière et avec les couleurs, est parvenu à créer une atmosphère de vibrante somptuosité et d'intense recueillement ; grâce à ceux qui conçurent et qui créèrent le tabernacle, symbolisant à la fois le globe terrestre et l'univers, châsse de pure clarté qui contiendra désormais la Lumière du monde, ce tabernacle que domine de toute la hauteur de ses heureuses proportions la croix, emblème de la Rédemption, sur laquelle sera fixé prochainement un Christ dont un porphyre rare permettra à un artiste, dont chaque nouvelle œuvre est un chef-d'œuvre, de donner une représentation admirable et expressive.

» Elle le sera plus complètement encore lorsque pourront être exécutées les mosaïques en vue desquelles les deux grands panneaux latéraux ont été dressés, afin que tous les arts aient contribué à la splendeur de ce lieu.

» C'est pour que vous puissiez, Messieurs de l'Université, travailler et prier dans une atmosphère de beauté et de foi et y puiser lumière et réconfort, vous qui servez avec tant d'idéalisme et un si complet désintéressement, de toute votre intelligence et de tout votre cœur la grande œuvre dont Fribourg a assumé la responsabilité et qu'il entend continuer, c'est pour cela, dis-je, que ces serviteurs de la

beauté ont mis tout leur talent afin de créer quelque chose qui soit digne de votre œuvre à vous, qui êtes les serviteurs des idées et les artisans de la vérité.

» Une faveur spéciale de la Providence nous permet de vous remettre leur œuvre en cette fête transférée de saint Pierre Canisius, le glorieux fondateur du Collège, celui qui, en faisant prendre conscience à Fribourg de la valeur des choses de l'esprit et de leur importance capitale pour la conservation de la foi, posa par là même la première pierre de notre Université.

» Nous considérons, nous qui sommes fixés sur le plan élémentaire des réalités matérielles, nous et ceux qui nous soutiennent de leur générosité, comme un insigne privilège de pouvoir être associés à votre œuvre féconde et grandiose.

» En vous remettant cette chapelle, nous exprimons le vœu que l'union de nos volontés et de nos efforts se maintienne en vue d'autres réalisations, afin que, le vrai et le beau étant dignement servis, le bien puisse l'être aussi et dans de non moins heureuses conditions.

» Et nous formons les vœux les plus ardents pour que votre labeur et le nôtre tournent toujours davantage au profit de tous et à la plus grande gloire de Dieu, source de toute science, sagesse suprême, voie, vérité et vie. »

Puis, l'auteur de ces lignes, fonctionnant en sa qualité de Recteur de l'Université, dont, ayant pour la circonstance revêtu les insignes de sa charge, soit la chaîne d'or, présent de l'éminent pontife que fut le pape Léon XIII, eut le grand honneur et la joie — l'une des plus belles de sa vie — de prendre possession, au nom de tous les membres de la Haute école, de ce don, qui fut certainement le plus beau de tous ceux dont elle avait été gratifiée jusqu'ici. Il le fit en un discours, dont voici les principaux passages :

« Au moment de prendre possession de cet imposant sanctuaire, le Recteur, interprète ici du Sénat académique, de tous les professeurs et étudiants, sent son cœur déborder de joie et de reconnaissance. Reconnaissance d'abord et avant tout envers Dieu, qui nous donne aujourd'hui une nouvelle et éclatante preuve de sa bonté et de son amour, puisqu'il a permis que, dans les temps catastrophiques actuels, les initiateurs et les artisans de cette œuvre superbe

réalisent leurs vœux et terminent leurs travaux sans trop de retard et sans trop de contre-temps.

» Nous serions des ingrats — et certes nous ne voulons pas l'être —, si, en ce jour, nous ne chantions pas un hymne de gratitude envers Celui qui nous a protégés jusqu'ici d'une façon si manifeste.

» Mais, avec l'aide de Dieu, nombreuses sont les personnes et institutions qui, intellectuellement et matériellement, collaborèrent généreusement à l'édification de cette chapelle.

» Nos remerciements chaleureux s'adressent d'abord au comité du *Hochschulverein*, à son dévoué et distingué président, M. Piller, directeur de l'Instruction publique, ainsi qu'à chacun de ses membres. Comme ils méritent bien le nom d'Amis de l'Université ! Les témoignages de leur amitié se sont multipliés depuis bien des années à une allure qui paraît presque surhumaine. Dans le seul domaine des constructions le *Hochschulverein* a doté notre *Alma mater* de bâtiments somptueux et monumentaux qui contrastent vivement avec ceux des débuts de l'Université, qui provoquent l'admiration de tous les visiteurs et font la joie de tous leurs familiers.

» Aujourd'hui, cette même association nous fait don d'une bâtisse qui revêt pour nous un cachet tout spécial, puisqu'elle intéresse au plus haut point nos aspirations religieuses ; elle nous remet, avec toute la solennité que comporte un pareil acte, un sanctuaire divin où dorénavant, siègera le Saint Sacrement.

» Parmi les nombreux amis et bienfaiteurs de notre Haute Ecole, nous sommes fiers de saluer aujourd'hui, avec tout le respect qui lui est dû, le Tiers-Ordre franciscain suisse, qui a tenu à collaborer par un subside très généreux à la construction de cette chapelle. Par ce geste, il a voulu nous montrer l'importance qu'il attachait à la construction de ce sanctuaire et nous faire comprendre tout notre bonheur.

» Il m'est impossible de citer des noms : ils sont trop nombreux. Du reste, leur modestie ne s'accommoderait pas avec l'étalage public de leurs belles actions. Je veux les englober tous et toutes dans la personne vénérée de Son

Excellence Mgr Hilarin Felder et le prier de transmettre à qui de droit nos hommages très reconnaissants.

» Dorénavant, les membres de l'Université catholique de Fribourg, auront l'insigne faveur de posséder le Christ-Roi au milieu d'eux, et notre Université va devenir un ostensor, et c'est à nous d'en devenir les joyaux.

» Et maintenant, grâce à la générosité de nos amis, tous ceux qui fréquentent notre Université pourront tout à leur aise venir dans ce tranquille sanctuaire confier leurs peines, leurs soucis, leurs études et le succès de leurs examens à Celui qui est la science infuse, la Lumière même, le Père de toutes les lumières.

» C'est dans ces sentiments de joyeuse reconnaissance envers Dieu tout d'abord, comme aussi envers tous nos amis, que, au nom de l'Université catholique de Fribourg, j'ai le grand honneur de prendre possession de ce beau sanctuaire et je prie Dieu de nous bénir tous et de nous accorder les grâces nécessaires pour que cette inauguration contribue le plus possible à sa plus grande gloire. »

Si jusqu'ici les autorités civiles ou universitaires s'étaient imposées à l'attention d'un auditoire plus que sympathique, la seconde partie de la fête fut exclusivement réservée à l'intervention, combien plus solennelle et combien plus majestueuse, des autorités religieuses, puisqu'il s'agissait de la bénédiction de la chapelle et de l'intronisation de Dieu lui-même dans le nouveau et somptueux tabernacle. C'est alors que l'on vit paraître Son Exc. Mgr. Hilarin Felder, évêque de Géra, dans tout l'apparat de sa haute dignité, accompagné de ses assistants et de ses servants, et procéder aux cérémonies rituelles de la bénédiction. Le public universitaire fut captivé au déroulement des cérémonies liturgiques auxquelles il assista depuis le hall d'accueil, puisque seuls les ecclésiastiques en fonction avaient accès à ce moment au parvis de la chapelle. De tout cœur et avec ferveur il s'associa aux prières de l'évêque et, avec tout le clergé, il récita psaumes et litanies.

Dès la clôture de la bénédiction de la chapelle les portes de celle-ci s'ouvrirent toutes grandes pour permettre aux invités de s'associer au prêtre appelé à l'honneur de célébrer pour la première fois la messe dans ce sanctuaire béni.

Cet honneur avait été réservé à l'un des aumôniers des étudiants, le R. P. Koller, O. P. La chapelle apparut alors étincelante du feu de ses vitraux. Nous fûmes tous frappés aussi par la magnifique acoustique de ce sanctuaire qui se manifesta, dans toute sa résonance, pendant les chants de la maîtrise du Salesianum, comme aussi pendant l'allocution admirablement appropriée à la circonstance, prononcée par l'autre aumônier des étudiants le R. P. Siméon. Rarement la ferveur des fidèles fut plus grande qu'au moment où le célébrant consacra, pour la première fois, l'hostie sainte. L'émotion fut à son comble, lorsque après la communion le ministre de Dieu ouvrit le tabernacle pour y introduire les Saintes Espèces.

Dès ce moment-là le Dieu tout-puissant occupait en personne la première place, la véritable place d'honneur, dans les nouveaux bâtiments de l'Université catholique de Fribourg, et il faut espérer qu'il s'y maintiendra pendant de longues années, voire-même pendant des siècles. Depuis ce jour historique professeurs et étudiants, auxquels se mêlent parfois des amis, se relayent dans ce lieu saint pour apporter au Divin-Maitre leurs adorations, pour lui confier leurs espoirs et leurs peines et pour y trouver le réconfort spirituel dont ils ont tous tant besoin.

Professeurs et étudiants se succéderont dans cette chapelle à une cadence assez rapide : leurs figures et leurs noms changeront, Dieu seul y restera toujours, immuablement le même, dans ce saint tabernacle, Maître du ciel et de la terre, source de toute science, foyer de la Lumière éternelle, où tous viendront puiser l'inspiration et les forces nécessaires pour la recherche du beau, du bien et du bon, pour la conquête de la Vérité.

D^r L. COMTE.

LA CENTENAIRE DE FRIBOURG

Le dimanche, 4 juin 1944, s'éteignait à Fribourg M^{me} Ignace de Weck dont on avait fêté le centième anniversaire le 28 avril. Elle mourait dans cette maison de la rue Saint-Pierre dont elle occupait un appartement depuis 1891, année de la construction de cet immeuble. Il nous semble entendre encore les manœuvres enfonçant les pilotis qui devaient soutenir la façade occidentale de la maison. Leurs puissants marteaux s'élevaient et s'abattaient en cadence au chant bien connu de :

*En voilà une !
La jolie une !
La une s'en va,
Ça ira !
La deux s'en vient !
Ça va bien !
En voilà deux !
La jolie deux !*

Il faut savoir qu'une partie de l'immeuble était construite sur l'ancien fossé de la ville.

Philippine, Louise, *Marie* Rance de Guiseuil, fille de Charles de Guiseuil et d'Alix née de Froissard de Broissia naquit à Dôle (Jura) le 28 avril 1844. Le 3 avril 1872, elle épousait, à Lons-le-Saulnier, Ignace de Weck, de Fribourg, banquier à Paris, veuf en premières noces de Clotilde Lucy. Ce fut par un temps magnifique que, en ce 25 août 1872, le nouveau ménage descendit en gare de Fribourg. La famille de Weck avait organisé « une gare » pour le recevoir. Qu'on se figure l'émotion, l'ahurissement de la jeune femme devant tous ces visages dont la plupart lui étaient inconnus. Son trouble fut si grand qu'elle ne reconnut pas même ses amies : Marie de Diesbach, Henriette, Eléonore d'Hotelans

et sa chère Thérèse de Coligny. Aussi, son beau-frère, Louis Weck-Reynold, lui offrit-il le bras pour faire la présentation de tant de neveux et de nièces, de tant de cousins et de cousines. Enfin elle fut heureuse de monter en voiture et de partir pour les Bonnesfontaines. Ce fut là son premier contact avec sa nouvelle famille.

En rentrant à Paris après son voyage de noces, M^{me} de Weck y trouva une maison toute montée, serviteurs compris. Avec le tact le plus parfait, et ce n'était pas chose facile étant donnée la liberté qu'avaient prise les gens de M. de Weck pendant son veuvage, elle sut se faire respecter et aimer d'eux. Quand M. de Weck mourut en 1891, la femme de chambre comptait vingt-cinq ans de service, la cuisinière, à peu près autant et le valet de chambre qui n'était entré dans la maison qu'en 1874, dix-sept ans. A noter en passant que ce valet de chambre, Louis, ne savait ni lire, ni écrire. Ce fut la femme de chambre, Léontine,



qui lui apprit l'un et l'autre. Léontine était Normande, c'était une femme de tête, énergique et d'un dévouement à toute épreuve. Ce fut elle qui, lors de la Commune, transporta, un panier au bras, les vases sacrés du collège des Jésuites, pour les mettre en sûreté. Elle traversa ainsi les rues de Paris, quitte à fredonner un air de haute saveur communarde, quand elle faisait quelque rencontre dangereuse. Cela lui servait de laisser passer.

La maison d'Ignace de Weck était largement ouverte à tous les Suisses de Paris et plus particulièrement encore aux Fribourgeois. Largement ouverte aussi à tous les parents de M^{me} de Weck et spécialement à ses nombreux cousins qui fréquentaient les diverses écoles militaires de Paris. Certains jours, le brave Louis disait à sa maîtresse: « Madame reçoit toute l'armée ce soir à dîner ». Quant aux parents fribourgeois, de passage à Paris, ils trouvaient au n^o 29 de la rue de Provence, « bon souper, bon gîte et le reste ».

Comme membre de la Société helvétique de Paris, Ignace de Weck organisait chaque année le dîner et le bal de cette société. Il y prenait chaque fois la parole pour magnifier la patrie absente. M^{me} de Weck le secondait admirablement dans la préparation de ces fêtes et présidait à toutes ces réceptions avec sa grâce charmante et son amabilité toute française.

M. de Weck mourut à Paris le 12 janvier 1891, sa femme n'hésita pas un seul instant à venir se fixer à Fribourg où les trois enfants du premier mariage de son mari étaient établis. Elle organisa courageusement sa nouvelle vie, qu'elle consacra entièrement à la piété, aux bonnes œuvres, à la lecture, au travail manuel et à sa famille fribourgeoise. Elle donna son nom, son appui et son temps aux différentes sociétés pieuses ou charitables de notre ville. Nous signalerons entre autres: l'Association des dames de charité; fidèle à la pratique de la visite des pauvres à domicile, elle ne craignait pas de monter les escaliers obscurs et de pénétrer souvent dans de vrais taudis pour porter le secours matériel qui soulage la misère et la bonne parole qui va droit au cœur du pauvre. La congrégation des Enfants de Marie du Sacré-Cœur dont elle fut la présidente de 1912 à 1944; les membres de cette association se réunissaient une fois par semaine chez elle pour travailler à la confection de linges et d'ornements pour les églises pauvres du diocèse. L'Œuvre de la protection de la jeune fille dont elle fut nommée présidente cantonale en 1903-1904, tout au début de l'organisation actuelle du home, alors à la rue de Romont. Elle donna sa démission en 1917. Ce fut grâce à sa générosité que le home put traverser heureusement les moments difficiles de toute fondation.

Elle n'était jamais inactive, on la voyait toujours avec un ouvrage en main. Tantôt son aiguille courait sur le tulle dessinant des mètres et des mètres d'arabesques pour les garnitures d'aubes ou de nappes d'autel, tantôt elle brodait des médaillons ou des croix de chasubles; puis elle se reposait en tricotant cache-nez, chandails ou pullovers pour les pauvres, passe-montagne et mitaines pour nos soldats...

M^{me} de Weck jouit jusqu'à la fin de sa vie de toutes ses facultés intellectuelles; aussi s'intéressait-elle à tout et à tous. Le jour de son centenaire, 28 avril 1944, quelque cent-vint-cinq personnes défilèrent dans son salon, elle les reçut toutes avec son affabilité habituelle, disant à chacune un mot aimable et plein d'à-propos. La plus grande joie de cette belle journée fut pour elle l'assistance à la sainte messe qui fut dite dans son salon et la bénédiction de Sa Sainteté Pie XII.

Et maintenant, la bonne M^{me} de Weck, que tout le quartier des Places connaissait bien, dort son dernier sommeil à l'ombre de l'église de Bourguillon où elle allait si souvent prier et recommander à Notre-Dame tous ceux qu'elle aimait.

T. DE R.

La Liberté, des 28 IV et 1^{er} V. 1944, nos 99 et 101.

Une anecdote fribourgeoise nous vient... de Berne.

M. Victor Meyer, président de la Société fribourgeoise de Berne; nous communique cette anecdote digne de figurer dans le florilège des bonnes histoires de chez nous.

Cela se passait au cours de l'apéritif du 5 décembre 1944 auquel la Société fribourgeoise de Berne convia les délégués des sociétés amies. Parlant au nom de ces dernières, M. Péquignot, secrétaire général du département fédéral de l'économie publique, dit notamment toute l'admiration qu'il a pour deux grands Fribourgeois: Georges Python et le chanoine Schorderet. Il raconta qu'ayant appris la parution d'un livre sur ce dernier, il s'empressa de téléphoner à la Bibliothèque nationale pour l'obtenir en lecture. Et il reçut... *Le Chat Noir*, de Chauteret !

LA SUISSE ET LA NAVIGATION FLUVIALE

Maintenant que la Suisse possède une flotte, flotte qui peut-être sera maintenue après la guerre, le problème de la navigation intérieure en Suisse et en particulier, celui du Transhelvétique, reçoivent une lumière nouvelle. La batellerie est en effet le prolongement naturel de la navigation maritime. Rouen, était tout à la fois un des premiers ports maritimes français et l'un des plus importants ports fluviaux. Si l'on prend les grands ports du nord-ouest européen, il en est de même : Hambourg, Anvers, Rotterdam. Le problème suisse est ainsi double ; comportant d'une part l'aménagement de voies fluviales de la mer à la frontière et d'autre part, l'aménagement de voies navigables à l'intérieur du pays. Si les premières sont complètement en territoire étranger ; les secondes, nationales au premier chef doivent cependant tenir compte du facteur « étranger ». Ce sont là deux aspects d'un même problème, dont la dissociation n'a d'excuse que la plus grande facilité d'analyse.

Projets d'aménagement et de coordination des grands fleuves internationaux.

La Suisse, château d'eau de l'Europe, voit naître les grands fleuves de l'Europe occidentale à l'intérieur de ses frontières où à grande proximité. C'est le Rhin, au Nord, avec les grands ports déjà cités : Anvers et Rotterdam ; à l'Est, le Danube, issue vers des pays de blé et de pétrole ; au Sud, derrière la barrière des Alpes, mais sur notre territoire, le Tessin que prolonge le Pô, baignant les riches plaines d'Italie et enfin le Rhône, dont le port de Marseille est nommé la « Porte de l'Orient ».

Chacun de ces fleuves a sa physionomie propre, due soit au cours d'eau lui-même, soit à la nature des rives : le Rhin évoque immédiatement l'idée de puissance et d'industrie ; le Rhône, d'une vallée plutôt agricole traversée d'un fleuve impétueux. Il n'est pas jusqu'au génie des peuples riverains, à la façon dont ils conçoivent leur politique fluviale qui n'aient de répercussions sur l'aménagement des voies de navigation intérieure. Si des méthodes d'aménagement ont été créées en France, si il fut un temps où pour les besoins de l'époque, le réseau navigable était au point, on a dû aussi constater, un recul, conséquence de la prépondérance laissée aux chemins de fer sur les autres modes de transport. En Allemagne, où du reste les conditions naturelles sont différentes, on assiste à côté du développement des chemins de fer aux réalisations d'une politique fluviale très active.

Des monographies sur ces différents fleuves, plus ou moins importantes ont été écrites et sont suffisamment connues pour qu'il soit nécessaire de revenir ici sur cet aspect du problème. Constatons simplement les efforts du Reich, malgré le poids de la guerre, sur le perfectionnement de son réseau navigable et de sa navigation intérieure, qui, de fait, lui rendent des services signalés. L'aménagement du Haut-Rhin, la jonction avec le Danube sont les problèmes qui nous touchent de plus près. En plus de l'ouvrage de M. Borel, ingénieur à Genève « La Suisse et la Navigation fluviale », il faut citer les deux communications suivantes du Service fédéral des Eaux : « La régularisation du Rhin entre Bâle et Strasbourg », paru à Berne en 1929 et le « Projet d'aménagement de la voie navigable du Rhin de Bâle au lac de Constance », paru à Berne en 1942. Ce dernier ouvrage présente l'intérêt particulier d'avoir fixé des bases de discussion qui puissent servir autant pour le Haut-Rhin que pour le Haut-Rhône. En outre, au point de vue politique générale des transports fluviaux en Europe, il faut prendre connaissance de la brochure « Rhône- Rhin, Danube » de l'ingénieur G. Hersent.

Le problème du Haut-Rhin est actuellement dans une passe de stagnation par suite de la découverte d'un banc de sel vers Rheinfelden, sous le Rhin, qui pose les problèmes les plus délicats pour l'aménagement du fleuve.

Le problème du Rhône a reçu une magnifique impulsion du fait de la création et des premières réalisations de la Compagnie nationale du Rhône. Malheureusement, tout est en suspens par suite de la guerre. Les contacts sont maintenus. On continue à travailler l'idée, à l'étudier, l'approfondir, tout en remettant à des temps meilleurs des actes plus concrets.

Une active commission italo-suisse étudie la jonction Locarno, Tessin et Pô. Certains travaux d'aménagement de ce fleuve sont déjà en cours. Les problèmes touchant de plus près la batellerie font aussi l'objet de délibérations. Peut-être peut-on mettre en parallèle cet effort à favoriser les voies de communications entre les mers italiennes et la Suisse et l'activité qu'apporte au port de Gênes la marine et le ravitaillement de la Suisse.

Les projets du Rhin et du Pô ne rencontrent guère d'objections en Suisse. Les projets du Rhin uni au Danube touchent la frontière suisse et peuvent néanmoins apporter des avantages économiques au pays. Le projet du Pô amène la navigation jusqu'au seuil de la barrière que forment les Alpes. Locarno est port frontière et port terminus de la navigation. Les intérêts économiques de l'intérieur du pays non seulement ne sont pas lésés, mais peuvent être l'objet d'heureuses répercussions.

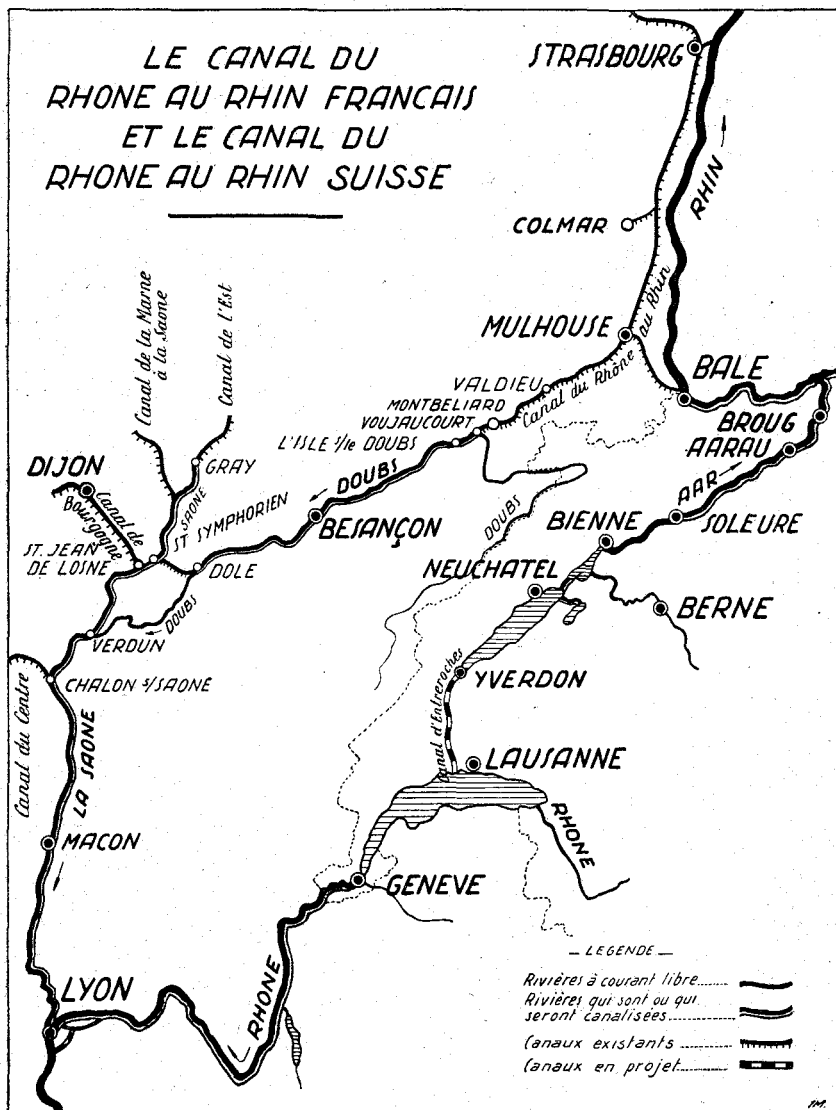
Le problème du Rhône et du Transhelvétique est par contre bien autrement complexe et c'est ce caractère, qui jusqu'ici n'en a pas permis l'heureuse solution.

Comment se pose, du point de vue français, l'aménagement du Haut-Rhône ?

Pour préciser la question, c'est demander comment est envisagée la jonction du Rhône au Rhin. L'étude la plus récente sur ce sujet est celle de M. Mangin, parue sous ce titre dans le « Journal de la Marine marchande » du 4 février 1943. L'intérêt immédiat de notre voisine est de rechercher d'abord une liaison sur son propre territoire, c'est-à-dire par l'emploi de la Saône à partir de Lyon, puis le Doubs et le canal du Rhône au Rhin français. Cette voie

utilisable pour des bateaux de faible tonnage demanderait une réfection totale dans sa dernière partie pour le chaland de l'avenir, chaland international de 1000 à 1200 tonnes. Au point de vue des distances, le parcours français est plus court que le parcours suisse et l'altitude maxima à franchir est moins élevée. Au point de vue de l'alimentation en eau, l'auteur estime que les possibilités françaises valent les possibilités suisses. Techniquement, l'aménagement du Haut-Rhône français apporte un élément nouveau. Les importants travaux de Genissiat, les autres travaux d'art nécessaires soulignent les difficultés de l'aménagement du fleuve. Le trafic suisse estimé à 500 000 tonnes environ ne justifie pas à lui seul les frais considérables d'aménagement du fleuve du seul point de vue de la navigation. Il faut donc que les installations hydroélectriques paient les travaux. En outre, la question du port de Genève joue un rôle en ce sens qu'une rive du Léman étant française et la majeure partie du fleuve à aménager sur territoire français, il est normal que le bénéfice du port rejaillisse sur les usagers français. On arrive ainsi aux conclusions suivantes que, pour la France, l'aménagement hydroélectrique du Haut-Rhône passe avant son aménagement du point de vue de la navigation; qu'étant donné le bénéfice retiré par ces travaux, la Suisse s'intéresse financièrement; qu'elle prenne des mesures en faveur de la Savoie au sujet de la création du futur port de Genève et enfin que le canal transhelvétique, suite naturelle du Haut-Rhône navigable soit une voie de navigation internationale. Si un temps, on pouvait trouver en France des partisans du Canal du Rhône au Rhin français contre le Haut-Rhône navigable et le Transhelvétique, on peut noter maintenant que les sphères compétentes admettent l'ouverture de ces deux voies navigables. Enfin, sur le plan des relations internationales la question politique se pose tant pour le Reich, que pour la Suisse ou la France. Par esprit de neutralité et aussi pour ne pas être entraînés dans un orbite économique étranger, notre politique fluviale sollicite l'accord de nos deux voisins pour passer à la réalisation.

LE CANAL DU RHONE AU RHIN FRANCAIS ET LE CANAL DU RHONE AU RHIN SUISSE



(Cliché obligeamment communiqué par le «Transhelvétique», organe de l'Association vaudoise pour la navigation du Rhône au Rhin, à Lausanne.)

Comment se pose en Suisse le problème de la navigation intérieure ?

De tous temps et jusqu'au XIX^e siècle, à l'avènement et surtout à la généralisation des chemins de fer, nos lacs et nos rivières ont été les grands moyens de transport à longue distance, bien que l'amélioration des routes leur ait porté un coup (La Suisse Economique et Sociale » 1924, p. 291.) « Les convois qui utilisaient la grande artère de la Reuss au Hauenstein devaient emprunter la voie du lac pour se rendre de Fluelen à Lucerne et, à partir de cette ville, ils chargeaient une partie des marchandises sur les chalands de la Reuss, qui plus bas, suivaient l'Aar et le Rhin jusqu'à Bâle. A l'est, les convois cheminant par la route de la Limmat pouvaient profiter de la voie d'eau sur presque tout le parcours en suivant le lac de Wallenstadt, la Linth, le lac de Zurich et la Limmat pour se diriger ensuite, eux aussi, sur Bâle par l'Aar et le Rhin. D'autre part, les marchandises acheminées par la route du Rhin sur Bâle étaient chargées en bonne partie sur bateau à partir du lac de Constance et elles descendaient le cours du Rhin par Schaffhouse et Koblenz, où elles rejoignaient celles qui arrivaient par les routes de la Limmat et de la Reuss. A l'ouest, les convois suivant la route de l'Aar dans la direction de Bâle, plutôt que de s'acheminer par la voie de terre Bienne-Moutier-Hauenstein supérieur, préféraient souvent emprunter le cours de l'Aar au sortir des lacs de de l'Oberland, charger les marchandises qui venaient de Fribourg en suivant le cours de la Sarine (bois, fromages, tissus) et les acheminer sur Koblenz, où convergeaient ainsi le trafic fluvial de quatre des cinq artères. » Le lac Léman comme les autres lacs faisait l'objet d'un trafic important et tel que les premiers projets de construction de chemins de fer trouvaient qu'il était plus économique de les utiliser que de les faire longer par des voies ferrées... Quant au Rhône, même avec la navigation à gré d'eau, la descente n'en était pas possible de l'Ecluse à Génissiat. Seyssel semble avoir été le port terminus. Mais l'importance du fleuve le développement de Genève a frappé toujours les esprits

audacieux et les projets d'aménagement de Seyssel à Lyon ne manquent pas (*Journal de la Marine marchande* du 31 XII 1942 et 21 I 1943)¹. Du point de vue suisse ou même genevois, l'utilisation du Rhône resta donc précaire.

L'importante participation suisse au trafic rhénan.

S'il n'y a rien à signaler vers le Pô et l'Adriatique, toute autre est l'activité fluviale sur le Rhin. Le chiffre de près de 86 000 000 de tonnes atteint peut avant la guerre est significatif. Quels sont les facteurs de l'essor de la navigation rhénane ? Telle est la question à laquelle M. Paul Buser, directeur de l'Office de la navigation à Bâle répond dans le « Manuel de l'Economie Suisse » 1933. Un premier facteur serait l'agrandissement du port grâce à l'effort financier du canton secondé par la Confédération. Les réalisations ont porté autant sur l'aménagement de nouveaux quais, d'entrepôts, de citernes, silos et appareils de manutention. Actuellement encore du fait de l'arrêt de la navigation sur le fleuve, on travaille ferme aux améliorations du port. En 1934, le capital investi par l'initiative privée était évalué à 11 millions « tandis que la construction du port lui-même a coûté à la Confédération et au canton 10 millions environ. Après déduction des amortissements faits, d'un total de 7 millions de francs pour lesquels les subventions de la Confédération et le produit des locations et de l'exploitation ont été utilisés, il reste encore 11,4 millions de francs environ à la charge du canton en tant que propriétaire du port. Les dépenses totales de la Confédération et du canton pour la propagande, l'administration et l'exploitation, ainsi que pour la construction et l'entretien du port s'élèvent jusqu'à présent (1934) à 21 775 000 fr. environ. Dans ce chiffre ne sont pas comprises la part de la Confédération et du canton aux frais de la régularisation du Rhin, ni la part des Chemins de fer fédéraux aux frais d'exploitation du port. Or, si en 1931, le tonnage était de 1 280 000 tonnes ; en 1936, les améliorations du fleuve se

¹ « Chronologie du Rhône », par Jean Comte.

reportèrent sur l'essor du trafic et en 1937, le chiffre record de 2 960 000 tonnes était atteint. Autre remarque, le trafic qui autrefois se faisait principalement par le canal a utilisé de plus en plus le fleuve. Le trafic total du port correspond selon M. Borel au point de vue du tonnage au 34,4% des importations et au 30,8% des exportations totales de la Suisse ». Au point de vue de la valeur des échanges, la proportion est entièrement différente (La Suisse et la Navigation fluviale), par Ch. Borel. Le trafic de transit nord-sud reste insignifiant du fait des tarifs très réduits de chemin de fer tant sur les lignes du Gothard et du Lœtschberg que sur les réseaux étrangers. En remonte, le trafic comportait surtout des combustibles, des céréales, du sucre, de la cellulose, des terres, des bois, des produits chimiques, du cuivre, du coton. En descente, des minerais de Gonzen et du Fricktal, des cendres de pyrites, des produits chimiques, de la ferraille, des engrais, de l'asphalte, des déchets métalliques. Selon M. Borel, déjà cité, la réduction moyenne des prix de transport par le Rhin atteint, pour l'importation 3 fr. et pour l'exportation, 4 fr. 50 la tonne. Les économies provoquées par la concurrence du Rhin sur les autres voies d'acheminement vers la Suisse représenterait, selon les experts, et par année normale, un montant total de 15 à 20 millions.

On remarque que si les cantons romands sont moins intéressés au mouvement du port de Bâle, le Valais, Neuchâtel et le Tessin se placent dans un très bon rang pour le trafic d'exportation (Borel, op. cit.).

Si nous reprenons l'exposé de M. Buser, au point de vue de la rentabilité du port de Bâle, disons que le problème des taxes de transport à partir du port, dans le trafic à destination de la Suisse occidentale et notamment de la Suisse orientale, et de l'indemnisation des services des chemins de fer dans l'exploitation du port a toujours occupé non seulement les autorités, mais encore les Chemins de fer fédéraux et les cercles intéressés à la navigation. « Pour le moment, bornons-nous à relever que jusqu'à maintenant l'exploitation du port a accusé des déficits considérables, car les chemins de fer fédéraux ne sont pas en mesure de faire même approximativement autant que les chemins de fer

étrangers en ce qui concerne les ports concurrents de Kehl, Strasbourg et Mannheim. En outre, il y a lieu de remarquer que les taxes de chemin de fer, à partir du port, pour les transports à destination de localités de la Suisse orientale ou occidentale étaient soumises à des fluctuations continues et c'est tout récemment seulement que, à l'instigation des autorités suisses et allemandes, un accord est intervenu qui a stabilisé la situation en ce qui concerne les taxes dans le trafic du charbon et des céréales » (Manuel de l'Economie suisse 1934, p. 77).

Fin 1941, d'après le Vorort du Commerce et de l'Industrie suisses, l'état de la flotte rhénane suisse se présentait comme suit : 10 chalands à vapeur ; 4 bateaux de passagers (automoteurs) ; 54 transbordeurs ; 122 bateaux à marchandises et 47 transbordeurs de canal avec ou sans installation propre, soit en tout 3 unités de plus qu'en 1940. A signaler en outre que le 19 mars un bateau s'amarra pour la première fois au port de Birsfelden.

Cet aperçu de la navigation intérieure suisse et des multiples problèmes qu'elle soulève laisse pressentir les arguments en faveur d'un développement de cette navigation et les objections que l'on y oppose. Il faut citer à ce propos le très volumineux rapport de 480 pages établi par le Département fédéral de l'Intérieur en 1924 et intitulé « Die volkswirtschaftlichen und finanziellen Grundlagen der schweizerischen Binnenschifffahrt ».

L'accès à la mer par le Rhône,

aspect pratique du problème: le Transhelvétique.

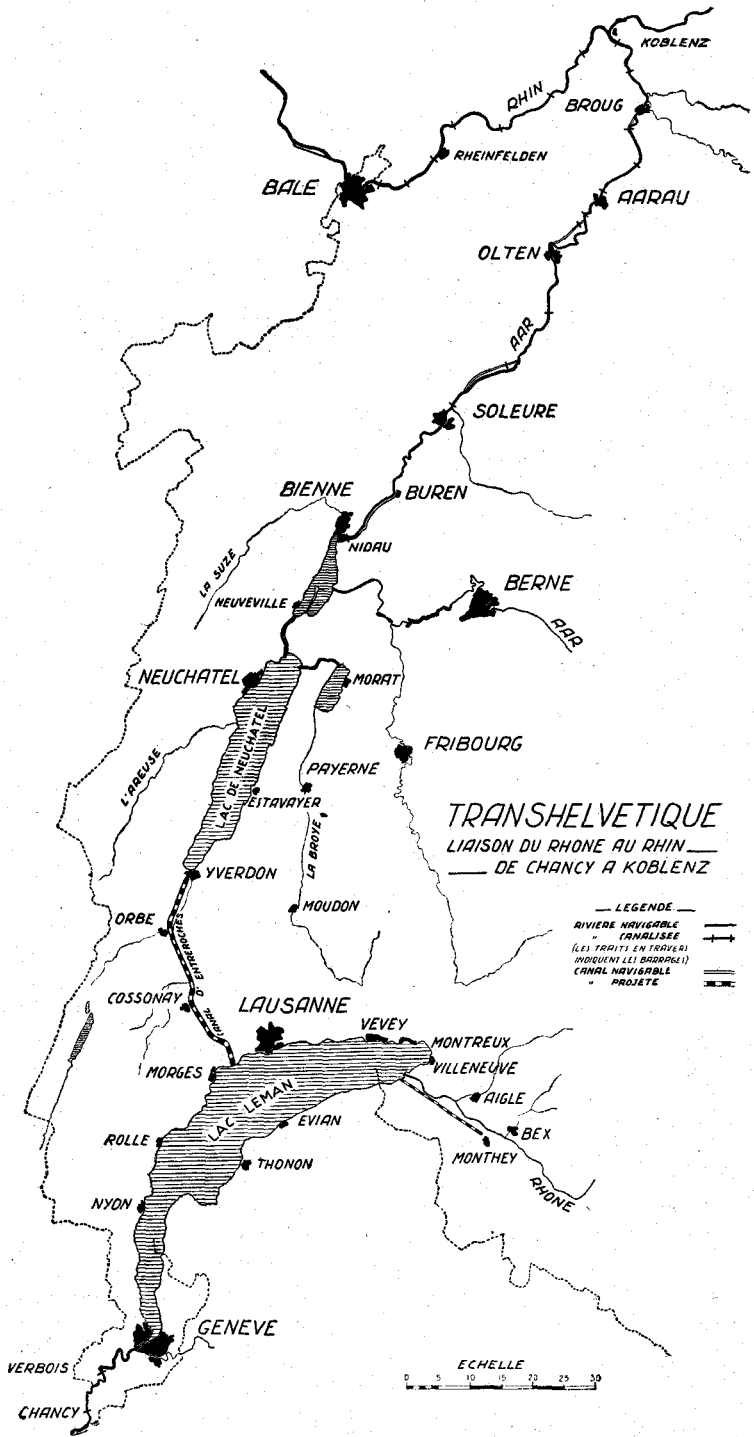
La question de notre accès à la mer par le Rhône, postulant une zone franche dans le port de Marseille, est admise actuellement même par les adversaires du Transhelvétique. Des ports-frontières ne peuvent qu'avoir une heureuse répercussion sur notre économie nationale. L'aménagement de l'emplacement de la Praille à Genève par les autorités et les chemins de fer fédéraux est significatif.

De toutes ces considérations d'ordre politique générale ou intérieure, quels sont les éléments de discussion au

sujet du canal ? On peut donner la priorité au facteur bateau, car selon que l'on s'arrête à tel ou tel type de bateau, à tel mode de propulsion plutôt que tel autre les dimensions du canal, le genre de certaines installations pourra varier et, en définitive, le coût total du canal. Il faut remarquer, cependant, que la nature du sol, le relief du pays, son hydrographie peuvent aussi poser des conditions auxquelles le bateau devra s'asservir. C'est ainsi qu'au lieu du chaland international de 1200 tonnes, on prévoit sur le Transhelvétique le chaland de 600 tonnes. Bâle et Genève seraient les ports de transbordement. La navigation suisse s'effectuant partiellement sur lacs, sections canalisées et rivières (Aar), le type de bateau le plus adéquat est le chaland automoteur, susceptible de supporter des « coups de tabac », exclus avec une navigation en remorque. Non seulement nos usines se sont fait une spécialité du moteur marin, mais en outre, selon les circonstances, le combustible pourrait être soit le gaz-oil, soit même le gaz de bois, comme l'emploi s'en est généralisé en Allemagne. Ce type d'automoteur, déjà connu à Bâle et sur le Rhône, bien que d'un tonnage de 300 tonnes environ, serait à même de se rendre d'Anvers à Marseille sans rupture de charge, dans des délais très courts.

L'aménagement de la voie fluviale suisse ne présente pas de difficultés particulières au point de vue technique. On en estime le coût à quelques 220 millions, somme inférieure à l'électrification des chemins de fer fédéraux. Une quarantaine d'écluses jalonnent le parcours. Ici, première grave objection ; avec toutes ces écluses, il faudra huit jours pour traverser la Suisse et seconde objection, tout le personnel des éclusiers grèvera gravement les frais d'entretien du canal, donc fera peser sur l'économie suisse une dette permanente très lourde.

L'objection des délais nous paraît joliment forcée pour la raison suivante. Pour qui connaît le canal du Rhône au Rhin français et, qui a effectué le parcours de Bâle à Lyon par la France, sait que les écluses se suivent, se multiplient, soit, de Lyon à Strasbourg 172 écluses dont 77 seulement pour le seul canal du Rhône au Rhin. Par la Suisse, 42 écluses seulement et de vastes nappes d'eau où les automoteurs puissants que nécessite le Rhône, encore plus que le Rhin



TRANSHÉLVÉTIQUE
LIAISON DU RHONE AU RHIN —
— DE CHANCY A KOBLENZ

- LEGENDE —
- RIVIERE NAVIGABLE ————
 - CANALISEE ————
 - (LES TRACÉS EN TRAVERS) ————
 - INDIQUENT LE(S) BARRAGE(S)
 - CANAL NAVIGABLE ————
 - PROJETE ————



pourront utiliser toute leur force en vitesse, tandis que l'autre voie demande une vitesse obligatoire de 4 à 5 km. à l'heure. Or, s'il faut 8 jours environ pour faire le parcours français, il ne semble guère possible que l'on doive employer le même laps de temps par le parcours suisse.

Quant aux frais d'entretien et de personnel, la même disproportion existe, mais cela ne pèsera pas plus sur nos finances par exemple que le nombre de fonctionnaires surnuméraires que réclame la guerre ou le développement des chemins de fer fédéraux eux-mêmes. Nous de vous trouver des occasions de travail, nous devons fournir du travail à nos nationaux ; autant créer du travail utile, qui peut même être très profitable à notre économie que de dépenser les deniers de l'Etat, c'est-à-dire de tous en aide aux chômeurs sans contre-prestation de la part des bénéficiaires. Ce personnel, en outre, fait partie du personnel ordinaire des usines électriques.

Une autre remarque qui se double avec celle-ci est que le port de Bâle lui-même, malgré son tonnage imposant, ne fait pas ses frais. Ainsi ce déficit pourrait se multiplier dans la mesure où il y aura des ports sur les rives du Transhelvétique, d'où nouvelle charge permanente pour les finances suisses. Qui dit port, dit outillage adéquat et l'on s'accordera pour trouver, par exemple, que les ports du Rhône en aval de Lyon étaient plutôt sommairement équipés. Aussi la Compagnie nationale du Rhône, visant l'équipement total du fleuve du triple point de vue de la navigation, de l'irrigation et de l'électricité a-t-elle envisagé la modernisation des ports rhodaniens. C'est à la suite d'enquêtes serrées que les possibilités de tel ou tel port, des ports de l'ensemble du canal, que l'on pourra prévoir un équipement adéquat aux besoins et évitant pour un début surtout de faire une politique portuaire de trop grand style, qui elle conduirait à des catastrophes financières. Les embarras financiers des chemins de fer n'ont guère d'autres origines et le monopole de trafic qu'ils tiennent à garder d'autre justification. Deux remarques en passant, c'est que l'hinterland d'un port n'est pas déterminé par une frontière géographique, mais par une frontière économique, le coût, l'arrière-pays d'un port s'arrête là où le port voisin peut

être mis en concurrence et attirer par ses prix la clientèle hésitante du premier port. Cependant dans l'estimation de ce prix peuvent rentrer d'autres considérations que le prix coûtant brut, la rapidité de manutention évitant les surestaries, les facilités d'entreposage des marchandises seront des facteurs dont on tiendra compte, même à un tarif un peu plus élevé.

L'aspect financier du problème.

Si l'on va plus avant dans la question, on en arrive à la clef du problème. Le trafic du futur canal tant intérieur qu'international justifie-t-il toutes ces dépenses. Remarquons en passant que les déficits du port de Bâle n'ont nullement poussé les autorités du port et du canton à restreindre leurs installations ou à les rendre à la culture. Au contraire, on profite du calme actuel du trafic pour agrandir et améliorer ces installations. Il faut donc croire que l'opération commerciale d'un port est complexe et qu'un déficit comptable, comme un déficit de la balance commerciale traduit en définitive une excellente situation économique, dont les bénéfices se répartissent sur des postes différents. Enfin si l'on pense que les ports intérieurs pourraient gravement concurrencer les chemins de fer, cette assertion ne semble pas avoir tout le fondement désirable. A moins de gros transports en vrac et de certains cas particuliers, il paraît plus raisonnable à l'intérieur de la Suisse que les transports ordinaires soient remis à la route ou au rail pour autant que les tarifs n'en soient pas prohibitifs. La voie d'eau par contre verra plus facilement soit les importations, soit les exportations jusqu'aux usines de transformations. Si la politique commerciale suisse fait jouer la concurrence pour obtenir des avantages sur les lignes de chemins de fer étrangers, la navigation fluviale restera une base restreignant la portée d'ententes possibles entre compagnies concurrentes pour nos transports.

Enfin, le reste du trafic possible sera le transit. On peut épiloguer longuement sur le trafic intérieur; le trafic de transit, avec de mêmes sources peut atteindre des résultats différents... Aux besoins proprement dits s'ajoutent des

considérations d'ordre politique, douanier ou même fiscal. Il faut remarquer une chose, c'est que d'enquêtes très différentes, on arrive à la conclusion qu'il faut aller de l'avant pour la construction du canal. Par contre, de la personnalité même de ceux qui doutent de ce trafic découle cette vérité qu'ils ne pouvaient admettre un autre point de vue. La réplique du bon sens leur a été déjà donnée par cette boutade: « Est-ce que pour se décider à percer les grands tunnels des Alpes, nos ancêtres ont calculé le tonnage possible en faisant la statistique des caravanes de mulets qui passaient les cols auparavant » ?

Pour qui connaît la situation financière des chemins de fer fédéraux dont le réseau très dense dessert d'ailleurs parfaitement le pays, la perspective d'un nouveau mode de transport s'arrogeant un certain tonnage, déplacé plutôt que nouveau, peut ne convenir qu'à demi. La question peut se poser: Est-ce que l'Economie nationale, le bien commun du pays tout entier doit pâtir de la situation financière d'un service public du pays tant que tout n'aura pas été fait pour assainir ce service. Peut-être même y a-t-il intérêt à ce qu'un assainissement n'intervienne jamais et que le statu quo soit maintenu ? L'examen de cette question nous conduirait trop loin. Si la Suisse, bien que manquant de matières premières reste un pays très industrialisé, qu'il pourra l'être peut-être encore plus, du fait d'un emploi plus grand de sa houille blanche, pourquoi une après-guerre suscitant des échanges plus nombreux ne verrait-elle pas, comme dans d'autres pays des moyens de transport stimuler leur développement réciproque au lieu de se livrer à une guerre de concurrence économique de nul profit ?

On en peut dire de même d'une concurrence entre ports et plus spécialement entre Bâle et Genève. D'autres expériences similaires, d'une politique rationnelle des transports, on peut parfaitement concevoir l'existence et le développement de ces deux grands ports, chacun avec sa mission particulière et sans compromettre l'aîné des deux. M. Jean-Richard Frey, ancien secrétaire de l'Association pour la navigation sur le Haut-Rhin, écrivait dans la « Gazette de Lausanne » du 6 février 1942, que pendant la guerre de 1914-18, le 96 % de nos importations d'outre-mer

étaient arrivées par les ports du Sud de la France et que 16 de nos usines à gaz sur un total de quarante sont placées le long du futur canal et consomment à elles seules près de 400 000 tonnes de charbon. Enfin, pour notre industrie d'exportation, dont les frais d'importation de matières premières sont si lourds, ne serait-elle pas favorisée du fait d'un abaissement des frets maritimes et fluviaux ? La question des programmes de mise en valeur de notre houille blanche, dont nous n'exploitons à l'heure actuelle que le tiers de la force disponible ne verrait-elle pas de cette façon des débouchés intéressants pour notre économie nationale ? Une part importante du trafic dépend de l'étranger, qui est aussi principal bénéficiaire du canal ; à nous d'obtenir des garanties et des contre-prestations.

Dans la brochure « Tenir, Construire », éditée par les dirigeants du Redressement national, l'équipement fluvial de la Suisse figure au rang des grands travaux à réaliser. Tout récemment lors de la séance de la section vaudoise pour la navigation du Rhône au Rhin, M. Studer président du Comité central suisse de cette association annonça que le Conseil fédéral prenait à sa charge la plus grande partie des frais d'études du canal Transhelvétique. Lors de cette même assemblée, un délégué du Service fédéral des Eaux fit un exposé technique sur les questions de navigation intérieure et, on ne s'en serait pas douté, un représentant des Chemins de fer fédéraux témoigna de la sympathie de notre réseau envers cette voie d'eau si longtemps décriée. Il faut signaler, du reste, l'objectivité, la largeur d'esprit avec laquelle M. le conseiller fédéral Celio, chef de nos chemins de fer a de tout temps considéré le problème du Transhelvétique.

Marine de mer, ports maritimes et fluviaux, navigation intérieure sont choses nouvelles sous le ciel de l'Helvétie, mais connaissant les qualités physiques et morales du peuple suisse, l'obligation qu'il a de forcer la nature pour gagner son pain, la nécessité qui le fait sans cesse regarder bien loin au delà de ses frontières, nul doute qu'agissant avec sa pondération bien connue, il ne se serve de ces choses nouvelles pour l'essor du pays.

JEAN COMTE.

FRANÇOIS REICHLÉN

Il me paraît bon de rendre ici un particulier hommage à François Reichlen, mort chargé d'ans, le 18 janvier 1944, et qui fut pour les *Nouvelles Etrennes fribourgeoises*, un précieux et constant ami.

Si j'évoque François Reichlen et qu'il m'apparaisse selon sa nature, je ne le vois point vêtu d'un de ces costumes qu'il a pu porter dans sa vieillesse mais tel que le peignit, vers la fin du siècle dernier, son frère Joseph, élégamment habillé de noir, le col évasé et la cravate sombre, avec ce regard réservé et interrogateur où l'on sent à la fois une défense et une recherche. L'esprit de Reichlen était aiguisé, mais la pointe, dans ce qu'elle aurait pu avoir de mordant était émoussée par une bonté très réelle et une pondération nourrie de bon sens. Ses opinions politiques, tout en étant fermes, furent toujours modérées et il avait pour l'injustice une aversion qui allait parfois jusqu'à la colère. Si sa naissance et ses goûts l'inclinaient vers les choses latines, ses cheveux blonds et l'œil bleu manifestaient l'ancienne ascendance schwytzoise dont témoignait aussi son nom. Il n'est peut-être pas de meilleure condition pour un homme, qu'étant fils d'une terre, d'avoir pourtant dans ses veines le faible élément étranger qui réveille et suscite en lui la conscience de ce qu'il est, comme un battant émeut une cloche.

François Reichlen naquit le 19 janvier 1856, à Bulle. Sa famille avait acquis vers 1830 la bourgeoisie de la Tour-de-Trême. Je ne puis songer à ce village planté d'ormeaux sans évoquer le métier charmant qui faisait briller les pailles aux doigts des femmes comme les rayons aux mains des anges. La Tour-de-Trême fut aussi la patrie de Sciobéret et de Louis Bornet. Mais si François Reichlen, par son origine, s'agrégeait à un village où la hiérarchie des travaux commençait ainsi aux tresseuses pour s'achever par

des poètes, il touchait, dans sa famille même, à un frère, Joseph, qui nous apparaît maintenant, dans les annales de ce pays, comme un connétable de l'art, et qui manifestait déjà dans son enfance un talent très rare. Ainsi entouré, et comme requis, par son village et par son foyer, François Reichlen entendit leur voix. Ses parents étant pauvres, il dut trouver les ressources et faire durement les études qui lui permirent d'accéder, devenu homme, à la charge enviée d'agent d'affaires, puis de diriger, durant un demi-siècle, le bureau du contentieux de la Banque de l'Etat de Fribourg. Il eut, au cours de sa carrière, les épreuves et les bonheurs qui donnent son sens à une vie d'homme. Chef d'une famille où six enfants ont entendu les leçons qu'il leur a données, il fut attentif à tous ses devoirs.

Mais un érudit est dans son œuvre ou il n'est nulle part. Bornons-nous donc à ces quelques indications quant aux événements de la vie de Reichlen et arrivons à son activité d'historien, pour ramener à elle tout notre intérêt. Il reste autant à retrouver dans les entrailles de la terre qu'il y eut autrefois à découvrir à sa surface. Durant sa jeunesse, Reichlen s'était passionné pour l'archéologie, science des vieux marbres, des inscriptions, des médailles qui permettent de restituer le passé comme les feuillets épars de la Sibylle. Dès 1894, il publiait les trois brochures de son *Archéologie fribourgeoise*, fruit de recherches patientes et de longs travaux. La première d'entre elles était consacrée à ces stations lacustres dont les noirs pilotis s'élèvent encore au bord de nos lacs comme les ceps d'une vigne arrachée. La seconde, qui me paraît être la plus riche en faits et en leçons, était relative à l'Helvétie romaine : on croit y entendre la voix qui sort de toutes les pierres pour célébrer les empereurs et qui est répétée par les cendres et par les urnes. La dernière traitait de la période post-romaine, alémanique et burgonde. Reichlen, dans ce triple ouvrage, expose les découvertes archéologiques en les situant par communes, de sorte que le plus humble village peut y apprendre qu'il a autant d'ancêtres que les cités.

Dès lors, François Reichlen, connu et apprécié, mit sa plume au service de tous. Il collabora longuement aux *Etrennes fribourgeoises*, dont il aimait sincèrement et tout

naturellement l'esprit, parce qu'il procédait, comme le sien, de l'amour du pays et d'une sympathie libérale pour tout ce qui le sert. Voici quelles y furent ses contributions essen-



François Reichlen,
d'après un portrait de Joseph Reichlen.

tielles: *Le château d'Arconciel* (1893); *Le château d'Illens* (1894); *Pont-en-Ogoz* (1895); *Découvertes de sépultures post-romaines à Schmitten* (1896); *Corbières* (1897); *La prise de Fribourg le 2 mars 1798* (1898); *La seigneurie de Montsalvens* (1898); *Notice sur l'abbaye d'Humilimont* (1898); *Une revue militaire à Vuippens en 1787* (1899); *Une course*

à l'abbaye de Haulecombe (1900); *La reine Agnès et les Fribourgeois* (1901); *Fouilles archéologiques* (1904); *Le château de Wildegg et son musée* (1919).

François Reichlen publia de nombreuses études dans la *Revue historique vaudoise*. Il collabora à la *Liberté* et, jusqu'à ses tout derniers jours, à l'*Indépendant* et à la *Feuille d'avis de Fribourg*. Où que sa curiosité le porte, il ne reste pas longtemps éloigné de sa ville, de son canton, de leur passé. Le style de ses études, de ses notices, est toujours empreint d'un charme de simplicité. Leur auteur aime le détail vivant, précis, pittoresque, qui illumine, qui vaut cent diversions. Il y conduit, par des sentiers, à des belvédères d'où l'œil embrasse souvent plus loin qu'au bout des avenues pompeuses de bien des gros livres.

Mais François Reichlen n'eut pas seulement le goût de l'histoire; il eut aussi le culte du beau. Il fut parmi les fondateurs de la société fribourgeoise des amis des Beaux-Arts. Il apporta aussi son concours à cette publication magnifique du *Fribourg artistique* où tous ceux qui cherchent l'âme de ce pays la trouveront sûrement, parce qu'elle y rayonne. Lui-même dessinait; je connais, de lui, de nombreux crayons qui illustrent des villages lacustres, des ruines féodales luisant dans leur gaine de sapins ou de fastueux hôtels du XVIII^e siècle. L'historien y a tracé avec autant d'amour les lignes élémentaires des premières huttes que l'ordonnance des façades suprêmes.

François Reichlen ne limita pas son intérêt et son action au pays de Fribourg ou à ses annales. Il fut l'un des fondateurs de la Société suisse de préhistoire, qui s'applique à faire revivre les âges primitifs de l'homme, quand le feu, annulant l'horreur des ténèbres, fut vraiment la première merveille. On le comptait aussi parmi les initiateurs de *Pro Aventico*, qui s'efforce de restituer l'ancienne capitale de l'Helvétie latine, qui a retiré de son sol de nombreux trésors, rétabli ses murs d'enceinte et restauré les gradins de ce théâtre romain que chaque printemps couronne de fleurs, comme un acteur applaudi. Pour celui qui non seulement connaît l'histoire de Fribourg mais l'éprouve et la sent battre en lui, deux villes, Berne et Genève, présentent un tout spécial intérêt. François Reichlen vouait une amitié

particulière à Genève, unie à notre ville par une bourgeoisie qui fut comme baptisée du sang de Berthelier et que confirma, après trois siècles, le débarquement des grenadiers de Fribourg au Port-Noir, le 1^{er} juin 1815, dans l'éclat des bannières et au son des cloches. Mais il aimait surtout Berne, d'une affection qu'expliquait peut-être sa lointaine ascendance alémanique. Il y avait sans doute là aussi, chez Reichlen, comme une amitié de voisinage: de sa maison, à Fribourg, on aperçoit, au proche horizon, les montagnes bernoises, tandis que le Guggisberg apparaît au-dessus des arbres du jardin comme un pavillon bleu. Reichlen évoquait souvent cette Diète de Stans où Berne jeta, en faveur de Fribourg, tout le poids de son influence dans la balance d'abord insensible que devait délier la parole d'or de l'Ermite. Il aimait surtout la contrée charmante où la frontière des deux cantons court comme un fil précieux au long d'une tapisserie d'histoire. Je me souviens que, en 1898, lors du centième anniversaire de la bataille de Neuenegg, c'est lui qui avait écrit, dans la *Liberté*, l'article commémoratif de l'événement séculaire. *Ils dorment là-bas*, y disait-il en épigraphe, *et la voix du tambour ne les réveillera plus*. Il publia, en 1910, une notice sur la seigneurie bernoise de Grasbourg, dont la forteresse ruinée fait encore, au-dessus de la Singine, dans un décor de rocs et de verdure, son geste enchanté. François Reichlen avait noué à Berne des amitiés précieuses. Il entretenait de fréquentes relations avec Henri Türlér qui avant d'être préposé à la garde des archives fédérales avait dirigé celles de l'Etat de Berne. Les deux amis s'écrivaient, se rendaient parfois visite. Türlér est mort, il y a une douzaine d'années, tandis que Reichlen a pu voir encore le nouveau bâtiment des archives bernoises, édifié au bord d'un parc qu'animent de légers bouleaux et où le *Narcisse* de bronze de Perincioli, qui s'admire dans un bassin d'eau claire, garde, bien que dépouillé de ses vêtements, une élégance d'homme du monde.

La dernière fois que je rencontrai François Reichlen, ce fut le soir d'un dimanche d'été, à la gare de Flamatt. Il s'était rendu à Neuenegg, cueillir une gerbe suprême de souvenirs, et il en rentrait, semblant tenir ce bouquet à

la main, comme, autrefois, mon oncle maternel Joseph Esseiva en revenait, lui aussi, certains dimanches, avec sa carabine à l'épaule et des cartons troués au chapeau. Dès que je l'eus salué, Reichlen me raconta sa promenade et la visite qu'il avait faite au monument de la bataille de 1798. Il évoqua cette victoire bernoise, s'animant à rappeler la part qu'y avait prise la milice fribourgeoise de Guin et de la Singine. Autour de nous, sur le quai de la gare, s'élevait le tumulte des soirs de beaux dimanches, des chansons, des cris, mais rien ne me distrait d'écouter François Reichlen, vieillard plein de récits, qui restait, en ses jours extrêmes, un fidèle enfant de l'antique Fribourg, un fils aimant de la grande patrie suisse.

HENRI BISE.

ORAODZO

Dèdiyao 'à Moncheù le konto Pyèro dè
Zurich, k'aomè tan nothon bi patè, è totè
nothè balè kothemè d'on yaodzo.

*L'ouira, du yér a né l'a bouryi chin rèpi
Kemin on bâ a l'impartchyère;
Ko di- j'infan tramouao dè pouère
Lè nyolè, dèvan li, ch'in chòvon tsò tropi.*

*Dou lon di gran tsemin, lè- j'ormo chè laminton,
La téra l'a l'é dè pyorao,
On-n'ou la méjon krejenao :
Lè lanè mô kotao charganyon, ch'âron, tapon.*

*Pè lè dzordi, lè boû, lè-j'aobro né chè touaoujon,
Lè mèchon ch'aboûhyon to bao,
Lè chòdzè d'èrdzin, a to tchyao,
Dou lon dou ryalè gri, avu lou-j'ombro danthon.*

*Di nyolè dè korbé ch'in chòvon lou katchyi
In bramin chlèrmijèrikouaordè,
E lè ryondènè babiyaordè
I raojon, in vòlin, lè kulchyé dou patchyi.*

*Rin mé dè Moléjon, è rin mé dè chèlá,
Di nyolè on vi kore l'ombro :
Lè prao, lè boû, vinyon pe chombro :
Ivouè, téra, méjon, to tsandzè dè kolá.*

*To d'on koû, on deré ke le mondo tramouao
I ratin chon chohyo na vouërba ;
Pao na foye, pao on fi d'èrba
Ne budzon : to l'è tchyé, to l'è né, to l'è mouao.*

Ora, teché on chi, on chi frètsè ke paochè
— Le chohyo d'en' infan ke douao —
On-n'èfrelhon koua chu lè prao
On vé, chu le tsemin, on fulè ke chè lèvé.

È pu krao ! To d'on kou, la yé l'è to-l'in fû,
Èyudzè, tânè è rè tânè,
To rèchordoyè, to rèthranè,
To gurlè ko dèvan la kolère dè Djyu.

Keminthè a pyovè, a pyovè à la roye,
On deri ke to vin avô :
Lè dèthé i kâlon a ryô ;
Lè chindé, lè tsemin, to l'è tchyè mé na goye.

Imbardzè, buyè, pu rè chothè on bokon,
I pyâ to tsô j'èbudalaoyè ; —
Du la dzoû nére, di trinaoyè
Dè nyola byants', ora, monton in dèfajon.

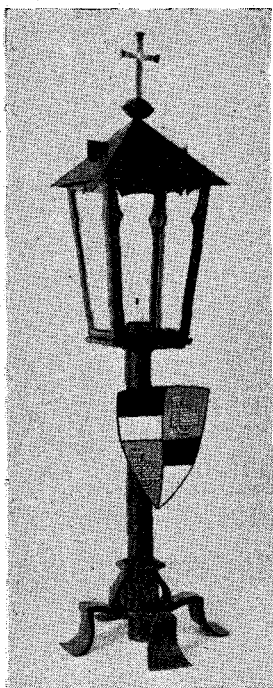
On-n'intin na brijon ravaodz' avô le boû :
Arouvè on-n'èthantso d'ivouè,
Le ryalè gri ke choumiyivè
Vin lordo : tinke lo in monchro, to d'on kou !

Tsèréyé di pèrè grôchè ko di fornî,
E ramaochè ko di korbalè
Lè lejon, lè tron, lè chapalè,
Prin lèvi lè bahyè, châlè fro du chon yî.

Na rèya dè chèlà ! on rèvi Moléjon !
Tsô pou, le tin chè rè abadè,
L'érba, lè chôdzè, chon pe vèrdè,
La gran rouf' i rèli dèje lè-j'aobro ryon.

A vo, bala Grevire ! ô bi vani, a vo !
A vo, prao, boû, ryô, dzâ, montanyè,
Bî velaodzo, balè kampanyè !
Te rè fao ton fôri, bî payi d'intiche no.

UNE NOUVELLE LANTERNE DE PROCESSION



(Photo B. Rast, Fribourg.)

A la procession de la Fête-Dieu, à Fribourg, le Saint-Sacrement est suivi de la Confrérie du Saint-Sacrement et des autorités cantonales, communales et paroissiales ayant leur siège à Fribourg, précédées de leurs huissiers en manteaux, et chacun portant une lanterne processionnelle.

La Confrérie du Saint-Sacrement fut érigée canoniquement en 1652, puis reconstituée en 1717. Les confrères se tiennent de chaque côté du dais et portent chacun une lanterne à ses armoiries. Les lanternes actuelles, toutes du même type, ont été exécutées vers 1895 par le serrurier Henri Fragnière, à Fribourg.

Les Conseillers d'Etat et Juges au Tribunal cantonal ont des lanternes aux armoiries du canton.

Quant aux membres des autres autorités, ils portent des lanternes des plus disparates, en tôle mince, les unes très simples, les autres compliquées, de style simili-gothique d'un goût assez douteux.

La Justice de paix a inauguré en 1944 de nouvelles lanternes, œuvre du maître-feronnier Willy Brandt, à Bulle. Elles sont en fer forgé, simples et élégantes, de 58 cm de hauteur. Tout en étant très modernes de style, elles demeurent dans la tradition des lanternes processionnelles. Alors que les autres lanternes sont peintes en noir, avec des parties dorées et argentées, celles-ci ne sont recouvertes d'aucune peinture: elles ont la belle teinte du fer naturel, légèrement assombri par une couche anti-rouille transparente. La seule note un peu vive est donnée par l'écusson fixé au fût, soit les armoiries écartelées du canton et de la ville, qui rappellent ainsi que si la Justice de paix est une autorité cantonale, sa juridiction ne s'étend que sur la commune de Fribourg.

Ces nouvelles lanternes font honneur à l'artisan de goût et de talent qui a exécuté ce beau fer forgé.

B. V.

AU QUARTIER DE L'AUGE

Nulle part, ailleurs, en pays de Fribourg, le moyen âge ne se manifeste avec autant d'intensité. Les monuments d'architecture gothique ou du moins leurs vestiges abondent encore malgré les déprédations et les transformations effectuées depuis la fin du XVIII^e siècle en vue de moderniser ces vieilles maisons. Que de portes ouvragées avec leurs heurtoirs en fer forgé ont disparu ! Combien de ces grilles forgées avec art que le XVIII^e siècle nous prodiguait ont été enlevées ! Malgré la démolition du Muggenthurm et de la chapelle du Petit-St-Jean, les monuments, les façades ou les simples éléments décoratifs que nous possédons encore forment un ensemble assez homogène pour qu'on puisse évoquer une époque et des traditions qui firent jadis, de ce quartier, un centre de la bourgeoisie aisée de la capitale.

Qu'il me suffise de rappeler ici que cette opulence était due à l'industrie et au commerce. Nos ancêtres fabriquaient des draps et des cuirs réputés et les exportaient par voie d'eau. Les bateaux venaient charger leurs précieuses cargaisons non loin du couvent des Augustins. Ces bourgeois, fiers de leur réussite, étaient gens de goût. Ils se construisirent de solides maisons en pierre et les firent décorer plus ou moins richement suivant leurs moyens. Les fenêtres des deux étages que comprenaient habituellement les édifices des XIV^e et XV^e siècles, puis du XVI^e siècle, ainsi que la porte d'entrée étaient de style gothique. En effet, elles étaient ornées de moulures, de colonnettes et parfois surmontées de motifs sculptés, vraies dentelles de pierre. Ces sculptures, ces moulures, ces encadrements étaient polychromés, soit peints en rouge, en brun ou en bleu et rehaussés d'or, comme les voûtes des églises. Les portes elles-mêmes rivalisaient avec les meubles élégants des

ébénistes. Les larges avant-toits destinés à protéger des intempéries la molasse des façades, les décorateurs des XVII^e et XVIII^e siècles les ornèrent de panoplies, de faisceaux, d'armoiries et de rinceaux. Quant aux intérieurs, les documents parvenus jusqu'à nous, bien que disséminés, suffisent à nous les faire connaître. Une élégante simplicité était plus de coutume qu'on ne le pense habituellement, car les travaux de lambrissage ont toujours coûté cher. Et les splendides meubles ouvragés étaient un luxe, mais la dépense était faite pour des générations.

L'absence du confort, au temps passé nous fait que trop apprécier celui de notre époque, encore qu'il n'existe vraiment que dans les immeubles modernes. Que de progrès réalisés dans le domaine de l'éclairage, du chauffage, de la cuisine et dans les installations sanitaires ! Ombres et lumières, — noir et blanc — il y en eut toujours, même au bon vieux temps, et que l'on ne se leurre point, il y aura toujours le revers de la médaille.

Vint une époque malheureusement où la roue de la fortune tourna. Les belles industries des draps et des cuirs, pour des causes diverses, périclitèrent au cours du XVI^e siècle et la prospérité disparut peu à peu. Les propriétaires ne purent pas toujours maintenir en bon état leurs immeubles. L'indifférence, l'ignorance et l'incurie firent le reste. Sauf de rares exceptions, les intérieurs ont tout perdu de leur ancien cachet. Par contre les façades ont moins subi les outrages du temps et des hommes. Si ce vieux bourg, qu'est l'Auge, doit être conservé pour les générations futures, avec un aspect qui rappelle le glorieux passé de Fribourg, il est pressant de lui apporter des soins intelligents, méthodiques et soutenus. Les trois quarts des immeubles réclament soit d'urgentes restaurations, soit des rénovations minutieuses, soit la reconstruction des intérieurs.

Nous devons être pénétrés de ce principe, qu'avant même toute autre considération, il faut conserver et accentuer même le caractère médiéval du quartier et cela par tous les moyens à notre disposition. Au cours du siècle passé et au commencement de celui-ci, trop souvent les rénovations entreprises n'ont pas été autre chose que des enlaidissements. On évoquait avec force le progrès, mais

progrès n'est pas synonyme de laideur ou de défiguration. Que d'erreurs commises ! Erreur, la suppression des toits en saillie, nécessaires à la protection des façades ; erreur, la peinture à l'huile, sinon le crépissage des façades en molasse ; erreur, la transformation des fenêtres gothiques en vulgaires ouvertures rectangulaires sans style ; erreur, la transformation des entrées de maisons ; erreur, l'enlèvement des portes ouvragées, des grilles et des enseignes en fer forgé, des statues et autres éléments décoratifs ; erreur, la suppression des poutres et solives, des consoles, des lambris et des plafonds en bois qui ornaient, jadis, les chambres.

Au contraire, si l'on s'applique à entretenir et à restaurer avec goût ce qu'il y a encore d'intéressant en l'Auge, ce « reste » mis en valeur suffira encore à constituer un ensemble homogène, riche en souvenirs historiques, en coins d'un pittoresque charmant où le gothique voisine avec l'art baroque.

J'éprouve une réelle satisfaction à signaler maintenant quatre immeubles de ce quartier qui peuvent, à plus d'un titre, servir d'exemples. Dans cette vaste entreprise de restauration, ils sont une preuve éloquente que l'association du passé et du présent, du beau et de l'utile, est toujours possible, quand on le veut.

Rue d'Or 98

Cet immeuble, comprenant un rez-de-chaussée et deux étages, se trouve non loin du pont de Berne. Il y a cinq ans, ce n'était encore qu'une maison d'une vétusté extrême.

Une façade sévère de style gothique présentait une belle ordonnance. Un toit à pente raide, descendant assez bas, coiffait, sans grâce, cet édifice. L'ensemble cependant frappait le passant averti.

On peut placer la construction de cet immeuble dans la première moitié du XVI^e siècle. Cette maison possède au deuxième étage, un groupe de deux fenêtres surélevées. Les moulures des fenêtres, que ce soient celles du premier ou du second étage sont sobres, sans surcharge. L'architecture gothique de cette époque est caractérisée, en effet,

par l'établissement au deuxième étage de fenêtres de ce genre avec travées en croisillons. Cet usage est inspiré par la Renaissance.

Comparée aux immeubles de la même époque, elle tient avantagement la comparaison.

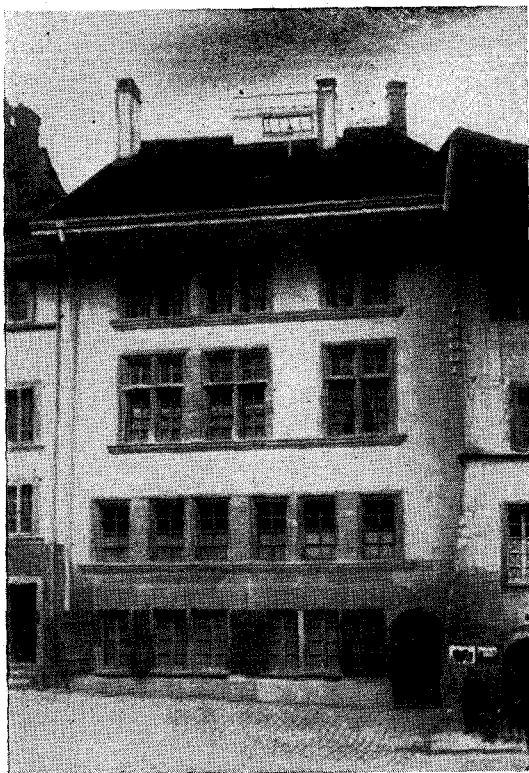
En 1811, l'immeuble portait le n° 77, il appartenait à Joseph Morey, propriétaire également des édifices voisins, nos 78 et 79. A ce moment-là, la maison était inhabitée. En 1827, Nicolas Bendeley ou Bendelet en devint propriétaire. Dix-sept ans plus tard, l'immeuble était la propriété de Louis Schaller, brasseur, qui y installa son entreprise. En 1854 on l'appelait l'ancienne brasserie et il passa à Jean Schaad, charpentier. Il porte, depuis, le n° 98 qui n'a plus changé. Joseph Eicher (en 1882), Albert Scheurer (en 1891), Anna Heiniger, fille de Jacob (en 1893), Edouard Christ, fils de Pierre, laitier (de 1905 à 1940) en deviennent successivement propriétaires.

A simple titre documentaire, je note les taxes cadastrales pour la même époque: 1000 fr. (1814); 1200 (1827); 1500 (1829), 3800 (1844); 1400 (1864); 2200 (1882); 3500 (1894) et 10 000 (1915).

En 1940, la Société pour l'amélioration du logement populaire s'en rend acquéreur. Il faut louer cette société, l'admirer sans réserve et la féliciter de l'importante besogne qu'elle a déjà réalisée. Certes, elle poursuit, avant toute autre considération, un but social et philanthropique hautement appréciable, en mettant à disposition des bourses modestes, des logis convenables et salubres avec un loyer adapté à leurs possibilités. Si son but n'est ainsi point celui d'une entreprise commerciale, elle doit tout de même veiller à ce que sa situation financière soit équilibrée et même sa gestion rentable. On appréciera d'autant plus son action sociale qu'elle tient compte des exigences de l'esthétique et de l'hygiène. Elle a le souci constant d'améliorer, d'approprier et de transformer ses immeubles, avec goût tout en respectant et en sauvegardant leur style et leur cachet. Elle contribue ainsi précieusement à maintenir l'ambiance du vieux Fribourg.

Au point de vue artistique, la transformation de la façade était une délicate entreprise. Quant à l'intérieur, il

n'offrait plus d'intérêt. Au deuxième étage, on retrouva bien l'ancien plafond de la grande salle avec de belles et



(Photo P. Kessler.)

Le n° 98 de la rue d'Or, intelligemment rénové, est un bel exemple d'une heureuse transformation d'immeuble ancien.

grandes poutres, mais, hélas, elles étaient si délabrées, qu'il n'était pas possible de les restaurer.

La Société demanda à M. Guido Meyer, architecte, d'établir les plans et confia les travaux à l'entreprise de M. Edmond Weber, ingénieur.

La robuste façade, avec son ordonnance séculaire a été maintenue. Sans élever la maison, on put aménager un troisième étage dans les combles et il fut doté de fenêtres décorées des mêmes moulures que celles des étages inférieurs. L'ancien avant-toit à pente raide fut supprimé. Cependant, comme une maison ancienne serait défigurée sans un avant-toit proéminent, les parties intéressées tombèrent d'accord pour faire un toit en saillies plat, et non plus incliné, mais tout de même assez large. Cet avant-toit possède de bonnes proportions, mais il écrase un peu le nouvel étage, parce qu'il ne se trouve aucun espace entre-deux. C'est dommage, l'esthétique en souffre, de même que l'hygiène; ce nouvel étage est de ce fait privé de soleil, une grande partie de l'année, bien qu'il soit exposé au midi. Il aurait fallu surélever le toit, mais c'était un autre histoire, car on se heurtait aux droits des propriétaires voisins, ainsi qu'à des frais élevés. Ce détail nous révèle les difficultés que l'on éprouve à transformer d'anciennes maisons. Je regrette que la façade n'ait point été dépouillée de son crépissage pour rendre visible l'appareil de molasse; c'eût été surtout préférable de restaurer les encadrements des fenêtres et les cordons avec de la molasse et non pas avec de la pierre artificielle. Les frais auraient été si importants qu'il fallut, hélas, y renoncer. Quel dommage que des subsides spéciaux ne soient point prévus, pour maintenir dans toute leur intégrité, les façades anciennes en pierre de taille. Leur conservation, actuellement, demande de tels sacrifices financiers, qu'ils dépassent les possibilités des propriétaires. Ce fut le cas ici. Les associations s'intéressant aux quartiers du Vieux-Fribourg devraient étudier ce grave problème.

Jadis, cette maison comprenait deux logements. Aujourd'hui, elle en abrite six, de deux, trois et quatre chambres. Tous ces appartements ont, au moins, une pièce, sinon deux, orientées vers le sud.

« Rien n'a été négligé pour rendre cette maison aussi confortable que possible et les prix de location restent accessibles aux bourses modestes. » Ce sont là les paroles mêmes d'un honorable locataire de cet immeuble. Ainsi la Société pour l'amélioration du logement populaire réalise, sans bruit, une œuvre humanitaire des plus méritoires.

LA MAISON STREBEL

Rue d'Or 91

A l'intersection de la rue d'Or et de la ruelle des Drapiers, on se trouve en présence non plus d'une maison restaurée, mais d'une construction nouvelle.

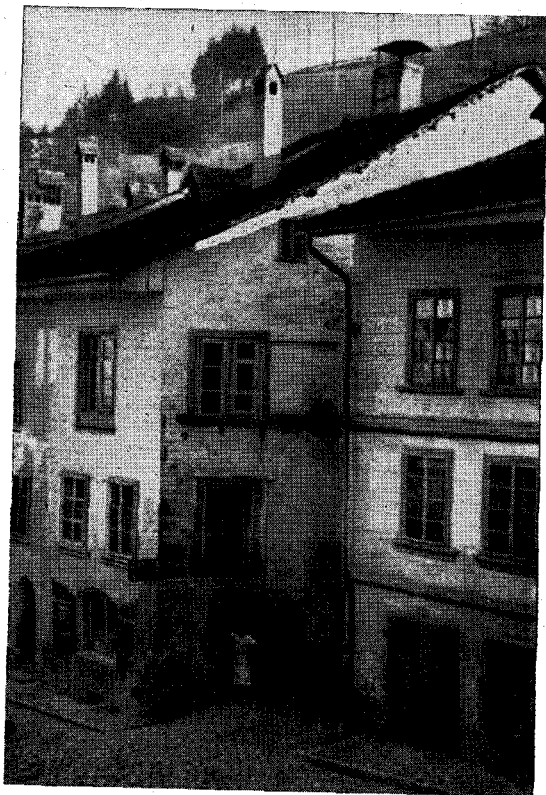
En effet, il s'y trouvait, jadis, deux petits immeubles d'une vétusté affligeante qui ne présentaient en outre ni cachet artistique, ni intérêt archéologique. On y trouvait encore quelques vestiges de fenêtres gothiques du XVI^e siècle, les fenêtres ayant été transformées probablement au commencement du siècle passé. La démolition de ces deux maisons ne causait, par conséquent, aucune perte.

Cependant, une certaine harmonie règne dans la rue d'Or, bien que les immeubles ne soient pas tous de la même époque. La parenté, qu'ils ont entre eux est due à la similitude des matériaux et aussi à la patine du temps. Si la transformation d'un immeuble ancien est chose délicate, que doit être la construction d'une maison neuve, au milieu de tant de monuments historiques ?

M. et Mme Bernard Strebel, boulanger, conseillés et aidés par un architecte de talent, M. Vaucher, tentèrent cette périlleuse expérience. Œuvre audacieuse que cette entreprise ! Car, bâtir un nouvel immeuble dans cette rue d'Or était une gageure non seulement au point de vue artistique, mais aussi au point de vue commercial. L'essor économique du quartier est des plus limités, seuls, quelques magasins peuvent s'y maintenir et encore grâce à une gestion extrêmement prudente.

M. Vaucher se joua de toutes les difficultés. Il édifia une demeure comme l'eût fait un maître d'œuvre du XVI^e siècle, mais avec les moyens modernes de construction. S'inspirant de l'ambiance locale et s'en pénétrant avec beaucoup de goût et avec une intelligence avvertie, il bâtit ainsi une belle maison d'un style gothique modernisé s'harmonisant heureusement avec l'ensemble de la rue ; il ne

manque qu'un peu de patine: les brouillards de la Sarine s'en chargeront bien vite.



(Photo Rutschmann, Fribourg.)

L'ancienne maison Strebel.

Le style adopté est étranger au néo-gothique, genre déplaisant et faux, il n'a qu'une ambition: s'adapter, s'unir au gothique vénérable et authentique des façades voisines. La porte d'entrée en ogive, je l'aurais vue, avec plaisir, sommée de l'écu du propriétaire, écusson sobre, sans bal-

daquin. M. Strebel peut le faire placer à bon droit et sans forfanterie, car il a fait œuvre belle et utile. Comment ne



(Photo Rutschmann, Fribourg.)

La nouvelle maison Strebel.

soulignerais-je pas l'ingénieuse disposition des fenêtres, entre autre de celles du magasin. Ces dernières n'évident point le rez-de-chaussée, comme on peut le voir dans d'autres restaurations. J'aurais désiré cependant les voir tenues

plus rigoureusement à une même hauteur, afin de rester davantage dans l'esprit du gothique. Je regrette, certes, que la molasse soit absente de ces deux façades et surtout des encadrements des portes et des fenêtres. Si cet immeuble avait été construit en pierre de taille, au lieu de l'être en briques, il serait parfait. La lacune n'est point imputable à l'architecte, ni même aux propriétaires ; seul, le coût extraordinairement élevé de la construction en pierre de taille en est la cause. C'est regrettable, mais faisons impartialement la part des choses et reconnaissons que la maison Strebél est une heureuse réalisation. Elle est incontestablement un embellissement pour la rue et elle fait honneur à ses constructeurs.

Que le succès couronne et récompense la hardiesse de l'entreprise et puisse aussi ce boulanger novateur confier, dans un proche avenir, à son laboratoire la confection de quelque spécialité qu'il ressusciterait, afin que le palais, après les yeux, trouve par lui une satisfaction bien fribourgeoise !

LA MAISON FIVAZ

Rue d'Or 112

Dans *La Liberté* du 23 octobre 1941, M. Charles Egger relatait la restauration de l'immeuble n° 112, à l'angle de la rue d'Or et de la Samaritaine. « Cette importante et heureuse restauration, est un embellissement pour le quartier de l'Auge. Elle fait honneur à la propriétaire de l'immeuble, M^{me} veuve Heimo, ainsi qu'aux fils d'Oscar Cotting qui en furent les habiles artisans. » Cette appréciation élogieuse est bien dans la note qu'il sied et il m'est agréable de pouvoir présenter cette intéressante maison.

Point n'est question ici de reconstruction ou de transformations intérieures ; les travaux d'aménagement, en vue de garder à l'immeuble sa valeur commerciale, ont toujours préoccupé M^{me} Heimo ; de ce fait la maison est bien entretenue.

Les deux maisons voisines sont toutes différentes. L'une, celle de la rue de la Samaritaine est un édifice du XVIII^e siècle : l'auberge du Soleil Blanc ; l'autre celle de la rue d'Or, une maison gothique avec une tourelle Renaissance. Mais cette maison gothique n'est point comme les autres, car il semble s'en dégager, comme un parfum mystique. En effet, cette vieille demeure, telle une momiale, ramassée sur elle-même, au tranquille visage ourlé de sa sobre coiffe, s'éclaire d'une rangée de fenêtres décorées d'ogives, si menues et si dépouillées de tout ornement qu'elle ressemble davantage à un cloître qu'à une maison locative. Cette entrée de la rue d'Or est si étroite, qu'elle n'offre qu'un passage. Point de stationnement ici, ni de place de jeu, mais du recueillement, du dédain de la vie fiévreuse de notre époque. La maison Fivaz, elle, s'élance vers le soleil, vers la lumière : elle manifeste la volonté de lutter, pour une existence meilleure, tandis que sa voisine, noyée dans l'ombre, se replie sur son passé qui fut beau également et ne vit plus que de souvenirs. Les demeures, comme les humains, ont leurs joies et leurs douleurs.

Vis-à-vis de la maison Fivaz, se trouvent des constructions banales. Celles-ci étaient, jadis, prolongées par deux édifices qui s'avançaient sur la petite place de la Samaritaine. L'une appartenait à une famille de Ræmy qui y avait assigné son droit de bourgeoisie et l'autre était l'immeuble Progin¹, elles ont été détruites par un incendie. Ainsi la place de la Samaritaine, surtout du côté de la place du Petit-St-Jean, devait, toutefois avant ce sinistre, avoir un aspect plus intime encore et la maison Fivaz semblait être protégée et entourée comme une vénérable aïeule.

Aïeule, elle l'était parmi les maisons de Fribourg. On allait d'ailleurs s'en apercevoir, quand, en 1941, les fils de feu Oscar Cotting, tailleurs de pierre, ravalèrent les deux

¹ Détail intéressant à relever, la maison de Ræmy avait sur sa façade un soleil sculpté. Aurait-elle, une fois, abrité une auberge du Soleil ? Quand à l'immeuble Progin, il était l'un des rares qui possédait sa chapelle domestique. La croix de l'autel, après avoir été vendue à M. Grumser, anti-quaire, a été acquise, par la suite, par M. Tobie de Ræmy. Une statue de la Vierge, provenant également de cette chapelle se trouve, actuellement, à l'église de St-Maurice.



(Photo Mülhauser, Fribourg.)

La maison Fivaz.

façades. Jusqu'ici, en effet, l'appareil de pierres de taille disparaissait sous un épais crépissage.

Cette maison à trois étages, est bâtie en moëllons de molasse, et coiffée d'un toit mansard. La façade de la rue d'Or, la plus importante, a vu, au cours d'anciennes restaurations, se transformer presque toutes ses fenêtres. Elle possède bien encore trois fenêtres, sortes de baies cintrées rappelant celles de certains rez-de-chaussées gothiques, qui ne manquent pas de cachet. Elles sont les seules qui existent encore, à ma connaissance, à Fribourg¹.

La façade, donnant sur la place de la Samaritaine, est étroite, mais elle retient toute notre attention. Le rez-de-chaussée, remanié, ne présente pas d'intérêt artistique. Quant au premier étage, la rangée de cinq fenêtres, à laquelle fait suite celle qui se trouve à l'angle de la grande façade, est d'un style gothique simple, sans ornement. L'intérêt se porte principalement sur le deuxième étage, car on y a découvert les deux groupes de motifs en ogive qui, d'emblée, ont provoqué la surprise et l'admiration.

Si nous passons en revue les maisons gothiques de notre ville, nous constaterions que la plus ancienne ne remonte guère au-delà du milieu du XV^e siècle. Je prends à dessein le spécimen le plus représentatif de l'Auge, le n^o 215 de la rue de la Palme, la maison Mooses. Cet édifice s'enorgueillit de motifs décoratifs d'une rare beauté et d'une extrême élégance — ces sculptures-là se rattachent au pur gothique flamboyant. On ne peut ainsi le faire remonter au-delà du milieu du XV^e siècle, bien qu'il soit l'un des plus anciens de Fribourg. Un autre point de comparaison intéressant, ce sont les fenêtres du n^o 23 de la rue de la Samaritaine. La décoration gothique en est sobre et en harmonie avec la construction même de la fenêtre, ce qui est important. Elle se rapproche beaucoup de celles de la maison Fivaz. Cependant autant la composition du dessin plus riche que l'exécution plus lourde nous défendent de remonter au-delà de la fin du XV^e siècle. Il y a lieu dans l'appréciation du

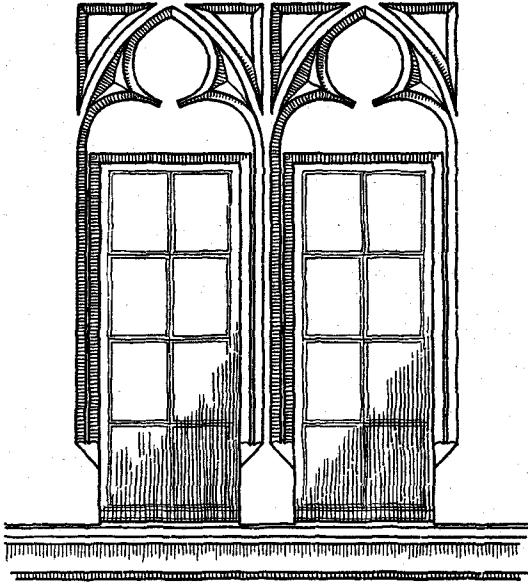
¹ Une fenêtre cintrée, d'un même genre, se voit aussi au Court-Chemin.

gothique surtout, parce qu'il a eu une longévité extraordinaire dans notre pays, de retenir ce principe: en général, plus le gothique est ancien, plus il est simple et dépouillé de fantaisie. Au contraire, plus le dessin est compliqué et figolé, plus le gothique est d'une époque tardive.

La découverte de la décoration des fenêtres du deuxième étage de la maison Fivaz est intéressante à cet égard. On y voit deux groupes de fenêtres jumelées, chacun est surmonté d'un motif sculpté représentant une arcature en ogive. Les montants de chaque groupe sont ornés de moulures prolongeant le dessin du linteau. La moulure du centre n'a cependant pas été reconstituée. La décoration est ainsi intimement liée à l'architecture. L'élément décoratif est simple, mais quelle personnalité ne confère-t-il pas à cet immeuble ! Ces ogives, d'un style pur, sont tracées avec élégance et le tout est très sobre. Ainsi ce motif en ogive est en rapport direct avec la fonction de la fenêtre, le regard de la maison sur l'extérieur. Ces fenêtres-là succèdent aux fenêtres ogivales que nous voyons dans les églises et les chapelles gothiques. Dans l'architecture civile de Fribourg, la maison la plus ancienne que l'on connaisse, est la maison de Techtermann dont une partie possède encore une fenêtre ogivale du XIII^e siècle. (P. DE ZÜRICH: voir reproduction dans *La Maison bourgeoise*.)

Un détail frappera certainement le passant en regardant ces fenêtres. Il constatera avec étonnement que les extrémités des ogives s'évasent et ne suivent pas une trajectoire normale. La ligne est même forcée davantage aux fenêtres de droite qu'à celles de gauche. Les bases des montants centraux sont, en outre, extraordinairement élevées. Il se pourrait que ces fenêtres proviennent d'une autre maison, évitant ainsi une destruction certaine, ou même, qu'elles eussent été simplement replacées au cours d'une reconstruction de l'immeuble. On pourrait admettre également que des réparations ont eu lieu plus ou moins gauchement, car ce qui frappe le plus: c'est de constater que la largeur des fenêtres ne correspond pas à l'encadrement des motifs sculptés, ainsi que cela devrait être. Cédant à des habitudes nouvelles, on aurait éprouvé le besoin d'élargir ces fenêtres autant qu'il était possible et pour cela un raccord

de l'ogive avec les montants devenait nécessaire. Cet arrangement est certes ancien, il pourrait remonter au XVII^e siècle déjà. Quant aux montants du centre, ils ont subi une adjonction, par la base, afin d'éviter la réfection toujours



Reconstitution des fenêtres de la maison Fivaz,
telles qu'elles devaient être.
(Dessin H. Nicolet.)

coûteuse des moulures détériorées. Les fenêtres de la maison von Velschen, à Thoune, nous donnent exactement les proportions et la silhouette que devraient avoir les fenêtres de la maison Fivaz.

Le troisième étage est récent et ne daterait que de 1898 ou 1899, il a été aménagé sans que l'on ait eu besoin de soulever le toit. Le toit primitif était naturellement bien différent de celui qui existe actuellement, puisque celui-ci est mansard et ne convient pas à cet immeuble.

Et maintenant, peut-on donner un âge à la maison Fivaz ? A l'appui du rapide exposé que je viens de faire, il semble bien que par ces sculptures on ait un élément qui situe l'immeuble dans le temps. Il n'y a pas de doute qu'elle précède, en âge, les maisons du milieu du XV^e siècle que nous considérons jusqu'ici, et à juste titre, comme les plus anciennes. En effet, les différents éléments qui caractérisent la maison Fivaz, principalement la pureté et le dépouillement de la décoration gothique de ses précieuses fenêtres me feraient admettre que nous avons là, une construction profane, dans le style ogival primitif — la plus ancienne, l'unique pour le moment, à Fribourg — et je me permettrai de situer sa construction au commencement du XV^e siècle, si ce n'est à la fin du XIV^e siècle déjà.

Ainsi, elle serait bien une aïeule des maisons de notre ville¹.

Si je n'ai pas trouvé, à Fribourg, quelque élément pouvant être comparé à la maison Fivaz, j'ai eu l'avantage de trouver à Thoune un document de première importance. Il s'agit de la maison von Velschen. Cette antique et vénérable demeure était au XIV^e siècle la propriété de la famille de ce nom. Elle possède sur la façade latérale des fenêtres cintrées dans le genre de celles que nous avons à la maison Fivaz, elles sont cependant plus petites que les nôtres et le profil de l'embrasure est différent. Sur la façade principale de cette maison de Thoune, se trouve entre autres un groupe de fenêtres avec linteau décoré d'ogives dans l'état primitif. Cette décoration est pareille à celle des fenêtres ogivales de la maison Fivaz. Seulement celles de Thoune n'ont pas subi les transformations de celles de Fribourg. Elles se présentent dans toute leur harmonie. Faire ainsi un rapprochement entre ces deux demeures ne serait aucunement téméraire quant à l'époque et à l'ambiance qui caractérisent l'une et l'autre. On y retrouve, en effet, le caractère et le même principe décoratif. La ressemblance

¹ Bien que la maison de Techtermann, haut du Stalden, possède, comme je viens de le dire, une fenêtre en ogive du XIII^e siècle, elle ne peut cependant pas être considérée comme étant de cette époque. La plus grande partie de son imposante construction date du XVI^e siècle.

avec la maison von Velschen, à Thoune, est un argument sérieux.

Les choses s'accordent cependant moins bien si nous comparons l'appareil de pierre de l'immeuble Fivaz avec celui des maisons gothiques que nous avons à Fribourg. Quelle différence de métier et de technique de construction ne trouve-t-on pas entre la maison Fivaz et les différentes constructions gothiques.

La maison Fivaz présente des murs construits avec des matériaux irréguliers. Les moëllons servant à la construction de l'angle de l'immeuble comme ceux qui ont été utilisés pour les encadrements des fenêtres du premier et du deuxième étage non pas de régularité. J'ai fortement l'impression que cet appareil a été construit pour être crépi, car si l'appareil avait été destiné à rester découvert, un maître d'œuvre de l'époque n'aurait pas toléré un travail de ce genre.

Que s'est-il donc passé ?

On peut supposer encore une fois que cette maison a été reconstruite à une époque indéterminée et dans cette reconstruction on aurait incorporé des matériaux anciens. J'admettrai plutôt que l'immeuble n'a pas été reconstruit, que nous avons bien devant nous la construction primitive mais que celle-ci a vu transformer et réparer les façades à plusieurs reprises. Ces dernières étaient passées à la chaux, suivant l'usage du temps ou, même, recouvertes d'un crépissage et blanchies ensuite.

* * *

La maison Fivaz eut différents propriétaires au XIX^e siècle.

En 1814, elle appartenait à Jean Zbinden, dit Benoet ; elle portait le n^o 99.

Huit ans plus tard, Joseph Corpataux, charpentier, en devient le possesseur. Des descendants ou des héritiers le resteront jusqu'au jour où dame Sophie Limat, née Schaad, feu Julien, laitier, l'achète.

M^{lle} Augustine Fivaz, fille de feu Sulpice, s'en rend acquéreur le 29 mars 1899 en association avec M^{mes} Anna

et Marie Zehntner et le 4 septembre 1924, M^{me} Anna Heimo, née Zehntner, veuve de Jean, en devient la seule propriétaire.

La maison comprenait jadis four, boulangerie et magasin. Le commerce d'épicerie que M^{lle} Fivaz y avait établi devint prospère et M^{me} Heymo le transporta, voici plusieurs années au n^o 26 de la place de la Samaritaine.

En 1814, la taxe de l'immeuble n'était que de 800 fr. ; en 1829, de 1500 fr. parce qu'on y fit pour mille francs de réparations l'année précédente. On l'estime successivement 4500 fr. (1844) et 5000 fr. (1864).

En 1899, la taxe s'est élevée à 10 000 fr. parce qu'on y aménagea, probablement l'année précédente, l'appartement du troisième étage.

* * *

M^{lle} Augustine Fivaz était une personne de grand mérite. Elle sut allier avec un tact parfait les intérêts de son négoce à son rôle social et charitable. C'était une personnalité d'une grande noblesse de sentiments et son souvenir est encore vivant dans le quartier. Il me sied ainsi de consacrer l'usage établi et d'appeler le n^o 112, la maison Fivaz, en souvenir de cette personne la plus représentative des propriétaires de l'immeuble depuis le début du siècle passé.

LA MAISON BRÜGGER

Stalden 7

Rude montée ou vertigineuse descente, cette voie à pente extraordinairement accentuée qu'on appelle le Stalden, est à elle seule une curiosité pour le touriste ; mais pour le Fribourgeois, elle est avant toute autre considération le passage principal entre l'Auge et le Bourg. Elle nous apparaît, dès lors, comme le trait d'union séculaire entre le passé et le présent. Il est plus encore, ce Stalden qui se soude à la roche et se confond avec elle jusqu'à ne faire qu'un bloc, il est l'échine même, de ce grand corps qu'est la cité,

admirablement charpentée et résistante. A cause de sa fonction et des accidents de ce terrain, les maisons du Stalden ont également une physionomie bien particulière. Elles sont trappues, ramassées, robustes comme les bûcherons qui peinent avec leur charge qu'elles voient journellement passer.

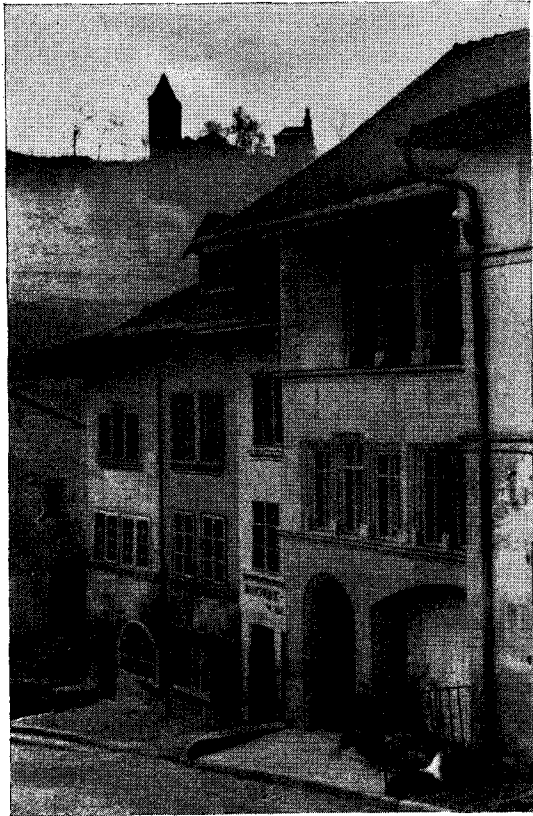
Il est regrettable que peu de ces édifices aient conservé l'accent gothique, un cependant occupe une place honorable. Il s'agit du n° 7, que j'appellerai la maison Brügger. Cette demeure a cette particularité d'être double à l'exemple de quelques autres constructions dans le quartier. Deux maisons distinctes sont bâties l'une devant l'autre et séparées simplement par une courette.

La façade donnant sur la rue est remarquable de proportion et d'harmonie. Le cachet de ces maisons est dû à leur déclivité d'abord et à l'inégalité de l'alignement ensuite. En effet, les immeubles à cet endroit sont disposés de manière à permettre à la chaussée étroite de prendre quelque largeur vers le bas. Ainsi, il règne une certaine solitude autour de ces demeures, solitude qui sied à leur caractère et qui fait ressortir la note médiévale de la maison Brügger. De style gothique du XVI^e siècle, elle présente au passant ses fenêtres si soigneusement ornées du premier étage et ses deux grandes fenêtres à meneaux du deuxième étage. Le tout est complété, très heureusement, par un avant-toit assez large et, au loin, le groupe de Lorette semble lui être une protection et un diadème.

Avec la maison Brügger, nous sommes en présence d'une architecture représentant le dernier stade de la grande époque gothique: le style vers le milieu du XVI^e siècle. Cet immeuble nous en donne bien les caractéristiques. Considérons d'abord la disposition des fenêtres. Au premier étage, nous voyons entre autres un groupe de trois fenêtres, dont l'une, celle du milieu, est plus haute. Cette disposition, inspirée par l'architecture de la Renaissance, caractérise la nouvelle orientation du style gothique; au deuxième étage, nous apercevons deux grandes fenêtres avec meneaux en croisillon, inspirées également de la Renaissance.

Les sculptures ornant les dessus de fenêtres sont passées de mode. L'ornementation consiste en un encadrement de

toute la fenêtre avec une gorge, avec des pénétrations et des intersections de moulures et surtout avec une baguette,



(Photo M. Poffet.)

La maison Brügger.

sorte de frêle colonnette, supportée par une petite base droite ou en spirale ornée de petits motifs. Quant aux fenêtres du deuxième étage, leur décoration est assortie à

celles du premier étage, la baguette avec sa base est cependant supprimée ici.

Nous avons diverses constructions de cette époque à Fribourg. Elles sont d'ailleurs encore nombreuses en Suisse. A Bâle, notamment le style gothique du XVI^e siècle a laissé des exemples d'une richesse de décoration étonnante. Il semble qu'à Fribourg le sens de la mesure ait été plus accentué, car dans toutes les constructions gothiques on note, chez nous, une certaine austérité imposante, ce quelque chose d'équilibré et de tempéré uni à une bonhomie engageante.

* * *

L'immeuble n° 7 appartenait, au commencement du siècle passé, à Joseph-Emmanuel Moser, armurier et huisier d'Etat, frère d'Aloys Moser, le génial facteur d'orgues.

A partir de 1855, il fut la propriété d'André Blatter, feu Jean, puis de Jean Roos, boucher et de Joseph Hochstettler, architecte. Ce dernier le vend à Pierre Jacobi, fondateur à Sulgenbach (Berne).

Pierre Brügger, menuisier, s'en rend acquéreur le 6 mai 1882 et la maison reste aux mains de ses descendants jusqu'à ce jour. Actuellement, il appartient à M. Joseph Brügger, député.

Voici les taxes pour la même époque: 1000 fr. (1814); 1200 (1824); 2600 (1844); 2800 (1855); 5500 (1864); 5600 (1877).

Cet immeuble a été restauré en 1914 avec une rare compréhension du gothique, par le soins de l'entreprise Peissard Félix, Fribourg. Direction: M. Spielmann, architecte. Il se trouve dans un état de conservation et de fraîcheur parfait. Il est entretenu par son propriétaire actuel avec un soin méticuleux. Il ne fait pas seulement honneur à son possesseur, mais il est un embellissement pour la rue. Pour le touriste et l'amateur d'art, il est une page ouverte de ce grand album d'art que Fribourg lui présente depuis tant de siècles.

* * *

Aujourd'hui, en face d'une Europe bouleversée, nous sommes émus par tant d'irréparables destructions. Que Fribourg au moins conserve avec un soin plus attentif et plus jaloux le legs du passé, car l'image de la patrie est, avant tout, faite par le site, le village, la cité, la rue même où l'on a vu le jour et où l'on a essayé ses premiers pas. Supprimer, altérer même ce précieux décor, c'est détruire pour une large part l'ambiance, le climat ou naît, se forme et se fortifie, inconsciemment souvent, le premier sentiment patriotique.

Aussi, plus que jamais, soyons attentifs et vigilants.

PAUL KESSLER.

OUVRAGES CONSULTÉS:

P. DE ZURICH: *La Maison bourgeoise, Fribourg.*

D^r R. ANHEISSER: *Architecture suisse ancienne.*

Renseignements de MM. les Archivistes d'Etat et de M. le Conservateur du Registre foncier, que je remercie sincèrement de leur inépuisable bienveillance.

Documentation personnelle.

M. PIERRE AEBY

PRÉSIDENT DU CONSEIL NATIONAL

L'élection du président du Conseil national a lieu généralement sans heurt et sans surprise. Le vice-président en charge reçoit presque automatiquement l'investiture de ses collègues, dont il obtient un plus ou moins grand nombre de suffrages. Nous ne connaissons qu'un seul cas où le vote eut un résultat différent. On pouvait donc dire avec certitude que le 4 décembre 1944, M. Pierre Aeby serait appelé à diriger les débats de la Chambre des représentants du peuple suisse. Bien que préparée à l'heureuse nouvelle qui allait lui parvenir, le canton de Fribourg l'accueillit avec une joie sans mélange, accompagnée d'une légitime fierté. M. Aeby n'est-il pas l'une des figures les plus populaires de notre république et n'était-ce pas la première fois que l'un des nôtres occupait le fauteuil présidentiel du Conseil national ? Au surplus il était brillamment élu, par un chiffre de voix rarement atteint dans cette assemblée très diversement composée. L'autorité dont il y jouit et les sympathies qu'il a su s'y créer s'affirmaient avec éloquence.

Né à Fribourg le 6 mai 1884, fils de Paul Aeby, qui fut lui-même syndic et conseiller national, petit-fils par sa mère de l'avocat Louis de Wuilleret, auquel on doit pour une large part l'essor du parti conservateur fribourgeois, M. Pierre Aeby était destiné à jouer un rôle de premier plan dans notre vie publique. De fait, sorti bachelier du collège d'Einsiedeln, faisant d'excellentes études de droit, qu'il couronnera par le doctorat, à Fribourg, Bonn, Berlin et Paris, il s'impose de suite dans les milieux de la jeunesse universitaire et plus spécialement de la Société des Etudiants suisses, dont il devient président central en 1908. Tout en pratiquant le barreau, il enseigne comme privat-docent, et c'est précisément vers le professorat que le portent ses goûts et son attachement à notre « Alma Mater », où dès 1913 il est titulaire de la chaire de droit civil et de droit commercial, et dont il est nommé recteur en 1940¹. On le voit à la direction de l'Ecole supérieure de commerce pour jeunes filles.

¹ Voir *Etrennes fribourgeoises*, 1940, p. 25-28.

Mais cet homme, doué d'une grande puissance de travail et naturellement incliné à se préoccuper de tout ce qui intéresse ses concitoyens, ne pouvait rester en dehors de l'activité politique. Son sens des affaires publiques, son respect des traditions, son esprit ouvert au progrès compris dans le cadre de celles-ci, firent que, en 1922, on le sollicita d'accepter la charge de syndic de la ville de Fribourg, qu'il revêtit pendant quatre périodes successives: son administration fut caractérisée par une sage fermeté alliée à une paternelle bonté. Depuis 1925, il siège au Grand Conseil, qu'il a présidé en 1932. Ses interventions sont toujours suivies avec une attention soutenue, qu'il s'agisse d'une œuvre législative ou d'une question d'ordre pratique.

C'est en 1931 qu'il est entré au Conseil national. Connaissant déjà de nombreux parlementaires, possédant de solides amitiés jusque dans les cercles alémaniques, créant autour de lui une ambiance favorable par son aménité et sa courtoisie jamais en défaut, il s'est fait d'emblée une place de choix.

Par son savoir juridique et son expérience, par son ardent patriotisme et ses convictions religieuses, il a exercé une influence croissante, qui l'a conduit à la vice-présidence, puis à la présidence du Parti conservateur suisse, et qui lui a permis de devenir membre d'importantes commissions, telles que la commission des finances et celle des pouvoirs extraordinaires. L'action parlementaire se déroule aussi bien dans les salles de conférences de caractère plus intime qu'à la tribune des grandes assemblées: grâce à la finesse de son jugement et à son talent oratoire, M. Pierre Aeby est à l'aise ici comme là et représente dignement le canton de Fribourg, où qu'il se trouve.

Son élection à la présidence du Conseil national devait, on le conçoit, donner lieu à d'enthousiastes manifestations. Il fut d'abord reçu à Fribourg, où, du haut du perron de l'hôtel de ville, M. le syndic Lorson lui adressa les félicitations et les vœux de ses concitoyens, auxquels s'étaient joints des députés aux Chambres fédérales, qui se retrouvèrent avec les autorités, le clergé et les délégués de l'Université autour des tables de l'Hôtel suisse. Quelques jours plus tard, après avoir été fêté par ses étudiants, il était l'objet de touchants témoignages d'affection de la part des

Fribourgeois de Berne. Enfin la droite catholique des Chambres ne manqua pas, elle aussi, de lui exprimer son cordial attachement au cours d'un banquet fort réussi.

L'année présidentielle de M. Aeby n'aura pas été marquée seulement par la dignité qu'il sait donner aux débats ou par l'autorité bienveillante avec laquelle il conduit une discussion. Nous pouvons dire sans crainte d'exagération que ce fut une année historique. Le départ de M. le conseiller fédéral Pilet-Golaz, l'élection de son successeur, M. Petitpierre, les recours en grâce des traitres, la fin de l'horrible conflit mondial, les adieux du général, furent autant d'occasions pour le président de l'Assemblée fédérale (Conseil national et Conseil des Etats réunis) de traduire en des termes d'une magnifique tenue et d'une haute élévation de pensée les sentiments qui animaient le peuple suisse et ses mandataires. Mais le programme lui-même des sessions du Conseil national a comporté des objets qu'il ne sera guère possible d'évoquer sans songer à celui sous la direction duquel ils ont été abordés. L'initiative en faveur de la famille, l'expulsion des indésirables, la limitation des pouvoirs extraordinaires, l'assurance-vieillesse et survivants, la revision des articles économiques de la Constitution, pour ne citer que ces exemples, ont provoqué un intérêt que n'éveillent pas d'habitude l'examen des rapports périodiques et la discussion des innombrables interpellations, motions et postulats. M. Pierre Aeby pourra se flatter d'avoir vu son assemblée fournir un travail fructueux.

Nous nous en réjouissons et nous en félicitons avec lui, car tout honneur qui échoit à l'un des nôtres rejait sur l'ensemble du canton. Nous sommes heureux aussi de nous dire que, lorsque, ayant donné toute sa mesure, M. Pierre Aeby déposera sa charge et rentrera dans le rang, ce sera pour accomplir sa tâche parlementaire avec un prestige augmenté et une autorité redoublée. Puisse-t-il mettre longtemps encore ses éminentes qualités au service du pays ! Attentif à tous les problèmes, apportant à leur solution les ressources de sa culture, se montrant conciliant sans jamais transiger avec les principes, puisant dans son cœur autant que dans son intelligence, il est de ceux qui peuvent le plus efficacement travailler au bien commun et à la paix sociale.

Octobre 1945.

BERNARD DE WECK.

M. OSCAR LEIMGRUBER

CHANCELIER DE LA CONFÉDÉRATION

Le 15 décembre 1943, les Chambres réunies élaient M. Oscar Leimgruber chancelier de la Confédération, en remplacement de M. Georges Bovet, qui prenait sa retraite.

Bourgeois de Fribourg et de Herznach (Argovie), M. Leimgruber est né en notre ville le 5 juillet 1886. Il a été élève du collège St-Michel, puis du collège Maria-Hilf, à Schwytz. S'étant voué à l'étude du droit et des sciences économiques, il a fréquenté les universités de Fribourg, Berne et Vienne, et obtenu le grade de docteur.

Ses débuts dans la vie pratique sont marqués par une activité fort variée. Tout en faisant son stage d'avocat, il collabore aux rédactions de *La Liberté* et de la *Freiburger Zeitung*, ainsi qu'à la direction du Musée industriel. Il devient ensuite secrétaire cantonal de la Société des arts et métiers. Laborieux, doué d'un esprit d'initiative et d'une faculté d'adaptation remarquables, il s'intéresse à tous les grands problèmes, mais particulièrement à ceux concernant l'artisanat et les classes moyennes. Il a publié sur ces sujets nombre d'articles dans des journaux et revues. On lui doit aussi des écrits plus vastes, fruits d'enquêtes approfondies.

C'est en 1912 qu'il quitte sa ville natale pour entrer au Contentieux des C.F.F., d'où il passe, en 1929, au Département fédéral des postes et chemins de fer, dont il est nommé secrétaire général. Cette fonction lui donne la possibilité de mettre pleinement en valeur ses qualités. Aussi, six ans plus tard, est-il désigné comme vice-chancelier de la Confédération. Bien préparé par ses occupations antérieures, admirablement servi par sa connaissance parfaite des deux principales langues nationales, il se distingue dans l'accomplissement de sa tâche, qui exige une expérience administrative alliée à un art consommé de la rédaction. Ses aptitudes et sa puissance de travail l'amènent d'ailleurs à jouer

un rôle en dehors du cadre fédéral. Délégué de la Suisse à d'importants congrès, il est élu vice-président de l'Institut international des sciences administratives et président de la Commission internationale pour la rationalisation dans les administrations publiques. Se mouvant avec aisance sur ce terrain quelque peu aride, il préside aussi la commission de l'Institut suisse pour cours administratifs: c'est grâce à son initiative qu'ont été organisées des journées d'études très profitables pour les fonctionnaires cantonaux et communaux aussi bien que pour ceux de la Confédération.

Comme il se conçoit, Fribourg ne laissa pas passer l'élection du nouveau chancelier sans manifester sa joie. Fêté d'abord officiellement par les autorités, il le fut ensuite, dans une réunion plus nombreuse, mais tout aussi cordiale, par les habitants du quartier du Bourg, où s'était déroulée sa jeunesse. La Société fribourgeoise de Berne eut à cœur, elle aussi, d'organiser une soirée en l'honneur de celui qui, voici plus de vingt-cinq ans, avait été l'un de ses membres fondateurs. Par les témoignages de sympathie dont il a été l'objet M. Leimgruber a pu constater combien ses concitoyens lui restent attachés. Fidèle et dévoué à ses amis, il conserve intactes toutes les relations qu'il s'est créées.

En revêtant sa haute charge, il n'a pas eu grand effort à faire, car il y était complètement initié. La tradition, le protocole, l'expédition des affaires n'ont aucun secret pour lui. Il n'ignore rien de la volumineuse législation fédérale et se retrouve toujours dans le labyrinthe des arrêtés édictés au cours des années. Sa ponctualité n'est jamais en défaut. Sa serviabilité est inlassable. Il a donc répondu à l'attente de tous, et les membres du Conseil fédéral aussi bien que ses subordonnés se plaisent à reconnaître ses incontestables mérites, qui sont rehaussés encore par la dignité de sa vie et par la netteté de ses principes religieux et politiques.

Tandis que le vice-chancelier tient le procès-verbal du Conseil des Etats, le chancelier de la Confédération est secrétaire du Conseil national. Dans ces fonctions aussi M. Leimgruber fait preuve d'un entier dévouement et d'une profonde conscience professionnelle. Si les parlementaires se félicitent de son affabilité, le président de l'assemblée,

lui, est heureux du précieux concours qu'il lui apporte. Ce n'a pas été l'un des moindres plaisirs de M. Pierre Aeby que de pouvoir jouir de la collaboration d'un secrétaire qui le seconde avec son zèle coutumier, en même temps qu'avec une très sincère amitié. Anciens étudiants de notre université, n'ont-ils pas porté tous deux le bérêt rouge de la Sarinia et ne sont-ils pas unis par les liens de leur camaraderie comme par la communauté de leur idéal et de leurs convictions ?

Nous souhaitons à M. Leimgruber de rencontrer beaucoup de satisfactions dans la poursuite de sa belle carrière, satisfactions qui seront la récompense des services rendus au pays.

BERNARD DE WECK.

L'EXTINCTION D'UNE FAMILLE GRUÉRIENNE

A la mémoire de la fille du poète
BORNET

En été 1939, lorsque j'entrepris mon enquête sur Louis Bornet en vue d'une biographie détaillée de cet écrivain fribourgeois et de son œuvre, des amis s'empressèrent de m'indiquer l'adresse de M^{lle} Marie Bornet. J'allai incontinent la voir dans sa demeure à meneaux et à cintres — l'ancienne maison maternelle, sise 28, rue de la Samaritaine, en face de la belle fontaine du même nom.

Je n'oublierai pas de sitôt le spectacle touchant de cette octogénaire aux cheveux argentés, alerte et loquace malgré ses quatre-vingt-cinq printemps. Avec son bonnet à coque, sa robe seyante, son mouchoir brodé à la main, elle ressemblait étrangement à la Mamette d'Alphonse Daudet. En tout cas, elle m'accueillit avec autant de diligence que les *Vieux* recevant l'ami de Maurice.

Dès qu'elle connut le but de ma venue, Mariette — ainsi que l'appelait son père — fouilla bahuts, bonheurs-du-jour, tiroirs et me confia tout ce qu'elle put déceler : lettres, papiers, travaux, manuscrits précieux du poète patoisant. Je lui dois aussi foule de détails oraux narrés avec humour et que sa mémoire fidèle avait conservés bien frais. C'est que Marie Bornet vouait un culte fervent à la mémoire de son père et l'idée que ses mérites seraient célébrés la remplissait de joie. Bel exemple de piété filiale qui l'honore hautement.

Née le 1^{er} septembre 1856, au Locle, où l'auteur des *Tzévris* exerçait les fonctions de directeur d'École et de professeur, Marie était la cadette d'une belle famille de sept enfants — trois garçons et quatre filles — dont aucun, pour employer une expression chère à Bornet lui-même, ne « s'engagea sous la loi de l'hymen ».

L'aîné, Jean-Vincent, né à Fribourg, en 1851, entra dans les ordres. Il devint chanoine de Saint-Nicolas, puis curé de ville ou « curé pléban » (*plebanus*) en 1911. Spirituel, enjoué, d'une personnalité très marquée, il a compté au nombre des figures les plus originales de la cité des Zähringen. Il jouissait d'une grande sympathie dans le peuple et connaissait à fond, lui aussi, la langue ancestrale cultivée par son père. A la messe capitulaire de dix heures, on le voyait, à la collégiale, portant, selon la saison, le camaïu ou l'aumusse sur le rochet de dentelle, et faisant la quête d'un banc à l'autre, parmi les fidèles. Un jour, quelque harpagon ayant déposé dans le plat d'argent une pièce rouge d'un centime, le curé de ville lui demanda, à haute et intelligible voix: « Vous n'auriez pas plutôt un bouton de culotte »?... C'était un vieil original qui lançait volontiers, dans la conversation, des traits spirituels ou acérés¹.

Il possédait, derrière les remparts, du côté du Breitfeld, une petite bicoque branlante où il passait ses loisirs, devisant avec quelques intimes, de la façon la plus plaisante. Sur le tard, il fit construire la coquette habitation juchée sur la colline de Lorette, l'actuel chalet *Loretto*, propriété du professeur et éminent sociologue Jacob Lorenz.

Le second fils des Bornet-de Remy, Henri, était docteur en médecine. Il n'exerça jamais sa profession, mais fut longtemps pharmacien à Genève, dans le quartier de Saint-Gervais.

Quant à Elise, qui finit ses jours avec sa sœur, à la Samaritaine, elle enseigna plusieurs années dans un pensionnat privé de Cracovie où l'écrivain lui-même avait été professeur de littérature pendant son séjour en Pologne, de 1843 à 1846.

¹ Léon Saváry, *La Vie fribourgeoise*, dans « La Tribune de Genève », 30 juin 1944.

Suivent Louise, qui vaqua aux soins du ménage de son frère, le chanoine ; Lucie, décédée à quinze ans, alors qu'elle était élève de l'École supérieure, à La Chaux-de-Fonds ; Jules, le cadet, qui fut voyageur de commerce.

Marie et Elise furent les élèves assidues de « papa » à l'École normale de La Chaux-de-Fonds où Louis Bornet donnait les cours de langue et de littérature françaises avec compétence et parfaite probité. Au demeurant, ses écrits de didactique¹ et de pédagogie témoignent d'une solide expérience de cette discipline et d'un réel talent. Les deux sœurs devinrent plus tard institutrices aux écoles primaires de la métropole horlogère.

Un trait qui dénote bien la droiture du professeur fribourgeois, c'est la sévérité avec laquelle il jugeait les travaux de ses filles. Marie se plaisait à me le rappeler en égrenant les lointaines réminiscences des défuntes années. Bien que leur composition fût de qualité et méritât la note maximum



Marie Bornet, fille cadette du poète².

dix, Bornet cotait huit au catalogue pour écarter tout soupçon de favoritisme. Aussi bien inspirait-il respect et estime à tous ceux qui l'approchaient. Il n'est point surprenant, dès lors, qu'il ait laissé en terre neuchâteloise le souvenir d'un fort honnête homme, remarquablement

¹ Voyez son *Cours gradué d'instruction civique*, in-16, VIII-256 p. Fribourg, 1856, réédité trois fois et qui fit époque. Cf. l'analyse détaillée de l'ouvrage dans mon *Louis Bornet et le patois de la Gruyère*, Bulle, 1943, p. 68, 81, 92-93, 106, 125-140, 443-452.

² Photographie obligeamment prêtée par M. Eugène Dupasquier, fonctionnaire postal, cousin de la défunte.

doué, très attaché aux traditions locales, et en même temps partisan féru des libertés populaires.

Au reste, sa belle tête de montagnard au regard clair, un brin mélancolique et obstiné atteste cette loyauté, ce sentiment délicat de la justice. L'âme de Bornet passe tout entière dans son regard. J'y songeai en voyant pour l'ultime fois mon obligeante informatrice aux yeux bleu pervenche — comme ceux de son père — voilés d'un nuage de tristesse.

L'aimable fille du patoisant de La Tour vient, en effet, de rendre son âme à son Dieu. Elle s'est éteinte doucement le 17 juin 1944, dans sa résidence de la vieille ville. Elle, « qui vivait sans bruit dans la retraite, a laissé tous ses biens aux pauvres et aux institutions qui s'occupent des déshérités. A ses générosités personnelles s'ajoutent celles qu'avait prévues sa sœur, M^{lle} Elise Bornet, décédée en 1938, mais qui étaient, jusqu'à présent, sujettes à usufruit. Au total, les legs des deux sœurs forment une jolie somme, dont la Chambre des pauvres de la ville et l'Hôpital des bourgeois auront la plus grande part »¹.

Avec Marie Bornet, la lignée du poète Louis Bornet prend fin. Mais sa mémoire se perpétuera, grâce à l'œuvre savoureuse de son chef qui vécut de 1818 à 1880.

Le Théocrite, le Mistral de la Grevire a eu le mérite particulier d'avoir compris la valeur du dialecte, son intérêt majeur pour le maintien de notre personnalité fribourgeoise, et d'en avoir fixé les premiers traits littéraires. Il est assurément le meilleur poète de la Gruyère et demeurera toujours le classique du gruérin, car « il a su manier sa langue maternelle avec une habileté légère et donner à sa verve le parfum capiteux du pâturage et du sapin »². On ne l'oubliera pas sur les bords plantureux ou rupestres de la Sarine : son œuvre ne passera pas tant qu'il y aura une Gruyère ! Encore que son inspiration ne supporte pas un long effort et que sa persévérance soit quelque peu fragile, par le souffle sa corne de chevrier vaut la conque mistralienne. On s'en

¹ Léon Savary, *La Vie fribourgeoise*, loc. cit.—Voir *La Liberté* du 29 juin 1944 qui publie le détail de ces générosités testamentaires.

² Robert Loup, *Louis Bornet et le patois de la Gruyère*, dans « L'Echo illustré », 15 avril 1944, p. 8.

convainc quand on relit ses vers rustiques où la merveilleuse richesse des nuances nous étonne et l'on se rend compte que le roman, au vocabulaire opulent et concret, à la sonorité harmonieuse, est un admirable moyen d'expression. La saveur agreste du langage n'entre pas pour peu de chose dans notre plaisir ! On ne se penche pas en vain sur la fleur du terroir !

La gloire de Louis Bornet rejaillit sur les siens. Elle auréole cette race terrienne toute dédiée au devoir et à son coin de pays que rien n'égale au monde — *ille terrarum praeter omnes angulus ridet*.

En rappelant le nom de Marie Bornet, dernière représentante de la maison, on rend hommage au génie autochtone de l'Arcadie du *Ranz des vaches*, à son parler chantant et doux qu'on ne célébrera jamais assez, et — *last, but not least* — à celui qui en fut le restaurateur intelligent et aimable, l'artisan d'une renaissance littéraire, l'inoubliable auteur des *Tzévéris* !

JEAN HUMBERT.

COIN DU PATOIS

LE PATOIS GRUÉRIEN D'APRÈS LE *GLOSSAIRE* MANUSCRIT DE Louis BORNET

III

Avant de reprendre notre chronique sur le patois et de présenter aux lecteurs des *Etrennes* la lettre *C* du *Glossaire gruyérien* manuscrit de Bornet, rappelons derechef les vertus du dialecte et la valeur de certains mots du terroir. « Par leur saveur, ces vocables sont irremplaçables. Ils sont bien à nous, de chez nous. Nous ne devons pas les laisser perdre. C'est une partie de notre patrimoine, pittoresque et aimable. »¹ Il n'est donc pas inutile de les mettre en évidence. Il serait même hautement souhaitable que d'autres lexiques dialectaux manuscrits, notamment celui de Pierre Boyet — père du révérend chanoine et compositeur — que nous avons déjà signalé ici-même, et celui de feu François Sermoud², patoisant enthousiaste, très versé dans les questions qui nous occupent, vissent le jour.

Les « mots-forces », — *die Machtwörter* — dont Bodmer et Breitinger font les ferments du style, expriment l'âme d'un peuple, son tempérament, son enracinement dans la terre, sa fidélité au sol.

¹ Henri Perrochon, *Langue et usages*, dans le « Démocrate de Payerne », 25 mars 1944.

² Voir l'article que lui consacre, avec son talent habituel et son attachement indéfectible à la Grevire, M. Henri Næf, dans le présent volume des *Etrennes fribourgeoises*.

Au demeurant, les mots sont des matériaux bruts qui ne prennent vie que dans le corps de la phrase. Il importe par conséquent, de bien envisager sous tous leurs aspects et dans leurs multiples combinaisons les termes qui constituent le vocabulaire roman. Il n'est, pour s'en rendre compte, que de parcourir la riche collection de locutions gruériennes rassemblées pour le *Glossaire des patois de la Suisse romande* par M. Louis Ruffieux — *Luvi a Tobi* — qui parla ici même¹, avec amour et compétence, de son parler natal. La liste copieuse relative aux diverses parties du visage et dont l'inoubliable Louis Gauchat a donné un extrait dans le *Bulletin du Glossaire*² est fort suggestive et singulièrement probante. Le *gruérin* est un langage affectif, analogique, dont les vocables sont remplis d'images verbales: ils fleurissent bon!

Dans un travail récent et d'un intérêt majeur³, Georg Thürer, professeur de langue et de littérature allemandes à l'Université commerciale de St-Gall, a mis en lumière, avec humour et pertinence, le caractère et la dignité du dialecte. On ne peut que souscrire à ses arguments et à ses conclusions. Le *Schwyzerdütsch* est un terreau qui alimente l'allemand littéraire: les écrits d'un Gottfried Keller, d'un Jérémie Gotthelf, d'un Spitteler — que ses familiers se plaisaient à appeler *Carlo dolce* — n'auraient pas leur cachet sans cette capillarité du dialecte.

Il en est de même chez nous. Le français — c'est Camille Dudan, l'auteur bien connu et apprécié du *Français, notre langue*, qui l'affirme — serait pauvre sans la sève qu'il capte du patois. Le parler régional ne s'oppose pas à la langue littéraire: il y conduit et s'y achève.

Au reste, si nous chérissons si fort le gentil idiome ancestral « aux consonances chaudes, qui carillonne dans les « pintes » avec un bruit de montée à l'alpage »⁴, c'est qu'il contient — infiniment plus qu'un costume ou qu'une

¹ *Causerie sur le patois de chez nous*, dans les « Etrennes », 1944, p. 124-130.

² N° 1, Berne, 1903, p. 9-12.

³ *Wesen und Würde der Mundart*, Schweizer Spiegel Verlag, Zurich, 1944.

⁴ Jean-Louis Clerc, *Choses de Gruyère*, dans « Gazette de Lausanne », 16 août 1944.

coutume locale — les traits profonds de la race. Il donne la juste résonance de sa manière de sentir, de philosopher, de plaisanter, d'être grave, de vivre.

Le patois, selon la belle expression d'un ancien conseiller d'Etat, c'est le passé vivant, ce sont les vieux paysans couchés sous la terre qui parlent encore par la bouche de leurs fils.

C

Caboça, v. a., bossuer de la vaisselle, etc. — *it. Sè caboça in tzesent.*

Cacabo, m., un pâté, une tache d'encre.

La cailloutze, par dénigrement, la méchante montagne (pâturage) où le bétail court même risque de se précipiter ou de dérocher.

Caïon, m., jeune porc. — *Le caïounet.*

Caïounâ, se dit de truie qui met bas, cochonner. — *it. caïounâ on ouvrâdzo. — Caïounéri. — Caïounisse.*

Camintran ou *camintrant*¹, m., [carnaval].

Campanna, f., le senaille d'intzan. — Voir la *chlotze*, la *chlotzetta*.

La canna, le trou fait dans le foin pour y dormir. — *S'incanna den le fin.* — *it.* la grotte dans un rocher ou ailleurs. — *it.* un méchant et petit abri fait avec quelques bois et de la terre, le taudis, la tanière.

Capilério, m., le scapulaire.

Capottâ, v. a., charpenter, tailler grossièrement, maladroitement.

Capotti, m., ouvrier qui travaille grossièrement sur bois, le bousilleur.

La cappa, la calotte des armaillis: *it.*, de l'évêque, la mitre (*die Kappe*).

La cappétta, la pièce de renfort mise au talon des bas.

Capetta dau dzènau f., la rotule.

¹ Cf. *Carmintran* < QUADRAGESIMA INTRANS, nom de famille, devenu, dans la région du Lac (Murtenbieter: Morat et environs), lors de la germanisation du district, au XV^e siècle, *Fasnacht*.

Caretta, f., place, partie attenante au fourneau disposée en étage, pour s'y asseoir. S'appelle aussi *le cadot*, *le cadotzon*.

Câro, m., le coin. — Voir aussi la *colze*.

Carquevi, m., la crécelle. — Figuré *le carquevi*, *la carquevela*.

Caschot, m., le cachet.

Caschottâ ouna lètra, [cacheter une lettre].

Cassâ, blesser, contusionner. — *Sè cassâ les mans, lès pîds in martzent*.

Cassire, f., la contusion, la meurtrissure.

Catenâ, v. n., délirer, battre la campagne.

Catirlo, m., l'apoplexie ; *it. caterlo* ou *le catéro*.

Catze, f., la cachette. — On dit aussi *la catzetta*.

Catze-auille, m., l'aiguillier ou étui à aiguilles.

Le catze-épinga, l'étui à épingles.

Catze-man, m., le manchon.

Catzeméggle, f., la tirelire.

Catze-pigno, m., [cache-peigne].

Catzo, *catze*¹, dissimulé-lée.

Caûdra, f., le coudre, le coudrier, le noisetier.

Cauro, m., le cuivre.

Cavuet (*it. gouïmo*), m., sorte de puisoir ou vase de bois à long manche pour puiser l'eau chaude en coulant la lessive ou pour puiser le purin dans la purinière, etc.

Ce, *cé*, adv. de lieu, ici ; *ce* indique qu'on a l'objet tout près et comme sous la main ; *cé* marque qu'il est plus éloigné, mais qu'on s'y porte ou qu'on le montre du moins. Ils sont souvent opposés à l'adverbe *lé*, là. Il y a encore *cei*, ci. — *I cei ja tzô*, il fait chaud ici. — *Cei* est opposé à *lei*, y, là.

Cen, cela. — *Coce*, ceci. — *Coce et cen*.

Çention, *terî*, *fère le derri çention*, ou *les derris çentions*, se dit d'un animal qui est à sa fin, — figurément, *i tiré son derri çention*, *l'est à son derri çention...*, il est aux abois, il est à bout, il n'a plus de ressources.

Cévé, en çà. — *Cévé et lévê*, mouvement de va-et-vient.

Chi, m., le plafond ; *it. le chi dè llit*, le ciel de lit.

Chien, m., le sein.

¹ « *Catzo*, a, adj., réservé, boutoné, qui ne s'ouvre pas (Alpes). » Bridel et Favrat, *Glossaire, op. cit.*, p. 69.

- Chience**, la science.
Chiendré, v. a., ceindre.
La chientere, la ceinture.
Chllâ, f., la clef.
Chllamâ, flamber.
La chllama, la flamme.
Chllar, *chllâra*, clair.
Le chllar (*le bret*), la partie liquide de la soupe, le bouillon, par opposition à *l'épé*, comme le pain, etc.
La chllartâ ou *chllertâ*, la clarté.
Chlleiri, éclairer.
Chllau, f., la fleur.
La chllau de bot-dé, pâques.
A chllau. — *Bela à chllau l'on de l'ôtre*, affleurer.
Chllau f., la crème. — *La chlloretta*. — *Echllorâ*.
Chllëppi (sè), se flétrir, se faner, se dit des plantes et des personnes.
Chllintzi, m., se dit des plantes qui souffrent et s'affaissent par la chaleur, etc.; — *it.* d'une personne qui baisse et s'affaiblit.
Chlleppo-pa, [flétri, fané].
Chllori, fleurir.
Chllotouneire, f., la cheville ouvrière.
Chllotta, f., la flûte.
Le chllottare, qui joue de la flûte [flûtiste].
Chllotta, f., *dé fil*, etc., écheveau.
Le chllotti, le peloton.
Chllotze, f., la cloche.
La chllotzetta, la clarine.
Chllotzeiyi, sonner le dernier coup où les cloches ne se mettent en branle qu'à demi, et non à toute volée, tinter.
Le chllotzi, le clocher.
Chllotzi, clocher, boiter.
Chllou, m., le clos.
Chlloure, fermer, clore. — *La chlloson*, [la cloison].
Chllou, m., le clou.
Chlloulâ, clouer.
Ci, *cil*, *ça*, *çau*, adj. démonstratif, ce, cet, cette, ces. *Ci buébo*, *cil-abro*, *çaus-homos*.

Ci-inque, ça-inque, çau-inque, pronom démonstratif, celui-là, celle-là, ceux-là. — Il indique que la personne ou la chose en question est près et même tout près de celui qui parle ; mais en la montrant seulement, sans vouloir la saisir ou la toucher. Si la personne ou la chose dont on parle est à une distance plus ou moins grande, le pronom doit être suivi non pas d'*inque*, mais de *lé* : *ci-lé, ça-lé, çau-lé*. Enfin, si celui qui parle touche la personne ou la chose en question, s'il l'a déjà sous la main, il emploie un autre pronom démonstratif, à savoir : *sti-ce, sta-ce, stau-ce* ; et s'il ne l'a pas encore entre les mains, mais qu'il aille immédiatement la prendre, il dira : *sti-cé, sta-cé, stau-cé*, au lieu de *sti-ce*, etc.

Ço. — *Ço diont, bein ço diont*, à ce qu'on dit. — *Dèvesà dè ço et dè cen*. — N.B. Quand *ço* est opposé à *cen*, en place de *ço*, on peut dire *çoce* ; ainsi on peut aussi dire parfaitement bien : *dèvesà dè çoce et dè cen*.

Le cobllet (*d'ouna tzanthon*), le couplet (d'une chanson).

Codoura, f., la couture, *il*. la cicatrice.

Contreiyi, contrarier. — *Sè contreiyi*.

Contreiyaux-sa, chicaneur, -neuse, chicanier, -ière.

La contreiyondze, la chicane.

Contzi, salir. — *Sè contzi*.

Corailon, m., le trognon, le cœur d'un fruit dont on a ôté les meilleures parties.

Coraula¹, f., la danse en rond, accompagnée de chants qui en règlent la cadence variable.

Corbala, f., la feuille du sapin et autres arbres résineux. — *dè bri*, l'archet d'un berceau, d'un râteau.

Corbalâ, n. n., tenir soulevées les couvertures d'un malade, l'archet ou l'arceau.

Cornatâ, v. a., ventouser.

La cornata, la ventouse.

Cornet, m., biberon. — *Le cornet eis vis*. — *Cornet por oun-infant*.

Correnta, f., le dévoiement, la diarrhée, populairement, la courante.

¹ *Coraula*, s. f. ; *coraulo*, s. m., ronde, branle ; la chanson que l'on chante en dansant la *coraula*. Celtique, *coraul*, bal, danse en rond ; *carole*, en provençal, Bridel et Favrat, *Glossaire*, op. cit., p. 82.

Corrochi ou *corroçî*, fâcher, mettre en colère, courroucer. *Sè corrochi* ou *sè corroçî*, se courroucer.

Cortisâ, v. a., courtiser, faire la cour. On le dit aussi du sexe: *Ça fille quemençè à cortisâ*. Cf. *alâ in velâ*, aller faire la cour.

Cosandei, m., le tailleur. — *La cosandeire*, la tailleuse, la couturière.

Cotia, *quotia*, f., la noix.

Le cotiei, le noyer.

Cotô¹, adv., semblant. — *Fère cotô dé dremi*, faire semblant de dormir. *Fère cotô (simblan) dé ren*, ne faire semblant de rien. — *N'a pas fait clô d'oure*.

Cotta *dè peils*, f., la mèche de cheveux.

Cottâ, fermer, — *à la chllâ, à chlla*, à la clé, à clé.

Cottâ, étayer, étançonner, appuyer.

La cottâ, l'étaï, l'étaçon, l'appui.

La cotta, la barre.

Cottéri, *colteiri*, *colteiru*, m., le ver blanc.

Cotze, f., le coin, l'angle, mais l'angle saillant plutôt que le rentrant; celui-ci se dit plutôt *le câro*. — *La finna* ou *la finta cotze*, l'extrême coin.

Cotzon, m., la nuque. — *Le cotzon de tzénévo*, [rebut de filasse].

Coù (à). — *Vini à cou d'ôquiè*, venir à bout de. — *Vini accou de ren, de se rinâ, dè son bein, dè sè mariâ*.

Counele, *counelé*, m., le lapin.

Couriâ, m., c'est ainsi qu'on nommait autrefois tous les notaires et spécialement celui qui était en même temps greffier d'une justice seigneuriale. (Du bas latin CURIALIS ?)

Courtena, f., le tas de fumier, près de la ferme, qu'on laisse fermenter.

Courtze, f., le son².

¹ « *Fér a kotô*, faire semblant, par exemple *f.k.dè drumi*, de dormir; *dè rin*, de rien; *n'a pâ fé kotô d'oure*, il n'a pas fait semblant d'entendre = littéralement: faire comme tel [qui dort, etc.] ». Pour ALE > ô comparez MALE > mô, SALE > só, etc. Louis Gauchat, *Étymologies fribourgeoises*, dans *Bulletin du Glossaire des patois de la Suisse romande*, Lausanne, 1903, p. 34.

² Bas latin SEONNUM, anciennement *saon*, *seon*. Nom vulgaire du péri-carpe des fruits des céréales, après qu'il a été séparé par l'action de la mou-

Coutalâ¹, f., ce que le faucheur abat d'un coup de faux.

Coutzet ou *quetzet*, m., sommet.

Covent, m., le[s] gage[s] d'un domestique.

Crau, m., la fosse, le creux. — *Betâ au crau, incrollâ*, enfour. — La fosse d'aisances.

Crei, f., *la crei-de-pârdei*, l'abc.

Creire signifie souvent obéir. *Cil-infant creit bin*, il est bien obéissant.

Crelâ, *crelâie*, qui est coulé bas, qui n'a plus de ressources.

Le crêt, le tertre.

La crêscha dè neiz, la légère couche de neige.

Criâ, appeler par cri une personne éloignée, héler, hucher². — Le français n'a pas de mot bien propre pour rendre *criâ quôqu'on*, [qui signifie aussi publier les bans de mariage à l'église].

La critscha, la buttée.

Critze, f., grande hotte. — Figurément, une personne de haute taille, maigre et disgracieuse; *il*, grande vache mal bâtie.

Critzâ ? ou *critzi ?* porter avec la hotte.

Critzare, m., vagabond, truand, fainéant, mendiant sans domicile fixe.

Critzemagnin (à) d caquelicou, à califourchon.

Crossetta, f., la béquille.

Crotet³, m., *le crotalet*, un petit creux.

Crotzet, m., l'agrafe. — *Le crotzet et la maille*, l'agrafe, f., et la porte.

Crou ou *court*, masc., *courla*, féminin, court, courte.

Crouïo, *croûie*, mauvais, méchant. Absolument: *le crouïo*, l'esprit malin, le malin.

ture, résidu de la mouture des grains. Son appartient à la France septentrionale; *bren* ou *bran* est le terme du Sud et de l'Ouest.

¹ Dans son *Glossaire*, p. 88 et 218, Bridel consigne le verbe *coutala* ou *kutala* au sens de donner des coups de couteau, poignarder (de *cuti* ou *couti*, couteau).

² De là le fribourgeoisisme *crier quelqu'un*: tais-toi, ou je crie papa, au lieu de: j'appelle papa. — Cf. Grangier, *op. cit.*, p. 59.

³ D'où les expressions populaires fribourgeoises: avoir des *crottes* aux joues, au menton = avoir des « fossettes »; jouer aux *creux* aux *crottets* = jouer à la fossette. — Cf. Grangier, *op. cit.*, p. 59 et 60.

Cuarodzat, m., le rouge-queue.

Cubllane, m., cul-blanc¹.

Cudii² (en vieux français *cuidier*), [croire, penser, songer].

Cuêrla, f. (*la binna*), indisposition qui n'est pas caractérisée, langueur, [grippe, influenza, malaise incommodité à caractère grippal peu défini].

Cuète ou *cuêtre*, f., l'arrière-petit-lait, après la formation du *séré*, dont on nourrit les porcs; *it.* dont on fait des bains pour certaines maladies et dont on peut tirer du sucre.

Cugnarda³, f., compote épaisse de coings, de poires [cognac, marmelade].

Cugne, f., (*la pela*), la presse, la foule, la multitude de personnes qui se pressent.

Cugni, presser, par exemple du tabac dans une tabatière, des hardes dans un sac, etc., etc. — *Sè cugni*⁴.

Cugni la couverta et le lenchu, border un lit.

Cugnu⁵, m., le gâteau (cuit au four), [la tarte].

Cugnu à coârna, l'étrenne d'un parrain, d'une marraine.

Cuô, m., la présure. — *La pi de cuo*, la caillette.

¹ Nom vulgaire de plusieurs oiseaux d'Europe qui ont le ventre blanc, tels que les chevaliers, traquets, etc. Bridel spécifie qu'il s'agit de l'*hirundo rustica*, espèce d'hirondelle. Au même mot, il ajoute cette remarque: « Dans les réunions de certains villages, si une fille sort un moment de la chambre et qu'on demande où elle est allée, sa mère, sa sœur ou une amie répond modestement: *Epei bein ke l'è z'allahie fêre di z'au de cu-bllan*, peut-être bien qu'elle est allée... *Di z'au* signifie des œufs. *Glossaire*, p. 93, *ad verb.* *cu-bllan*.

² Il s'agit d'un développement parallèle au français de CŒGITARE > *coeidier* > *kuidyi* > *ku(i)d(y)i*. Cf. Oscar Keller, *La Chanson de l'Escalade de Genève*, Aarau, 1931, p. 91-92.

³ Le mot a passé tel quel dans le français populaire fribourgeois où il est quelquefois, mais rarement déformé en *cugnarne*. Cf. Grangier, *op. cit.*, p. 61.

⁴ Sur *cugne* et *cugni*, le Fribourgeois a forgé *cugner* au sens actif de « hisser, pousser, presser, serrer ». Cf. Grangier, *op. cit.*, p. 61.

⁵ « Fribourg: *kunyu* = gâteau cuit au four, terme ordinaire pour gâteau: *kunyu i cherijè* (aux cerises), ou *vin koué* (au « vin cuit »), ou *fre* (au fromage), etc.; Neuchâtel: *knyô* = gâteau de pâte seule, l'étymologie est CUNEOLUS, comme l'a fort bien dit M. Horning (*Zeitschrift für rom. Phil.* XVIII, 216). Le suffixe -EOLUS donne précisément -yu en fribourgeois, -yê dans la montagne neuchâtelois, comparez FILIOLUS = *filyu*, *flyô*; pour l'u atone du mot fribourgeois, comp. *kunyi* = cogner, de CUNEARE. Le mot a donc désigné à l'origine un gâteau en forme de coin. Les patois français de l'Est et du Nord appellent *couênue*, des gâteaux ou pains d'une certaine forme. Beauquier (*Provincialismes du Doubs... sous quigneux*) dit: « Ce gâteau

Cûre¹, f., la folle. — *Avei les mans cûrés dè freid*, avoir les mains gourdes.

Curti, m., le jardin.

Le curtilladzo, le jardinage.

Curtilli, [jardiner, travailler au jardin].

Cutschû, ou *cruschu*, m., la coque d'œuf, de noix, de noisette.

Cuva, f., la queue.

Cuva, f., le sapin rouge, la pesse, le picea ou l'épicéa.

Cuvichllâ, couvrir, mettre le couvercle.

Le cuvichllo (*quevichllo, quevichllâ?*), [le couvercle].

JEAN HUMBERT,

docteur ès lettres.

s'appelait encore autrefois *Coignole, Conoignole*. C'était un gâteau pointu des deux côtés [à l'origine probablement seulement de l'un], large et creux dans le milieu, afin d'y recevoir un petit enfant Jésus en terre ou en sucre». Ces gâteaux se faisaient peut-être à l'origine à Noël exclusivement et représentaient le cadeau offert par les parrains à leurs filleuls. La Gruyère en conserve un souvenir en nommant *kungu a kouarnè* (gâteau à cornes ou pointes) l'étrene d'un parrain ou d'une marraine. Notre mot est apparenté au français *quignon*.» Louis Gauchat, *Étymologies fribourgeoises*, dans *Bulletin du Glossaire des patois de la Suisse romande*, Lausanne, 1903, p. 35.

¹ «*Kura*, s. f. Jeune fille niaise, crédule, simple. Grec, *korè*, jeune fille. *Te n'i ke na kura*, tu n'es qu'une bête, une niaise. *Kuro* se dit aussi au masculin, mais rarement (La Côte), Bridel et Favrat, *Glossaire*, op. cit., p. 218, ad verb. *kura*.

Rédaction. Il nous est très agréable de signaler aux lecteurs des *Étrennes* le nouvel et récent ouvrage de notre collaborateur, M. Jean Humbert, docteur ès-lettres. Il s'agit d'un *Cours d'orthographe* imprimé avec luxe en deux couleurs et qui rompt décidément en visière avec la tradition désuète des manuels scolaires. Il ne ressemble à aucun autre. Clair, cossu, complet, savant, pratique et pittoresque, ce traité didactique se recommande pour les maîtres, auxquels il offre des méthodes faciles, pour les élèves, qu'il introduit sans heurt au cœur même des aspérités de la grammaire, pour tous ceux enfin dont le métier est d'écrire.

On obtient l'ouvrage directement chez l'auteur : 22, rue de la Banque, Fribourg, tél. 2 17 76.

L'ÉLECTION ET LE SACRE DE SON EXC. MGR FRANÇOIS CHARRIÈRE

Fribourg a trop de traditions et la Suisse romande a trop saisi le relief donné à son épiscopat par Son Exc. Mgr Besson, pour que la désignation d'un nouveau chef du diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg ne fut pas, en Suisse, au cours de 1945, l'évènement attendu avec impatience. Aussi lorsque, au matin du 24 octobre 1945, éclata la nouvelle de l'appel à l'Evêché de Fribourg, de M. le chanoine François Charrière, professeur au Grand Séminaire et directeur de *La Liberté*, la joie fut-elle générale. Depuis de longues semaines, le nom de l'Elu était prononcé avec infiniment de sympathie, dans les cercles les plus divers, si bien que, comme au temps de saint Ambroise, le choix de S. S. Pie XII ratifiait quelque peu le désir de tout un peuple.

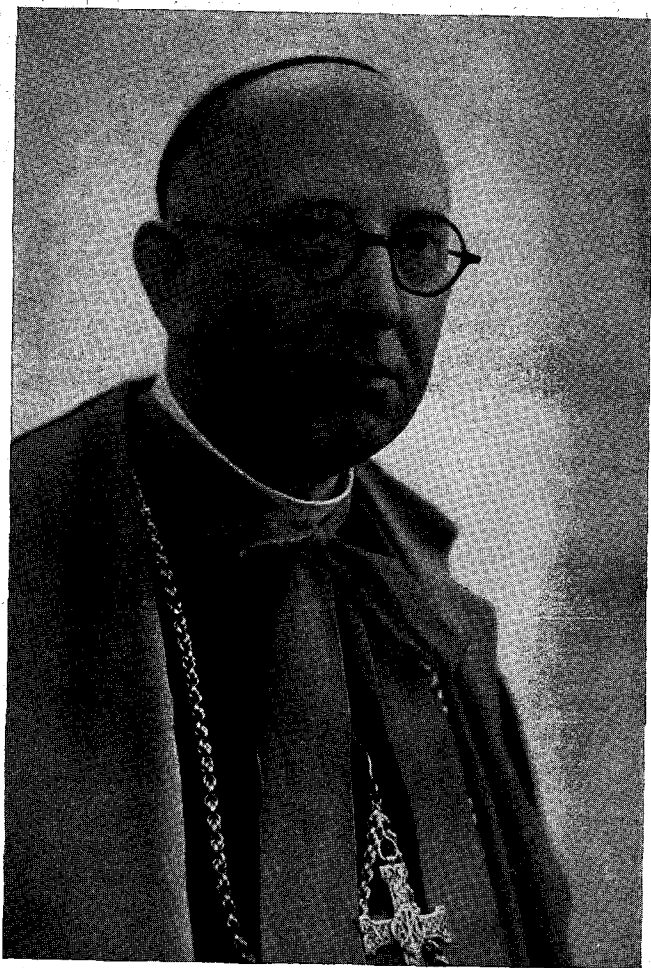
Aussi comprend-on facilement pourquoi Son Exc. Mgr Charrière a été accueilli par ses diocésains avec la confiance que l'on met en un chef dont la compétence et le dévouement forcent le respect. Car, en effet, que n'a pas le nouvel Evêque pour aborder avec autorité et sagacité les multiples aspects de sa charge ? Est-il un domaine où son activité ne se soit pas exercée ? Théologie et droit canonique, enseignement et ministère, presse et œuvres, formation du clergé et apostolat missionnaire, il a travaillé à tout ce sur quoi un Evêque est appelé à exercer sa haute surveillance et à donner ses directives. Et, ce qui est l'essentiel, il tient de ses origines ancestrales une foi profonde, un sens du devoir et un souci du progrès, qui font de lui, comme le disait si justement le porte parole du Gouvernement vaudois, « l'Evêque du temps ».

Originaire de la Gruyère, ce pays d'idéal et de lumière, Son Exc. Mgr François Charrière est né à Cerniat le 1^{er} septembre 1893, où son père, M. Louis Charrière était syndic, juge de paix et député au Grand Conseil. Après avoir suivi les classes primaires de son village, le futur Evêque fit de solides études classiques au Collège Saint-Michel de Fribourg et au Collège de Stans ; puis il entra au Grand Séminaire diocésain en automne 1913. Ordonné prêtre le 15 juillet 1917, par Mgr Colliard, il fut nommé vicaire à Notre-Dame de Lausanne, où il demeura jusqu'en 1924, sauf une interruption de deux années, de 1921 à 1923, où l'Autorité diocésaine l'envoya à Rome au Collège angélique pour y prendre ses grades en droit canonique.

Dès 1924, une orientation nouvelle commençait dans la carrière de M. l'abbé Charrière, qui était nommé le 24 avril de cette année-là professeur au Grand Séminaire de Fribourg. Il y enseigna la théologie morale, le droit canon et la sociologie. Il joignit à cette fonction les missions les plus diverses, notamment la charge d'Official qu'il exerça au service du diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg de 1925 à 1934, les cours d'histoire du droit et de procédure pénale à l'Institut de droit ecclésiastique de l'Université de Fribourg. Son apostolat éclairé le conduisit à fonder en 1927 l'Œuvre de Saint-Justin pour l'expansion de l'influence catholique dans les milieux orientaux d'Asie et d'Europe et ses talents, reconnus déjà au service de la revue *Nova et Vetera* à laquelle il collaborait depuis 1927, le firent appeler en 1941 à la direction de *La Liberté* de Fribourg.

Mais, pour être complète, cette biographie de Son Exc. Mgr Charrière devrait être accompagnée de la description de cet élan généreux qui caractérise toutes les initiatives qu'a prises jusqu'ici le nouvel Elu. Ceux qui ont été ses élèves ou qui l'ont rencontré en plein feu de l'action savent quelle ligne droite est la sienne et quels accents de sincérité il peut faire éclater là où il sait que la vérité et la justice l'appellent.

Aussi comprend-on l'accueil enthousiaste qui devait accompagner l'élection de Son Exc. Mgr Charrière au siège épiscopal de Lausanne, Genève et Fribourg. Le canton de Fribourg a vu en lui un fils dévoué, que sa haute dignité allait rapprocher encore de ses compatriotes. Les catholi-



Son Exc. Mgr Charrière, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg.

ques suisses ont salué le penseur d'avant garde qui entend être logique et traduire en acte la doctrine de l'Église. Les amis des Missions catholiques ont été heureux du relief donné à leur cause par la promotion à l'Épiscopat du fondateur de l'Œuvre de Saint-Justin. Les journalistes ont constaté une fois de plus, comme le disait aimablement Son Exc. Mgr Bernardini, nonce apostolique en Suisse, le jour même du sacre, que « la serviette de rédaction contenait aussi à certaines heures un bâton de maréchal ou une crosse d'Evêque ». Quant au Conseil fédéral suisse et aux Gouvernements des cantons diocésains, ils ont tenu dès le lendemain de l'élection, à exprimer leurs vœux à l'Elu, à celui qui est bien le chef désiré à une époque où les problèmes sociaux se posent avec l'acuité que l'on sait. Il n'est pas jusqu'aux citoyens non catholiques de Suisse qui n'ait dit leur satisfaction de voir élever sur le siège de Lausanne, Genève et Fribourg, un Evêque aux si nobles talents, à la saine compréhension des problèmes de l'heure et au parfait loyalisme envers les hommes de bonne volonté.

Ces sentiments d'universel respect devaient trouver une transcription vraiment grandiose dans les fêtes du Sacre telles qu'elles furent organisées à Fribourg, le 21 novembre 1945. La Cité épiscopale fut en effet, ce jour là, tant par la présence des plus éminentes personnalités ecclésiastiques et civiles de Suisse que par l'enthousiasme sincère dont étaient animés sa population et les amis accourus de partout, le centre du Pays. Préparée par des journées de prières, instituées en chaque paroisse, la fête se déroula au milieu d'un immense concours de peuple qu'avaient attiré la splendeur d'une cérémonie bien rare dans nos annales diocésaines — Son Exc. Mgr Charrière est le cinquième évêque résident à Fribourg sacré à Saint-Nicolas — et la joie de pouvoir manifester sa confiance à l'Elu de S. S. Pie XII.

Dès la veille, à 17 heures, toutes les cloches du diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg étaient mises en branle pour annoncer la grande solennité. Le jour même, après une première procession qui conduisit le clergé de l'Evêché à Saint-Nicolas, la cérémonie s'ouvrit à 9 heures précises dans la vénérable cathédrale, où le Prélat consécrateur,

Son Exc. Mgr Bernardini, Archevêque titulaire d'Antioche de Pisidie, Nonce apostolique en Suisse, le nouvel Elu et ses deux assistants, Son Exc. Mgr Bieler, évêque de Sion, doyen des Evêques suisses et Son Exc. Mgr Maradan, évêque de Port-Victoria aux Iles Seychelles, étaient reçus par le Chapitre et le Gouvernement de Fribourg.

C'est au Maître-Autel réservé au Consécrateur et à l'autel de Saint-Martin, où se tenait l'Elu, que se déroulèrent les cérémonies du sacre, tandis que dans le chœur avaient pris place tout l'Episcopat suisse avec six autres Evêques, les Prévôts et Abbés de Couvents amis de Fribourg depuis toujours, de nombreux dignitaires ecclésiastiques et, dans les nefs latérales, les membres des clergés séculiers et réguliers au nombre de près de sept cents. Dans la nef centrale, on notait la présence de MM. les conseillers fédéraux Etter et Petitpierre, le Grand Conseil et toutes les Autorités fribourgeoises *in corpore*, les délégués des Gouvernements de Vaud, Neuchâtel et Genève, ceux des villes de Fribourg, Lausanne, Neuchâtel et Genève, de la paroisse de Notre-Dame de Lausanne, où Son Exc. Mgr Charrière avait débuté dans le ministère sacerdotal, de Cerniat et Vaulruz, ses deux communes d'origine, et d'une assistance considérable remplissant l'édifice jusqu'en ses moindres recoins.

C'est devant cette foule recueillie, tandis que les cloches, le canon et une illumination féérique du chœur de Saint-Nicolas punctuaient les instants les plus importants de la cérémonie, que devait se dérouler cette inoubliable consécration épiscopale. Le maximum de solennité lui avait été conféré; la Grand Messe fut célébrée pontificalement. L'organisation fut à tel point impeccable qu'en deux heures et quelques minutes tout était terminé.

Alors s'ébranla une grandiose procession, conduite par quatre corps de musique, où figurait tout ce que Fribourg compte d'établissements d'enseignement de jeunes gens, les délégués des associations d'hommes et de femmes des diverses parties du diocèse et même de la Suisse entière, les autorités civiles présentes à la cérémonie du sacre, un clergé dont la longue colonne se terminait par quinze Evêques, quatre Abbés de couvent, trois Prévôts et un grand nombre d'autres dignitaires.

Après avoir parcouru les rues du Bourg, la procession solennelle gravit la rue de Lausanne et, par le Square des Places, aboutit à la Place Georges Python où, d'une estrade d'honneur, Son Exc. Mgr Charrière donna sa bénédiction à une foule qu'on a pu évaluer à plus de vingt mille personnes. C'est ainsi que se terminèrent les fêtes d'un Sacre, dont on se souviendra longtemps à Fribourg et en Suisse, prélude d'un Episcopat sur lequel les qualités de l'Elu, l'attention respectueuse des autorités civiles et l'accueil excellent de l'opinion publique permettent de fonder de très grands espoirs.

H. MARMIER.

LA PAIX !...

*Quatre années de ciel bas où s'est rouillée l'attente*¹...

Le 1^{er} septembre 1939, le chancelier Hitler annonçait l'ouverture des hostilités contre la Pologne... et c'était la guerre mondiale déchaînée, avec ses horreurs sans nombre et inimaginables, l'invasion de la Hollande, de la Belgique, de la France, et de tant d'autres pays. La Suisse, miraculeusement protégée au milieu de l'Europe en feu, pensait les blessures... Et il semblait que cela ne dût jamais finir !

Lorsque, le 6 juin 1944, les Alliés débarquèrent enfin en Normandie, on n'osait y croire, tant les déceptions avaient été nombreuses et profondes. Mais, c'était bien la campagne de France qui recommençait. Le 19 août, ce fut le mémorable combat de Paris contre ses occupants ; les adversaires étaient d'armement inégal, mais la force d'âme l'emporta, et le 26 août les armées alliées libéraient la grande capitale. La marche victorieuse se poursuivit, souvent coupée de temps d'arrêt, mais l'Allemagne entière fut envahie jusqu'à ce qu'elle criât merci...

Le 7 mai 1945, les ondes annoncèrent enfin la conclusion de l'armistice. Immédiatement, tout Fribourg fut en fête, et cette liesse dura deux jours ! La ville s'était spontanément pavoisée. Les couleurs fédérales, cantonales et communales flottaient sur les édifices publics et sur les tours ; aux façades des maisons, elles se mêlaient à celles des pays alliés.

A l'appel de la sonnerie des cloches, la foule a envahi les rues, et la jeunesse s'est mise à parcourir la ville *en cortèges*

¹ PIERRE EMMANUEL: *Hymne à la France.*

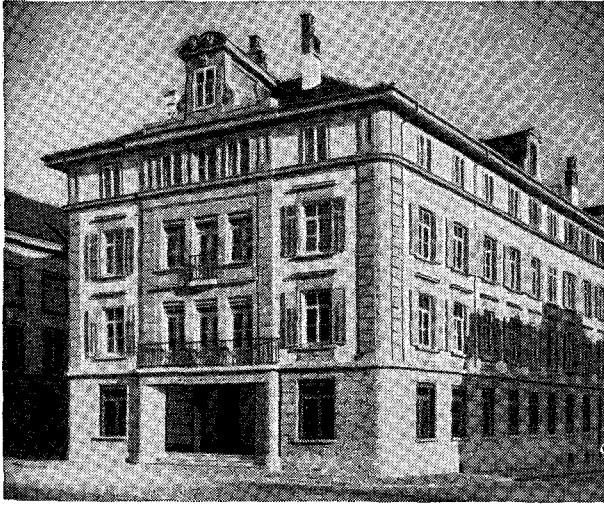
qui se formaient au gré du hasard, acclamant la paix et chantant, dans une nuée de drapeaux et d'oriflammes. Des rondes s'organisaient, jeunes gens et jeunes filles mêlés, et de folles sarabandes tournoyaient, scandées par des cris de joie !

La population tout entière s'associait de cœur à l'enthousiasme de la jeunesse. Tous les visages étaient rayonnants. Aucune fête ne réussit mieux que ces explosions spontanées de la joie populaire... C'est qu'en fêtant la libération des pays, on fêtait la libération de la personne humaine...

*Et, Liberté ! Profonde haleine de la terre,
Tu soulèves d'un souffle heureux le firmament¹.*

B. V.

¹ PIERRE EMMANUEL: *Hymne à la France.*



BANQUE WECK, AEBY & C^{IE}
FRIBOURG

GRANDS-PLACES

LA PLUS ANCIENNE MAISON DE BANQUE
PRIVÉE DE LA PLACE, FONDÉE EN 1867

TOUTES OPÉRATIONS
AUX MEILLEURES CONDITIONS

COMPLAISANCE

RAPIDITÉ

DISCRÉTION

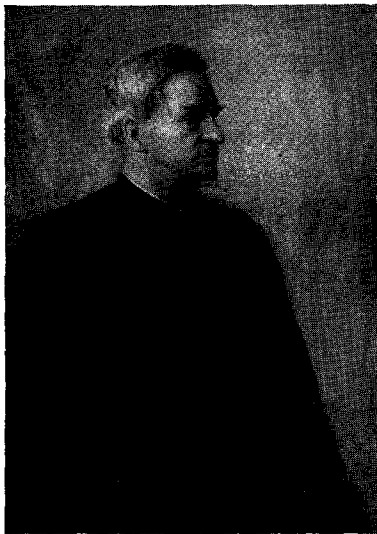


NÉCROLOGIES

Mgr Beck. — Combien de questions restent en suspens lorsqu'il s'agit d'hommes extraordinaires, et Mgr Beck l'était sans conteste. Aucun des nombreux articles qui lui furent consacrés ne nous apporte de réponses définitives à certaines questions.

Pourquoi le cher défunt n'a-t-il pas trouvé le lieu de son dernier repos à Fribourg ? nous sommes-nous tous demandé lorsque, le 13 septembre 1943, nous nous tenions devant sa tombe ouverte, à Sursee. C'est à Fribourg qu'il avait trouvé sa seconde patrie. Là aussi que reposaient déjà ses éminents maîtres et prédécesseurs, les Python, Schorderet, Jaccoud. Là encore qu'il s'était lui-même dépensé sans mesure au milieu de ses chers étudiants et de ses collègues qui, tous, le vénéraient. Là qu'au Collège St-Michel cinquante ans durant, il s'était enfermé, chaque semaine, dans son confessionnal pour diriger, consoler, encourager des milliers de jeunes gens pris dans les luttes de l'adolescence. C'est là, je le sais, qu'il avait souhaité être enterré. Pourtant, non ! Bien des questions restent en suspens dans la vie des hommes extraordinaires. En fin de compte, le grand mort en avait lui-même décidé autrement. Et que le défunt ait voulu être couché dans la tombe de son propre père, de celui qui lui avait donné son corps mortel, il ne faut y voir qu'un acte de piété. D'un bout à l'autre de sa vie, Mgr Beck a été un modèle d'admirable piété envers Dieu, les parents et la patrie !

Son esprit, son immense activité, le professeur Beck les a néanmoins voués à Fribourg. Certes, il fut un fidèle Lucernois, mais d'esprit il a été un Fribourgeois de part en part. Il y vint pour le semestre d'hiver 1891. Nous, les étudiants, nous saluâmes avec joie ce géant à la belle crinière noire.



(D'après un portrait de M^{me} M. de Weck.)

A Fribourg, au long d'une vie de labeur, ces cheveux ont pris l'éclat de l'argent. Au début, il logea chez le coadjuteur Schuler, à la rue de Morat ; plus tard, il habita, à la Grand-rue chez le doyen Tschopp, un original lui aussi qui avait, disait-on, toute la partie allemande du pays à ses trousses lorsqu'il montait la rue de Lausanne. Que d'esprit à cette pension Tschopp ! Souvent, Beck y assaisonnait des saillies de son humour le repas, qui ne manquait d'ailleurs pas de saveur. Puis le rire de tous les hôtes se mêlait

aux éclats du sien. Beck tenait bien le coup ; généralement sobre, il supportait un verre ou deux, à l'occasion. Ses cours de théologie pastorale et de catéchétique étaient simples, clairs et sans prétentions, mais ouverts à tous les problèmes de l'époque. Moins amusantes, les épreuves qu'il vous faisait subir. Malgré son intelligence vive, il n'était guère porté vers les spéculations profondes, il s'en moquait même avec des bons mots plus ou moins drôles. Il n'était pas un prédicateur comme Meyenberg ou Gisler ; il était avant tout l'orateur populaire éminemment politique et, en son temps, un incomparable catéchète. Bien des fois, il nous mena dans quelque école de la ville pour nous y montrer, par l'exemple, comment il fallait enseigner le catéchisme aux

enfants. On sait que, plus tard, il dirigea le Salesianum. Si un régent doit éviter deux écueils: une indulgence trop grande et une sévérité exagérée, Beck a plutôt dû pencher vers la première. L'agrandissement du Salesianum fut son mérite en même temps que celui du régent Jung. En toutes choses, le professeur Beck se montrait l'ami paternel des étudiants, ce qui lui valut bientôt le titre de « Papa Beck ». Durant l'année universitaire 1906-07, Beck fut recteur de l'université et, deux fois au moins, doyen de la faculté de théologie.

Qu'est-ce donc qui avait poussé Beck à aller à Fribourg ? Voilà encore une de ces questions auxquelles il n'y a pas de réponse précise. Lucerne n'a jamais cessé d'être sa patrie bien-aimée. Il y occupait, en tant que professeur de théologie et vice-régent, une place en vue. Mais Beck n'avait pas le moindre orgueil, aucune ambition personnelle. De toute sa vie, il ne s'est même jamais fait faire cette robe de prélat qui aurait pourtant rehaussé de sa solennité la puissante stature du valeureux géant. Pourquoi est-il venu à Fribourg ? Peu de temps avant qu'il vint s'y fixer, en automne 1890, au lendemain de l'émeute tessinoise, on tenta de provoquer un soulèvement à Fribourg en se servant de la racaille qui y affluait de toutes parts. C'est alors que nous pûmes entendre, au cours d'une même nuit, les cris de foules masquées devant l'Albertinum: A bas l'université ! et: Vive Python ! Pendant quelques jours, nous, les premiers fils de l'Alma Mater, n'allions nous promener en dehors de la ville que munis de solides bâtons. Des événements de ce genre ne devaient guère constituer un attrait pour Fribourg. Beck y vint pourtant. Pourquoi ?

Il y avait alors, dans la Suisse catholique, trois hommes dont chacun était génial à sa façon, et les trois flairaient le vent des temps nouveaux. Non plus seulement la défensive, mais du travail positif de la part des catholiques, en vue d'un renouveau social — voilà leur devise. Idéalistes téméraires, ils avaient, un peu à l'arrière-plan, Feigenwinter à Bâle, le juriste le plus habile de ce temps-là, pour les conseiller. Certes, ces trois hommes n'étaient pas toujours d'accord ; mais tous les trois projetaient de grandes choses au sein du parti conservateur. Audacieusement, Georges

Python fit le premier pas en fondant l'université catholique. Decurtins, le lion de Truns, parcourait le monde à la recherche de professeurs. Le petit-fils de Leu von Ebersol, Beck, enthousiasmé par la grandeur de l'œuvre de Python et par l'idéalisme incomparable du petit peuple paysan de Fribourg, qui venait de réaliser le rêve séculaire des catholiques suisses allait devenir le héraut et l'apôtre sans pareil de cet esprit renaissant.

Ce n'est qu'en devenant professeur à Fribourg que Beck acquit cette activité universelle dans la Suisse catholique, grâce à laquelle il dépassa tous ses contemporains. Dès lors, il n'y eut plus une œuvre catholique en Suisse à laquelle il ne collaborât point. Il fut parmi les chefs de la réforme sociale, des associations ouvrières et paysannes ; il devint le fondateur de l'Académie Ste-Croix, le directeur du premier lycée catholique de jeunes filles ; il eut son siège au directoire central de l'Association populaire catholique ; il prit l'initiative de fonder des associations de jeunes gens catholiques, entreprise dans laquelle son ami Meyenberg s'acquit des mérites perdurables. Il surmonta la sympathie qu'il avait témoignée, à ses débuts, aux tendances excentriquement allemandes représentées par quelques professeurs de l'université, tendances qui provoquèrent, à Fribourg, une des crises les plus périlleuses. Là, comme ailleurs, Beck agit en Suisse authentique. C'est en cette qualité aussi qu'il fut un puissant lien entre l'élément alémanique et l'élément romand. Beck était partout présent : auprès des jeunes artisans, des étudiants, des malades de l'hôpital, des pauvres de la ville, des universitaires et des enfants de nombreux instituts fribourgeois. Il dota l'université d'un fonds considérable. Personne ne dira jamais combien cet homme au cœur noble s'est dépensé comme orateur au cours d'innombrables assemblées tant en ville qu'à la campagne, comme journaliste, comme conteur admirable dans les almanachs. Mais Mgr Beck fut avant tout un brillant politique au sein du peuple. S'il fut moins fort en soutenant telle ou telle thèse devant les foules, il n'eut pas son pareil dans les débats et les discussions. Son intelligence précise, son excellente mémoire, son style qui allait droit au cœur du peuple par son humour pétillant, ses traits d'esprit

saillants et ses sarcasmes, ont fait de lui un des adversaires que l'on redoutait le plus. Et dès que sonnait le tocsin de la Suisse catholique, il se transformait en Macchabée. Abandonnant ses cours, il parcourait tous les cantons confédérés. C'est pourquoi on avait coutume de demander au sein du peuple: Beck, à Fribourg, que pense-t-il de cette initiative? Quelle lutte a-t-il menée, par exemple, contre le projet Wettstein qu'il appela « le second bailli des écoles ». Combattant la loi Forrer, il vainquit, le même jour, le professeur Zürcher à Hérisau, devant un public presque exclusivement protestant, et, le soir, Forrer lui-même, à Zurich. Il faillit faire tomber, contre son ami le Conseiller fédéral Motta, la S.D.N. elle-même.

La source profonde de cette merveilleuse activité dont Mgr Beck fit preuve, il faut la rechercher dans sa profonde conviction catholique: « Justus ex fide vivit » (Gal. 3, 11). C'est cette même source qui est à l'origine de la grandeur du peuple fribourgeois. Je pense que ce peuple de Fribourg n'oubliera pas son Macchabée!

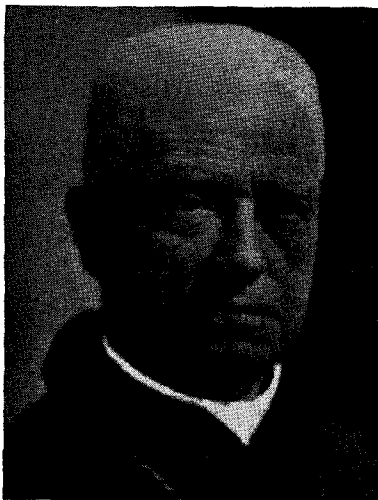
G. M. MANSER, O. P.

M. le chanoine Georges Deschenaux. — Le 26 février 1944, une foule recueillie de fidèles, de paroissiens de Saint-Martin, d'ecclésiastiques et de quatre représentants du Haut Conseil d'Etat participait, à la cathédrale de Saint-Nicolas, aux funérailles présidées par Mgr Savoy, R^{me} Prévôt, d'un prêtre très méritant, M. le chanoine Georges Deschenaux.

Le vénéré défunt était né à Romont le 6 septembre 1869. Appartenant à une famille aux fortes convictions chrétiennes, il sentit de bonne heure naître en lui un vif attrait pour le sacerdoce; aussi, dès ses tendres années, dirigea-t-il toutes ses aspirations vers ce noble idéal. Il commença, en 1882, au collège de Schwyz ses études classiques, qu'il vint terminer, en 1885, au collège Saint-Michel à Fribourg. Après sa première année de philosophie, le jeune étudiant partit pour Innsbruck, où il suivit durant deux ans les cours de la faculté de théologie. En 1892, il revint à Fri-

bourg, au Séminaire diocésain, pour y poursuivre l'étude des sciences sacrées. C'est là qu'avec huit de ses condisciples il fut ordonné prêtre par Mgr Joseph Déruaz, le 22 juillet 1894.

Peu de temps après sa première messe solennelle, célébrée à Romont, le 29 juillet suivant, l'abbé Deschenaux fut envoyé comme vicaire à La Chaux-de-Fonds et initié au



ministère d'abord par M. l'abbé Georges Vermot, appelé bientôt à diriger le Séminaire diocésain, puis par Mgr Athanase Cottier. En 1896, M. Deschenaux était rappelé dans le canton de Fribourg et nommé curé de la jeune paroisse de La Joux, détachée en 1886 de l'église-mère de Vuisternens-devant-Romont. La chapelle de l'endroit se trouvant tout à fait insuffisante, il songea immédiatement à construire une nouvelle église. Bien secondé par

les autorités locales, il se mit à l'œuvre déjà en 1900. Quatre ans plus tard, le dévoué pasteur et ses ouailles eurent la légitime fierté et la joie indicible de voir l'évêque du diocèse procéder à la consécration d'un bel édifice, admiré sans réserve.

Vers la fin de l'année 1904, l'importante paroisse de Saint-Martin, dans le district de la Veveyse, devenait vacante par suite de la démission de M. l'abbé Alexandre Cadre, qui l'avait administrée pendant 34 ans. M. Deschenaux fut désigné, le 3 février 1905 pour lui succéder. Installé dans ce poste le 17 du même mois, il devait y rester une trentaine d'années. Pendant plus d'un quart de siècle, à l'exemple de saint Paul « il se dépensa et surdépensa » pour

le salut des âmes confiées à sa sollicitude, leur consacrant son temps, ses soins et se consumant pour elles. Il inspira à tous une grande confiance par son tact, sa bonté, son esprit surnaturel et son édifiante piété. Il imprima une *impulsion nouvelle aux confréries, associations et œuvres* établies dans sa paroisse, accordant une particulière prédilection aux œuvres pontificales missionnaires, auxquelles il fit de généreuses donations de son vivant et dans ses dispositions testamentaires. Il était d'une grande délicatesse de conscience, allant parfois jusqu'au scrupule.

Sa prédication, très vivante, toujours nourrie de doctrine et d'expérience, était vivement appréciée non seulement à Saint-Martin, mais encore dans les paroisses et les instituts qui l'appelaient, à l'occasion de retraites, d'exercices spirituels et de fêtes patronales. Pendant de longues années, il prononça aussi de chaudes et pratiques instructions, comme directeur du Comité des pèlerinages fribourgeois au sanctuaire d'Einsiedeln, aux côtés de M. le chanoine Magnin, curé-doyen du Crêt.

M. le curé Deschenaux se vouait avec amour au service des âmes lorsque, au cours de l'été 1935, la maladie de cœur dont il souffrait provoqua des alertes inquiétantes. Voyant sa santé compromise et sur le conseil de son médecin, il se détermina à quitter sa chère paroisse de Saint-Martin. La séparation fut très pénible pour les fidèles comme pour leur guide spirituel, unis par une affection réciproque. Elle fut acceptée avec plus de résignation quand on apprit que le démissionnaire allait être nommé chanoine résidant de la cathédrale de Saint-Nicolas. C'est le 31 juillet 1935 que M. l'abbé Deschenaux vint se fixer à Fribourg et occuper une maison capitulaire à l'ombre de l'imposant tour gothique. Il fut heureux de mener une vie tranquille au milieu de ses frères dans le sacerdoce. Pour occuper les loisirs que lui laissaient ses fonctions canoniales, il ne tarda pas à accepter divers ministères de prédication, de confession de religieuses, notamment à la maison de la Providence et au couvent de la Visitation.

M. le chanoine Deschenaux, qui avait conservé son caractère agréable et jovial, s'apprêtait à célébrer dans l'intimité, le 22 juillet 1944, le cinquantième anniversaire de son ordi-

nation sacerdotale. Hélas, il ne put fêter ici-bas ce jubilé d'or. Le 18 février, au matin, après avoir assisté à la grand-messe capitulaire et pris part à la psalmodie de l'office divin, il fut frappé d'un malaise subit en rentrant à son domicile. Il reçut aussitôt les derniers sacrements. Le mal empira rapidement et, le jeudi suivant, 24 février, le malade rendit son âme à Dieu.

La douce mémoire du chanoine Deschenaux restera en bénédiction dans le cœur de tous ceux qui l'ont connu et aimé.

L. BOSSENS.

La Liberté, 25 et 28 II 1944, nos 46 et 48; *La Semaine catholique; Feuille d'avis de Fribourg*, 26 II 1944, n° 17.

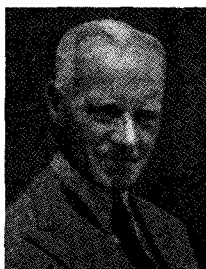
Henry de Buman. — Le 16 mars 1944, mourait à Fribourg Henry, Eugène de Buman, fils unique du docteur en médecine Max de Buman, de Fribourg, Tavel et Belfaux et de Louise, née Guibert, de Morges, né à Fribourg, le 28 mai 1867.

Henry commença ses études littéraires au Collège Saint-Michel, puis il les acheva à Besançon chez les Maristes, où il passa son baccalauréat. A la même époque, son futur beau-frère, Roger de Diesbach se trouvait aussi à Besançon, mais dans un autre institut où il poursuivait également ses études. Pendant que la famille de Diesbach envoyait ou payait constamment des suppléments de nourriture à Roger, dont l'appétit sera légendaire plus tard, Henry se contentait du régime des Maristes qu'il trouvait très suffisant.

De retour au pays, il fréquenta notre ancienne école de droit, puis il partit avec un autre futur beau-frère, Louis de Weck, pour aller suivre des cours de droit à Fribourg-en-Brigau. Enfin, il fut immatriculé à l'université de Fribourg du semestre d'été 1891 au semestre d'hiver 1893-1894. Licencié en droit le 12 mai 1893, il fut promu docteur en droit le 5 février 1897. La thèse qu'il présenta pour l'obtention de son doctorat était intitulée: « Du fondement de la créance alimentaire de l'enfant naturel en droit fribourgeois ».

Le 31 octobre 1897, il obtint son brevet de capacité et, le 5 novembre suivant, la patente d'avocat. Il renonça bientôt à l'exercice de sa profession (1905) et le 26 janvier 1906, le Conseil d'Etat l'appela aux fonctions de chef de service à la Direction de l'Instruction publique. Le 12 juillet 1909, le Collège électoral le nomma Juge de paix du 4^e cercle de l'arrondissement de la Sarine, soit de Fribourg, en remplacement de M. Raymond de Weck démissionnaire. Il exerça cette fonction pendant vingt-neuf ans, soit jusqu'à sa retraite, en 1938. C'est là qu'il donna toute sa mesure.

Il fut vraiment juge de paix, père de la paix, dans toute l'acception du mot, se donnant, se prodiguant, ne regardant pas à sa peine. Marches, démarches, lettres, visites, il n'épargnait rien s'il entrevoyait le bien de ses « clients ». D'un abord plutôt froid, d'un caractère plutôt prompt, il se faisait aimable, souple et patient, persuasif et plein de bonhomie dès qu'il s'agissait d'arranger une affaire. Il



prenait à cœur les intérêts des petits et des délaissés. Un témoin de son activité nous disait un jour : « J'ai eu affaire plus d'une fois à Buman, juge de paix. Vraiment, il réalisait bien son titre. Il désirait pacifier. Il était patient, indulgent envers sa clientèle, il lui prêtait même, à l'occasion, des sentiments chevaleresques qui, hélas ! restaient chez le Juge et ne gagnaient pas les protégés. Il me souvient d'un homme habitué des roulottes, des aventures de toutes sortes, inavouables, bien entendu, et qui ne payait pas la pension de sa fille. Buman lui disait : « Allons, mon ami, faites le geste, portez au moins chaque mois une pièce de cent sous. Vous entendez ! faites le geste. L'homme promettait tout, et le geste et les cent sous. Faut-il ajouter, disait notre interlocuteur, que, une fois hors de l'enceinte de la Loi, l'homme, rendu au grand air et à sa vie nomade, oubliait tout ». Le même témoin nous disait encore que trois ans avant sa mort M. de Buman avait accepté le parrainage d'un enfant abandonné auquel il s'intéressa jusqu'au bout. En parlant à M. Buman, on sentait qu'il réalisait dans son activité les principes chrétiens dont il vivait.

Nous ne nous étonnerons pas dès lors, de voir Henry de Buman faire partie de la Conférence de Saint-Vincent de Paul de la paroisse de Saint-Pierre où, à titre de juge, il pouvait rendre de grands services.

Nous ne nous étonnerons pas non plus de le compter au nombre des membres de l'Union fribourgeoise pour le bien des aveugles dont il fut le président de 1912 à 1944. Ce fut donc une activité de trente et un ans qu'il consacra à cette œuvre, simplement, sans bruit et constamment. Depuis sa mise à la retraite, il lui donna encore plus de temps, préoccupé qu'il était d'améliorer le sort des aveugles nécessiteux, ne refusant jamais un subside ou une augmentation de secours qu'on soumettait à son approbation. Si d'aventure il lui revenait qu'un pensionné dépensait le plus clair de son subside en de trop fréquents petits verres, il souriait finement et : « que voulez-vous, disait-il, c'est le seul plaisir qu'il puisse s'accorder ». Il exerça son mandat avec la conscience qu'il mettait en toute chose et avec une grande bienveillance envers les aveugles et les malades des yeux. Notons en passant que le Conseil d'Etat le nomma le 1^{er} mars 1921, membre de la Commission d'administration du « Fonds Gerbex », il le resta jusqu'à sa mort. De 1926 à 1935, il fit partie du Comité directeur de l'Union centrale suisse pour le bien des aveugles, à Saint-Gall, où il était notre délégué romand.

La jeune paroisse de Saint-Pierre profita aussi du dévouement d'Henry de Buman. Il fut membre fondateur du Cercle des jeunes gens auxquels il s'intéressait tout particulièrement. Il devint président général du Cercle qui comptait différentes sections. Le 26 janvier 1930, il fut nommé conseiller paroissial, il déclina sa réélection en 1934 à cause de sa surdité qui l'empêchait de suivre les délibérations du Conseil et de l'assemblée paroissiale.

Il fut pendant un bon nombre d'années président de la Société économique et d'utilité publique de Fribourg. Ce fut lui qui prépara la fête du centenaire de cette société fondée en 1813. La commémoration de cet anniversaire eut lieu le 28 juin 1914. A cette occasion, il écrivit une plaquette : « Le Centenaire de la Société Economique de Fribourg » qui fut publiée dans les *Annales fribourgeoises* de

1915. On sait que presque toutes nos sociétés actuelles descendent de cette aïeule qui comprenait différentes classes : musique, histoire, littérature, beaux-arts, etc. qui voient maintenant de leurs propres ailes. Aussi, toute l'activité de la Société Economique se borna-t-elle, avec le temps, au développement de sa bibliothèque. Et l'on saura aussi qu'elle est en train de se muer en « Société fribourgeoise des Amis du livre » dont le but unique sera de procurer de la lecture à ses membres.

Buman était un grand lecteur, un client assidu de nos bibliothèques cantonale, universitaire et économique. Aussi avait-il acquis une culture générale étendue qui faisait de lui un causeur agréable. Depuis sa retraite, on le voyait régulièrement descendre chaque matin de chez lui, assister à la messe à Saint-Nicolas et, de là se rendre au Cercle de la Grande Société où une bonne partie de la matinée était consacrée à la lecture des grands journaux.

Modeste et cependant très homme du monde, avec une légère teinte ancien régime, Henry de Buman aimait beaucoup la famille. Il était très attaché soit à ses parents de France : les Parent-du-Chatelet, les de Saint-Martin, les de Marolles, les de Dion, du côté paternel, soit à ses parents de Berne, les d'Ernst, les de Watteville, du côté maternel.

De son mariage, célébré en août 1891, avec M^{lle} Ernestine de Bocard de Jetschwyl, fille de notre grand chasseur et explorateur fribourgeois, Raymond de Bocard, Henry de Buman eut cinq enfants.

Un trait qui le dépeint. C'était il y a quelques années, Buman rencontrant un ami l'aborda. « Tu as vu les *Etrennes*? — J'ai vu les *Etrennes*. — Beaucoup de notices biographiques ! Puis, relevant la tête d'un geste qui lui était familier il ajouta : « Tu sais, quand je serai parti pour l'autre monde, pas un mot ! ni dans *La Liberté*, ni dans les *Etrennes* ! Compris ? — Oui compris !

Pourquoi faut-il maintenant que celui à qui était adressée cette recommandation soit précisément celui qui signe la pâle notice nécrologique de l'homme droit, loyal et bon que fut Henry de Buman ?

TOBIE DE RAEMY.

Le professeur Raymond de Girard (1862-1944). —

Raymond de Girard appartenait à une famille où l'on aimait l'enseignement : son père, Edouard, avait enseigné dans ce qu'on appelait alors les « Principautés » de Moldavie et de Valachie ; son frère Eugène, qui s'était voué à l'économie politique, avait adhéré à la doctrine du catholicisme social de La Tour du Pin, qu'il avait connu à Paris, et d'Henri Lorin ; c'est comme représentant de cette doctrine qu'il fut appelé à l'Université de Genève, pour faire équilibre aux tendances étatistes et socialistes de son collègue Edgar Milhaud. A Genève, Eugène de Girard n'arrivait pas en inconnu ; il était le petit fils de ce colonel Girard qui commandait, lors de l'entrée de Genève dans la Confédération, le contingent fribourgeois, embarqué à Nyon et débarqué au Port-Noir.

Raymond, lui aussi, avait la passion et le don de l'enseignement : formé par son père, il était capable de tracer de mémoire, au tableau, les contours de la Suisse ou de l'Europe ; il développait avec conviction des idées toujours personnelles, se faisant parfois un malin plaisir d'étaler son attitude « non conformiste » en marge des doctrines officielles, mais toujours avec le respect de l'opinion adverse. Aussi, lorsque Georges Python, dès 1895, nomma un premier lot de professeurs à la Faculté des sciences, il fit appel à Raymond de Girard pour occuper la chaire de géologie, que celui-ci accepta à son retour d'Allemagne, d'abord comme professeur extraordinaire, puis comme ordinaire (1896). De 1890 à 1895, il avait enseigné, au Polytechnicum de Zurich, avec le titre de privat-docent, la géologie et la géologie minière. L'institut de géologie, nouvellement créé, fut démembré, dès l'année suivante (1897) au profit de celui de géographie, destiné à un autre ami d'Henri Lorin, Jean Brunhes, et la belle bibliothèque de l'Institut de géographie doit son premier noyau à la libéralité de l'institut voisin. Raymond de Girard fut toujours reconnaissant à notre Université de l'avoir appelé à une de ses chaires cardinales ; il fut plusieurs fois doyen de sa Faculté et fut élu à l'unanimité recteur de notre Université pour 1913-1914. C'est lui qui avait constitué, avec des

échantillons rapportés de ses voyages d'études, le premier fonds des collections de l'Institut de géologie, et c'est lui aussi qui organisa, dans la cour de notre Faculté des sciences, la collection des blocs erratiques du canton, qu'il avait patiemment acquis un à un. Il enseigna à Fribourg de 1895 à 1935, et il eut pour successeur un de ses élèves préférés, le professeur Jean Tercier.

Il s'était formé à la géologie à l'École supérieure des Mines de Paris, où il avait eu pour maître Fuchs, et à l'Université de Leipzig, où il donna comme thèse de doctorat, sa *Théorie sismique du déluge*, ce qui fut pour lui l'occasion de recherches étendues sur tout ce qui touche au récit biblique. On se rappelle qu'Edouard Suess commença par un commentaire du texte biblique sa magistrale description de la *Face de la terre*. Toute sa vie, Girard se passionna pour ce problème attachant. Mais ce fut vers la connaissance du territoire fribourgeois qu'il dirigea plutôt son activité et celle de ses



élèves: la question de l'origine de la plaine de Bulle, entre autres, le préoccupait. De nombreuses thèses de doctorat sortirent de cette direction d'esprit: le maître aimait à rappeler qu'il en était sorti vingt et une de son Institut. Même dans ses études de géologie régionale, il restait attaché à la géologie générale, en particulier à l'origine des montagnes, et à cette partie que, par opposition à la stratigraphie, on appelle la tectonique, c'est-à-dire les mouvements de l'écorce terrestre. Vers la fin, il voulut codifier son enseignement de prédilection et publia, sous le titre de *Cours de géologie synthétique*, un gros volume qui lui coûta bien des veilles, et que, par un scrupule scientifique poussé très loin, il remania plusieurs fois, même dans ses parties déjà imprimées.

Une autre direction de ses idées personnelles, et des travaux de ses étudiants, rentrant d'ailleurs dans la tectonique, ce fut la géologie expérimentale, où il reprit les expériences de Daubrée. Le problème de la formation des montagnes restait toujours à la base de ses enquêtes — com-

ment se produisaient les plissements, les mouvements tangentiels, et, plus tard, les grands charriages, qui l'avaient particulièrement passionné — et il imagina et fit construire une machine destinée à reproduire, dans une matière plus ou moins plastique, des plissements artificiels. Un certain nombre de thèses sortirent de ces recherches, ainsi que de la théorie tétraédrique de la terre. Cette question de l'origine des montagnes ne cessa de le préoccuper, même dans sa retraite: il fit des conférences pour développer des idées nouvelles, dont la hardiesse fit sensation; il prépara une étude générale dont il donna un résumé analytique dans un article récent des *Alpes*; il s'était déjà inscrit auprès de notre président des Sciences naturelles pour en donner un exposé dans la prochaine réunion de Fribourg, en 1945.

Cette activité scientifique aurait pu remplir cette vie déjà longue; elle ne suffit pas au besoin d'activité de cet homme que l'exigence du mieux tourmentait. Il se souvenait qu'il était le petit-neveu du fameux cordelier pédagogue, le Père Girard, qui a sa statue parmi nous, et il consacra à la réforme des programmes universitaires, tels que les avaient constitués les règlements de 1902, en France, une belle partie de son activité, publiant de nombreux articles, suivant les congrès, où il devait faire la connaissance d'hommes tels qu'Edouard Herriot, et, poussant assez loin ses idées, qui allaient parfois jusqu'à l'absolu, pour qu'il ait paru mettre en cause l'étude des langues anciennes, au moins celle du grec. Il soutint de ce côté des joutes mémorables, qui l'opposèrent parfois à ses anciens maîtres du Collège, et il fut assez dévoué à ses idées pour publier à ses frais deux gros volumes, qui eurent peu de lecteurs, et qu'il glissait à leur départ dans la serviette des invités à sa table, volumes qui avaient pour titre: *Questions d'enseignement secondaire* (au sens que ce mot a en France: enseignement avec latin). Le rappel de ces débats, toujours courtois de ton, manquerait, si nous l'omettions, à cette évocation du Fribourg intellectuel de l'avant-guerre, où l'on aimait combattre pour des idées.

Raymond de Girard fut aussi un alpiniste de marque. Il se plut d'abord à collectionner les « quatre mille » de la Suisse; puis, concentrant son effort sur une chaîne fribour-

geoise encore inviolée en partie, il s'attaqua aux Pucelles des Gastlosen, avec le guide Rime, de Charmey, et fit l'essai d'une technique nouvelle, échelles et crampons, qui s'est perfectionnée depuis. C'est à juste titre que, dans le volume des *Alpes fribourgeoises*, le chapitre Géologie lui fut confié.

Il était hanté parfois par des préoccupations plus pratiques, celle, par exemple, de trouver du pétrole dans les Alpes fribourgeoises. Il rappelait l'histoire du Burgerwald, où, à la suite d'un éboulement, on avait pu, dit-on, allumer un suintement d'huile minérale. Le sondage de Cuarny a dû le ravir d'aise, car il avait toujours soutenu l'idée que la Confédération devait acquérir une machine à pratiquer des sondages géologiques.

Nous devons ce souvenir à l'excellent collègue, à l'ami dévoué, au parfait gentilhomme que fut Raymond de Girard. Il sut garder la sympathie même de ceux qui ne pensaient pas entièrement comme lui, parce que son tact sut toujours faire le départ entre les idées de ses amis et leurs personnes, parce que ses convictions furent toujours exemptes de calcul et d'ambition, parce que sa vie de famille fut toujours digne, qu'il fut toujours rigoureux avec son devoir, affectueux envers les siens. Nous le devons au Fribourgeois qui dut s'accomoder, dans les dernières années de sa vie, d'une transplantation sous d'autres cieux, mais qui resta fidèle, nous le savons, à sa prédilection pour sa petite patrie. De ses voyages à l'étranger, il avait rapporté des amitiés solides, de France en particulier, où il avait acquis le titre d'ingénieur des mines, et où il avait reçu la rosette d'officier de la Légion d'honneur, à cause de ses travaux sur la pédagogie comparée et sur la géologie.

PAUL GIRARDIN.

La notice nécrologique ci-dessus est la reproduction de l'article paru dans *La Liberté* du 23 III 1944, n° 68. (Réd.)

M. l'abbé Rodolphe Bochud, curé de Neirivue. — Le 27 mars 1944, le vénérable curé de Neirivue, M. l'abbé Rodolphe Bochud, faisait une mauvaise chute devant le bâtiment postal de son village. Malgré son grand âge, il se relevait, trouvait moyen de faire encore sans appui le tour de la localité et rentrait à sa cure. Deux jours après, il mentionnait dans le journal qu'il tenait ponctuellement depuis plus de soixante ans : « Je me ressens encore de la chute d'avant hier qui a provoqué un ébranlement général. A 88 ans on ne tombe plus comme à 20 ans. Ma chute aurait bien pu être mortelle. Profitons de l'avertissement... »

Ces lignes devaient être les dernières que le vénérable octogénaire écrivait dans le seizième de ses volumineux cahiers intimes. Car, quelques heures après les avoir rédigées, il était obligé de s'aliter ; il ne devait plus se relever ; la commotion avait été telle qu'en huit jours, la maladie devait faire son œuvre. A la première heure du Jeudi-Saint, 6 avril 1944, celui qui avait été curé de Neirivue pendant 53 ans quittait ce monde, entouré des regrets et de l'affection non seulement de ses paroissiens, mais aussi de ceux qui avaient su deviner la grandeur d'âme et la force de tempérament de ce vieillard resté alerte jusqu'au bout.

L'abbé Pierre-Joseph-Rodolphe Bochud était originaire de Villarepos, où il était né le 16 avril 1856. Issu d'une famille de huit enfants, dont il était le cadet, il aurait dû tout naturellement se vouer à la carrière paysanne dans le beau village dont il était le ressortissant. Mais à 16 ans, en automne 1872, il prenait le chemin de l'École normale d'Hauterive sur le conseil de l'instituteur de l'endroit, Maurice Progin, le futur inspecteur scolaire, puis chef politique et rédacteur fribourgeoisiste de la Gruyère, qui avait décelé à cette époque déjà la forte personnalité de son élève. Entré en deuxième année à l'École d'Hauterive, Rodolphe Bochud y resta jusqu'en été 1874 ; il y figura parmi les brillants élèves. Mais en automne 1874, il ne réapparut pas à Hauterive. C'est que, sentant naître en lui un appel au sacerdoce, il avait pris le chemin du Collège de l'Abbaye de Saint-Maurice, où il devait être étudiant de 1874 à 1877, de quoi faire en ces années-là son gymnase classique.

De 1877 à 1879, le futur abbé Bochud, toujours brillant élève, se trouve au Collège Saint-Michel de Fribourg pour y faire sa philosophie et sa physique ; il y rencontre des condisciples qui, devenus ensuite prêtres ou magistrats demeureront ses amis, même si des divergences d'opinion doivent les séparer, tels le grand Georges Python et d'autres encore, envers lesquels, magnanime, il professera sans cesse de l'admiration pour leurs traits de génie et leur sincérité. Collégien, Rodolphe Bochud est de son époque et ne manque pas de tempérament : muri pour l'action, il prend part à cette heure déjà aux luttes politiques qui animent alors la scène fribourgeoise ; un moment, il songe à se consacrer à l'art médical ; mais l'appel au sacerdoce retentit à nouveau bien vite ; c'est là que se portera son dévouement.

En octobre 1879, c'est l'entrée au Grand Séminaire de Fribourg, sous la direction d'abord du futur Mgr Cosandey qui deviendra évêque de Lausanne, puis de l'abbé Gœtschmann, l'ancien curé de La Chaux-de-Fonds. M. l'abbé Bochud reçoit la tonsure et les Ordres mineurs des mains de Mgr Cosandey le 25 mars 1881 ; il est ordonné sous-diacre et diacre par Mgr Lachat, évêque de Bâle, les 10 et 11 mars 1883. Le 22 juillet suivant, Mgr Mermillod, revenu d'exil et chargé maintenant du diocèse de Lausanne et Genève, lui confère la prêtrise dans l'église de Notre-Dame de Fribourg. Le 29 juillet 1881, il célèbre sa première messe à Villarepos.

Voilà M. Bochud revêtu du sacerdoce ; il est de taille à remplir des missions délicates ; son intelligence est ouverte, son esprit alerte est plein de curiosité, son caractère est entreprenant. Aussi songe-t-on d'abord à l'envoyer à Neyruz, où, dès le 14 août 1883, il seconde M. l'abbé Jonneret, le curé âgé et malade, dont il devient l'auxiliaire. Mais le 27 septembre, M. Jonneret meurt ; l'auxiliaire devient desservant et la paroisse désirerait le conserver comme curé ; elle multiplie sans succès les instances auprès de l'Autorité



diocésaine. Le 11 novembre, le jeune abbé reçoit l'ordre de se rendre à l'Evêché de Fribourg, où durant quelques mois, il remplira les fonctions de secrétaire, tout en s'en allant le dimanche ici ou là exercer du ministère dans des postes dépourvus de pasteurs.

La paroisse de Cugy, dont le Vicaire général de l'époque, Mgr Pellerin, avait été autrefois curé, devient vacante. Immédiatement on songe à l'Evêché à M. l'abbé Bochud comme titulaire de ce bénéfice : Mgr Pellerin veut procurer à ses anciennes ouailles un pasteur de choix. En une semaine tout est réglé : le lundi 9 mars 1884, Mgr Mermillod fait part au jeune abbé de son désir ; le mercredi 11 mars, il lui remet ses lettres de nomination ; le samedi 15 mars, le nouveau curé gagne sa paroisse par le dernier train du soir, tandis que le lendemain, dimanche 16 mars, Mgr Pellerin procède à son installation durant la grand-messe.

A Cugy, M. l'abbé Bocchud passe sept années d'actif labeur ; mais le climat de la Broye ne convient pas à sa santé ; il est sans cesse souffrant des poumons, lui qui parviendra à 88 ans ! Aussi l'Autorité diocésaine décide-t-elle le 1^{er} février 1891 de lui confier la cure de Neirivue, où vient de mourir le doyen Jaquet qui la dessert depuis 1839. C'est le 17 février de cette année 1891 que M. Bochud est installé dans sa nouvelle paroisse, au milieu de l'enthousiasme général : il demeurera à ce poste pour les bons et les mauvais jours durant cinquante trois ans, jusqu'au 6 avril 1944.

Les dates biographiques sont, à vrai dire, peu nombreuses dans la carrière de M. l'abbé Bochud, mais les faits sont là ; ils parlent suffisamment par eux-mêmes pour proclamer hautement que cette existence sacerdotale, loin d'avoir été banale, fut judicieusement remplie ; elle fut celle d'un homme à la foi vivante, à la volonté tenace et à l'esprit robuste, parfois caustique. Car, malgré la brièveté de sa formation de Collège, M. l'abbé Bochud était magnifiquement doué pour la vie tant intellectuelle que pratique ; il sut d'ailleurs admirablement tirer profit par un travail personnel de cette bonne originalité et de ce fin coup d'œil dont la Providence l'avait gratifié.

Peut-être sa vocation tardive, plus encore tout ce qu'il avait appris à Villarepos sur les heures périlleuses du Sonderbund — où le vénérable abbé Longchamp, le curé de ses parents et de ses compatriotes, avait trouvé la mort — tout cela avait-il suscité en lui, malgré certaines apparences extérieures, une gravité particulière. Car M. Bochud était tout qu'un esprit paresseux. Il savait par expérience que les compétents seuls arrivent à servir vraiment. Aussi s'adonna-t-il constamment à l'étude et à la lecture ; on le trouvait toujours en train de scruter un problème dans les domaines les plus divers. Et ce n'est pas exagéré de dire que cette volonté de progrès avait encore accentué en lui ce sens du profond, du précis et du perspicace, qui faisait le charme de sa conversation et qui en faisait l'ennemi déclaré de tout ce qui était superficiel. Cette très nette prise de position devait lui attirer parfois des oppositions ; mais il s'en consolait philosophiquement...

Cet ensemble de compétences et de qualités devait se révéler de la plus haute utilité tout au long de la carrière de M. l'abbé Bochud. Dans le domaine pastoral pur, il exerça, sans manier l'autoritarisme, un ascendant irrésistible sur ses paroissiens qui appréciaient son dévouement et son excellent jugement comme aussi sa piété profonde. Dans le domaine scolaire, il vit très clair ; il voulut être à l'avant-garde : témoin en est tout ce qu'il créa et développa à Neirivue dans ce but. Au point de vue social, il eut l'œil ouvert sur les nécessités de l'heure, mais pas un œil aveugle ; il était acquis à la nécessité du bien être pour ses paroissiens, mais il ne voulait pas que, parallèlement, s'installent l'insouciance et l'abus de la propriété matérielle. Ses efforts pour créer la petite industrie dans la Haute Gruyère étaient conformes à ce plan.

Comme administrateur, M. Bochud se révéla clairvoyant ; il eut le sens du lointain ; le succès immédiat et facile ne le fascinait pas. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à se rappeler quarante ans plus tard avec quelle maîtrise il présida, après l'incendie du 19 juillet 1904 à la reconstruction non seulement de l'église, mais — nous n'exagérons rien — du village entier de Neirivue où dix bâtiments seulement sur 91 avaient échappé au désastre.

Il eut été frappant que l'esprit toujours en éveil qu'était M. le curé Bochud ne se fut pas occupé d'histoire. Cette science fut en somme son violon d'Ingres. Dans ses papiers personnels on a retrouvé des notes nombreuses sur des recherches auxquelles il s'était livré. Nous avons de lui quelques études imprimées, telles *L'incendie de Neirivue*, *Les curés de Neirivue*, *Les sanctuaires de la Gruyère*, *Notre-Dame de l'Evi*. Mais plus encore que ces écrits imprimés, des monographies pleines de saveur, encore à l'état de manuscrits restent de lui: *L'histoire de la Paroisse de Neirivue*, *La Chronique scandaleuse*, une étude sur *Le Pauvre Jacques*, *La Petite Eglise*, etc. Mais ce qui demeure une mine précieuse de documents pour les historiens qui s'occuperont des paroisses de Cugy et de Neirivue, voire aussi du canton de Fribourg et du diocèse tout entier, ce sont les seize abondants volumes dans lesquels il consigna au jour le jour depuis le 14 août 1883 au 29 mars 1944 tout ce qui l'avait frappé de la vie locale, nationale et internationale.

En terminant cet hommage à la mémoire d'un excellent prêtre de notre terre fribourgeoise, nous nous devons d'évoquer la bonté et la grandeur d'âme de celui qui vient de disparaître. Nous nous souviendrons toujours de ses conversations bienveillantes, où la mesquinerie n'avait aucune place. Nous nous rappellerons surtout la magnanimité avec laquelle, plein d'admiration et d'enthousiasme, il jugeait les grandes œuvres auxquelles s'étaient appliqués ceux-là mêmes dont il ne partageait pas toutes les idées. A le voir ainsi faire la part du feu au milieu des divergences d'opinions qu'il avait eues avec d'éminents contemporains, on sentait en lui le prêtre et l'homme cultivé, compréhensif de tout ce qu'il rencontrait. C'est là sans doute l'un des traits impérissables de ce caractère, auquel l'avenir réservera encore d'autres hommages, celui surtout d'avoir laissé une paroisse bien vivante.

H. M.

La Liberté, 7 et 11 IV 1944, nos 82 et 84; *La Semaine catholique*, 13 IV 1944, n° 15; *Echos de St-Maurice*, 42^e année, mai 1944, p. 184-191; *Le Fribourgeois*, 8 IV 1944, n° 56.

Irénée Musy, instituteur, 1888-1944. — Le corps enseignant de la ville de Fribourg a été privé, par le décès de M. Irénée Musy, survenu le 8 avril 1944, d'un de ses membres les plus méritants.

M. Musy était né le 17 août 1888 à Russy, dans ce joli coin de terre broyarde qu'il n'avait jamais oublié. Après avoir suivi les classes primaires de son village natal, il s'en vint à l'Ecole normale d'Hauterive où sous la ferme et compétente direction de M. l'abbé Dessibourg, il fit de solides études. Il obtenait en juillet 1907, après d'excellents examens, son brevet d'instituteur. Nommé la même année à Semsales, il se signala d'emblée à l'attention de ses collègues et des autorités scolaires par des capacités pédagogiques remarquables.

En 1915, la Direction de l'Instruction publique l'appela aux écoles primaires de la ville de Bulle. Pendant huit ans, il y déploya une activité aussi intelligente que féconde. C'est en ce même temps qu'il servit encore le pays, d'une manière exemplaire, en qualité d'officier d'un bataillon d'infanterie. En 1932 il fut nommé à Fribourg. C'est là, dans les écoles du quartier de la Neuveville, puis dans celles du Bourg, qu'il donna toute sa mesure, c'est à dire le meilleur de ses forces et de son cœur. Ce furent 21 années de travail méthodique et fructueux, de fidélité au devoir, de dévouement à la jeunesse des écoles.

Esprit pratique, homme de bon sens, M. Musy ne se laissa point distraire par des méthodes fantaisistes d'enseignement. Il resta attaché aux principes d'une saine pédagogie, demandant à l'élève toute sa part d'effort. Cet excellent maître peut se dépeindre par sa méthode de travail: juste conception de l'effort, patience inaltérable à relever et à corriger les fautes, volonté constante d'être strict avec l'erreur, de ne la tolérer ni dans le langage, ni dans les travaux écrits. Cette horreur de l'à peu-près, cet amour de la règle précise, le défunt les avait transportés du plan méthodolo-



gique sur le plan éducatif ; sa grande préoccupation a toujours été d'orienter ses élèves vers le bien, de former leur cœur et leur volonté.

Sans exagération, M. Musy a accompli sa tâche journalière avec tant de zèle, de ponctualité, de dévouement, qu'il a fait l'admiration des collègues qui eurent l'occasion de travailler à ses côtés.

Au moment de la revision des séries de calcul en usage dans nos classes, il fut désigné comme collaborateur du professeur D^r Joseph Aebischer, qui connaissait son ancien élève d'Hauterive et l'avait fort apprécié.

Chez M. Musy, le collègue ne le cédait en rien au maître ; courtois, d'une amitié sûre et délicate, il s'attira l'affection et l'estime de tous. Malgré un tempérament très sensible, il savait toujours garder une parfaite maîtrise de soi et tous ses actes, comme toutes ses paroles, étaient l'effet de cette domination intérieure. Cette égalité d'humeur, qu'il puisait dans ses profondes convictions religieuses, se manifestait par ce calme serein et grave avec lequel il envisageait les choses. Elle se montrait dans la conversation par ce souci d'exactitude et d'équité qu'il pratiquait envers chacun, ne provoquant jamais une critique sévère des hommes ou de leurs actes : bel exemple de discipline intérieure et de charité ! Dans les conférences du corps enseignant, il apportait dans la discussion son jugement sain, original parfois, mais toujours profond et d'une rectitude parfaite.

Ce maître si consciencieux, ce collègue si aimable fut aussi un époux et un père de famille modèle. Il a élevé, aidé par une digne épouse, une nombreuse et honorable famille. C'est là, au foyer, au milieu des siens, qu'il avait trouvé son vrai bonheur.

Avec M. Musy disparaît un vaillant serviteur de l'école fribourgeoise qui puisait son ardeur au devoir dans sa foi chrétienne, profonde et agissante. Il laissera le souvenir d'un excellent éducateur, d'un père de famille dévoué, d'un collègue modeste, affable et d'une grande discrétion.

L'œuvre de ce maître émérite lui survivra. Il laisse à tous, aux siens comme à ses amis, le magnifique exemple d'une vie féconde, consacrée au devoir professionnel, d'une vie de droiture, d'effort constant en faveur des enfants de nos écoles.

E. C.

La Liberté, du 11 IV 1944, n° 84; *Le Bulletin pédagogique*, 73^e année, du 15 V 1944, n° 8, p. 128-129; *La Feuille d'Avis de Fribourg*, du 12 IV 1944, n° 30; *Le Fribourgeois*, du 11 IV 1944, n° 57; *La Feuille d'Avis de Bulle et de Châtel-St-Denis*, du 11 IV 1944, n° 29; *Le Journal d'Estavayer*, du 14 IV 1944, n° 30; *La Gruyère*, du 11 IV 1944, n° 43.

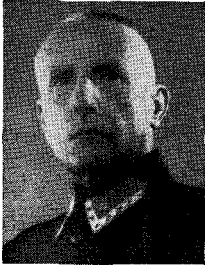
Le major Arnold de Muller. — Arnold de Muller naquit le 13 octobre 1882 au château de Belfaux. Il perdit très tôt sa mère et son père, le « capitaine » de Muller ne s'étant pas remarié, il eut une enfance solitaire dans la grande maison paternelle.

Après avoir terminé ses études classiques au collège Saint-Michel, il fit des études d'ingénieur à Lausanne, bien que ses préférences l'eussent poussé vers la médecine, mais il se buta au veto de son père qui ne voulait pas entendre parler de la pratique de cette profession. Entré en 1904 dans l'armée, il était capitaine de cavalerie lorsque la guerre éclata en août 1914. Nommé major d'Etat-major général, il fut chargé par le colonel-divisionnaire Sonderegger d'organiser la nouvelle police de l'armée. Grâce aux connaissances qu'il avait acquises à l'école de gendarmerie de Versailles, il put remplir sa tâche avec distinction et rédigea un règlement qui est encore aujourd'hui à la base de son organisation.

Tout le destinait à une brillante carrière militaire: sa conscience scrupuleuse, ses talents d'organisateur, son intelligence et sa précision. Mais en 1921, son chef ayant démissionné, le major de Muller se solidarisa avec lui et le suivit dans sa retraite.

La même année, le Conseil d'Etat du canton de Fribourg l'appela au commandement de la gendarmerie cantonale. Il voua tous ses soins à la réorganisation de ce corps de

police. S'inspirant des doctrines de l'école de Versailles, le major de Muller aurait voulu créer des brigades mobiles motorisées qui auraient remplacé avantageusement la surveillance souvent inefficace qu'exerce le gendarme isolé dans son poste. Il aurait aimé concentrer davantage l'organisation de la gendarmerie et délimiter clairement les compétences respectives des préfets et du commandant de gendarmerie. Mais il ne peut faire triompher son point de vue et préféra démissionner plutôt que de rester à un poste qu'il ne pouvait diriger conformément à ses idées.



Les voyages l'avaient toujours passionné. Alors qu'il était enfant, il avait parcouru l'Europe avec son père, pendant les vacances scolaires.

Il partit pour Alger où il acheta une maison d'où on avait une vue admirable sur la rade. Il y vécut pendant dix ans, s'intéressant particulièrement à la colonie suisse et remplaçant de fait le consul, qui était âgé et malade. Puis il rentra en Suisse pour l'éducation de ses enfants. En 1940, il reprit du service dans la police de l'armée et il était encore en activité lorsqu'un mal cruel et implacable le ravit à l'affection des siens, le 28 avril 1944.

Comme l'a si bien dit M. Léon Savary¹: « Arnold de Muller était une personnalité très marquée, un homme aux profondes convictions, énergique, intransigent. Ses qualités mêmes lui ont nui dans sa carrière, car il détestait l'intrigue et ne savait pas composer avec un adversaire. Sa rigidité sur tout ce qui touchait aux principes ne l'empêchait d'ailleurs pas d'être bienveillant à autrui, compatissant, discret et plein de tact dans l'accomplissement des devoirs de la charité, dont il était fort soucieux ».

¹ Tribune de Genève du 6 mai 1944.

Charles Kaiser. — Ce dimanche d'octobre, je m'éveillai au milieu des brumes de Nuithonie. Incontinent, je décidai de prendre le premier train du Valais. A midi, dans un soleil radieux, je découvrai le paysage familier de Valère et Tourbillon.

A travers la grande avenue, bordée de marronniers touffus, je gagnai la Planta, la tour des sorciers et par le chemin de Diolly qui mène au délicieux hameau d'Ormone je traversai les vignes dorées par l'automne, cependant qu'en bas, la tour massive de la cathédrale sortait d'un bouquet d'arbres resplendissant au soleil. De gracieuses Saviésanes descendaient à la ville, en bleu, en rouge, en noir, dans le joli costume du pays sur lequel veille jalousement le chancelier Norbert Roten.

Et je pensais: qu'il ferait bon vivre et mourir dans ce pays béni de Dieu et des hommes!

A Saint-Germain, je rejoignai la vieille église rénovée et le cimetière où dort un vieil ami d'autrefois, resté très cher.

Soudain, je pensai que c'est dans ce décor paisible que Maurice Zermatten a situé son drame: *Le sang des morts*. Et la pensée qu'il ferait bon vivre et mourir dans ce pays me revint à l'esprit, avec une nuance de mélancolie. L'écrivain sédunois n'était-il pas le beau fils d'un excellent citoyen fribourgeois, mort à Sion le 4 juin 1944: Charles Kaiser.

Dans cette terre d'indépendance, je revis en songe, à travers le Sanetsch d'où descend la Sarine encore libre, tout un monde enseveli: le *Bien Public*, le Cercle de l'Union, les Diesbach, les Repond, les Perrier, les Gottrau, Louis Bourgnecht surtout, resté le dernier chef de file du parti disparu et enfin, l'aimable Charles Egger qui combattait Georges Python avec le sourire.

Charles Kaiser était resté le fidèle Achate de cette volée. Le Cercle s'était effacé à l'horizon politique. Mais, comme



un serviteur d'évêques qui se succèdent pendant cinquante ans, le secrétaire-caissier de l'Union représentait une ancienne tradition qui doit renaître un jour de ses cendres, comme le Phénix.

On le vit bien le jour du centenaire du cercle, lorsque la voix des magistrats conservateurs retentit apaisée dans l'enceinte témoin de tant de luttes ardentes.

Sed haec fuere prius !

Au demeurant, Charles Kaiser aurait pu prendre comme devise « Fidélité servir ». S'il fut invariablement dévoué aux idées politiques de son père ; il le fut aussi à sa fonction. Né à Fribourg, le 4 novembre 1880, fils d'Adolphe et de Philomène, née Zehntner, par conséquent, bourgeois authentique de Fribourg, il était entré, après des études commerciales au Collège Saint-Michel, à la Caisse hypothécaire du canton de Fribourg, dont il était le caissier au moment où il prit sa retraite, le 1^{er} avril 1941. Quarante ans de loyaux services, quarante ans de fidélité au devoir, silencieusement accompli, tous les jours, dans ce vieux Bourg, à l'ombre tutélaire de Saint-Nicolas. Que de mérite obscur représente une vie si bien remplie. Il trouva encore le temps de s'occuper d'une tâche humanitaire par excellence : l'orphelinat de Saint-Loup, dont il était le caissier. A son inhumation, les voix des orphelins ont fait entendre un hommage ému à sa mémoire.

Il est des citoyens dans notre vie fribourgeoise qui brillent tout d'un coup au Zénith politique, littéraire, scientifique ou social, soit que les circonstances les aient sortis de la pénombre, soit qu'ils aient un mérite personnel et, par conséquent, rare. Et pourtant, comme dit Bossuet, ils sont venus pour faire nombre, encore n'avait-on que faire d'eux et la comédie ne se serait pas moins bien jouée quand ils seraient demeurés derrière le théâtre.

Charles Kaiser ne fut pas de ceux-là. Il ne se mettait point en peine de cette petite sottise qu'on appelle la gloire.

Dévoué à l'établissement où il avait passé le plus clair de son existence, dévoué surtout à une idée politique qu'on

proclame déchue depuis 1882, encore qu'elle perdure, comme la vieille lampe d'un sanctuaire délaissé, dont l'huile reste pure, Charles Kaiser est resté le fidèle ami qui a veillé inlassablement pour que sa flamme ne s'éteigne pas sous la chape de plomb.

La Liberté, 5 VI 1944, n° 129; *Feuille d'Avis de Fribourg*, 7 VI 1944, n° 46.

Edouard de Gottrau de Granges (1850-1944). — Un vieillard coquet, alerte, décidé, un causeur aimable, un hivernant migrateur, un satirique mordant avec esprit et pourtant sans adversaires vivants: voilà ce que suggérait à ses amis M. Edouard de Gottrau.

Il était né le 5 juillet 1850, à Granges, troisième enfant d'Edmond de Gottrau, inspecteur cantonal des forêts, et de Marie de Gottrau, née de Chollet de Grolley. L'amertume des parents, causée par la mort prématurée de leurs deux aînés, fondit bientôt sous la grâce enjouée de ce bambin. Très tôt, il rêva d'aventures et la jungle que présentait aux yeux la demeure familiale, bondée de trophées de chasse était peu faite pour apaiser un désir qui ne demandait qu'à croître. Aussi, dès les bancs du Collège Saint-Michel, lesquels, dit-on, portent à la rêverie, Edouard pense-t-il à l'Amérique où la guerre de Sécession, dont il avait pu suivre les phases tour à tour sanglantes ou plaisantes, venait de se terminer. Il n'attendit pas longtemps. Il profite du passage à Fribourg d'un évêque américain pour se joindre à lui, et le voilà assis dans un de ces trains haletants qui traversaient la France en s'arrêtant à chaque station. On mettait alors plusieurs semaines pour atteindre les Etats-Unis, mais la lenteur candide des transports par chemins de fer permettait encore la visite d'une contrée inconnue... en compensation.

A New-York, l'ignorance de la langue l'incite à entrer dans un séminaire que lui ouvre son ancien compagnon de voyage. Il n'y demeure que peu de temps. Son besoin d'activité le pousse dans une maison de commerce puis sur un

caboteur qui trafiquait le long des rives du Mississipi. Il fait même pendant un certain temps le commerce des crocodiles. C'est ainsi qu'il parcourt les pays riverains, assimilant les coutumes de ces régions neuves au contact des voyageurs, des prêtres, et des marchands.

Au bout de quelques années, soit lassitude, soit mal du pays le ramène en Suisse où il entre dans les CFF. Sa connaissance des langues, sa culture étendue ne tardent pas à la porter au poste de chef de gare intérimaire. Cette fonction le mène d'un secteur à l'autre, au gré des défaillances



des titulaires, et comme de nombreux loisirs compensaient alors la minceur du réseau, il s'adonne à la recherche d'objets d'arts. Sa curiosité s'étend aux domaines les plus divers : bibelots anciens, meubles, armes, sans oublier la philatélie et la numismatique. Curiosité, sans doute, mais aussi amour de choses bien faites, ciselées, achevées dans le souci de perfection que révélait si peu l'art de l'époque. Ces préoccupations artistiques ne l'empêchent pas par ailleurs de

s'adonner avec passion à ses deux sports favoris : la chasse et la pêche. La fameuse équipe de Louis de Boccard, généreuse, gaillarde, accueille à bras ouverts dans le château de Vuippens ce Nemrod impénitent qui jusqu'à 94 ans prétendra n'avoir jamais bu d'eau, ce chasseur désintéressé qui offrait à ses amis le surplus de sa chasse. Quant à ses aventures de pêche dans la Nesslera, seul pourrait encore les narrer son frère Silvius qui fut souvent de pair dans ses exploits et ses récits.

Cependant, son temps étant achevé dans les CFF, on le mit au bénéfice d'une retraite méritée mais qu'il eut le tort de faire trop durer, paraît-il. Aussi vers la fin de sa vie, un fonctionnaire inquiet se présentait-il à sa porte, accueilli par le sourire malicieux d'un octogénaire, puis nonagénaire alerte et vigoureux : « Comment ? Encore vous ? Vous croyez donc que je veux mourir uniquement pour vous faire plaisir ? Ayez la pudeur d'attendre, je vous prie ». Et satis-

fait de sa plaisanterie, goguenard, il emmenait dîner avec lui le fonctionnaire surpris et confus.

Comme sa santé, par ailleurs, si florissante, supportait mal le climat hivernal de Marly où il résidait, il s'embarquait chaque automne pour Alger où il se faisait un plaisir de piloter les Fribourgeois de passage. Au printemps, il revenait, guilleret, un brin gaulois, venait à pied à Fribourg pour signaler sa présence et s'en retournait de même, insensible à la fatigue. La guerre, en fermant les frontières, l'obligea à hiverner en Suisse. Il s'alita plusieurs fois, séjourna à l'hôpital, se remit toujours. Une sœur, le voyant se promener dans un corridor, voulut l'aider de son bras. Et lui fâché: « Mais, ma sœur, me prenez-vous pour un vieux ? » Il avait 93 ans.

Le 8 août 1944 pourtant, il s'éteignit sans souffrances à Marly après deux semaines de maladie. A l'église ; il ne sera plus là pour tirer sa montre, geste amical pour signifier au prédicateur que le moment approchait de finir le sermon.

Il repose maintenant, à l'ombre de l'église de Marly, au milieu de ses parents.

CHARLES DE GOTTRAU.

Georges Brügger, technicien. — Le 10 août 1944, nous apprenions avec stupeur la mort inopinée de Georges Brügger, technicien au Département des Ponts et Chaussées, survenue à Châtel-St-Denis.

Fils de Joseph Brügger, chef d'atelier à l'Imprimerie St-Paul, Georges naquit à Fribourg, en 1897.

Après avoir fréquenté les écoles primaires du Bourg et des Places, il entra à l'école professionnelle des garçons où il développa son goût et ses aptitudes pour le dessin technique.

Il fut occupé comme apprenti dessinateur à la Cie de Chemin de fer F.M.A., puis en 1919 il fut engagé comme technicien au bureau des Ponts et Chaussées ; en juillet 1935, il était promu assistant technique de 1^{re} classe.

Mais dès les premières années, il avait montré ses qualités de grand travailleur, d'homme de bonne volonté et de grande probité.

Aussi fut-il bientôt très apprécié par ses chefs et par ses collègues comme aussi par ceux qui avaient affaire avec lui et qui ne manquaient pas de reconnaître son obligeance et ses capacités.

Son activité infatigable et son esprit de collaboration n'avaient pas manqué de l'amener à s'occuper de multiples sociétés et organismes de Fribourg.



C'est ainsi que dès ses jeunes années, il avait suivi les cours d'instruction militaire préparatoire, puis, lorsque le cap. Ottoz, en 1915, fonda la section des éclaireurs, Georges Brügger fut l'un des premiers à en faire partie et à en devenir l'un des membres les plus actifs et les plus dévoués.

Puis, en 1927, il créa la Société de tir des Routiers dont le développement fut son œuvre et sur laquelle il reporta son affection et son dévouement.

Le corps des Sapeurs-pompiers de la ville de Fribourg l'appela aux fonctions de fourrier puis de Plt. quartier-maître. Il fut pendant de longues années l'homme de confiance de ce corps et ses chefs, là aussi, l'apprécièrent à sa juste valeur.

Enfin, depuis la guerre, la P.A. le trouvait dans ses effectifs et bientôt dans le cadre de ses officiers et il venait de terminer en mai 1944 son école de lieutenant.

Cette activité si diverse et faite dans le calme et la bonne volonté fut brusquement interrompue en plein travail et c'est dans l'exercice même de ses fonctions qu'il tomba.

Cette brutale disparition toucha d'autant plus vivement ses chefs comme les nombreux amis qui surent toujours trouver en lui l'ami fidèle, le travailleur infatigable et le citoyen dévoué.

L. D.

Francis Torche. — C'est le samedi 12 août 1944 à midi qu'est mort, à Berne, M. Francis Torche, secrétaire général des Chemins de fer fédéraux. Il n'avait que 49 ans. Certes, ses amis et connaissances n'ignoraient pas qu'il souffrait parfois de crises intestinales, et qu'il avait déjà dû subir une grave opération, mais personne ne s'attendait à un dénouement aussi brusque, d'autant moins qu'aucune alerte ne s'était produite depuis plusieurs mois. M. Torche était en vacances quand il sentit les approches d'une nouvelle crise. Une intervention chirurgicale fut pratiquée dans la nuit du vendredi au samedi, mais le cœur n'y résista pas. Sans y être préparée, la famille de M. Torche se trouva ainsi, d'un jour à l'autre, privée de son chef aimé, et de son soutien. Par sa soudaineté, ce décès émut vivement les milieux du chemin de fer de la Ville fédérale, tout comme les nombreux amis que M. Torche comptait dans le canton de Fribourg et en Suisse. Le grand concours de population au milieu duquel eurent lieu les funérailles, aussi bien le matin, à Berne, pour l'office funèbre, que l'après-midi, à Estavayer, pour l'enterrement, montra à quel point M. Torche était apprécié partout, et combien sa mort si rapide avait touché ceux qui le perdaient.

M. Francis Torche, était né à Estavayer-le-Lac, dans le canton de Fribourg, le 2 octobre 1895. Il alla à l'école primaire dans sa ville natale, au gymnase du collège Saint-Michel de Fribourg et au lycée du collège de Stans. En possession de son baccalauréat, il suivit les cours de l'Université de Fribourg, qui fit de lui, en 1918, un licencié en droit.

Après avoir été attaché pendant quelque temps à une étude d'avocat, il entra, en 1919, au service des Chemins de fer fédéraux. Il avait ainsi, le printemps dernier, pu fêter ses 25 ans de service. C'est comme secrétaire à l'administration de la caisse de pensions et de secours qu'il commença sa carrière. Cet emploi lui convenait, car il avait du goût pour les problèmes relatifs au personnel et notamment pour les questions d'assurance. Il travailla, avec distinction, pendant près de vingt ans, dans cette division, et y acquit une connaissance approfondie du droit des fonctionnaires,

de la pratique disciplinaire et des institutions sociales mises sur pied par les Chemins de fer fédéraux en faveur du personnel. Dans cette période de sa vie, son activité professionnelle lui procura de grandes satisfactions, parce qu'il eut l'occasion d'exercer son sens de la justice et sa bonté foncière. En effet, derrière l'agent, M. Torche voyait l'homme, et derrière la lettre, l'esprit du règlement.

Il a notamment collaboré à l'élaboration du statut des fonctionnaires et des nouvelles ordonnances disciplinaires ; il s'est ainsi acquis de durables mérites aux yeux de l'administration et du personnel.

En 1936, la Direction générale appela M. Torche au poste d'adjoint au secrétaire général. Quatre années plus tard, à peine, en 1940, le Conseil d'administration, dans un vote fort honorable, le nommait secrétaire général des Chemins de fer fédéraux.

Le poste de secrétaire général est l'un des plus importants et des plus intéressants des Chemins de fer fédéraux. Le secrétaire général, en effet, est le collaborateur direct des trois Directeurs généraux. Il est, dans un certain sens, le quatrième directeur. De par ses fonctions, il est au courant de toutes les grandes affaires, et peut, s'il en a le goût et les aptitudes, exercer une influence sur le cours des événements. Homme de confiance des directeurs généraux, il est la cheville ouvrière de toute l'administration, une sorte de centrale où tout aboutit et d'où tout part.

De plus, le secrétaire général est chef d'une importante division, qui comprend les services de recherches scientifiques, de presse, de photographie, de traduction, d'enregistrement et de chancellerie, des imprimés, de la statistique et, enfin, la bibliothèque.

Aussi bien comme collaborateur des Directeurs généraux que comme chef de service, M. Torche se montra pleinement à la hauteur de la situation. Il avait, pour y réussir, les qualités d'intelligence et de caractère requises. Aussi avait-il une vue générale sur tous les problèmes ferroviaires de l'heure. De plus, son dévouement était absolu. Il jouissait de l'entière confiance de la Direction, qui appréciait à la fois son tact, sa fermeté, son exceptionnelle force de travail et, aussi, sa ponctualité. Pour mener ses tâches à

bien, M. Torche ne comptait ni son temps ni sa peine. Bref, il fut un administrateur de premier ordre.

Outre ses fonctions, très absorbantes, de secrétaire général, M. Torche assumait des obligations diverses dans plusieurs commissions. Il était notamment :

Secrétaire du Conseil d'administration des Chemins de fer fédéraux,

Secrétaire de la Délégation internationale du Simplon,

Président de la commission interne pour les affaires de l'automobile,

Membre de la commission fédérale des transports,

Membre du comité de la maison suisse des transports,

Membre du comité pour la répartition rationnelle du trafic,

Membre du comité de l'office central suisse du tourisme.

Il se trouvait, ainsi, en contact immédiat avec le monde des transports, en Suisse et à l'étranger. Il faisait désormais partie du noyau de hauts fonctionnaires où le Conseil fédéral et les grandes administrations vont choisir les hommes qu'ils veulent placer à la tête d'entreprises importantes. M. Torche était un futur directeur. La mort est malheureusement venue mettre, trop tôt, un terme à une carrière qui eût été brillante.

M. Torché avait déjà fait beaucoup de bien. Il avait été compréhensif et bon pour ses collaborateurs et ses subordonnés. Dans la mesure où il avait pu le faire, il avait toujours défendu le canton de Fribourg, auquel il était passionnément attaché, et donné son appui à ses ressortissants.

Pourtant, les chemins de fer n'absorbèrent pas toute son activité, M. Torche, bien que profondément engagé dans les problèmes ferroviaires, trouvait le temps de s'intéresser aux grandes et aux petites affaires de ce monde. Sans être très répandu, il était admirablement renseigné sur tout et sur tous.

Bon catholique, il était vice-président du Conseil de paroisse de la Sainte Trinité, et membre du Cercle catholique romand. Fribourgeois, il était, de même, vice-président de la Société fribourgeoise de Berne. En politique, conservateur, il suivait attentivement la marche du parti. Ancien

Sarinien, il participait régulièrement aux fêtes centrales de la Société des étudiants suisses.

M. Celio, conseiller fédéral, chef du département des postes et des chemins de fer, M. Oscar Leimgruber, chancelier de la Confédération, M. Louis Python, juge fédéral, M. Pierre Aeby, MM. Meile, Paschoud et Kradolfer, directeurs généraux, les trois directeurs d'arrondissement et plusieurs membres du Conseil d'administration des Chemins de fer fédéraux, M. Bernard de Weck et Maxime Quartenoud, conseillers d'Etat de Fribourg. M. Duruz, préfet de la Broye, M. Bittel, directeur de l'office central suisse du tourisme, à Zurich, M. Charles Chassot, ancien conseiller national, et de nombreuses autres personnalités du monde politique et administratif de la Confédération, prirent part aux obsèques.

M. Torche fut un bon Fribourgeois, qui fit honneur à son canton dans les sphères fédérales. Il sera longtemps regretté, pour les services qu'il avait déjà rendus et pour ceux qu'il aurait pu rendre encore. Il laisse le souvenir, toujours attristant, d'une vie inachevée.

E. B.

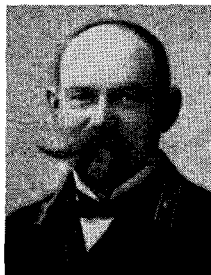
La Liberté, 14 et 17 VIII 1944, nos 188 et 190; *Journal d'Estavayer*, 15 et 18 VIII 1944, nos 65 et 66; *Freiburger Nachrichten*, 16 VIII 1944, n° 189; *Feuille d'avis de Fribourg*, 16 et 19 VIII 1944, nos 66 et 67; *L'Indépendant*, 19 VIII 1944, n° 95.

François Sermoud. — Un de ces Gruérins qui poussent leurs racines au sol natal d'autant plus profond que les branches s'en éloignent, tel était François Sermoud, né à Lausanne, le 4 octobre 1874, décédé dans la même ville, le 15 août 1944, après une opération.

Il n'était point Lausannois, cependant, mais bourgeois de Gruyère et de la Tour-de-Trême, d'ailleurs élevé à Bulle où lui furent inculquées les rudiments. Comme l'élève était bon, ses maîtres l'envoyèrent à l'Ecole normale d'Hauterive où il obtint son brevet d'instituteur. Curieux de voir le monde tout en gagnant sa vie, le jeune diplômé de vingt-cinq ans part alors pour la Russie, et y obtient un poste de précepteur. Initié à la langue slave que parlent si difficilement les occidentaux, il passe avec succès les

examens d'Etat et aborde l'enseignement officiel; on le nomme professeur de français au Gymnase impérial de Kief. Son sens philologique lui fait élaborer bientôt une méthode pédagogique, à trois degrés, ouvrant au génie russe l'accès progressif du français. Ce système restera classique; et l'auteur, devenu professeur de phonétique et de méthodologie à l'Université de Kief, se voit décorer par le tsar Nicolas II.

La guerre de 1914 ne le laisse pas impassible: il préside la Société suisse de bienfaisance, il s'occupe des soldats français que la paix de Brest-Litovsk transforme en prisonniers de guerre. Mais la Révolution fait rage et sème la mort. Le temps n'est plus du travail studieux; François Sermoud et sa famille regagnent la Suisse.



Ils ne sont pas les seuls! De toutes parts affluent les émigrés et, s'ils n'y meurent pas de faim, ils ont peine à trouver place dans cet asile surpeuplé. Courageusement, le Gruérin fait face au destin et, laissant les siens à l'abri, cherche au loin une situation nouvelle. En Pologne, il espère tirer profit de ses connaissances linguistiques. Quant à transporter son foyer en ces lieux éprouvés, force fut bien d'y renoncer, en sorte qu'il fallut prendre, une fois de plus, le chemin du retour, sans sauver d'Orient les économies qu'un travail patient avait, au jour le jour, amassées.

Des concitoyens font effort cependant et lui viennent en aide, utilisant, dans une petite mesure, ses capacités. Il est nommé, en 1920, fonctionnaire fédéral, au dicastère des assurances. C'est alors que, préparant la nouvelle loi sur l'alcool, M. le conseiller Musy, son compatriote, recourt à lui. Habitué aux chaires didactiques, M. Sermoud devient un conférencier écouté parce que sincère, et ses publications contribuent grandement au succès. Dès 1930, il est affecté à la Régie des alcools et ne quitte l'administration qu'en 1941.

M. et M^{me} Sermoud avaient choisi Lausanne pour résidence afin d'y être auprès de leurs enfants, la famille

paraissant à leurs yeux avertis le premier des biens. Or, de Lausanne à Bulle, la distance est courte ; la Gruyère était le pays, le vrai, l'unique. De Berne, M. Sermoud y venait passer les vacances ; quand il disposa de loisirs plus abondants, il y séjourna davantage encore, au très grand profit de ses concitoyens, — l'on en jugera bientôt.

A voir ce vieillard élancé, l'œil clair sous les lunettes d'or, portant la moustache et l'impériale blanches, on pensait à quelque officier en retraite après Sébastopol. Son accent même, aux intonations sonores, eût trompé de jeunes compatriotes s'il ne leur eût répondu dans le plus pur gruérin. L'étranger était donc des leurs, certes, et l'un des meilleurs.

Car entre toutes les langues, celle qu'il aimait, c'était la sienne : le roman. Il avait juré de lui consacrer ses dernières forces ; il a tenu parole. Son expérience servit d'abord à la commission de patois de la Fédération fribourgeoise du costume et des coutumes dont il revisa les travaux en vue d'une édition prochaine. Et peu avant de quitter le logis, comme s'il pressentait de ne plus le revoir, il confiait au Musée de Bulle deux études extrêmement utiles, intitulées *Contribution à la graphie du patois gruérien* et *Le verbe, le participe et la conjugaison en patois gruérien*. De plus, il avait établi sur fiches un vaste glossaire qu'il complétait dans ses promenades d'été et qu'il enrichissait d'expressions rares. Elles seront mises un jour à la disposition de ses compatriotes, par l'intermédiaire des *Annales fribourgeoises*.

L'atavisme le portait vers l'agriculture, organe essentiel de la vie régionale dont nulle manifestation ne le laissait indifférent. Il avait adhéré à la Société d'histoire et au Heimatschutz de la Gruyère, afin d'en soutenir les efforts pour la restauration des ruines de Montsalvans.

Un cœur a cessé de battre. Un Gruérin, fidèle comme sont les laborieux qui ont appris, par leur peine, le prix des vrais trésors, nous a quittés ; mais il dort aujourd'hui, comme il l'avait souhaité, dans la terre qu'il aimait, au cimetièrre bullois, où l'ont accompagné ses amis. A sa devise « Modestie, travail, probité », ils ont le droit d'ajouter le mot « Patrie » que, par respect, il n'eût osé revendiquer.

HENRI NÆF.

Antoine Wicky. — Nul ne pensait que M. Antoine Wicky, vétérinaire cantonal, nous quitterait d'une façon si brusque et si imprévue. En effet, à peine un mois après avoir dû renoncer à son activité pour suivre un traitement médical, la nouvelle de sa mort, survenue le 16 août 1944, se répandait à Fribourg et consternait sa famille et ses amis.

Né à Villars-les-Joncs, en 1892, M. Wicky était le cadet d'une famille nombreuse d'agriculteurs. Il fit ses études au collège Saint-Michel, à Fribourg, puis au lycée à Einsiedeln, où il passa avec succès les épreuves du baccalauréat. La carrière vétérinaire l'attirait. Il continua ses études à l'université de Berne, où il fit également un stage auprès de M. le professeur Hess. En 1920, après avoir obtenu le diplôme fédéral de vétérinaire, il s'installa à Praroman-le Mouret, où il ne tarda pas à se faire une belle clientèle.



Les agriculteurs avaient confiance en M. Wicky, qui se montra un vétérinaire capable et avisé. Cette activité ne manqua pas d'être remarquée par les organes dirigeants de notre agriculture, et il fut appelé par M. le conseiller d'Etat Savoy à fonctionner en qualité de vétérinaire expert du canton, tout en continuant son activité particulière. Il sut se montrer un chef avisé dans ses nouvelles fonctions qui comportaient aussi toutes les questions ayant trait à l'octroi des patentes pour le commerce du bétail, l'inspection des viandes et l'organisation des cours d'instruction pour les inspecteurs des viandes et du bétail, allant les visiter, et leur donnant toujours d'excellentes directives. Son attitude était ferme, mais courtoise ; il savait obtenir avec tact de ses subordonnés un travail intelligent et méthodique. Il enseigna l'élevage du cheval et l'hygiène du bétail à l'Institut agricole de Grangeneuve, où ses cours étaient très appréciés.

En 1939, il dut renoncer à son activité de vétérinaire pratiquant pour se vouer tout entier au service du canton.

en qualité de vétérinaire cantonal. Les nouvelles charges découlant de la loi contre la tuberculose du bétail, ainsi que l'organisation vétérinaire contre les épizooties chroniques l'exigeaient.

M. Wicky déploya une belle activité comme vétérinaire cantonal. Il sut faire prendre assez tôt les mesures qui s'imposaient, particulièrement durant l'épizootie de fièvre aphteuse, et lui-même se dévoua sans compter. Grâce à sa parfaite connaissance de la terrible maladie, il sut faire appliquer les prescriptions, tout en considérant la situation souvent pénible des agriculteurs. Ses initiatives concernant le transport de troupeaux entiers atteints de fièvre aphteuse dans des endroits infectés, pour éviter l'abatage et traiter la maladie, donnèrent de très bons résultats et diminuèrent les pertes d'une façon sensible, les mesures de police pour enrayer le fléau provoquant une perte considérable par suite du produit minime des dépouilles.

A ce moment là, M. Wicky surmonta avec aisance les plus grandes difficultés, grâce à ses capacités et à son obligeance, et acquit ainsi toujours plus de considération très méritée auprès des vétérinaires et des agriculteurs.

Le défunt s'occupait aussi des questions d'élevage du bétail. Au Marché-Concours de taureaux de Bulle, il fonctionnait toujours en qualité de vétérinaire officiel. Il s'occupa particulièrement des syndicats chevalins de notre canton. L'élevage du cheval avait pour lui un attrait particulier, et, dans ce domaine, il aimait à rendre service, et ses avis étaient très écoutés. Il prit de ce fait une grande part au développement de l'élevage, surtout par l'amélioration de la qualité de notre cheval du Jura. Dans les nombreux achats d'étalons et d'autres sujets d'élite, il était toujours appelé et nombreux sont ceux qui ont bénéficié de sa compétence. En mars 1944, il présidait le concours central des étalons, à Fribourg. La Société suisse de zootechnie avait tenu à s'assurer sa collaboration pour donner une conférence lors des journées suisses d'élevage, prévues à Morat, en septembre 1944.

Très apprécié par l'Office vétérinaire fédéral, particulièrement par son chef, M. le professeur Dr Flückiger, dont il était l'ami, M. Wicky l'était aussi des vétérinaires qui

appréciaient ses capacités et son obligeance. Il fut appelé souvent en consultation pour des expertises diverses.

Il a été enlevé trop tôt, dans la force de l'âge. Il aurait pu rendre encore de précieux services dans les différents domaines où il n'a cessé de déployer une belle activité. Sa carrière, trop brève, fut cependant très féconde ; nos agriculteurs n'oublieront pas les nombreux services qu'il leur a rendus, et ses amis lui garderont un souvenir ému.

La Liberté, 18 VIII 1944, n° 191 ; *Freiburger Nachrichten*, 19 VIII 1944, n° 192 ; *Le Paysan fribourgeois*, 24 VIII 1944, n° 34 ; *Le Fribourgeois*, 17 VIII 1944, n° 127 ; *L'Indépendant*, 17 VIII 1944, n° 94.

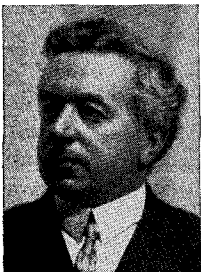
Le professeur Alfred Siegwart. — Le 29 août 1944, une nouvelle se répandait de proche en proche, semant le deuil, la consternation : Alfred Siegwart est mort. Loin de Fribourg, dans son cher Altdorf, sa petite patrie, presque au lendemain de l'une de ces courses de montagne qu'il aimait à faire, intrépide, vaillant, à la tête de sa belle famille. Non, cela ne pouvait être ! Siegwart agile et fort, toujours et partout prêt à rendre service. Siegwart à qui, après la dernière séance de la Faculté de droit, nous avions souhaité un heureux voyage jusque dans sa Suisse centrale. Et cependant, il fallait se rendre à l'évidence : Dieu l'avait rappelé à Lui.

Les grands peintres, les maîtres de la sculpture ont laissé leur portrait peint ou taillé de leurs mains. L'homme d'ordre par excellence que fut Alfred Siegwart, traça lui aussi de sa main, l'esquisse que voici dans le « Livre des professeurs ».

« Je suis né le 30 août 1885, à Beckenried en Nidwald, la patrie de ma mère, Marie Siegwart, née Amstad. J'ai vécu mes huit premières années à Lyon où mon père, Paul Siegwart, enseignait l'allemand dans différentes écoles secondaires. Des lois nouvelles ayant mis des entraves à l'enseignement par les étrangers, mon père rentra avec sa famille à Altdorf dans sa patrie uranaise. De 1893 à 1897, je fréquentai à Altdorf les classes primaires, puis, de 1897 à 1900 les trois premières classes du gymnase. Je poursuivis mes

études gymnasiales à Feldkirch, chez les Jésuites, de 1900 à 1903, puis, de 1903 à 1905 chez les Bénédictins d'Einsiedeln. Je passai à Einsiedeln mes examens de baccalauréat et me vouai ensuite aux études juridiques. J'étudiai à Fribourg en Suisse (1905-06), à Vienne (1906-07), à Leipzig (1907) et à Berne (1907-09). Je passai à Berne mes examens de docteur en droit et rédigeai une thèse intitulée: *Les limites existant entre le droit commercial et le droit civil en général et plus spécialement en Suisse.*

Après un court séjour en Angleterre où je voulais apprendre l'anglais, je fus invité par mon maître, le professeur Eugène Huber, rédacteur du *Code civil suisse*, à être son secrétaire particulier en 1910. Le 19 avril 1912, le Conseil d'Etat m'appela à l'Université de Fribourg pour y remplacer M. le professeur Oser qui venait d'être nommé juge fédéral et, le même mois, je commençai mon activité professorale. Le 23 juin 1914 je fus nommé professeur ordinaire et,



en 1917-18 je fus doyen de la Faculté de droit. »

Alfred Siegwart signait cette courte note biographique le 21 janvier 1924. Douze années s'étaient écoulées, alors; depuis son appel à Fribourg, déjà il était entouré de l'affection de ses collègues, de l'admiration de ses élèves. Qu'allait-il être durant les vingt et une années qui nous séparent déjà de cette date !

Il est des hommes qui sont appelés par leurs talents, par un irrésistible attrait qui se dégage de leur personne à devenir le centre des institutions auxquelles ils sont rattachés. Siegwart est de ceux-ci. Caissier du Hochschulverein ou Société des Amis de l'Université depuis tantôt trente ans, il a été intimement mêlé à tout ce qu'a fait cette société pour le développement de la Bibliothèque universitaire et de l'Université elle-même. A plusieurs reprises, doyen de la Faculté de droit, il était, avec celui qui vient de nous quitter aussi, le professeur d'Overbeck, l'âme de cette Faculté. Pour celui qui a eu le privilège d'être le condisciple d'Alfred Siegwart dès ses années de collègue et qui l'a suivi

pas à pas dans la vie, il est frappant de retrouver constamment dans la carrière du professeur et du savant les traits qui en faisaient naguère le plus admiré et le plus aimé de tous ses camarades. Descendant de Nicolas de Flue, descendant de Constantin Siegwart-Muller avoyer de Lucerne, président de la diète en 1844, Alfred Siegwart était, selon l'expression moderne, un Suisse cent pour cent, avec toute l'ardeur d'un tempérament de lutteur et toute l'aménité du cœur le plus généreux.

Mais à côté de ces vertus qui attiraient à lui tous ceux qui avaient le bonheur de l'approcher, en Siegwart dominait le savant. Une intelligence qui lui permettait de pénétrer immédiatement les problèmes qui se présentaient à lui, un jugement qui lui faisait percevoir les conséquences de la solution apportée, une maîtrise qui lui faisait imposer rapidement sa manière de voir sans vaines hésitations, la Providence l'avait doté de tous ces dons.

Siegwart était un jurisconsulte dans toute la grandeur de ce terme et ses nombreuses consultations qui ont joué un rôle dans la jurisprudence forment une partie importante de son œuvre.

L'écrivain a doté la science juridique de livres, de monographies, de publications qui mettent le professeur Siegwart au rang des grands auteurs de la doctrine juridique. La tâche lui avait été dévolue d'exposer l'ensemble du système des sociétés commerciales dans la grande collection appelée le commentaire de Schulthess à Zurich. Dans une introduction qui dépasse de beaucoup le cadre d'un commentaire on trouve, brossé de main de maître, le tableau de tout le droit des sociétés commerciales. Dans un volume de plus de 500 pages se déroule tout le droit de la société simple, de la société en nom collectif et de la société en commandite simple. Les fascicules consacrés au droit de la société anonyme, poussant cette étude jusqu'à celle des droits et des obligations des actionnaires est le plus magistral exposé qui ait été fait du droit de la société anonyme suisse. Tout en poursuivant activement la publication de cet ouvrage, Siegwart mettait au point la seconde édition du droit des obligations de von Thur qu'il tenait ainsi au courant des plus récents arrêts des tribunaux et des der-

nières conquêtes de la doctrine. Les contributions de Siegwart à la doctrine juridique ont eu un grand retentissement, soit ses publications dans les revues scientifiques, soit ses études dans les *Festgaben*, soit ses discours et conférences. Le discours qu'il prononça comme recteur de notre Université en 1935 sur les abus dans l'application d'institutions juridiques souleva l'attention générale sur ces problèmes; son étude sur l'influence des modifications d'un état de fait sur le sort d'un acte juridique a été déterminant dans l'orientation de l'importante et si actuelle question du traitement de la « *clausula rebus sic stantibus* ».

Il ne faut pas s'étonner de ce que, en présence d'une telle personnalité, les invitations les plus pressantes lui aient été faites de représenter les conservateurs-catholiques et spécialement sa chère Suisse centrale dans la plus haute autorité judiciaire du pays. Je revis encore en pensée cette entrevue que me demandèrent, lors de la dernière vacance au Tribunal fédéral, les Conseillers aux Etats uranais MM. Meier et Walker pour poser la candidature d'Alfred Siegwart. Partagé entre le désir de voir cet ami siéger au Tribunal fédéral et la crainte de le perdre pour l'Université de Fribourg, je lui transmis fidèlement les offres officielles. « Tu remercieras ces Messieurs, me dit-il, tu les assureras que je me rends compte de l'honneur que me fait leur confiance. Mais, professeur par vocation, je resterai fidèlement à mon poste... » Cette scène dont je garderai à jamais le souvenir se passait il n'y a guère plus d'une année et déjà deux de ses quatre acteurs reposent dans la bonne terre uranaise.

Professeur par vocation ! Tel était par excellence Alfred Siegwart. Il avait tout ce qui devait lui rendre chère sa belle profession : la clarté des notions qu'il avait pour mission d'enseigner, le don de la parole qui savait ouvrir les jeunes intelligences aux questions les plus difficiles, l'humour qu'il savait mettre, avec son inoubliable sourire, dans l'exposé des problèmes les plus ardues. Ayant porté lui-même les couleurs des Etudiants Suisses à Einsiedeln dans la Corvina, à Fribourg dans l'Alemania, à Berne dans la Burgundia dont il avait été le fier Fuchs-major, il aimait les étudiants comme il aimait ses enfants. Il était plus leur conseiller que leur maître et qu'il s'agit de la direction de

leurs travaux scientifiques ou qu'il s'agit de leur orientation dans la vie, avec quelle intelligence doublée de quel cœur, le professeur Siegwart se mettait à la disposition de ses chers élèves ! Le savant professeur d'université aimait aussi à mettre sa science au service de plus jeunes éléments : il fut pendant vingt-sept ans professeur de droit civil à l'École supérieure de commerce des jeunes filles et a laissé à cette école, comme dernière expression de sa sollicitude, un petit cours de droit civil qui est, dans sa concision, un véritable bijou.

Il est des hommes que l'on n'oubliera jamais, des hommes que l'on est fier d'avoir eus comme compatriote, comme camarade, comme collègue, comme ami. Siegwart est au premier rang de ceux-là. La vie d'Alfred Siegwart restera pour tous ceux qui l'ont connu un idéal. Sa vie fut belle pour sa famille qu'il chérissait, pour son pays à qui elle fit honneur, pour ses amis. Elle fut belle certes aussi pour lui qui puisait son bonheur à ces trois sources : son foyer, son Université, son pays.

PIERRE AEBY.

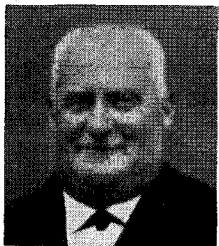
La Liberté, des 30 VIII, 2 et 5 IX, 9 XII 1944, nos 201, 204, 206, 286 ; *Freib. Nach.*, 30 et 31 VIII, 4 IX 1944, nos 201, 202, 205 ; *Academia friburgensis*, 1944/45, n° 1, p. 26-28 ; *Alfred Siegwart, 1885-1944*, herausgegeben von der Publikationskommission der Universität Freiburg, 1945.

Le syndic Aimé Roubaty, député. — La nomination d'un syndic est considérée, dans notre canton épris de traditions et d'ordre, comme une des manifestations les plus importantes de la vie politique. En effet, comme disait Lamennais : « La commune, c'est l'Etat en petit, c'est la base de l'organisation sociale », et non pas seulement, ce que désirent trop de nos centralisateurs à outrance, une personne majeure, mais interdite. De son syndic-président dépend avant tout l'essor de la commune et la concorde entre ses membres ; les banlieusards de Villars-sur-Glâne l'ont bien compris, qui pleurent aujourd'hui le député Aimé Roubaty, leur syndic depuis 45 ans.

Aimé-Charles Roubaty est né le 2 juin 1875 à Villars-sur-Glâne. Après ses écoles primaires, les seules qu'il ait jamais faites, il se consacra tout entier à l'agriculture. Attaché

à la terre fribourgeoise, vivant pour elle, il ne rechercha pas les honneurs. Cependant, très tôt déjà, sa fermeté de caractère, son grand bon sens et sa parfaite honnêteté le désignèrent à l'attention de ses combourgeois.

Nommé membre du Conseil paroissial en 1896, les électeurs de Villars-sur-Glâne portèrent Roubaty à la présidence de la commune en 1899. Le jeune syndic avait alors à peine 24 ans, et se trouvait brusquement à la tête de la plus importante commune rurale du district de la Sarine. Tâche extrêmement lourde à porter, si l'on songe à la situation de cette commune banlieusarde composée de propriétaires fonciers, d'agriculteurs et d'ouvriers, tous représentés au Conseil communal et y exprimant des opinions politiques différentes, y représentant des intérêts et des mentalités diverses.



Cependant, Aimé Roubaty était l'homme de la situation. Comme il avait travaillé et travaillé pour assurer son existence et celle des siens, de même il travailla pendant 45 ans en bon père de famille, à assurer la marche en avant de la commune à la destinée de laquelle il avait reçu mandat de présider. C'est que cet homme simple, qui n'avait d'autre formation que celle que donne la vie à ceux qui luttent pour la mériter, était profondément humain, profondément chrétien. Conservateur de vieille roche, il pensait qu'on peut avoir d'autres opinions et il sut toujours comprendre celles qui n'étaient pas les siennes. Témoin en soit la parfaite entente et l'amitié qui ne cessèrent de régner entre lui et le vice-président de son Conseil paroissial, M. Victor Buchs, conseiller d'Etat, représentant de la fraction radicale. Il avait raison, et l'avenir se chargea de le prouver abondamment.

Nommé sacristain en 1898, président du Conseil de paroisse en 1911, Roubaty voua tous ses loisirs, et bien souvent ses veilles à la chose publique. Le 4 décembre 1921, il fut élu député au Grand Conseil, et la même année, deuxième assesseur de la Justice de paix du cercle de Belfaux. Depuis lors, il fut toujours réélu dans ces mêmes charges.

Si le syndic Roubaty fut comblé dans sa commune et dans son district, de tous les honneurs qui peuvent échoir à un citoyen alors même qu'il ne les avait pas sollicités, c'est que, sous l'enveloppe rude de ce paysan attaché à son sol, se cachait un homme de cœur, un excellent administrateur et un fin diplomate. Ecoutant toutes les suggestions d'où qu'elles émanent, faisant son profit de toutes les expériences, il eut l'art de bien savoir s'entourer, et ce fut tout profit tant pour la commune que pour la paroisse.

C'est Roubaty qui fut le promoteur de la route de Villars-sur-Glâne au Pont de la Glâne ; c'est lui également qui entreprit la construction de la maison d'école en 1912. Il en surveillait jalousement les travaux et son seul souci était de ne voir jamais les devis dépassés. Ils ne le furent pas, et ce beau bâtiment resta dans les limites du devis de 100 000 francs qu'il avait prévu et établi.

Villars-sur-Glâne avait également besoin d'une église, l'ancienne tombant en ruine. Roubaty fut tout naturellement nommé président de la commission de bâtisse. S'entourant des conseils éclairés de M. le Rév. Doyen Hassler et de M. le conseiller d'Etat Victor Buchs, il mena à chef, avec la collaboration de ces deux hommes d'action, l'édification de ce beau monument, œuvre de l'architecte Broillet. Là encore, les devis de 150 000 fr. ne furent pas dépassés. Mieux encore la dépense ne s'éleva qu'à 148 000 fr. !

Ces quelques chiffres, éloquents par eux-mêmes, méritaient d'être cités à une époque où, ecclésiastiques et civils des paroisses et des communes, oublient quelque peu les réalités et les possibilités financières de leurs administrés.

Sage et prudent, le syndic Roubaty dirigea de main de maître les destinées de la paroisse et de la commune de Villars-sur-Glâne, fermement mais paternellement. Mais il avait aussi conscience du rôle politique qu'il avait à jouer, et ce ne fut pas la moindre difficulté qu'il ait eu à surmonter.

Lors de son élection en 1899, la commune de Villars ne comptait guère que des agriculteurs. Le quartier des Daillettes et de Fort Saint-Jacques n'existaient pas, et la ville de Fribourg ne s'étendait guère plus loin que la gare. Aujourd'hui, le syndic de Villars l'est aussi de toute la population citadine et ouvrière, industrielle, qui forme ces nou-

veaux grands quartiers. Jeune comme les maisons qu'elle habite, cette population est moins attachée aux traditions que le paysan fixé sur sa terre ; plus enthousiaste peut-être, mais aussi plus influençable aux courants et aux idées sociales qui se firent jour depuis le début du vingtième siècle, elle demande à être bien comprise. Il fallut toute la souplesse, toute la bonté, toute la fermeté d'un homme au caractère bien trempé pour faire entendre raison aux uns et aux autres et les amener à composition. Le syndic Roubaty réussit ce tour de force, et ce n'est pas le moindre mérite qu'il s'est acquis tout au long de ses 45 ans d'activité.

En dehors de son activité politique, le syndic Roubaty s'intéressa au droit. Deuxième assesseur de la Justice de Paix de Belfaux, ses avis étaient toujours très écoutés. Ce n'étaient pas des avis de juriste, mais ceux d'un homme de bon sens qui préférerait la paix à la guerre, et faire des concessions plutôt que de voir la division entrer dans une famille. Encore une fois, il avait raison.

Membre de nombreuses sociétés, il présida entre autres, pendant de nombreuses années, le Moulin agricole du Moulin Neuf dont il était le membre fondateur.

Le syndic Roubaty s'est éteint le 14 novembre 1944 dans sa belle propriété du Croset, arraché trop tôt à l'affection des siens. C'était le jour même de l'ouverture de la cession du Grand Conseil dont il était l'un des plus anciens membres.

Trois jours plus tard, la population de Villars-sur-Glâne lui faisait des obsèques émouvantes et grandioses. Derrière le cercueil, les huissiers à l'héraldique manteau précédaient l'imposante délégation du Grand Conseil, en tête de laquelle marchait son premier vice-président, M. Henri de Diesbach, puis venait le président du gouvernement, M. Bovet, accompagné de MM. Quartenoud et Piller, ce dernier, lui-même administré du défunt syndic. M. Victor Buchs, ancien conseiller d'Etat s'était joint à cette délégation que suivaient les drapeaux des nombreuses sociétés dont faisait partie le syndic Roubaty.

Son église, l'église de Villars-sur-Glâne ne pouvait contenir toute la foule qui se pressait sous ses voûtes. Hommage vibrant, dernier hommage d'une population entière

à un bon citoyen, à un chrétien convaincu, à un honnête homme dont le souvenir restera vivant dans le cœur de tous ceux qui eurent le bonheur de le connaître.

Y. DE W.

La Liberté, 16 XI 1944, n° 267.

M. l'abbé Jean Beaud, curé de Massonnens. — Le 20 novembre 1944, mourait à l'hôpital de Billens M. l'abbé Jean Beaud, curé de Massonnens. Avec lui disparaît une figure particulièrement sympathique du clergé fribourgeois. Le prêtre pieux, charitable, à l'esprit très surnaturel était doublé d'un vrai savant, qu'une très grande modestie fit toute sa vie demeurer dans l'ombre. Dès ses classes secondaires qu'il fit à Romont et à Fribourg, on remarque en lui le sens de l'observation. Il écrit une sorte de journal, où chaque jour il consigne avec précision le temps qu'il fait et les particularités météorologiques. Aucune science naturelle ne devait le laisser indifférent. On trouvera chez lui des herbiers, commencés sous la direction de M. le Doyen Castella de Romont, des collections de minéraux. Il suivra régulièrement les publications d'ornithologie, de minéralogie, d'horticulture, de mycologie. La spéléologie le captivera : il se fera lui-même explorateur pour étudier les grottes de la Haute Gruyère. Il emportera avec lui des connaissances qu'il était probablement seul à posséder dans ce domaine.

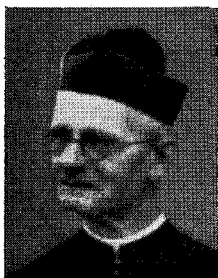
Les lecteurs des *Etrennes fribourgeoises* se doivent de garder le souvenir de M. Beaud, qui était un fervent de l'histoire : il lisait régulièrement les publications de la Société cantonale d'histoire dont il était membre. Dès le commencement de son ministère, il s'adonne à des études d'histoire locale. A Surpierre, où il est vicaire de 1900, année de sa première messe, à 1902, il publie une monographie sur le Petit Séminaire qui exista jadis dans cette paroisse. Nommé curé de Seiry en 1909, après un séjour de 7 ans à Cournillens, il s'attaque immédiatement aux archives.

Mais il n'oublie pas qu'il est ressortissant d'Albeuve, où à la date du 21 janvier 1876 son nom voisine dans le registre des naissances celui de M. Musy ancien conseiller fédéral.

Durant des années, il travaille sur les documents originaux de cette paroisse. Ajoutez l'étude du patois qui lui permet d'établir des fiches pour le grand Dictionnaire Gauchat. Ces domaines semblent ne pas suffire à sa curiosité scientifique : on s'étonne de trouver dans ses papiers maints croquis de mécanique dessinés avec une scrupuleuse exactitude.

Heureux dans le vaste domaine des sciences, M. Beaud n'aura dans sa bibliothèque aucun roman ; il n'installera jamais la radio chez lui.

En voyant les innombrables feuilles de tout format où



M. Beaud consignait le fruit de ses études, on éprouve un regret que tout soit transcrit en sténographie. Dès son collège, il fut en effet un fervent adepte de la sténographie Duployé.

Après les joies profondes que cet excellent prêtre trouvait dans la prière et l'union à Dieu, on peut dire que la source de ses plus douces satisfactions fut l'étude des sciences. Ses confrères ne pouvaient lui faire une joie plus grande que de lui demander quelques explications scientifiques. On voyait alors ses traits s'illuminer et il donnait avec abondance les renseignements sollicités.

Une autre joie était pour lui d'accompagner un visiteur dans son jardin botanique et de donner son nom à chaque plante. La dernière photographie que l'on a de lui nous le montre amaigri, mais souriant au milieu de son cher jardin. Celui-ci conserva pour lui une dernière rose qui acheva de fleurir sur sa tombe.

Sur cette vie laborieuse, mettez un voile épais de modestie, voile rendu plus épais encore par l'emploi d'une écriture hiéroglyphique et vous aurez la figure si sympathiquement originale de M. le curé Jean Beaud. Et à côté ou plutôt au dessus de cela une vie presque austère : sa chambre où personne ne pénétrait donnait après sa mort une impression de pauvreté qui serrait le cœur. « Il nous a prêché davantage par son exemple que par sa parole » disait, le jour de son enterrement, M. le président de paroisse de

Massonnens. Cet exemple, la paroisse de Massonnens l'eut durant 27 ans sous les yeux. Monsieur le curé Beaud repose maintenant à gauche de l'entrée de son église bien aimée, où un magnifique Chemin de croix en bois sculpté du Tyrol conservera longtemps son souvenir béni.

CH. DONZALLAZ.

La Liberté, 21 XI 1944, n° 271; *La Semaine catholique*, 42^e année, n° 38.

Emile Dupasquier, ancien syndic et ancien député. —

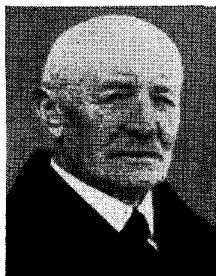
La mort a fauché sans pitié, au cours de cet hiver, dans les rangs des vieux Gruyériens, et des figures caractéristiques dont notre vieille terre était fière, inconsciemment souvent, ne reparaitront plus que dans notre souvenir. Au nombre de ces disparus, il faut citer le nom de M. Emile Dupasquier, ancien syndic de la Tour-de-Trême et ancien député au Grand Conseil de Fribourg.

C'est le samedi 16 décembre 1944 que M. Dupasquier s'éteignit, à l'âge de 81 ans, dans la douce atmosphère du foyer, au sein duquel il était choyé, des suites d'une attaque d'apoplexie. La verdeur de ce beau vieillard ne laissait pas présager une fin si brusque et c'est avec une véritable stupeur que l'on apprit la funèbre nouvelle. Car, il faut le dire d'emblée, le défunt avait tenu une place telle et jouissait d'une considération telle dans tous les milieux que l'on pouvait dire de lui: « Il avait des adversaires, mais pas d'ennemis ».

Emile Dupasquier était né le 2 juillet 1863, d'une honorable famille de travailleurs dont le chef était propriétaire de la modeste ferme du Praz, à la Tour, tout en exerçant la rude profession de bûcheron, si commune en Gruyère, François Dupasquier, son père et Philomène, née Dafflon, sa mère, avaient nourri ce jeune homme aux sources profondes de notre terre si riche en belles traditions et en précieux souvenirs. Aussi, cette nature si généreuse et si vibrante n'allait-elle pas tarder à s'épanouir. Ayant absous le programme scolaire dans son village natal, le futur chef de la commune suivit les cours de l'École secondaire, où il fut

notamment le condisciple de feu M. Ackermann, père de l'actuel Conseiller d'Etat, et en sortit avec un bagage suffisant pour lui permettre de devenir dans la suite l'autodidacte qui pouvait sans difficulté aborder tous les problèmes, servi qu'il était par un jugement d'une rare sûreté auquel s'alliait une intelligence pleine de finesse et de perspicacité.

Entré de bonne heure dans la vie publique, M. Dupasquier fut comme son père à la fois agriculteur et bûcheron. Combien souvent, en hiver, après avoir fourragé son bétail ou celui du voisin, il s'en allait à la forêt passer le reste de



la journée avec ses compagnons pour parfaire le revenu nécessaire à l'entretien de sa famille. Car, le 4 août 1889, le défunt épousait Caroline Dupasquier, nièce de Louis Bornet, l'un des meilleurs chantres de la Gruyère. Cette alliance ne pouvait assurément que renforcer les liens profonds qui l'attachaient déjà aux entrailles mêmes de l'ancien Comté dont Bornet évoquait les charmes dans l'inou-

bliable *Tresseuse de paille*, et il en naquit une famille qui demeure la digne héritière et la fidèle gardienne de ce foyer dont la parfaite union, l'ordre et l'économie furent toujours l'apanage. Notons, dans le même ordre d'idées, que plus tard, M. Dupasquier joignit à ses occupations une autre activité spécialisée. Etant momentanément au service d'un commerce de fromage florissant, il y apprit la fabrication des cercles de tonneaux à fromages, dont il s'occupa, dans ses moments de loisirs, à peu près jusqu'à la fin de sa féconde et longue carrière.

Mais c'est au service de la communauté qu'en dehors de sa famille Emile Dupasquier consacra le meilleur de son cœur et prodigua son inlassable dévouement. En 1881, il était appelé au poste de percepteur d'impôts, qu'il occupa jusqu'à la fin de ces jours ou à peu près, et c'est dans ces délicates fonctions qu'il révéla tout d'abord ce sens de l'équité et de la compréhension qui, chez lui, était inné. Les contribuables de la Tour pourraient en dire long à ce sujet, mais passons. Le 17 août 1890, M. Dupasquier était

nommé secrétaire communal. En 1895, il entra au Conseil communal dont il fut aussitôt président jusqu'en 1904 et, plus tard, de 1910 au 8 avril 1938, date de son irrévocable démission. De 1896 à 1934, enfin, il fit en même temps partie du Conseil paroissial. Cette participation à la vie publique ne devait pas tarder à s'étendre. Député une première fois en 1896, élu sur la liste d'entente élaborée alors entre radicaux et « fribourgeoisistes » du cercle de Bulle, selon le mode majoritaire naturellement, il ne tarda pas à se faire apprécier et à jouir d'une réelle influence par sa modération et sa loyauté dans les polémiques acerbes qui marquèrent cette époque agitée. Après une courte interruption, il rentra en 1916 dans l'antique salle des « Deux-Cents » pour ne la quitter qu'après 20 ans, en 1936. Scrutateur, membre de la Commission d'économie publique, débater très écouté, il joua dans notre parlement un rôle de premier plan, grâce à cette objectivité, à cet entêtement, à cette manière à la fois ferme et digne de dire les choses en y mettant toujours la forme, dont il ne se départit pas un instant. Radical inébranlable et convaincu, fougueux dans sa jeunesse et philosophe dans la suite, le défunt savait défendre habilement ses convictions, ne se laissant jamais désarmer et ne cachant devant personne ses opinions. Mais il admettait volontiers la controverse et l'opinion des autres, s'inclinant en bon démocrate devant une majorité. Profondément chrétien, respectueux des idées d'autrui, il savait faire respecter les siennes.

A la Tour, durant les 20 dernières années, M. Dupasquier attachait notamment son nom à la construction de la nouvelle Ecole et du Nouvel Hôtel de Ville et s'intéressa activement à l'érection du monument Chenaux.

Cet hommage au chef de l'insurrection de 1781 contre le gouvernement oligarchique de Fribourg l'avait toujours préoccupé et lui tenait à cœur. Lors du centenaire de l'insurrection, en 1881, il fit partie du premier comité chargé de réunir les fonds en vue de cette réalisation. Après de longs et persévérants efforts, l'entreprise, menée à chef en 1933, comptait parmi ses dirigeants Emile Dupasquier, syndic de la Tour-de-Trême, heureux et satisfait de constater que l'un des premiers et valeureux champions de nos droits

populaires, chers à tous les cœurs gruyériens, avait enfin son monument dressé sur la place du marché de Bulle pour rappeler aux générations présentes et futures que les libertés dont nous jouissons furent payées du sang de courageux précurseurs.

Membre, puis président de la commission de l'endiguement de la Trême, vérificateur des comptes de 1911 à 1942 de la Société d'agriculture, membre de la Commission de l'Hôpital de Riaz et de l'Institut Duvillard, depuis 1911 également, il s'acquitta de chacune de ces missions comme si c'était la seule dont il eût la charge et partout ses conseils étaient suivis parce que marqués au coin d'une clarté, d'une connaissance des gens et des choses que beaucoup auraient pu et pourraient encore lui envier. Le défunt s'était ainsi tout naturellement formé un cercle d'amis dont il appréciait la sympathie tout en la leur rendant sans compter, et sa ligne de conduite impeccable lui avait peu à peu conquis une sorte de vénération qu'il connaissait, mais qui n'était point arrivée à entamer la modestie native qui fut toujours une des caractéristiques de son tempérament.

Cette longue énumération pourrait paraître fastidieuse. Elle ne saurait l'être quand il s'agit d'un citoyen dont on peut dire qu'il fut « sans peur et sans reproche » et dont la vie entière fut un lumineux exemple pour ses contemporains et pour la jeunesse qui eut l'avantage d'apprendre à son école le devoir civique et la correction dans les relations sociales. De plus, elle illustre mieux que de longs commentaires cette carrière qui ne connut jamais rien de banal, de mesquin et au cours de laquelle l'intérêt personnel ne prit jamais le pas sur le dévouement à la chose publique : chose assez rare pour qu'elle mérite d'être relevée.

Robuste, d'une taille élancée, le front haut, l'œil clair et le pied solide, M. Dupasquier avait bien le physique d'un vrai type gruyérien. Au moral, il jaillissait de sa personne un rayonnement, un sentiment de confiance en soi et en l'avenir, une leçon perpétuelle de franchise et de bonne humeur. Père de famille exemplaire, ami dont on recherchait la chaude poignée de main, collègue sur lequel on pouvait compter en toute circonstance et qui ne craignait pas de se mettre au premier rang quand il fallait affronter

la lutte, cet homme de bien laisse en Gruyère un gros vide et d'unanimes regrets. Les témoignages de sympathie et de vénération ont afflué vers sa famille en pleurs. Nous y joignons notre hommage profondément ému et attristé.

Heureusement, le chemin que notre ami a tracé nous reste comme une étoile de Bethléem. Nous en conservons respectueusement et pieusement l'héritage.

PIERRE SUDAN.

Frédéric Dubois. — Le 9 janvier 1945, presque subitement, en pleine activité — il avait 68 ans — Frédéric Théodore Dubois mourait à Lausanne où il occupait à la fois les postes de 1^{er} bibliothécaire et de conservateur du Musée historiographique vaudois. Il y avait un quart de siècle qu'il avait quitté Fribourg, mais son souvenir y était resté si vivant, il y gardait de telles amitiés que sa disparition y causa d'unanimes regrets.

C'est qu'aussi bien il avait joué dans notre ville un rôle très particulier. Après avoir fait à notre Université des études de lettres, après avoir séjourné, pour ses recherches historiques, à Turin, où il s'était lié avec celui qui devait être Monseigneur Besson, il était revenu à Fribourg comme bibliothécaire. Il contribua, avec son directeur, M. Max de Diesbach, à créer à notre bibliothèque cantonale et universitaire, cette ambiance accueillante et laborieuse qu'elle a conservée jusqu'à nos jours. Tout au long des 13 années qu'il y passa de 1907 à 1920, il s'ingénia à rendre service à chacun, aidant de ses conseils les lecteurs cultivés, signalant aux professeurs pour leurs publications, aux étudiants pour leurs thèses, les articles qui pouvaient leur être utiles. Il s'intéressait en effet aux travaux de tous ceux qui fréquentaient la salle de lecture et dépensait pour les uns et les autres une complaisance qui ne connaissait pas de limites. Souvent, il stimulait leur curiosité, les encourageait à faire une recherche ou à écrire un article.

Mais son esprit inventif, son désir de rendre service ne s'arrêtait pas là. Partout où il passait, dans les sociétés

dont il était membre, dans les milieux qu'il fréquentait, il arrivait toujours avec d'heureuses suggestions. Héraldiste remarquable et passionné, on n'aurait pu trouver de meilleur conseiller pour dessiner une armoirie ou un drapeau. Mais voulait-on organiser des conférences ? on pouvait encore recourir à lui, car il connaissait tout ce que la Suisse romande comptait comme hommes de lettres ou historiens.



Il fut même, entre Fribourg et les cantons voisins, un véritable trait d'union, attirant chez nous, des Lausannois ou des Genevois auxquels il faisait mieux que personne les honneurs de notre ville : il connaissait Fribourg dans ses moindres détails. Il en goûtait le charme en artiste, et, en parfait historien, il n'ignorait rien de son passé.

C'est ainsi que, sans jamais se mettre en avant, Frédéric Dubois tenait dans notre ville une très grande place. Il était aimé de tous, car il avait pour tous une égale courtoisie. Les jeunes l'appréciaient parce que, resté jeune lui-même, il savait les comprendre. Plein de cœur pour les malheureux, accueillant à tous — et Mme Dubois le secondait à merveille — il avait créé autour de lui tout un cercle dans lequel, en lançant constamment de nouvelles idées, il était un vrai animateur. Il travailla ainsi pour sa part, et pour une part importante, au développement intellectuel de Fribourg, de ce Fribourg universitaire dont il appréciait et dont souvent, il mettait en valeur les ressources.

C'est pourquoi sa mort a été ressentie chez nous comme un véritable deuil, c'est pourquoi Fribourg lui gardera un souvenir ému et reconnaissant.

J. DE W.

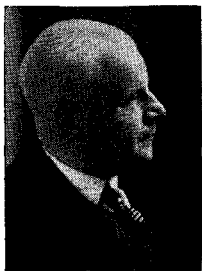
Le professeur Alfred d'Overbeck. — Une grande figure de l'Université de Fribourg n'est plus. Alfred von Oberbeck vient d'être rappelé par Dieu à la suprême récompense. Un voyage à Berne, une indisposition qui paraissait anodine, trois ou quatre jours de soins dévoués dans l'un de nos hôpitaux et le professeur, l'ami est enlevé à l'affection de sa famille et de collègues qui ne croyaient qu'à une fatigue passagère. Le professeur d'Overbeck n'avait que 68 ans ; il était né à Stuttgart le 18 avril 1877.

Au nom d'Overbeck, c'est tout une époque de notre Université qui renaît, vive, dans nos souvenirs. Von Overbeck était l'une de ces personnalités captivantes, tout naturellement appelés à s'attacher à des groupements plus intimes ou à en être le centre. Du savant austère que dépeint Baudelaire, d'Overbeck n'avait rien, sinon la science.

C'est dans l'appartement de Mgr Speiser, l'intrépide prélat, que l'on rencontre le jeune professeur, il avait vingt-neuf ans, au lendemain de son arrivée à Fribourg. Or, Mgr Speiser réunissait autour de lui toutes les personnalités du Fribourg universitaire d'alors. D'Overbeck fit chez lui la connaissance de nos grands Dominicains, les Pères Berthier, Allo, Mandonnet, il rencontra dans ces mêmes studios le professeur Beck, Mgr Kirsch avec lequel il se lia particulièrement d'amitié. Les étudiants aussi étaient les bienvenus dans cet appartement de la place du Lycée et d'Overbeck s'y lia avec des jeunes qui sont devenus plus tard les princes de la sciences et de l'Eglise en Allemagne, en Autriche, en Pologne et dans maint autre pays.

Un événement se produisit alors dans la vie du jeune maître qui avait succédé à Fribourg au savant criminaliste von Gleispach dont le nom a été si souvent prononcé au cours des années qui suivirent « l'Anschluss ». La baronne d'Overbeck était arrivée à Fribourg y rejoindre son fils. C'est à Pérolles, dans ce qui était alors la Villa Félix, que la baronne s'établit avec son fils. Pour les jeunes juristes qui préparaient leur thèse de doctorat, la villa Félix était un centre. On y trouvait au rez-de-chaussée le professeur Oser, futur juge fédéral, au premier étage les d'Overbeck et au second habitait le jeune et charmant ménage du professeur

Tuor l'actuel Recteur de l'Université de Berne. Dans le grand salon du premier étage le magnifique piano à queue sur lequel M^{me} d'Overbeck musicienne de grand talent aimait à jouer, elle avait tenu de près aux cercles de Bayreuth, s'imposait à l'attention du visiteur. Combien de fois eûmes-nous le privilège d'entendre la baronne accompagner son fils dans les mélopées qu'il aimait et qui étaient un régal grâce à cette impeccable diction qui ne contribuait pas peu au charme émanant de toute la personne du professeur d'Overbeck.



A cette époque là déjà, le jeune professeur était très apprécié du Directeur de l'Instruction publique et il est resté depuis lors, avec la famille de Georges Python, lié d'une étroite et fidèle amitié. C'est dans l'accueillante maison de Fillistorf que se dénoua pour le bien de l'Université de Fribourg et le bonheur du professeur, une question qui répandit à Fribourg une réelle angoisse : celle de la suite qu'il allait don-

ner à l'appel de l'Université de Cologne nouvellement fondée. Certes, tant de raisons eussent milité en faveur d'une réponse affirmative. Mais d'Overbeck s'était attaché à Fribourg et à sa Faculté de droit, il venait d'acquérir le droit de cité suisse et fribourgeois et il resta fidèle à cette Université à laquelle il a contribué à donner un lustre particulier.

La Providence l'en récompensa : peu de temps après il ramenait à Fribourg comme sa femme, la belle-sœur de son collègue Philippe Thormann de la Faculté de droit de l'Université de Berne et fonda avec elle le beau foyer de la Rue Saint-Pierre qui devint l'un des centres de vie intellectuelle les plus goûtés de la ville de Fribourg. Un fils, le jeune Alfred d'Overbeck qui, après avoir fait à Saint-Michel toutes ses classes suit aujourd'hui les cours de la Faculté où enseigne son père, vint faire la joie de ses parents. Que de bien se fit dans cette maison, que d'infortunés vinrent y chercher conseils et secours, quelle aide éminemment utile y trouvèrent tant d'œuvres fribourgeoises, la

grande modestie de Mme d'Overbeck ne me pardonnerait pas de le révéler.

En présence d'une personnalité telle que celle d'Overbeck, il importait de mettre en vedette le rôle social accompli par ce grand chrétien et cet excellent citoyen ; trop de monde croit encore que le savant est renfermé dans sa tour d'ivoire et ne saurait se mêler à notre vie fribourgeoise.

Mais par dessus tout, par nature et par profession von Overbeck était un juriste. Il avait fait ses études de droit à Munich, à Fribourg en Brisgau et avait été appelé à enseigner à notre Université en 1906.

Professeur, il était chargé d'une série de branches qu'il enseigna durant près de quarante ans : le droit pénal, sa branche principale, la procédure civile et la procédure pénale, la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite. Il eût longtemps à côté de lui un professeur chargé de l'enseignement de ces mêmes branches en langue française. Pour diverses raisons, la Direction de l'Instruction publique a estimé pouvoir se contenter d'un seul professeur pour ces disciplines. C'est ainsi que M. d'Overbeck devint le professeur des étudiants de langue allemande et de langue française. Sa diction parfaite rendait ses cours accessibles aux étudiants romands et il n'hésitait pas, à leur donner les explications désirées dans une langue française qu'il parlait avec une grande facilité. Combien de travaux scientifiques, de thèses de doctorat, le dévoué professeur n'a-t-il pas dirigés ! Il suivait ses élèves avec une admirable attention et se mettait tout à leur disposition. Il voyait ses étudiants non seulement aux cours et aux exercices pratiques. Il les prenait avec lui pour des excursions scientifiques : que de fois il les conduisit visiter, toujours aimablement reçu par M. le directeur Grêt, les établissements de Bellechasse. Le soir venu, il se rendait volontiers aux manifestations de la vie estudiantine des diverses sections universitaires. L'émouvant adieu que lui adressa dans le cimetière de Bourguillon le Président de l'Alemania, le ruban et la casquette d'étudiant suisse que celui-ci déposa sur le cercueil témoignèrent de l'attachement des uns, comme l'accueil qui lui était fait chaque année au banquet de Sarinia témoignait de l'affection des autres.

Le savant s'affirma dans tous les domaines qui formaient sa spécialité. Son œuvre principale restera le grand commentaire du Code pénal suisse qu'il publia avec la collaboration de son beau-frère le professeur Thormann. Un cours très substantiel de droit des poursuites est entre les mains des élèves et des hommes de la pratique. De nombreuses monographies, des publications dans les « Festschriften » de l'Université, ses contributions aux discussions de la Société suisse et de l'Association fribourgeoise des juristes ont contribué aux progrès réalisés dans les disciplines qui lui étaient familières. Il est un trait caractéristique du professeur d'Overbeck qui l'apparente à un autre collègue qui fut de nos grands amis, le professeur Alfred Silbernagel de Bâle, c'est la sollicitude dont il entourait l'enfance et le souci qui le faisait se pencher sur les jeunes délinquants.

Deux noms viennent d'être prononcés ceux de nos sociétés : la Société suisse et l'Association fribourgeoise des juristes. Il fut rapporteur de la première lors de l'assemblée des juristes suisses à Fribourg en 1924 et ne manquait guère d'assister aux assemblées de cette société où il était entouré et choyé. Il fut l'un des fondateurs de l'Association fribourgeoise des juristes et fut pour beaucoup dans la réussite de la réception qu'elle a ménagée, en 1943, aux juristes suisses. Sa dernière contribution à l'Association fribourgeoise fut la série de conférences qu'il donna immédiatement avant l'entrée en vigueur du Code pénal suisse et qui, réunie en un volume, forme une introduction précise à l'étude de ce code.

Bien avant que le Code pénal suisse ait vu le jour, le professeur d'Overbeck avait rédigé le projet de code pénal fribourgeois qui, devenu loi en 1924, s'imposa à l'attention de tous les criminalistes et donna une base positive à l'opposition que firent des cercles suisses très étendus au projet de code pénal fédéral.

C'est au milieu de cette activité variée et féconde que la mort frappa à la porte du professeur. Quelques jours de maladie seulement et le bon serviteur rendait sa belle âme à Dieu, le 15 janvier 1945.

Là-haut, à Bourguillon où il avait toujours dit vouloir être enterré, le professeur d'Overbeck repose auprès de la Madone qu'il a tant aimée et qui le lui a bien rendu.

PIERRE AEBY.

Freiburger Nachrichten, 17 I 1945, article signé M(ax) G(utzwiller); *La Liberté*, 16 I 1945; *Discours* de M. le Recteur G. Castella, *La Liberté*, 19 I 1945.

Franz Handrick, ancien bibliothécaire. — Le 24 janvier 1945 décédait dans sa 72^e année, après une longue et douloureuse maladie, M. Franz Handrick, ancien bibliothécaire-administrateur à la Bibliothèque cantonale et universitaire.

Il était entré au service de l'Etat en 1899, après avoir terminé ses études au Collège Saint-Michel, et ne prit sa retraite qu'au 31 décembre 1941 après avoir été le collaborateur dévoué de quatre directeurs qui se succédèrent à la tête de notre bibliothèque fribourgeoise: MM. Holder, Max de Diesbach, Ducrest et Castella. Lorsque Franz Handrick commença sa carrière, la bibliothèque était logée dans de modestes locaux situés à l'étage supérieur du Collège et ne comptait pas plus de 50 000 volumes. Les professeurs et les étudiants de cette époque, déjà lointaine et qui paraît presque fabuleuse, se souviennent avec l'émotion qui s'attache aux souvenirs de jeunesse, du petit fichier cartonné où il avait moulé tant de titres de son écriture calligraphiée. Les revues étaient alors entreposées, avec les journaux, dans une salle du rez-de-chaussée du Lycée où se donnaient les cours des Facultés de théologie, de droit et des lettres; les salles de séminaires étaient disséminées dans deux maisons de la Place du Collège.

En 1910, lors de l'installation de la bibliothèque dans le bâtiment qu'elle occupe aujourd'hui, Franz Handrick prit une part active et méritoire au transfert et à l'organisation des collections confiées aux soins de l'aimable gentilhomme qu'était le comte Max de Diesbach. Le nouveau bâtiment, l'un des plus beaux du genre en Suisse, c'était l'enfant chéri, et même un peu le domaine réservé, de M.

Handrick. Il avait une manière bien à lui de rappeler les étudiants à l'observation du silence, et c'était en les interpellant d'une voix sonore et parfois coléreuse, ou en donnant ses ordres dans un style militaire et direct qui faisait la joie des auditeurs, mais pas toujours des subordonnés. Ses camarades d'Université lui avaient donné, selon la coutume estudiantine, le surnom de « Zeus » car c'était bien un Jupiter tonnant que notre cher bibliothécaire.

Ses mérites n'en étaient pas moins grands. Sous ses apparences un peu rudes, Franz Handrick avait bon cœur et il était toujours prêt à rendre service. Il avait la passion des livres, héritée de son père qui fut un relieur de goût, connaissant à fond son noble métier. Sa précision scrupuleuse pour établir une fiche de catalogue ne faisait sourire que ceux qui n'en comprenaient pas l'utilité. Servi par une mémoire étonnante, qui ne fléchit que les toutes dernières années de sa vie, notre bibliothécaire était à même d'aider



rapidement et sûrement ceux qui s'adressaient à lui. La bibliothèque s'accroissait, en effet, au fur et à mesure que l'Université se développait. On devait songer au plus pressé, qui était d'assurer le cataloguement des nouvelles acquisitions et, faute de personnel, d'anciens fonds n'avaient pas pu être classés à temps. Mais « Monsieur Handrick » était là, qui en connaissait les richesses, et il était bien rare qu'il ne sût pas vous apporter le volume ou la brochure rare que vous désiriez consulter. Régime précaire, on en conviendra sans peine, mais qui eût été bien pire si l'on n'avait pas eu la ressource de recourir à cette mémoire presque jamais en défaut. Que de témoignages de la reconnaissance de nos étudiants n'ai-je pas reçus pour les lui transmettre ! Il en était justement fier en trouvant tout naturel de quitter son bureau, d'interrompre ses comptes ou sa correspondance pour venir en aide à quelque chercheur. Je le vois encore dans la salle des manuscrits en compagnie du très regretté Mgr Besson, vérifiant l'*incipit* d'un incunable, son imprimeur, ou le filigrane d'un papier ; le tout agrémenté

de quelque exclamation savoureuse ou de quelque jugement péremptoire sur le maladroit qui avait dérangé sans malice la belle ordonnance de ses classements.

Ses mérites ne furent pas moins grands dans la fondation et l'essor de la Bibliothèque pour Tous, cette œuvre de culture populaire, au cachet spécifiquement suisse, qui est appelée à rendre les services les plus précieux aux milieux les plus étendus.

Une figure caractéristique de Fribourg a disparu avec celui qui, depuis une année déjà, nous a quittés. L'Université dont il fut l'un des amis fidèles dès la première heure, les bibliothécaires suisses qui l'ont si longtemps fréquenté et apprécié, les maîtres et les étudiants d'un passé tout proche lui garderont un souvenir reconnaissant. Le gardien vigilant de la cité des livres connaît enfin un repos mérité.

G. C.

Freiburger Nachrichten, 27 I 1945, n° 22; Association des bibliothécaires suisses, *Nouvelles*, 25 II 1945, n° 2.

Son Excellence Mgr Marius Besson. — Sur l'épiscopat et la personnalité de Mgr Besson tant d'articles nécrologiques ont déjà paru — auxquels et venu s'ajouter le livre si attachant que lui a consacré, deux mois après son décès, Mgr Charrière, aujourd'hui son successeur sur le siège de Lausanne, Genève et Fribourg — qu'il ne saurait être question de répéter ni de résumer ce qui a été dit déjà avec tant de précision et de délicatesse. Il nous a paru préférable d'ajouter ici simplement quelques détails, certains traits retenus par ses proches ou confiés, au cours de la conversation, par le vénéré défunt lui-même à ceux qui ont eu l'honneur et le privilège de vivre à ses côtés.

Originaire de Chapelle-sur-Moudon, Elisée Besson, le grand-père du futur évêque, était horloger à Lausanne. Son épouse, qui tenait une pension, éprouvait une certaine sympathie pour le catholicisme: il lui arrivait de se rendre à la dérobee, le soir, aux exercices du mois de Marie, pour se

consoler d'un chagrin qui l'avait atteinte dans ses affections les plus chères : son fils Edouard s'était trouvé, à l'âge de 15 ans, en relations avec l'abbé Déruaz, alors curé de Lausanne, et s'était converti au catholicisme ; mais, sur l'ordre du père, il avait dû, à la suite de cette abjuration, quitter le toit familial. Le jeune homme se réfugia dans un presbytère de la Haute-Savoie, au Grand-Bornand. De là, le curé l'envoya à Turin, où il trouverait, dans la personne de Dom Bosco, un grand ami de la jeunesse. Edouard obéit, s'attacha au fondateur des Salésiens et lui confia son désir de devenir prêtre ; mais son protecteur, tout en lui prédisant qu'il aurait un fils qui, lui, entrerait dans les ordres, l'orienta dans une autre direction ; il le mit, comme Suisse, en rapports avec la famille Fossati, dont le père et la mère étaient tessinois et possédaient, à Turin, une marbrerie. C'est chez eux que notre jeune Vaudois rencontra, dans la personne de leur fille Thérèse, celle qui allait devenir sa fiancée. Pour l'instant, elle était institutrice dans une école normale supérieure de jeunes filles dirigée par une cousine, place qu'elle conserva d'ailleurs encore après son mariage, tandis que lui-même était chargé d'enseigner l'allemand et le français aux enfants des Princes de Carignan.

Le mariage d'Edouard Besson et de Thérèse Fossati fut célébré le 23 août 1875, et c'est de cette union que, le 28 juin 1876, naquit à Turin, via Privata 3, celui auquel ses parents donnèrent les noms de Mario, Giovanni, Pietro, Guiseppo, Camillo.

Sa ville natale exerça sur l'enfant une influence particulièrement profonde. C'est à Turin qu'il apprit le piémontais, ce dialecte savoureux, aujourd'hui en train de disparaître, à la suite de la campagne menée par le régime mussolinien contre tout ce qui n'était pas italien. De cette langue maternelle, Mgr Besson a continué à se servir, spécialement avec sa parenté, tout le long de sa vie, non sans intriguer plus d'une fois, lorsqu'il lui arrivait de séjourner dans l'ancienne capitale de la Savoie, ceux qui ne s'expliquaient pas, ignorant qu'il y était né, pourquoi « l'évêque de Genève » — c'était sous ce titre qu'il y était connu — parlait le piémontais, et spécialement (car l'idiome avait évolué depuis) celui qui était en usage un demi-siècle auparavant.

C'est à Turin également que, sous l'influence de sa mère, à la piété si tendre et si vivante, le jeune enfant puisa les fondements de sa vie spirituelle aux trois sanctuaires, illustrés chacun par un saint quelques dizaines d'années plus tôt, et qui formaient, ainsi qu'il aimait à le souligner, comme les trois pointes d'un petit triangle : la *Consolata* tout d'abord,



(Photo S. Glasson, Bulle.)

Mgr Besson et le docteur Clément.

(Le Pâquier, 2 mai 1935.)

abritant la tombe du bienheureux Cafasso, son église préférée, dans laquelle il avait senti naître sa piété mariale et où il aimait plus tard à aller prier, mêlé à la foule et à revoir, dans le corridor conduisant à la sacristie, les ex-voto que, tout petit, il avait contemplés si souvent avec une intense émotion. On arrivait, un peu plus loin, à *Notre-Dame Auxiliatrice*, l'église contenant la chasse de ce grand apôtre, aujourd'hui canonisé, Dom Bosco, que Mgr Besson, enfant, avait encore connu et qui était demeuré dans sa mémoire sous les traits d'un vénérable ecclésiastique, tenant volontiers ses mains cachées dans les manches de sa

soutane, portant sur ses épaules un minuscule camail et, sur sa tête, une barette surmontée d'un énorme pompon. Enfin, à quelques pas de là, fondée par un autre saint, Cottolegno, c'était la fameuse *Piccola Casa della divina Provvidenza*, devenue aujourd'hui cette extraordinaire cité de la charité et de la confiance chrétienne, qui hospitalisait, avant la guerre, près de 10 000 malades et prébendaires, ce grand hôpital que Mgr Besson ne manquait jamais de visiter quand il passait à Turin et que, par ses conférences, il a révélé en quelque sorte à notre pays.

Guidé par l'affectueuse compréhension de sa mère, l'enfant commençait son instruction. Les princes de Carignan invitaient parfois à leur table le précepteur, son épouse et leur fils ; mais le petit Mario déclara un jour ne plus vouloir y retourner, tenté qu'il était ensuite, disait-il, de moins aimer, le trouvant par comparaison trop simple, le logis domestique. L'occasion de faire des rapprochements lui fut d'ailleurs bientôt enlevée. En 1883, en effet, la famille Besson quitta Turin pour Lyon, où le père continua à exercer le professorat, et où la grand-mère paternelle, devenue veuve, vint rejoindre les siens et ne tarda pas à se convertir, à son tour, au catholicisme.

Mario fut placé, à Lyon, au collège des Pères Jésuites. Il y demeura six ans et passa les trois années suivantes au collège de Saint-Jean, petit-séminaire tenu par des prêtres séculiers et fréquenté par des élèves qui ne se destinaient d'ailleurs pas tous à l'état ecclésiastique. Notre jeune élève, en arrivant à Lyon, ne savait pas un mot de français, et l'on peut juger de la valeur de l'enseignement qu'il y reçut, mais aussi les capacités peu ordinaires qui étaient les siennes, si l'on se rappelle avec quelle aisance et quelle maîtrise Mgr Besson maniait cette langue française, dont ses professeurs avaient réussi à lui inculquer si bien le génie.

On exigeait également à Saint-Jean des efforts de mémoire qui nous semblent aujourd'hui surhumains ; mais le futur évêque en bénéficia au point de faire jusqu'au bout l'admiration de ses collaborateurs : quand il avait un discours ou un sermon important à prononcer, Mgr Besson appelait son secrétaire ; il lui dictait un texte, qu'il se faisait

ensuite relire ; il y apportait quelques modifications, puis l'envoyait au journal, où il était immédiatement livré à la composition ; et l'on pouvait, deux ou trois jours plus tard, comparer le sermon prononcé avec l'épreuve imprimée à l'avance, pour constater leur parfaite identité ; telle était, chez le prélat, la facilité de travail comme aussi la force de sa mémoire, qu'un discours qui donnait peut-être à l'auditeur ou au lecteur l'impression d'avoir été longuement élaboré, avait été presque improvisé, et qu'il lui suffisait de l'avoir dicté pour l'avoir exactement retenu.

Le jeune élève ne s'enfermait pas d'ailleurs uniquement dans ses livres. Il aimait la nature. Tout petit déjà, il s'intéressait particulièrement aux oiseaux, qu'il affectionnait d'apprivoiser et dont il connaissait à merveille les mœurs et les besoins. Il avait aussi la passion des fleurs, et, dans ses dernières années, son délassement préféré consistait à organiser, dans sa maison de campagne de la Riedera, au bas des pentes du Cousimbart, un jardin alpin qui faisait sa joie et sa fierté.

Comme jeune étudiant, il trouvait l'occasion de se familiariser avec la nature surtout pendant ses vacances, qu'il allait passer soit à Turin, dans sa parenté, soit auprès d'un oncle, ingénieur, occupé à la construction de la voie ferrée Chivasso-Aoste ; aussi bien les localités de cette vallée, Ivrea surtout, lui étaient-elles familières, lui rappelant des souvenirs d'enfance ainsi que l'une ou l'autre de ses espiègleries de collégien.

Vif, assez turbulent — il s'en félicitait presque — au milieu d'élèves qui l'étaient tous passablement, il noua à Lyon de solides amitiés. Ses condisciples de classes, beaucoup plus tard, eurent l'idée de se réunir, comme on le fait chez nous, et c'est ainsi que l'on vit un jour un général, un médecin, un notaire, d'autres encore, se rendre à Fribourg et y être, à l'évêché, les hôtes de leur ancien camarade, qui, de son côté, ne manquait jamais de répondre à l'appel que, annuellement, ceux-ci lui adressaient, à tour de rôle, depuis la France.

Ayant terminé son gymnase et passé son baccalauréat, Marius Besson, au grand étonnement de ses condisciples, déclara vouloir entrer dans la carrière ecclésiastique, ce

qui entraînait pour lui l'obligation d'aller faire sa philosophie, en même temps qu'un peu d'exégèse, au grand-séminaire que les Sulpiciens tenaient à Alix, près de Lyon. Très jeune



(Photo S. Glasson, Bulle.

Mgr Besson, 1942.

— il avait alors 16 ans — se demandant au surplus si sa vocation était suffisamment éprouvée, il s'ouvrit à ses professeurs, qui l'engagèrent à rester dans leur collège. Il obéit, mais, au bout d'un mois, sentant son désir du sacerdoce plus solide qu'il avait pu le croire à certain moment, il écrivit au supérieur d'Alix, qui se renseigna auprès de sa famille, vint le trouver et décida de l'accepter.

Restait à quitter Saint-Jean, où l'on tenait à le garder. Notre bachelier sortit un beau jour, sans permission, pour aller se faire faire une soutane, puis il s'évada et entra au séminaire d'Alix. Avec son supérieur, il vint plus tard, à Lyon, dîner chez ses anciens professeurs et la réconciliation s'opéra sans difficulté.

D'Alix, les élèves les mieux doués se rendaient à Paris pour s'y consacrer à des études supérieures. Là encore, notre séminariste consulta son directeur, qui lui répondit: « Je dirais oui, si vous étiez destiné à devenir supérieur de séminaire ou vicaire général », double supposition que le vénéré Sulpicien considérait comme exclue. La Providence coupa court à toute hésitation. Quittant Lyon, la famille Besson était venue, en 1893, se fixer à Genève. Mgr Deruaz,

qui manquait de prêtres et qui savait que le fils de son ancien protégé se destinait au sacerdoce, lui demanda, maintenant qu'il était devenu son diocésain, de venir poursuivre ses études au séminaire de Fribourg. Le jeune abbé n'hésita pas un instant devant ce désir de son évêque, et c'est ainsi que, en octobre 1894, il fit son entrée dans notre grand-séminaire. Il avait alors 18 ans, soit deux ans de moins que ses condisciples. C'était son premier contact avec la Suisse, et il s'y sentit immédiatement chez lui, ayant hérité de ses deux grands-pères un attachement pour son pays d'origine qu'il n'avait encore jamais eu l'occasion d'éprouver et qui devait se manifester si souvent encore et avec tant d'intensité dans la suite. S'inspirant d'un système qui était en vigueur en France, il voulut organiser parmi ses condisciples des conférences ; mais les anciens en prirent ombrage et la direction de la maison le suspecta de libéralisme. Il se préoccupa dès lors, avant tout, de se développer personnellement et de combler les lacunes de sa formation. Ce n'était pas dans sa famille, qui, une année après lui, s'était transportée à Fribourg, qu'il passait ses vacances de séminariste, mais à la cure de Heitenried, ou en Allemagne, à Francfort en particulier, pour y apprendre l'allemand.

En 1898, ayant terminé son séminaire, il n'a que 22 ans, deux de moins qu'il en faut pour être admis au sacerdoce. Ses supérieurs décident de lui faire passer, à Fribourg, une 5^e année, qu'il emploie à suivre, à l'université, des cours de théologie et à commencer une thèse sur le système exégétique de saint Cyprien. Ordonné prêtre (avec dispense d'âge de 11 mois) le 23 juillet 1899, après avoir célébré sa première messe solennelle à l'église du Collège Saint-Michel, il est placé comme aumônier au couvent de Montorge et poursuit, de là, ses études, qu'il couronne, en janvier 1900, par la licence en théologie ; puis, en février, l'évêque le nomme vicaire à La Chaux-de-Fonds. Il n'y reste que jusqu'en octobre. Mgr Deruaz l'envoie alors à Rome. Là, il s'inscrit à l'Angélique, pour se spécialiser dans le droit canon ; mais afin de se perfectionner dans la langue allemande, il choisit comme lieu de résidence la *Campo santo dei Tedeschi*, à l'ombre de Saint-Pierre. Il y rencontre Baumstark, qui lui apprend le syriaque, en même temps que, sous la direction

de Mgr de Waal, il s'intéresse, spécialement dans les catacombes, aux problèmes de l'archéologie chrétienne, puisant ainsi, dans la Ville éternelle, des connaissances qui lui serviront quand il entreprendra, plus tard, des fouilles dans les cimetières burgondes de notre canton et dans le sous-sol de la cathédrale de Lausanne et quand il publiera ses deux beaux volumes: l'*Art barbare* et les *Antiquités du Valais*.

De santé délicate — il avait été, pour deux ans, en 1896, puis définitivement, exempté du service militaire — l'abbé Besson tombe malade, après une demi-année de séjour à Rome. Le docteur le renvoie en Suisse, où il reprend, en juillet 1901, ses fonctions de vicaire à La Chaux-de-Fonds. Il les conserve deux ans, puis en 1903, la maladie le terrasse de nouveau. Il semble même sérieusement atteint. On l'envoie, cette fois-ci, à Turin, où l'air natal, les soins affectueux de ses grands-parents, leurs prières et aussi l'application d'un traitement alors nouveau, lui font bientôt retrouver la santé.

Il rencontre à Turin des compatriotes vaudois, notamment Frédéric Dubois, — un ami qui lui demeurera toujours très cher et qui devait le précéder de quelques semaines dans la tombe — puis le sympathique mais original aide-archiviste de l'Etat de Vaud, Alfred Millioud, qui lui découvre, dans les lignes de la main, une vocation d'historien...

« L'histoire, a écrit Mgr Besson lui-même, était la seule branche dans laquelle, au cours de mon collège, j'avais été réellement nul¹. » Il y avait pris goût à Fribourg, auprès de M. Schnürer, et il va maintenant, pendant sa convalescence, s'y adonner d'une manière suivie. Il se met à transcrire, aux archives royales de Turin, des textes intéressant le canton de Fribourg. Il travaille en même temps à son livre sur les *Origines des Evêchés de Genève, Lausanne et Sion*, sa thèse de doctorat ès-lettres, qu'il vient passer à Fribourg en 1905, après quoi, il séjourne encore pendant une année à Turin.

Il rentre définitivement en Suisse en 1906. Il est nommé professeur d'histoire, l'année suivante, au Collège Saint-

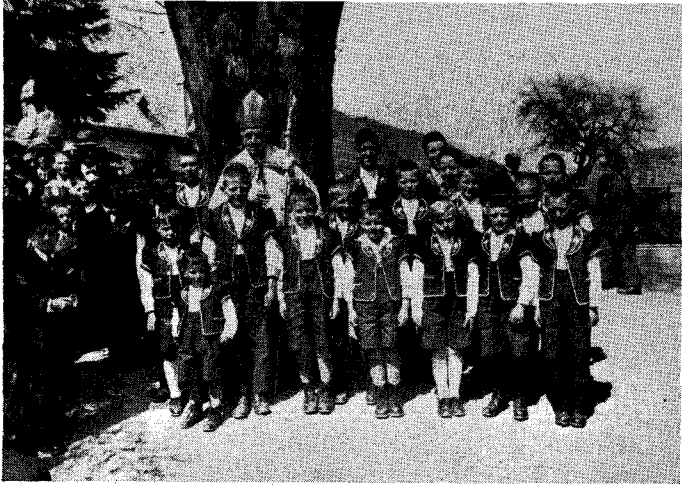
¹ *Gustav Schnürer, Gedächtnisschrift, 1942, p. 10.*

Michel et au Séminaire, puis en 1908, à l'Université. Il publie alors, comme thèse d'habilitation, sa *Contribution à l'histoire du diocèse de Lausanne sous la domination franque*, suivie, 5 ans plus tard, de son *Monasterium Acaunense*, auquel il travaillait depuis une dizaine d'années.

Le professorat n'absorbe cependant pas tout son temps. Il s'adonne au ministère, d'abord, chaque dimanche, comme collaborateur du curé de Vallorbe, M. Henri Perriard, jadis vicaire avec lui. Il s'intéresse spécialement aux Italiens qui travaillent au tunnel du Mont d'Or. Puis, à la fin de 1912, Mgr Bovet lui confie une tâche plus importante, qui l'oblige à quitter Fribourg, tout en conservant son enseignement au Séminaire et à l'Université: l'évêque du diocèse le charge de préparer l'érection d'une paroisse à Lausanne à l'avenue de Rumine. Se donnant de toute son âme à ce ministère, au milieu de paroissiens qui ne pouvaient assez se féliciter du choix de Monseigneur, l'abbé Besson envisage la construction d'une grande église. Les circonstances le contraignirent à se contenter d'une chapelle, celle qui sert aujourd'hui encore. Elle fut inaugurée le jour de Pâques 1916, huit jours après que lui-même eut été nommé curé de la paroisse du Saint-Rédempteur désormais constituée.

Ses talents d'organisateur, de prédicateur, de conférencier, ajoutés à ceux qu'on lui connaissait déjà, ne tardèrent pas à le destiner à de plus hautes fonctions: à deux reprises — avant la 3^e qui devait aboutir — on songea à l'élever à l'épiscopat. Il fut tout d'abord question de la Roumanie, qui se trouvait alors sous l'influence française, et qui désirait pour Jassy un évêque de pays neutre. Benoît XV, qui souhaitait un rapprochement avec la France et qui connaissait les dispositions favorables de M. Briand, offrit à ce dernier de nommer à Jassy l'évêque qui lui serait agréable. Le P. Courcoux, aujourd'hui évêque d'Orléans, vint annoncer au curé du Rédempteur qu'il était question de lui. Jusement effrayé de cette proposition, l'abbé Besson supplia Mgr Colliard d'écarter de lui ce redoutable honneur. « Allez-y, lui répondit l'évêque: on n'y reste que deux ans » (on était alors en 1918); mais, peu après, une affaire politique fit tomber le projet.

Il en surgit un autre, l'année suivante. L'évêque d'Aoste était mort en août 1919. Il fallait, pour le remplacer, un candidat sachant bien le français. L'abbé Besson était connu d'un grand nombre de curés du diocèse et l'archevêque de Turin, métropole d'Aoste, appuyait cette solution, qui avait d'autant plus de chance d'être agréée que, dans l'opinion,



(Photo S. Glasson, Bulle.)

Mgr Besson entouré de quelques confirmés de La Roche (1942).

on croyait l'abbé Besson italien par sa mère (il existe, de fait, des Fossati italiens, à commencer par l'archevêque actuel de Turin). Cependant, cette fois encore, le projet échoua : à la suite de la maladie de Mgr Colliard, on tenait, à Rome, à réserver pour le siège de Lausanne le prêtre auquel on avait voulu confier celui d'Aoste.

Lui-même ne se doutait de rien lorsque, en août 1919, Mgr Colliard, au chevet duquel l'avait conduit le vicaire général, lui demanda d'accepter les fonctions de supérieur du séminaire, ajoutant : « vous serez de la sorte tout prêt pour me succéder ». M. Besson crut à une boutade ; mais comme Monseigneur insistait : « on ne refuse rien à son évê-

que, et surtout pas à un évêque mourant », il consentit au grand sacrifice qui lui était demandé. Il quitta Lausanne au milieu des larmes de ses paroissiens et arriva à Fribourg en septembre 1919. Cinq mois plus tard, en février 1920, Mgr Colliard mourait. En mai, le Souverain Pontife lui donnait comme successeur celui que l'opinion unanime, désignait : l'abbé Besson, qui fut sacré à Rome le 13 juin et fit, dix jours plus tard, son entrée solennelle à Fribourg.

Alors s'inaugure cet épiscopat de 25 ans, dont la presse a relevé les traits dominants, le rayonnement si lumineux et l'influence profonde qu'il a eue et qu'il exerce encore dans le pays tout entier.

C'est naturellement notre diocèse qui en bénéficia le premier. Par trois fois — le cycle normal est de 7 ans — Monseigneur fit la visite pastorale et administra le sacrement de confirmation dans toutes les paroisses des quatre cantons dont il était le chef spirituel. Il a eu en outre la joie de consacrer ou de bénir, dans nombre d'entre elles, des églises ou des chapelles dues à l'initiative d'artistes qu'il a toujours ardemment encouragés et énergiquement soutenus.

Bon nombre de nos paroisses rurales et la plupart de celles de nos villes ont eu, en outre, le privilège de recevoir la visite de Mgr Besson comme conférencier. Il ne refusait jamais ce plaisir à ses curés, et ses causeries, très appréciées et suivies par des auditeurs qui étaient loin d'être exclusivement des catholiques, sont devenues, lorsque leur auteur trouva le temps de les compléter et de les annoter, ces beaux ouvrages, splendidement illustrés, publiés au cours de son épiscopat : *Nos origines chrétiennes, l'Eglise et la Bible, Saint Pierre et les origines de la Primauté romaine, La route aplanie. Après Quatre Cents Ans, l'Eglise et l'imprimerie, La Sainte Vierge, l'Eglise et le royaume de Dieu, Consignes*, sans parler de ses mandements, de ses sermons et de ses articles, qui ne remplissent pas moins de 11 volumes de ses *Discours et Lettres pastorales*.

Ces conférences, Mgr Besson accepta de les donner aussi en dehors de son diocèse : dans nos cantons suisses et même à l'étranger. On s'y pressait en foule, pour entendre le savant, le lettré, le patriote soucieux de défendre nos traditions et de maintenir notre patrimoine moral, et surtout le

prélat qu'on savait désireux de faire tomber des préjugés et de contribuer par le fait même à la pacification religieuse du pays. C'est sous cet aspect surtout qu'il a été connu et célébré hors de notre canton et c'est ce mérite que, à sa mort, la presse confédérée, unanime, a tenu principalement à souligner.

Ce qui lui tenait non moins à cœur, c'étaient les bonnes relations établies avec l'autorité civile. Il fallait l'entendre sur ce thème, surtout à l'étranger, soulignant, devant des confrères dans l'épiscopat qui n'en revenaient pas en entendant l'exposé d'une situation ordinairement si nouvelle pour eux, combien il était privilégié d'entretenir, non seulement dans notre catholique canton de Fribourg, mais aussi dans les trois cantons mixtes de son diocèse et également avec les autorités fédérales et militaires, des relations si étroites, des rapports si cordiaux. Il a eu très souvent la joie d'entendre, de la bouche de magistrats des cantons diocésains: conseillers d'Etat, préfets, syndics, directeurs d'établissements scolaires, conviés aux réceptions offertes à l'évêque, des paroles qui prouvaient quel chemin avait été parcouru et combien de barrières étaient tombées. Les représentants de l'autorité civile, qui s'en rendaient compte tout aussi nettement et qui appréciaient les heureux résultats de ces rapprochements, tenaient, de leur côté, à exprimer leur reconnaissance à Monseigneur lors de ces rencontres qui leur en fournissaient l'occasion.

Ce ne sont là cependant, si l'on peut dire, que les aspects spéciaux de l'épiscopat de Mgr Besson, ceux qui ne rentrent pas nécessairement dans le cadre de l'activité ordinaire d'un évêque. Il faudrait donc rappeler maintenant ceux qui constituent au contraire l'essentiel de son ministère: parler de son attitude à l'égard des membres de son clergé: ses exhortations, ses lettres, ses tête-à-tête avec ses prêtres, ses interventions si délicates après de ceux d'entre eux dont c'était la fête ou l'anniversaire, ceux qui étaient éprouvés par la maladie, par un deuil, par des contrariétés. Il faudrait dire tout ce qu'il a fait pour son séminaire, pour l'université de Fribourg, pour intensifier ce que l'on a appelé l'Action catholique, et l'empêcher aussi de dévier.

Il faudrait rappeler sa piété, sa dévotion, surtout envers la Sainte Vierge, qui fit de lui le prédicateur attitré des pé-

lerinages à Lourdes organisés par la Suisse romande, puis de ceux d'Einsiedeln et de N.-D. des Marches. Il trouvait le temps de monter très souvent à Bourguillon ; il y conduisait volontiers ses hôtes ; il faisait, à l'occasion, un détour pour y passer et il ne prenait jamais de décision importante sans s'être rendu d'abord à ce sanctuaire préféré.

Il faudrait dire aussi le causeur merveilleux qu'était Mgr Besson, le narrateur de petites anecdotes savoureuses, dites avec l'accent voulu, qui mettaient tant de vie et de gaieté dans une réunion ou à table et qui faisaient la joie de ceux qui s'y trouvaient invités.

Il faudrait enfin et surtout rappeler son inépuisable charité, sa bonté foncière, son indulgence, qui lui faisait adopter toujours, entre deux interprétations, celle qui était la plus bienveillante, et qui l'inclinait régulièrement au pardon dès qu'il trouvait, chez celui qui l'avait peiné ou qu'il devait reprendre, le moindre indice de bonne volonté ou de repentir. Il a été d'une générosité inépuisable et il est mort dépourvu de tout, mais laissant un souvenir impérissable au cœur de ceux qu'il avait si largement et si discrètement secourus.

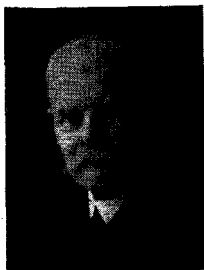
On s'en est rendu compte à l'annonce de son décès et durant les trois jours où l'on vit un flot ininterrompu de gens de toutes conditions, de la ville, du canton et même des cités voisines, défiler devant sa dépouille mortelle, exposée dans le hall de l'évêché. La mort l'a révélé plus grand encore et plus aimé qu'on ne se l'imaginait, et ses imposantes funérailles, présidées par le Nonce apostolique en Suisse, Mgr Bernardini et célébrées avec la participation de tout l'épiscopat suisse, des autorités civiles et militaires, du clergé du diocèse presque au complet, de délégations de tous nos couvents et d'innombrables sociétés et d'un immense concours de population ont prouvé que, dans la personne de Mgr Besson, disparaissait un des grands évêques non seulement du diocèse, mais de la Suisse ; on peut même dire : un éminent prélat de l'Eglise catholique.

L. WÆBER.

En plus des journaux du canton, du *Courrier de Genève* et de l'*Echo*, voici les principaux articles consacrés par la presse confédérée à la mémoire de Mgr Besson : *La Tribune de Genève*, 24 II 1945 ; *La Suisse*, 25 II ; *Le Pays*,

26 II et 1^{er} III; *Il Giornale del Popolo*, 26 II; *Neue Zürcher Nachrichten*, 26 II; *Revue de Lausanne*, 27 II; *Popolo e Liberta*, 27 II; *Valerland*, 27 II; *La Gazette Lausanne*, 27 II; *Le Nouvelliste valaisan*, 27 II; *Neue Zürcher Zeitung*, 26 II et 18 III; *La Tribune de Lausanne*, 28 II; *Le Confédéré de Martigny*, 28 II; *Kirchen-Zeitung*, 1^{er} III; *La Vie protestante*, 2 III; *La Semaine cathol.*, pp. 131-49, 154-202, 221-23, 228-30, 346-49; *l'Echo Illustré*, n^o 9 et 14; *Das Aufgebot*, 8 III; *Les Annales de S. Canisius*, pp. 33-39, 61-62; *Bulletin du Christ-Roi*, n^o 3, p. 1-21; *Apologetische Blätter*, Zurich, 31 III; *Bethléem*, édition française, III-IV, p. 9-15; *Les Echos de St-Maurice*, III, pp. 33-37; *Rev. d'hist. eccl. suisse*, pp. 75-80; *Bulletin pédagogique*, p. 58-62; *Les Annales valaisannes*, pp. 375-95; *Hommage à S.E. Mgr Besson*, Genève, 1945, 40 p.; *Henri Barras: S. E. Mgr M. Besson et la Paroisse du St-Rédempteur*, 46 pages (paru d'abord dans la Sem. cathol.); *F. Charrière, S. E. Mgr Besson*, Fribourg 1945, 238 p.

Le docteur Maurice Arthus. — M. le docteur Maurice Arthus, ancien professeur de physiologie et de bactériologie à l'Université de Fribourg est décédé à Fribourg le 24 février



1945 dans sa 84^e année. Il était né à Angers le 1^{er} janvier 1862. Il avait débuté comme maître de conférences à la Sorbonne, sous Dastre. Ses premières recherches eurent pour objet le phénomène de la coagulation du lait; il les porta ensuite sur le sang, ce qui l'amena à des constatations qui devaient être d'une utilité décisive pour la pratique de la transfusion du sang.

C'est en 1897 que M. Maurice Arthus fut appelé à l'Université de Fribourg comme professeur de physiologie et de bactériologie. La Faculté des sciences n'avait pas encore, à cette époque, d'Institut de physiologie et de bactériologie. Le professeur Arthus dut donc donner son enseignement dans des conditions qui en doubleraient le mérite, mais qui l'empêchèrent de donner suite à ses recherches. Il publia à cette époque un *Précis de chimie physiologique* qui fit autorité et n'eut pas moins de douze éditions. Les habitués des conférences de la Grenette de ce temps-là ont gardé le souvenir des étincelantes causeries du professeur Arthus, qui était un merveilleux vulgarisateur.

En 1901, M. Arthus fut appelé à l'Institut Pasteur de Lille, alors dirigé par Calmette, comme chef de travaux. De cette époque date un labeur de recherches et d'expériences sur le sérum qui aboutirent à des résultats d'une importance considérable.

De 1903 à 1907, M. Arthus enseigna comme professeur de pharmacodynamie, à l'École de médecine de Marseille. En 1907, il rentra en Suisse comme professeur et directeur de l'Institut physiologique de l'Université de Lausanne. Ses travaux sur l'anaphylaxie lui valurent la réputation d'un maître en la matière. Il fut, en 1921, le premier titulaire du prix Marcel Benoist et fut l'objet de nombreuses autres distinctions. En 1932, il revint à Fribourg, où le fixèrent désormais les liens de parenté qui l'attachaient à notre ville et les amitiés qu'il y comptait. Il devint alors directeur de l'Institut de bactériologie, fonctions qu'il exerça jusqu'il y a trois ans.

Les mérites scientifiques du docteur Arthus sont considérables. Son enseignement était des plus brillants. C'était, en même temps, un chrétien éprouvé.

(*La Liberté*, du 26 II 1945, n° 47.)

Louis Butty (1893-1945). — Nous étions bien jeunes tous deux lorsque nous nous liâmes d'amitié.

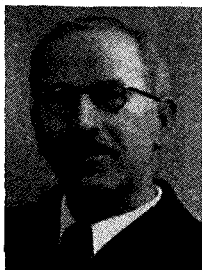
M^e Ernest Perrier, actuellement Prieur de l'Abbaye de la Pierre-qui-vire, venait de s'associer à M^e Alfred Chassot, avocat et ancien Conseiller d'Etat, chez qui j'achevais mon stage. Louis Butty avait 16 ans et commençait dans ce bureau son apprentissage d'employé. Après quelques semestres passés à l'étranger, j'ouvris moi-même mon étude d'avocat. M^e Perrier, nommé procureur général, me confiait, avec ses affaires, son jeune employé. Il s'établit entre lui et les miens des rapports qui étaient presque des rapports de famille: ma mère devenait la marraine de confirmation de la plus jeune sœur de Louis Butty, Monique, et, à trente ans de là, ma sœur, Madame Marcel von der Weid, accompagnait, comme mère spirituelle, le frère de Louis, devenu le R. P. Adolphe, à sa première messe en

l'église de Saint-Pierre. Le P. Adolphe seul pourrait dire ce qu'a été son frère dans sa préparation au sacerdoce : Louis Butty avait remplacé son père et était, pour ses cadets, chef de famille avant d'avoir fondé son propre foyer.

Les jeunes années du futur président de l'Avenir furent des années de formation à un véritable apostolat social. Un cercle d'études s'était fondé dont l'abbé Pilloud, devenu depuis lors le R. P. Pilloud, était l'âme. Une petite élite de grands chrétiens faisait là ses premières armes. Louis Butty y rencontrait entre autres Henri Hayoz, appelé

plus tard à la direction de la Banque Populaire Suisse à Fribourg, si tôt enlevé à l'affection des siens, et un ami sincère qui l'avait précédé en l'étude de M^e Perrier, Louis Neuhaus, actuellement à Zurich.

Après mon appel à l'Université, Louis Butty fut le clerc de M^e Aloys Chassot et, bientôt après, entra au Département de l'agriculture où il fut le chef du bureau cantonal de



ravitaillement.

Le Directeur du Département militaire, M. Marcel von der Weid avait vu de près travailler M. Butty et, à la mort du chef du bureau des taxes militaires, Henri de Gendre, il lui en confiait la direction. Louis Butty avait alors 27 ans, il allait rester à ce poste, qui exige de son titulaire beaucoup de tact et beaucoup de fermeté, jusqu'à sa mort, soit pendant 25 ans.

Il a dirigé son bureau des taxes militaires à la pleine satisfaction de ses chefs, le tenant constamment au courant de tout ce qui pouvait rendre ce côté de la fiscalité fédérale et cantonale efficace sans dureté. Les initiatives qu'il prit dans son bureau ont été relevées à des titres divers, et ont profité à l'institution elle-même.

Mais Louis Butty était trop actif pour se contenter de ces fonctions, si absorbantes fussent-elles. Il entra en 1920 en contact avec M. Arthur Dubey alors caissier de la caisse d'assurance maladie l'Avenir. Peu après en être devenu membre, il était élu dans le comité de cette société et y rem-

plissait tour à tour les fonctions de secrétaire et de caissier. Ses qualités d'hommes d'ordre, son ardeur au travail, son esprit d'initiative, sa généreuse ambition de répandre les bienfaits de la mutualité au service de l'assurance maladie lui valurent d'être nommé président de l'Avenir en 1937, au lendemain de la mort de M. Arthur Dubey.

Quel champ merveilleux ouvert à l'esprit de conquête chrétien et charitable du jeune président ! Il était entré en 1920 dans une société vaillante mais encore peu nombreuse — 1131 membres — ; l'Avenir avait 2600 membres lorsque Louis Butty en devint président ; à sa mort, elle en avait 5300. Toujours à l'affût de ce qui pouvait multiplier les bienfaits de l'assurance mutuelle, ardent promoteur de l'assurance des frais médicaux et pharmaceutiques, se rendant compte que l'assurance de groupes était indispensable au développement de l'idée de l'assurance elle-même, Butty devint un spécialiste de l'assurance-maladie aussi bien qu'un apôtre. Devenu président de la Fédération cantonale des sociétés de secours mutuel, il étendit son activité au canton et fit rayonner son activité jusqu'au sein de la Fédération des sociétés de secours mutuels de la Suisse romande dans laquelle on le tenait en haute estime. Le nouveau tarif médical qui, d'emblée, a été jugé favorablement par les personnalités qui font autorité dans cette branche et fait ses preuves actuellement, a eu en lui l'un de ses meilleurs artisans.

Le président de l'Avenir se dévoua sans compter. Il fallut insister pour lui faire prendre le premier employé de cette société : il en avait assumé à lui seul et la comptabilité et la direction, avec le concours d'un comité qui l'entourait de la plus vive affection.

Et cependant, il restait encore à M. Butty quelques loisirs dont il entendait utilement profiter. Il les réserva aux sociétés artistiques et patriotiques. Dès sa prime jeunesse il entra comme membre actif dans la société de chant de la Ville. Il assistait régulièrement aux répétitions, était fier des succès remportés par les chanteurs fribourgeois et ceux-ci montrèrent à M. Butty, devenu leur vétéran, comme ils l'aimaient, en l'accompagnant jusqu'à sa dernière demeure, le 29 mars 1945.

L'homme décidé et enthousiaste qu'était M. Butty était aussi un soldat. De 1914 à 1918, il fit toute la mobilisation de guerre. Il était sergent. C'est en cette qualité qu'il reprit les armes en 1939. Il oubliait alors que les années s'étaient accumulées sur nos têtes et accomplit ses dernières relèves sans prendre peut-être les ménagements que son âge commandait. Le sergent Butty était un tireur émérite. Non seulement, il aimait l'art du tir et y excellait, témoins les couronnes et les coupes qu'il avait conquises — Butty était maître-tireur —, mais il savait faire partager son amour du tir par ses compagnons et ses élèves. Que de mérites il acquit dans sa chère Société de tir de la Ville de Fribourg !

Mutualiste, chanteur, tireur, M. Butty, n'en était pas moins un père de famille exemplaire. Il consacrait à sa famille tout le temps dont il devait disposer pour cette tâche de chef et de père qu'il considérait comme sa principale raison d'être. Qui saurait, à l'exception de M^{me} Butty et de ses enfants, dire toute l'affection qu'il dépensait dans son joli chalet de Gambach ! M. Butty laisse une famille qu'il a élevée avec une sollicitude éclairée, des enfants qui sont prêts à reprendre dans la société la place qu'y a conquise leur père.

La vie de M. Butty témoigne de ce que, dans notre Suisse et dans notre Fribourg, un homme quel qu'il soit, peut, par son travail, sa fidélité à sa tâche, devenir un citoyen éminemment utile à son pays, élever fut exemplaire. Elle une belle famille et, sans qu'il le recherche, s'imposer à l'admiration de ses concitoyens. Mais M. Butty savait qu'il fallait pour cela la grâce de Dieu et celle-ci ne fit pas défaut à celui qui, durant toute sa vie, fut un chrétien dans le plus beau sens de ce terme.

PIERRE AEBY.

La Liberté, 28 III 1945, n° 72; *Freiburger Nachrichten*, 29 III 1945, n° 73; *L'Employé*, avril 1945, n° 78; *La Mutualité romande*, avril 1945, n° 4; *L'Avenir*, rapport annuel pour 1944; *Journal d'Estavayer*.

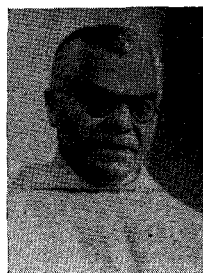
Le R.P. Marc de Munnynck, O.P. — L'un des plus brillants professeurs de l'Université de Fribourg n'est plus. Vers la fin de la dernière heure de samedi, 21 avril 1945, s'éteignait, après une lente agonie, le T. R. Père Marc de Munnynck.

Ce décès attrista des milliers d'étudiants, qui pendant quarante années, à Fribourg, se sont succédés sous la chaire de ce maître éminent. Pendant la plus grande partie du semestre passé, quoique irrémédiablement atteint, il se faisait conduire à l'Université pour ses cours de cosmologie, de psychologie et d'esthétique. Par devoir d'état, il a marché nettement au-devant d'une mort certaine. Dans la cinquante-septième année de sa profession religieuse et après un demi-siècle d'enseignement, il a, comme un enfant, remis son âme à Dieu.

Le R. Père de Munnynck était né à Gand, le 2 décembre 1871. Dès l'âge de seize ans, il entra au noviciat des dominicains. Etudiant, il se fit remarquer par sa pénétrante intelligence et sa studieuse ardeur. Nul sans doute, à l'entendre s'exprimer si aisément en français, en allemand ou en anglais, n'eût songé que, en son enfance, il n'avait parlé que le flamand.

Etudiant à Louvain aux temps de la puissante influence néo-scolastique de celui qui devait être un des prélats les plus illustres de notre siècle, le grand cardinal Mercier, le jeune religieux dominicain mena de front l'étude de la philosophie, de la théologie et des sciences naturelles. Inscrit pendant cinq années à l'Université de Louvain, il y suivit les cours de zoologie, d'anatomie comparée, d'embryologie, de paléontologie et de physiologie.

C'est en 1895 qu'il inaugura sa carrière professorale, une des plus fécondes qui soient. Un traité en latin sur l'existence de Dieu, des opuscules et des articles, en nombre tel qu'on désespère de pouvoir les réunir tous, enfin, de nombreux volumes manuscrits témoignent de son activité litté-



raire et scientifique. Orateur entraînant, écrivain châtié, d'une érudition immense, son dévouement sans borne à ses étudiants empêcha la publication de nombreux travaux. Peu lui importait son renom personnel ; un zèle inlassable lui faisait mettre de côté ses propres études pour le service d'autrui. Avec minutie, il préparait ses classes ; toute requête le trouvait attentif et dévoué. Nul maître n'eut un enseignement tout à la fois plus vivant, plus distingué, plus aimé.

Durant l'année académique 1924-1925, il remplit la charge de recteur avec grâce, compétence et dévouement. Délégué au congrès de philosophie thomiste de Rome, il fut particulièrement heureux de nous rapporter les paroles si profondément sympathiques que Sa Sainteté Pie XI avait daigné lui adresser pour notre Université.

Partout, le Père de Munnynck se faisait des amis ; il ne se connaissait aucun ennemi. Il est impossible d'énumérer toute la part que ce maître prit à la vie de Fribourg, qui lui était devenue si chère et où il était universellement estimé et aimé. Il fut un religieux exemplaire ; déjà atteint par la maladie, il suivait néanmoins tous les exercices religieux avec une ponctualité de novice ; sa piété était vive et sa charité dépassait sa science si éminente. Sa belle et noble vie fut plus empreinte d'austérité qu'il ne pouvait paraître à un regard superficiel ; il sut porter sa croix sans jamais le faire voir.

Que Dieu récompense ce maître éminent, ce prêtre dévoué, cet ami très cher !

A. GIGON, O. P.

La Liberté, 23 et 25 IV, 5 et 13 VII 1945.

Le colonel Albert Marro, ancien Cdt de Place. —

Le vendredi matin, 6 juillet 1945, mourait subitement, à l'âge de 56 ans, des suites d'une hémorragie cérébrale, le colonel Albert Marro, agent général d'assurances. Une aussi affligeante nouvelle jeta dans la consternation la population de la ville de Fribourg.

M. Albert Marro naquit à Fribourg en 1889. Il était l'aîné d'une famille de six enfants. Ayant perdu très tôt

son père, il n'entra pas dans la vie les mains pleines : il fut bien vite aux prises avec les tragiques soucis de l'entretien d'une mère, de frères et sœurs encore enfants. Les études techniques que son intelligence et sa vaillance lui avaient valu de mener sans retard à bonne fin le mirent à même d'occuper un premier emploi dans les Services des Entreprises électriques fribourgeoises. Il ne tarda pas à faire carrière : la direction du réseau électrique veveysan lui fut bientôt confiée. Il fit merveille, à Châtel-St-Denis, comme jeune chef. Il revint cependant à Fribourg, où, avec l'intention de voler de ses propres ailes, il organisa un bureau d'affaires. Il accepta, sur ces entrefaites, la direction de l'Agence générale fribourgeoise de deux grandes sociétés d'assurances. Enfin, il assumait la représentation, pour la Suisse romande, d'une importante fabrique lucernoise de compteurs.



Le succès répondit sans tarder et fidèlement à son honnête savoir faire, à son intelligente ténacité. Toutefois, le cher disparu ne se confina pas exclusivement dans la sphère des préoccupations matérielles. Nature idéaliste, enthousiaste et expansive, il rayonna, se donna.

Des associations les plus diverses se l'attachèrent, s'en firent un ami, un guide : la Société de chant de la ville de Fribourg, où sa présidence a laissé le meilleur souvenir ; le Club alpin, où il venait d'être acclamé membre vétérans ; la Commission des Ecoles de la Ville de Fribourg, aux délibérations de laquelle il marquait l'intérêt le plus soutenu ; la Section fribourgeoise du Touring-Club suisse, qu'il présida pendant seize ans. En 1929, à l'occasion de son élection à cette présidence, M. Albert Marro fut appelé à représenter le groupement cantonal au sein du Conseil d'administration du T.C.S. D'emblée, le nouvel administrateur se signala à l'attention de ses collègues par son désir d'union et de collaboration. La Société des officiers le comptait avec fierté au nombre de ses membres. Il fut à la tâche aussi — et avec quel zèle ! — lors des fêtes du 450^e anniversaire de l'entrée de Fribourg dans la Confédération. A l'occasion du

Tir fédéral de 1934, enfin, son sens précis de l'organisation, son inlassable obligeance, sa cordialité, à la tête du Département du personnel, lui valurent la flatteuse distinction de membre d'honneur de la Société de tir de la ville de Fribourg.

Ceci nous amène à relater, très brièvement, les étapes marquantes de la belle carrière de soldat de ce cher ami qui était parvenu au degré supérieur de la hiérarchie militaire, au grade de colonel. C'est que, à tous les échelons qui conduisent à ce sommet, sa vive intelligence l'avait constamment mis en vedette. En fils de ses œuvres, il ne dut ses succès qu'à lui seul. Il ne frappa jamais à aucune porte ; on vint à lui : il s'imposait naturellement, sans faste, sans ostentation. Voilà comment il devint commandant du bataillon 16, en 1924, comment il obtint le grade de lieutenant-colonel, en 1930, comment, enfin, il fut promu au grade de colonel de l'armée suisse, en 1938. C'est à ces derniers titres que, de 1933 à 1944, il commanda la Place de mobilisation de Fribourg. Dans l'exercice de ces délicates fonctions aussi bien qu'à la tête de ses affaires civiles, il manifesta une grande habileté.

Le colonel Albert Marro était doux et affable ; il avait un esprit vif, ouvert, souple, enjoué. Au travail, on le voyait ardent, s'attachant d'instinct et passionnément aux tâches les plus complexes. Il se donnait tout entier à ses devoirs multiples et divers. Il avait un souci constant de progrès, de perfectionnement. Un humour de bon aloi animait souvent ses yeux pétillants, déridant une physionomie que des soucis rendaient parfois austère. Comme tous les grands travailleurs, il avait besoin de détente : alors sa joie rayonnait, se communiquait ; il faisait bon près de lui, on aimait à se savoir sien, à se sentir son ami ! Il était généreux, charitable par bonté, et non pour le paraître. Même les siens qu'il a tant aimés, son épouse et ses deux fils, ne conquirent souvent que bien tard et non par lui certains traits de cette charité envers autrui dans le malheur : vertu puissante qui lui a mérité assurément, quelques instants avant sa mort, cette reprise de conscience qui ouvre toutes grandes les portes d'une heureuse éternité, grâce à la demande de pardon qu'en pleine lumière une âme, à son départ, confie à la divine Miséricorde.

Hélas ! on ne voit plus l'alerte et avenante silhouette du cher colonel Albert Marro se profiler dans les rues de sa ville natale. Son sourire manque au passant qui l'aimait. Ceux qui l'ont connu ne s'en détacheront jamais ; ils le cherchent encore, ne pouvant se faire à son définitif départ. En pensant à lui, cette parole d'un poète les plonge en un rêve hallucinant : Un seul être vous manque et le monde est dépeuplé. Oui, mais le lieu de la béatitude céleste compte sûrement un bienheureux de plus !

DR ALBERT CLERC.

La Liberté, 7 VII 1945, n° 154; *Freiburger Nachrichten*, 7 VII 1945, n° 154; *Courrier de Genève*, 8 VII 1945; *Touring*, 19 VII 1945, n° 14; *Revue automobile*, 12 VII 1945, n° 28.

Ferdinand Cardinaux. — Le 17 juillet 1945, mourait à Fribourg, M. Ferdinand Cardinaux, architecte S.I.A., à l'âge de 66 ans.

Directeur des travaux de la ville de Fribourg depuis 1914, M. Cardinaux avait préparé sa formation auprès de M. Hertling, architecte à Fribourg, d'abord comme apprenti, puis employé. Désireux d'approfondir ses connaissances professionnelles au contact de l'étranger, il fréquenta tour à tour des écoles d'architecture à Vienne et Stuttgart. Rentré au pays, il ouvrit un bureau personnel qu'il abandonna au moment de sa nomination, par le Conseil communal de Fribourg, au poste de chef de l'Edilité.

Dès lors, M. Cardinaux eut constamment à cœur de mettre toutes ses connaissances à la disposition du Conseil communal. Jamais ses judicieux conseils, ses avis éclairés n'ont été écoutés en vain ; non seulement le Conseil communal, mais aussi toutes les personnes qui se sont adressées à lui peuvent en témoigner. C'est que M. Cardinaux a toujours été conscient de sa noble tâche, et ce fut, on peut dire, avec un scrupule constant qu'il étudiait les plans et les questions diverses qui lui étaient soumis. Toujours, il savait leur donner la solution qui s'imposait.

Tout, dans M. Cardinaux, décelait l'amour du beau, du noble, de ce qui élève l'âme. Il aimait la nature, les hauts

sommets, le chant, la musique. Quoi de plus enthousiasmant que de l'entendre narrer ses séjours et courses dans les montagnes valaisannes, qui le revoyaient presque chaque année en compagnie de son épouse. Il revivait alors, véritablement, ses excursions, et ceux qui l'écoutaient croyaient avoir été ses compagnons d'ascensions. Il ne pouvait assez admirer l'ensemble formé des pentes talutées de Lorette et de Montorge, piquées de toits aux tuiles vieilles et dont l'architecture est si harmonieuse. Comme il savait communiquer à ceux qui lui rendaient visite à son domicile, les sentiments d'enthousiasme qu'il éprouvait à la contemplation de la chaîne des Préalpes. Elle était, pour lui, peut-être plus que pour d'autres, l'image bien pâle, mais aussi enivrante des géants de nos Alpes qui lui étaient familiers.



M. Cardinaux voyait dans le chant et la musique, l'expression la plus fidèle des nobles sentiments que lui inspiraient les beautés de la nature.

Comme il aimait sa Société de chant de la Ville, où il reçut la médaille de vétéran fédéral pour ses 40 ans d'activité, insigne qui était à juste titre, sa fierté ! Il affectionnait également la musique instrumentale, la belle musique : le grand Strauss avait sa préférence.

Il mettait l'architecture sur le même pied que le chant et la musique. Il voulait qu'elle fût le reflet de l'âme de son idéal. On le savait bien, et ceux qui le suivaient dans ses conseils, étaient sûrs de réussir dans leurs projets.

Ayant dû abandonner son poste de chef de l'Edilité par suite d'une attaque qui, le 28 janvier 1944, l'avait partiellement paralysé, on comprend ce que sa maladie a dû lui coûter de sacrifices et d'abnégation. On comprend aussi qu'il n'avait cessé de s'intéresser très fortement à tout ce qui touchait le développement rationnel et harmonieux de Fribourg.

Dieu, pourtant, ne l'avait pas assez éprouvé ; il allait lui demander beaucoup plus. Le 20 juin 1945, il rappelait Mme Cardinaux qui avait assisté et entouré son mari de son

affectueux dévouement jusqu'à la limite de ses forces. Le 6 juillet 1945, M. Cardinaux subissait un nouveau deuil en la personne de M. le colonel Marro, son beau-frère. Dès lors, son cœur sensible, si cruellement accablé et vulnéré, ne put soutenir longtemps ces deuils successifs et, le 19 juillet 1945, un cortège immense l'accompagnait, sincèrement attristé, à sa dernière demeure.

M. Cardinaux laissa le souvenir d'un homme de bien, droit, sensible, charitable, qualités qui n'excluaient pas la fermeté du caractère et de la volonté.

A. A.

A. Duruz-Solandieu, écrivain (16 octobre 1860-18 juillet 1945). — Originaire de Murist (Broye), dont l'opulente ferme de « La Kabyla », au bas du Ruz, est le berceau de sa famille, Albert-Louis Duruz passa les premières années de sa vie à Estavayer-le-Lac. Ses parents y possédaient l'Hôtel de la Fleur-de-Lys et une brasserie florissante. Son père, Claude Duruz, ancien soldat du Régiment de Sury, au service du Roi de Naples, avait épousé, à son retour au pays, Marguerite Urfer, de Burgistein (Berne). Ils eurent 10 enfants.

Après de solides études à l'École normale d'Hauterive, durant lesquelles il eut souvent l'occasion de faire à pied, avec d'autres condisciples, le trajet Hauterive-Estavayer, alors que le chemin de fer n'existait pas, il fit quelques stages dans des études d'avocats, puis au greffe de la justice de paix de Dompierre. Dans les loisirs que lui laissaient ses modestes emplois, il lut les romans de Chateaubriand, de Lamartine, et de Bernardin de St-Pierre : *Attala*, *Graziella*, *Paul et Virginie*. C'est à partir de ce moment-là que se décida son goût pour la poésie et les lettres, son enthousiasme pour le romantisme.

De 1879 à 1885 il vécut à Paris, fréquentant les milieux de la Bohème estudiantine, fraternisant avec poètes et artistes du Quartier Latin, du Boul'Miche, de Montmartre, y faisant connaissance avec des hommes de lettres qui ont laissé un nom tels Victor Hugo, le Comte de Mun, Jules Verne, etc.

Rentré au pays, il entra au service de la Compagnie du chemin de fer de la Suisse occidentale, qui devint plus tard le Jura-Simplon et enfin, les Chemins de fer fédéraux. Il épousa, le 5 février 1890, M^{lle} Marie-Thérèse Hänni, fille du conseiller Pierre Hänni, industriel, à Sion, à qui la capitale valaisanne doit entre autres son alimentation en eau par les sources de La Fille, aux flancs du Prabé.

Albert Duruz-Hänni, qui avait adopté le pseudonyme de *Solandieu*, rapporté de Paris, ne cessa dès lors de s'intéresser aux lettres sous toutes leurs formes: journa-



lisme, littérature, poésie, histoire. Il devint rapidement le collaborateur apprécié de nombreux journaux et publications tels que: *La Liberté*, de Fribourg, la *Gazette du Valais*, la *Gazette de Lausanne*, sous le colonel Secrétan, le *Courrier de Genève*, la *Feuille d'Avis de Lausanne*, l'*Illustré*, le *Foyer des familles*, la *Patrie suisse*, la *Revue des familles*, les *Echos de St-Maurice et d'Agaune* pour ne citer que les

principaux. Il fut, pendant plusieurs années, le rédacteur en chef du *Journal des stations du Valais* qui fut à l'origine de l'essor touristique exceptionnel qu'a pris le Vieux pays. On retrouve ses écrits: légendes, contes, croquis, poésies dans presque tous les almanachs, revues, périodiques parus en Suisse romande au cours de ces 50 dernières années. Il a publié de nombreux ouvrages, dont quelques-uns fort remarquables: les *Châteaux valaisans*, le *Valais pittoresque*, les *Petites chroniques valaisannes*, les *Valaisans au Vorarlberg*, un recueil de poésies: *Par les sentiers*, plusieurs romans, un recueil de *Pensées et Maximes*, etc. En 1894, on jouait au Théâtre de Sion un drame historique en 4 actes d'Albert Duruz: *Blanche de Mans*, musique de Charles Hänni, et quelques années plus tard, une opérette: *Un carnaval à Savîèze*, qui connut à Sion et dans plusieurs autres villes romandes un grand succès.

En 1914, il quittait les Chemins de fer fédéraux pour se vouer à l'enseignement de la littérature française et de l'histoire au collège classique de la capitale valaisanne,

poste qu'il occupa pendant plusieurs années. Il eut la joie de voir ses mérites reconnus et récompensés par le gouvernement français qui lui décerna successivement les Palmes académiques, celles de l'Instruction publique, la Croix de chevalier de la Légion d'honneur. Le gouvernement belge, lui aussi voulant reconnaître ses mérites littéraires, le fit membre de l'Ordre de la Couronne de Belgique. Il était depuis de nombreuses années membre de la Société des Gens de Lettres de France, à laquelle il resta fidèle jusqu'à son dernier jour.

Après 50 ans passés dans la capitale valaisanne, où il jouissait d'une modeste aisance, il rentra dans son canton d'origine en 1936, à la mort de son épouse, et vint s'installer à Fribourg. Il y est mort paisiblement, le 18 juillet 1945, d'une crise d'angine de poitrine, dans la plénitude de ses sens, au seuil de sa 86^e année.

Il fut un grand chrétien, dans toute l'acceptation du terme, mettant la Modestie et la Charité à la base de toute sa religion. Les dernières paroles qu'il prononça, au seuil du trépas furent : ...dans tous les siècles... des siècles... !

Solandieu était le père de notre concitoyen M. Pierre-Marie Duruz, ingénieur à Fribourg.

Jules Curty, gérant de la Fédération des syndicats agricoles, directeur de la Foire aux provisions. — Au soir du 15 août 1945 se répandit en ville de Fribourg la nouvelle de la mort subite de M. Jules Curty. Une belle figure disparaissait ; un cœur généreux cessait de battre. Et la tristesse se lisait sur les visages des intimes et des proches ; c'était un ami qui, brusquement, quittait ses amis pour toujours.

En effet, M. Curty tenait une grande place dans notre vie, dans celle de l'agriculture fribourgeoise, notamment dans l'organisation des syndicats agricoles. Le long défilé devant sa dépouille mortelle, les nombreuses fleurs et les superbes couronnes, l'impressionnant cortège funèbre, ouvert par le Corps de musique de Landwehr, suivi d'un détachement du Contingent des grenadiers, prouvèrent avec ampleur la considération, l'estime et l'amitié dont jouissait le regretté défunt.

M. Curty fut avant tout un travailleur, un homme avisé et consciencieux, un commerçant né. Il accomplissait tout acte avec ce naturel qui faisait le charme de sa personne et qui fait aussi la grandeur d'une vie comme la sienne.

Il naquit le 30 novembre 1896 et passa sa jeunesse au Palatinat, au bord de la Sarine. Issu d'une famille nombreuse, il aimait à conter lui-même ses modestes débuts, gardant les chèvres à ses moments de loisirs, ou, en classe, vendant les bons petits pains d'alors, afin de gagner quelques petits sous pour s'acheter des livres. Après l'école primaire,



il est, au collège, un élève dont l'assiduité au travail égale la turbulence. Ses aptitudes s'affirment avec succès et il obtient son diplôme à la section commerciale. Entré en apprentissage dans les moulins Hans Betschen, à Fribourg, il gagne rapidement la confiance de son patron et l'estime de la clientèle. Il complète sa formation en suivant des cours le soir, et c'est ainsi qu'il fut membre fondateur de

la section de Fribourg de l'Union sténographique Aimé-Paris.

Le jeune Curty, après un court stage au Greffe du Tribunal de la Sarine, travaille à l'Office cantonal du ravitaillement durant la guerre de 1914-18. En 1919, il est l'objet d'un appel flatteur de la part de la direction de la Foire suisse d'échantillons de Bâle. Nommé secrétaire romand de cette manifestation de l'économie suisse, il conserva ses fonctions jusqu'en 1922. Nombreuses sont les relations qu'il a gagnées à Bâle et ses condisciples de la ville des banquiers lui ont toujours gardé une amitié sincère.

Mais c'est à Fribourg, à la Fédération des syndicats agricoles, où il fut appelé en juin 1922, par le président, M. le conseiller d'Etat D^r E. Savoy, de regrettée mémoire, que M. Curty eut l'occasion de développer ses qualités de gérant à la fois progressiste et prudent, et qu'il put mettre en valeur toute la mesure de son esprit d'initiative. Dès le début, il s'ingénia à développer l'activité de la Fédération et à faire de cette institution un organisme important dans

la vie agricole et économique de notre canton. Il y réussit pleinement car, sans cesse, la Fédération s'est développée, pour devenir ce qu'elle est aujourd'hui : une organisation paysanne puissante et moderne.

En 1930, sur l'initiative de M. Savoy, la Fédération réalise une œuvre qui devait durer : la création de la Foire aux provisions, dont le but est de faire connaître, de valoriser les produits du sol. Ancien secrétaire de la Foire de Bâle, M. Curty est la personne toute désignée pour diriger la Foire de Fribourg. Conçue en une heure plus que toute autre critique, à un moment où régnaient l'appréhension et l'incertitude du lendemain, la première foire, qui aurait pu être un essai sans avenir, s'est avérée une réussite, grâce à l'idéal qui animait son organisateur. Les résultats acquis à ce jour ont prouvé que les optimistes avaient raison, et M. Curty eut ce mérite de ne point douter de l'avenir, même quand celui-ci s'annonçait plutôt sombre. Les Foires aux provisions se développèrent constamment et les artisans et commerçants qui s'y intéressèrent par la suite se louent des succès enregistrés.

Il n'a point tenu à lui, mais aux desseins insondables de la Providence, de ne pas être des nôtres cette année, pour la XV^e Foire, qu'il avait déjà baptisée dans son cœur « la Foire de la paix ». Il aura eu, du moins, la satisfaction de savoir son œuvre parachevée. La Foire aux provisions, œuvre maîtresse de Jules Curty, est une belle leçon d'optimisme ; la tradition qu'il a instaurée inspirera ceux qui, après lui, continuent.

Mais les tâches qui incombaient au gérant de la Fédération sont plus multiples et plus absorbantes. Citons, entre autres et sans vouloir être complet, l'organisation de l'Office cantonal des blés, les réceptions de bétail, la surveillance du marché des veaux, l'encavage et l'écoulement des pommes de terre et tant d'autres encore ; bref, la mise en valeur de tous les produits du sol.

En cette période de guerre, la Fédération vit son rôle devenir plus important encore. Son gérant sut s'adapter aux circonstances ; esprit réalisateur, il construit un nouveau dépôt avec grandes caves et c'est peu de jours avant son décès qu'il terminait les transactions avec les hoirs

Betschen, pour l'achat des silos et entrepôts de ce moulin, maintenant annexés aux immeubles de la Fédération. A la veille de sa mort, il venait d'installer un second trieur pour l'organisation des sélectionneurs.

M. Curty joua également un rôle dans diverses organisations romandes et suisses ; durant plus de 20 ans, il fut secrétaire du Comité de direction de l'Union des syndicats agricoles romands de Lausanne. L'assemblée générale de la bourse des céréales et produits agricoles de Berne l'avait désigné, ce printemps, comme juge de son tribunal arbitral.

Apprécié collaborateur du *Paysan fribourgeois*, M. Curty savait narrer à sa manière, en un style limpide et imagé, les assises des nombreuses assemblées auxquelles il assistait. Par ses conférences, données dans nos campagnes comme aussi à l'Institut agricole de Grangeneuve, il a contribué à la formation de la jeunesse et au développement de l'agriculture. Son bon cœur, sa compétence doublée d'un entre-gent et d'une bonhomie que chacun appréciait, le rendirent populaire. Aussi, tenait-il une place en vue dans la vie de notre cité ; il chérissait particulièrement son Contingent des beaux grenadiers bleus, dont il était depuis plusieurs années le si décoratif tambour-major.

Figure populaire, s'il en fut une, notre ami est mort à la tâche. Dans le culte du souvenir, nous nous rappellerons toujours avec émotion de l'aimable Jules Curty, à la haute stature, le feutre en bataille, lissant sa barbiche soignée et, sa main gauche s'agitant en signe de négation, déclarer « d'emblée et derechef qu'il n'était pas sachant ». Puis, rajustant ses lunettes écaillé brune, il savait, par un bon mot dont on avait ri, mettre les antagonistes d'accord ou débrouiller des situations confuses.

Les paysans fribourgeois garderont fidèlement sa mémoire ; et nous prions Dieu qu'Il daigne lui accorder la récompense réservée aux élus.

Cp.

Le docteur Camille Mændly. — Plus que l'attachante noblesse du visage, plus que la sérénité du front où s'était dissipée l'ombre tenace du souci professionnel, ce qui frappait auprès de la dépouille mortelle de M. le docteur Mændly, c'était la finesse extrême des mains où se nouait le chapelet. Notre regard ne s'en détachait point, pas plus qu'il n'eût fait des mains d'un artiste, d'un musicien ou d'un prêtre. Ces mains, si déliées, si habiles à déceler le mal dans le profond mystère de la chair souffrante, se pouvait-il qu'elles fussent roides à jamais ? Mains véritablement consacrées par leur contact intime avec la vie menacée, avec la chair touchée et marquée par le doigt de Dieu pour apporter son complément à la Passion du Christ. Elles avaient sauvé tant de vies ! Et ce qu'elles avaient fait pour des centaines de malades, tout l'art d'un spécialiste réputé n'avait pu le faire pour garder à notre pays, à l'Hôpital des Bourgeois, et à sa chère famille, ce médecin si brillant et si aimé.

M. le docteur Camille Mændly est mort dans une clinique de Bâle, le 12 septembre 1945. Il s'était rendu dans cette clinique pour que fût tentée, par une opération, la dernière chance qu'il avait d'échapper à son mal. Au fait, pour lui, clairement informé de son état par un confrère de la Faculté de Berne, cette ultime chance n'existait même pas. Quand il fit ses adieux à ses enfants, à son départ de Château-d'Œx où il prenait un repos forcé, il savait donc qu'il ne reverrait plus ni la petite Anne, ni le petit Xavier. Ce fut le sacrifice le plus dur au cœur de cet homme que le seul nom de ses enfants faisait rayonner de joie au milieu des soucis de sa profession. Le sacrifice de sa vie, ce chrétien le fit avec un esprit de foi et une fermeté admirables. Il voulut qu'on hâtât l'heure de lui donner les derniers sacrements ; il parla à son épouse des magnifiques espérances que laissait subsister leur déchirant adieu ; il demanda, dans ses dernières dispositions, d'être enseveli dans le cimetière de Bourguillon, sous le regard de Notre-Dame. M. Mændly était un chrétien profondément convaincu.

Sa carrière, il faudrait la retracer de la façon souriante et émue qu'il avait d'évoquer ses souvenirs, car ce grand

travailleur rappelait volontiers les étapes par où il avait passé, les difficultés de sa carrière. Toujours il le faisait avec une grande indulgence envers les hommes et les circonstances, n'étant point de ceux qui, pour augmenter leurs mérites, ne veulent plus voir dans leur passé que pièges et hostilité dressés contre eux. M. Mændly naquit à Domdidier, le 3 septembre 1896, d'une famille bourgeoise de Fribourg



et de Vesin. Son père pratiquait la médecine vétérinaire.

Il fit ses classes primaires dans son village natal et à Fribourg, à l'ancienne école des Pilettes, puis entra au Collège de St-Maurice. De ses classes de latin et de grec, de son lycée, des années passées dans la section de l'*Agaunia*, comme membre de la Société des Etudiants Suisses, M. Mændly gardait de charmantes et pittoresques impressions. Il les évoquait, à l'occasion, avec une fraîche gaité de collégien.

Muni de son diplôme de maturité fédérale, le jeune bachelier

entra à la Faculté des sciences de l'Université de Fribourg (1917). Sa vocation était la médecine, vocation aimée, cultivée, avec toute la passion que l'on peut mettre à poursuivre un bel idéal. De Fribourg, il passa à la Faculté de médecine de Berne. Ses maîtres y furent, pour l'anatomie le professeur Strasser, pour la physiologie le professeur Asher. Après le second propédeutique, les études cliniques : ses maîtres étaient de Quervain, Sahli, Wegelin.

Ici se place le premier séjour d'études à l'étranger du futur praticien. Heureux universitaires de jadis, qui faisaient, au prix parfois d'immenses sacrifices, leur petit tour d'Europe pour compléter leurs études ! Ils revenaient, comme Ulysse, pleins d'usage et de raison. Ils voyaient grand, bien sûr, comme nous, mais la leçon de l'étranger les avait rendus extrêmement sensibles au juste rapport

des moyens et du but rêvé. M. Mændly séjourna d'abord à Munich et suivit, à l'Université, les cours du professeur Sauerbruch. Puis, de Munich, il gagna Lyon où, à l'Hôpital Anticaille, il perfectionna ses connaissances en médecine interne (1922).

Le voici enfin revenu à Fribourg. Il est l'assistant de M. le docteur Clément et, en juin 1925, huit ans après avoir obtenu son diplôme de maturité, il passe avec succès, à l'Université de Berne, l'examen d'Etat pour le brevet fédéral de médecine. M. Mændly avait gardé pour ses anciens maîtres un véritable culte. Leurs photographies, dans son cabinet de consultation, faisaient penser à ces effigies des ancêtres sous le regard tutélaire desquels les anciens Romains se plaisaient à vivre, les consultant d'un regard confiant, les interrogeant avant toute grande décision. Parmi ses maîtres, M. Mændly avait gardé une prédilection pour l'illustre professeur de Quervain. C'est lui qui l'avait engagé à opter pour la chirurgie, lui qui le forma jeune assistant, à l'Hôpital de l'Ile et qui le promut finalement chef de clinique. Six ans encore, de 1925 à 1931, de solide et sévère formation, qui procurèrent au futur chirurgien l'incalculable avantage de pouvoir se réclamer d'un maître et d'une école.

En cette année 1931, M. Mændly fait de nouveaux deux stages à l'étranger: l'un, de six mois, à Lyon, à l'Hôpital de la Charité, dans le service gynécologique, et l'autre à Paris, où il prend contact avec diverses cliniques chirurgicales.

Après quatorze ans d'études spéciales, M. Mændly était assurément bien préparé pour ouvrir un cabinet de consultation. Il s'installa à Fribourg comme spécialiste en chirurgie et en gynécologie opératoire. Sa réputation d'habile praticien lui valut bientôt d'être appelé à opérer à la clinique Sainte-Anne et de recevoir la mission d'organiser la clinique chirurgicale de l'Hospice de la Broye.

En 1939, sur la recommandation du docteur Clément, alors malade, il se vit confier, à l'Hôpital cantonal, les fonctions de chef de service de la chirurgie. Et c'est le 1^{er} janvier 1940 que le Conseil communal de Fribourg appela M. le docteur Mændly au service de l'Hôpital des Bourgeois. Il y fut

d'abord adjoint de chirurgie, pendant la maladie de M. le docteur Clément, puis chef de chirurgie, à la mort de M. Clément. Ce poste, très absorbant, eût suffi à employer toutes ses forces ; et cependant, M. Mændly continua ses services à la clinique Sainte-Anne. De plus, il allait régulièrement opérer à l'Hôpital de Riaz. Et n'omettons pas de rappeler que durant les longues mobilisations de la dernière guerre, le chirurgien-chef de l'Hôpital des Bourgeois servit son pays armé du bistouri. Avant la guerre, M. Mændly était arrivé au grade de capitaine. Il avait servi comme médecin dans les bataillons fribourgeois, puis il fut incorporé, lors de la dernière mobilisation, dans une ambulance chirurgicale. Il fit plusieurs relèves dans les E.S.M. Ces séjours à l'armée étaient bien loin, on le devine, de lui procurer le repos dont il avait un si grand besoin.

Lorsque parvint à Fribourg la nouvelle inattendue et si triste du décès de M. Mændly, chacun pensa d'abord à ce jeune foyer de la Villa St-Luc, dont le bonheur semblait si bien défendu par tant d'affection et si bien assuré par tant d'espérances. Était-il possible que n'y rayonnerait plus ce grand cœur, d'autant plus sensible et délicat qu'il s'émouvait chaque jour au contact de la souffrance et de la maladie ! Mais on pensait aussi au deuil de l'Hôpital des Bourgeois et à la perte immense que faisait cette charitable institution. M. Mændly vivait pour elle et en même temps qu'il atteignait à la plus brillante maîtrise dans sa profession, il assurait méthodiquement, patiemment, et avec une intelligente obstination, un développement magnifique et des plus modernes à son service chirurgical.

C'est qu'il était médecin et chirurgien dans l'âme, comme le déclarait un de ses confrères dans un bel hommage publié par la *Liberté* du 17 septembre 1945. La joie que lui causait tout progrès de son art, l'accent avec lequel il parlait de certaines opérations difficiles, en étaient des preuves. Encore qu'il parlât toujours avec une exquise modestie de son travail et de ses fatigues. Ses propos laissaient paraître le souci, l'inquiétude que lui donnait toute intervention chirurgicale, plus que l'assurance du maître en possession de tous les secrets du métier. Et cependant, à cause sans doute de cette conscience scrupuleuse de sa responsa-

bilité qu'on devinait chez lui, il excellait à inspirer confiance à ses patients. Dès la première consultation, les malades avaient le sentiment d'être jusqu'à l'heureuse guérison l'objet de ses pensées et de ses préoccupations; dans ce souci qui lui barrait le front et le rendait soudain silencieux, ils savaient qu'ils auraient désormais leur place. M. Mændly tenait beaucoup à cette confiance de ses malades, justement parce qu'il avait de sa profession une conception très humaine et très noble. Et ce qu'il apprenait d'un contact tout personnel et individuel ne lui importait pas moins que ce que lui révélait le diagnostic le plus attentif. Mais l'art médical pratiqué ainsi ajoute au poids des fatigues physiques imposé par les consultations quotidiennes et les innombrables séances opératoires, un surcroît de fatigues morales accablant pour une santé délicate.

Si M. Mændly ne faisait pas de politique active, il ne se désintéressait nullement des affaires publiques. C'était un Fribourgeois très attaché à notre terre, à nos traditions, et simplement et sincèrement soucieux de l'honneur et de la réputation de notre pays. Il n'avait qu'une ambition: s'employer par ses talents, par ses recherches, par le recours à tous les progrès de la science, à améliorer la santé publique. C'était un citoyen loyal, qui ne voulait se sentir bien que dans une démocratie où l'on s'explique, se donne des motifs et se fait réciproquement confiance, sans aller, on le conçoit, jusqu'à l'acte de foi. Toute son expérience, son sens des réalités, sa longue formation scientifique le disposaient à apprécier les rapports courtois d'homme à homme où, sans même y songer, on se conseille et éclaire mutuellement. S'agissait-il des intérêts de l'hôpital bourgeoisial ou du prestige de sa profession, alors on le voyait se passionner. En séjour à Château-d'Ëx et soupçonnant déjà, semble-t-il la gravité de son état, il tint à aller présider à Morât la séance d'été de la Société de médecine et à donner cette dernière preuve de dévouement au corps médical du canton.

Ce qu'il demandait, avant tout, pour sauvegarder le prestige de son art, c'était le respect des compétences. Les décisionnaires universels, les maîtres-pâtisseries qui s'installent au moulin et les meuniers qui sévissent au four s'attiraient de sa part une juste réprobation. C'est, encore

une fois, qu'il était parfaitement l'homme d'une profession, et de l'une des plus nobles et des plus libérales, au vrai sens du mot.

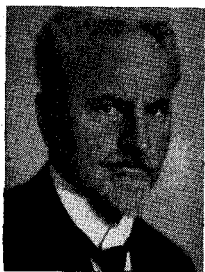
L'activité bienfaisante de M. le docteur Mændly fut brusquement et beaucoup trop tôt interrompue, hélas ! Pour notre pays, la mort de ce grand chirurgien est une perte irréparable. Mais la plénitude que cette existence avait atteinte et l'exemple lumineux qu'elle nous propose encore au-delà de la mort restent pour nous un impérissable trésor.

ERNEST DUTOIT.

La Liberté, 13 et 17 IX 1945; *Le Pays*, 19 IX 1945.

Ernest Muller-Chiffelle. — Le 15 septembre 1945 s'éteignait à Lausanne, où il était en traitement médical, M. Muller-Chiffelle, rédacteur de la *Feuille d'avis de Fribourg*. Il était âgé de 68 ans.

Après avoir été typographe et imprimeur à Bulle où il contracta mariage, Ernest Muller-Chiffelle fut substitué du contrôleur des hypothèques dans le chef-lieu de la Gruyère de 1909 à 1913. Honoré de la confiance de feu le conseiller d'Etat Emile Savoy, M. Muller fut appelé à Fribourg au titre d'inspecteur cantonal des apprentissages, fonction qu'il remplit de 1919 à 1938. A cette date il quitta le service de l'Etat pour fonder une imprimerie et un journal: la *Feuille d'avis de Fribourg*.



De par ses fonctions, M. Muller-Chiffelle s'est beaucoup intéressé à la question des apprentissages ainsi qu'aux divers problèmes de l'artisanat et des classes moyennes. Au sein du conseil d'administration de la Foire d'échantillons de Bâle, il était le représentant attitré des exposants fribourgeois. Il représenta les intérêts fribourgeois également au Comptoir de Lausanne.

Enfin Fribourg doit à son esprit d'initiative la création de la patinoire du Jura et la fondation du Club de patinage.

Dans un autre domaine, enfin, on retrouve les résultats de son activité diverse: création d'une fabrique de drap, d'une imprimerie, d'une fabrique de liqueur (Clémentine des Alpes) et d'une eau minérale.

Paul Perriard, ancien instituteur. — Quelle surprise générale et douloureuse que cette mort survenue si soudainement, dans la matinée du 21 septembre 1945. Paul Perriard était si connu et a fait tant de bien parmi nous. Il était aussi un fidèle collaborateur des *Etrennes*. Avec le grand regret d'avoir perdu un tel ami, nous lui consacrons, après tant d'autres, ces quelques lignes.

Il était né le 9 janvier 1878 à Cormérod, d'une famille de nombreux enfants parmi lesquels l'abbé Henri Perriard, ancien curé de Vaulruz, belle figure aussi disparue, de prêtre et musicien de chez nous. Baptisé en l'église de Courtion, il eût comme parrain le chanoine Paul Perriard, curé de ville à Fribourg. Il fit ses écoles primaires à Cormérod, Grolley et Belfaux, où il fut enfant de chœur du doyen Guinand et du chapelain Guillet. Entré à Hauterive, en 1894, pour se consacrer tout entier, comme son père, inspecteur scolaire, à l'éducation de la jeunesse, il enseigna à Cugy de 1898 à l'automne 1927. Ce que furent ces trente années de dévouement, ses anciens élèves savent le dire, Paul Perriard fut pour eux un modèle d'instituteur, un maître d'une valeur rare et un ami, un éveilleur d'âmes, dont on se souvient toujours.

Il commença là déjà son apostolat, qui fut très tôt marial. La dévotion à la Vierge fut un enrichissement constant de sa vie intérieure. Il l'alimentait à nos sanctuaires bien connus: Lourdes, où après avoir conduit une année tous ses chanteurs de Cugy, il alla plus de vingt fois, finalement comme chef de tous nos malades de Suisse romande. Einsiedeln, Bourguillon, où il montait tous les mercredis et samedis pour sa messe quotidienne, ayant là aussi fondé le groupement des brancardiers dits « bérêts bleus ». Et toutes nos petites chapelles, il les connaissait. Avec ce don extraor-

dinaire de sympathie que Dieu lui avait donné, cette connaissance profonde de l'âme de notre peuple et de ses traditions religieuses aura été certainement une des grandes ressources de son action.

Cet apostolat, nous savons combien il fut intense : cours d'adultes, causeries, conférences, collaboration à de nombreuses revues, tout cela occupa de plus en plus son temps, depuis sa retraite qu'il prit à Belfaux en 1927 avec ses deux sœurs. Retraite assurément féconde, s'il en fut jamais. Paul Perriard était infatigable. Sa correspondance énorme,



ses entretiens et combien de confidences reçues pourraient seules nous dire tout le bien qu'il fit à nos jeunes et aussi aux papas et aux mamans, riches ou pauvres, à tous ceux qu'il rencontrait sur son chemin. Il avait un cœur assez large, assez débordant de charité apostolique pour être l'ami personnel de chacun.

Les dernières années de sa vie furent dominées par la pensée de faire rayonner parmi nous l'excellente figure du jeune ingénieur de Turin, mort à vingt-quatre ans, Pier Giorgio Frassati, modèle du militant d'action catholique dans la vie moderne. Notre jeune saint, avec la Vierge du Rosaire, n'aura certes pas été pour rien dans la fondation du mouvement des soldats rosaristes, dont Paul Perriard fut l'initiateur. C'était sa dernière grande œuvre. Il avait encore d'autres projets d'apostolat. Mais Dieu l'a rappelé en un lieu d'où maintenant son influence gagnera encore. Son enterrement, au milieu d'une foule envahissant la grande église de Belfaux comme un lieu de pèlerinage, prouve que cette action n'est pas finie. Il nous reste de Paul Perriard le grand exemple de sa vie belle, droite et généreuse. Et l'Écriture nous apprend que si le grain meurt, c'est alors qu'il porte beaucoup de fruits !

Abbé ANDRÉ BARRAS.

Henri Chassot, chef de la voirie. — La terre s'était refermée depuis peu de mois, gardant « pour le temps » en son sein égoïste la dépouille de F. Cardinaux, ancien chef de service et R. Zamofing, technicien à l'Edilité. Leur deuil mordait encore cruellement les cœurs amis. Et voici que brutale, se répand, au matin de la Toussaint 1945, la nouvelle du décès subit du chef de la voirie, M. Henri Chassot. L'administration communale et, en particulier l'Edilité, perdaient un de leurs employés les plus dévoués.

M. Chassot ! Qui, à Fribourg, ne le connaissait pas ? Toujours alerte, jovial, consacrant le meilleur de lui-même au bien de la communauté et à la renommée de notre cité, il parcourait inlassablement toutes les rues, aidé de son indispensable canne. C'était un « chic » collègue, toujours prêt à rendre service, d'une grande affabilité et d'un très heureux caractère.



Il faisait bon travailler en sa compagnie, car, même dans les moments difficiles ou pénibles de la vie d'un bureau d'administration, il savait découvrir le côté « loustic » d'une affaire qui paraissait sombre. Est-il besoin de dire, que les ouvriers qui lui étaient subordonnés n'avaient qu'à se féliciter de sa direction et lui étaient tout dévoués ? De même, les entreprises de la place peuvent certainement affirmer la correction et l'entente qui présidaient à leurs fréquentes tractations avec lui.

Vis-à-vis de ses chefs, M. Chassot était d'une parfaite soumission, sans pour autant abandonner ses idées personnelles sur tel ou tel problème, ni essayer de les imposer, quand il les jugeait capables de servir au mieux les intérêts de la Commune, des ouvriers et du public à la fois. Et le moins qu'on puisse en dire, est qu'il n'a pas connu que des échecs. Avec les autorités, il recherchait sans cesse le moyen d'apporter des améliorations au service de la voirie.

Depuis près de trente ans — puisqu'il était entré en 1916 dans l'administration communale — M. Chassot s'est

dévoué, on peut bien le dire, infatigablement au département de la voirie, service qu'il aimait beaucoup, bien qu'il n'y ait pas cueilli que des fleurs !

Membre actif, ici, honoraire ou passif, là, M. Chassot se dépensait aussi pour diverses organisations locales. La Société des contemporains de 1886, qu'il présidait avec fierté, lui était particulièrement chère. Chaque décès dans son sein était pour lui, cause d'immense chagrin. Avec quelle tristesse, il avait rayé de l'état nominatif, les noms de ses chers sociétaires.

Il venait de fêter les trente-cinq ans de son mariage, trente-cinq ans de guerre « pacifique » disait-il en riant. Guerre, oui, parce que, comme pour tout foyer, lutte continue pour assurer le pain quotidien de la famille et son bien moral aussi. Cette lutte, il l'a certainement menée avec le même amour, la même confiance, le même courage qu'il mettait en tout ce qu'il entreprenait. Il rendait bien à sa famille la tendresse dont il était lui-même entouré. C'était émouvant de l'entendre parler de ses petits-enfants pour lesquels, comme Victor Hugo, il avait « l'art d'être grand-père » : il aimait à s'amuser avec eux autant que rapporter leurs propos enfantins ou leurs « frasques » innocentes, dont il était la victime volontaire ou involontaire.

C'est dans cette simplicité du cœur que Dieu nous l'a repris. Que sa famille accepte les sentiments de notre profonde sympathie. Qu'elle sache que le souvenir de leur cher défunt est pour ceux qui l'ont approché celui d'un ami inoubliable, d'un homme franc, loyal, au cœur d'or.

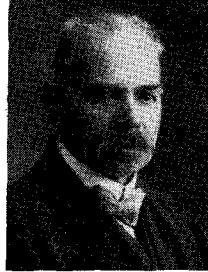
A. A.

Joseph Comte. — Le 15 novembre 1945, en rentrant d'une visite à sa sœur, M^{me} Jeanne Comte, abbesse de la Maigrauge, Joseph Comte était emporté subitement dans l'éternité à l'âge de 80 ans.

Le défunt, fils aîné de M. Antoine Comte, négociant, était né en 1866. Il avait suivi, dès la fondation de l'Université, des cours de droit et fut nommé par le Conseil d'Etat juge

suppléant au Tribunal de la Sarine, charge qu'il occupa avec conscience durant de nombreuses années.

M. Comte avait aussi été président de la Société des Commerçants de la Ville de Fribourg, de 1901 à 1908. Initié par son oncle, M. le chanoine Joseph Comte, curé-doyen de Châtel-St-Denis, il fut l'un des premiers organisateurs des pèlerinages interdiocésains à Lourdes. C'est lui qui fonda l'Association des brancardiers et lui-même, membre de l'Hospitalité de Lourdes, faisait régulièrement son service à Lourdes. Il avait à cœur de procurer à ses compatriotes tous les avantages qu'il pouvait lorsque les pèlerinages de notre diocèse se présentaient à la Grotte de Massabielle. Aussi, pour récompenser son dévouement, il fut décoré de l'Ordre de Pie IX.



Fervent tertiaire, il remplit la charge de Recteur de la Fraternité de Fribourg durant de longues années.

M. Joseph Comte laisse le souvenir d'un homme loyal, pieux et dévoué.

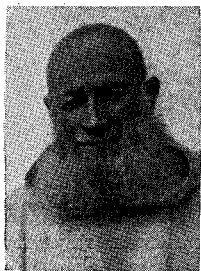
(Réd.)

Le Frère Adrien Clerc, chartreux. — Parmi les innocentes victimes de la terrible guerre qui vient de finir, le canton de Fribourg a l'honneur de compter un de ses enfants: le Frère Adrien Clerc, d'Estavayer-le-Gibloux, chartreux.

Fils aîné d'une famille qui compta vingt enfants, le Frère Adrien naquit le 19 juin 1870 et reçut au baptême les noms d'Henri-Antoine-Adrien. Après une enfance et une jeunesse passées dans la piété et le travail, il entra à l'âge de 22 ans, comme Frère, à la Grande Chartreuse. Le jeune homme avait trouvé sa voie. Toute sa vie, il apprécia le bonheur de servir Dieu dans sa vocation de chartreux: « Comme les années passent vite en Chartreuse, écrivait-il à ses parents. Quelle grande grâce le bon Dieu m'a faite de m'appeler à la vie religieuse; comme je suis heureux à son service ».

Frère Adrien remplit à l'entière satisfaction de ses Supérieurs l'emploi de confiance qu'il reçut dès le début et qu'il conserva tout le long de sa vie religieuse: celui de dé-pensier-caviste.

Il y avait dix ans que le Frère Adrien se trouvait à la Grande Chartreuse, lorsque survint l'expulsion du 20 avril 1903. Il fut du nombre des élus destinés à subir les coups des persécuteurs. On sait comment ces inoffensifs religieux qui avaient résolu de ne point obtempérer à la loi injuste de Combes, furent appréhendés sacrilègement, au chœur, au milieu de la nuit, par les soldats de la République mobilisés à cet effet et jetés ignominieusement sur le chemin de l'exil.



Frère Adrien arrivait le soir même du 20 avril à la chartreuse de Pignerol d'abord, pour passer bientôt à celle de Farneta, près de Lucques (Italie) où il devait rester jusqu'à sa mort.

Mais l'humble Frère était promis à un destin plus tragique.

La plupart des journaux de la Suisse ont reproduit avec indignation dans le courant de février 1945 le rapport parvenu au Département politique fédéral sur la « tragédie de la chartreuse de Farneta », tragédie dans laquelle le Frère Adrien trouva sa glorieuse fin.

La Chartreuse se trouvait depuis plus d'un mois en pleine zone de bataille, lorsque dans la nuit du 1^{er} au 2 septembre 1944, à minuit, des soldats allemands, conduits par un Judas, firent irruption dans le couvent et appréhendèrent les religieux au milieu de leurs prières. Pendant dix jours, ceux-ci subirent toutes sortes de mauvais traitements: privation de nourriture, marches forcées, etc. et finalement tous ceux qui étaient au dessus de 55 ans, ainsi que les Supérieurs, furent fusillés à Massa-Apunia, le dimanche 10 septembre 1944. Leurs corps furent jetés dans une fosse commune.

Un témoin, qui partagea la prison avec les chartreux à Massa, rapporte que le P. Pius Maria Egger, de St-Gall, maître des novices, prépara ses compagnons d'infortune

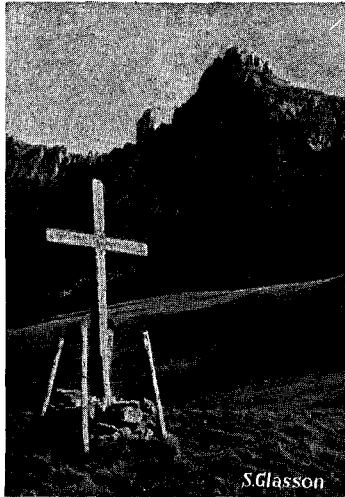
à leur sort ; ils marchèrent à la mort en chantant des cantiques pieux.

L'hiver passa. Le mois de mai 1945 amena la fin de la guerre en Occident. Les chartreux réintégrèrent le monastère de Farneta qui n'avait pas été détruit. Leur première préoccupation alla aux infortunées victimes du 10 septembre. Ils demandèrent et obtinrent des autorités de Massa la permission d'ouvrir la fosse commune et d'en sortir leurs confrères. Cette opération délicate réussit parfaitement, de sorte que le mercredi soir, 23 mai 1945, dix cadavres étaient à Farneta, et, le lendemain, jeudi 24, ils étaient ensevelis avec les cérémonies de l'Eglise, au cimetière de la Chartreuse.

C'est ainsi que les vivants et les morts sont rentrés dans leur maison.

C'est là que repose le bon Frère Adrien.

F. C.



S. Glasson
photographe-
paysagiste

Bulle

*Maison réputée
pour
ses paysages
artistiques*

Croix de la Gueyre,
Dent de Ruth.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Autorités fédérales	3
Pouvoir législatif cantonal.	5
Pouvoir exécutif	9
1. Direction de l'Instruction publique et des Cultes	10
2. Direction de Justice et Police	35
3. Direction de l'Intérieur	44
4. Direction des Communes et Paroisses et des Forêts .	72
5. Direction des Finances	74
6. Direction Militaire et des Etablissements de l'Etat	78
7. Direction des Travaux publics	84
Pouvoir judiciaire	86
Professions patentées	101
Syndics et secrétaires communaux	107
Etablissements de crédit public	114
Cultes.	117
Commune de Fribourg	119
Taxes postales	130
* * *	
La fusion des chemins de fer fribourgeois (Victor Buchs)	1
La société fribourgeoise de Berne (Victor Meyer)	33
Le bétail, notre capital vivant (Georges Ducotterd) . . .	38
Eugène Rambert et la Gruyère (Henri Perrochon)	60
Recteur et prorecteur de l'Université de Fribourg (Pierre Aeby).	65
L'inauguration de la chapelle des nouveaux bâtiments universitaires (Dr L. Comte)	75
La centenaire de Fribourg (Tobie de Ræmy)	84
Une anecdote nous vient de Berne (Victor Meyer)	87
La Suisse et la navigation fluviale (Jean Comte)	88
François Reichlen (Henri Bise)	103
Oraodzo (F.-X. Brodard)	109

	Pages
Une nouvelle lanterne de procession (Bernard de Vevey)	111
Au quartier de l'Auge (Paul Kessler)	113
M. Pierre Aeby, président du Conseil national (M. Bernard de Weck)	135
M. Oscar Leimgruber, chancelier de la Confédération (Bernard de Weck)	138
L'extinction d'une famille gruyérienne (Jear. Humbert)	141
Coin du patois: le patois gruyérien d'après le glossaire manuscrit de Louis Bornet (Jean Humbert)	146
L'élection et le sacre de son Exc. Mgr. François Charrière (H. Marmier)	156
La paix ! (Bernard de Vevey)	162
* * *	
Mgr Beck (G. M. Manser, O. P.)	165
M. le chanoine Georges Deschenaux (L. Bossens)	169
Henry de Buman (Tobie de Ræmy)	171
Le professeur Raymond de Girard (Paul Girardin)	176
M. l'abbé Rodolphe Bochud, curé de Neirivue (H. Marmier)	180
Irénée Musy, instituteur (Eugène-Coquoz)	185
Le major Arnold de Muller (***)	187
Charles Kaiser (Alfred Brasey)	189
Edouard de Gottrau de Granges (Charles de Gottrau)	191
Georges Brügger, technicien (Léon Desbiolles)	193
Francis Torche (E. Birbaum)	195
François Sermoud (Henri Næf)	198
Antoine Wicky (***)	201
Le professeur Alfred Siegwart (Pierre Aeby)	203
Le syndic Aimé Roubaty, député (Yves de Weck)	207
M. l'abbé Jean Beaud, curé de Massonnens (Charles Donzallaz)	211
Emile Dupasquier, ancien syndic et ancien député (Pierre Sudan)	213
Frédéric Dubois (J. de Weck)	217
Le professeur Alfred d'Overbeck (Pierre Aeby)	219
Franz Handrick, ancien bibliothécaire (G. Castella)	223
Son Excellence Mgr Marius Besson (L. Wæber)	225

	Pages
Le docteur Maurice Arthus (***)	238
Louis Butty (Pierre Aeby)	239
Le R. P. Marc de Munnynck, O. P. (A. Gigon, O. P.)	243
Le colonel Albert Marro, ancien Cdt de Place (Dr Albert Clerc)	244
Ferdinand Cardinaux (A. A.)	247
A. Duruz-Solandieu (***)	249
Jules Curty (Cp.)	251
Le docteur Camille Mændly (Ernest Dutoit)	255
Ernest Muller-Chiffelle	260
Paul Perriard, ancien instituteur (Abbé André Barras)	261
Henri Chassot (A. A.)	263
Joseph Comte (<i>Réd.</i>)	264
Le Frère Adrien Clerc, chartreux (F. C.)	265



Fournitures de bureaux

MACHINES A ÉCRIRE
ET A CALCULER

ATELIER SPÉCIAL
POUR LA RÉPARATION
ET L'ENTRETIEN
DES MACHINES A ÉCRIRE
DE TOUTES MARQUES

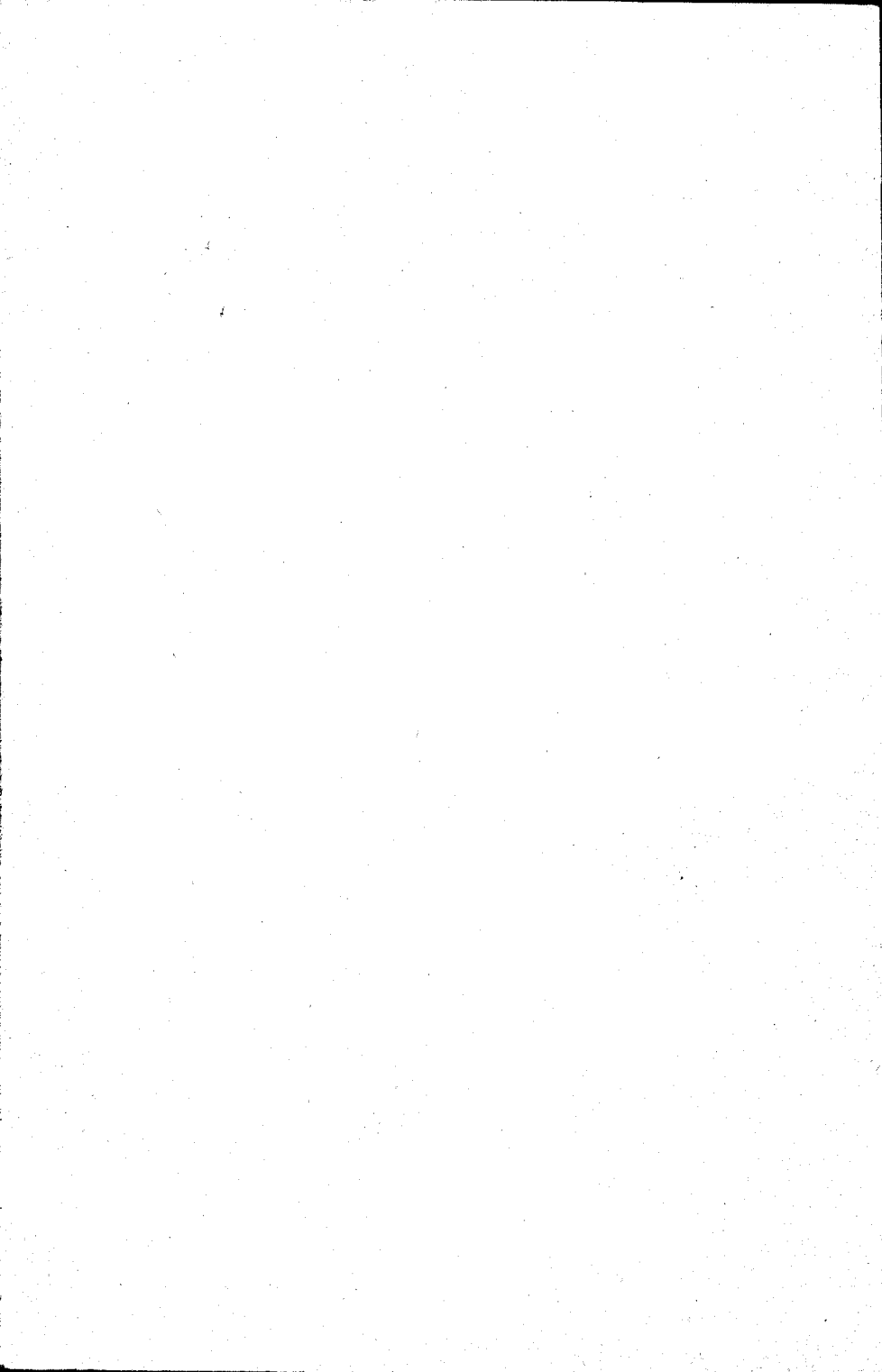
Meubles de bureaux

EN BOIS ET EN ACIER

LIBRAIRIE-PAPETERIE

J. C. MEYER, FRIBOURG

PAUL MEYER, SUCC. RUE DES ÉPOUSES 70 / TÉL. 2 30 97



CAISSE HYPOTHÉCAIRE DU CANTON DE FRIBOURG

Grand'rue 25

FRIBOURG

Société anonyme instituée par la loi du 3 décembre 1853.

Téléphone 2 30 74 — Compte de chèques postaux II a 100

Capital social: Fr. 6 000 000.—

dont l'intérêt 4% est garanti par l'État de Fribourg.

Réserves Fr. 2 870 000.—

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

avec ou sans amortissement

CRÉDITS DE CONSTRUCTION

Avances contre nantissement de titres

RÉCEPTION DE DÉPÔTS

contre OBLIGATIONS ou sur LIVRETS D'ÉPARGNE

TIRELIRES

Achat, vente, garde et gérance de titres

SOUSCRIPTION AUX EMPRUNTS

Conditions avantageuses.

Discretion absolue.

Correspondants :

- | | |
|---------------------|--|
| à Bulle: | M. Jean Barras, ingénieur,
rue de Gruyères; |
| à Châtel-St-Denis: | M. Gilbert Currat, notaire; |
| à Estavayer-le-Lac: | M. Henri Liardet, notaire; |
| à Morat: | M. Hans Mesey, officier d'état civil; |
| à Romont: | M. Joseph Descloux, notaire. |

A VENDRE

FRIBOURG ARTISTIQUE

ANNÉES 1890-1899

10 VOL. RELIÉS, BON ÉTAT, 50 FRANCS

S'ADRESSER

IMPRIMERIE FRAGNIÈRE FRÈRES

FRIBOURG

GRAND-RUE 6